MLLE LORTIE
COMPTABILITE

1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

...eaux ministères seront créés au Québec

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 54 | MONTREAL, VENDREDI 16 DECEMBRE 1960 | 2 CAHIERS — 44 PAGES

5¢
Saint Eugène de Vercheil
Nuageux avec neige
MAX. : 30

QUEBEC. — Le premier ministre, M. Jean Lesage, et le ministre du Bien-Etre social, M. Emilien Lafrance, ont inscrit hier au feuilleton de la Chambre, à la suite de l'ordre du jour de l'Assemblée législative, des avis annonçant la présentation prochaine de nouveaux projets de loi qui entraîneront inévitablement un vaste remaniement ministériel, puisqu'ils ont pour but :

1—De créer un ministère des Affaires culturelles;

2—De constituer un ministère du Revenu;

3—De former un ministère des Affaires fédérales-provinciales;

4—D'instituer un ministère des Richesses naturelles;

5—De lutter contre l'alcoolisme par l'intermédiaire d'un organisme qui sera une espèce de "comité antialcoolique";

6—De transformer le ministère du Bien-Etre social en un ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

Dans le programme politique qu'il a fait approuver par les électeurs le 22 juin dernier, le parti libéral avait promis la création d'un ministère des Affaires culturelles, sous la juridiction duquel se trouveraient un Office de la langue française, un service du Canada français d'outre-frontière, un Conseil provincial des Arts, la Commission des monuments historiques et le Bureau provincial d'urbanisme.

Durant la campagne électorale, le parti libéral s'était engagé de plus à instituer un ministère des Richesses naturelles, dont les obligations seraient en particulier les suivantes:

—Encourager le développement de notre industrie de transformation et faire naître une industrie lourde;

—Inciter les gens à grouper leurs capitaux pour la mise en valeur de nos richesses naturelles;

—Veiller à ce que les sociétés exploitant ces ressources naturelles emploient un personnel recruté au Québec;

—Fonder un Institut des mines;

—Garder pour l'Hydro-Québec l'aménagement de toutes les chutes qui ne sont pas encore concédées.

M. Lesage explique l'impasse du gouvernement

Les nouveaux impôts : pour payer des dépenses cachées



GESTE SYMBOLIQUE — Les trois ministres fédéraux des Transports qui ont participé à la réalisation de l'aérogare internationale de Montréal, pressent le bouton qui illumine le somptueux édifice, inaugurant par le fait même une ère nouvelle dans l'histoire de l'aviation commerciale canadienne, désormais pourvue d'un des plus grands aéroports du monde. De gauche à droite, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, M. Lionel Chevrier, l'hon. Léon Balcer, actuel ministre des Transports, ainsi que l'hon. George Hees, prédécesseur immédiat de M. Balcer.

photos P.-H. Talbot, LA PRESSE

(Voir aussi en pages 3 et 36)

Héritage de l'UN

par JACQUES MONNIER

QUEBEC. — C'est un plaidoyer pathétique que M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a fait hier à la Chambre basse pour expliquer l'impasse dans laquelle les autorités du Québec se trouvent au point de vue financier par suite du lourd héritage laissé par l'Union nationale.

— "Si nous devons chercher de nouvelles sources de revenu, c'est pour payer les dépenses que le gouvernement précédent a cachées au peuple et à ses représentants", a-t-il dit.

Telle est la raison invoquée par le député de Québec-Ouest demandant à l'Assemblée Législative de voter le projet de loi no 17 pour accroître l'impôt provincial sur le revenu des particuliers. On sait que, de cette augmentation et de la hausse de l'impôt sur les sociétés commerciales, il résultera des recettes additionnelles de $25,000,000 environ par an pour l'administration de la province.

M. Lesage a montré de l'optimisme, quant à la réaction du public en général :

— "La population s'est bien rendu compte qu'il nous était impossible de financer les engagements de l'Union nationale et notre programme sans avoir recours à de nouvelles sources de revenus . . ."

Le premier ministre rappelle à ce sujet l'opinion récemment formulée dans ce sens, par la Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, l'Union catholique des cultivateurs, le Conseil de la coopération du Québec, la Fédération des unions de familles, et la section française de Montréal de l'Association canadienne des travailleurs sociaux . . . Le chef du gouvernement note que le Conseil central des oeuvres de Québec avait suggéré d'accroître l'impôt sur le revenu . . .

— "Lorsque, dit-il, mon prédécesseur aux finances, M. Bourque, a prononcé le discours sur le budget, le 10 décembre de l'année dernière, il a formulé ses prévisions budgétaires pour 1960-61 en ces termes :

— "Les prévisions budgétaires pour 1960-61 dépassent celles de l'année dernière. Le total du budget atteindra $617,297,300. Nous aurons un surplus au compte ordinaire de $117,124,000 et un surplus global d'opérations de près de $500,000."

"Pour l'opposition libérale comme pour la population de la province de Québec, telle était la situation dont nous croyions hériter le 22 juin.

"Or, il est loin d'en être ainsi dans la triste réalité que nous avons découverte peu à peu . . .

Comme question de fait, poursuit M. Lesage, j'ai déposé au début de la semaine un budget supplémentaire qui s'élevait à $144,139,828. Or, plus de $100

Voir IMPOTS en page 2

La promesse de M. Diefenbaker

M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré hier à l'Assemblée législative que le geste du Québec, augmentant l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur les sociétés, "sera de nature à faire comprendre à Ottawa la parité du droit des provinces dans le domaine de l'impôt direct et la priorité de leurs besoins".

Le premier ministre venait de rappeler la promesse de M. John Diefenbaker d'accorder, aux administrations provinciales, une plus grande part du produit de l'impôt sur le revenu à partir du 1er avril 1962.

Le nouvel impôt

QUEBEC (J.M.) — Voici quelques chiffres indiquant dans quelle proportion l'impôt sur le revenu des particuliers sera augmenté par suite de l'adoption de la nouvelle loi à l'étude à la Chambre basse :

I. Tableau montrant l'augmentation de l'impôt des gens mariés qui résulte de la diminution des exemptions de $3,000 à $2,000.

Jusqu'ici : avec exemptions de $3,000			A l'avenir : exemptions de $2,000		
Revenu imposable (1)	Taxe actuelle	Crédit fédéral	Revenu imposable (1)	Taxe	Augmentation
NIL (2)	NIL	7.15	500	12.50	12.50
NIL (3)	NIL	14.30	1,000.	25.00	25.00
1,000.	30.50	32.50	2,000.	53.00	22.50
2,000.	55.30	54.60	3,000.	85.00	29.70
3,000.	87.15	79.30	4,000.	117.00	29.85
4,000.	119.45	107.90	5,000.	153.00	33.55
5,000.	155.75	136.50	6,000.	189.00	33.25
6,000.	192.65	170.30	7,000.	232.00	39.35
7,000.	235.55	204.10	8,000.	275.00	39.45
8,000.	279.05	243.10	9,000.	325.00	45.95
9,000.	328.55	282.10	10,000.	375.00	46.45
10,000.	378.80	327.60	11,000.	433.00	54.20
15,000.	694.80	587.60	16,000.	764.00	69.20
20,000.	1,068.55	880.10	21,000.	1,139.00	70.45
25,000.	1,443.05	1,179.10	26,000.	1,522.00	78.95
40,000.	2,681.30	2,160.60	41,000.	2,775.00	93.70

II. Tableau au montrant l'augmentation de l'impôt des célibataires qui résulte de la diminution des exemptions de $1,500 à $1,000.

Jusqu'ici : avec exemptions de $1,500			A l'avenir : exemptions de $1,000		
Revenu imposable (1)	Taxe actuelle	Crédit fédéral	Revenu imposable (1)	Taxe	Augmentation
NIL (2)	NIL	7.15	500.	12.50	12.50
50.	14.30	14.30	1,000.	25.00	10.70
1,000.	25.70	23.40	1,500.	39.00	13.30
2,000.	54.03	43.55	2,500.	69.00	14.97
3,000.	85.73	66.95	3,500.	101.00	15.27
4,000.	117.80	93.60	4,500.	135.00	17.20
5,000.	154.10	122.20	5,500.	171.00	16.90
6,000.	190.70	153.40	6,500.	210.50	19.80
7,000.	233.60	187.20	7,500.	253.50	19.90
8,000.	276.80	223.60	8,500.	300.00	23.20
9,000.	326.30	262.60	9,500.	350.00	23.70
10,000.	376.18	304.85	10,500.	404.00	27.82
15,000.	691.43	558.35	15,500.	726.50	35.07
20,000.	1,065.18	850.85	20,500.	1,101.50	36.32
25,000.	1,439.30	1,146.60	25,500.	1,480.50	41.20
40,000.	2,677.18	2,124.85	40,500.	2,729.50	52.32

(1) Ne pas confondre le revenu imposable avec le revenu d'une personne. Le revenu imposable est le revenu moins les déductions et exemptions permises.
(2) Assumant un revenu imposable au fédéral de $500.
(3) Assumant un revenu imposable au fédéral de $1,000.

L'enquête ajournée : 9 janvier

(par V. P.) — La commission royale d'enquête sur l'administration de l'Union nationale s'est ajournée, hier après-midi, au 9 janvier prochain, alors qu'elle continuera à s'intéresser, en particulier, à la transaction en vertu de laquelle l'Hydro-Québec, société de la Couronne, a vendu, en 1957, son réseau gazier à l'entreprise privée connue sous le nom de Corporation de gaz naturel du Québec.

L'ajournement, comme toutes les séances jusqu'ici d'ailleurs, s'est déroulé dans un climat de sérénité parfait. L'hon. juge Elie Salvas, président de la commission, a félicité les avocats, tant ceux qui ont été assignés par le gouvernement Lesage, que ceux qui ont été désignés par le parti de l'Union nationale, pour leur magnifique collaboration jusqu'ici. C'est ce qui nous a permis, a-t-il dit, d'abattre déjà une très bonne besogne.

Neuf témoins

La commission a commencé à siéger le 7 décembre. Au cours de ses huit séances tenues depuis elle a entendu neuf témoins et reçu une avalanche de documents qu'elle voudra sans doute étudier pendant l'ajournement des fêtes.

Les témoins entendus déjà, sauf une exception, sont tous membres ou anciens membres de l'Hydro. Ce sont : l'ancien président L.-Eugène Potvin, les commissaires Raymond Latreille, René Dupuis, Léonard Préfontaine et Louis O'Sullivan; le contrôleur Edmond-Arthur Lemieux, le secrétaire conjoint, M. W. Edward Johnson, et le directeur Léo Roy. Au moment de l'ajournement, le témoin à la barre était le secrétaire-trésorier de la Corporation de gaz naturel du Québec, M. Harold A. B. Stuffman.

M. Stuffman a donné diverses précisions sur le nombre et la valeur des actions émises par cette filiale de la Trans-Canada Pipe Lines et sur les déboursés qu'elle a dû effectuer antérieurement à sa prise de possession du réseau gazier de l'Hydro-Québec, le 24 avril 1957.

Deux séances par semaine en janvier

On prévoit généralement que l'enquête sur la question du gaz naturel se poursuivra jusqu'en février au moins. La commission s'attaquerait ensuite, peut-être après un certain délai, à la partie de son enquête qui doit porter sur le service des achats de l'ancien gouvernement. Ces séances pourraient bien avoir lieu à Québec.

Le juge Salvas a expliqué, avec l'approbation des avocats, que les séances, en janvier, auraient lieu, les lundi et mardi de chaque semaine.

Sélassié tente de rentrer en Éthiopie —Un "massacre inhumain" à Addis Abeba

LONDRES. (PA-AFP) — Dans un message capté à Nairobi, la radio éthiopienne a rapporté hier soir qu'un "massacre inhumain" avait eu lieu à Addis-Abeba où le prince héritier Asfa Ouassen a été proclamé roi en remplacement de son père, l'empereur Hailé Sélassié. Plusieurs civils ont été tués et de nombreux autres ont été blessés, a déclaré la radio qui a demandé à la population de ne pas sortir dans la rue.

Les deux partis opposés ont réglé leur différend et ont consenti à collaborer avec le nouveau régime, a poursuivi la radio d'Etat.

Elle a d'autre part annoncé que les officiers et soldats des Académies militaires de Holletta et Harar s'étaient prononcés en faveur du nouveau régime et avaient emprisonné les officiers appuyant l'ancien gouvernement.

L'ambassade éthiopienne à Paris, demeurée loyale au "roi des rois", a fait savoir par ailleurs que les sujets fidèles au père luttaient contre les partisans du fils. L'attitude des militaires est douteuse. On sait toutefois qu'une partie au moins de l'armée dans la capitale est favorable au nouveau régime.

Pendant que les combats faisaient rage dans sa capitale l'empereur Sélassié a quitté le Brésil où il était en visite officielle, et il a apparemment essayé de rentrer dans son pays. Le gouvernement éthiopien a fait interrompre toute circulation aérienne à l'intérieur du royaume.

Le représentant de l'empereur en Erythrée, le général Abiye Abebe, a informé l'ambassade éthiopienne à Londres que l'armée, l'aviation et le pays étaient demeurés loyaux à l'empereur.

Le général Abebe a fait observer que le prince héritier était "sous l'influence de certains éléments de la police et de la garde impériale". Il semble que ce sont ces forces, et non pas l'armée, qui étaient derrière le coup d'Etat de mercredi.

L'assurance-hospitalisation

ce qu'elle prévoit
ce qu'elle offre

(VOIR EN PAGE 35)

Pas de loi rétroactive...

M. Jean Lesage, chef du gouvernement, est opposé aux lois rétroactives; il l'a montré hier soir.

A la Chambre basse, M. Jean-Jacques Bertrand, député U.N. de Missisquoi, avait suggéré d'ajourner jusqu'à la semaine prochaine où jusqu'après le jour de l'an, le débat relatif à l'impôt sur le revenu des particuliers.

M. Lesage : "Il est indispensable que la loi soit en vigueur dès le 1er janvier 1961, car l'impôt est calculé en se basant sur le revenu du 1er janvier au 31 décembre".

M. Bertrand : "Pourquoi ne faites-vous pas une loi rétroactive, alors ?"

M. Lesage : "Je n'aime pas la rétroactivité".

A la Commission politique

Référendum de l'ONU en Algérie approuvé par 47 voix contre 20

NATIONS UNIES, N.Y. (PC) — Le FLN a remporté une victoire contre la France aux Nations unies hier soir lorsque les 99 membres de la commission politique se sont prononcés par un vote de 47 voix contre 20 et 28 abstentions, en faveur d'un référendum organisé par l'ONU sur le territoire algérien.

Le vote a été pris en l'absence de la France qui boycotte le débat sur l'Algérie sous prétexte que cette question est hors de la compétence des Nations unies, et des porte-parole algériens qui n'ont aucun statut officiel dans les délibérations de l'ONU, étant donné qu'ils ne représentent aucun pays indépendant.

La 15e Assemblée générale doit encore se prononcer sur la résolution approuvée à la commission politique. Une résolution peut être approuvée devant une commission par un simple vote majoritaire ; mais il faut une majorité des deux-tiers des voix en assemblée plénière où une mesure beaucoup moins sévère à l'égard de la France, a été défaite par une voix l'an dernier.

Le Canada, de même que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ont voté contre la résolution des 24 nations afro-asiatiques; mais l'ambassadeur canadien, M. Charles A.S. Ritchie, a souligné que le Canada favorise le projet d'autodétermination pour l'Algérie.

La Chambre siégera cet après-midi — et peut-être ce soir

par Jean-Luc LACROIX

QUEBEC. — Dans une épreuve de force avec le gouvernement de M. Jean Lesage, l'opposition a tenté hier de faire remettre à plus tard le débat sur le projet de loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu personnel, en présentant une motion d'ajournement sur laquelle on a discuté pendant presque toute la séance de l'après-midi et toute la séance du soir.

Le chef intérimaire de l'opposition, M. Antonio Talbot, a accusé, à un certain moment, le gouvernement de vouloir imposer le "baillon" au groupe oppositionniste en lui refusant le temps nécessaire pour étudier la loi et en parler en connaissance de cause.

Le député (UN) de Yamaska, M. Antonio Elie, a tenté de présenter la motion d'ajournement dès le début de la séance de

Voir LA CHAMBRE en page 2

Autres nouvelles de la session en page 40

Retrait possible de trois villes de la Corporation

QUEBEC, (par J.-L.L.) — Les villes de Pont-Viau, de Laval-des-Rapides et de Renaud auraient l'intention de se retirer de la Corporation interurbaine de l'Ile Jésus, selon une déclaration faite hier midi devant le comité des bills privés par Me Guy Favreau, procureur de ces municipalités. Une demande à cet effet serait présentée devant le comité en janvier.

Me Favreau a fait cette remarque au moment où les législateurs étudiaient le bill 142 modifiant la charte de la corporation. Il a demandé au premier ministre si l'adoption du projet de loi causerait un préjudice à ces trois villes.

M. Lesage a répondu que le fait que ces municipalités veulent demander leur retrait de la corporation n'était en rien affectée par la demande de cet organisme d'amender sa charte. Sur cette réponse favorable, Me Favreau a déclaré qu'il ne s'opposait plus à l'adoption du bill.

A l'enquête sur l'administration de l'UN

La Commission Salvas décidera le 9 janvier si le journaliste de LA PRESSE s'est rendu coupable d'outrage au tribunal

par Vincent PRINCE

L'hon. juge Elie Salvas, président de la Commission royale d'enquête sur l'administration de l'ancien gouvernement provincial, a ordonné, hier après-midi, à un journaliste de LA PRESSE de se présenter, le 9 janvier prochain, à 10 h. 30 de la matinée, devant ladite commission, alors qu'il décidera s'il y a lieu de le juger coupable d'outrage au tribunal et de sévir en conséquence.

Le journaliste, auteur de ces lignes, aurait commis, selon l'un des procureurs de l'Union nationale, Me Lucien Tremblay, C.R., cinq outrages au tribunal dans le compte-rendu de l'enquête paru dans le journal de mercredi et intitulé : "Pourquoi l'Hydro-Québec a-t-elle ignoré en 1957 les recommandations qui lui avaient été faites en 1954 ?"

Me Lucien Tremblay a prié le tribunal de déclarer le journaliste coupable et de lui imposer non seulement l'amende, mais la prison. Il faut, a-t-il dit, un châtiment exemplaire.

Opposition des avocats de la commission

C'est au début de la première séance d'hier que le procureur de l'Union nationale a porté l'article en question à l'attention des commissaires-enquêteurs, le leur a lu dans son entier et a présenté la requête signalée plus haut.

Les deux avocats de la commission alors présents, Mes Georges Pelletier et Léon Lalande, particulièrement le premier, ont nullement abondé dans le sens de leur collègue. Me Pelletier a soutenu que :

1. L'article cité ne contenait aucun outrage que ce soit à la cour ;

2. même s'il en contenait, la commission n'aurait pas compétence pour prononcer jugement ;

3. la liberté de la presse doit tout de même compter dans la province.

La discussion a roulé quelques minutes évidemment sur les points de droit impliqués. On a invoqué la Loi sur les enquêtes pour lui faire dire, dans un cas, que la commission avait juridiction, et dans l'autre, pour lui nier cette même juridiction. On a même cité de la jurisprudence, les tenants des deux opinions semblant aussi convaincus les uns que les autres.

Le juge Salvas

A la séance de la matinée, après avoir entendu les points de vue des procureurs, le juge Salvas a souligné qu'à première vue la demande de Me Tremblay lui semblait recevable, que la commission lui paraissait avoir juridiction. Un article de la Loi sur les enquêtes, cité par Me Tremblay, dit que les membres d'une commission d'enquête jouissent de la même immunité et des mêmes privilèges que ceux des juges de la Cour supérieure.

Commentant l'article incriminé, le juge Salvas a fait remarquer que ce qui lui semblait le plus grave, c'est le passage où le journaliste cite une déclaration faite en dehors de l'enquête par le commissaire Raymond Latreille. Les journalistes, a-t-il dit, ont leur place ici ; c'est l'enquête du public. Mais ils doivent se contenter de rapporter ce qui se passe à l'enquête. En interrogeant des témoins après ou entre les séances, c'est comme s'ils conduisaient leur propre

Voir LA COMMISSION SALVAS en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	23 à 34
Comiques	10
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	41
Editorial	4
Finance	38 et 39
Horoscope	10
Les Tribunaux	21
Loisirs et Récréation	42
Mots croisés	10
Radio et Télévision	10
Session provinciale	40
Spectacles et Concerts	12 et 13
Sports	16 à 20
Vie féminine	5
Vie sociale	7
Votre médecin	5

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



COLLISION
ON A DÛ FAIRE VENIR LE CAMION-REMORQUE

IMPOTS

SUITE DE LA PAGE 1

millions de ces dépenses sont imputables au gouvernement précédent. L'Union nationale, entre la présentation du budget principal, le 10 décembre 1959, et le jour où elle a abandonné le pouvoir, le 5 juillet 1960, a pris des engagements que nous devons respecter.

"Une vingtaine de lois ont été adoptées le printemps dernier, et de nombreux arrêtés du gouvernement précédent ont autorisé des dépenses qui n'avaient pas été inscrites dans le budget principal absolument incomplet.

"Sur les $144 millions du budget supplémentaire, une trentaine de millions de dollars seulement représentent le coût d'initiatives du présent cabinet. En voici le détail :
bue en vertu de divers accords:

Affaires municipales chômage	$5,000,000
Chasse :	23,000
Mines: construction de chemins de mines	3,570,000
Santé: assurance-hospitalisation	13,500,000
Terres et Forêts. protection des forêts	930,000
B) Autres dépenses : Colonisation: encouragement au développement de l'agriculture — achat de foin	500,000
Terres et Forêts : salaires et main-d'oeuvre pour le reboisement	1,000,000
Travaux publics : lois pour diminuer les dépenses publiques (achat de l'académie commerciale pour réduire les loyers actuellement payés)	2,205,000
Total —	$26,728,000

"Les engagements pris avant le 22 juin par l'Union nationale ont des répercussions sérieuses même sur nos finances des années à venir et plus particulièrement de 1961-62.

"Les engagements précis pour le prochain exercice financier s'élèvent à $97,948,000, dont seulement $6,135,000 ont été contractés depuis le 1er juillet de la présente année.

"Les dits engagements sont le résultat de diverses lois, d'arrêtés ; et des promesses sont venues encore les grossir, en particulier des promesses de subventions pour la réparation et la construction d'écoles. A elles seules, ces subventions s'élèvent à $26,515,640 pour 1961-62.

"A la fin de la session de 1959-60, furent sanctionnées une vingtaine de lois qui se traduiront nécessairement par un accroissement sensible des dépenses en 1961-62.

"L'abolition, en tout ou en partie, de la contribution municipale pour les services de protection de la jeunesse et pour les services d'assistance sociale du ministère du Bien-être représente une charge additionnelle dépassant $6,550,000 par année.

"Par ailleurs, pour l'instruction publique, les diverses lois adoptées à la fin de la dernière session se traduiront en 1961-62 par une dépense supplémentaire de l'ordre de $13,775,000. Sans compter l'aide financière aux universités (qui est compensée par une recette additionnelle à peu près équivalente) et les engagements déjà compris dans la somme de $97,948,000 ci-dessus indiquée.

"Enfin, d'autres lois comme celles pour la fertilisation des terres et les bibliothèques publiques, grèveront également le budget.

"Les deux catégories d'engagements représentent, pour le budget de 1961-62 des dépenses 000,000 ou davantage, note M. Lesage.

"Lorsque nous avons préparé notre programme, nous avons estimé que sa mise en oeuvre coûterait environ $100 millions la première année. Et, j'étais convaincu qu'il serait possible de procéder sans avoir recours à de nouvelles taxes.

"Au lieu d'avoir à financer pour cette année et pour l'an prochain, un programme de l'ordre de $100 millions, nous devons en plus trouver l'argent nécessaire pour respecter les engagements pris par l'Union nationale. Si nous devons chercher de nouvelles sources de revenus, c'est pour financer les dépenses que l'Union nationale avait cachées au peuple et à ses représentants. Car je ne crois pas qu'il serait possible d'emprunter la somme totale dont nous avons besoin pour régler les comptes de nos prédécesseurs".

En terminant, M. Lesage a souligné que l'impôt additionnel sur le revenu constituera, pour le contribuable, un fardeau moins lourd que les primes perçues dans d'autres provinces à l'intention de l'assurance-hospitalisation. Le premier ministre a, d'autre part, mis en lumière le fait que la double "taxation" disparaîtra, sans doute, en avril 1962 si M. John Diefenbaker remplit sa promesse. Et le chef du gouvernement a dit, enfin, que "des milliers et des milliers de personnes vont voir diminuer sensiblement les primes d'assurance-maladie, qu'elles paient à des compagnies d'assurance.

LA CHAMBRE

SUITE DE LA PAGE 1

l'après-midi, mais le président a décidé que le premier ministre s'était levé le premier. L'opposition en a rappelé de cette décision et la Chambre l'a maintenue par un vote de 46 contre 34. M. Elie a donc dû attendre la fin du discours de M. Lesage avant de revenir à la charge.

M. Talbot a alors entamé le débat sur cette motion en soulignant que le projet de loi 17 était l'un des plus importants que présentera le gouvernement actuel, un projet qui comporte des aspects sociaux parce qu'il va frapper les classes laborieuses de la société, la classe de ceux qui gagnent le moins. C'est pourquoi, à son avis, cette loi doit être soigneusement étudiée.

"Si notre motion est refusée, a-t-il conclu, ce sera la mort du "Fair Play" en cette Chambre, parce qu'on obligera les députés à discuter une mesure dont ils ne connaissent pas toutes les conséquences."

Une pléiade d'orateurs

A la suite de M. Talbot, une pléiade d'orateurs de l'opposition (en fait une bonne douzaine) se sont levés pour soutenir à peu près le même point de vue. Les commentaires des députés se résumaient sensiblement au fait que les projets de loi à l'étude avaient une grande portée sociale et que l'opposition devait avoir plus de temps pour les étudier.

— Le député de Bagot, M. Daniel Johnson, a été le dernier représentant de l'opposition à prendre la parole avant l'ajournement, hier soir.

Il a ressassé pratiquement toutes les argumentations soutenues par ses collègues avant lui et il a ajouté qu'il avait confié à un expert comptable le soin de vérifier les tableaux soumis par le premier ministre. Cet expert y aurait découvert au moins trois erreurs.

"Je veux démontrer, a conclu M. Johnson, que même avec ses connaissances personnelles et celles de ses experts, le premier ministre peut se tromper, raison de plus pour que nous consultions d'autres personnes.

La Chambre s'est enfin ajournée à cet après midi, à 3 h. Il semble bien que le premier ministre ait l'intention de faire siéger les députés ce soir et de "punir" ainsi l'opposition en rognant sa fin de semaine. Il est même probable que M. Lesage convoque une séance lundi.

Ottawa verra les Ballets africains mais... comment !

OTTAWA. (UPI) — Le nouveau maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, a déclaré hier qu'elle ne s'opposera pas à la venue dans la capitale canadienne, le mois prochain, de la troupe de "Ballets Africains".

"S'ils désirent danser nus alors qu'il fait ici 20 degrés sous zéro, ça m'est parfaitement égal", a déclaré Mlle Whitton à ceux qui lui demandaient des précisions sur la venue de cette troupe le 6 janvier à Ottawa.

Mlle Whitton n'a pas précisé cependant si les danseuses devront ou non se couvrir les seins, comme on a exigé qu'elles le fassent dans certaines villes du Canada et des Etats-Unis.

Le réseau gazier

Pour d'autres raisons que M. Potvin, le commissaire Dupuis a approuvé la vente

De notre édition finale d'hier

(Par V.P.) — Le commissaire René Dupuis, de l'Hydro-Québec, témoignant hier à l'enquête royale sur l'administration de l'Union nationale, a approuvé la décision prise, il y a quelques années, par cette société de la Couronne de vendre son réseau gazier à l'entreprise privée, en l'occurrence à la Corporation de gaz naturel du Québec.

Il a invoqué, toutefois, des raisons sensiblement différentes de celles mentionnées, hier, par l'ancien président, M. L.-Eugène Potvin.

M. Dupuis a quelque peu infirmé également la position prise par M. Potvin à la même enquête, quand ce dernier a dit qu'il voulait assumer seul toute la responsabilité de la décision prise alors par l'Hydro. Je ne vois pas très bien comment il devrait assumer seul cette responsabilité, a dit M. Dupuis, car la décision de vendre a été la décision de toute la Commission hydroélectrique de Québec. A moins que M. Potvin ne veuille parler de la responsabilité pour les études qui ont conduit à cette décision.

Question des profits

Le commissaire Dupuis, faisant apparemment allusion au rapport du comité du gaz de l'Hydro qui concluait à la rentabilité de la conversion du service de gaz manufacturé au gaz naturel, a dit, tout d'abord, que cet aspect de la rentabilité ne le frappait guère. Si le gaz venait ici, ce devenait un service d'utilité publique. La question des profits ne pouvait entrer en ligne de compte. Nous n'aurions eu qu'à demander au gouvernement d'augmenter les tarifs en vigueur.

M. Dupuis a dit avoir vu notamment dans le rapport du comité du gaz de l'Hydro que le gaz naturel était une chose merveilleuse, quelque chose qui avait beaucoup de valeur. La question rentabilité, encore une fois, ne l'a pas frappé, car l'Hydro n'est pas une entreprise visant à faire de l'argent. Elle ne peut, en quelque sorte, ni en faire ni en perdre.

Le principal argument, apparemment, du commissaire Dupuis contre l'entrée de l'Hydro dans le domaine du gaz naturel, c'était que l'Hydro, en ayant aussi l'électricité, aurait été ainsi en mesure de faire du dirigisme. Elle aurait pu décider qui, dans un territoire donné, devrait utiliser l'électricité ou le gaz.

La distribution de l'électricité et du gaz naturel par l'Hydro, en somme, aurait placé cette dernière dans une situation intenable.

M. Dupuis a aussi souligné qu'un autre point dans tout cela l'avait impressionné. On demandait à l'Hydro de s'embarquer dans un contrat de 20 ans. Mais, s'est-il demandé, que serait-il arrivé si, par exemple, on avait trouvé, à un moment, du gaz naturel à St-Jean ou à LaTuque ? Je suis convaincu, a-t-il ajouté, qu'il y a du gaz naturel partout dans la province . . . à Pointe-du-Lac, et ailleurs. Ça suinte le pétrole en Gaspésie.

Comme on lui demandait si les ingénieurs de l'Hydro avaient fait des recherches en rapport avec ce gaz naturel que, d'après lui, on peut trouver partout, il a répondu : l'Hydro n'a pas la mission de faire de telles recherches.

La commission royale d'enquête a aussi entendu, en matinée, les témoignages des commissaires de l'Hydro, Léonard Préfontaine et L. O'Sullivan.

LA COMMISSION SALVAS

SUITE DE LA PAGE 1

enquête à côté de l'enquête officielle. Et les journaux ont des moyens pour atteindre le public beaucoup plus puissants que ceux dont dispose cette commission.

L'affaire en délibéré

Le juge avait alors conclu en soulignant que l'enquête s'était déroulée jusqu'ici dans un climat de grande sérénité et qu'il ne fallait pas que les journalistes ou d'autres personnes viennent troubler cette magnifique atmosphère.

C'est à la fin de la deuxième séance que le président de la commission a ordonné au journaliste de se présenter devant lui, le 9 janvier au matin. Il lui a dit qu'il lui fera connaître alors sa décision. Toute l'affaire demeure donc en délibéré d'ici là.

Les 5 outrages

Voici, de toute façon, un résumé des cinq passages de l'article mis en cause par Me Tremblay, et des commentaires qu'il a faits dans chaque cas :

1. L'auteur de l'article a dit que l'Hydro avait ignoré les recommandations de son comité du gaz. Il a été établi, a souligné le procureur de l'Union nationale, que le comité en question n'avait pas à statuer sur l'opportunité de garder ou de vendre le réseau gazier, mais seulement sur les perspectives de la conversion dudit réseau au gaz naturel.

2. Le même article faisait dire à un témoin que l'Hydro aurait pu convertir son réseau au gaz naturel. L'opportunité d'une telle conversion, a dit Me Tremblay, n'était pas en cause. Pourtant, on laisse ainsi croire que non seulement l'Hydro pouvait mais aurait dû procéder à cette conversion.

3. En un autre endroit, le journaliste met en regard une déclaration conjointe des commissaires de l'Hydro signée par M. Latreille, le 26 juillet 1958, et fait dire à ce même commissaires, pour justifier l'apparent écart entre ces deux gestes : "Vous savez comment ça se passe dans un conseil de ministres". En somme, de dire l'avocat de l'Union nationale, le journaliste donne l'impression de n'être pas satisfait de la façon dont l'enquête est conduite. Il fait la sienne propre. Il interroge le commissaire Latreille. Sa façon de procéder, en rapprochant les déclarations du même homme, peut porter à croire, peut laisser entendre que le témoin s'est parjuré. Il n'appartient qu'à la commission d'en décider.

4. Le journaliste, ailleurs, faisati dire à M. Latreille qu'il n'avait guère été question du rapport du comité du gaz entre le 20 octobre 1954 et la date où avait été adoptée la résolution de vendre le réseau. Cette affirmation, a commenté l'avocat, n'est pas conforme aux faits. M. Latreille a dit qu'il en avait été question, en fait, aux séances de l'Hydro et en dehors des séances.

5. L'article disait encore que les procureurs de la commission avaient laissé entendre qu'ils feraient citer des chiffres différents (que ceux mentionnés à la séance antérieure) pour établir que la vente du réseau gazier n'avait pas été faite à profit. Le journaliste, a dit Me Tremblay, devait s'en tenir à ce qui a été dit devant la commission.

La prison

Le même avocat a aussi relevé un entrefilet apparaissant en cadre dans le même article, où il était question de l'achat par le contrôleur de l'Hydro d'actions de la Corporation de gaz naturel du Québec. L'entrefilet disait que la vente du réseau gazier à cette compagnie avait été effectuée le 25 avril 1957. Ce point est en litige, a dit Me Tremblay. Il s'agit de la date de l'acte notarié mais on pourra prouver que la vente a été réellement effectuée plus tôt.

C'est après ces commentaires détaillés que Me Tremblay a pressé la commission d'enquête de punir celui qui s'était rendu coupable de ces outrages au tribunal. On ne devrait pas, a-t-il dit, se contenter d'imposer une amende qui serait payée trop facilement, mais le journaliste devrait être emprisonné. La punition doit être sévère.

Plume animée par un esprit indigne

La plume, a-t-il ajouté, est un instrument excessivement dangereux, plus dangereux qu'une arme à feu. Un vol d'argent peut se réparer ; il n'en va pas de même pour un vol de réputation. Une plume animée par une âme digne peut être extrêmement bienfaisante; une plume animée par un esprit indigne peut causer excessivement de tort.

Me Tremblay avait fait remarquer antérieurement qu'il est extrêmement important que la commission ne tolère aucun outrage du genre. Elle doit d'autant plus tenir au respect qui lui est dû que l'on réfère toujours à cette enquête dans le public comme à l'enquête sur l'administration de l'Union nationale. On doit exiger que l'on s'en tienne aux faits prouvés devant la commission.

"Je n'insiste pas davantage"

Me Georges Pelletier a qualifié, pour sa part, les propos de son confrère, de "leçon" que celui-ci aurait voulu donner aux journalistes. L'article du journaliste de LA PRESSE, a-t-il ajouté, n'est sûrement pas de nature à nuire à la bonne marche de cette enquête. La commission, de toute façon, ne basera pas son rapport sur les articles de journaux, mais sur les témoignages et les documents produits devant elle.

Avant que le juge ne prenne toute l'affaire en délibéré, Me Tremblay a tenu à souligner qu'il n'avait pas attaqué tous les journalistes, et que, de toute façon, il laissait le tout à la discrétion de la commission. "Je n'insiste pas davantage", a-t-il dit.

Une adolescente "vole" la voiture de son ravisseur

SULTAN, Wash. (PA-UPI) — Une adolescente de 17 ans, enlevée hier par un individu qui voulait obtenir une rançon de $25,000, est revenue chez elle une heure et demie plus tard dans l'automobile de son ravisseur. Celui-ci qui a perdu à la fois otage, rançon et voiture est recherché aujourd'hui par la police.

Irene Oelrich a relaté aux autorités que l'individu, armé d'un couteau, l'avait obligée à monter dans sa voiture, alors qu'elle sortait de chez elle pour se rendre à l'école secondaire.

L'homme a immobilisé son automobile à Monroe, à une dizaine de milles de Sultan et a forcé la jeune fille à téléphoner à son père, gérant d'une banque, pour l'informer qu'elle ne serait remise en liberté que s'il déposait une rançon de $25,000 dans une cabine téléphonique de Monroe.

L'appel terminé, le ravisseur dit à Irene de prendre le volant et de se diriger vers Everett, à 13 milles de Monroe. Il l'avertit de ne pas tenter de le déjouer parce qu'il la suivrait à courte distance.

La jeune fille emprunta le chemin d'Everett mais s'apercevant qu'aucune voiture ne la suivait de près, elle rebroussa chemin pour retourner à Sultan où elle se rendit immédiatement à la banque de son père.

Celui-ci, immédiatement après l'appel de sa fille, avait déposé un paquet contenant $2,000 dans la cabine téléphonique de Monroe. Sa fille retrouvée, il retourna à Monroe. L'argent était encore dans la cabine. Le ravisseur, déjoué par son otage, n'avait pas essayé de s'en emparer.



Régalez votre famille et vos invités !



EGG NOG*
Joubert
saveur unique!
Un régal tout spécial pour les Fêtes! Portez un "toast de l'amitié", préparé selon une recette d'autrefois qui offre un goût incomparable! Demandez-le à votre épicier ou à votre livreur Joubert.
*non-alcoolique

* * * *

PRINCESSE JOUBERT BISQUE TORTONI
A la demande générale, nous offrons de nouveau ce fameux spécial: savoureuse crème glacée Princesse Joubert, mélangée avec de l'ananas succulent en cubes rouges et verts, des macarons exquis et des bonbons croquants. Grande fantaisie pour couronner vos grands repas des Fêtes!

PLUM PUDDING
Le dîner de Noël ne serait pas complet sans le fameux Plum Pudding Joubert! Fait de savoureuse crème glacée Joubert et de fruits délicieux aux couleurs variées, ce Plum Pudding est présenté dans un attrayant moule de fantaisie en plastique.
Disponibles chez votre dépositaire Joubert.

* * * *

joyeux noël!
bonne et heureuse année!

JJJoubert LIMITÉE



FORMAT FAMILIAL
3 chopines de délicieuse crème glacée Joubert.
Grand choix de saveurs: vanille, fraises, chocolat, napolitaine, etc. Format pratique pour grandes familles ou réceptions.

SPÉCIAL
Décembre — Janvier
Crème glacée "ENGLISH TOFFEE", offerte en contenants de plastique de 3 chopines.
Disponibles chez votre dépositaire Joubert.

LAIT • CRÈME • BREUVAGE AU CHOCOLAT • FROMAGE "COTTAGE" • CRÈME GLACÉE • PRINCESSE JOUBERT • LAIT DE BEURRE

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 54 MONTREAL, VENDREDI 16 DECEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

L'aérogare de Montréal est inaugurée



A LA CEREMONIE D'INAUGURATION — Parmi les personnalités civiles, religieuses et militaires qui avaient été invitées hier à la cérémonie d'inauguration de l'aérogare internationale de Montréal, on remarque, de gauche à droite : S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau; S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; et M. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports.

par **Jean-Pierre FOURNIER** et **André BOILY**

Après avoir fait couler beaucoup d'encre, s'être mérité des critiques souvent acerbes mais aussi, depuis peu, des louanges assez méritées, l'aérogare internationale de Montréal est entrée définitivement hier dans la vie canadienne, au cours d'une cérémonie d'inauguration réunissant quelques ministres et députés fédéraux ainsi que de nombreuses personnalités civiles, religieuses et militaires.

En fait, l'aérogare de Montréal, qui est considérée par plusieurs comme un modèle du genre, et qui ne ternit certes pas la réputation de la capitale mondiale de l'aviation, est entrée en opération dès le premier décembre, de sorte que la cérémonie hier ne comportait en somme qu'un seul caractère officiel.

Cette cérémonie s'est d'ailleurs déroulée avec la plus grande sobriété, marquée seulement de courtes allocutions de M. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, de M. George Hees ainsi que du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, après quoi l'on a procédé à l'inauguration proprement dite.

M. Balcer préside

C'est incidemment M. Balcer qui a joué le rôle prépondérant durant la cérémonie, agissant à la fois comme président et comme maître de cérémonies.

Le ministre est arrivé à l'embarcadère de l'aérogare à bord d'un appareil de son ministère. Il a été accueilli à sa descente d'avion par le sous-ministre des Transports, M. John Baldwin, et par le directeur des Services

Voir L'AEROGARE en page 41

Des efforts d'OTTAWA pour faire respecter le bilinguisme à l'aérogare ?

Si l'on se fonde sur une déclaration de M. Léon Balcer, il est permis de croire que le gouvernement canadien — ou à tout le moins le ministre des Transports — feront certains efforts pour amener les messageries aériennes à respecter le bilinguisme à l'aérogare.

Répondant au maire Jean Drapeau, qui venait de déplorer le peu de cas que font quelques concessionnaires du fait français à Montréal, et ajoutant que cet état de choses devait cesser, M. Balcer a en effet déclaré :

"Je suis prêt à faire les meilleures représentations aux compagnies aériennes, pour qu'elles suivent l'exemple de bilinguisme intégral donné ici par le Département, car personne ne peut nier que le Département a fait son possible sur ce point."

Comme le représentant de LA PRESSE lui demandait après la cérémonie de préciser sa pensée, M. Balcer a répondu un laconique "Pas de commentaire sur ce point".

Et comme le reporter insistait pour savoir si le ministère prendrait certaines mesures si les compagnies n'agréaient pas à ses "représentations", il a répété : "Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit tantôt."

Encore Air France !

Toujours dans le même ordre d'idées, le reporter de LA PRESSE a été tout surpris d'entendre la charmante demoiselle qui portait l'écusson de la compagnie Air France durant l'inauguration officielle de l'aérogare, lui répondre "I don't speak French" lorsqu'il lui a demandé son nom, ayant vu son photographe prendre une photo de la jolie représentante du pays de Molière.

Enfin, hier soir même, quiconque téléphonait à l'aérogare de Montréal recevait en réponse à l'autre bout du fil, un musical "Airport"...

Malgré eux, les jeunes écoliers protestants de Montréal s'américanisent!

Il paraît que de petits Montréalais "s'américanisent"? Mais si ! Ils apprendraient le serment d'allégeance au drapeau américain...

Et la Commission des écoles protestantes de Montréal ? Elle a littéralement essuyé le feu des protestations de parents qui se sont tout bonnement indignés.

Le serment est inscrit, il semble, dans les pages d'un livre intitulé "The Think and Do Book" utilisé dans les classes de quatrième année de certaines institutions de la Commission des écoles protestantes de la région métropolitaine.

"A ma plus grande indignation, a déclaré une mère de famille, j'ai appris que ma fille de neuf ans avait appris par

Voir ECOLIERS en page 14

Jeune couple à demi-décapité

Meurtre et suicide à L'Abord-à-Plouffe

Un homme marié, âgé de 22 ans a pris hier matin un moyen radical pour mettre fin à ses querelles de ménage.

Il a tué sa femme d'un coup de feu et s'est ensuite donné la mort.

Le sergent Constant Laurin, de la police de l'Abord-à-Plouffe, a constaté la terrible tragédie, vers 7 h. 30 hier matin, après avoir été appelé sur les lieux par un voisin, M. Laurent Bastien, qui venait d'entendre deux coups de feu provenant du logis de M. et Mme Yvan Giroux, âgés de 22 et de 17 ans, domiciliés au no 241, 69e avenue, app. 5, L'Abord-à-Plouffe.

Le sergent Laurin a précisé que selon ses constatations, le mari a tiré sur sa femme avec un fusil de calibre .12. La décharge de plombs a sectionné la tête de la victime.

Puis le meurtrier a placé le canon de l'arme dans sa bouche et a pressé une seconde fois la détente. Les plombs ont également sectionné la tête du suicidé.

Le couple Giroux avait deux enfants : un garçon de 2½ ans, Michel, trouvé dans l'appartement auprès du corps de son père et tentant apparemment de le tirer de ce qu'il croyait être un sommeil profond.

Un second enfant, une fillette de 14 mois, n'était pas dans le logement du sous-sol au moment de la tragédie. Des voisins ont dit qu'elle était chez des parents.

La police avait fréquemment été appelée chez les Giroux pour des querelles de ménage, a continué le sergent Laurin.

L'homme était apprenti débosseur dans un garage local. Sur la table de la cuisine, la police a trouvé une bouteille de bière vide.

Une auto heurte un arbre et roule dans un ravin : deux morts

SOREL. (DNC) — Un accident a causé la mort de deux personnes, hier, sur le chemin des Iles, à Ste-Anne-de-Sorel, alors que leur automobile a violemment heurté un arbre.

Les victimes sont MM. René Lavallée, 35 ans, 225 Royal, Sorel, et Louis-Philippe Joyal, 32 ans, 685 Charles-Lussier, Boucherville.

L'accident est survenu vers 6 h. 30 à environ un mille du restaurant "Chez Corona Beauchemin" que les deux infortunés compagnons venaient de quitter. Selon les officiers de la Sûreté provinciale, du bureau de Sorel, le chauffeur de l'automobile, M. Lavallée, aurait perdu la maîtrise de son volant dans une courbe. L'auto s'est écrasée sur un arbre pour ensuite rouler dans un ravin. M. Joyal, marié et père de trois enfants est mort sur-le-coup, alors que son compagnon, également marié et père d'un enfant, est mort à son arrivée à l'Hôtel-Dieu de Sorel. C'est un chauffeur d'autobus de cette ville, M. Roger Lemoyne, qui est arrivé le premier sur les lieux de l'accident. Il a immédiatement appelé l'ambulance et alerté la Sûreté provinciale.

Les deux victimes travaillaient pour Marine Industries, à Sorel, en qualité d'ingénieurs marins.

Le vol de banque de Roxton Pond

Deux suspects, dont un évadé de la prison de Granby, sont capturés dans la métropole

Deux individus, dont l'un s'évadait dernièrement de la prison provinciale à Granby, ont été arrêtés à Montréal hier, pour être interrogés au sujet d'un vol de banque commis mardi dernier à Roxton Pond. Les deux suspects ont été arrêtés dans une maison de chambres de la rue St-Denis au cours d'une inspection de routine que faisaient les détectives de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale. Ils seront détenus à Montréal jusqu'à ce qu'ils comparaissent en cour, à Sweetsburg, Qué., au cours de la semaine prochaine.

L'un d'eux avait été arrêté mardi dernier à Granby alors qu'il voyageait à bord d'un autobus. Peu de temps après qu'il fut incarcéré, on a trouvé dans l'autobus une valise qui contenait deux révolvers, des masques et de l'argent. Mais l'individu trouva le moyen de s'évader de la prison en se glissant sous les barreaux de sa cellule, et en prenant la fuite dans une auto volée.

Selon la police, une voiture répondant à la description de celle qui avait été volée, avait suivi le même autobus et son conducteur avait été interrogé par un inconnu qui lui avait demandé des nouvelles de sa valise...

La valise, comme on s'en doute, était en lieu sûr, à la Sûreté de Montréal.

Les deux individus devront subir un interrogatoire en marge du vol commis à la Banque Canadienne Nationale de Roxton Pond. Après s'être emparés de la somme de $1,200 les deux bandits avaient pris la fuite dans une autre auto qui entra en collision avec un taxi et un autre véhicule. Les bandits avaient toutefois pris le temps de dérober la somme de $135 au chauffeur de taxi, en plus de son taxi dans lequel ils avaient pris la fuite.

La police de Québec a procédé, mercredi soir, à l'arrestation de deux individus, que l'on soupçonne d'avoir participé à un vol de $27,000 dans une bijouterie d'Alma ainsi qu'à un vol à main armée commis à St-Sylvestre, à 30 milles au sud de Québec.

Un vieillard et une jeune fille

Blessés grièvement en sautant du 4e étage d'un hôtel en flammes

WATERLOO. — Un vieillard, M. Hughes Fuller, de Waterloo, et une jeune fille, Mlle Pierrette Gaudreault, de Scotstown, ont été grièvement blessés, hier soir en sautant du quatrième étage de l'hôtel Canada, à Waterloo, alors que l'édifice était la proie des flammes.

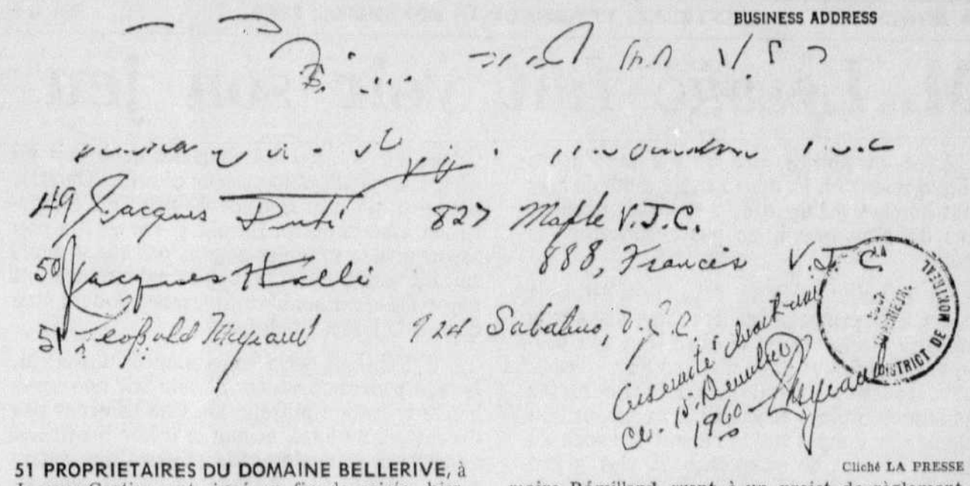
L'incendie a débuté vers 10 h. 35 dans une chambre du troisième étage, pour se communiquer rapidement à l'étage supérieur. Les pompiers de Waterloo, une vingtaine environ, ont dû demander l'aide des pompiers de Granby, qui ont dépêché quelque dix hommes sur les lieux.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital St-Joseph de Granby, et l'on croit que leur état est assez grave. Ils auraient subi de multiples fractures.

Il a fallu près de quatre heures pour maîtriser l'élément destructeur dont on ignore encore l'origine. Les dommages causés par l'eau et la fumée sont considérables.

L'hôtel Canada est une construction de briques à quatre étages. Il est situé à Waterloo, à quelque 50 milles de Montréal.

DOMAINE BELLERIVE ASSOCIATION
CITY OF JACQUES CARTIER
QUEBEC
INCORPORATED 1959



Cliché LA PRESSE

Ville Jacques-Cartier : assemblée sur un règlement d'emprunt

Pour "recevoir" les électeurs, un BLOCUS de fiers-à-bras...

par **Robert MILLET**

Plus de 60 citoyens de Jacques-Cartier ont été empêchés par une troupe de fiers-à-bras de se rendre, hier soir, jusqu'à la salle du conseil municipal où le maire, le secrétaire-trésorier et autres édiles ou fonctionnaires "attendaient" les électeurs, comme le veut la loi, qui voudraient des renseignements ou voudraient s'opposer à un projet de règlement par lequel la cité entend emprunter la somme de $1,630,000 pour faire certains travaux publics.

La troupe de "voyous" — le mot est du chef de police, M. Edouard Lefebvre, qui dit les connaître depuis longtemps — troupe aussi nombreuse, peut-être, que le groupe de citoyens, bloquait l'escalier du haut en bas et repoussait quiconque voulait se rendre à la salle du conseil. Parce que, disaient-ils, la salle était "pleine à craquer", ce que le chef de police a contredit après s'être rendu lui-même jusqu'à la table du conseil. Il est le seul à avoir pu réaliser cet "exploit" entre sept heures et neuf, laps de temps prévu pour recevoir les citoyens. Même les policiers en uniforme n'ont pu se rendre aussi loin ! Non plus que l'échevin Jean-Paul Tousignant, qui forme à lui seul l'opposition officielle au maire J.-Aldéo Rémillard.

Le projet et...

Ce dernier a fait adopter en première et deuxième lecture, lors d'une assemblée du conseil tenue le 6 décembre, un projet de règlement (numéro 258) permettant à la municipalité d'emprunter la somme de $1,630,000 en émettant des obligations. Cet argent doit servir à l'installation d'égouts, à des

Voir BLOCUS en page 41

La faillite de la Zénith

Les assurés doivent vérifier s'ils ont été réassurés ailleurs

par **Laurent LAUZIER**

Les détenteurs de polices d'assurance dans la Zénith, compagnie qui a été mise en faillite au début de la semaine, ne sont actuellement aucunement protégés s'ils n'ont pas été immédiatement réassurés ailleurs dans d'autres sociétés.

Il est par conséquent de la plus haute importance que tous les détenteurs de polices vérifient auprès de leurs courtiers si leurs assurances ont été placées ailleurs et à quelles conditions.

Cette précaution s'impose d'une façon particulière pour les détenteurs de polices d'assurance-automobile, surtout dans l'état actuel des routes où les possibilités d'accidents sont plus nombreuses. Nous avons appris que certains propriétaires d'automobiles ne se servent plus de leur véhicule précisément parce qu'ils ne sont plus assurés et qu'ils ne veulent pas prendre de risques trop considérables.

Pratique suivie

Les courtiers d'assurance en général se préoccupent de fournir à leur clientèle de nouvelles assurances si les sociétés où ils ont placé leurs risques sont prises en défaut. Ils le font à leur frais pour la partie de l'assurance qui reste encore à courir. Dans le contexte normal du commerce des assurances, cette pratique semble logique car c'est précisément le courtier qui fait le choix des entreprises avec lesquelles il maintient des relations d'affaires. Rarement, en effet, l'assuré laisse voir de préférence pour une entreprise ou une autre. Au contraire, la plupart des détenteurs de polices seraient bien embarrassés de préciser quelle société en a fait l'émission.

Dans le cas de la Zénith,

Voir ZENITH en page 41

faits divers

Embardée funeste

ST-MALACHIE. (PC) — Un homme d'environ 45 ans, M. Paul-Eugène Deblois, de Ste-Claire, comté de Dorchester, à 30 milles au sud-est de Québec, a perdu la vie hier soir quand son automobile a quitté la route, dérapant sur une distance de 300 pieds.

Hold-up à Varennes

Deux bandits armés et masqués ont perpétré un vol à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, hier, à Varennes, et se sont enfuis avec la somme de $1,600.

Une heure après le vol, la police de Longueuil procédait à l'arrestation d'un suspect. Il a été trouvé en possession de $700. Aucune accusation n'a encore été portée contre lui et son identité n'a pas été divulguée.

Dans une pharmacie

Un homme armé s'est présenté hier après-midi vers 5 h. 20, à la succursale 9 de la pharmacie Fontaine, du 4690 ouest, rue Notre-Dame et a forcé le commis à lui remettre la somme de $300 que contenait le tiroir-caisse.

Le bandit a aussitôt pris la fuite dans une direction inconnue. L'escouade des vols à main armée fait enquête.

Le cadeau idéal
Gateau aux fruits RBI pour les fêtes
Riche, délicieux, contenant noix et fruits de choix, fait selon une vieille recette anglaise.
Bel empaquetage des fêtes
Plusieurs formats au choix
$2.19 à $3.49
En vente à la pâtisserie Richstone RBI de votre voisinage
ATTENTION, HOMMES D'AFFAIRES : Pour vos commandes spéciales, prière de signaler VI. 4-6371, service des commandes des fêtes.
Richstone RBI Bakeries Inc.

LES PIANOS LANGELIER
sont dans les meilleurs foyers
En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE. TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT.
J. Donat Langelier Cie Ltée
506 est, rue Ste-Catherine MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.
entre St-Denis et St-Hubert — Tél.: VI. 5-8111
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL Duquet & Duquette — Propos
Le plus grand Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
Choix abondant Pour les Fêtes !
Vous trouverez à nos 4 magasins mille et un menus articles et cadeaux de tous genres tels que :
• ETABLES • CADEAUX
• PERSONNAGES • CARTES DE SOUHAITS
• ANIMAUX • PAPIER DE FANTAISIE
• DECORATIONS DES FETES
PRIX VARIES
LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487 — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261 — 800, rue Mont-Royal est LA. 4-3081
851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

Grand assortiment de PANIERS CADEAUX EPICURE
FRUITS et FRIANDISES OU ASSORTIMENT DE FROMAGES OU ENCORE AUX NOIX POUR LES FETES
CHOCOLATS DE FANTAISIE FRUITS GLACES
Donnez des Certificats-cadeaux Dionne aux Fêtes, c'est très approprié.
Dénominations de $5.00 à $25.00
DINDES FRAICHES TUEES
FAISANS — CANARDS — PIGEONNEAUX ROYAL
CUISSES DE GRENOUILLES — PETONCLES
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine — Tél.: VI. 9-2341

Olds '60
démonstrateurs A PRIX TRES SPECIAL
Modèles "88" et "98"
SUPER "88" CONVERTIBLE SEDAN HARDTOP 2 PORTES HARDTOP 4 PORTES
"88" SEDAN HARDTOP 2 PORTES HARDTOP 4 PORTES
"98" CONVERTIBLE HARDTOP 4 PORTES
TOUS VENDUS AVEC LA MEME GARANTIE QU'UNE AUTO NEUVE.
★ Très peu de millage.
★ N'ont été conduits que par notre personnel des ventes ou membres de notre exécutif.
LA PLUS HAUTE ALLOCATION D'ECHANGE VOUS SERA DONNEE POUR VOTRE AUTO ACTUELLE.
Venez voir ce que nous vous offrons
Votre dépositaire exclusif "OLDSMOBILE" et "ENVOY"
Jarry Automobile Limitée
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 16 DECEMBRE 1960** — **No 54**

M. Lesage fait voir son jeu

Avec un sourire qu'il voulait sans doute mi-figue mi-raisin, M. Jean Lesage a admis hier qu'un homme politique doit être très prudent avant de s'engager à ne pas augmenter les impôts.

Le premier ministre faisait évidemment allusion à la promesse qu'il a faite durant sa campagne électorale de réaliser tout son programme sans avoir besoin d'exiger de nouveaux impôts. Il aurait sans doute pu s'éviter l'embarras dans lequel le place aujourd'hui sa proposition d'augmenter l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales et de soumettre un plus grand nombre de contribuables à l'impôt sur le revenu des particuliers en abaissant le montant des exemptions de base.

Il lui aurait suffi pour cela, comme le font d'autres provinces, d'exiger une prime des bénéficiaires de l'assurance-hospitalisation. Mais il a jugé préférable de ne pas exiger cette prime — ce à quoi il s'était d'ailleurs engagé vers la fin de sa campagne — pour que les petits salariés — sans parler des chômeurs — ne soient pas écrasés et que le fardeau de cette mesure sociale soit supporté par l'ensemble de ceux qui sont plus en mesure de contribuer à son financement: ceux que leurs moyens soumettent à l'impôt sur le revenu.

La formule est, en principe, équitable. Mais elle est la négation d'une promesse électorale. Et l'opposition n'a pas raté l'occasion de le rappeler à M. Lesage. Celui-ci espère toutefois s'en sortir. D'abord parce que, malgré cette aggravation d'impôt, les contribuables québecois ne seront pas plus mal nantis que ceux de l'Ontario, province qui sert souvent de point de comparaison avec la nôtre. Ensuite parce qu'il a bon espoir qu'à la suite des négociatons qui se poursuivent avec Ottawa, le supplément que devront payer les contribuables du Québec pourra être déduit de l'impôt fédéral.

S'il obtient cette concession d'Ottawa, M. Lesage pourra se vanter d'avoir fait une assez habile opération puisque nous ne paierons pas davantage, au total, et que le trésor provincial s'enrichira de quelque $25 millions qui, autrement, seraient allés à Ottawa. Ces $25 millions, se dit-il, les contribuables québecois les auraient payés de toute façon à la caisse fédérale tandis que, grâce à sa formule, c'est le gouvernement provincial qui les percevra.

Cela est bien beau. A condition que les choses s'arrangent comme le souhaite M. Lesage. Sinon, on ne manquera pas de lui reprocher de ne pas avoir respecté l'une des plus formelles de ses promesses électorales.

On ne peut l'en accuser tout de suite. Tout dépendra de l'issue de la partie de poker qu'il a engagée avec MM. Diefenbaker et Fleming. Et maintenant qu'il a fait voir son jeu, ceux-ci, comme on dit aux cartes, peuvent le voir venir. S'ils allaient lui faire la partie dure ? Car, pour gagner aux cartes, il ne suffit pas toujours d'avoir les plus fortes dans sa main. Il faut les abattre au bon moment. Et c'est toujours risqué de faire voir son jeu trop tôt.



—Et d'où vient celle-là?

Depuis quand le client a-t-il tort?

L'inauguration de l'aérogare de Montréal s'est déroulée sans incident. Cérémonial habituel, discours classique, public officiel, décorum de bon ton, bref, une inauguration réussie et sans histoire. Mais le climat "moral" n'était pas au beau fixe et sur certaines figures se lisait l'inquiétude en traits plombés. Si un incident éclatait à propos du bilinguisme ? disait-on.

Or, l'incident existant à l'état chronique, il convient d'y revenir. Sa Majesté la langue française a droit à beaucoup plus et beaucoup mieux que des égards. Notre langue est constamment battue en brèche par notre indifférence d'abord — pourquoi ne pas accuser notre propres fautes — et ensuite par le peu de souci qu'on en fait dans les milieux anglo-saxons. Pas tous, notons-le. Par ailleurs, on observe de l'irritation chaque fois que la collectivité canadienne-française exige pour notre langue les droits qui sont les siens. Nous écrivons droits et non simplement égards ou attention sympathique.

Il nous sera toujours plus difficile qu'à d'autres de maintenir des positions gagnées de haute lutte depuis 1760. Que des événements surgissent en 1960 qui nous révèlent que le combat se poursuit toujours, rien d'étonnant à cela puisque personne ne se leurre sachant trop bien qu'il en sera toujours ainsi. Le Canadien français n'est pas autre chose qu'un défenseur. Ce rôle-là, il l'a choisi depuis toujours : il est la raison première de sa présence en Amérique du Nord. Impossible de modifier quoi que ce soit à cet état de chose et, si d'aventure on y parvenait, il ne resterait plus qu'à jeter au panier tous les livres d'histoire de la nation canadienne.

Nous sommes irritants et embêtants avec nos récriminations. Que les "irrités" en prennent leur parti, rien ne nous incitera à choisir une autre stratégie. Quant à abandonner la lutte, qu'on n'y compte point : nous n'avons aucun goût pour le suicide. Individuel ou collectif.

L'incident du bilinguisme à l'aérogare de Montréal est une nouvelle goutte dans un verre qui un jour sera plein à déborder. Notre intention n'est pas de le renverser de façon spectaculaire, ni d'éclabousser qui que ce soit. Mais les petites gouttes s'ajoutent aux petites gouttes et chacune d'elles compte.

Après tout que demandons-nous ? Rien de très compliqué, il nous semble : le respect du fait français. Il ne porte ombrage à personne, il est un enrichissement de la communauté canadienne, et la langue française est un rideau d'oc et d'oil dressé par nous devant le slang américain qui est en train de pourir la langue de Shakespeare et celle de Racine par la même occasion. Ce rideau, tout fragile qu'il soit, tout battu qu'il puisse être par les tempêtes, nous refusons qu'il soit sali, déchiré, abattu. Il tient à notre honneur de le conserver propre et dressé dans toute sa dimension. Jusqu'à nos amis ontariens qui n'ont plus honte maintenant d'affirmer que la langue française constitue l'élément le plus caractéristique de la nationalité canadienne, si tant il est vrai qu'on désire que celle-ci soit autre chose qu'un minable reflet de la culture américaine.

Pour revenir à l'aérogare, les concessionnaires qui ont fait peu de cas de la langue française — certains, notamment à la restauration, méritent nos félicitations pour lui avoir fait une place d'honneur — ont ignoré la loi fondamentale du commerce, à savoir que le client a toujours raison. Qu'il parle anglais, qu'il s'exprime en français, le client paie la note avec une monnaie bilingue. Or, ces messieurs du commerce, qui ont un si profond respect pour le dollar, pourraient manifester un respect égal à l'endroit de ceux qui alimentent leur caisse.

Ce n'est pas bien malin, mais il n'est pas pire sourds que ceux qui ne veulent pas entendre... le français.

Roger CHAMPOUX

Encore un an et demi d'attente

Il parait que la chose peut être considérée comme certaine désormais. Le pont Champlain sera terminé et disponible pour la circulation automobile durant l'été de 1962 ou au plus tard à l'automne. On en a reçu l'assurance du ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer. Les travaux sont assez bien engagés maintenant pour prévoir qu'ils seront entièrement finis dans un an et demi.

Ce ne sera pas trop tôt. Montréal a eu la promesse de ce nouveau pont dès 1955, il y a cinq ans. Mais la mise en chantier a été retardée jusqu'en 1959. Au début de l'an dernier on estimait qu'il pourrait être ouvert aux voitures à la fin de 1961 ou pendant les premiers mois de l'année suivante. La date a été fixée par la suite au printemps de 1962. Elle est maintenant reportée à l'été ou à l'automne. Il faudrait que cette fois-ci ce soit chose sûre.

Car pendant que s'allongent les délais les embarras de la circulation se multiplient pour les automobilistes qui ont à se servir des deux ponts reliant Montréal à la rive sud. Aux heures de pointe surtout, durant la semaine, et le dimanche la densité de la circulation y devient telle que le moindre incident, une voiture en panne et surtout un accrochage, ralentit considérablement la marche des autos ou la paralyse même entièrement. Il ne faut pas oublier non plus que le nombre des automobiles s'accroit constamment.

La date donnée cette semaine pour l'ouverture du nouveau pont doit être tenue pour un objectif impérieux. On devra en particulier s'attacher à éviter les retards causés par la modification des plans adoptés en 1959. Il est question par exemple de changer les approches prévues tout d'abord. Cela doit être fait le plus rapidement possible. En se mettant à l'oeuvre tout de suite, on aura assez de temps, d'ici l'été de 1962, pour effectuer les travaux nécessaires. Mais il y aura d'autres délais, inexcusables, si l'on se perd en consultations et en atermoiements.

Marius GIRARD

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Le français à l'aérogare

Honorable Ministre
des Transports,
Ottawa,
Ontario.

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à ma lettre d'hier, relativement à l'inauguration officielle de l'aérogare de Dorval qui doit avoir lieu après-demain, le 15 décembre, je constate que la question du français soulève de nombreuses polémiques.

J'ai pris connaissance naturellement de l'article paru dans "La Presse" de samedi dernier et j'ai lu aussi avec un vif intérêt le relevé très objectif de la Chambre de Commerce de Montréal.

Aujourd'hui, un concessionnaire de l'aérogare m'a fait part d'une remarque confidentielle : il appert que, afin de sauvegarder le côté esthétique (parce que, m'a-t-il dit, il s'agit d'un très bel édifice — ou selon son expression "an edifice of beauty") il ne faudrait pas qu'il y ait trop d'enseignes, ou que ces enseignes soient surchargées par la répétition des différentes langues. Il serait question aussi qu'après l'inauguration officielle, les concessionnaires aient la permission de changer leurs enseignes et d'y ajouter le français.

Ces commentaires qui proviennent d'un concessionnaire semblent assez importants pour que je vous en fasse part. Il sera naturellement impossible de changer les enseignes avant l'inauguration, mais peut-être qu'à l'inauguration officielle des excuses pourraient être faites lors des discours, au sujet de cette lacune fort regrettable mais qui sera évidemment corrigée très prochainement.

Je ne serai moi-même pas à l'aérogare pour faire le relevé du manque plus ou moins évident du français, car je n'ai pas reçu d'invitation pour assister à l'inauguration. En effet, je vous ai dit dans ma lettre d'hier que l'on constate un peu partout qu'il y avait eu très peu d'invitations envoyées aux Canadiens français.

Encore une fois, je me permets d'ajouter mes félicitations en plus de celles que j'ai publiées dans les journaux relativement à la nouvelle aérogare de Dorval, tout en regrettant évidemment la lacune apparente du français.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Voyages Hone Tours Corp.
par **François Hone,**
Président.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusent des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Service gratuit

Monsieur le Rédacteur,

J'ai proposé d'installer un "Service Gratuit" d'autobus de par la ville de Montréal, au lieu d'investir et d'endetter la ville pour $250,000,000. Monsieur José Ledoux, du poste CKVL a suggéré d'instituer aux heures de "pointe", de 7 à 9 heures le matin et de 4 à 6 heures le soir, un service gratuit d'autobus pour les deux rues seulement où passerait le métro (Ste-Catherine et St-Denis).

Ce qui rendrait le transport à ces heures plus efficace, plus rapide, par suite de l'élimination de la perception des billets, l'entrée par les deux portes, de la correspondance, etc... automatiquement les gens qui doivent descendre et changer d'autobus pour une autre direction n'auraient qu'à payer leur billet de transport dans ce deuxième autobus, où la circulation et le nombre des gens auront diminué.

Car il ne faut pas oublier que dans toutes les promesses électorales c'est encore et toujours l'électeur qui doit payer la note.

Yvan Sarrazin

Clôturons

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu, de mes yeux vu, la clôture qui sépare Montréal de Ville Mont-Royal. La Presse, si j'ai bonne souvenance, en a déjà publié la photo.

La plupart des résidents de cette municipalité viennent à Montréal gagner leur salaire... l'argent n'a pas d'odeur ni de nationalité !

Sitôt leur portefeuille bien garni, ils retournent dans leur forteresse.

Pensez donc, les Montréalais, ces pelés, ces galeux, ne sont pas de leur classe sociale ! On a tout juste besoin de leurs rues, de leurs autobus, de leur eau, de leurs théâtres... et de leur argent. Je suggère au conservateur du Château de Ramesay, de prendre une photo, en gros plan, de cette fameuse clôture, et de l'installer au musée. Nos arrière-petits-enfants verront à leur tour qu'en 1960 le snobisme et l'étroitesse d'esprit d'un conseil municipal ont permis l'érection de cette barricade, comme au temps des Iroquois.

Monsieur le maire Jean Drapeau devrait leur rendre la monnaie de leur pièce... en **clôturant** toutes les sorties de Ville Mont-Royal.

Ils seraient pris comme dans une souricière ! ! !

Madame Alcide Lalonde

Soeurs ennemies

Monsieur le Rédacteur,

L'auteur de la lettre intitulée "Agronomes et vétérinaires" (La Presse, samedi le 26 novembre), fait d'une pierre deux coups.

Le journaliste qui a rapporté la nouvelle a oublié de mentionner que les vétérinaires avaient aussi joué un rôle dans le dépistage de la peste porcine. Le docteur Jacques se charge de le lui rappeler. Fort louable aux yeux de sa profession! Le plus gros coup (si coup il y a...) est cependant porté à la "profession soeur". Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'alarmer. Les agronomes ont un champ d'action tellement vaste, qu'ils ne songent pas à rétrécir celui des vétérinaires déjà assez mince. L'intervention du docteur vétérinaire laisse croire que les agronomes en sont responsables.

A ce sujet, je me rappelle les propos qu'un professeur de l'Ecole de Médecine Vétérinaire (un vétérinaire... parce qu'il y a aussi des agronomes professeurs à l'Ecole de Médecine Vétérinaire) tenait un jour à un groupe. Si les agronomes ont un champ d'action tellement vaste, disait-il, c'est à leur honneur et à notre discrédit. Il citait en exemple, le domaine de l'Industrie laitière qui avait échappé à la Médecine Vétérinaire, pour la simple raison qu'elle n'y était pas au moment opportun. Et un malin du groupe d'ajouter : "... le Collège (des Médecins Vétérinaires) a dû être encore à se chicaner !"

Je comprends la rancoeur de monsieur le directeur de l'extension, au moment où plusieurs agronomes viennent d'accéder à de hauts postes au sein du gouvernement de la province de Québec.

Cependant, je comprends moins, ou plutôt je comprends mieux le moment choisi pour intervenir. Il est question que la nouvelle Ecole d'Agronomie soit construite à Saint-Hyacinthe. Craindrait-on l'effacement de l'Ecole de Médecine Vétérinaire? Désormais on assimilerait le nom de Saint-Hyacinthe à Agronomie ou Ecole d'Agriculture. On n'aurait d'ailleurs pas tout à fait tort, parce qu'en somme la Médecine Vétérinaire n'est qu'une spécialité de l'Agriculture... de l'Agronomie !

Un agronome

Enfin, on fait quelque chose

Monsieur le Rédacteur,

Bravo ! au maire de Montréal, Monsieur Drapeau, pour l'idée géniale qu'il a eu d'aller chercher de l'aide, là où il y en a, pour débarrasser la ville de Montréal de ses criminels et autres qui se moquent des lois.

Des félicitations aussi à M. Jean-Louis Gagnon, qui, par ses articles, a probablement été la goutte qui a fait déborder le vase.

Les citoyens peuvent être fiers de leur premier magistrat, un homme qui sait prendre ses responsabilités.

Ceux qui l'ont déjà critiqué devraient réfléchir et se demander combien ils ont perdu depuis quatre ans en se privant d'une telle personnalité.

Lectrice assidue

Gratuité de l'enseignement

Monsieur le Rédacteur,

Nous nous souvenons tous des paroles plus ou moins méritées, mais déplaisantes, prononcées par l'hon. L. Saint-Laurent, à savoir que les Canadiens français n'étaient pas assez mûrs pour recevoir au gouvernement central un nombre d'emplois proportionnel à leur importance numérique. Je crois que M. Lesage sera forcé de les répéter, si notre système d'instruction n'est pas changé.

Il nous faut mettre à profit les résultats obtenus de la transformation formidable des régimes d'instruction dans certains pays d'Europe. C'est avec un ministère de l'Instruction publique que nous y arriverons, sans atteinte à la religion. Prenons l'exemple sur ce qui se fait dans notre corps d'aviation, où les jeunes poursuivent leurs études sans trace de ségrégation ou de quelque distinction que ce soit.

Je suis sûr qu'un jeune qui a reçu une formation religieuse jusqu'à 17 ans connait suffisamment ses devoirs religieux pour orienter son avenir librement. A ce moment-là le gouvernement a la responsabilité de prendre les jeunes sous sa charge pour les diriger vers les universités où ils pourront, gratuitement, perfectionner leur talent et devenir des spécialistes dans tous les domaines. A notre époque il faut prendre les mesures nécessaires, quoi qu'en pensent certains, pour permettre à notre jeunesse canadienne-française de faire face à la concurrence des Canadiens d'autres origines.

Concordia Salus.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Requête

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous transmettons copies de lettres qui ont été envoyées à Québec et au maire Claude Gagné de Laval-des-Rapides.

Le 21 novembre 1960
Hon. René Hamel,
Ministre des Affaires
Municipales,
Honorable ministre,

La population de la province de Québec se réjouit de l'élaboration du magnifique programme d'assainissement des réformes techniques administratives, conçu afin de redonner à la province sa belle fierté démocratique.

L'article '51' de votre programme mentionnait "Assainissement des finances publiques par l'octroi des contrats publics après demandes de soumissions publiques."

Vous avez réalisé ce numéro de votre programme sur le plan provincial.

Malheureusement dans la ville de Laval-des-Rapides, comté de Laval, cet article du programme est rejeté par le Conseil Municipal au grand détriment de la population.

Vous trouverez ci-inclus la requête de plus de 200 propriétaires résidents de Laval-des-Rapides, qui appuient notre demande.

Dans l'espérance d'une réponse favorable, veuillez agréer, Honorable ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Vos tout dévoués,
Marcel Dubé,
Miville Ross,
André Vaillancourt,
échevins.

Le 21 novembre, 1960
M. le maire,
MM. les échevins,
Ville Laval-des-Rapides,

Ci-joint la copie d'une requête de plus de 200 propriétaires résidents de Laval-des-Rapides.

Le contenu de cette requête demande au Conseil de ville de Laval-des-Rapides, de procéder dans le plus bref délai possible à l'assainissement des finances publiques par l'octroi des contrats publics après demandes de soumissions publiques par voie des journaux.

Vous trouverez avec la présente une copie de la lettre adressée à l'honorable René Hamel, ministre des Affaires Municipales, et à M. Noel Lavoie, député du comté de Laval ainsi que les signatures de plus de 200 propriétaires résidents appuyant cette demande.

Vos tout dévoués,
Marcel Dubé,
Miville Ross,
André Vaillancourt,
échevins.

Il fallait aller jusqu'au bout

Monsieur le Rédacteur,

Les auteurs des lettres signées "Père indigné" et "Mère indignée" ont retiré leurs enfants de l'école paroissiale pour les envoyer aux écoles privées, en payant $200. Pourquoi ? Parce que leurs enfants n'avaient pas de professeurs compétents, et encore moins bons éducateurs, et auraient ainsi manqué leur année ? Non, je ne vous approuve pas. Que pensez-vous des autres écoliers qui sont restés en classe et perdront leur année parce que leurs parents n'ont pas le moyen de faire de même ?

Il fallait lutter jusqu'au bout, avec des requêtes signées par les parents des élèves, voir le directeur si rien ne changeait, envoyer des copies à l'inspecteur et aux commissaires des écoles, et même au ministère de l'Instruction publique.

Je crois que le contrôleur des absences n'a pas fait son devoir en ne s'informant pas de la raison du départ de vos enfants. Je crois comme vous que durant les vacances les professeurs devraient suivre des cours pour se perfectionner.

Il faut revendiquer nos droits et combattre jusqu'au bout. Ça prend du courage, de la persévérance et beaucoup de patience. Si tous les parents prenaient conscience de leurs responsabilités, les autorités scolaires se réveilleraient.

Un lutteur

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la press

Au conseil de l'OTAN

NEW YORK — A la veille de la réunion du conseil des ministres de l'OTAN à Paris, le **NEW YORK TIMES** note jeudi dans son éditorial de tête que les deux principales questions inscrites à l'ordre du jour du conseil sont la formation d'une force de frappe nucléaire et la redistribution des charges financières de l'Alliance.

"On peut douter qu'il soit sage en cette période critique de souligner ce (second) point en prévenant nos Alliés de la possibilité d'un retrait d'Europe de troupes américaines. Les Soviets ne manqueront pas cette occasion d'essayer de semer la méfiance dans le camp des Alliés. Il y a des moyens beaucoup moins dangereux d'arrêter l'hémorragie du dollar."

Le grand quotidien newyorkais termine son éditorial en rappelant qu'une troisième proposition émane de la signature de la charte de la nouvelle organisation pour la coopération économique. "Ce nouveau programme offre le meilleur espoir non seulement pour la défense économique du monde libre mais aussi pour une solution permanente du problème du dollar sans que cette défense soit mise en péril."

La rencontre romaine

CITE DU VATICAN — "Cette visite nous semble avoir une grande importance et nous avons confiance qu'elle portera des fruits salutaires que nous ne voulons pas cependant spécifier".

Ainsi s'exprime dans l'organe jésuite **CIVILTA CATTOLICA** le cardinal Augustin Bea, président du secrétariat pour la préparation du concile oecuménique, à propos de l'entrevue récente entre le Pape et l'archevêque de Cantorbéry.

"Cette importance, poursuit le prélat, doit être recherchée surtout dans ce que la visite révèle et symbolise, c'est-à-dire la nouvelle atmosphère existant entre l'anglicanisme et l'Eglise romaine."

Le cardinal reconnait au primat de l'Eglise anglicane le mérite d'avoir su se rendre compte de ce changement d'atmosphère et d'avoir pris l'initiative d'une rencontre avec le Pape, initiative, dit-il, qui fut approuvée par d'autres membres responsables de la communauté anglicane et qui, sauf de rares exceptions, fut favorablement accueillie.

"L'importance de la visite, conclut le cardinal, réside donc dans le fait que l'idée a pu naître, qu'elle a été approuvée par les représentants officiels de l'anglicanisme et de l'opinion publique et qu'elle s'est réalisée dans une atmosphère d'intérêt croissant. Ce sont là des choses qui étaient inconcevables il y a quelques dizaines d'années et qui prouvent un changement d'atmosphère notable. Nous osons croire que l'atmosphère aura été encore améliorée par le déroulement de la visite. C'est là le fait essentiel."

Le cardinal avait auparavant rappelé les principes théologiques qui doivent présider au contact entre les catholiques et les membres d'autres confessions et qui se résument dans le devoir de protéger l'intégrité du dogme, de faire preuve de charité envers les frères séparés, d'éviter toute attitude équivoque et de s'imposer une judicieuse réserve.

Surprise dans les capitales

BEYROUTH — Toutes les capitales du Moyen-Orient manifestent la même surprise à la suite de l'annonce du coup d'Etat en Ethiopie, et cela d'autant plus qu'aucun signe précurseur d'une possible crise n'avait été décelé.



Le prince ASFA WASSAN

Les observateurs se demandent si le prince héritier n'a pas pris la tête d'une simple révolution de palais lui permettant de se débarrasser de l'autorité de son père. Le prince était pratiquement écarté du pouvoir. A-t-il cru que cette rélégation à des fonctions purement officielles était un prélude à une disgrâce plus complète ? La question de la succession au trône a toujours été très compliquée en Ethiopie et la légitimité de l'empereur lui-même avait été contestée, en particulier par les éléments musulmans du pays.

Selon des informations parvenues du Caire, on insisterait dans la capitale de la République arabe unie sur l'importance du soutien que donnent au prince Asfa Wossen "les milliers de jeunes diplômés formés à l'étranger". On y fait également état "des rancunes de certains éléments de formation moderne contre le régime de féodalité maintenu par l'empereur dans le pays".

A Beyrouth, on met plutôt l'accent sur les récentes évolutions de la politique éthiopienne et sur le fait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'étaient désolidarisés de l'empereur Haïlé Sélassié en ce qui concerne la question de la Somalie.

On souligne en outre parmi les observateurs que l'attitude de l'Eglise éthiopienne, qui aura une grande importance sur l'évolution de la situation, n'est pas encore connue. **(signé Pierre SOLAN)**

"L'heure de la vérité"

PARIS — "L'heure de la vérité", ce titre de l'éditorial du **MONDE,** résume en quelques mots l'opinion exprimée par les journaux du soir à la suite des incidents sanglants qui se sont produits à Alger.

"Ce dimanche sanglant, écrit encore **LE MONDE,** a marqué l'heure de la vérité, la fin des mensonges et des illusions. Les extrémistes des deux camps sont entrés en action pour rendre impossible la solution de conciliation préconisée par le général de Gaulle, dont les chances avaient paru ces jours derniers à l'étranger remonter en flèche.

LE MONDE cite ensuite brièvenant les opinions de plusieurs journaux étrangers et il conclut : "Chacun paraît penser que le dénouement approche. Mais personne n'ose dire ce qu'il sera ni de quel prix l'Algérie, la France et le monde devront le payer".

De son côté **FRANCE-SOIR** écrit notamment : "Des hommes qui pourront bientôt exprimer leur volonté par des bulletins de vote ont, depuis trois jours, déchaîné de nouvelles émeutes dans les grandes villes d'Algérie à l'occasion du voyage du général de Gaulle. Comme s'ils craignaient le verdict des prochains scrutins et voulaient — prenant leur revanche de janvier dernier — renverser le pouvoir pour empêcher le vote du 8 janvier. Jamais comme aujourd'hui, conclut **FRANCE-SOIR,** la nécessité d'une paix rapide et juste et d'un règlement fraternel et urgent du conflit, n'est apparue avec plus d'évidence. Le général de Gaulle, pour arriver à ce but, est peut-être moins solitaire, en Algérie même, que les Ultras européens ou FLN s'efforcent de le faire paraitre".

L'éditorialiste de **LA CROIX** tire, lui "les leçons du drame" et il écrit : "Les Musulmans pour la première fois manifestaient en masse pour une Algérie indépendante. Le flot n'a pu être contenu que par les armes au prix que l'on sait et que nous déplorons... S'il faut condamner ces agissements de masses à l'instigation du FLN, comment ne pas regretter le mauvais exemple qui a été donné par les partisans extrémistes de l'Algérie française, et l'aveuglement dont ils font preuve aux dépens de l'intérêt national ?" Les Algériens sont devenus majeurs, des journées comme celle de vendredi l'auront prouvé à ceux qui voulaient encore en douter. Comment ne pas comprendre qu'il est impossible désormais de décider du sort de l'Algérie sans les Algériens?

Enfin, **PARIS-PRESSE** écrit notamment : "Les pavés de l'ours des petits jeunes gens "Européens" ont définitivement enterré "l'Algérie française",

SERVICE FRANCE-PRESSE

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

La feuille d'érable

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps on peut lire dans les divers journaux canadiens, des remarques au sujet de l'avantage de porter une "feuille d'érable" sur son gilet lorsqu'on voyage à l'extérieur du Canada.

Si d'autres déclarations dans ce sens peuvent être utiles, je me fais un plaisir d'ajouter la mienne.

Durant mes nombreux voyages à travers l'Europe, le Mexique et autres pays du monde, j'ai constaté avec joie que lorsque nous avons une feuille d'érable bien en vue sur notre gilet, surtout avec le mot "Canada", cela semble nous ouvrir les portes toutes grandes et nous assurer un accueil des plus sympathiques de la part des gens des pays visités.

Cela nous rend fiers d'être citoyens canadiens.

De plus, à plusieurs occasions, j'ai vu le maître d'hôtel mettre un petit drapeau "Red Ensign" sur ma table dans la salle à diner. A Imatra, en Finlande, on a même poussé la courtoisie jusqu'à placer un "grand drapeau "Red Ensign" sur le devant de l'hôtel.

Il est cependant malheureux que nous, Canadiens, n'ayons pas un drapeau canadien distinctif . . . cela m'aurait doublement fait plaisir . . . Peut-être que l'un de ces jours ?...

R. J. Zanettin

Allégorie

Monsieur le Rédacteur,

Un matin, c'était un mercredi "le 22 juin 1960", l'Union Nationale, appuyée au balcon de la fenêtre de Monsieur J. D. Bégin, réfléchissait pendant que ses regards embrassaient les magnifiques paysages environnants, sur lesquels le soleil versait des torrents de lumière, car la matinée était merveilleusement belle et sereine. Pas un nuage ne venait ombrer la limpidité de la vaste coupole "bleu-turquoise" qui s'étendait au-dessus de la terre, et allait se fondre à l'horizon derrière les coteaux boisés.

Néanmoins, elle était inquiète, tourmentée, car dans chacun de ses mouvements il y avait comme des cris d'angoisse, elle se disait que tous ces hommes et ces femmes, qui un temps l'avaient adulée, encensée, qui se seraient agenouillés devant-elle, maintenant doutaient de l'éducation qu'elle leur avait fait subir, en les préparant aux épreuves de la vie, en les familiarisant avec les principes de l'honnêté, en leur inspirant l'amour du bien, l'horreur du mal. Elle sentait que le terrain manquait sous ses pieds, qu'à chaque heure qui s'écoulait, elle s'enfonçait plus avant dans le bourbier, elle était au fond d'une impasse, ou comme enfermée entre quatre murs sans issue. Elle ressemblait au malheureux qui s'est mis la corde au cou, et qui à chaque mouvement qu'il fait sent se serrer davantage le noeud qui va l'étrangler.

Impossible de lutter encore, elle ne pouvait que constater l'impuissance des derniers efforts qu'elle avait déployés, elle avait beau se débattre, hurler comme un loup dans un piège, il fallait qu'elle roulât au fond de l'abime ouvert sous ses pieds, et qu'elle avait creusé elle-même. Maintenant que l'oeuvre commencée est achevée, il faut accepter le châtiment, il faut se faire un coeur de bronze et se rendre inaccessible à la pitié, car si l'on s'apitoyait sur les innocents qui peuvent être frappés du même coup que les coupables, on ne pourrait jamais connaître toute la vérité. Des histoires dramatiques, dans la vie réelle des humains, ça se voit tous les jours, la nature elle-même le confirme. Un examen général sur la conduite du passé est nécessaire pour prévenir les erreurs du présent tout en vitaminant les consciences mal nourries.

J. E. LaMothe
Arundel, Québec

Fausse confusion

Monsieur le Rédacteur,

On se plaint de la confusion qui entoure le projet de la formation de l'Université Ste-Marie. Il serait bon de nous arrêter et de chercher d'où vient une telle confusion.

La confusion est un défaut d'ordre et de clarté. Or un défaut d'ordre et de clarté ne peut pas être impliqué à un fait évident et incontestable.

Mais alors d'où peut donc venir une telle confusion chez des esprits qui prétendent être clairvoyants? Ce ne peut être que dans le refus de constater ce qui est incontestable. Et cela est particulièrement grave dans un domaine où l'avenir entier d'un peuple est engagé.

Ce qui est incontestable c'est la nécessité de former une nouvelle université française à Montréal, l'Université St-Marie.

La Compagnie de Jésus demande que lui soit reconnu par la loi le droit de poursuivre la marche ascendante de ses institutions.

En cela elle ne fait que marcher dans le sens des voeux de l'UNESCO : "Il semble indispensable qu'une grande liberté d'initiative se manifeste dans la direction et l'orientation des établissements d'enseignement, depuis le premier degré jusqu'à l'université."

Comment justifier ce projet?

Il est incontestable que les besoins démographiques futurs nécessitent la formation d'une nouvelle université à Montréal. Le Conseil des Arts déclare qu'en 1970 il faudra doubler l'actif des Univversités. M. Sheffield, directeur des recherches à la fondation des Universités Canadiennes, déclarait que la population globale des étudiants au Canada passerait de 1960 à 1970, de 200,000 à 229,000, et il prévoyait de 1959 à 1960, un accroissement de 6.8% de la population universitaire, alors que le Financial Post calculait pour cette même période, un accroissement de 14%. La Société "Economic Research Corporation Limited" vient de publier un rapport suivant lequel elle prévoit pour 1985 un accroissement de la population québécoise, de 4,995,000 à 9,500,000.

Et que dire des objections ?

Il ne faut pas attendre que l'Université soit saturée avant de penser à la formation de nouvelles universités.

Ceux qui s'opposent à la formation d'une nouvelle université cléricale doivent se rendre compte que l'Université dite cléricale de Montréal est en fait une université laïque, et qu'il leur appartient par conséquent de prendre conscience de leurs responsabilités pour la diriger comme elle le leur permet.

Et quant à la commission d'enquête, il a été assez démontré et au point de vue démographique et au point de vue culturel, que la solution apportée par la formation d'une nouvelle université était mûre et qu'elle correspond aux faits. Qu'on se rapporte aux études du problème de la culture qui foisonnent dans la province de Québec, sans parler du rapport de la Commission Tremblay, et aux rapports démographiques du Conseil des Arts, de M. Sheffield, du Financial Post, de la Société "Economic Research Corporation Limited", pour ne citer que quelques noms.

Mais d'où peut donc venir qu'on persiste dans la confusion et comment peut-on se refuser à constater ce qui est incontestable, c'est-à-dire la nature, la nécessité et la justification du projet des Jésuites?

Encore une fois il faut bien préciser qu'on peut critiquer un fait, mais on ne peut pas le contester.

Ce qui sème la confusion vient-il du fait qu'on se sente lésé dans ses droits? Est-ce la crainte de perdre le droit à la direction (sinon au monopole) de l'enseignement? Est-ce la crainte du cléricalisme, alors qu'il n'est pas prouvé que dans ce qui nous est donné, c'est-à-dire une université laïque, on ait encore pris ses responsabilités? Craindrait-on une perte de prestige de la faculté des Arts, ou des professeurs tout simplement?

C'est là réellement un domaine où les faits peuvent porter à confusion!

Guy Demers,
Etudiant
Faculté de Philosophie,
Université de Montréal.

Il faut se spécialiser

Monsieur le Rédacteur,

Qu'on le veuille ou non, le couronnement de toute étude universitaire tend déjà et tendra de plus en plus à la spécialisation. La médecine, le génie, les sciences, à cause de facteurs multiples, iront vers l'expertise. Que les Universités de Montréal et de Laval cherchent donc, d'abord à s'attribuer, chacune, des spécialisations bien précises. Ainsi un finissant en génie, en médecine, en droit, en sciences, ou d'autres "sortant" des Universités de Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Rimouski, de Sherbrooke, de Ste-Marie de Montréal ou de Champlain de Québec, devra pour obtenir une maitrise ou un doctorat s'adresser à l'Université de Montréal ou de Laval, suivant que l'une ou l'autre sera spécialisée dans le domaine voulu,

Est-ce trop tôt pour parler ainsi? Certes, non. C'est plus temps que jamais, non seulement qu'on en parle mais qu'on règle ce problème. Il est essentiel qu'une hiérarchie des valeurs universitaires soit établie afin de :

1—Favoriser le plein épanouissement des deux universités principales existantes.

2—Permettre la naissance d'autres universités dont la nécessité ne fait plus doute.

Quant à savoir si nous avons le corps professoral nécessaire pour combler les cadres, c'est aussi imbécile que de se priver de mettre un enfant au monde sous prétexte qu'il ne marchera pas un jour.

Il ne faut qu'une seule génération pour organiser tout un système scolaire, à partir du primaire jusqu'au doctorat. Cela s'est fait en Russie. Si un pays communiste parvient à réussir des tours de force aussi spectaculaires que ceux de créer un nombre incroyable de nouvelles universités avec ses innombrables annexes d'écoles secondaires et primaires, si un tel pays parvient à former un corps professoral avec des hommes illustres auxquels se réfèrent nos propres savants, qu'attendons-nous, nous aussi, pour faire ce qui s'impose?

Allons, messieurs les responsables, passez aux actes. Dans dix ans, il sera trop tard pour vous de vouloir agir. Il y en aura d'autres qui verront, pour vous, à mettre de l'ordre et à régler des problèmes que vos hésitations et vos chinoiseries n'auront pas su solutionner.

G. E. Parent,
St-Antoine des Laurentides

Approbation

Monsieur le Rédacteur,

Ayant vu à Paris la version intégrale d'"Hiroshima, Mon Amour", je m'étonne que des gens de bonne foi puissent s'insurger contre la censure de ce film.

En tant que Français, je regrette tout particulièrement que d'excellents producteurs se croient obligés de truffer leurs films de passages osés, voir pornographiques, qui n'ajoutent absolument rien à l'intelligence de leurs oeuvres.

Les raisons commerciales qui les y poussent sont évidentes, mais j'estime que la censure étrangère rend le plus grand service à l'art cinématographique français en agissant ainsi.

J. THOMACHOT
rue Bloomfield,
Outremont.

Au moins dans ses cadres...

Le Comité catholique se démocratise

par **Gaston DUGAS,**
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a décidé de démocratiser ses cadres et de favoriser une meilleure coordination de l'enseignement, en créant de nouvelles commissions et en invitant des représentants des divers secteurs de notre système d'éducation à en faire partie.

Ces décisions ont été adoptées au cours de la dernière réunion du Comité catholique, tenue à Québec mercredi. Il n'a pas été question, officiellement du moins, d'une transformation éventuelle dans la représentation au Comité catholique lui-même, composé des 22 évêques de la province et d'autant de laïcs.

C'est la troisième modification (et la deuxième majeure) apportée depuis le mois de février dernier dans la composition des commissions relevant du Comité catholique. Au cours de cette même réunion, les membres présents ont décidé de procéder à une revision du programme actuel d'études des écoles élémentaires. Ils ont également autorisé la sous-commission des écoles normales à préparer les grandes lignes et les cadres généraux d'un projet de revision du programme de ces institutions. Une revision partielle du programme est rendue nécessaire, a-t-on signalé, à la suite du développement rapide des écoles secondaires et des modifications récentes apportées au programme.

Le Comité catholique a décidé de refondre ses diverses commissions à la suite d'un rapport présenté par la commission de permanence, sorte de demi-exécutif chargé de seconder le surintendant dans ses décisions, entre les réunions du Comité catholique lui-même. Ainsi, pour favoriser une meilleure coordination de l'enseignement, "tout en respectant la liberté et l'autonomie des institutions", il a été convenu d'assurer, après consultation des organismes intéressés, la représentation des divers secteurs de l'enseignement dans les commissions, celles-ci ayant pour but de préparer le travail à soumettre au Comité catholique.

Il existe déjà sept commissions (il n'y en a pas de coordination) qui demeureront, mais dont la composition, dans certains cas, sera modifiée de façon à y introduire des membres choisis dans l'enseignement. Actuellement, seuls les membres du Comité catholique (à quelques exceptions près) font partie des commissions. Les sous-commissions et sous-comités sont formés d'experts dans les diverses matières au programme.

On créera aussi un certain nombre de commissions, dont le nombre n'a pas encore été déterminé, commissions qui auront pour but d'étudier les problèmes qui se posent au Comité catholique, dans ses relations avec l'enseignement supérieur, l'enseignement classique, l'enseignement technique ou spécialisé, l'enseignement agricole et l'enseignement post-scolaire. Un rapport portant sur ces nouvelles commissions devra être présenté à la prochaine réunion du Comité catholique, en septembre prochain.

Les membres du Comité n'ont pas étudié de nouveau l'opportunité de créer un véritable exécutif, la commission de permanence formée en septembre dernier constituant une expérience "extrêmement intéressante", selon le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers:

Programme des écoles élémentaires

La sous-commision des écoles élémentaires a été chargée de reviser le programme d'études de ces écoles pour mieux l'adapter aux besoins de l'heure, en tenant compte des nouveaux facteurs: ainsi, la prolongation de la scolarité qui fait que les classes de 6e et 7e années reçoivent un nombre toujours plus considérable d'élèves peu aptes à l'étude de matières dites académiques. Le programme actuel est en vigueur dans les écoles élémentaires depuis 1948 et il est temps juge-t-on, de reviser l'orientation du cours.

La possibilité d'établir un cours élémentaire de six ans (au lieu de sept comme c'est le cas actuellement), de créer des sections débouchant sur les écoles techniques, de revenir essentiellement aux matières de base, etc, voilà autant de questions qui seront étudiées. Comme la sous-commission possède déjà plusieurs données sur tous ces sujets, l'étude demandée ne devrait pas prendre trop de temps.

En plus de reviser les programmes en vigueur dans les Ecoles normales, le Comité catholique a décidé de faire enquête sur les possibilités de créer une Ecole normale secondaire. Ce n'est pas la première fois qu'il en est question. En février dernier, un sous-comité avait été chargé d'étudier la chose mais il ne s'est pas réuni une seule fois. Cette Ecole normale secondaire formerait, par exemple, des professeurs pour les Ecoles normales: c'est un projet qui tient à coeur à plusieurs membres du Comité catholique puisqu'il en a été question au cours des 10 ou 12 dernières réunions de la commission des Ecoles normales.

Quant à l'Ecole normale qui conduit actuellement au brevet A (quatre ans d'études après la 11e année), il est possible qu'une cinquième année, de spécialisation, soit créée.

Le Comité catholique a enfin adopté des règlements prescrivant les conditions auxquelles les écoles élémentaires ou maternelles indépendantes pourront être officiellement reconnues, ce, afin de permettre aux parents et au public en général de distinguer les écoles indépendantes qui méritent leur confiance. Les principales conditions prescrites concernent les programmes, les manuels, les qualifications du personnel, l'hygiène et la sécurité des locaux. Le Comité a aussi décidé de créer une sous-commission des écoles maternelles qui aura pour principale fonction de reviser les directives concernant ces écoles, directives qui remontent à plusieurs années déjà.

Une note sera attribuée à la langue dans les écoles

A compter de septembre prochain, une note mensuelle attribuée à la langue parlée apparaitra au buletin des élèves inscrits dans toutes les écoles sous contrôle du département de l'Instruction publique.

Les titulaires des classes seront chargés d'apprécier le langage de leurs élèves selon des critères qui n'ont pas encore été établis. A leur tour, les instituteurs et institutrices seront jugés par les inspecteurs d'écoles, puisque le bulletin d'appréciation du personnel enseignant comportera une note sur la langue parlée.

Ces décisions du Comité catholique font suite aux nombreuses résolutions adoptées, en août dernier, lors du congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, congrès portant justement sur la langue parlée. A la suite de cette assemblée, l'ACELF avait présenté un mémoire au Comité catholique.

Après avoir étudié ces recommandations, le Comité a aussi recommandé au comité de régie du certificat d'études d'intensifier et d'étendre, dans la mesure du possible, l'expérience déjà commencée en matière d'examen de langue parlée. En juin dernier, les élèves des 12e années commerciales ont été soumis à un examen de langue parlée, les notes étant attribuées par des comités d'experts appelés à juger des enregistrements faits par les élèves.

Les étudiants des Ecoles normales devront également prêter une attention particulière à leur langage puisqu'une note sera inscrite au bulletin de personnalité de ces étudiants. Dans le cadre de ce mouvement vers un meilleur langage, le sous-comité de français devra étudier la possibilité d'établir un programme précis de vocabulaire, en tenant compte de la langue courante.

Enfin, le département de l'Instruction publique a offert sa collaboration aux postes de radio et de télévision dans la préparation d'émissions destinées à améliorer la langue parlée.

Programme adapté aux besoins des adultes

Au mois de février 1959, l'Institut canadien d'éducation des adultes présentait un mémoire au Comité catholique, le priant d'adapter aux besoins des adultes les programmes du cours secondaire. Le voeu émis il y a près de deux ans s'est réalisé mercredi.

Le Comité a en effet approuvé cette semaine certaines modifications au programme d'études des écoles secondaires et il a adopté de plus une réglementation particulière concernant les examens officiels des certificats de 9e et 11e année. La plus importante de ces dispositions consiste à permettre aux adultes de subir les examens par matière, au lieu de passer toutes les matières en une seule session, comme c'est le cas pour les élèves des classes régulières.

Le programme réservé aux adultes n'est pas différent de celui des élèves réguliers, a-t-on souligné : il est simplement adapté à leurs besoins. La mémorisation, par exemple, a été abandonnée dans leur cas.

Certains bureaux de poste seront ouverts jusqu'à 6 h. demain

Afin de faciliter les transactions postales, toutes les succursales postales de la région métropolitaine de Montréal ainsi que les bureaux de poste de Jacques-Cartier, Lachine, Pointe-aux-Trembles, Ste-Anne-de-Bellevue et Ste-Geneviève demeureront ouverts jusqu'à 6 h. demain.

Protestantisme et communisme menacent l'Amérique latine

par **Marcel ADAM**

Les deux grands dangers qui menacent actuellement l'Amérique latine sont le protestantisme et le communisme, a dit hier soir S. Exc. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque coadjuteur d'Amos, qui prononçait une conférence sur la situation religieuse et sociale de l'Amérique latine au Centre d'Etudes Missionnaires de la rue Rachel, devant une centaine d'amis des missions.

Parlant plus de deux heures, le prélat, qui a déjà passé une dizaine d'années en Amérique du Sud, a essayé d'expliquer par l'histoire les causes de la situation actuelle.

Cinquante ans après l'arrivée de Christophe Colomb à l'île San Salvator, l'Amérique du Sud comptait déjà dix millions de baptisés chez les Indiens. L'évangélisation de l'Amérique du Sud s'est donc faite cent ans avant celle de l'Amérique du Nord, dit-il.

Au Canada, cinquante ans après la fondation de Québec, on n'avait baptisé que 22,500 Indiens, y compris les enfants en danger de mort.

Comment expliquer un développement aussi extraordinaire, outre le fait qu'en raison du climat les Indiens étaient beaucoup plus nombreux en Amérique du Sud ?

Mgr Sanschagrin explique qu'au Canada les Indiens devaient passer par un catéchuménat assez long, alors qu'en Amérique latine, les missionnaires, qui suivaient l'avance des militaires espagnols, baptisaient sans catéchuménat ou à peu près. Et les missionnaires comptaient sur la théorie qu'avec les siècles à venir, la foi établie, ils compteraient sur un ordre social chrétien.

Le patronat royal

Le prélat explique ensuite qu'un autre élément a favorisé la propagation rapide de la foi en Amérique du Sud : le Patronat royal. A la demande des rois d'Espagne et du Portugal, qui se partageaient le continent latino-américain, le pape Alexandre VI donnait aux rois les plus grands pouvoirs jamais accordés dans les domaines spirituel et temporel.

Mais ce patronat royal, qui donnait aux rois le pouvoir de nommer les évêques et les curés, de fonder des séminaires et de se substituer à l'intervention de l'Eglise, a eu pour avantages l'expansion rapide du catholicisme, mais aussi des inconvénients énormes : l'attachement séculaire de l'Eglise au wagon de l'Etat et cette tendance, que l'on rencontre encore aujourd'hui en Amérique latine, de mêler les deux pouvoirs, chacun cherchant à tirer de l'autre des privilèges particuliers.

Mgr Sanschagrin fait remarquer qu'il n'est pas erroné de trouver dans cette situation la source des problèmes religieux subséquents.

Le mouvement d'indépendance

Plus tard, après l'invasion de Napoléon et à la suite de la Révolution française, a pris naissance un mouvement d'indépendance chez les Espagnols nés en Amérique. Ce fut la lutte à l'intérieur de l'Eglise : laïc contre laïc, prêtre contre prêtre, religieux contre religieux, selon que l'on était né en Espagne ou en Amérique latine. L'indépendance établie et le calme revenu, la moitié des prêtres ou presque dut alors quitter l'Amérique.

Mais les nouvelles républiques, perméables à la franc-maçonnerie, veulent elles aussi se prévaloir du patronat royal et avoir une main-mise dans les affaires ecclésiastiques, alors que l'Eglise n'a aucun lien direct avec Rome (ce qui ne devait survenir que trente à cinquante ans plus tard). Ce qui fit que les gouvernements nommaient les prélats et les curés selon leurs mérites politiques.

On a laïcisé les séminaires et les écoles dans un bon nombre de pays et créé des universités d'Etat. Le recrutement du clergé est tombé et il ne fait que commencer à se relever. En certains pays on a réussi à briser l'union de l'Eglise et de l'Etat, en d'autres on a signé des concordats qui diminuent les privilèges du patronat royal.

Mgr Sanschagrin souligne en passant qu'une des causes du manque de prêtres en Amérique latine est la pauvreté des diocèses qui ne peuvent maintenir de séminaires.

La conséquence de tout cela, dit-il plus loin, est l'ignorance religieuse et l'affaiblissement de la morale dans la masse du peuple.

Assauts extérieurs

Parlant ensuite des assauts de l'extérieur, le prélat a dit que l'Amérique latine doit aujourd'hui faire face à deux grands dangers le protestantisme et le communisme.

Le travail protestant a été favorisé par l'arrivée de 10,000 missionnaires venus d'Asie avec les millions qui les supportaient, et par l'afflux des capitaux américains en Amérique latine. De grandes compagnies se sont constituées pour lesquelles travaillent des milliers de latino-américains sachant l'anglais et l'espagnol et pouvant ainsi faire le lien entre les techniciens américains et les manoeuvres de langue espagnole. Profitant de cette situation, les missionnaires protestants ont érigé des collèges où ils enseignent l'anglais aux jeunes catholiques que leurs parents brûlent de faire apprendre l'anglais. Et à ceux qui le désirent des bourses sont accordées pour aller étudier aux Etats-Unis, dans des universités neutres, où ils logent habituellement dans des institutions protestantes; il y en a actuellement 15,000 qui, au retour, auront des postes-clés.

Parlant du communisme, le prélat a dit que, favorisé par le bas niveau de vie, il s'attaque à deux classes : les masses populaires et la classe intellectuelle.

Pour ce qui est de Fidel Castro, il n'est qu'un débordement, dit-il. Le communisme est latent dans les masses et parmi les étudiants dans presque toutes les républiques latino-américaines. Son arme de travail est l'anti-américanisme. Le contraste existant entre le niveau de vie des ouvriers et celui des techniciens "yankis", dit-il, est facile à exploiter par les militants communistes.

En terminant, Mgr Sanschagrin s'est dit quand même optimiste. Les populations d'Amérique latine, catholiques dans environ 95 pour cent des cas, restent inébranlables quand s'y trouve la présence du prêtre. C'est la pénurie de prêtres qui complique la situation. Aussi se réjouit-il des mesures prises par l'Eglise depuis 1955 et qui permettent d'envoyer en Amérique latine des prêtres venant d'un peu partout dans le monde. A ce sujet des initiatives intéressantes sont actuellement en cours au Canada.

L'épiscopat canadien a créé dans son sein une commission épiscopale pour l'Amérique latine (dont Mgr Sanschagrin est secrétaire), dans le but de coordonner les efforts des Canadiens pour l'Amérique du Sud. Et pour répondre à l'invitation de Rome, dit-il, l'épiscopat canadien construira et dirigera un séminaire au Honduras.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

La "RAGE", et son chien qu'il ne faut pas tuer

Dr Wilfrid LeBlond, M.D.

La "rage", ou "hydrophobia" comme l'appellent les Anglais, est une maladie dont des manifestations récentes défraient la chronique. Elle est cependant connue depuis la plus haute antiquité. Démocrite (500 av. J.C.) et Aristote (322 av. J.C.) l'avaient fort bien dépeinte. Celse (100 av. J.C.) préconise le traitement le plus héroique, et sans doute le meilleur en l'absence du recours au traitement par le sérum : la cautérisation au fer rouge des morsures causées par les bêtes enragées.

Car on sait qu'il n'y a pas que le chien qui puisse être atteint de la rage, et la transmettre. Les chats, les carnivores sauvages, les ruminants (boeufs, moutons, etc.), les animaux hibernants (la marmotte "siffleuse"), les oiseaux et même la volaille de basse-cour peuvent en devenir les victimes, et les vecteurs de son virus causal.

Le spectacle d'une poule "enragée" n'est évidemment pas aussi terrifiant que celui offert par un gros bouledogue "bavant" de la rage : mais il y a néanmoins possibilité de transmission du virus par cette gallinacée qui, classiquement, n'a pas de dents, ni espoir d'en avoir jamais.

Du sud états-unien et du Mexique nous sont arrivées des "déclarations" de cas de la rage transmise par la morsure de chauves-souris. Pour les personnes qui aiment les histoires de "vampire", il y a là de quoi donner le frisson dans le dos qu'elles recherchaient en regardant les films genre "Dracula", ou en lisant Ponson du Terrail. La rage a été également signalée chez les petits renards jaunes de nos sous-bois, visiteurs nocturnes de poulaillers mal protégés. C'est de ces visites sans doute que provient la rage chez la volaille qui a été simplement mordue par le renard enragé, et qui a échappé et survécu au raid du "ruse".

Mais c'est habituellement au chien que l'on pense quand il est question de la rage à l'état endémique ou épidémique ; et chaque fois qu'une personne est mordue par l'un de ces fidèles "amis de l'homme", la première question que l'on se pose c'est : le chien est-il "enragé?"

De là à abattre immédiatement la malheureuse bête, enragée ou non, il n'y a qu'un pas : celui qui amène son propriétaire, ou un voisin autrement enragé lui aussi de s'être fait mordre, à décrocher le fusil.

Il n'est pas question de traiter ici de tous les aspects de la prévention de la rage, mais bien d'insister sur le fait qu'il **ne faut pas abattre sur le champ** le chien qui a mordu ; car c'est une nécessité de la Médecine préventive de la rage, et de son traitement, que de laisser survivre l'animal au moins durant le temps que ça prend pour établir si la bête est véritablement atteinte de la maladie, ou si elle n'était que mue par un juste réflexe de sa nature de chien-de-garde, à l'égard de la personne qui a subi la morsure.

Du reste, c'est cette personne qui va bénéficier la première de ce sursis accordé au chien coupable ; ça lui évitera d'avoir à se soumettre au traitement anti-rabique (qui ne va pas sans un certain risque), s'il est prouvé, sur le champ, que le chien n'est pas atteint de la rage.

Celtes les hommes de la science, les Médecins-Vétérinaires, possèdent toutes les ressources pour identifier la présence du virus rabique même sur le cadavre d'une bête ; mais c'est toujours un crève-coeur pour tous les amis du chien que d'apprendre — après son exécution — qu'il n'avait **pas** la rage.

Donc, autant pour le bénéfice de la personne mordue que pour le bien-mené de l'enquête épidémiologique dans un cas où il peut s'agir véritablement de la rage, il ne faut pas abattre le chien. On doit le maitriser, et l'isoler en attendant la visite du docteur de la Médecine comparée (ou Vétérinaire).

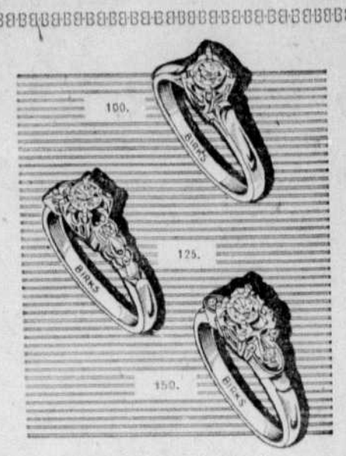
Y a-t-il des moyens relativement simples et à la portée de tous, pour apprécier, en l'absence du médecin-vétérinaire, l'état d' "enragé" ou "non enragé" d'un chien ?

On nous en indiquait un, à la critique, au sourire-en-coin l'Ecole de Lyon en 1928. Je ne sais ce qu'il vaut, n'ayant jamais eu l'occasion de l'expérimenter; mais je le livre ici, à des experts, ou possiblement même à l'approbation des autres.

Vous voulez savoir si le chien est vraiment atteint de la rage, et pas simplement, légitimement furieux d'avoir vu quelqu'un fouler vos belles plates-bandes ? Tendez-lui une tige de fer rougi au feu ; si l'animal a tout son "génie", il reculera devant ce fer rouge, et il ne tentera sûrement pas de le mordre . . . Tandis qu'un chien vraiment enragé, nous disait-on, n'hésitera pas à appliquer sa gueule sur le bout du tisonnier chaud que vous brandissez sur lui.

de chez BIRKS pour Noël

LES TROIS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR
● CARRE PHILLIPS ● DORVAL ● ROCKLAND



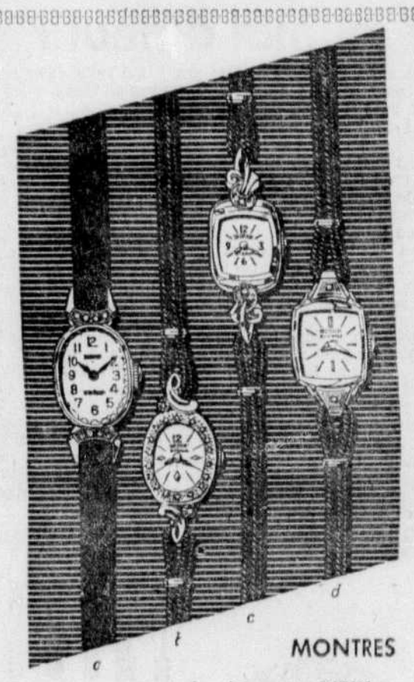
AVANT d'acheter un diamant venez chez BIRKS

Les diamants Birks sont scientifiquement examinés pour leur couleur, leur taille et leur pureté; le poids est le facteur le moins important, seule la qualité entre en ligne de compte.

Plusieurs critiquent notre recherche de la perfection; c'est avant tout notre souci.

Un étui de présentation en argent Sterling et un certificat d'assurance sont donnés sans frais avec les bagues illustrées.

CONDITIONS BUDGETAIRES SUR DEMANDE



MONTRES
serties de diamants BIRKS

Seulement quelques modèles de notre vaste collection féminine sont illustrés . . . d'une précision infaillible, modèle raffiné scintillant de diamants, la note élégante.

a) 165.00; b) 275.00; c) 100.00; d) 49.75

Mouvement suisse avec échappement

17 rubis, boitier or jaune ou blanc, 14 carats.

BIRKS E-B VALEUR VEDETTE

un cadeau féminin

COLLIER de PERLES CULTIVEES
AVEC BOUCLES D'OREILLES ASSORTIES

présenté dans un écrin 34.50 *l'ensemble*



D'une beauté impérissable et infiniment adaptable en toutes occasions . . . aussi flatteur à l'ingénue qu'à la sophistiquée. Les perles cultivées sont le cadeau le plus convoité — utile et à la fois durable. Ne manquez pas cette aubaine . . .

BIRKS
BIJOUTIERS

SERVICE DES ACHATS : TEL. UN. 6-1411, LOCAL 391



ELEGANCE EN LAISSE — La mode canine sait profiter de la mode tout court. Un pied-de-poule dessinant de larges carreaux est signe de confort pour le caniche et de chic pour sa maîtresse.

LE MONDE Féminin

Quatre nouveaux héritiers

Mères de famille en manchette mondiale

(PCf) — Ce sont surtout les mères de famille qui ont donné naissance à de nouveaux héritiers qui se sont mérité la manchette internationale au cours de l'année.

Ainsi, la reine Elizabeth d'Angleterre, l'épouse du shah d'Iran, la belle Farah, la femme du président-élu des Etats-Unis et la femme du prince héritier du Japon, ont toutes donné naissance à un fils.

La toute dernière addition à la famille royale britannique, le prince André, naquit le 19 février. L'annonce de sa naissance déclencha une série de salves de canon qui se sont répercutées à travers le monde entier. Le prince André occupe la deuxième place de la lignée des successeurs au trône, venant à la suite de son frère aîné, le prince Charles.

Des célébrations triomphales ont marqué la naissance du premier fils du shah d'Iran. Le 31 octobre, la reine Farah Diba a donné naissance à l'héritier du Trône du Paon. Farah était la troisième femme du shah, qui avait dû répudier les deux premières parce qu'elles ne lui avaient pas donné d'héritier mâle. Sa deuxième femme était la belle Soraya, qui fait encore beaucoup parler d'elle.

Jacqueline Bouvier Kennedy donna naissance à John F. Kennedy Jr., tout juste 16 jours après que son mari eut remporté l'élection à la présidence la plus contestée que le pays ait connue. Le poupon est le premier fils du couple qui entrera à la Maison Blanche en janvier; les Kennedy ont une fille, Caroline.

Des biscuits enrubannés

Vos biscuits préférés peuvent servir à remplir un panier à ouvrage après avoir été enveloppés dans du saran. Si les pains à la levure sont votre spécialité, donnez-en à vos amis en cadeau. Enveloppez-les de saran, garnissez-les de ruban et posez-les sur une planche à pain ou un petit plateau. Ajoutez aussi la recette ça fera plaisir.



UN MONDE EN MINIATURE. — Les enfants exigent que leurs jouets soient une copie conforme de notre monde. Mais ils ne se contentent pas d'à peu près. Que leurs outils produisent des résultats !

Divertir et protéger ses invités

Bien recevoir ses invités ne comporte pas seulement l'obligation de les divertir. L'hôtesse moderne doit se soucier aussi de leur sécurité, suivant la conception de Mme E. J. Roylance, de Greenwood, B.C., présidente nationale de la Fédération des Instituts Féminins du Canada.

Soulignant les dangers qui entourent les réjouissances de Noël et du Jour de l'An, Mme Roylance soutient qu'un peu plus de sollicitude de la part des ménagères canadiennes suffirait pour que toutes les Fêtes se terminent sur une note vraiment gaie.

"Il y a encore trop d'invités qui ne regagnent jamais leur foyer. Dans un nombre croissant d'accidents de la route, des centaines de Canadiens sont tués ou blessés chaque année. Or, ces accidents auraient été évités si l'hôtesse s'était mieux rendu compte de ses responsabilités", déclare la présidente des Instituts féminins.

'Les réunions de parents et d'amis constituent un tel mélange de stimulation et de fatigue, de tension et de détente, que la soirée se termine parfois sur une note d'imprudence. Ayant veillé trop tard et s'en étant trop donné, les invités ont les paupières lourdes au moment du départ et ne sont plus en mesure d'exercer la vigilance requise au volant".

Pour parer à ce danger, Mme Roylance propose les suggestions suivantes aux hôtesses qui recevront pendant les Fêtes :

1.) Ayez toujours des aliments à offrir à vos invités — non pas des mets lourds qui les engourdiront, mais plutôt une variété de hors-d'oeuvres, viandes froides et fromages.

2.) Si certains de vos invités ont ingurgité des liqueurs alcooliques avant leur arrivée, servez-leur deux bonnes tasses de café, bien fort.

3.) Demandez à un de vos invités d'écouter les bulletins météorologiques. Si la tempête ne semble pas devoir s'apaiser, vous feriez bien de les inviter à passer la nuit chez vous, s'ils demeurent très loin.

4.) Aidez tous vos invités à rester vigilants sur le chemin du retour en leur offrant du café à la fin de la soirée.

5.) N'oubliez pas de mettre un grattoir à pare-brise en plastique sur la table du hall, au cas où certains invités auraient oublié le leur.

"La glace, les amoncellements de neige et le verglas rendent souvent la circulation périlleuse à cette époque de l'année. Aussi l'hôtesse prévenante fera-t-elle tout en son pouvoir pour tenir ses invités en éveil et en vie," de conclure Mme Roylance.



ELSA MARTINELLI, dans "Donatella" que la Comédie-Canadienne garde à l'affiche pour une deuxième semaine.

Pointage du beurre

Tout le beurre est classifié par des officiers du département fédéral de l'Agriculture. On utilise un système de pointage pour chacune des qualités désirables du beurre. La saveur à elle seule compte pour 45% des points. La texture, le corps, la couleur, la quantité de sel, l'empaquetage sont aussi considérés dans le total.

Un seul rayon pour dames en Pologne

Un pays où la mode a du mal à fleurir

Varsovie, (Reuters) — Un rayon pour dames récemment ouvert dans le grand magasin central de Varsovie attire la cohue à croire qu'on offre des modèles Dior pour la modique somme de $10.98. La plupart des Occidentales passeraient sans même s'arrêter aux modèles en montre, mais les Polonaises n'ont pas le choix. C'est le seul endroit où elles peuvent se procurer du prêt à porter accessible à leur bourse et encore.

Un manteau ordinaire coûte entre 1,800 et 1,950 zlotys soit l'équivalent de $485. alors que le salaire moyen payé dans l'industrie n'est que de $435. par mois. Autant dire que l'on achète à crédit. Pour attirer de nouvelles clientèles, le Salon organise chaque semaine, des défilés de mode proposant robes et manteaux très élégants qui toutefois ne sont jamais mis en vente.

Mais les Polonaises ont pris l'habitude des déceptions après tant d'années de rationnement et elles se laissent prendre à l'appât espérant qu'un jour elles pourront mettre la main sur ce qu'on leur offre. Même si les aubaines n'existent, il arrive que leur patience soit récompensée et qu'elles finissent par trouver un vêtement décent.

Jusqu'à la récente ouverture du rayon des dames, celles qui voulaient faire quelque frais d'élégance devaient acheter des tissus et recourir à la couturière toujours dispendieuse. La femme moyenne, ayant quelque goût, peut maintenant trouver dans le prêt à porter, robes, manteaux, jupes, tailleurs et blouses, mais le "magasinage" est laborieux.

A la bonne Fourchette

Menu des Fêtes

Donnons chez nous un concert de Noël comme cela se faisait autrefois. Profitons d'une soirée étoilée après une chute de neige. Invitons un groupe d'amis et pour les stimuler davantage, donnons un but charitable à nos efforts. Quand tout le monde aura la voix éraillée, il faudra bien leur humecter la gorge et leur donner quelque chose à se mettre sous la dent. Rien de meilleur alors qu'une tasse de cidre chaud. Notre recette mêle du jus d'orange congelé au jus de pomme ainsi que du sucre et des épices. Au moment de servir, elle requiert l'addition d'une noisette de beurre à chaque tasse. Avec ce breuvage, il faut du gâteau aux fruits et pour couronner le tout des boules de neige.



Au cours d'une soirée intime où l'on aura beaucoup parlé et beaucoup chanté, servez du cidre chaud, du gâteau aux fruits et des boules de neige.

CIDRE CHAUD (17 tasses à punch de 6 on.)

2 boîtes de 48 onces chacune de jus de pomme — 2 boîtes de 6 onces chacune de jus d'orange congelé — ¾ tasse de sucre — 8 bâtonnets de 2 pouces chacun de cannelle — 2 c. à table de clous entiers — 1 citron, tranché finement — boulettes, carrés, ou palettes de beurre.

Verser le jus de pomme dans une grande casserole; chauffer au point d'ébullition seulement. Incorporer le jus d'orange congelé non dilué et le sucre. Placer les bâtonnets de cannelle et les clous dans un petit nouet de coton à fromage et le mettre dans le mélange de jus pendant qu'il mijote lentement, non couvert 15 minutes. Retirer le sac d'épices. Verser le punch dans un bol à punch et y faire flotter les tranches de citron, cloutées si désiré. Servir chaud avec une boulette ou un carré de beurre dans chaque tasse.

GATEAU AUX FRUITS A LA CREME SURE

(2 gâteaux de 9" carrés ou ronds)

3 tasses de raisins sans pépins — 2 tasses de dattes sans noyau tranchées — 2 tasses d'ananas confit coupé en morceaux — 2 tasses de cerises au marasquin rouges ou vertes confites ou bien égouttées, coupées en moitiés — 1 tasse de pacanes hachées gros — 5½ tasses de farine à tout-usage tamisée — ½ c. à thé de soda à pâte — ¾ c. à thé de sel — ¼ c. à thé de macis moulu — 2 tasses de beurre mou — 2 tasses de sucre blanc fin — 8 oeufs — 1 demiard (1¼ tasse) de crème sure commerciale — 2 c. à thé de vanille — 2 c. à thé de zeste de citron râpé — 3 c. à table de jus de citron.

Tapisser de papier d'aluminium deux moules profonds ronds ou carrés de 9" de diamètre. Ramassez ensemble les raisins secs lavés, les dattes coupées, l'ananas, les moitiés de cerises et les pacanes. Faire chauffer le four à 300°F. Tamiser la farine avec le soda à pâte, le sel et le macis. Ajouter les fruits préparés et les noix. Remuer légèrement jusqu'à ce que le tout soit enrobé de farine. Défaire le beurre en crème, y incorporer le sucre en battant. Ajouter les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition. Ajouter la crème sure en mêlant ainsi que la vanille, le zeste de citron et le jus. Ajouter la farine et le mélange de fruits, une portion à la fois, mêlant bien après chaque addition. Verser dans les moules préparés. Cuire à 300° environ 2 heures. Laisser refroidir dans les moules. Retirer des moules; enlever le papier d'aluminium. Garder dans des contenants recouverts pendant une couple de semaines avant de les consommer.

BOULES DE NEIGE DE NOEL (environ 5 douzaines)

2½ tasses de farine tout-usage tamisée — ½ c. à thé de poudre à pâte — ½ c. à thé de sel — 1 tasse de beurre mou — ½ tasse de sucre en poudre tamisé — 1 blanc d'oeuf battu légèrement — 1½ tasse de noix de coco râpée ou filamentée.

Faire chauffer le four à 325°F. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel. Défaire le beurre en crème; incorporer le sucre en poudre. Ajouter à ce mélange les ingrédients secs, une portion à la fois, mêlant bien après chaque addition. Former la pâte en boulettes d'environ ¾" de diamètre. Tremper les boulettes dans le blanc d'oeuf battu légèrement puis dans la noix de coco. Placer sur une tôle à biscuits. Cuire à four préchauffé 20 à 25 minutes. Retirer et refroidir sur un treillis. Garder dans un contenant recouvert. — **N.B. La noix de coco peut être teintée de rouge ou de vert à l'aide de colorant à aliments.**

Eliminons les causes d'accidents

Les enfants modernes rêvent tous de jouets réalistes

Les qualités dominantes dans l'industrie du jouet doivent être la sécurité, le réalisme, le beau fini et le côté formateur. Telles sont du moins quelques-unes des préoccupations des fabricants de jouets britanniques qui exposent à la Foire internationale du jouet à Harrogate. Les parents étant de plus en plus conscients du danger que présentent certains jeux, éliminent les causes d'accidents.

La non-inflammabilité est une condition initiale. Les jouets métalliques susceptibles de blesser ou de couper sont en baisse, tandis que le jeu lavable, coussiné-mousse, a l'avantage d'être hygiénique. La peinture, non-toxique, ne s'écaille pas : le polythène et le plastique, étant imprégnés de couleur, gagnent des points sur les objets de bois. Les yeux de poupées et d'oursons sont si bien enracinés que le gosse n'est pas tenté d'y goûter.

Les manufacturiers anglais insistent sur le jouet instructif, éducatif et réaliste, en vue de développer la dextérité manuelle et mentale des petits. Les boîtes de construction, les bâtons de plasticine et l'équipement domestique ou mécanique mis sur le marché font du jouet non pas seulement un outil pour s'divertir mais aussi un moyen pour mettre ses talents à l'épreuve.

Même les jouets pour les tout-petits sont dans cet esprit. Les cubes, les emboîtements sont conçus pour éveiller les petites intelligences. Les bébés apprennent à penser en couleurs et en dessins et à coordonner leurs mouvements.

L'authenticité du jouet, un autre facteur dont les manufacturiers anglais sont conscients. Le côté fonctionnel du jeu impose ses impératifs de précision.

Les jeux scientifiques, associés au développement nucléaire et à l'exploration spaciale, sont très appréciés des petits bouts d'hommes. Mais l'enfant moderne qui sait souvent les réponses d'avance ne se contente pas d'à peu près. Les copies grossières ou inefficaces ne le satisfont pas.

La poupée aussi doit se comporter comme un être humain. Voilà pourquoi elle ressemble de plus en plus à une madame-poupée. Tandis que la poupée-bébé, dodue et d'un bloc, n'offre plus d'intérêt.

Ces poupées ont des bouclettes enracinées, une taille de mannequin, des membres proportionnés et déliés. Les cheveux et l'épiderme en vinyle sont lavables. Il y en a qui marchent, s'asseoient, et parlent. Et jusqu'à la garde-robe qui soit à la page, bas de nylon et souliers à talons-aiguille.

Les matières, plastique et polythène envahissent le marché. Près de 60% des jouets britanniques sont des produits synthétiques ou un compose.

La liste des objets miniature est longue et très précise : l'enfant s'attend à des résultats probants.



La poupée "moderne" en talons hauts, l'emporte sur les bébés dodus. Elle marche, s'asseoit. L'enfant prend plaisir à la laver, à la coiffer.

Fatigue et hypertension

La fatigue nerveuse et l'hypertension artérielle ont fait l'objet de nombreux articles au cours de ces dernières années. Les personnes employées au service personnel des autres souffrent plus fréquemment d'hypertension artérielle que n'importe quel autre groupe d'individus, déclare le Dr W. P. D. Logan, directeur de la statistique médicale en Grande-Bretagne. Ces individus comprennent, entre autres, les valets de chambre, le personnel d'hôtels et restaurants, les employés de consigne, etc. Toutefois, le Dr Irving H. Page, de Cleveland, nous rassure un peu en déclarant que, selon les résultats de recherches entreprises à ce sujet, les gens très nerveux et extrêmement actifs ne semblent pas plus sujets à l'hypertension artérielle que les gens calmes et placides.



9382—Vous pourrez vous offrir deux pyjamas au lieu d'un si vous vous mettez en frais de le confectionner vous-même. Pour les nuits d'hiver, choisissez une finette imprimée ou un challis à carreaux. Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20. Prix: 53 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Cônes d'or et ramilles argentées

Les bois sont jonchés de décorations de Noël

Le houx et le lierre font partie de la tradition des Fêtes. Présage de printemps chez les païens, la verdure décore chez nous les maisons et les crèches à l'occasion de l'avènement de l'Enfant-Dieu. Une vieille légende veut que la nuit où le Christ est né, les arbres aient fleuri et porté des fruits. C'est sans doute l'origine de l'arbre de Noël, éclatant et fleurant bon.

Il n'y a pas que les sapins, toutefois, qui siéent à la décoration du temps des Fêtes. Les cônes de pin, herbes folles et branches dénudées créent des bouquets charmants qui cadrent bien dans l'atmosphère chaude et hospitalière. Assez banales et fades en soi, ces plantes desséchées prennent un air de fête quand on leur accorde un peu de temps et qu'on les vaporise d'émail "Cilux" doré, argent ou multicolore.

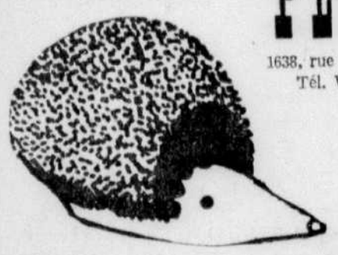
Pas besoin d'être artiste pour en tirer des merveilles. Commencez par des pommes de pin — on en trouve dans tous les bois et les enfants se feront un plaisir de vous aider à la cueillette.

Les cônes font l'une des plus jolies décorations que l'on puisse souhaiter pour l'arbre de Noël. Disposez-les sur de vieux journaux et vaporisez-les de peinture or ou argent. On peut les enduire entièrement ou simplement les effleurer. Contrairement aux babioles de magasin, ils ne céderont pas sous la pression des menotes.

Pour la table de réceptions, des ramilles argentées piquées de boules et ornements rutilants sont du plus bel effet. On compose aussi des arrangements très décoratifs à l'aide d'herbes folles peintes d'or ou d'argent.

Jusqu'au sapin de Noël qui peut être rehaussé de touches de blanc ou d'argent sur le bout des branches. Prenez garde toutefois de bien protéger le parquet et le mur lors de la vaporisation; autrement, les fines gouttelettes de peinture pourraient s'y déposer.

PEGO'S
1638, rue Sherbrooke O.
Tél. WE. 5-7483

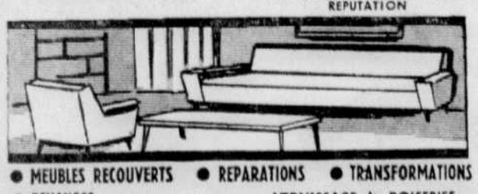


Herman le Hérisson ne saurait être heureux qu'en compagnie des personnes les plus difficiles sur votre liste de cadeaux de Noël; dans le particulier, c'est une brosse à vêtements aux soies résistantes.
Importation du Danemark 8.50

BOYER LIMITEE
SPECIALISTES EN LITERIE
ET REMBOURREURS DE MEUBLES !



AVANT
d'acheter de nouveaux meubles ...AVANT de faire réparer vos vieux meubles
CONSULTEZ-NOUS
Nos experts vous conseilleront... et cette CONSULTATION GRATUITE vous épargnera des soucis et sans doute de l'argent. VOTRE SATIFACTION ASSURE NOTRE REPUTATION
Estimé GRATUIT



• MEUBLES RECOUVERTS • REPARATIONS • TRANSFORMATIONS
• ECHANGES
Assortiment très complet des plus nouveaux tissus frisés, nylons, jacquards, etc.
VERNISSAGE de BOISERIES ET PATTES
Coussins et bourrures caoutchouc-mousse
RESSORTS "NO-SAG", etc.
BOYER LIMITEE
ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE
7350. 18e AVENUE (PRES JEAN-TALON)
RAymond 2-4625

Pour maux de dos, rhume de poitrine, douleurs musculaires



Antiphlogistine
SOULAGE RAPIDEMENT
RUB A-535

Les cadeaux que vous voudrez offrir à Noël attendent votre bon plaisir au premier
CENTRE DES BIJOUX du Canada
Jewellery Centre
1450, rue City Councillors

Vous serez émerveillé des splendides aubaines en bijoux d'excellente qualité présentement en montre aux 41 salons particuliers du Centre des Bijoux. Les prix sont incroyablement bas — car ce n'est qu'au Centre des Bijoux que vous pouvez acheter directement des importateurs de pierres précieuses, des fabricants de montres, des sertisseurs de diamants, des graveurs et dessinateurs — tous les domaines de l'industrie de la bijouterie — rassemblés en un même local commodément situé.
Le premier Centre des Bijoux du Canada vous offre un concept totalement nouveau en ce qui a trait à l'achat de bijouterie.
Rendez-vous dès aujourd'hui au Centre des Bijoux — vous économiserez !

Facilités de paiement accordées sans délai.
Prompte exécution des commandes P.S.L.

Renseignez-vous sur le grand tirage de diamants... 2 bagues à diamant données en prix chaque jour d'ici Noël

Jewellery Centre
1450, RUE CITY COUNCILLORS
A l'arrière du théâtre Orpheum juste à l'est de Morgan vis-à-vis du cinéma Princess



LA CROIX BLANCHE — Les membres de l'Association canadienne pour la santé mentale distribueront, au cours de la semaine prochaine, des cadeaux à 15,000 patients mentaux oubliés. On remarque ci-haut, de gauche à droite: Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal, Mme Paul-H. Leman et M. P.-M. Gélinas photographiés lors du thé-shower qui fut organisé à l'occasion de la campagne du Cadeau de Noël.



M. et Mme MAURICE CURY (Jacqueline Gravelle) dont le mariage a été célébré récemment à l'église de St-Jean-Berchmans. La mariée est la fille de M. et de Mme Emile Gravelle, de Montréal, et le marié, le fils de M. et de Mme Roland Cury, de France.



M. et Mme ROBERT BEDARD (Madeleine Paquin) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. La mariée est la fille de M. et de Mme Roland Paquin, et le marié, le fils de M. et de Mme Albert Bédard.

Lune de miel

Fabiola et Baudouin vers Costa Brava ?

BRUXELLES (AFP) — Le secret le plus absolu est observé à la cour de Belgique au sujet du voyage de noces du roi Baudouin et de la reine Fabiola.

Mais les spéculations vont bon train. Les uns croient que le couple royal ira passer très simplement sa lune de miel au château de Ciergnon, dans les Ardennes, la reine y a passé plusieurs semaines en octobre, pendant ses fiançailles, avec la famille royale belge et sa mère. D'autres misent sur la Côte d'Azur ou les Baléares, où le prince Albert, frère du roi, a passé une partie de sa lune de miel avec la princesse Paola. La propriété de la famille Mora Y Aragon, sur la Costa Brava, est également citée. Il n'est pas exclu que tout le monde ait raison et que la lune de miel royale, commencée au château de Ciergnon, se termine sur la Costa Brava, après, des arrêts sur la Côte d'Azur et aux Baléares.

Marche forcée

A l'issue de la cérémonie religieuse, une erreur d'aiguillage a dirigé les voitures de certains invités vers un stationnement assez éloigné du palais. La foule massée devant la résidence royale a pu voir, ainsi défiler, devant elle, un certain nombre de princesses empanachées, des duchesses en robe de cérémonie et des prélats débonnaires qui gagnaient à pied, le plus démocratiquement du monde, les salons du palais royal. Ces piétons, par force, ont obtenu un vif succès populaire.

Prochains mariages

— Le docteur et Mme P. de V. Fiset, de Québec, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Paula, avec M. Steinar Midttun, fils de M. Sigurd Midttun de New Bedford, Mass., et de Mme Midttun, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 7 janvier prochain.

On annonce le prochain mariage de Mlle Francine Marchand, fille de M. et Mme J.-Paul Marchand, de Montréal, avec le docteur Alden G. Gagnon, m.d., fils de M. et de Mme Philippe Gagnon de Nashua, N.H. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 10 heures, le samedi, 21 janvier, à l'église St-Jean-Baptiste.

M. et Mme René Dumont, de Rivière-du-Loup, font part du prochain mariage de leur fille Yolande, i.l., à M. Jacques Plourde, Ing.P., fils de M. et de Mme Louis-A. Plourde, également de Rivière-du-Loup. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église paroissiale de Rivière-du-Loup, le lundi, 26 décembre.

M. et Mme Jean-Marie Gagnon, de Strathmore, annoncent le prochain mariage de leur fille, Patricia, avec M. André Blais, fils de M. et de Mme Rosario Blais, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, à l'église Ste-Jeanne de Chantal, de Strathmore, le samedi, 24 décembre.

M. C.-A. Lacombe annonce le mariage de sa fille, Claire, avec M. Claude Raynault, fils de M. et de Mme A. Raynault. Le mariage sera célébré dans l'intimité, le samedi 24 décembre, à la chapelle Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

Réceptions

—Mlle Francine Panet-Raymond a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Paule Langlois et de son fiancé M. Norman Sherman, de Kingston, à l'occasion de leur prochain mariage.

—Le consul-général de Norvège et Mme Ivar Melhuus recevront, ce soir, à un Julebord norvégien, les gourmettes internationales et leurs maris.

Fiançailles

—M. et Mme Charles-A. de Guise, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille Céline, R.T., à M. Jules O'Shea, Ing.P., de Côte-des-Neiges, fils de M. et de Mme Patrick O'Shea, décédés.

M. et Mme Laurent Laurendeau, de Ville Mont-Royal, font part des fiançailles de leur fille, Nicole, à M. Jean Brouillette, fils de M. et de Mme Wilfrid Brouillette, d'Outremont.

Les fiançailles de Mlle Lise Langlois, fille de M. et de Mme P.-E. Langlois, à M. Michel Jean, fils de M. L.-P. Jean, décédé, et de Mme Jean, sont annoncées.

M. et Mme Henri Lafleur font part des fiançailles de leur fille Micheline, à M. Emile DesGroseilliers, fils de M. et de Mme Georges DesGroseilliers.

—On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Anne Cyr, fille de M. et de Mme Louis Cyr, de Montréal-Nord, avec M. André Beaudin, fils de M. Arthur Beaudin, décédé, et de Mme Beaudin, de Montréal.



CHEZ LES FEMMES JOURNALISTES — L'Association des hôteliers de la province, organisait, ces jours derniers, un magnifique voyage dans les Laurentides pour les membbres du Cercle des Femmes journalistes. On remarque sur cette photo, assises de gauche à droite, Mlle Pierrette Champoux, présidente du cercle et Mme Laure Hurteau, fondatrice du cercle. Debout, dans le même ordre: Mlle Henriette Rouleau, M. Gérard Delage, administrateur de l'association des hôteliers, et Mlle Germaine Bundock.



Sous la présidence d'honneur de M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province de Québec et député du comté de Terrebonne, un souper aux huitres était organisé par les membres du Club d'Estérel, au profit des Bas de Noël, à Ville d'Estérel. Sur cette photo, de gauche à droite: M. Fridolin Simard, maire de Ville d'Estérel, M. Lionel Bertrand, Mme Thomas-Louis Simard, Mme Lionel Bertrand, M. Thomas-Louis Simard, Mme Fridolin Simard et M. Julien Levasseur.

Fiançailles de la princesse Brigitta

STOCKHOLM, (AFU) — Un communiqué de la cour annonce les fiançailles de la princesse Brigitta de Suède, âgée de 23 ans, avec le prince Johann Georges de Hohenzollern.

La princesse, petite-fille du roi Gustav Adolf, est la deuxième des quatre filles de la princesse Sibylla, et du prince Gustaf Adolf, décédé.

Outre ses trois soeurs, les princesses Margaretha, 26 ans, Desiree, 22 ans et Christina, 17 ans, Brigitta, a un jeune frère âgé de 14 ans, le prince Carl Gustaf, héritier au trône de Suède.

Le prince Jean-Georges de Hohenzollern est arrivé, hier après-midi, à l'aérodrome de Bromma et s'est immédiatement rendu au palais royal où le dîner de fiançailles a lieu ce soir, strictement en famille, dans les appartements de la princesse mère Sybilla.

La date du mariage n'a pas encore été fixée.

La princesse Brigite (Brigitta), qui est née le 19 janvier 1937, a rencontré pour la première fois, le prince Jean Georges âgé de 28 ans, il y a un an, quand elle s'est rendue à Zurich pour étudier l'Allemand.

Le prince étudiait dans cette ville l'histoire de l'art, l'archéologie et la paléographie. Il doit d'ailleurs présenter prochainement sa thèse de doctorat.

C'est le fils du prince Friedrich de Hohenzollern-Sigmaringen et de la princesse Margareth de Saxe.

Le prince s'était rendu en Suède l'automne dernier et avait pris part à la chasse royale à Halle et Hunneberg, dans le sud du pays. Il avait fait à la même époque une courte visite dans la capitale à l'occasion de laquelle il avait résidé au palais royal.



Sous le patronage d'honneur de Son Exc. le gouverneur général et de Mme Georges Vanier, le bal de Charité des dames auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria aura lieu le 27 janvier prochain, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Ci-haut, Mme A. Bronson Culver, (debout) admire une affiche que Mlle Ursula W. Johnston (assise) a dessinée en rapport avec ce bal.

Soirée récréative au Centre culturel d'Outremont

—Le Centre culturel d'Outremont, 1357 Van Horne, tiendra une grande soirée dansante à l'occasion de Noël, le samedi 17 de décembre, à 8 h. 30 p.m., pour les célibataires.

Tous ceux qui ont déjà assisté aux soirées récréatives du centre sont cordialement invités à cette fête de Noël.

A partir du mois de janvier, le centre inaugurera des réunions le dimanche soir causeries amicales et aussi des soirées culturelles.

Cadeaux inattendus qui plairont sûrement!



Pour la maman!

Un soulier de confort, léger et joli à la fois. Choix de modèles lacés ou à gorge. Cambrure d'acier et talon confortable. Teintes à la mode et noir.

Pour le papa!

Offrez-lui ce chef-d'oeuvre d'artisanat. Soulier léger de très belle apparence, empeigne unie avec coutures roulées. Veau souple avec semelle mince. Choix de noir ou brun.

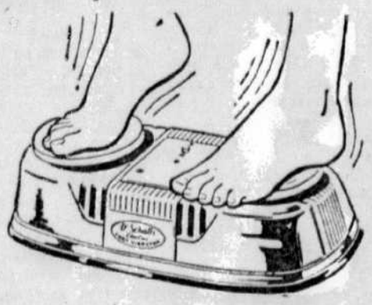


Pour toute la famille!

VIBRATEURS ELECTRIQUES

Soulagent rapidement les fatigues des pieds. Vous n'avez qu'à poser les pieds sur le dessus et l'action vibratoire soulage immédiatement. Nouvelle forme inclinée. Choix de deux formats.

Modèle simple **$11.95** Modèle double **$19.95**



CHOIX TRES VARIE DE PANTOUFLES POUR TOUTE LA FAMILLE!

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR

OUVERT JUSQU'A 9 HRES LE VENDREDI SOIR

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE VI. 4-7819

3680, ST-DENIS, près Cherrier

Peu importe-il de savoir où acheter un diamant?



Enormément. Un achat aussi important, celui d'un diamant, ne doit pas s'effectuer sur la seule considération de prix peu élevé ou "d'aubaine", mais reposer sur l'évaluation sérieuse de *la qualité et de la valeur reçues.*

A notre magasin, nous sommes fiers de placer en évidence l'emblème de *bijoutiers enregistrés à l'American Gem Society* — c'est là votre assurance que nous connaissons et pouvons garantir la qualité et la valeur de tout diamant que nous offrons en vente.

REGISTERED JEWELER AMERICAN GEM SOCIETY

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL — UN. 6-7431

OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9 A.M. à 5.30 P.M. VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE AU GARAGE PEEL-WINDSOR

Coupe 'French-Twist' $1.25

NOUVEAU COLORANT "MAGIQUE" $5.00

PERMANENTE "Minute"

Rég. $15.00 pour $7.50

SANS SECHOIR — SANS BOUCLETTES DURE 6 MOIS



Wanner's LTEE
La Maison de Beauté
1194 ouest, STE-CATHERINE

VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 à 7 VEND. jusqu'à 9.

STATIONNEMENT GRATUIT à 1200 Stanley

UN. 6-7636

Courrier Confidences

An nouveau, âmes neuves . . .

Q.—C'est une maman de soixante-huit ans qui vous demande conseil. Je suis veuve depuis cinq ans. J'ai eu cinq enfants dont trois seulement sont vivants. Ils sont tous mariés.

Depuis la mort de mon mari, ils ne veulent pas se rencontrer. Ma fille, qui demeure en haut de chez moi, refuse de voir les autres. J'ai un peu d'argent et deux maisons. Je crois qu'elle a peur que j'en donne un peu à mes autres enfants, comme il serait juste que je le fasse.

Je lui demande de consentir à une réunion, le Jour de l'An; je voudrais les voir s'accorder avant que je meure. Elle me répond : "Papa les a mis à la porte; pourquoi les revoir aujourd'hui ?"

Je passe l'après-midi et le soir seule. Je me demande s'il n'y a pas un moyen de les faire se rencontrer ? Il me semble que je rajeunirais de dix ans . . . Donnez-moi un conseil.

UNE VIEILLE MAMAN

R.—Je m'étonne toujours qu'une femme qui aime vraiment sa mère la prive de la joie de revoir ses autres enfants, soit au nom d'une rancune personnelle, soit par intérêt.

J'ignore les raisons pour lesquelles votre mari a mis deux de ses enfants à la porte. Mais un fait est certain : il est bien naturel que vous ayez pardonné et que vous désiriez les revoir.

Le cas est assez fréquent de femmes qui sont ainsi arbitrairement séparées de leurs enfants par le caprice ou l'égoïsme de l'un d'entre eux dont elles sont financièrement dépendantes. Mais tel n'est pas le cas pour vous puisque vous possédez quelques biens. De plus, votre santé paraît bonne et vous ne semblez pas requérir les soins de votre fille. Il vous appartient donc d'énoncer vos désirs clairement et fermement.

Essayez de persuader votre fille de faire des concessions, par amour pour vous. Il est enfantin de traîner des rancoeurs éternelles; ce n'est pas là une attitude d'adulte. Le premier de l'An est une occasion idéale pour enterrer la hache de guerre. Invitez donc chez vous tous vos enfants. Et tant pis pour votre fille si elle refuse de fumer le calumet de paix ! Invitez aussi, au cours de l'année, ceux que les circonstances ou la volonté de votre époux vous avaient empêchée de voir jusqu'ici. Si encore votre fille s'employait à combler votre solitude !

Quant à vos dispositions testamentaires, arrêtez-vous à la décision qui vous paraît le plus juste. Votre notaire vous aidera à y voir clair. Mais surtout, n'en parlez pas; cela ne regarde que vous.

Ayez confiance; le temps arrange souvent les situations les plus complexes. Soyez ferme en même temps que douce. J'ose espérer que Noël vous apportera la joie dont votre coeur a besoin . . . Je vous souhaite, pour l'an neuf, ce bonheur dont vous avez soif : la réconciliation de vos enfants !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"Monique"** — Je regrette que vous ne m'ayez pas permis de publier votre lettre ; le problème eut sûrement intéressé mes lecteurs.

Somme toute, vous avez la chance d'avoir deux jeunes filles qui acceptent de recevoir leur ami à la maison plutôt que de courir les clubs et les grills. Beaucoup de parents vous envieraient qui sont toujours inquiets quand leurs enfants sortent avec de jeunes gens. Pour prix de cette tranquillité, de cette sécurité, vous devez recevoir à votre table, une fois par semaine, un jeune homme et bientôt deux. En coûte-t-il vraiment si cher ? Croyez-moi, ce n'est pas trop payer une telle chance ! De plus, ce jeune homme demeure très loin de chez vous ; ce ne serait pas raisonnable de l'obliger à retourner chez lui à la fin de l'après-midi pour revenir au début de la soirée. Et les repas au restaurant, en plus de coûter cher, n'offrent pas la même ambiance. Si vraiment vous êtes matériellement dans l'impossibilité d'offrir gratuitement votre hospitalité, vos filles pourraient vous donner un dollar par repas, par invité. Cette somme représente approximativement votre prix de revient. Quitte, ce jour-là, à servir des mets moins coûteux.

Ce jeune homme devrait reconnaître votre hospitalité, non en payant sa quote-part, ce serait inconvenant, mais en offrant, à l'occasion des diverses fêtes de l'année, des cadeaux généreux à ses hôtes. S'il ne le fait pas, c'est peut-être qu'il manque de savoir-vivre plutôt que de générosité.

Quant à mettre ou non vos filles au régime de la pension, vous devez savoir si vous lisez régulièrement le courrier, que je suis partisane de cette méthode. Rien n'apprend mieux aux jeunes la valeur de l'argent que d'avoir à équilibrer un budget. Si votre fille tombait malade, et qu'elle n'ait alors pas fait d'économies en prévision d'un tel événement, vous n'auriez qu'à lui avancer l'argent nécessaire. Quand elle aura eu à payer des dettes, elle saura ce que coûte l'imprévoyance. J'ai d'ailleurs l'impression — pardonnez-moi ma franchise ! — que vous trouvez avantage à continuer le régime actuel. Mais ce n'est nullement l'intérêt des enfants de les maintenir dans une enfance prolongée, de les soustraire à toute responsabilité au cas où ils feraient des erreurs.

R. — A **"Manque d'affection"** — Ma pauvre enfant, comment pourrais-je vous aider sans que vous y mettiez du vôtre? Vous connaissez tous les remèdes; je les ai trouvés dans votre lettre. Ne plus revoir cet homme, sortir avec un garçon de votre âge, vous refuser à toute familiarité déplacée avec qui que ce soit. Car, ne vous y trompez pas; vous croyez verser, actuellement, vos larmes les plus amères ? Vous faites erreur; si vous ne faites pas l'effort voulu pour sortir de cette voie dangereuse, vous verserez des larmes bien plus cruelles encore !

Je ne crois pas que cet homme vous aime; c'est un jouisseur qui veut profiter de votre jeunesse et vous rejettera comme une chiffe quand il aura eu ce qu'il convoite. Il se lassera de ce jouet et en cherchera un autre. C'est ce qu'on appelle un s. . . . d !

Allons, n'allez pas ainsi gâcher votre vie; vous avez bien des années devant vous et vous les trouverez dures à vivre si vous vous condamnez à porter dans l'avenir le poids d'un présent qui ne vous apporte même pas de joie. Vous seule pouvez vous sauver; personne d'autre ne le peut . . . ni moi qui aimerais tant vous aider !

R.—A **"Une pressée de savoir et qui a beaucoup hâte"** — Les longues fréquentations ne sont guère conseillées : elles mènent tôt ou tard à la lassitude et à l'abandon ou à des familiarités qui risquent d'aboutir à une catastrophe. A plus forte raison quand ces fréquentations sont faites à un âge indu. Il y a un temps pour chaque chose et à douze ans, vous auriez dû plutôt vous préoccuper de vos études que de vos fréquentations !

J'ignore la raison réelle pour laquelle votre ami vous a quittée. A faire les premiers pas, vous risquez de courir au-devant d'une humiliation. Si ce jeune homme vous aime vraiment, il reviendra. Bien entendu, vous avez eu tort de lui accorder ces faveurs. A l'avenir, ne vous laissez pas attendrir; soyez ferme. Je ne comprends pas, cependant, pourquoi vous vous traitez de "vaurienne"; n'est-ce pas un peu outré ? Vous exagérez, probablement. C'est sans doute pourquoi votre ami a protesté devant pareille épithète.

Si vous sortiez avec un autre, sa jalousie en serait peut-être aiguillonnée. Ne restez pas là, à abîmer vos yeux à pleurer; ce n'est pas le bon moyen de le faire revenir ni même de l'oublier.

Non, n'allez pas vous abaisser à avoir une explication avec la jeune fille que votre ami fréquente actuellement. N'oubliez pas qu'il est libre. Cette explication tournerait vite à la scène de jalousie et vous n'avez aucun droit sur ce jeune homme.

Essayez plutôt de vous distraire; voyez d'autres garçons. C'est encore le meilleur moyen d'arriver à un résultat. Etudiez beaucoup, lisez, allez au cinéma, au théâtre, soucieez-vous de votre culture . . . c'est déjà tout un programme. Et ayez confiance; le temps, quoi que vous en pensiez, travaille pour vous. Et souriez . . . c'est la partie la plus importante du programme !

Renseignements divers

R.—A **"Berthe"** — Pour raffermir le cou ou lui conserver sa tonicité, on recommande de le doucher à l'eau froide additionnée d'un peu d'alun en effectuant vos ablutions, et de le masser — plus même qu'il n'est nécessaire pour faire pénétrer le produit — chaque fois que vous appliquez crème nourrissante, tonique ou astringent.

On conseille en plus certains exercices physiques qu'il serait trop long de décrire ici mais qui se trouvent dans des volumes de culture physique. Vous pourriez vous en procurer un.

R. — A **"Nini M."** — Certaines revues publient des demandes de correspondants. Malheureusement, il ne m'est pas permis de citer aucun nom ici.

R. — A **"Un fidèle lecteur"** — Si votre idée est bonne, il est possible que vous puissiez la vendre. Mais il faudrait, avant de la proposer à une compagnie, que vous mettiez à l'abri de toute escroquerie vos droits d'auteur, si je puis dire. Aussi, voyez donc un avocat pour savoir comment procéder.

R. — A **"Claudo"** — Renseignez-vous auprès du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.

Une demande de l'UNESCO à Ottawa

Recherchés : 500 instituteurs de langue française pour le Congo !

OTTAWA. (par **M. G.**) — "Il serait difficile de fournir immédiatement au Congo les 500 professeurs de langue française que demande l'Unesco", assure un porte-parole des Affaires extérieures.

Cette laconique déclaration confirme une opinion exprimée hier aux Communes, par le premier ministre, M. Diefenbaker, en réponse à une question du leader socialiste, M. Argue.

Ce dernier désirait savoir quelle attention le gouvernement porte à une demande toute récente que le directeur général de l'Unesco présentait au Canada au nom du Congo. Dès la réception de cette demande, a déclaré le premier ministre, nous avons demandé au bureau de l'Aide à l'étranger du ministère des Affaires extérieures de s'occuper de cette question.

Depuis, a-t-il ajouté, — ce que confirme un fonctionnaire, — le bureau a communiqué avec les autorités de la province de Québec ainsi qu'avec les institutions qui seraient en mesure de sacrifier quelques professeurs. On espère pouvoir établir sous peu une liste des candidats disponibles.

Ajoutons ici que l'Unesco souhaiterait obtenir cette liste le 31 décembre afin que les candidats puissent assumer leurs fonctions au cours du premier trimestre de l'année qui va débuter. De l'avis du premier ministre, ce n'est pas là chose facile puisque la plupart des instituteurs sont liés par contrat jusqu'à la fin de la présente année académique.

A. M. Argue qui insistait pour connaître le nombre de candidats qui ont déjà offert leurs services, le premier ministre n'a pu répondre qu'une chose: "Demandez par écrit un relevé sur le sujet. Des renseignements de cet ordre ne s'obtiennent pas en une fraction de seconde".

Avec justesse, on signale d'autre part qu'il est impossible de satisfaire présentement une demande formulée il y a 10 jours. Plus encore, on ajoute que le temps est bien mal choisi pour recruter des professeurs. Le moment le plus logique, dit-on, serait le printemps car aucun instituteur ne saurait se libérer d'un contrat en décembre, alors que les institutions du Québec ne regorgent tout de même pas de personnel.

La porte demeure donc ouverte et 500 emplois s'offrent aux instituteurs de la province de Québec ainsi qu'aux instituteurs de langue française des autres provinces du Canada.

A Québec

A Québec, M. Léopold Garant, président de l'Association des Instituteurs catholiques du Québec, a dit que tout ce qui est possible serait fait pour recruter des professeurs de langue française pour le Congo. Mais il exprima des doutes sur la possibilité qu'ils s'y rendent nombreux.

"Nous devons tenir compte du fait que nous manquons déjà de professeurs ici et que la situation actuelle au Congo n'est pas de nature à inciter nos instituteurs à s'y rendre en hâte," a déclaré M. Garant.

"Toutefois, il n'est pas douteux, ajouta-t-il, que la situation de l'enseignement là-bas soit pire qu'ici".

L'Association n'a pas encore été informée officiellement de la requête de l'Unesco, mais M. Garant a parlé du problème avec un représentant de l'Unesco à Ottawa.

L'Unesco désire pour le Congo, dit-il, des instituteurs célibataires, de sexe masculin, ou des hommes mariés qui sont prêts à laisser leur famille au Canada.

Sur les 28,000 instituteurs de la province de Québec, 5,000 sont des laïques de sexe masculin.



LE PERE NOEL A NOTRE-DAME — 88 petits malades du pavillon des enfants de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, ont reçu la visite du père Noël, hier. Le petit Michel Gagnon reçoit ici son cadeau des mains de l'homme du Pôle Nord, accompagné de M. Roméo Desjardins, membre du conseil des gouverneurs de l'institution.

Savants français couronnés en 1960

PARIS. — Parmi les lauréats de l'Académie des Sciences, pour l'année 1960, on relève les noms suivants dans les différentes disciplines :

—Physique du globe : "Prix Léon-Grelaud" : M. Jacques Blamont, pour ses recherches sur la haute atmosphère à l'aide des nuages de sodium.

—Botanique : "Prix Desmazières" : M. Emile Manguin, pour l'ensemble de son oeuvre sur les diatomées vivantes et fossiles.

—"Prix Foulon" : feu Jean Arènes, pour l'ensemble de ses recherches de taxinomie et de paléontologie végétale.

—Zoologie : "Prix Jean-Thore" : M. Sabbas Ghelelovitch, pour ses travaux sur les tumeurs héréditaires d'une souche de la petite mouche du vinaigre Drosophila melanogaster.

—"Prix Foulon" : M. Philippe Ravoux, pour ses travaux sur la segmentation des myriapodes.

DACTYLOGRAPHES PORTATIFS
OLIVETTI - ROYAL - REMINGTON - SMITH-CORONA
VENTE EXTRAORDINAIRE
"Le meilleur cadeau qu'un père peut offrir à ses enfants est un dactylographe portatif."
NOMBREUSES OCCASIONS DANS LES DACTYLOGRAPHES STANDARD — POUR LA PRATIQUE A LA MAISON
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44 St-Jacques Ouest Montréal Victor 4-3491

Selon un universitaire de Sherbrooke

La deuxième université de Montréal devrait avoir une direction laïque

par **Jules Lague**

SHERBROOKE. — Le directeur de la faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke s'est carrément prononcé, hier soir, en faveur du principe d'une direction laïque pour toute deuxième université française qu'on pourrait instituer à Montréal.

Précisant parler à titre personnel et ne vouloir engager d'autre responsabilité que la sienne, le Dr Rosario Cousineau a dit toute son admiration pour les Jésuites et le clergé en général, mais n'en a pas moins affirmé le temps venu de confier au laïcat, la direction d'institution de haut-savoir, si l'on veut garder les intellectuels attachés aux traditions nationales et religieuses.

L'économiste avait auparavant entretenu le Club des Francs de Sherbrooke du rôle de la faculté de commerce dans l'économie des cantons de l'Est. Il avait aussi fait connaître à son auditoire sa conviction des avantages financiers et académiques de la décentralisation de l'enseignement universitaire sur l'agrandissement des maisons déjà existantes, si renommées soient-elles. Il n'en veut pas de meilleur exemple que les fruits de la jeune université de Sherbrooke en cinq courtes années d'existence.

Laïcisme catholique

Le Dr Cousineau s'est dit d'avis que les simples "velléités d'anticléricalisme" dont on s'inquiète dans le Québec disparaîtraient d'elles-mêmes si disparaissaient aussi les constantes manifestations d'anti-laïcisme et de paternalisme dépassé. Il a précisé se considérer comme un bon catholique et croire sa religion assez large pour admettre son exposé. Dans le cas contraire, il voit lieu de s'inquiéter que le catholicisme n'ait implanté dans le Québec que des racines guère profondes.

Proclamant le droit de tout éducateur catholique de jouer son rôle dans l'intérêt de la jeunesse, le conférencier a dit qu'il est temps que la conversation sur cette question cesse d'être un monologue.

Dans l'est de Montréal

Sur le principe même d'une deuxième université française à Montréal, le Dr Cousineau s'est déclaré favorable, à condition que le gouvernement provincial puisse contribuer de façon efficace à son financement, après avoir satisfait dans leur entier, les besoins de celles qui existent déjà. Ces besoins, selon son opinion, ne manquent pas.

Cette deuxième université ne lui semble pas devoir voisiner le Mont Royal, mais plutôt se situer dans l'est. Il a cité l'exemple de New York et de quelques autres villes devant la multiplication des universités. L'ouest lui paraît d'ailleurs tout monopoliser et le caractère populaire de la deuxième université gagnerait à une situattion dans l'est.

Laïcat qualifié

Quant au personnel laïc qualifié pour en prendre charge, le Dr Cousineau ne croit pas qu'il soit si long à le trouver.

"Ce que le clergé à réussi à Sherbrooke, dit-il, je crois que le laïcat expérimenté peut l'accomplir à Montréal.

Décentralisation

La décentralisation de l'enseignement universitaire ne se révèle pas, à ses yeux, plus onéreuse que l'expansion des institutions déjà en place. Le Dr Cousineau a exprimé sa conviction que les économies réalisées dans les services sont plus illusoires que réelles.

Quant à la qualité de l'enseignement, elle ne lui semble pas en souffrir. Si les petites universités éprouvent plus de difficultés à retenir les grands maîtres et si les grands noms attirent les étudiants, ceux-ci se trouvent, dans une institution plus modeste, une entité vivante plutôt qu'un numéro matricule. L'enseignement en somme, est plus immédiat.

Recherche et enseignement

Question de savoir si de nouvelles universités françaises s'imposent au Québec, le Dr Cousineau distingue.

De par leur position géographique, les trois qui existent desservent un territoire dans un rayon de 100 ou 150 milles. A elles s'ajoutent les deux universités ontariennes d'Ottawa et de Sudbury, que leur caractère réellement bilingue permet de considérer comme dispensatrices de la culture française.

Après avoir posé deux types d'universités, celles d'enseignement et celles de recherche, il s'est demandé si le rôle des universités du Québec n'est pas, pour l'instant, surtout régional.

Le directeur de la faculté de commerce croit qu'aucune des universités du Québec ne peut se permettre immédiatement d'abandonner leur mission d'enseignement pour se consacrer uniquement à la recherche. La recherche de développement plutôt que la recherche pure pourrait, selon lui, trouver place dans nos universités à condition que les professeurs voient leur sécurité matérielle assurée et leurs heures de cours réduites dans une proportion favorable qu'il situe aussi bas que six ou huit heures par semaine.

Précautions nécessaires

C'est pourquoi il conclut que le gouvernement ferait bien d'y penser deux fois avant de créer de nouvelles universités. Il voit auparavant la nécessité d'une enquête sérieuse sur les besoins complets des autres.

Toutes ces exigences remplies, il ne voit aucune objection à l'établissement d'une deuxième université française dans la métropole . . . si les finances gouvernementales peuvent encore soutenir un tel projet.

Quant à la direction de cette nouvelle institution, malgré toute son admiration pour les Jésuites, le Dr Cousineau ne la leur confierait pas plus qu'aux Dominicains, aux Sulpiciens, etc.

Pour lui, l'heure du laïcat a sonné.

Campagne nationale sur l'éducation lancée par les étudiants U. de M.

Les étudiants de l'Université de Montréal se sont engagés avec ardeur, hier, dans la "Campagne nationale sur l'éducation 1960-61" qui vient d'être déclenchée par les étudiants des institutions d'enseignement supérieur de tout le pays et qui se terminera en février par un "semaine nationale sur l'éducation" au cours de laquelle 11 cahiers de doléances universitaires seront remis aux premiers ministres des dix provinces et au premier ministre du Canada.

Au Centre Social de l'U. de M., une grande réunion a marqué la lancement à Montréal de cette vaste offensive étudiante en faveur du développement et du progrès de l'éducation au Canada.

Au programme: un exposé de M. Jean Rochon, président de l'AGEUM, sur les "perspectives provinciales" de la campagne; un second sur "les perspectives nationales" de M. Jacques Gérin, ancien président et vice-président actuel de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes; un troisième d'un membre du Comité d'éducation sur les réalisations et les objectifs de la campagne; un quatrième de Me André Morel, professeur de la Faculté de Droit, sur "les perspectives académiques et universitaires".

Depuis la semaine dernière, des manifestations identiques sont organisées dans tous les centres universitaires du Canada. Etant donné, cependant, la diversité des problèmes d'une région à l'autre, la FNEUC laisse à ses sections provinciales le soin d'orchestrer à leur façon cette campagne nationale.

"En février, les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre d'Ottawa seront saisis d'un mémoire rédigé par les étudiants de chacune des province et par le bureau national de la FNEUC. "C'est la première fois dans l'histoire de la FNEUC qu'une telle offensive sera déclenchée simultanément sur les dix cabinets provinciaux et sur le cabinet fédéral", souligne M. Robert Reeves dans le journal étudiant "Le Quartier Latin".

Succès d'alpinistes français au Népal

PARIS. — L'expédition française conduite par Robert Sandoz a escaladé, sur la chaine de l'Himalaya, quatre sommets de plus de six mille mètres, (environ 19,000 pieds), dans le nord-est du Népal.

L'expédition, dont Mme Sandoz fait partie, a atteint les sommets du Phéra (6,540 mètres), du Mimu (6,030 mètres), du Sigkar (6,180 mètres) et du Parchamo (6,210 mètres).

une collection exquise de beau cristal
HEMSLEY'S
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE
394 OUEST, RUE ST-JACQUES

salle bonaventure
LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
A partir de lundi . . .
JOAN FAIRFAX
Premier spectacle à 9h.15

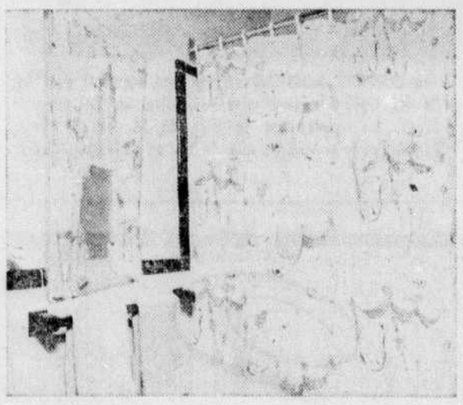
DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse, le plus réputé de l'Amérique du Nord, ainsi que le trio Louis Pannet. Musique de danse sans interruption.
Réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur

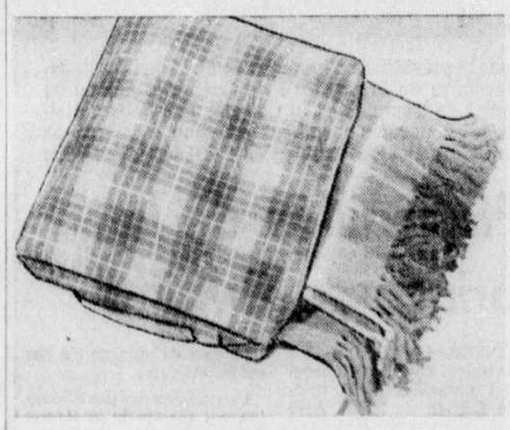
LE REINE ELIZABETH



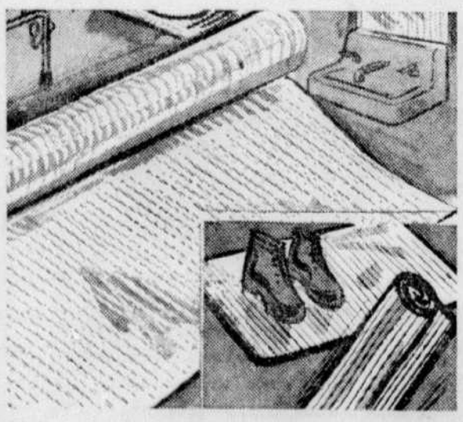
Morgan
LE MAGASIN À RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Haute valeur !
Ensemble rideaux plastique de salle de bains, motif attrayant "Golden Swan"
l'ens. **2.98**
Ensemble rideaux de salle de bains en plastique facile d'entretien, comprenant un rideau de douche 72" x 72" et une paire de rideaux droits de fenêtre 24" x 48" avec attaches. Motif décorateur "Golden Swan". Choix de rose, bleu pâle, vert pâle, jaune ou blanc.





"Achat" spécial !
Couverture-coussin laine et viscose importée d'Angleterre
Environ : 54" x 70" ch. **13.95**
Cette couverture sport, présentée dans sa propre enveloppe formant coussin, est très appréciée des sportifs, pour pique-nique, camping, activités sportives extérieures et comme coussin de voiture. Grande couverture 50% laine et 50% viscose avec enveloppe munie d'une glissière formant coussin. Choix de quatre tartans : Douglas, King George, Buchanan ou Red Fraser. Achetez plusieurs de ces couvertures, elles feront des cadeaux merveilleux à Noël !



Valeur extraordinaire !
Plastique strié transparent à la verge
.39 la verge 12 verges **4.50**
Largeur 30". Plastique flexible, transparent, facile à couper, de grande résistance aux graisses et acides... pour ne nommer que les principales caractéristiques, en plus de l'offre à prix si bas. D'une grande utilité pour protéger tablettes, tiroirs, parquets, lessiveuses, dessous d'évier, et surtout les parquets, de la neige fondante et boue, les jours de mauvaise température.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus
LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Morgan

LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9h.30

OUVERTS TOUTE LA JOURNEE SAMEDI

Orgue électrique "Pianorgan" RCA Victor modèle console

Vous... et toute la famille éprouverez des heures de joie et d'agrément en possédant un orgue électrique R.C.A. Victor. Dès les premiers accords, vous serez enchantés de cet instrument Pianorgan avec cahiers de musique auto-instructifs, notes numérotées et cordes lettrées.

- Cabinet console de construction solide.
- Couvercle bien ajusté, monté sur charnières... s'ouvre comme support à musique.
- Anches, en véritable acier inoxydable suédois.
- Librairie complète.
- Façons acajou, noyer ou blond.



Modèle P/60

"RHAPSODY"

(modèle p/60) Clavier :

37 touches de piano, 60 boutons d'accords graves, accords majeurs, mineurs et fondamentaux, septièmes dominantes. Contrôles du volume actionné par une pédale à la base de l'instrument. Lumière-témoin. **229.95**

Modèle P/18

"MINUET"

(modèle p/18) Clavier :

37 touches de piano, 18 boutons d'accords graves, accords majeurs, mineurs et fondamentaux. Levier du genou pour contrôle. **149.95**

Venez voir ces instruments musicaux en montre à notre département de radios au cinquième... au magasin du centre de la ville.

Pas de paiement initial

229.95 — 24 mensualités de 11.00

149.95 — 18 mensualités de 9.30

La taxe de vente payable à l'achat

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

RADIOS ET TV... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND





Cadeaux pleins de fantaisie à Noël !

Chandails Ban-Lon* Helen Harper

Modèles classiques et perlés ch. 6.95 à 10.95

Donnez-lui un chandail Ban-Lon* à NOEL ! Pullovers classiques et cardigans appareillés... ou chandails parementés de séquins et simili-perles. Ban-Lon* facile d'entretien... sûr de plaire. Tailles : 14 à 20.

A. **Ensemble assorti pullover cardigan.** Cardigan manches longues, pullover manches courtes. Beige, bonbon, bleu poudre, rose, vert fiesta, jaune épice, violet, noir ou blanc. Emballage spécial cadeau. L'ens. **10.95**

B. **Cardigan perlé** de simili-perles, pierreries baroques, séquins irridescents et pierres du Rhin. Noir, blanc, ou bleu ciel. **8.95**

Pullover perlé assorti. **6.95**

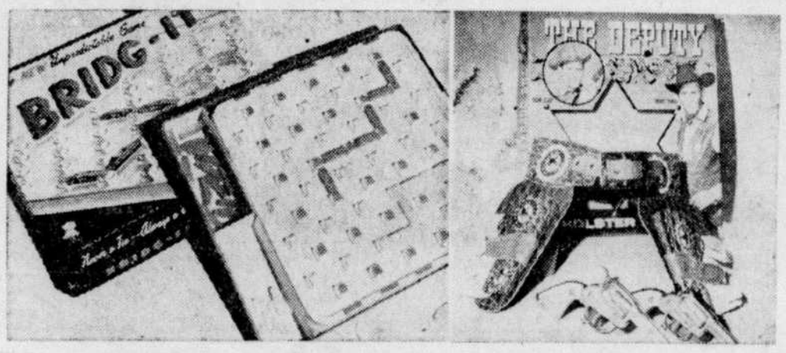
C. **Cardigan perlé** avec pierreries blanc-lait et simili-perles. Violet, bleu ciel, noir ou blanc. **10.95**

D. **Pullover assorti** avec décolleté arrondi noir ou blanc seulement. **7.95**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS SPORT, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Procurer du plaisir aux jeunes en choisissant des joujoux venant de chez Morgan !

Toute la famille s'amusera avec le...

Nouveau jeu "Brig-it" fascinant...

2.98

Un nouveau jeu, facile à étudier, procurant des heures de plaisir à toute la famille... pour âges de 5 ans et plus. Intrigue du jeu d'échecs, fascination du jeu de dames et simplicité du Tic-Tac-Toe.

Les jeunes le porteront avec orgueil...

Attirail deux-pistolets "The Deputy"

3.49

Ceinture cuir, ouvré en relief type alligator, clous nikelés, décoration "bijouterie" et frange contrastante. Large ceinture contour avec boucle à la western. Au complet avec deux pistolets. Présentation jolie boîte "fenêtre".

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

A LA KERMESSE AUX JOUETS... AU SIXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Présents sous le sapin de Noël !

Pantoufles et bottillons importés... chez Morgan au deuxième étage

Faites-lui une belle surprise... procurez-lui ce qu'elle désira s'acheter elle-même. Morgan vous propose ces pantoufles et bottes de neige exclusives.

PANTOUFLES A REVERS TOISON, IMPORTEES D'ANGLETERRE la paire **5.98**

Cuir de haute qualité, confortables revers toison. Rouge, noir, bleu, rose, beige ou tan. Pointures : 5 à 9.

BOTTES DE NEIGE DOUBLEES TOISON, IMPORTEES D'IRLANDE la paire **19.95**

Bottes de neige, combinaison suède et cuir de haute qualité, chaude doublure toison. Semelles crêpelées caoutchouc "vulcanized" non glissantes. Tige courte très en vogue. Rouge, noir, brun ou vert. Pointures : 5 à 9.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Au bonheur des jeunes...

A. Souliers "ATOMIC" pour enfants

Oxfords bruns : pointures 8½ à 12, B, C, D, E **8.95**

pointures 12½ à 4, B, C, D, E **9.95**

Souliers "ANATOMIC"... exclusivité de la maison Morgan... Modèles de forme scientifique, réalisés par des experts, assurant la croissance normale du pied, le maximum de confort et de support... Cuirs et main-d'oeuvre de la plus haute qualité.

B. Souliers lacés "OXFORD" à trépointes GOODYEAR pour garçons

Brun ou noir, 3½ à 7, B et D **9.95**

7½ à 8, B et D **11.95**

Pour l'avant-garde... Oxfords, style mocassin à pointes effilées. Cuir de haute qualité... semelles de longue durée NURON*. *Marque déposée.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

SOULIERS POUR ENFANTS ET GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Délices de Noël !

A. Chocolats Black Magic

boîte d'une livre **1.75**

B. Chocolats miniatures Page and Shaw

boîte d'une livre **1.75**

C. Chocolats Pot of Gold, de Moir

boîte d'une livre **1.75**

Tout le monde raffole de chocolats... et Noël est sans doute le moment où chacun se paie la fantaisie d'en manger. Offrez-en aux amis... Morgan vous propose ces trois marques différentes de son vaste assortiment. Variété de centres durs ou mous, chocolats foncés ou pâles, chocolats réguliers ou miniatures.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

BONBONS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD ET ROCKLAND



Le cadeau idéal pour l'étudiant !

Panier à papier décoré aux fanions universitaires **1.29**

Des fanions de collèges canadiens ajoutent une note "universitaire" à la chambre d'écolier. Solide acier 11½" x 11". Teintes vives aux couleurs authentiques des collèges de chaque section du Canada. Teinte de fond : noir, bordures de couleur dorée.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Pour le Noël de madame...

Gants perlés nylon double

Ils sont charmants et pleins de féminité, ces petits gants en double nylon pratique, cousus-main et parementés de minuscules pierres du Rhin, de perles baroques dans un motif fleur. Ajustement parfait avec poignet élasticisé. Un cadeau féminin pour les dames de votre liste. Blanc seulement. Pointures : 6½ à 7½. **4.00** La paire

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

GANTS POUR DAMES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



D'un chic indéniable...

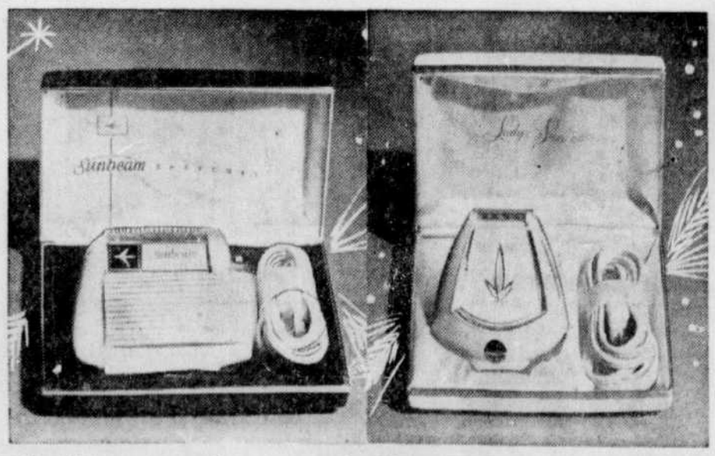
Cloches profondes en satin

Chapeaux de forme haute cloche en satin importé, et drapé étagé, détail de noeud à la calotte... forme seyante pour les élégantes de tout âge. Achetez-en pour donner en cadeau à Noël. A NOTER LES PLUS RECENTES COULEURS MODE : vert, noir, rouge profond, blanc, beige, doré, café et améthyste royale. **7.95** ch.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

CHAPEAUX, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeaux très appréciés...

Rasoir électrique Shavemaster Sunbeam pour messieurs **29.95**

Un rasoir de grande efficacité aux caractéristiques exclusives pour un rasage sûr, vite... tête trois-lames à triple action pour rasage plus court, peigne double renforcé. Aussi caractéristique "Safety Guard" permettant de tailler moustache et favoris. Commutateur et couvercle amovible pour nettoyage facile.

Rasoir électrique Shavemaster Lady Sunbeam **13.95**

Un gentil petit rasoir électrique pour dames... tête spéciale Micro-Twin pour rasage doux laissant l'épiderme des jambes et des aisselles lisse et satiné. Très compact, il est de grande utilité à la maison... en voyage.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Pour réceptions de Noël !

Sacs à main en "Peau de soie"

Une "peau de soie" juponnée par des fronces, un fermoir en métal doré avec anneau donnent un air royal à ce sac du soir assez spacieux pour cosmétiques et mille petits riens féminins... Doublure satin ivoire et petit porte-monnaie. Environ : 6" x 10", le cadeau parfait. Autres modèles disponibles. **5.00**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

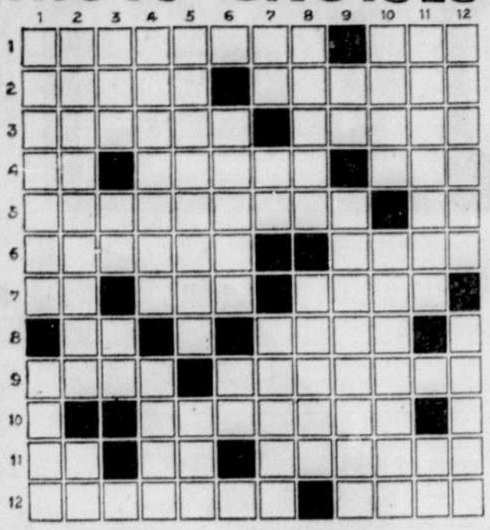
SACS A MAIN... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Ensemble ou suite de sons agréables à l'oreille — Habileté.
2.—Fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice — Plaines de l'Amérique du Sud.
3.—Sentence publicitaire brève et frappante — Ce qui forme une limite, une séparation.
4.—Pronom personnel — Etend, allonge — Point cardinal.
5.—Compose sur-le-champ un discours sur un thème donné — Carte à jouer.
6.—Fera tort à — Substance molle et jaunâtre.
7.—Conjonction — Argile rouge ou jaune — Cercle.
8.—Double règle — Portion d'un tout.
9.—Démonstratif — Crabes, écrevisses de mer.
10.—Qui a beaucoup de branches.
11.—Possédé — Dieu solaire — Qui a la pureté de l'âme.
12.—Heurta, offensa (fig.) — Isolé.

Verticalement

1.—Qui s'oppose à — Celui qui détient l'autorité.
2.—Sert à mettre le feu — Ville de Chaldée.
3.—Rivière, en espagnol — Post-scriptum — Article espagnol.
4.—Femmes acariâtres — Refuge.
5.—Composition musicale — Coupé jusqu'à la peau.
6.—Relatif à la neige — Adverbe de lieu.
7.—Pronom personnel — Du verbe rire — Ventilateur suspendu au plafond.
8.—Pronom personnel — Ferme de la prairie américaine.
9.—Possède — Dépouillas de sa peau.
10.—Etre purement spirituel — Qui s'introduit quelque part sans admission (fém.).
11.—Poète français du 16e siècle — Pronom personnel.
12.—Mouche africaine — Dont on se sert ordinairement.

Solution demain

1	F	L	A	G	R	A	N	T	■	S	U	C
2	R	I	D	E	■	L	■	A	V	E	R	E
3	E	M	I	N	C	E	R	■	A	M	E	R
4	■	M	E	P	R	I	S	E	■	■	E	T
5	I	■	O	E	T	A	■	E	S	■	D	E
6	R	A	S	■	E	G	I	D	E	■	E	S
7	■	■	L	E	V	R	E	■	E	D	I	T
8	E	L	■	I	■	■	E	N	I	V	R	A
9	P	E	R	C	A	N	T	■	M	A	I	S
10	A	G	E	E	■	E	U	■	E	N	T	E
11	I	R	E	■	B	O	V	I	N	■	U	R
12	S	E	L	■	I	N	E	R	T	E	S	■

Solution du dernier problème

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 17 DECEMBRE :
Les natifs de ce jour sont, par-dessus tout, doués pour l'amitié. Leur attachement est sincère, désintéressé, direct. Mais il faut savoir les prendre. Toute la difficulté est là, car leur personnalité est souvent insaisissable. Sous leurs allures désinvoltes, ils goûtent assez mal la légèreté et sont très réfléchis. Cela les incite à rechercher toujours la compagnie d'êtres dont la personnalité est complémentaire de la leur.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — La journée favorisera le charme de votre personnalité, mais aussi votre penchant pour les projets romanesques. Ne prenez pas pour argent comptant les promesses fallacieuses que l'on vous fera en flattant votre point faible. La science des enjôleurs est redoutable.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Les choses vous paraîtront plus confuses que par le passé. Certains propos de l'être aimé vous sembleront doux et amers à la fois. Il conviendra d'agir avec discernement pour éviter une maladresse. Mais la meilleure manière de vaincre les difficultés, c'est de vous appliquer à vivre en bonne harmonie.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous trouverez dans votre courrier une lettre qui ne manquera pas de vous inquiéter. Il serait prématuré d'en exagérer l'importance; jusqu'à plus ample informé, restez dans l'expectative. Assez curieusement, ce n'est pas l'attitude de l'être aimé qui vous réconfortera, mais celle d'une personne qui ne vous est pas habituellement sympathique.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Les obligations de la journée ne sont pas pour vous déplaire, car vous y trouverez réponse à votre goût du mouvement et du coup de théâtre. Coup de théâtre aussi dans les amours où vous sera révélé un sentiment que vous n'auriez jamais soupçonné; vous en serez un peu gêné.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Votre sens pratique vous permettra de voir clair dans des problèmes là où tout le monde cherchera des raisons compliquées. Une intrigue sentimentale vous amusera plus que toute autre chose. Même votre partenaire ne prendra pas la chose au sérieux; ce marivaudage ne durera guère.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — En cette fin de semaine, n'entreprenez rien sans être assuré que vos proches souscrivent à vos projets; sinon, il serait préférable de sortir seul plutôt que d'imposer votre point de vue. Dans la soirée, une rencontre aura une grande importance sur l'évolution d'un de vos projets les plus chers.

La balance (du 23 sept au 22 oct.) — Vos tentatives en vue d'élargir vos relations amicales seront couronnées de succès. Il semble d'ailleurs que vous ferez la connaissance d'une personne dynamique qui vous aidera à sortir de vos rêves éthérés. Grâce à sa bonne humeur contagieuse et à son sens des réalités, vous envisagerez l'avenir avec plus d'optimisme.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Ne vous laissez pas aller à des idées maussades, absorbez-vous dans votre travail, vous n'aurez pas de peine à surmonter un moment de mélancolie. Apaisement dans la soirée, sous l'influence de l'être aimé qui porte en lui un optimisme contagieux.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — La journée vous incitera à vous libérer de certaines entraves. Vous ressentirez, plus vivement que de coutume, la nécessité d'en terminer avec une affaire de coeur en suspens qui contrarie vos projets intimes. Vous prendrez un autre chemin qui pourrait bien être le chemin du bonheur.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — La journée sera marquée par le mal que vous éprouverez à vous adapter aux circonstances, lesquelles exigeraient beaucoup d'objectivité et de réalisme. Il conviendra de nuancer vos propos et de vous conduire habilement, car les yeux de l'amour deviendront fort compliqués.

Le Verseau (du 21 janv. au

Voir HOROSCOPE en page 13

ON NE CHANGE GUERE



TARZAN



MOCO



PHILOMENE

PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montreal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: Trouble with Father
7: Menu à la carte
8: Cartoons

4:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprises
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up

5:00 P.M.
2,4,7: Sir Lancelot
3: Santa Claus
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: Chuckwagon Tales

5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: Fury
7: Whirlybirds
8: Popeye Theater

5:45P.M.
8: Learn to Draw

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Rendez-vous
7: Melody Ranch

6:10 P.M.
3: Sports, Weather

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Santa Claus

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Dan Raven
6: Métro
8: Movie

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme

7:15 P.M.
4: Panorama

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: Québec appelle
5: The Untouchables
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts

7:45 P.M.
2, 4, 7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4, 7: Sur demande
6,8: Country Hoedown

8:30 P.M.
2, 4, 7: Jeunes Visages
3: Route 66
5: Hallmark Hall of Fame
6,8: Perry Mason

9:00 P.M.
2,4,7: Cinéma international

9:30 P.M.
3: Mr. Garlund
6, 8: Patterns in Music

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne

10:30 P.M.
3: Eyewitness
6: Peter Gunn
8: How to Marry a Millionaire

10:45 P.M.
2,7: Abat de rigueur
4: Court Métrage

11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News

11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-Up
8: Sports Final

11:22 P.M.
2, 4: Commentaires
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Lutte
4: La boite aux images
6: Gunsmoke
8: Award Theatre

11:52 P.M.
7: Ciné-Vedette

12:03 A.M.
6: Feature Film

12:30 A.M.
2: Cinéma

SAMEDI

CBFT — Canal 2

A.M.
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Le Professeur Calculus
11:30—Coucou

P.M.
12:00—Musique
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney
6:00—Ce soir
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Refrains
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Orientation
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—La politique provinciale
8:00—Le club des autographes
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey : New-York à Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Destination, danger
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Le Siffleur
11:52—Long métrage : "Quatre jours à Paris"

WCAX — Canal 3

AM
10:00—Captain Kangaroo
11:00—Magic Land
11:30—Mighty Mouse

PM
12:00—Sky King
12:30—CBS News
1:00—TV University
1:30—Industry on Parade
1:45—Blue Bonnett Bowl Game
4:30—Football
7:00—News, Sports
7:30—Perry Mason
8:30—Checkmate
9:30—Have Gun, Will Travel
10:00—Gunsmoke
10:30—Case of Dangerous Robin
11:00—News
11:20—Movie : "This Land is Mine"

CFCM — Canal 4

A.M.
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou

PM
12:00—Musique
1:25—Vie de l'Eglise
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en Tête
5:00—Walt Disney
6:00—Le comte de Monté Christo
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Frontières
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin-Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Cinéma

WPTZ — Canal 5

AM
9:45—Christian Science
10:00—Shari Lewis Show
10:30—King Leonardo
11:00—Fury
11:30—Lone Ranger

PM
12:00—Lazy L. Ranch
12:30—Film Shorts
12:45—Liberty Bowl Game
4:30—Detective's Diary
5:00—Walt Disney
6:00—News
6:15—Film Feature
6:30—Hawaiian Eye
7:30—Bonanza
8:30—The Tall Man
9:00—Lawrence Welk Show
10:00—Fight of the Week
10:45—Make That Spare
11:00—Movie : "The Ghost and Mrs. Muir"

CBMT — Canal 6

PM
2:30—Ordination "Christ Church Cathedral" Hamilton
4:00—Concert
4:30—T.B.A.
4:45—The Sports Shop
5:00—Opening of Montreal International Airport
5:30—Cartoons
6:00—Speaking French
6:30—Mr. Fix It
6:45—CBC News
7:00—Dennis the Menace
7:30—Red River Jamboree
8:00—The Aquanauts
9:00—Hockey
10:15—Juliette
10:45—Film Shorts
11:00—News — Sports
11:15—Manhunt
11:45—Feature Film : "The Clock"

CHLT — Canal 7

AM
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou

PM
12:00—Entrée des Artistes
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Documentaire
1:30—Magazine International
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney
6:00—Troubadours
6:30—Nouvelles
6:50—Edition sportive
7:00—Soirées Canadiennes
7:30—Chasse aux Images
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin-Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Revue sportive
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—News — Round-Up
11:30—Long métrage : "L'Ombre d'un homme"

CJSS — Canal 8

PM
5:00—Outside Broadcast
5:30—Cartoons
6:00—Sheriff of Cochise
6:30—News
6:40—Popeye Theater
7:00—Dennis the Menace
7:30—Andy Griffith Show
8:00—O.K. Jamboree
8:30—Movie: "Jane Eyre"
10:15—Juliette
10:45—King Whyte
11:00—News — Sports
11:10—Feature Film : "The Lady Takes a Sailor"

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.

VENDREDI

— CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** — Jeu de dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Dans l'creux de l'oreille
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le rosaire
7:15 P.M.—Noces d'or
7:20 P.M.—Variétés
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.**—Evénements
8:15 P.M.—Nos gouvernements
8:30 P.M.—Gaietés musicales
9:00 P.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
10:00 P.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
10:45 P.M.—Revue des nouvelles
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—LeBel de nuit
12:00 A.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir, Fermeture.

5:00 P.M.
CBF—Métro magazine
CKVL-FM—Tour du monde en musique
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News-Pops

5:15 P.M.
CFCF—Man's World

5:30 P.M.
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Les joyaux de la musique
CKGM—News

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv — Hit Parade
CFCF—Doug Smith

6:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CFCF—Gerry Herbert
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News — Byline
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:15 P.M.
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CKGM— Feature
CBM—Roving Reporter
CFCF—Entertainment Guide

6:30 P.M.
CKVL-FM—Maitres du clavier
CBF—Rond-Point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide
CKGM—News

6:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CKGM— Feature
CBM—Ringside Table

7:00 P.M.
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—Out Look
CBM-FM—Resumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CKGM—News-Pops
CFCF—Big '60
CJAD—News — Mike Stephens

7:15 P.M.
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Musique de scène
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CBM—Nation's Business
CJAD—News, Sports
CKGM— Feature

8:00 P.M.
CBF—Chanson grise
CKVL-FM—Joue Tzigane
CBM—Songs of my People
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CBM-FM—Songs of my People
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:30 P.M.
CKVL-FM—Voix connues
CKVL—Succès du jour
CKGM—News — CM-PM
CBM—CBC Symphony
CJAD—The World Tonight
CFCF—Paul Tremple
CBM-FM—CBC Symphony Orchestra

8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont
CJAD—Sam Ross, News

9:00 P.M.
CBF—Orchestre de chambre de Vancouver
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Salzbourg
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Stereo

9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv — Y. Leclerc

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CBM—FM—Hommage à Dinu Lipatti
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM—CBC News, Roundup and Talk
CJAD—News, sports, Concert
CFCF—Late Show

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—L'épopée des civilisations
CKVL-FM—Canadiana
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—Anthology
CKGM—OpenMind
CJMS—Echo — Opinion

10:45 P.M.
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL-FM—Johann Brahms
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv.-Concert
CJAD—News — Sports
CKGM—News
CBM—Lean Back
CFCF—Late Show

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Vance Randolph
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le Carillon
CBM—Madhouse
CKGM—Golden Music

12:00 P.M.
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Nouvelles — Sportorama — Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Concert de minuit
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CJAD—N's, Sports — All Thru the Night
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture

12:30 A.M.
CKVL-FM—Concerto

1:00 A.M.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Récital de chant
CBM—Fin des émissions
CKGM—News-Gold Music

SAMEDI

— CKAC —

5:55 A.M.—**Nouvelles**
6:00 A.M.—La Messe
6:30 A.M.—**Nouv.** — Bonjour
7:00 A.M.—**Nouv.** — J. Duceppe
7:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
7:45 A.M.—Oratoire
8:00 A.M.—**Nouvelles**
8:15 A.M.—Du "pep" avec Jean Duceppe
8:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
9:00 A.M.—**Nouv.** — Chansons françaises
10:00 A.M.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M.—**Nouv.** — Grand prix du disque canadien
11:30 A.M.—Monsieur Bricole
11:45 A.M.—Gaietés musicales
12:00 P.M.—Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Chansons du midi
1:00 P.M.—**Nouvelles**
1:10 P.M.—Hit Parade canadien
2:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
3:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
4:00 P.M.—**Nouv.** — Evénements
4:30 P.M.—Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M.—Musique espagnole

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Variétés

5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Maîtres du clavier
CJMS, R. Lemay
CJAD, Ralph Kirchen
CFCF, Morning Show

5:45 A.M.
CKVL, Parade des vedettes

6:00 A.M.
CBF, Nouv. — A la bonne heure
CKVL-FM, Melachrino et son orchestre
CKVL, Ste-Anne
CJMS, Nouvelles Sports — Déjeuner R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News - Ralph Kirchen

6:15 A.M.
CJMS, Prière
CJAD, Hour of St-Francis
CKGM, Editorial

6:30 A.M.
CBF—Nouv — A la bonne heure
CJMS, Nouvelles
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CJAD, News Ralph Kirchen
CKGM, Neds

6:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Jamieson

7:00 A.M.
CBF, Nouv. Opéra
CKVL, St-François
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CFCF, Bob Gillies, Morning Show
CJAD, News - Ralph Kirchen
CKGM, News - Weather
CBM, News, Concert

7:15 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CJMS, Sportorama - Message Spirituel
CKGM, Editorial

7:30 A.M.
CBF, Nouv. — Opéra
CJMS, R. Lemay
CBM, News, Concert

7:45 A.M.
CBF, Sports, Opéra
CJMS, Editorial
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk

8:00 A.M.
CBF, Prière
CKVL, Famille Soucy
CKVL-FM, Voix célèbres
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News
CKGM, News — Editorial
CJAD—News, Sports Ralph Kirchen
CFCF—News, Morning Show

8:15 A.M.
CBF, Opéra
CJMS, Sports, Prière
CBM, Sportsbeat

8:30 A.M.
CBF, Rythmes et mélodies
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles
CKGM, News — Editorials
CJAD, News — Ralph Kirchen

8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay
CKVL, Nouvelles
CBM, World of Pets

9:00 A.M.
CBF, Nouvelles — Fantaisies
CKVL, Zézette
CKVL-FM, Opérettes
CBM, News, Fly Frolics
CJAD News, Sports
CFCF, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères

9:15 A.M.
CJAD, Eastern Townships Hour

9:30 A.M.
CBF, Tante Lucille
CKVL-FM, Violon
CJMS, Nouvelles
CKVL, Nouv. — Call Me Uncle
CKGM, Music for everyone

9:45 A.M.
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, Editorial

10:00 A.M.
CBF, Musiques en tous genres
CKVL-FM, Concert de la jeunesse
CKVL, Nouvelles Chanteville
CBM, Mr. Homme's House
CKGM, News — Feature
CJAD, News, Ralph Kirchen
CFCF, Saturday Show
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères

10:30 A.M.
CJMS, Nouvelles — Gilbert Hérard
CBM, Matinee Highlights
CKGM, News

10:45 A.M.
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Feature
CKVL, Chanteville Nouvelles

11:00 A.M.
CBF, Opéra
CJMS, Nouv. — Léo Lebel, voisine
CKVL-FM, Les Joyaux de la musique
CKVL, Boîte à musique
CFCF, G. Herbert
CBM, Jazz at Best
CJAD, News — G. Kirby
CKGM, News — Feature

11:30 A.M.
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CBF, A communiquer
CJMS, Nouvelles Léo Lebel
CKGM, News
CJAD, Fashion Show

12:00 P.M.
CBF, Rien qu'une chanson
CKVL-FM, Joue Tzigane
CJMS, Nouvelles
CBM, BBC News
CJAD, N's, G. Kirby
CBM-FM, Divertimento

12:15 P.M.
CJMS, Nouvelles
CMB, CBC Camera Club
CKGM, Doc Stone
CKVL, Edition spéciale — Boîte à musique

12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Album de Noël
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, Junior Farm Club
CFCF, G. Herbert
CBM-FM, Nouveaux disques
CKGM, Editorial
CJAD, News — Gene Kirby

12:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CBM, Movie Scene
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CBF, Nouvelles Intermède
CKVL-FM, Festival de musique italienne
CKVL, Hit Parade
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, News
CJAD, News, G. Kirby

1:15 P.M.
CBF, Musique des Pays-Bas
CBM, This Week

1:30 P.M.
CBF, Rythmes de Paris
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles — S. Bélair
CBM, Time for French
CBM-FM, Rythmes de Paris

1:45 P.M.
CBM, Chansonnettes
CKGM, Feature

2:00 P.M.
CBF, Metropolitan Opera
CKVL-FM, Récital de la jeunesse
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CBM, Metropolitan Opera
CBM-FM, London Calling Canada
CFCF, G. Herbert
CKGM, Bob Washington
CJAD, News, Hi-Fi Club

2:15 P.M.
CKVL-FM, Musique de scène
CKGM, Housewives

2:30 P.M.
CKGM, News

2:45 P.M.
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, News Golden Music
CFCF, Saturday Show
CJAD, News, Hi-Fi Club

3:30 P.M.
CJMS, Nouv. La Dame de Coeur
CKVL-FM, Virtuosité
CKGM, News — Feature

4:00 P.M.
CKVL-FM, Tour de Valse
CJMS, Nouvelles, Dame de coeur
CKGM, Hit Music-Feature
CJAD, News, G. Kirby

4:30 P.M.
CKVL-FM Accordéon
CKGM, News

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, 977 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL, QUE. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A. M.

Simpson MONTREAL

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h.

ET CHAQUE SOIR LA SEMAINE PROCHAINE (sauf le samedi)

JOLIE-POUPÉE GRANDEUR NATURELLE!



Soyez ma maman! J'ai 4 ans . . . et je mesure 40 po.!

Mes yeux sont dormeurs! Vous pourrez laver et peigner ma chevelure implantée en saran!

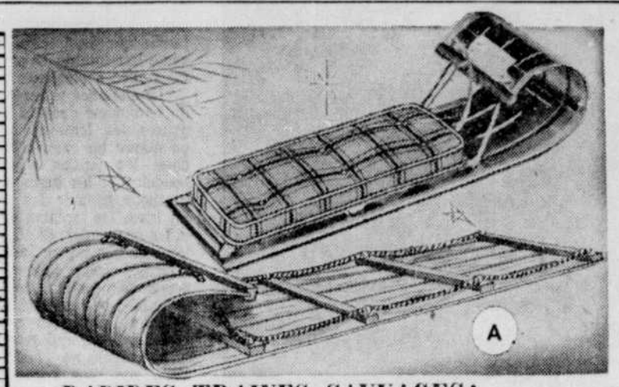
ch. **19.98**

Je suis entièrement articulée!

Je porte une ravissante robe en nylon pastillé avec col garni velours, une crinoline, des chaussettes et des souliers.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759



RAPIDES TRAINES SAUVAGES!

Construction en bois dur ou aluminium léger. Choix de 4 dimensions.

	Bois dur	Aluminium	Coussin
3 pi.	3.59	4.98	2 pi. 98c*
4 pi.	5.39	5.99	3 pi. 1.49*
5 pi.	6.89	7.98	4 pi. 1.98*
6 pi.	8.89	9.98	5 pi. 2.49*

*Commandez 1 pi. plus court que la traîne.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME — Rayon 759



ch. **3.98**

SOLIDE SOUCOUPE VOLANTE!

Rapide! Légère! Dévale les pentes en tournoyant! Construction en aluminium solide avec deux poignées pour la transporter. Diam. env. 29 po.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME — Rayon 759

Un cadeau somptueux pour son Noël!

LUXUEUSE SIMILI-FOURRURE!

Superbes manteaux en peluche dont l'aspect rivalise avec les plus riches fourrures!

Chauds, confortables, traités anti-mites... mais si légers! Seulement deux modèles de cette brillante collection 1961 sont représentés.

Grand choix de tissus: Borg... Simba... Wink... Dorama... Cloude 9... Lutra... et de couleurs: brun, vison, gris, taupe, noir, miel, léopard.

Tailles: 6 à 20 dans le groupe.

69.98 à $139

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. — Taxe payable à l'achat.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 731





SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON



MANTEAUX D'HIVER

Rég. 18.88 à $25

13.88 à 18.88

Pour "grandes" fillettes: Elégants modèles spécialement étudiés pour l'hiver. Certains sont garnis fourrure. Cols généreux. Chaudes doublures peluche. Grand choix de textures: tweeds, lainages côtelés. Tons fantaisie ou unis. Ages 10 à 14x dans le groupe.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU SOUS-SOL, Rayon 782



SCIE 8" À ARBRE INCLINABLE

29.95

Mensualité $4

Roulements à billes lubrifiés en permanence. Commandes en avant pour un usage plus simple et plus sûr. Inclus: calibre d'onglet, guide et protège-lame. Lame combinée pour scier facilement et rapidement 2 x 4.

Moteur ⅓ c.v. **23.50** Etabli universel **12.98**

AUCUN PAIEMENT COMPTANT — Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées

VI. 2-7221

SIMPSON — OUTILS MECANIQUES, AU SOUS-SOL, Rayon 774

"Atelier" complet! Avec scie à découper!

PERCEUSE ¼" DE LUXE

Mandrin à clé ¼". Scie sauteuse. Très bon équilibre. Peut être actionnée d'une seule main. Avec accessoires: papier à sabler, mélangeur à peinture, meule, tampons polisseurs et ensemble de 7 forets à métal.

AUCUN PAIEMENT COMPTANT — Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.



GARANTIE 1 AN

29.99

Mensualité $4

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — OUTILS MECANIQUES, AU SOUS-SOL, Rayon 774

Achat spécial! Prix spécial!

ÉLÉGANTS ET CHAUDS COUVRE-CHAUSSURES

Modèles importés d'Angleterre! Appréciés pour leur confort et leur protection. Entièrement doublés toison d'agneau. Choix de deux modèles dans les pointures 5½ à 9 dans le groupe.

A. Modèle avec fermeture à glissières. Veau ou suède. Noir ou brun.

B. Modèle "Kiltie Tie", avec large languette. En suède noir, brun ou gris.



10.98

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES A PRIX MOYEN, AU DEUXIEME. Rayon 720

Achat spécial! Cadeau de choix!

MAGNIFIQUE COLLIER EN PERLES DE CULTURE

Il réhaussera l'éclat de votre toilette et ajoutera à votre chic personnel durant la période des Fêtes!

Perles nouées séparément dans un ordre dégradé longueur 17 po. Fermoir argent sterling plaqué rhodium. Offert dans un ravissant écrin de velours bleu.

12.88 ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — BIJOUTERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 703



Cadeau pour le fumeur!

PIPES DE BRUYÈRE

½ Prix et moins!

Rég. $2 à 3.50

$1

Modèles importés d'Angleterre! Pipes en bruyère avec filtre métal. Garanties contre le fendillement et la détérioration.

Veuillez indiquer un deuxième choix.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — COIN DU TABAC, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 705





Le Père Noël, ce vieillard charmant à la longue barbe blanche et au rire jovial, vous attend chez Simpson, au 6e étage. Venez tous, très nombreux, pour lui confier en secret tous les cadeaux que vous désirez recevoir. **Demandez à être photographié avec le Père Noël, du lundi au samedi inclus. Un magnifique 3½ x 5 po. dans un bel étui de carton. (Délai de livraison 14 jours).**

Ch. **$1** **3 pour 2.75** ou **6 pour 5.25**

FILLES ET GARÇONS! ... SOYEZ TOUS "AU RENDEZ-VOUS DU PETIT MONDE"

Le Coin des Emplettes qui vous est réservé chez Simpson, au sixième. Mais oui les enfants . . . vous trouverez chez Simpson un coin rêvé, décoré à ravir . . . et des cadeaux innombrables pour Maman, Papa . . . pour toute la famille. Les comptoirs ont seulement 24 pouces de hauteur . . . et le prix des articles varie de **25c à $3** . . . vous ne serez pas obligés de vider complètement votre tirelire! . . . N'oubliez pas, chez Simpson, au sixième, juste à droite de Papa NOEL.

LES GRANDES PERSONNES SERONT ADMISES SEULEMENT SI ELLES SONT ACCOMPAGNEES D'ENFANTS

CERTIFICAT-CADEAU SIMPSON!

Donnez à vos amis la possibilité de choisir eux-mêmes leur cadeau de Noël! Offrez un certificat-cadeau! Vous serez toujours sûr de plaire, même aux personnes les plus difficiles!

Certificats en coupures de $1 à $100 disponibles soit au Bureau d'information, rez-de-chaussée ou Bureau des Comptes, au septième.



ATTENTION AU DEPART . . . FAITES UN VOYAGE DE 58,000,000 DE MILLES A TRAVERS L'ESPACE!

Vous ferez un tour à travers le monde mystérieux des planètes. Vous verrez les cratères de la lune, les canaux de Mars et un vrai satellite . . . le tout dans les couleurs les plus merveilleuses. Vous frissonnerez en effectuant ce voyage en dehors de notre monde. Venez chez Simpson, au Rayon des Vêtements pour garçons, au deuxième, et faites la connaissance de "Mr Space". Vous pourrez partir en voyage avec lui dans sa fusée interplanétaire gérante. **Entrée: enfants: 15c, adultes 25c**

Après le voyage venez **demander un exemplaire de "A TRIP TO OUTER SPACE WITH SANTA"** (En anglais seulement) — Une revue en couleurs où sont relatées les aventures extraordinaires du Père NOEL à travers l'espace.

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 9 H. P.M. — OUVERT TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE PROCHAINE, SAUF SAMEDI, 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Spectacles et Concerts

Sur la scène du Stella

Quand un cheval rencontre un... joual, ça hennit une bonne Revue d'actualité

Parle-t-on JOUAL au Stella ? Oui, mais on y parle surtout de JOUAL, dans cette revue que présente la direction du Rideau Vert sous la signature de MM. Louis-Martin Tard et Albert Brie, secondés par MM. Jean Rafa et Roger LeSourd pour les couplets et la musique respectivement.

Il y avait déjà dans ce titre "Henni soit qui Joual y Pense" de l'invention, de la malice et de l'originalité, trois vertus essentielles au genre revue, en même temps que la promesse d'une soirée réjouissante. Ces qualités on allait hier les retrouver de plus en plus, de mieux en mieux, à mesure que la soirée s'avançait, bien qu'on eût pu craindre à certains moments une certaine déception.

C'est que, pour en finir avec les choses moins agréables à dire, des sketches aux titres prometteurs comme "Le Frère Untel" et "Le Vrai Visage d'Anastasie" tournent court et mal. Le reste, heureusement, c'est-à-dire le début de la Revue et sa seconde partie après l'entracte témoignent d'une invention drôle et souvent spirituelle, d'une malice vraiment sans méchanceté, d'une originalité obtenue avec les moyens les plus simples, donc avec une adresse réelle.

Je voudrais reconnaître, en même temps que celui des auteurs déjà cités, le mérite particulier de M. Jean Rafa dans la réussite de cette Revue, d'abord pour son excellent Monologue d'introduction et aussi pour ses amusants propos de transition, sans oublier naturellement son talent d'interprète dans une présence toujours vivace et sympathique.

On devrait citer au moins comme trouvailles d'un humour assez féroce sous son petit air inoffensif la scène du conférencier français parlant CHEVAL qu'un interprète traduit pour le public en JOUAL de tous les jours et, tout de suite après, cette confrontation à Paris du CANAYEN et de l'argot montmartrois. Je crois que MM. Tard et Brie ont atteint là la plus haute note satirique de la revue. Ailleurs, ce sont plutôt les trouvailles de détail qui comptent, mais elles sont nombreuses. Particulièrement aux Galopades de la fin, où passent Castro, Tony Armstrong, Marilyn Monroe, M. le Maire et ses acolytes de Scotland Yard et de la Préfecture parisienne, toute une galerie de personnages dont le remarquable comique-imitateur Jean Mathieu nous donne à l'instant, avec parfois la silhouette, la voix exacte. A propos de voix . . . , dirons-nous à Mme Lucie de Vienne que la chanson qu'on lui a confiée, elle est censée la dire . . . seulement : à M. LeSourd de se charger de la mélodie. Par ailleurs, il faut la voir dans ce personnage de l'exilée de Paree, du Chez Paree, en frappante composition.

Mlle Thérèse Laporte, dans ses rôles et dans son tour de chant, très poupée et très nuancée ; Mme Juliette Béliveau en de cocasses incarnations où persiste son inépuisable jeunesse ; ce comique au si beau naturel qu'est M. Jean Mathieu ; M. Jean Rafa encore et puis MM. François Cartier, Yvon Leroux, Raymond Royer, Edgar Fruitier ; Mlles Claude Brabant et Louisette Dussault font bonne équipe pour servir au mieux l'esprit des auteurs et de leurs collaborateurs à la mise en scène, Mme Yvette Brind'Amour et M. Loic Le-Gouriadec.

Jean Béraud

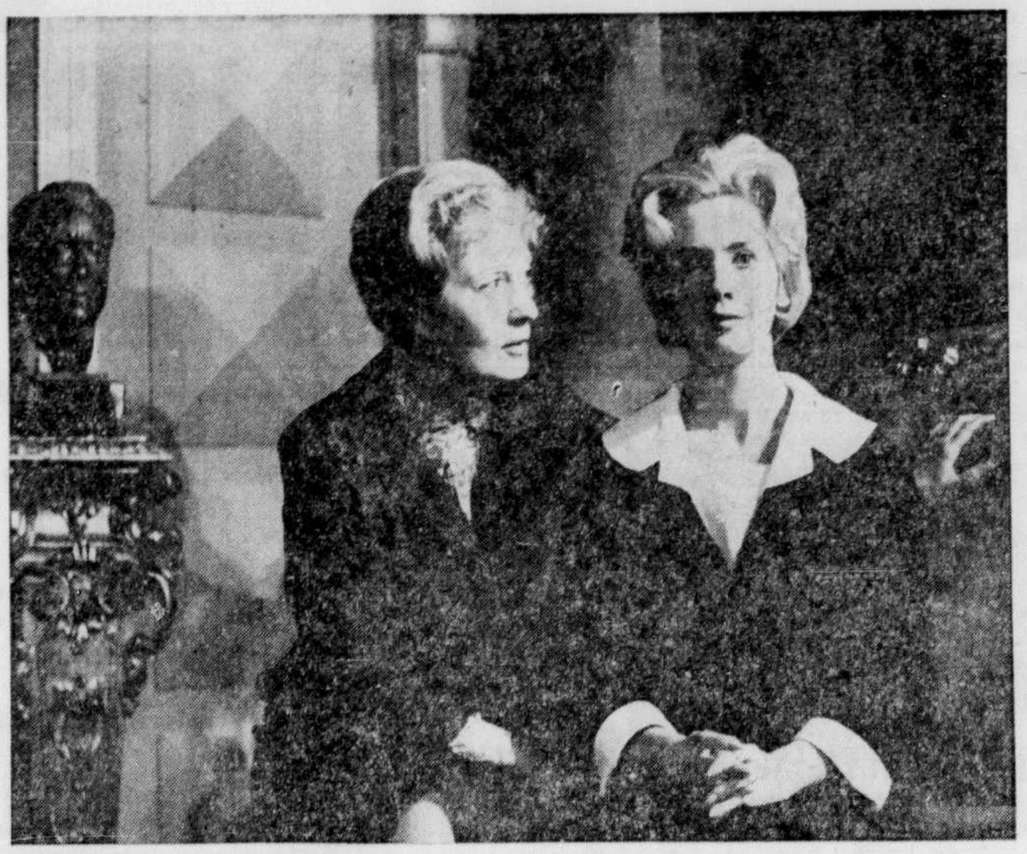
HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : à 9 h.
HER MAJESTY'S : "Brasiliana" 8.30
NATIONAL : "Pique-Atout" : 8 h. ; le dimanche : 1.30, 5, 8.30.
STELLA : "Hennit soit qui Joual y pense" : 8.30 ; dimanche : 2.30, 7.30.
THEATRE-CLUB : "Celles qu'on prend dans ses bras" : 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben-Hur" ; tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "The Man Upstairs" ; 1.55, 3.30, 7.25, 9.25.
BIJOU : "Les Motards" ; 12.30, 3.47, 6.44, 9.9 ; "Virginité" ; 1.55, 5.15, 8.32.
CANADIEN et PLAZA : "Ma Sacrée belle-mère" ; 1.35, 4.35, 8.15 ; "Entre la vie et la mort" ; 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL : "G.I. Blues" ; 10.10, 12.30, 2.50, 5.05, 7.25, 9.45.
CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Le Bruit et la Fureur" ; 2.13, 5.59, 9.45 "Adorable Stéphanie" ; 12.25, 4.11, 7.57.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Hell is a City" ; 2.40, 6.15, 9.50 ; "I Aim at the Stars" ; 12.50, 4.25, 8.
COMEDIE-CANADIENNE : "Signé Arsène Lupin" ; 1.30, 4.50, 8.10 ; "Donatella" ; 3.10, 6.30, 9.50.
ELECTRA : "L'Hommee aux Colts d'Or" ; 1.19, 4.47, 8.15 ; "L'Epée de Robin des Bois" ; 12, 3.28, 6.51, 10.19.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche ; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Father Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tombowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "La vie à belles Dents" 2.10, 5.50, 9.35 ; "Du Sang dans le Désert" ; 12.35, 4.15, 8.
IMPERIAL : "This is Cinerama" ; tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "It's Never Too Late" ; 1.35, 4.15, 6.55, 9.35 ; "Secrets of the Reefs" ; 12.40, 3.20, 6, 8.40.
LA SCALA : "Il n'y a pas de plus grand amour" ; "L'Auberge fleurie" ; "Ma femme et moi" ; à partir de 12.30.
LOEW'S : "Midnight Lace" ; 10.10, 12.25, 2.40, 5, 7.15, 9.35.
ORPHEUM : "Detournement de mineurs" ; 11.55, 2.25, 5.20, 8.15 ; "La Femme aux deux visages" ; 10.10, 1.05, 4, 6.55, 9.50.
PALACE : "Borgy and Bess" ; 10.30, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.
PRINCESS : "David and Bathsheba" ; 10.25, 2, 5.40, 9.20 ; "Freckles" ; 12.20, 4.00, 7.40.
SAINT DENIS : "Virginité" ; 12.30, 3.47, 6.44, 10.01 ; "Les Motards" ; 1.31, 5.16, 8.33.
SEVILLE : "The Alamo" ; 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m., les mercredis, samedis, et dimanches.
STRAND : "Hell is a City" ; 11.40, 3.15, 6.45, 10.15 ; "I Aim at the Stars" ; 10, 1.25, 4.55, 8.25.
WESTMOUNT : "Conspiracy of Hearts" ; 1, 3.05, 5.05, 7.10, 9.20.



DERNIERES DE MONTHERLANT. — Les représentations de "Celles qu'on prend dans ses bras", de Henry Montherlant, prendront fin dimanche soir au Théâtre-Club, après cinq semaines d'affiche. Ci-dessus, deux des interprètes, Tania Fedor et Andrée Lachapelle.

Vera Clouzot décédée

PARIS, (AFP) — Madame Véra Clouzot, femme du cinéaste Georges-Henri Clouzot, est décédée.

C'est dans la chambre d'un hôtel proche des Champs-Elysées que madame Clouzot a été trouvée morte hier vers midi.

Les causes du décès ne pourront être déterminées qu'après constatation d'un médecin légiste. On sait cependant que Vera Clouzot souffrait de troubles cardiaques et qu'elle avait été victime d'une crise cardiaque il y a cinq ans.

Sol Hurok décoré par la Reine

WASHINGTON, (PA) — M. Sol Hurok, l'impresario bien connu, vient d'être fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique, annonce le service britannique de l'Information.

La décoration a été attribuée à M. Hurok par Sa Majesté la Reine, en reconnaissance des services qu'il a rendus eu égard au développement des relations culturelles anglo-américaines.

On sait que M. Hurok a organisé des tournées en Amérique du Nord des grandes troupes de théâtre et de ballet anglais, des corps de musique britanniques, de divers artistes anglais.

C'est lui qui présente la nouvelle tournée du Royal Ballet of England aux Etats-Unis et au Canada. La troupe se trouve actuellement à Washington.

Gregory Ratoff décédé en Suisse

SOLEURE, Suisse, (UPI) — L'acteur et metteur en scène Gregory Ratoff est mort à l'hôpital de Soleure. D'origine russe, il avait fait ses études à l'Ecole impériale de commerce de Léningrad. Venu aux Etats-Unis, il avait joué au théâtre dans "Blossom Times", "Tenth Avenue", "Wonder Boy" et "Castles in the Air". A l'écran, il avait tourné dans "Let's Fall in Love", "George White's Scandals", "For Sale", "Black Magic", "All About Eve", "Men in Her Life".

Il avait fait la mise en scène de films comme "The Heat's On", "O. Henry's Full House", "Lancer Spy" et "Adam Had Four Sons". Il avait aussi écrit plusieurs scénarios de films.

Après 72 jours d'attente

SAIGON, Vietnan-Sud. (PA) — Cinq pêcheurs de Formose viennent d'être rescapés après que leur jonque eut été 72 jours à la dérive, jetée dans le sud de la mer de Chine par un typhon. Le mousse, âgé de 17 ans, est mort d'épuisement 12 jours avant le sauvetage.

Musset reste bien vivant en URSS

MOSCOU, (AFP). — Les milieux soviétiques célèbrent le 150ème anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset et plusieurs journaux de Moscou consacrent des articles au poète romantique français, annonce l'agence Tass.

Le journal "La Gazette littéraire" le qualifie de "poète et conteur intelligent, bon et plein de virtuosité".

"Le chantre des nuits d'amour et des loisirs raffinés trouvait aussi des propos vifs et durs pour flétrir les dirigeants de la France ayant commis des actes indignes de ce pays", écrit ce journal, indiquant que Musset devenait "un véritable tribun lorsqu'on offensait son sens de l'honneur de la France".

Le journal "La Culture soviétique", parlant de son côté des pièces de Musset, souligne leur originalité et leur caractère très scénique. Rappelant leur succès sur les théâtres de l'URSS notamment de "On ne badine pas avec l'amour" à Moscou, le journal déclare: "La scène soviétique peut encore faire beaucoup de choses nouvelles et intéressantes en jouant du Musset."

Annabel a le prix de l'oeuvre "la plus navrante"!

PARIS — (AFP) — Destiné à couronner "l'oeuvre la plus navrante de l'année écrite par une femme de lettres", le "Prix Jules 1960", a été décerné, pour la première fois à Annabel (la femme du peintre Bernard Buffet) pour son ouvrage "L'Amour quotidien" par 15 voix contre une à Christine Armothy ("Pienic en Sologne").

Au précédent tour de scrutin, des voix s'étaient portées sur Christine de Rivoyre, Marie Susini et Françoise Parturier, tandis que Louise Bellocq, récente lauréate du Prix Fémina, était citée à plusieurs reprises.

"Inquiets des progrès récents du féminisme dans la Cité, qui pousse les femmes à quitter en masse les chambres à coucher, les jardins d'hiver, les boudoirs et les loges de théâtre pour envahir les bureaux, les bars, les terrains de sports et les académies, et effrayés de les voir confisquer le domaine littéraire jusque là réservé principalement aux hommes et assimilés, nous avons, pour parer au plus vite à l'intolérable situation qui pourrait en surgir, fondé ce prix", a déclaré non sans humour Yvan Audouard, membre du jury.

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
LE NAVIRE DES FEMMES PERDUES
MAY BRITT — En couleurs
LES SECRETS DES INCAS
Technicolor — CHARLTON HESTON
JACK SLADE LE DAMNE
MARK STEVENS

LA SCALA
TEL. RA 3-3107
ANTONELLA LUALDI
"IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR"
RUDY HIRIGOYEN
"L'AUBERGE FLEURIE"
MACARIO
"MA FEMME ET MOI"

DEUX PRIMEURS


HUMOUR, FANTAISIE ET SUSPENSE
"SIGNÉ: ARSÈNE LUPIN"
Robert Lamoureux — Alida Valli

COMÉDIE CANADIENNE
UN. 1-3339
MAT. 0.60 SOIRS ET DIM. 1.00

OPERA GUILD
Présente
ROMEO - JULIETTE
de
Charles Gounod
THEATRE HER MAJESTY'S
Jeudi et Samedi
26 et 28 janvier
à 8 h. p.m.
sous la direction de
WILFRID PELLETIER
Avec des artistes de l'opéra d'Etat de Vienne et de New York City Centre
PIERRETTE ALARIE
RICHARD CASSILLY
Mise en scène de
VLADIMIR ROSING
Prix : $1.15 à $5.50 Taxe incluse
On accepte les commandes postales à
2184 Ave Lincoln
WEllington 3-6951

4 DERNIERES
CE SOIR 9 h.
SAMEDI 7.30 hrs et 9.30 hrs
DIMANCHE 7.30 hrs
LE THEATRE-CLUB
1858, ST-LUC
présente
"Celles qu'on prend dans ses bras"
3 actes de Montherlant
Tarifs pour étudiants
Réservations : WE. 7-8978

KIRK DOUGLAS
LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS
CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV
JOHN GAVIN
AND
TONY CURTIS
AS ANTONINUS
Dès le 22 décembre
"Un film atteignant un réalisme vraiment remarquable!" — Boston Traveler
SPARTACUS
PLACES RESERVEES MAINTENANT EN VENTE
Matinées à 1 h. 30
Lun. à vend. $1.50 — Sam., dim. et fêtes $2
Soirées à 8 heures
Lun. à vend. $2 — Sam., dim. et fêtes $2.50
Matinées spéciales tous les jours jusqu'au 8 janvier
Facilités et attention particulières aux groupes : UN. 1-7814
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2257

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "FAST AND SEXY", Technirama et Technicolor, Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica, "THE 39 STEPS", en couleurs, Kenneth More, Taina Elg.
Lucerne "OCEAN'S 11", PanaVision et Technicolor, Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis Jr. "WILD RIVER", CinémaScope et couleurs, Montgomery Clift, Lee Remick.
Monkland "STRANGERS WHEN WE MEET", CinémaScope et couleurs, Kirk Douglas, Kim Novak, Barbara Rush. "ANGEL WORE RED", Ava Gardner, Dirk Bogarde.
Outremont "PILLOW TALK", CinémaScope et couleurs, Rock Hudson, Doris Day. "PORTRAIT IN BLACK", en couleurs, Lana Turner, Anthony Quinn, Sandra Dee.
Rosemount "BELL BOY", une hilarante comédie avec Jerry Lewis. "PORTRAIT IN BLACK" en couleurs, Lana Turner, Anthony Quinn, Sandra Dee.
York AUX DEUX CINES! Van Horne
"LET'S MAKE LOVE", CinémaScope et couleurs, Marilyn Monroe, Yves Montand. "MURDER INC.", CinémaScope, Stuart Withman, May Britt.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25c pour 5 heures

POUR ACQUIESCER AU DÉSIR DES MILLIERS DE PERSONNES QUI ONT RÉCLAMÉ LA REPRISE DE CES FILMS ...NOUS AVONS LE PLAISIR ET L'HONNEUR DE VOUS LES PRÉSENTER SUR UN MÊME PROGRAMME POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
SON SEUL AMOUR
Aussi
Une Vie
D'APRES LE CHEF-D'OEUVRE DE GUY DE MAUPASSANT
MARIA SCHELL
Ste. Catherine et Montcalm — Canadien — COMMENÇANT DEMAIN — PLAZA — coin St-Hubert et Beaubien

★ DEMAIN ★


Dernier jour : "TUNIQUES ECARLATES" et "MAIS QUI A TUE HARRY !"

6 SPECTACLES supplémentaires


DIMANCHE en matinée à 2 h. 30
et
de LUN. à VEN. SOIRS
19 au 23 déc.
Autres spectacles :
CE SOIR à 8 h. 30
DEMAIN MATINEE ET SOIR
2 H. 30 et 8 H. 30
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.) SOIRS : $5, $4.50, $4, $3.50, $3, $2.50 ; matinées : $3.50, $3, $2.50, $2, $1.50.
BILLETS EN VENTE
Au théâtre Her Majesty's ; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest ; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne ; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; 310 Henri-Bourassa est et Independent Cigar Store, 506 McGill.

LAVAL 2 Grands Films
Jeff Chandler - George Nader
Julie Adams - Lex Barker dans
"BRISANTS HUMAINS"
Technicolor-VistaVision
Joyce Holden, Harvey Lembeck
"FILLE DE LA NUIT"

ST-DENIS et BIJOU
UN "SUSPENSE" QUI VOUS CLOUE LITTÉRALEMENT A VOTRE FAUTEUIL
Paul MEURISSE
Jeanne MOREAU
Serge REGGIANI
Simone RENANT
ÉCHEC AU PORTEUR
La charge de la "BRIGADE JOYEUSE"
Nouvelle et cocasse offensive de
MESSIEURS LES RONDS DE CUIR
PIERRE BRASSEUR
LUCIEN BAROUX
PHILIPPE CLAY
NOEL-NOEL
JEAN POIRET
JEAN RICHARD
MICHEL SERRAULT
MICHELINE DAX

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TÊTE !
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 8-4210
LE BRUIT ET LA FUREUR
YUL BRYNNER · JOANNE WOODWARD
'ADORABLE STEPHANIE'
MERCIER CL. 5-4224
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
RICHARD WIDMARK · HENRY FONDA · ANTHONY QUINN
L'HOMME AUX COLTS D'OR
L'EPEE DE ROBIN BOIS
AUX 3 CINES
Verdun PALACE PO. 8-2093
DROLE DE FRIMOUSSE
FRED ASTAIRE · AUDREY HEPBURN
'TERRE DAMNÉE'
RAY MILLAND · HEDY LAMARR
BEAUBIEN DA. 1-6060
'RACKET dans la COUTURE'
L'ENIGME DE LA JUNGLE

Une jolie fille a été assassinée et c'est le début d'une chasse à l'homme épique de par la ville. Vous n'oublierez jamais le policier qui parcourt les rues . . . VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS . . .
2 FILMS CAPTIVANTS
HELL IS A CITY

COLUMBIA PICTURES
"HELL IS A CITY"
STANLEY BAKER

LE FILM LE PLUS LOUE...
LE PLUS CONDAMNE...
DE CES DERNIERES ANNEES!
Une histoire de la nouvelle ère de l'astronautique, l'histoire audacieuse, tendue et controversée de l'homme le plus dangereux de la terre . . . qui fit éclater la plus grande tempête de nos jours.


"Tout savant ne peut échapper à cette obsession : A moi l'Univers !"

DES AUJ. STRAND UN. 6-2774 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428 · EMPRESS HU. 4-3367 · PAPINEAU LA. 1-6853 · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY PO. 9-7372

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— COMMENÇANT AUJOURD'HUI —
"SOUS LE SIGNE DE ROME", CinémaScope couleurs, Anita Ekberg, Jacques Sernas. "LA BLONDE ET LE SHERIF", CinémaScope couleurs, Jayne Mansfield, Kenneth Moore. "INTERLOP CONTRE X", Junie Astor, Maria Vincent.

Un Tiepolo: $70,000

PARIS. (AFP) — Une toile du peintre vénitien Tiepolo, "Le Temps enlève la beauté", a été vendue $70,000 au cours d'une vente aux enchères, à Paris.

Le tableau a été acquis par un collectionneur américain.

Un oratorio de Casals

MEXICO — (AFP) — Le Festival Pablo Casals, au cours duquel le célèbre violoncelliste fera connaître pour la première fois son oratorio "El Pesebre" (La Crèche), a été inauguré officiellement par le Dr Jaime Torres Bodet, ministre de l'Education du Mexique, dans le cadre quatre fois centenaire du fort San Diego à Acapulco, en présence de deux mille personnes comprenant des personnalités et des artistes de nombreux pays.

C'est samedi prochain que Pablo Casalss dirigera en première mondiale son oratorio, composé sur un poème de son compatriote Juan Alavedra.

Le roi Hussein devient président des scouts

AMMAN. (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie, a adressé hier un message à M. D. C. Spry, chef de l'Organisation mondiale des boy-scouts à Ottawa, pour lui indiquer qu'il acceptait le titre de président honoraire de cette organisation.

Le roi Hussein remercie également M. Spry pour le certificat de président honoraire qu'il a envoyé par l'intermédiaire du ministre jordanien de l'Education nationale.



Bas de Noël géant offert au RADIOTHON de CKAC — Monique Gaube et Roger LeBel exhibent ici l'énorme bas de Noël qui sera attribué ce soir à la personne chanceuse qui aura acheté un bas de Noël régulier au cours de la journée. Ce soir à CKAC, l'émission "LeBel de nuit" présente à partir de 9 h. un grand RADIOTHON pour la vente des bas de Noël offerts au public par le club Kiwanis-Laval. Plusieurs vedettes de CKAC prêteront leur concours au RADIOTHON, notamment : Paul Berval, Jean Duceppe, Errol Malouin, Jean Rafa, Roger LeBel, Monique Gaube, Béatrice Picard, Pierre Chouinard et plusieurs autres. De plus, les membres du Kiwanis-Laval auront plusieurs invités de marque à présenter à l'auditoire.

La Grèce vend des avions américains à la Yougoslavie

ATHENES. (AFP) — Le gouvernement hellénique a vendu récemment au gouvernement de Belgrade, une cinquantaine d'avions militaires américains du type F-84-G avec leurs pièces de rechange, apprend-on de source autorisée.

La livraison de ces appareils, ajoute-t-on, aidera la Yougoslavie, qui ne bénéficie plus de l'aide militaire américaine, à maintenir le niveau de ses forces. L'accord, conclu avec l'agrément des Etats-Unis, porterait sur une somme d'environ $1 million. L'OTAN en a été informé.

C'est une preuve supplémentaire, déclare-t-on à Athènes, que les relations gréco-yougoslaves demeurent excellentes, bien que le pacte balkanique ait pratiquement cessé d'exister. Des missions militaires sont régulièrement échangées entre les deux pays.

On peut, du bout des doigts, arrêter une hémorragie en pressant sur l'artère qui passe à fleur de peau. La méthode s'apprend à n'importe quel cours de premiers soins.



L'AMERIQUE VUE PAR UN FRANÇAIS, le film si controversé de François Reichenbach, a été acquis par une maison de distribution montréalaise et sera projeté sur les écrans au début de l'année 1961. Comme on le voit ci-dessus, Reichenbach n'a pas oublié les westerns... et le papier-mâché.

Cotes morales

Cotes morales émises par le Centre catholique du cinéma — "The Alamo", adultes et adolescents; "The Apartment": adultes, des réserves; "tableau amer d'un milieu matérialiste": "Ben-Hur": adultes et adolescents; "Conspiracy of Hearts": adultes et adolescents; "film plein de chaleur humaine; "Dial M for Murder": adultes; "Entre la vie et la mort": à déconseiller; "amour illégitime idéalisé"; "L'Epée de Robin des bois": adultes; "Glen Miller Story": adultes et adolescents; "éléments positifs"; "Happy Is the Bride": adultes et adolescents; "L'Homme aux Colts d'or": adultes et adolescents; "Indiscret": adultes, des réserves; "situations ambiguës, dialogue léger"; "Inherit the Wind": adultes, des réserves; "problèmes épineux sans solution"; "Lucky Jim": adultes; "Mais qui a tué Harry ?": adultes, des réserves; "Mélodie interrompue": adultes et adolescents; "oeuvre positive"; "Oh ! ma sacrée belle-mère": adultes, des réserves; "mariage traité avec désinvolture"; "Pather Panchali": adultes et adolescents; "film tonique, riche d'humanité"; "Psycho": adultes, des réserves; "violences excessives, scènes osées"; "Rhapsodie": adultes, des réserves; "triomphe de la fidelité dans le mariage; conduite libre"; "This Is Cinerama": adultes et adolescents.

HOROSCOPE

SUITE DE LA PAGE 10

19 fév.) — Il est dans votre nature de chercher à plaire au sexe opposé. Il est à craindre que vous y réussissiez trop bien en éveillant l'amour d'une personne que vous ne pourrez pas aimer. Rien n'est plus dangereux que de tendre l'appât dans les mauvaises eaux.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Les perspectives sont favorables à vos intérêts professionnels ainsi qu'à vos affaires de coeur. Vous pourrez harmoniser vos relations avec vos subordonnés et compter sur le dévouement de ceux qui vivent avec vous. Réception amicale en soirée, où vous goûterez toutes les joies d'une conversation amoureuse.

Documents dispendieux

LONDRES. (Reuters) — Le journal de bord et un autre document des deux premiers voyages de l'explorateur James Cook, qui vécut au 18e siècle, ont rapporté 53,000 livres sterling, soit environ $148,000, à une vente à l'enchère. Ils ont été acquis par un libraire londonien.

3 DERNIERS JOURS
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF BEN-HUR
TECHNICOLOR
ETUDIANTS (plus de 16 ans) $1.25 à toutes représentations
PAS NECESSAIRE DE RESERVER A L'AVANCE
Bons sièges disponibles pour toutes les représentations
Commandes téléphoniques acceptées
UN. 1-2807 ALOUETTE
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

APRES L'AMOUR, C'ETAIT LA PEUR QUI LA DEVORAIT !
Quelqu'un... quelque part... voulait lui enlever la vie et la raison !
DORIS DAY · REX HARRISON · JOHN GAVIN
A ROSS HUNTER-ARWIN PRODUCTION
Midnight Lace
COLOR
MYRNA LOY · RODDY McDOWALL
HERBERT MARSHALL · NATASHA PARRY · JOHN WILLIAMS · HERMIONE BADDELEY
Troisième semaine !
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
LOEW'S

7ème et DERNIERE SEMAINE au
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE
35 Milton ouest
Pather Panchali
Le chef-d'oeuvre Indien qu'ont vu 12,000 Montréalais
et McLAREN, TRNKA, KROITOR
VI. 2-6053

2 DERNIÈRES SEMAINES!
AUJ. à 2 h. et 8 h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
COMM. DIM. 25 DEC. !
CINERAMA HOLIDAY
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

Le Rideau Vert
CE SOIR, 8 h. 30
Une revue gaie pour le temps des Fêtes
HENNI SOIT QUI JOUAL Y PENSE!
textes : L.-M. TARD — A. BRIE
couplets : JEAN RAFA
musique : ROGER LeSOURD
Mise en scène Y. BRIND'AMOUR, P. GURY
avec
JULIETTE BELIVEAU
FRANÇOIS CARTIER
LUCIE DE VIENNE
EDGAR FRUITIER
THERESE LAPORTE
YVON LEROUX
ROGER LESOURD
JEAN MATHIEU
JEAN RAFA
RAYMOND ROYER
AU STELLA — VI. 4-1793

Le spectacle bleu, blanc, rouge de l'année !
elvis
ELVIS SINGS ! JULIET (That 'CAN-CAN' Girl) SWINGS !
PRESLEY
G·I· BLUES
HAL WALLIS PRODUCTION
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
CAPITOL
JULIET PROWSE
Facilités de STATIONNEMENT au Garage Peel-Windsor à partir de 6 h.

2ème EDITION
"PIQUE ATOUT"
avec OLIVIER GUIMOND, GILLES PELLERIN, PAUL BERVAL et DENIS DROUIN
GRAND SPECTACLE SPECIAL DEMAIN A 11 H. P.M.
Le National
le seul theatre de Music Hall à Montréal
LA·6·2841

Elles avaient toutes moins de 20 ans... Et déjà on en faisait des prostituées
DÉTOURNEMENT DE MINEURES
2 GRANDS FILMS
FRANK VILLARD · HELENE CHANCEL · LOUIS SEIGNER
EN PRIMEUR !
"LA FEMME AUX DEUX VISAGES"
YVONNE SAMSON
A l'affiche
ORPHEUM

GIGANTESQUE !
L'histoire d'un grand conquérant, le Lion de Judée.
2e "DAVID AND BATHSHEBA"
COLOR by TECHNICOLOR
GREGORY PECK
SUSAN HAYWARD
RAYMOND MASSEY · KIERON MOORE
Produced by DARRYL F. ZANUCK · Directed by HENRY KING
AUSSI
FRECKLES CINEMASCOPE ET COULEUR
A L'AFFICHE AUX DEUX CINEMAS
PRINCESS REGENT

MAINTENANT A PRIX POPULAIRES
LES SUCCES DE GERSHWIN
"Summertime"
"It Ain't Necessarily So"
"Bess, You is my Woman Now"
"I Loves You, Porgy"
et plusieurs autres
SAMUEL GOLDWYN présente
PORGY and BESS
Technicolor
SIDNEY POITIER · DOROTHY DANDRIDGE
SAMMY DAVIS, Jr. · PEARL BAILEY
A L'AFFICHE
Palace
Facilités de STATIONNEMENT au Garage Peel-Windsor à partir de 6 h.

Ogilvy's
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h.
SAMEDI EXCEPTÉ
FACILITES DE STATIONNEMENT
pour les clients d'Ogilvy's — 1 heure .25
Au terrain de stationnement, rue de la Montagne, au Garage Pigeon Hole, même rue, et au garage de la rue Drummond.
Désirez-vous un BUDGET PLUS E-L-A-S-T-I-Q-U-E
PRENEZ 12 MOIS POUR PAYER SELON NOTRE C.B.P. (Compte budgétaire permanent)
PAR EXEMPLE : Vous voulez acheter pour $60, vous ne payez que $5 par mois, vous déterminez votre propre montant.
OGILVY'S — Bureau du crédit, au quatrième

MANTEAUX POUR DAMES — Modèles Chesterfield; doublure amovible par glissière; classique; ample. Tweed, mohair, alpaga. Tons unis, plaid de fantaisie ou quadrillé. Tailles junior 5 à 15. Rég. $60 à $75 $39
S.v.p. pas de commandes postales ou téléphoniques.
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

GANTS CAPESKIN D'ANGLETERRE — Pour dames. Modèle piqué avec doublure angora sans couture. Noir ou brun. Pointures 6½ à 7½. $9
OGILVY'S—Gants, au rez-de-chaussée

JUPONS TRICOT SATIN NYLON — Souple tissu qui ne requiert aucun repassage. Blanc seulement. Tailles 32 à 40. $7
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711 jusqu'à épuisement du stock
OGILVY'S — Lingerie, au deuxième

ROBES POUR TAILLES JUNIOR. Robes classiques, cocktail, tailleur, du soir ou d'après-midi. Broadcloth français, pure laine, crêpe, poult-de-soie, tricot. Tons unis, quadrille, plaid, pastel. Tailles junior 7 à 15. Rég. 19.95 à $35 $15
S.V.P. Pas de commandes postales ou téléphoniques
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

CHEMISES BLANCHES — GARÇONS Fin coton broadcloth "sanforized". Coupe ample, manches longues; col indéformable. Encolure : 11½ à 14½. 2.29
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième

CHEMISIERS "SUSAN VAN HEUSEN" Délicatement brodés; coton broadcloth lavable, peu de repassage. Col transformable, manches ¾. Blanc, or, lilas, nutria. Tailles 12 à 18. 5.95
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

ROBES NYLON — FILLETTES. Jupon opaque assorti. Col Peter Pan, corsage fines piqûres. Lilas, bleu poudre, beurre. Ages : 7, 8, 10 ou 12 6.98
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coins des jeunes, au troisième

PANTOUFLES EN CUIR — ENFANTS Entièrement doublé laine d'agneau. Enfants 8 à 11 : 2.99 — Fillettes 12 à 3 : 3.29 — Garçons 1 à 5 : 4.99
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième

PULLOVERS ORLON — GARÇONS. Encolure V, manches longues; basque et poignets à côtes. Bleu poudre, marine, beige ou gris. Ages : 4, 6, 6x ans. 2.98
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième

SACS A MAIN DE NEW-YORK. Un des plus récents modèles new yorkais. "Permatone" lavable, belle doublure satin. Noir, brun, rouge, vert. 7.98
Composez Ogilvy's VI. 2-7711 S.V.P. pas de commandes postales.
OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée

BAS-CULOTTE DE NEW-YORK. Pour dames. Pour la toilette, la danse ou le sport. Très pratique. Beige, fusain; pointures 8½ à 11 (extensible). 4.50
OGILVY'S — Comptoir des bas, au rez-de-chaussée

BAIN MOUSSEUX PARFUME Helena Rubinstein
3 parfums différents : "Apple Blossom", "Heaven Scent", "White Magnolia". Le pot 2.50
Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711
OGILVY'S — Cosmétiques, au rez-de-chaussée

PANTOUFLES DOUBLEES — HOMMES Doublure laine d'agneau, semelle cuir, talon caoutchouc. Vin ou tan. Pointures 6 à 12. 4.95
S.V.P. pas de commandes postales ou téléphoniques
OGILVY'S — Chaussures pour hommes, au rez-de-chaussée

PALETOTS "DUFFLE" VELOURS COTELE Pour hommes. Modèle avec col tricoté. Chaud et très léger. Naturel ou vert loden. Tailles 36 à 42. Rég. 37.50 29.95
OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

CHANDAILS ASSORTIS — FILLETTES Orlon première qualité.
Pullover : manches courtes, encolure ronde. Ages : 4, 6, 6X 2.98
Ages : 8, 10, 12, 14 3.98
Cardigan: boutonnières sur ruban, manches longues. Ages : 4, 6, 6X 3.98
Ages : 8, 10, 12, 14 4.98
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième

AMENEZ VOS ENFANTS ET VENEZ VOIR CHEZ OGILVY'S
LE SPECTACLE DES MARIONNETTES
présenté par MICHELINE LEGENDRE
Tous les jours à 11 h. a.m. : le Cirque ; 2 h. p.m. : Pierre et le Loup, en français ; 3 h. p.m. : Pierre et le Loup, en anglais.
Billets ENFANTS 10¢ — ADULTES 25¢
Chaque spectacle dure une demi-heure
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JUPES DE QUALITE POUR DAMES. Souple lainage ou mohair pelucheux. Choix de quadrillé, fantaisie ou uni. Violet, brun, vert. (Quelques proportionnées). Tailles 8 à 18 dans le groupe. Rég. 13.95 à 16.95 $8
S.v.p. pas de commandes postales ou téléphoniques.
OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — samedi excepté

Transi, un pigeon se rechauffe à l'hôtel de ville

Un pigeon tout transi a pu se réchauffer et faire bombance à l'hôtel de ville, hier, en fin d'après-midi.

A son arrivée inattendue et inaperçue, l'oiseau n'était certes pas en veine de roucouler. A défaut de voler vers le ciel clément du sud, là où sont rendues les hirondelles, entre autres, le visiteur s'est réfugié sous le plafond du vestibule attenant au hall d'honneur.

Il était là lorsque, à 5h.15, heure fixée pour fermer à clé les portes de bronze, M. Henri Poulin, préposé au comptoir de l'information, durant le jour, au rez-de-chaussée, en fit la découverte.

Il fallait définitivement fermer les portes. Mais, pour le faire, il fallait que "tous" les visiteurs aient quitté l'hôtel de ville.

Mis au courant, M. Félix Caisse, préposé à l'entretien de l'édifice, atteignit plus tard le volatile.

Amadoué, l'oiseau aux pattes encore froides — "Il a les pattes gelées", disait-on — fut "conduit" au sous-sol par M. Caisse qui, bon prince, le plaça dans une armoire où il a pu se ranimer pour de bon et picorer des miettes de gâteau mises à sa disposition.

Une demi-heure plus tard, M. Caisse revint à l'oiseau qui fut "conduit", cette fois, vers une des portes du garage d'où il s'envola, au-dessus du Champ de Mars, pour parfaire son voyage dans le ciel montréalais.



INVITATION AU VOYAGE — Ces demoiselles arborant fièrement l'écusson de leurs compagnies respectives, ont défilé hier devant les invités réunis dans la grande salle de l'aérogare de Montréal, au cours de la cérémonie d'inauguration officielle de l'imposant édifice. Pouvait-on imaginer plus charmante façon de représenter les 14 messageries aériennes qui utilisent l'aéroport local ?

Code de discipline de la police

Première séance du comité Bourret

Le nouveau sous-comité chargé par l'administration municipale de Montréal d'étudier l'adoption d'un code de discipline et de travail pour les policiers de la métropole a tenu sa première séance, hier après-midi à l'hôtel de ville, sous la présidence du conseiller Roland Bourret.

Le comité entend mener à bonne fin son travail et ne pas suivre l'exemple de trois autres sous-comités qui, avant lui, n'ont pas conduit à des conclusions définitives.

Il a d'abord été décidé hier de dresser un inventaire de ce qui sert actuellement à la police de Montréal de code de travail ou de discipline : soit les ordres du jour quotidiens des différents chefs de section dans le service.

Le comité se réunira à nouveau à la fin de janvier.

En plus du président, M. Bourret, le comité est formé du conseiller J.-Benoit Bourque, de l'inspecteur Jean-Paul Gilbert, qui remplace le directeur de la police, de Me Herman Primeau, avocat en chef de la cour municipale, et des président et secrétaire de la Fraternité des policiers, les capitaines Jean-Paul Lapointe et Gérard Soucy.

Le rapport Woods Gordon sera étudié par les membres du comité. D'autre part, les deux policiers européens qui arriveront à Montréal en janvier pour aider à la réorganisation de la police municipale seront aussi consultés.

ECOLIERS

SUITE DE LA PAGE 3

coeur le serment d'allégeance au drapeau américain, et la vie de deux de ses présidents."

Un porte-parole de la Commission a répondu que la Commission utilisait le manuel scolaire parce qu'on n'en pouvait trouver de semblables au Canada . . .

Quant au principal de l'école de Ville LaSalle, il a tout simplement précisé que la page consacrée au serment d'allégeance ne servait en somme que de leçon de lecture aux élèves.

Le manuel, a-t-il précisé, contient nombre d'historiettes, une explication du système de télégraphie morse, des récits bilingues, des fables et des biographies de saints et de rois.

Par ailleurs, une autre mère a riposté en déclarant qu'il était tout à fait ridicule de prétendre, comme un principal d'une autre école l'a fait, que le livre était employé pour des questions d'économies.

"S'il ne s'agit que d'une question d'argent, a-t-elle déclaré, les Russes nous donneraient sûrement et avec plaisir des manuels. Il n'y aurait qu'a remplacer la bannière étoilée par la faucille et le marteau . . ."

Toutefois, le porte-parole de la Commission devait ajouter : "Les écoliers n'en sont pas moins fiers d'être Canadiens. A mon avis il est bon de familiariser les élèves avec des cultures étrangères. Souvenez-vous seulement du grand nombre de manuels britanniques dont nous nous servions, il y a quelques années . . ."

L'automobiliste paiera les mêmes primes d'assurances

La Fédération des assureurs du Canada annonce que les automobilistes canadiens paieront en général les mêmes primes d'assurances en 1961 qu'en 1960.

Dans certaines grandes villes, les primes d'assurances responsabilité envers les tiers subiront une légère augmentation.

Plusieurs compagnies présenteront une nouvelle clause, "tous périls". Cette dernière consolidera l'assurance - collision et l'assurance combinée de la voiture de l'assuré.

RESERVATIONS INSTANTANEES D'HOTELS
HOTELS HILTON ET STATLER
HOTELLERIES HILTON ET AUTRES
HOTELS DE PREMIER ORDRE
A MONTREAL, TEL.
UN. 1-3301
SERVICE DE RESERVATION
HILTON
Carte Blanche

Me Savignac réplique aux adversaires de l'autoroute est-ouest

L'ancien président du comité exécutif de Montréal, Me J.-M. Savignac, s'est élevé hier contre une prétention des trois experts urbanistes qui, dans un rapport au Conseil du port de Montréal, soutiennent que la construction d'une autoroute est-ouest le long du fleuve serait une grave erreur. "Ces gens ne semblent rien comprendre au problème, dit-il. L'autoroute est-ouest est absolument nécessaire."

Me Savignac a rappelé que les plans préliminaires de construction de cette autoroute et l'étude du coût de tous les travaux s'y rapportant ainsi que l'étude du coût de l'expropriation, et des aménagements des abords, ont coûté quelque $400,000.

"Ces études, de poursuivre l'ancien président, ont été faites à la connaissance et à la recommandation des directeurs de travaux publics, de la circulation et de l'urbanisme de la ville."

"Cette autoroute traverserait tous les centres vétustes et régénérerait la ville. Elle aiderait au développement du port de Montréal, puisqu'elle passe entre les rues McGill et Berri, au nord de la rue des Commissaires et aux endroits les plus vieux et les plus économiques.

Me Savignac a rappelé que les ingénieurs Lalonde et Valois, qui ont dressé les plans de l'autoroute en question, pratiquent à Montréal depuis 25 ans.

"Cette compagnie, ajoute-t-il, travaille pour le ministère des Travaux publics à Ottawa; elle a exécuté des travaux de génie pour le ministère des transports à Ottawa, pour la voie maritime du St-Laurent, pour le ministère de la Voirie à Québec, et pour le Conseil des ports nationaux depuis de longues années.

"Les services de ces ingénieurs ont été retenus à la recommandation de nos chefs de services à l'hôtel de ville qui eux peuvent apprécier les services des ingénieurs, étant eux-mêmes des ingénieurs experts.

"La ville de Montréal est toujours allée de l'avant, poursuit Me Savignac. On semble vouloir poursuivre des études et ne jamais mettre les projets à exécution. Cette autoroute donnerait à Montréal un prestige exceptionnel et la favoriserait, y compris le port.

"Ceux qui ces jours derniers ont parlé contre l'autoroute est-ouest semblent ne pas comprendre la question, ou ne pas vouloir la comprendre, et surtout, ce qui semble apparent, vouloir diminuer le prestige de Montréal et arrêter son développement au bénéfice de certaines villes du Richelieu, car ceux qui ont critiqué les travaux d'autoroute semblent venir de ce coin. J'espère que les autorités municipales vont aller de l'avant avec le projet d'autoroute est-ouest".

Le rapport Woods, Gordon a coûté jusqu'ici $153,925

Le fameux rapport Woods, Gordon sur l'administration de Montréal a coûté jusqu'ici la somme de $153,925.

Une autre demande d'un crédit supplémentaine est actuellement devant le comité exécutif de Montréal pour étude. Le montant de cette demande n'a pas été révélé.

Avant l'étude principale des experts en administration, un crédit de $5,000 leur avait été votée pour une étude préliminaire.

Au total donc, le rapport Woods, Gordon a coûté jusqu'ici $153,925.

Une bonne affaire est toujours meilleure chez
HAROLD CUMMINGS CHEVROLET
5255 rue Namur
près Décarie
RE. 9-1911



CHEVROLET / CORVAIR / ENVOY
Duval MOTORS
ANGLE JARRY et LAJEUNESSE
CR. 9-7211

LES CAMIONS
LES PLUS RÉPUTÉS
parce qu'ils sont les meilleurs!
De nouveau en '61, les camions Chevrolet vous offrent la puissance, l'économie et la perfection mécanique grâce auxquelles ils ont toujours été, d'année en année, les favoris des Canadiens.



Modèle illustré: le M-70

Les ingénieurs de Chevrolet n'ont rien négligé pour que leurs camions donnent des performances supérieures: ainsi, la suspension avant indépendante et les ressorts arrière à flexibilité variable permettent de transporter les charges plus rapidement, même sur les plus vilaines routes. Les freins plus gros, plus sûrs et plus puissants retiennent leur puissance plus longtemps. Et la performance supérieure de ses célèbres moteurs Six et V8 a fait de ces camions Chevrolet les **champions du monde.** Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre concessionnaire Chevrolet sur les nombreuses et remarquables caractéristiques qui rendent un camion Chevrolet **plus avantageux parce qu'il travaille mieux.**

Si vous voulez un camion qui fasse le travail sans se plaindre, faites comme la plupart des camionneurs avisés qui choisissent les camions Chevrolet, les camions qui se vendent le plus et qui sont en tête pour les performances!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LES CAMIONS CHEVROLET '61
Construits, garantis et entretenus par le plus important fabricant de camions au Canada.

CEUX QUI SE VENDENT LE MIEUX PARCE QU'ILS SONT
LES PLUS RÉPUTÉS POUR LEURS PERFORMANCES, LEUR ÉCONOMIE, LEUR FONCTIONNEMENT SÛR ET DURABLE
CT-361AP

Vendeurs autorisés des camions Chevrolet dans le Grand Montréal

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

DUVAL MOTORS 1960 LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830 rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701
Division des camions : 3333 est, rue Jarry

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon (autrefois rue Namur) — RE. 9-1911

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
Division des camions : 6645 Upper Lachine Road, HU. 9-8631

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

BARNABE MOTORS LTD.
1850 boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225 ouest, rue Notre-Dame, (Lachine, Qué.) — ME. 7-4643

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, Qué. — OX. 7-2480

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . .", à la télévision tous les mercredis soir, à 8h. 30!

Le MARACA RUM est là


M. Oliver et la radioactivité

"Les hommes se dérobent à la réalité"

Le professeur Michael Oliver de McGill a suggéré, hier soir, qu'une des principales caractéristiques de notre époque est que "les hommes se dérobent face aux réalités de la politique."

Il s'en est pris à quatre genres de dérobade. D'abord, a-t-il dit, il est faux de croire que seuls les soi-disant experts peuvent avoir des vues sur une question. "Toute solution dépend des valeurs auxquelles on tient", a-t-il noté, en soulignant que personne — même les fonctionnaires des Affaires extérieures — ne peuvent dicter ces valeurs. M. Oliver croit que l'opinion publique doit être franche du collier et que des groupes comme le Comité contre les dangers de la radioactivité — devant qui il parlait — ont un rôle important à jouer.

Une autre dérobade est la violence. D'aucuns — surtout aux USA — croient à la guerre préventive, prétendent qu'il faut être prêt à frapper avant l'URSS. Une politique inspirée de la violence est sans issue ; les événements en Afrique en témoignent, souligne l'universitaire.

M. Oliver s'en est pris ensuite aux Canadiens qui se soustraient de leurs responsabilités sur la scène internationale. "Le Canada, en se fiant aux décisions de l'Alliance atlantique, et surtout à celles des USA, a-t-il déclaré, ne joue pas le rôle de premier plan auquel il est appelé, rôle qu'il pourra jouer quand il se retirera d'alliances purement militaires."

Le conférencier prend alors à partie ceux qui moralisent. "Toute solution doit être une solution politique", précise-t-il alors en disant: "Croire au désarmement unilatéral est pure naïveté. On ne peut travailler pour la paix que dans un contexte politique".

Le professeur a alors suggéré que le Canada se retire de NORAD "qui n'a aucune signification militaire et qui, auprès des autres peuples, dénote simplement notre sujétion aux USA". M. Oliver croit aussi que nous devrions nous retirer de l'OTAN, "cette organisation n'étant demeurée qu'une alliance purement militaire, ce qui ne permet pas au Canada d'avoir une politique appropriée à son rôle."

L'universitaire prône aussi l'admission de la Chine rouge à l'ONU, déclarant : "Il ne peut être question de désarmement si Pékin ne participe pas aux négociations." Il s'est dit aussi en faveur d'échanges culturels avec les pays "avec qui nous avons des relations tendues, car ces échanges aideront à percer le mur."

"Nous devons persuader, nous Canadiens, les USA à adopter une politique moins rigide quant au désarmement", a dit M. Oliver en ajoutant que la même remarque vaut, bien entendu, pour l'URSS. Plus que tout autre pays, le Canada peut pousser les USA à modifier leurs vues, a-t-il souligné. M. Oliver croit aussi que les essais nucléaires doivent être abolis.

Selon le conférencier, l'aide aux pays sous-développés représente un défi que seul, sous un aspect, le Canada peut relever : il s'agit de l'aide, aux anciennes colonies de la France en Afrique. M. Oliver note que la France ne pourra pourvoir seule à la tâche et que le Canada est le seul autre pays d'expression française en mesure de venir à la rescousse. Voilà une terre fertile pour les Canadiens, a-t-il déclaré.

C'était la deuxième d'une série de conférences sous les auspices du Comité contre les dangers de la radioactivité, section de Montréal. Ces conférences ont lieu au Mechanics' Institute, rue Atwater. Mme S. Bernstein présidait hier soir.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

ANNONCE

NE NEGLIGEZ PAS DES
FAUSSES DENTS
INSTABLES

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou se déplacent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne supportez plus d'être gêné et embarrassé par de tels ennuis. Il suffit de saupoudrer les dentiers de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide), pour les faire tenir fermement en place. Vous vous sentirez confortable et n'aurez plus de crainte au sujet de vos dents. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

ANNONCE

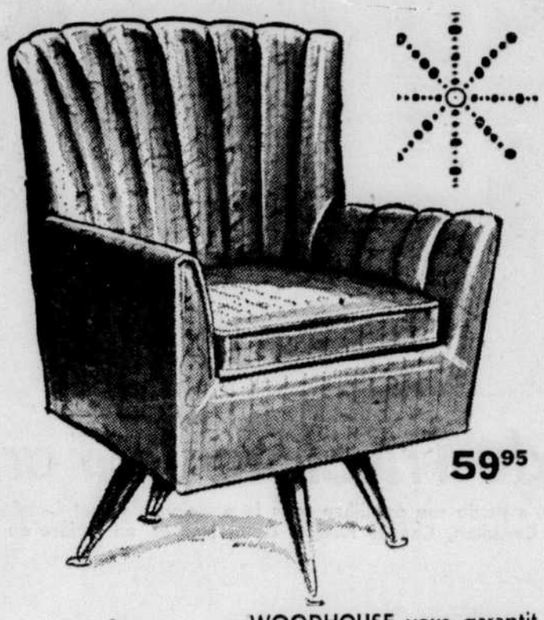
Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F

WOODHOUSE 105 OUEST rue STE-CATHERINE Coin rue St-Urbain Tél. VI. 5-9261

votre choix: seulement 59.95

SEULEMENT 60¢ PAR SEMAINE



59.95

Jusqu'à la dernière minute vous pouvez faire confiance à Woodhouse. Les 3 chaises et le bahut ci-dessous sont des présents pratiques pour tout foyer, et à un prix abordable. . . 59.95 ! Voyez-les aujourd'hui même au 6ème plancher.

BERCEUSE PIVOTANTE
Snyder à coussins en polyfoam

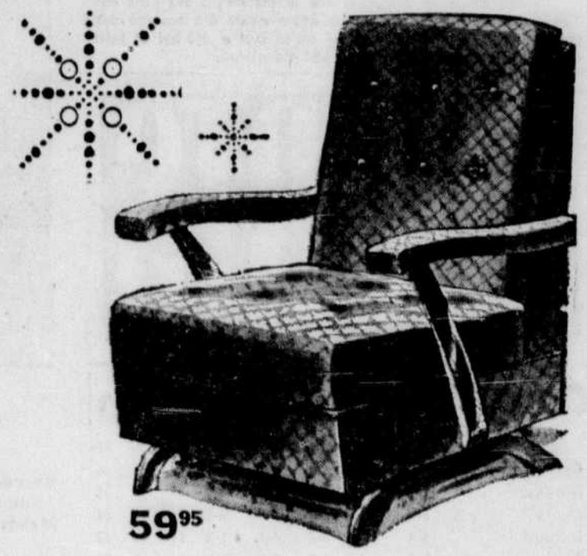
Tout dans cette berceuse a été conçu en fonction du style, des matériaux et du prix. Vous bénéficiez d'un confort maximum. Les ressorts sont indéformables.

- Cadre de bois dur séché au four
- Tissu d'acétate à motif de teintes variées
- Pattes de chaises montées sur plateau pivotant

BERCEUSE PLATE-FORME
Confortable par Snyder

Une chaise peut être faite pour travailler, flaner, se reposer. Apprenez à vous asseoir et découvrez le réel confort d'une berceuse.

- Cadre de bois séché
- Rembourrage de "Sisal" et feutre blanc
- Frisé bouclé de teintes variées



59.95

WOODHOUSE vous garantit
VOTRE LIVRAISON
pour NOEL



59.95

Protégez votre budget avec nos termes faciles
AUCUN DEPOT
Jusqu'à 36 mois pour payer
(taxe de vente payable à l'achat)

Bahut 70" de longueur
Véritable fini noyer à l'huile

L'auxiliaire indispensable des réceptions dans une maison bien meublée, le centre d'intérêt de vos réunions, le promoteur de l'atmosphère amicale.

- Poignées de tiroir en retrait
- 3 panneaux coulissant
- Pattes avec embout de nylon
- Dimensions : H. 30" x L. 70" x L. 18".



59.95

Pour faciliter votre magasinage, Woodhouse sera
OUVERT TOUS LES SOIRS
STATIONNEMENT GRATUIT AU TOWN PARKING, LTD.

Pour "Monsieur", le confort du
Fauteuil ajustable

Juste ce qu'il vous faut après vos heures de travail. Confort réglable pour position assise ou étendue assurant la détente des jambes fatiguées. Essayez-le à notre 6e étage . . !

- Support de tête et pieds
- Appui-bras recouvert de cuirette
- Frisé bouclé
- Ressorts indéformables
- Rembourrage de sisal et feutre.

Whiteaways WOODHOUSE

cadeaux "a porter" pour toute la Famille

Tél. VI. 5-9101

SPECIAL de NYLONS

BAS EN MECHE DE NYLON SANS COUTURE

Les nylons font de merveilleux cadeaux pour Noël. Nous vous en offrons, de première qualité, dans les teintes les plus nouvelles, à un prix très spécial; toutes grandeurs régulières disponibles.

69¢ la paire

Régulièrement vendus à 1.29

6 paires..	3.75	(62¢ la paire)
12 paires..	$7	(58¢ la paire)
24 paires..	$13	(54¢ la paire)



Paletot de Voiture
Chaud et Léger

Style nouveau. Imitation de léopard. Fermeture 4 boutons de fourrure. Poches rapportées. 10-18.
Cadeau Whiteaways $26.88

Pantalon étroit
"SLIM JIMS"

Idéal pour sortie en tenue négligée. Tissé laine. Poches. Choix de couleurs automne. Grandeurs: 10-20.
Cadeau Whiteaways $3.88

DEPARTEMENT DES ENFANTS
Sélection d'une grande variété pour garde-robe



Style et confort
Manteau mouton traité
Pour dames

Voici le manteau que les femmes préfèrent depuis des années. Vêtement grande création en mouton traité. Fermeture 3 boutons.
Grandeurs : 8 — 20 Régulier $119 $78.88

Fabrication laine moelleuse
Manteau col de fourrure

Le cadeau qu'elle a tant convoité. Col de mouton ou de vison chinois. Grandeurs 10 à 20, 14½ à 24½. Choix de couleurs.
Rég. 49.50 Spécial Whiteaways $29.88



AU DEPARTEMENT DES DAMES, *étalage d'articles et autres suggestions diverses*



Style Eskimo
HABIT DE NEIGE

En popeline de nylon. Choix de 5 couleurs. Doublé piqué. Fermeture éclair. Capuchon. Idéal pour froid intense. Régulier 8.98
Ensemble 2 pièces $6.88



Département vêtements de sport
Des plus petits jusqu'à l'âge de 14 ans pour filles et garçons



TIMEX

Mouvement Suisse 17 rubis
MONTRE POUR HOMMES

C'est le "temps" idéal pour une montre. Fabrication suisse. Etanche, lumineuse. Avec bracelet. Rég. $15 $13.98

Mouvement Suisse 17 rubis
MONTRE POUR DAMES

Un cadeau qu'elle gardera des années. Fabrication suisse. Bracelet en cordonnet soie noire. Rég. 16.95 $14.98

DEPARTEMENT DES CADEAUX
Grande variété de montres, appareils photos, et nécessaires de voyage



Pour le futur champion
ENSEMBLE DE HOCKEY, 4 mcx

Tuque, chandail et chaussettes couleurs "les Canadiens". Laine de qualité, chaude et confortable. Taille tuque PMG, chandail PMG, chaussettes PMG. Rég. 6.98 Ensemble $4.88

LINGERIE POUR GARÇONS
Sélection complète pour habiller les enfants de tous âges. Sous-vêtements et autres.



Chemise
de coton blanc pour homme

"Lavez et portez" et sans repassage. Idéal pour le soir. Grandeur : 14 - 16½. Avec pochette et manchette double. Epargnez 1.98 !
Rég. 3.98 SPECIAL $2

MERCERIE POUR HOMMES
Chemises sport, chandails, cravates, paletots d'auto, bas et sous-vêtements.



Pardessus
tout laine pour hommes

Semi-raglan, manches ajustables. Fabrication 100% en laine. Fermeture 3 boutons. Poches à revers. Grandeurs 36-46.
Rég. 49.50 SPECIAL $23.88

LINGERIE POUR HOMMES
Complets à un ou deux pantalons. Toutes grandeurs. Vestons et pantalons sport.



Pour toutes occasions !
Souliers

Pour madame, style populaire. Suède ou veau. Talons hauts ou bas. 4 couleurs. Grandeurs: 4 et 9 (demie). Rég. 17.98 SPECIAL $12.88

Pour garçons et filles
Pantoufles

Confortables, doublées en peau de mouton. Semelles antidérapantes. Grandeurs : 11-3. Rég. 2.98 SPECIAL $1.88

DEPARTEMENT à CHAUSSURES
Souliers caoutchouc, pardessus, pantoufles, tout pour chausser la famille.

Imlach comparait devant Campbell

L'instructeur Punch Imlach, des Maple Leafs de Toronto, a été sommé de se présenter hier devant le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale afin de fournir des explications au sujet des critiques formulées à l'endroit des arbitres à l'issue de la joute du 1er décembre entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs. Les Leafs ont perdu cette joute au compte de 6-3.

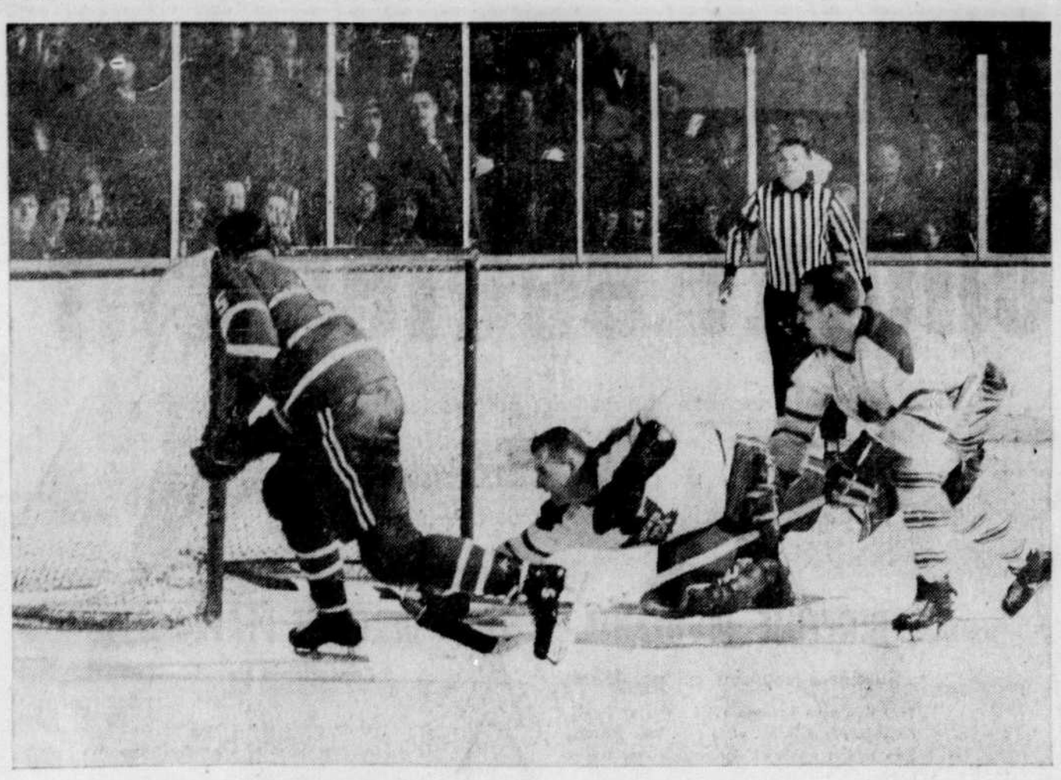
Campbell a déclaré qu'il annoncera aujourd'hui quelle mesure il entend prendre, s'il y a lieu d'en prendre.

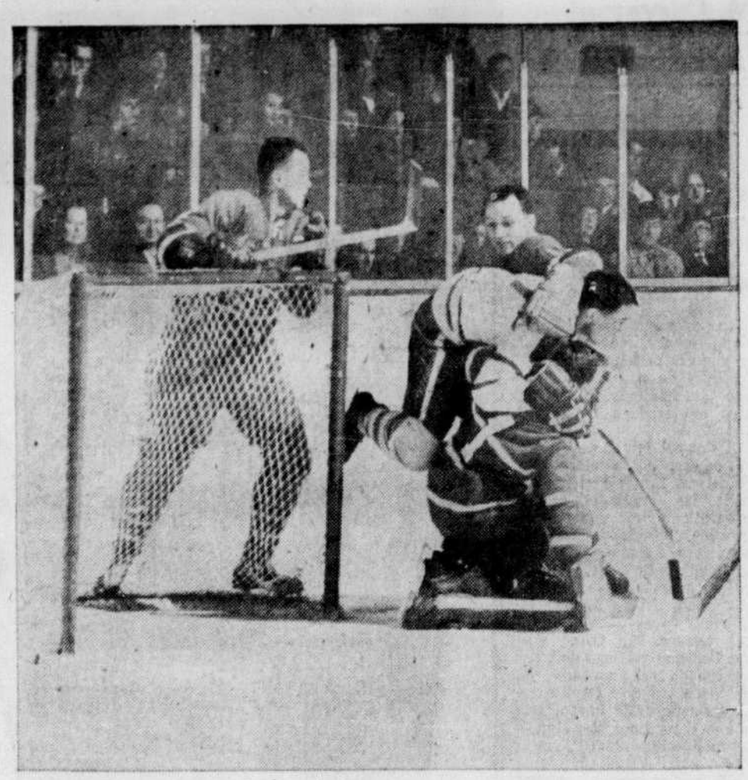
Imlach se serait présumément plaint qu'un des buts des Canadiens était hors jeu, qu'un autre avait été amorcé par une passe faite avec la main et qu'un but a été bel et bien compté par les Leafs, mais n'a pas été alloué.

SPORTS

Compteurs du Canadien

	N.-Y.	Bos.	Tor.	Det.	Chi.	B.	A.	Pts
Geoffrion	5-4	4-5	5-7	5-3	2-6	21	25	46
Béliveau	2-6	1-3	3-9	4-6	4-5	14	29	43
Moore	7-2	5-1	3-7	4-5	6-4	25	18	43
Richard	2-4	3-2	6-6	3-4	1-2	15	18	33
Bonin	1-4	0-1	4-5	1-7	0-2	6	19	25
Harvey	0-6	1-2	0-5	1-4	0-4	2	21	23
Hicke	0-4	1-4	1-1	2-1	3-1	7	11	18
Talbot	0-3	0-3	0-2	0-4	0-1	0	13	13
Marshall	0-0	0-2	1-1	1-2	2-1	4	6	10
Backstrom	2-1	1-2	0-1	0-1	0-1	3	6	9
Gendron	0-0	0-2	3-1	0-2	0-0	3	5	8
Goyette	3-1	0-0	0-0	1-0	1-1	5	2	7
Langlois	0-5	0-0	0-1	0-1	0-0	0	7	7
Johnson	0-0	0-1	0-1	0-1	1-2	1	5	6
Provost	1-0	1-0	0-0	2-0	1-0	5	0	5
Rousseau	1-1	0-0	0-0	0-0	0-0	1	1	2
Tremblay	1-0	0-0	0-0	0-0	1-0	2	0	2
Turner	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0	1	1





photos Réal St Jean, LA PRESSE

Alors que la marche triomphale du Tricolore était arrêtée

Bernard Geoffrion compte ici son 21e but de l'année sous les yeux impuissants du gardien Johnny Bower et du joueur de défense Bobby Baun. A droite, le robuste ailier gauche Frank Mahovlich, qui devait compter quelques secondes avant la fin du match son 27e but de la saison, a perdu son équilibre sous la pression d'Albert Langlois pour tomber sur le gardien du Canadien, Charlie Hodge. Doug Harvey, en arrière du but, ne croit pas bon d'intervenir.

Une victoire des Maple Leafs, 4 à 2

Première défaite du Canadien en neuf joutes

par Jean BERNIER

Ça devait arriver un jour ou l'autre.

Personne ne s'attendait à voir le Canadien demeurer invaincu jusqu'à la fin de la saison, mais fallait-il que cette première défaite en 9 joutes survienne justement au Forum devant ses propres partisans ? La loi de la moyenne a choisi un bien mauvais moment pour s'appliquer.

La première période permit au Canadien de prendre une avance de 2 buts, et il semblait bien que les hommes de Toe Blake allaient une fois de plus remporter une autre victoire relativement facile. D'autant plus que les Leafs au début de l'engagement n'avaient su capitaliser sur un avantage numérique de 2 hommes; ce qui, en général, n'est pas bon signe.

21e but de Geoffrion

Bernard Geoffrion, qui avait frappé un poteau dans les premières minutes de jeu, réussit son 21e but de l'année après que Bower eut arrêté un dur lancer de Bonin. Dickie Moore fut aussi crédité d'une assistance sur ce but. En toute franchise, il faut souligner ici que Bower n'eut aucune chance sur ce but. Bonin et Geoffrion étaient complètement seuls devant lui.

L'attaque du Canadien pour la soirée se termina avec le but de Dickie Moore, son 25e.

La deuxième période a donné lieu à du jeu serré et seul Charlie Hodge, avec 2 arrêts impossibles aux dépens des jeunes Dave Keon et Bob Nevin, a empêché les Leafs d'égaler immédiatement les chances. En voilà un qui n'est certes pas responsable de la défaite du Tricolore, hier soir.

Les responsables ?

Il serait difficile, en fait, de pointer du doigt le ou les responsables. L'explosion de trois buts des Leafs à la troisième période ne doit pas être attribuée à la faiblesse du Tricolore. Bower, dans cette période seule, n'a-t-il pas été appelé à faire 15 arrêts ?

Les vedettes des Leafs ? Bower, Mahovlich et Olmstead. Johnny Bower, comme toujours très occupé, a réussi 37 arrêts, soit 10 de plus que Hodge. Mahovlich, même s'il a réussi son 27e but de l'année dans un filet désert quelque trente secondes avant la fin de la joute, s'est révélé une menace constante. Quant au vétéran Bert Olmstead, les amateurs montréalais le connaissent bien : c'est lui qui a préparé le premier but des siens mais il a brisé plus d'une montée de ses anciens coéquipiers.

Ce qu'il y a de plus humiliant dans cette défaite du Canadien, c'est qu'elle l'a été aux mains d'une équipe décimée par les blessures. Pas moins de cinq joueurs importants des Leafs n'étaient pas en uniforme. Ce sont Dickie Duff, Larry Regan, George Armstrong, Ron Stewart et l'arrière-garde, Carl Brewer. Allan Stanley, qui avait subi une fracture de la mâchoire mercredi dernier et qui était censé être absent pour au moins trois semaines, jouait hier.

Retour de Plante ?

Le pilote du Canadien, Toe Blake, qui ne prend jamais une défaite à la légère ne devait pas être trop satisfait d'un ou deux de ses joueurs de défense. Est-ce la fin momentanée de Charlie Hodge avec le Canadien ? On l'ignore. Mais, chose certaine, il ne peut être tenu responsable de la défaite des siens.

"Certainement que les Canadiens peuvent être battus," nous avait dit Punch Imlach avant la joute d'hier sans trop de conviction cependant, "même si cela devait me prendre dix ans, j'aurai leur peau".

Imlach a eu raison du Tricolore hier effaçant un peu le cinglant revers de 6-2 subi à Toronto mercredi dernier mais il n'a pas le potentiel voulu pas plus qu'aucun autre club de la ligue pour battre régulièrement une équipe aussi puissante et équilibrée que le Bleu Blanc Rouge. Le pire, c'est qu'il le sait.

TORONTO — Buts : Bower; défenses : Kelly, Horton, Stanley, Baun, Hillman; ailiers : Keon, Edmundson, MacMillan, Pulford, Mahovlich, Shack, Harris, Olmstead, Nevin.

CANADIEN — Buts : Hodge; défenses : Harvey, Langlois, Johnson, Talbot, Turner; ailiers : Richard, Moore, Béliveau, Geoffrion, Gendron, Goyette, Provost, Bonin, Marshall, Backstrom, Hicke.

Arbitre : Frank Udvari; juges des lignes : Neil Armstrong et Ron Wicks.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien : Geoffrion (Bonin, Moore) 12:10
2—Canadien : Moore (Talbot, Richard) 16:44
Punitions : Langlois 5:16, Harvey 6:37, Pulford 10:28.

DEUXIEME PERIODE

3—Toronto : Pulford (Olmstead, Shack) 17:45
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

4—Toronto : Harris (Keon, MacMillan) 13:18
5—Toronto : Nevin (Mahovlich) 14:16
6—Toronto : Mahovlich (Horton) 19:35
Aucune punition.

ARRETS :

BOWER	10	12	15	— 37
HODGE	8	8	11	— 27

La ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier.

HIER

Toronto 4, Canadien 2
Détroit 1, New-York 1

DEMAIN

New-York à Canadien
Boston à Toronto

PARTIES GAGNES ET PERDUES

	Can.	Chi.	NY	Bos	Det	Tor	Vic.
Canadien	—	2	5	3	4	4	18
Chicago	2	—	2	2	2	3	11
New-York	0	1	—	3	3	2	9
Boston	1	2	1	—	2	0	6
Détroit	2	2	4	3	—	2	13
Toronto	3	4	4	3	1	—	15
Défaites :	8	11	16	16	11	10	72

JOUTES NULLES

	Can.	Chi.	NY	Bos	Det	Tor	Tot.
Canadien	—	2	0	2	0	0	4
Chicago	2	—	2	2	1	0	7
New-York	0	2	—	1	1	0	4
Boston	2	2	1	—	1	2	8
Détroit	0	1	1	1	—	1	4
Toronto	0	0	0	2	3	—	5
Total :	4	7	4	8	6	5	34

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C.	Pts
Canadien	30	18	8	4	115	91	40
Toronto	30	15	10	5	98	77	35
Détroit	30	13	11	6	89	88	32
Chicago	29	11	11	7	82	96	29
New-York	29	9	16	4	84	103	22
Boston	30	6	16	8	75	98	20

Victoire mixte

SEBRING, Floride. (PA) — Jim Turnesa et Gloria Armstrong ont réussi un 62, soit dix sous le par, mais ce ne fut pas suffisant pour leur accorder la victoire, dans le tournoi écossais à quatre.

Souhaitez un Joyeux Noël d'une façon royale...



OFFREZ-LUI POUR NOEL
UN CERTIFICAT-CADEAU STETSON

Intronisez les joies de Noël dans votre "château". Offrez à votre roi le cadeau qu'il appréciera sans contredit — un certificat-cadeau Stetson. Cela lui permettra de choisir ses propres teintes et modèles de chapeau dans notre vaste assortiment. Une boite à chapeau miniature formant couronne, y est comprise. Vous serez sa reine pour toujours !

De $12.95 à $25

HUGH SCOTT LTD.

1018 ouest, STE-CATHERINE, près Peel

Ouvert CE SOIR jusqu'à 9 heures

nous vous offrons le



MEILLEUR MARCHÉ...

sur l'achat de la merveilleuse

Chevrolet 1961

avec les

MEILLEURES ALLOCATIONS D'ECHANGE !

NOUS AVONS QUELQUES MODELES
BISCAYNE SEDAN 1960
AINSI QUE
STATION WAGON
FLAMBANT NEUFS !
que nous offrons aux premiers arrivés à des prix extrêmement réduits ! Ne tardez pas !

TERMES ET ECHANGES

Dépositaire exclusif
Chevrolet — Corvair — Envoy

J.P. Charbonneau Autos ltée
MONTRÉAL

3930 est, Ste-Catherine

LA. 6-4471





POUR EVITER LA MORT DU BASEBALL PROFESSIONNEL A MONTREAL — Le vétéran FRANK SHAUGHNESSY (au centre), qui doit tenter de prendre la tête d'un groupe de sportsmen locaux pour maintenir la franchise des Royaux de la Ligue Internationale à Montréal. On voit ici le sportsman de 77 ans en compagnie du nouveau président TOMMY RICHARDSON (à gauche), de la Ligue Internationale, et du secrétaire HARRY SIMMONS (à droite) de celle-ci.

Tentative de Frank Shaughnessy pour sauver la cause du baseball à Montréal

Les chances de Montréal de posséder un club de baseball dans la Ligue Internationale reposent aujourd'hui sur les épaules d'un homme qui a déjà sauvé le baseball dans la métropole, il y a déjà 27 ans. Son nom est Frank Shaughnessy.

Vers 1933, la cause du baseball à Montréal semblait aussi désespérée qu'aujourd'hui. Les Royaux faisaient face à la banqueroute. Shaughnessy a convaincu la ville d'Orlando de verser la somme de $5,000 au Montréal à condition que les Royaux consentent à s'entraîner dans cette ville de la Floride et a ensuite obtenu un crédit d'une compagnie de chemin de fer pour faire voyager les joueurs.

On pourrait citer plusieurs exploits de Shaughnessy et des autres hommes d'affaires les regretté Hector Racine, Trudeau, le colonel Roméo Gauvreau et Me Lucien Beauregard. Shaughnessy a déjà sauvé le baseball à Montréal et aujourd'hui à l'âge de 77 ans, il désire relever, encore une fois le défi.

Hier après-midi, Frank Shaughenessy avait invité un groupe de journalistes pour expliquer ses plans d'attaque et la grosse besogne qui l'attendait. Shaughnessy s'adressait cependant à des gens, dont une poignée seulement avait été témoin de ses prouesses aussi bien dans le baseball, que dans le hockey et le football.

Shaughnessy s'est récemment retiré comme président de la Ligue Internationale parce que "je suis trop fatigué", avait-il dit.

Shaughnessy s'est fait accompagner de Tommy Richardson, le nouveau président de la Ligue Internationale, un vendeur d'automobiles et un excellent vendeur de baseball.

Richardson a déclaré : "Nous pouvons transférer la franchise des Royaux à Syracuse, Atlanta, Tampa, Jacksonville et même Caracas, mais nous préférons la garder à Montréal.

Obstacles à surmonter

Richardson a ensuite tenu à expliquer tous les obstacles que Frank Shaughnessy devrait surmonter avant que la joute d'ouverture de saison 1961 soit présentée au stade Hector Racine.

Mais lorsque Shaughnessy a pris la parole, l'homme encore robuste en dépit du poids de ses

Voir SHAUGHNESSY, page 41

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Québec à Rochester
Buffalo à Providence

Ligue de l'Est

Royal à Sudbury

HIER

Ligue de l'Est

Kingston 2, Sault-Ste-Marie 7

Ligue Métropolitaine

Sorel 6, Verdun 3

Ligue Américaine

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Springfield	30	22	8	0	151	77	44
Cleveland	29	17	12	0	97	91	34
Buffalo	28	13	14	1	108	111	27
Hershey	29	13	15	1	85	90	27
Québec	32	13	18	1	96	124	27
Rochester	27	11	13	3	93	95	25
Providence	31	11	20	0	92	134	22

Ligue de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Hull	28	21	4	3	122	61	45
S.S.-Marie	29	14	12	3	103	103	31
Kingston	29	13	14	2	114	128	28
Kitchener	29	11	14	4	100	110	26
Sudbury	31	11	16	4	110	128	26
Royal	30	7	17	6	72	91	20

Ligue Métropolitaine

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Lachine	16	13	3	0	89	49	26
St-Jérôme	18	12	4	2	115	77	26
Sorel	17	9	6	2	68	65	20
Rosemont	17	6	6	5	74	73	17
Verdun	17	7	9	1	81	86	15
National	17	6	9	2	65	64	14
N.D.G.	15	3	10	2	53	98	8
Valleyfield	17	3	12	2	47	80	8

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	N	P	C	Pts.
As Junior	19	17	2	0	78	50	34
Citadelles	20	17	9	0	82	84	22
Shawinigan	16	9	6	1	95	76	19
Mtl-Nord	19	7	12	0	58	70	14
St-Hyacint.	17	6	10	1	63	74	13
T.-Rivières	15	3	12	0	60	85	6

Ligue Junior "A" d'Ontario

	G	P	N	P	C	Pts.
Guelph	10	3	3	76	55	23
Niagara Falls	10	6	1	62	42	21
Peterborough	6	7	3	61	63	15
St. Michael's	9	4	2	57	51	20
St. Catharines	6	10	1	60	77	13
Hamilton	4	9	5	63	68	13
Mariboros	5	11	1	51	74	11

Ligue Interuniversitaire

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Toronto	3	3	0	0	22	10	6
Carabins	2	1	1	0	11	13	2
McGill	3	1	2	0	12	16	2
Laval	2	0	2	0	4	10	0

Ligue Transportation

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Rosemont	9	6	3	0	44	20	12
H.-Québec	9	5	4	0	30	39	10
Police	9	5	4	0	31	45	10
C.N.R.	9	2	7	0	37	41	4

entre nous

Alors que le négatif règne en maître au cours d'une conférence de presse

par **Marcel DESJARDINS**

Il serait à souhaiter, qu'à l'avenir, les organisateurs des conférences de presse laissent nettement et clairement savoir dès le début de leurs assemblées le but de leurs réunions. Ainsi, hier après-midi, commentateurs et chroniqueurs sportifs étaient convoqués au Cercle des Journalistes pour deux raisons bien spécifiques : faire la connaissance du nouveau président Tommy Richardson de la Ligue Internationale et accorder leur appui à un nouveau mouvement pour sauver le baseball professionnel à Montréal.

Mais soit parce qu'ils n'avaient aucun nouveau fait concret à annoncer, soit parce qu'ils étaient gênés de quémander la collaboration de leurs invités, soit parce qu'ils s'attendaient à ce que ces derniers soient plus perspicaces et qu'ils aillent au-devant de leurs désirs, mais la réunion a traîné en longueur.

Et pendant trop de temps, on a entendu les sempiternels commantaires répétés infailliblement chaque fois qu'il est question de baseball. On s'est lamenté sur les impardonnables péchés des Dodgers au cours du passé comme si on avait complètement oublié ce que ceux-ci ont fait de bien, sur le fait que le stade de la rue Delorimier est dépourvu de terrain de stationnement, sur la question d'un stade moderne dans l'avenir et sur les possibilités d'un club majeur dans x nombre d'années.

Un a surajouté que nous avions 200 jours de courses par année et que l'an prochain nous en aurions probablement 42 de plus. Un autre a parlé des maisons d'été, des embarcations sur l'eau et des promenades en dehors de la ville. Enfin, on a tracé l'un de ces tableaux sombres qui font penser à une journée sans un rayon de soleil.

Moments cruels pour un vétéran qui veut se dépenser pour le baseball

Tout cela était sans doute véridique et nous serions mal avisé de prétendre le contraire. Mais tout de même nous croyons que c'était cruel envers Frank Shaughnessy, ce vétéran de 77 ans, qui a consacré presque toute sa vie à promouvoir les sports à Montréal et qui vient de démissionner comme président de la Ligue Internationale dans le but de chercher à prévenir la mort du baseball professionnel dans la métropole.

Assis à côté du secrétaire Harry Simmons de la Ligue Internationale et de M. Richardson, le nouveau président de cette dernière, il écoutait tous ces décourageants commentaires, toutes ces désagréables réflexions relativement à ce qui s'est déroulé dans le passé, lui qui était venu chercher un mot d'encouragement, une parole lui laissant savoir que ces gens qu'il connait, qu'il estime, étaient prêts à l'appuyer, à lui dire qu'ils allaient l'aider dans une entreprise, qu'il sait mieux que n'importe quel autre qui se trouvait à ce moment dans la salle, extrêmement difficile à entreprendre et encore beaucoup plus à réussir.

A certains moments, on pouvait voir des sueurs perler au front de cet homme, qui mériterait assurément de se reposer, de prendre la vie facile, mais qui en dépit de son âge entreprend une tâche qui aurait dû soulever l'admiration de tous ceux à la réunion. On avait l'impression que c'était à qui enfoncerait le plus de clous dans le cercueil du baseball organisé.

Ce n'est que vers la fin alors que tous se rendirent finalement compte que ce que Shaughnessy, Simmons et Richardson étaient venus chercher avant tout, c'était l'appui moral de tous ceux présents que Dick Bacon, le représentant d'une agence de presse, transforma heureusement la scène en disant que si le vétéran de 77 ans acceptait à son âge d'entreprendre une telle entreprise, il était prêt à l'appuyer. Le record, la réputation, la personnalité de Shaughnessy lui suffisaient à vouloir donner un coup d'épaule. Les autres abondèrent dans le même sens mais c'était de leur part un geste de sympathie plutôt que de conviction. Tant de fois au cours des derniers mois, on a fait briller devant eux une lueur d'espoir pour voir celle-ci s'éteindre qu'il est devenu difficile de les convaincre qu'enfin le projet a des chances de se matérialiser. Toutefois, les invités de la Ligue Internationale hier après-midi on peut-être exagéré le côté négatif de l'affaire . . .

Une clinique pour arbitres

M. Aimé Constantin nous prie de des arbitres pour officier les gens qui ambitionnent de devenir arbitre dans les joutes de hockey et de ballon-balai à une clinique pour les arbitres, dimanche à 9 h. 30 de la matinée, au Parc Lafontaine. On demande desarbitres pour officier les joutes du district no 4 de la Ligue des Parcs, qui comprend les parcs Lafontaine, Laurier, Jeanne-Mance et autres.

FORUM
Samedi, 17 décembre
à 8 p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
RANGERS vs CANADIEN
Sièges de terrasse à $1.75, en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN depuis 10 a.m. Billets d'entrée à $1.75 et $1.50, aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée à $1.25, en vente samedi soir à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

SKIEURS!
O'CONNELL
MONT GABRIEL LODGE

OFFRE DE NOUVELLES FACILITES AMELIOREES

Nouveau T-bar double, pentes plus longues. 1,500 autres personnes par heure pourront remonter la pente sud grâce au nouveau T-bar double. Sept T-bars en tout donnent accès aux 15 belles pentes bien entretenues dont certaines ont été allongées de presque un mille. Capacité des lifts : plus de 4,900 personnes à l'heure.

Eclairage permanent pour le ski de nuit. On utilise présentement un système d'éclairage de 30,000 watts pour illuminer la côte Ober-Gurgl. On peut skier en tout temps du mercredi au samedi jusqu'à 11 p.m. Tarif, après 4 p.m.: adultes $1.50; enfants (de moins de 12 ans) $1.00. Aucuns frais additionnels pour ceux qui ont des billets pour la journée.

LES TARIFS DE SKI NE SONT PAS AUGMENTES

Tarifs de semaine réduits. Bien que les facilités aient été grandement améliorées, les tarifs à la journée, du lundi au vendredi, ont été réduits de $3.00 à $2.50. Les tarifs de fin de semaine et des jours de fête demeurent inchangés à $5.00 par jour.

Billets de saison, tarifs de groupe, privilèges aux skieurs touristes. On peut se procurer des billets de saison dès maintenant : adultes $75; enfants (de moins de 12 ans) $50. Tarifs spéciaux pour groupes et clubs durant la semaine seulement. Ski gratis aux touristes enregistrés pour une nuit, c'est-à-dire que le ski ne leur coûte rien le lendemain.

Nouvelle patinoire olympique! Ouverte de 10 a.m. à 11 p.m. Tarifs : adultes $1.00; enfants (de moins de 12 ans) 75¢. Gratis aux touristes inscrits à l'hôtel.

Lodge et chalets. A compter du 1er janvier 1961, le plan européen sera modifié, c'est-à-dire que chambres et repas seront payables séparément. Menus de gourmet variés, table d'hôte ou à la carte, prix raisonnables. La salle à manger restera ouverte plus longtemps pour accommoder les clients.

Chambres à prix variés. Chambres au lodge ou dans les chalets. Tarif : $14 à $20 pour deux, lits jumeaux ou lits doubles; $8 à $16 pour personnes seules; chambres avec cheminées $16 à $20 pour deux. Aucun frais aux enfants de moins de 12 ans qui logent avec leurs parents.

Cocktail Lounge et remise à skis — A partir du 26 décembre, danse au son de la musique de Larry Moore, tous les soirs sauf le dimanche. Pas de frais de couvert ni de frais minimum.
Venez vous amuser au Mont Gabriel. Nouvelle administration ! On vous offre les meilleures facilités pour votre agrément, votre confort, votre repos. Service empressé et courtois d'un personnel stylé. Veuillez réserver dès maintenant en écrivant à :

O'Connell Mont Gabriel Lodge, Mont-Gabriel, P.Q.
A Montréal : UN. 1-1203
Appels interurbains : Ste-Adèle, CApital 9-3547

PAUL HURTUBISE, GERANT GENERAL

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!



pour l'estomac

Les Rangers annulent 1-1

Le 8e but de Howe évite une défaite au Détroit

DETROIT. (PA) — Le huitième but de Gordie Howe cette saison, son troisième en trois joutes, a permis hier soir aux Red Wings de Détroit de s'en tirer avec une joute nulle de 1-1 avec les Rangers de New-York. Le compte aurait été beaucoup plus élevé n'eût été le travail extrêmement brillant de Lorne Worsley devant les buts des Rangers et celui de Terry Sawchuk dans la cage des Wings. Le jeu a été ouvert durant presque toute la partie. Worsley a été mis à l'épreuve 32 fois et seul Howe a réussi à le déjouer, vers le milieu de la deuxième période. Sawchuk, de retour devant le filet des Red Wings après que Hank Bassen l'eut remplacé pour trois joutes, a bloqué 22 lancers.

Avant cette joute nulle d'hier soir, les Red Wings avaient subi trois revers d'affilée à domicile. Ils sont en troisième place avec une avance de trois points sur les Black Hawks de Chicago. Il y a 14 ans que les Wings n'ont pas subi quatre revers d'affilée à domicile.

Bill Gadsby a marqué le but des Rangers vers le milieu de la première période. Red Sullivan enleva le disque au joueur de défense Warren Godfrey et fit une passe à Gadsby qui compta sur un lancer de 35 pieds, alors que Sawchuk avait la vue obstruée.

Howe marqua le but égalisateur quelques secondes après qu'il eut raté un filet ouvert. Il s'installa à un coin de la zone des buts et fit dévier derrière Worsley un long lancer de Pete Goegan.

NEW YORK — Buts : Worsley; défenses : Gadsby, Spencer, Fontinato, Johns, Howell, Hanna; ailiers : Ingarfield, Wilson, Hannigan, Sullivan, Bathgate, Hutchinson, Hebenton, Schinkel, Hall, Hampson.

DETROIT — Buts : Sawchuk; défenses : Pronovost, Godfrey, Goegan, Réaume, Odrowski; ailiers : Oliver, Howe, Macdonald, Lunde, Johnson, Diachuk, Glover, Melnyk, Fonteyne, Aldcorn, Delvecchio, Ullman.

Arbitre : McArthur; juges des lignes : Hayes et Friday.

PREMIERE PERIODE

1—New York : Gadsby (Sullivan) 9:52
Punitions : Schinkel 4:03, Gadsby 14:21, Goegan 17:57.

DEUXIEME PERIODE

2—Détroit : Howe (Goegan, Oliver) 12:43
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Aucune punition.

Worsley	12	9	10	—31
Sawchuk	5	11	6	—22

Assistances : 8,553.

Important échange entre trois clubs

MILWAUKEE. (PA) — Trois lanceurs et deux joueurs de champ intérieur ont changé de clubs aujourd'hui à la suite d'un échange conclu par les Braves de Milwaukee, les Reds de Cincinnati et les White Sox de Chicago.

Les Braves ont cédé les lanceurs Juan Pizarro et Joey Jay aux Reds de Cincinnati en échange du joueur de champ intérieur Roy McMillan et d'un joueur des ligues mineures qui sera nommé plus tard.

Les Reds ont gardé Jay mais ont cédé Pizarro et Cal McLish aux White Sox en retour du troisième but Gene Freese.

"Nous sommes d'opinion que nous avons perdu le championnat, la saison dernière, à cause des lanceurs", a déclaré le président Bill Veeck à Chicago. "L'échange a été conclu afin de renforcer le club".

LE MILWAUKEE SATISFAIT

McLish, 35 ans, a un record de 35 victoires et 16 défaites pour 1958 et 59 et de 4-14, l'an dernier. Freese a conservé une moyenne au bâton de .273 pour les White Sox. Il a frappé 17 coups de circuit et a fait compter 79 points.

Le gérant général John McHale des Braves a déclaré que la transaction donne aux Braves le meilleur champ intérieur dans la Ligue Nationale. Ils auront Ed Matthews au troisième but, McMillan à l'arrêt-court, Frank Bolling au deuxième but et Joe Adcock, au premier. Billy Martin sera substitut.

CORONA EXTRA
LA NOUVELLE VEDETTE
EL PRODUCTO



GOÛTEZ UN EL PRODUCTO
CORONA EXTRA

SEULEMENT 11¢

Le nouveau Corona Extra a été créé par El Producto à l'intention des connaisseurs qui préfèrent la douceur d'un cigare de forme Corona.
Pour apprécier pleinement le plaisir de fumer, *adoptez El Producto — le nouveau Corona Extra, le Club House ou le Lily.*



ADOPTEZ EL PRODUCTO. Achetez en 5 dans le "Fold-A-Pak" qui s'amincit à la largeur de votre poche.



C'est le VOEU populaire!

NOUS DEVONS CONTINUER NOTRE GRANDE

VENTE DE Cadillac USAGEES



Voici une liste de toutes nos Cadillac avec garantie "GOODWILL" de GM

9208 A
59 FLEETWOOD
Hard top 4 portes — tous accessoires, comme neuve, noir avec intérieur gris.

9324 A
58 CADILLAC
Coupé "62" Hard top 2 portes, tous accessoires, une vraie aubaine.

9213 A
57 CADI... VENDU
Coupé, ... 2 portes, tous acces... bon achat.

9265 A
57 SEDAN DE VILLE
Hard top 4 portes, tous accessoires, auto très propre.

9337 A
59 SEDAN DE VILLE
Hard top 4 portes, tous accessoires, gris argent, comme neuve.

9348A — SPECIAL
60 FLEETWOOD
Hard top, 4 portes, système climatisation; tous accessoires; très peu de parcours; comme neuf; vraie aubaine.

9341A
60 ELDO... VENDU
Seville Harr... portes — tous accessoires ... village, jolie teinte ch...

9316 A
58 SEDAN DE VILLE
Hardtop 4 portes, en beau gris foncé — tous accessoires, comme neuf

9317 A
59 SEDAN DE VILLE
Hard top 4 portes — bleu georgien, tous accessoires, une vraie aubaine.

9318 A
58 CADILLAC
"Sedan 62" tous accessoires, toute noire, auto conduite par chauffeur, comme neuve.

9307 A
57 COUPE DE VILLE
Hard top 2 portes, tous accessoires, en excellent état, une aubaine

9310 A
59 CADILLAC
décapotable "62" tous accessoires, bas millage—en noir brillant, avec garnitures en rouge.

9296 A
59 ELDORADO
"Biarritz" décapotable. Tous accessoires, pneus nylon profilés. Une belle aubaine

9336 A
58 CADILLAC
sedan 62 — tout équipé, pneus nylon, comme neuf. Une belle valeur.

9232 B
58 CADILLAC
"Sedan 62" Tous accessoires, en bonne condition, une vraie aubaine.

TERMES — ECHANGES ACCEPTES
CHAQUE AUTO PORTE LA GARANTIE GOODWILL GM
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H.

Sanguinet
AUTOMOBILE LTEE

DEPOSITAIRE AUTORISE CADILLAC-PONTIAC
1965, rue LAFONTAINE -- Tél. : LA. 4-3761
A L'ENTREE DU PONT JACQUES-CARTIER

ICI et LÀ dans LE SPORT

Le fameux problème de la représentation canadienne au hockey, selon R. Lebel

par André TRUDELLE

Ce problème de la représentation canadienne aux championnats mondiaux, et aux Jeux Olympiques, qui le résoudra de façon définitive ?

Quand même, un entretien avec Robert Lebel, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, ouvre des horizons nouveaux et met en lumière certains points, certains aspects de la question qui nous avaient échappé.

"La Canadian Amateur Hockey Association n'est pas sans réaliser que la représentation canadienne tant aux championnats du monde qu'au tournoi olympique — et surtout au tournoi olympique — devient chaque année ou d'une année à l'autre un problème plus aigu. Pour quiconque comprend bien la situation du hockey chez nous, il ne fait aucun doute que les joueurs de calibre "A", ce sont les professionnels qui vont les chercher. Que les joueurs de calibre "B", ce sont les professionnels qui les recrutent. Que les joueurs de calibre "C" sont attirés d'abord et avant tout par le hockey professionnel. Que reste-t-il à la C.A.H.A. à part de rares exceptions: des joueurs de calibre "D". Pourquoi se le cacher?

Mais en face de cet état de chose, il faut bien garder à l'esprit que le hockey amateur au pays, est sous le contrôle de la C.A.H.A. que c'est la C.A.H.A. qui fait partie de la Fédération internationale de hockey sur glace, et que c'est elle qui, à ce titre, désigne l'équipe qui représentera le Canada à telle ou telle compétition internationale.

Une dernière arme entre les mains de la C.A.H.A.

Je dirai plus, la représentation canadienne à l'étranger demeure, entre les mains de la C.A.H.A., le dernier attrait qu'elle peut faire miroiter aux yeux des équipes amateurs.

Que l'équipe sélectionnée remporte le championnat mondial, tout est dans l'ordre, personne ne souffle mot et la C.A.H.A. ne reçoit aucun crédit. Mais que l'équipe déléguée perde, alors la C.A.H.A. est imputée de tous les torts. Mais qui l'aide?

On nous apporte souvent cet argument puéril: "Mais pourquoi n'envoyez-vous pas une équipe professionnelle?"

Pourquoi ? Parce que d'abord et avant tout ce genre de tournoi ne concerne pas les professionnels, point de principe; et qu'ensuite, au point de vue pratique, une équipe professionnelle n'accepterait même pas d'interrompre son calendrier de joutes ou de se rendre à l'étranger sans garantie de recette.

La solution au problème ce n'est pas moi, ce n'est pas vous qui l'apporterons, mais chacun de nous en tant que citoyen. Le jour où les Canadiens comprendront qu'il existe autre chose que la piastre et que le professionnalisme, le jour où les parents auront appris à leurs enfants que le sport est avant tout un moyen, et non une fin, qu'il y a aussi l'honneur, l'idéologie, le patriotisme; ce jour-là, la C.A.H.A. n'éprouvera pas de difficulté à trouver une équipe, et une excellente équipe pour représenter le Canada."

C'est, essentiellement, ce que nous a dit Robert Lebel.

Pour l'instant, poursuit-il, la C.A.H.A. tient à conserver le privilège d'envoyer au tournoi international les gagnants de la coupe Allan, ou, comme cette année, les finalistes.

Trouvez-moi une équipe amateur qui lui soit supérieure ? Une équipe universitaire, avons-nous répondu.

"Je ne veux pas mettre en doute la puissance d'une telle équipe", a révélé Lebel." Mais les équipes universitaires ne font pas partie de la C.A.H.A. J'ai dit tantôt que la C.A.H.A. tenait à conserver le contrôle de la délégation canadienne. Pourquoi priverait-elle ses membres de l'avantage. Je fais toutefois exception du tournoi olympique. Dans ce cas, la C.A.H.A. permettrait peut-être, — je ne peux pas m'engager pour elle — une représentation universitaire.

Mais je crois, comme la suggestion a déjà été faite, qu'il serait plus facile de former une forte équipe universitaire, de l'inscrire à la C.A.H.A., de la faire participer au tournoi de la coupe Allan.

Si elle fait ses preuves, alors, la C.A.H.A. se fera un plaisir, non seulement de la déléguer aux Jeux Olympiques, mais de lui fournir tous les moyens qu'elle a à sa disposition.

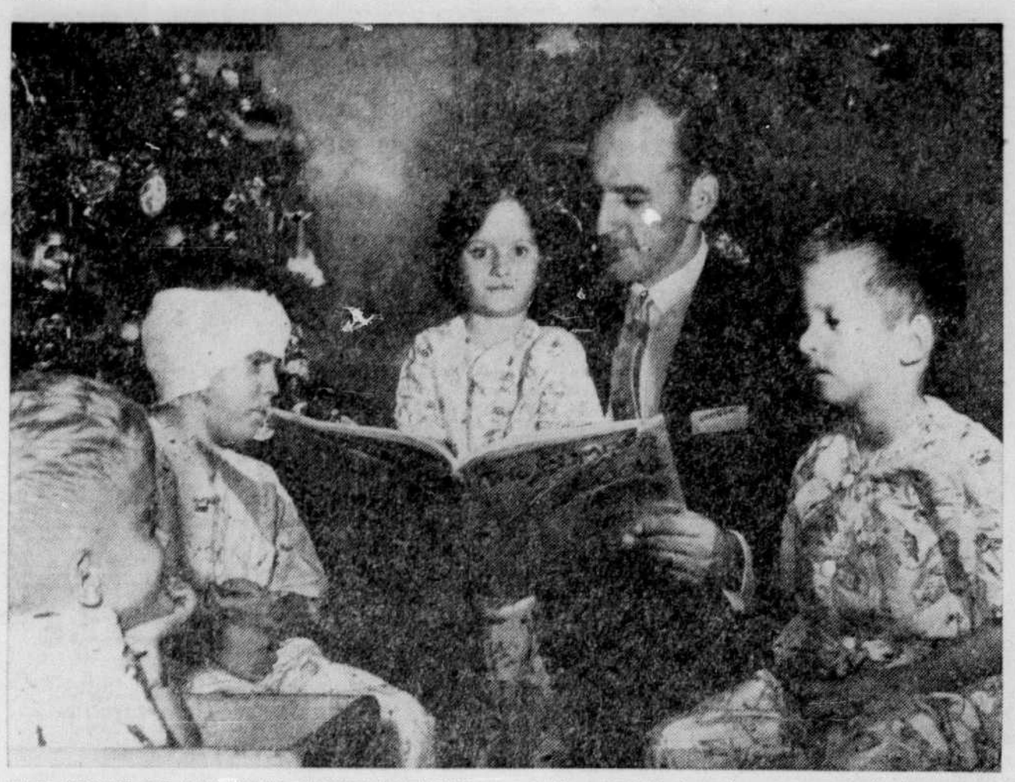
Le cas de Michel Lagacé

"Ce n'est pas la première fois que la C.A.H.A. délègue des équipes à l'étranger. Elle a acquis de l'expérience. Et l'une de ses expériences lui a fait voir qu'envoyer des équipes d'étoiles n'avait pas que son bon côté.

Dans le cas de Trail, la C.A.H.A. a averti les autorités du club l'an dernier : "Vous avez subi la défaite aux mains des Maroons, vous connaissez vos faiblesses, songez à y remédier d'ici le tournoi. Nous ne voulons pas que votre équipe, l'an prochain, soit une agglomération d'étoiles, obtenues ici et là à la dernière minute. Le Trail a travaillé en ce sens.

Que la C.A.H.A. fasse une exception dans le cas de Michel Lagacé, dont nous reconnaissons le talent, je m'emploierai à le faire accepter. Je ne puis promettre davantage.

Mais sachez bien ceci. En tant que président de la Fédération internationale de hockey sur glace, (je ne devrais pas le faire et je devrais m'abstenir de toute déclaration, mais personne ne doutera que le problème canadien soit un peu le mien,) je vous assure que si, à ma retraite du hockey, j'ai la consolation d'avoir réussi à envoyer une équipe de la province de Québec à une compétition internationale, je n'aurai pas consacré en vain tant d'années de ma vie à la cause amateur. J'aurai même réalisé le rêve de ma vie."



UNE ETOILE DE BASEBALL VISITE UN HOPITAL D'ENFANTS — A l'approche de la fête de Noël, l'arrêt-court DICK GROAT, des Pirates de Pittsburgh, s'est rendu à un hôpital pour enfants où il a passé plusieurs heures auprès de jeunes malades. On le voit ici lisant des contes à quatre petits patients de l'hôpital.

Autres transactions envisagées par les clubs Washington et Los Angeles

WASHINGTON. (PA) — Maintenant que les nouvelles équipes de Washington et Los Angeles, de la ligue Américaine, comptent une trentaine de joueurs chacune, elles tenteront d'effectuer des transactions avec les autres équipes du circuit afin de se renforcir à différentes positions. Fred Haney et Ed Doherty, gérant général des Anges de Los Angeles et des Sénateurs de Washington respectivement, ont déclaré qu'ils sont prêts à effectuer des échanges.

Mercredi, ces deux nouveaux clubs ont fait l'acquisition de 28 joueurs chacun des autres équipes de la ligue, au coût de $75,000 pièce. Los Angeles a aussi repêché deux joueurs des ligues mineures et Washington trois, au prix de $25,000 chacun.

D'autre part, Bill Veeck, président des White Sox de Chicago, s'est déclaré très heureux que les deux nouveaux clubs n'aient pas jugé bon de repêcher Gerry Staley. Ce lanceur de relève est âgé de 40 ans mais Veeck est d'avis qu'il vaudra plus à son club que les $75,000 qu'il aurait reçus s'il avait été réclamé.

Le Boston cède Sullivan et obtient Gene Conley

PHILADELPHIE. (PA) — Les Phillies de Philadelphie et les Red Sox de Boston ont effectué hier une transaction. Les Phillies ont obtenu le lanceur droitier Frank Sullivan des Red Sox en échange contre le vétéran Gene Conley. Les Phillies n'étaient pas satisfaits de Conley parce qu'il joue au ballon-panier l'hiver avec les Celtics de Boston, de la National Basketball Association.

Il doit nécessairement se rendre à l'entraînement avec un retard allant parfois jusqu'à deux ou trois semaines. Conley n'était plus heureux à Philadelphie et il s'est déclaré enchanté d'être échangé.

Quant à Sullivan, il retrouvera à Philadelphie Gene Mauch, un ancien membre de l'organisation des Red Sox.

On sait que Mauch était pilote du club Minneapolis, une filiale des Red Sox dans l'Association Américaine, avant de devenir gérant des Phillies.

Victoire des Thunderbirds

SAULT-STE-MARIE. (PC) — Les Thunderbirds de Sault Ste-Marie ont disposé des Frontenacs de Kingston, 7 à 2 hier à Sault Ste-Marie dans une joute régulière de la Ligue de l'Est.

Première période

1—Sault-Ste-Marie, Wilson — Aucune punition
2—Sault-Ste-Marie, Schmautz (Wilson, Marcetta) 2.42
3—Kingston, Miller (Sinden, Williams) 4.09
4—Sault-Ste-Marie, Kachur (Kuryluk) 9.20
5—Sault-Ste-Marie, Grosso (Ravilich) 9.48
6—Sault-Ste-Marie, Marcetta (Hilts, Schmautz) 15.20
7—Kingston, Williams (Miller) 19.44

Punitions : Miller 4.30, Wilson 14.40, Schmautz 15.12, Hilts, Boone (2), Gosselin 18.12.

Troisième période

8—Sault-Ste-Marie, Blair (Guimond) 14.05
9—Sault-Ste-Marie, Hilts (Stapleton, Offidani) 19.58

Punition : Kuryluk 8.38.

Dans la NHL

L'ailier gauche Dickie Moore a repris possession de la deuxième place chez les compteurs de la Ligue Nationale, en méritant un but et un assist, alors que le Canadien baissait pavillon 4 à 2 devant le Toronto. Moore a maintenant 44 points à son actif, soit deux de moins que le meneur Bernard Geoffrion du Canadien.

Geoffrion domine avec ses 21 buts et 25 assists.

Jean Béliveau détient la troisième place avec 14 buts et 29 assists pour un total de 43 points.

Frank Mahovlich du Toronto a obtenu son 27e but et a gagné la 4e place avec ses 37 points.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	21	25	46
Moore, Canadien	25	19	44
Béliveau, Canadien	14	29	43
Mahovlich, Toronto	27	10	37
Ullman, Détroit	9	25	34
Richard, Canadien	15	18	33
Bathgate, New-York	16	16	32
Howe, Détroit	8	24	32

Avant de dire SCOTCH
DITES
"DEWAR'S"
...il ne varie jamais!

Pas de séance de lutte demain soir

Il n'y aura pas de lutte demain soir au Palais des Sports. Une telle décision est prise depuis nombre d'années en décembre à l'approche de la saison des fêtes. Le prochain programme du promoteur Sylvio Samson n'aura lieu que le 14 janvier. Le populaire organisateur profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs souhaits pour Noël et la Nouvelle Année à tous les sportifs.

d'un SPORT à l'autre

Mise en garde

TORONTO, (PC) — Le président de l'Association de hockey amateur de l'Ontario, Ken McMillan, est d'avis que l'équipe qui aspire à vaincre les représentants de l'Union soviétique au prochain tournoi de hockey mondial amateur devra être formée de plusieurs joueurs jeunes et d'une grande rapidité.

McMillan parle certainement avec connaissance de cause, car il vient d'accompagner les Maroons de Chatham dans leur récente tournée hors concours en Union soviétique. McMillan croit qu'au moins deux clubs soviétiques pourraient facilement remporter les honneurs des séries éliminatoires pour la coupe Allan au Canada.

McMillan a fait remarquer que les joueurs soviétiques sont tous de très rapides patineurs et qu'ils ont grandement amélioré leur technique depuis quelques années. Au cours de leur tournée en Russie, les Maroons de Chatham ont remporté une victoire, livré une joute nulle et subi cinq défaites.

Concours de ski

VAL D'ISERE. (AFP) — Les meilleurs skieurs du monde (Etats-Unis exceptés) réunis actuellement au stage international de Val D'Isere vont disputer aujourd'hui le "criterium de la première neige", première épreuve internationale de la saison. 180 concurrents représentant 13 nations seront au départ de cette compétition qui commencera ce matin par la descente dames. Le stage d'entrainement de Val D'Isere a obtenu un grand succès et une vingtaine de "médailles" olympiques sont venus s'entrainer dans la grande station française.

Dublinski revient encore sur le tapis

HAMILTON. (PC) — Tom Dublinski, ancien joueur des Argonauts de Toronto et des Tiger Cats de Hamilton, serait intéressé à devenir instructeur de champ arrière ainsi que quart-arrière substitut des Tiger Cats de Hamilton. Dublinski s'est récemment entretenu avec Jim Trimble, et la proposition semble l'intéresser.

Dublinski a déclaré qu'il est complètement rétabli d'une blessure à un genou, qui l'avait empêché de fournir son rendement en 1956 et en 1957.

Importante réunion

TORONTO, (PC) — Les magnats du football canadien tiendront une importante réunion en fin de semaine prochaine à Toronto. Il sera question du projet de calendrier mixte, adopté récemment à Vancouver à l'occasion de la réunion coincidant avec la vente de la coupe Grey. Ce nouveau système sera en vigueur dès l'an prochain et pour une période de deux ans. Les autorités dresseront en fin de semaine un calendrier qui conviendra aux clubs de l'Ouest et du Big Four.

Léger profit

EDMONTON, (PC) — Les Eskimos d'Edmonton ont déclaré un léger profit cette année et cette situation est due au fait qu'ils ont participé à la joute pour la coupe Grey. Le président Gordon Wynn, du club Edmonton, a annoncé que le profit des Eskimos pour 1960 est d'environ $1,500, comparativement à un déficit de $13,000 l'an dernier. La part des Eskimos dans la joute pour la coupe Grey s'est élevée à $83,000.

Déjà sous contrat

EDMONTON, (PC) — Les Eskimos d'Edmonton ont engagé leurs premiers joueurs importés pour 1961. Il s'agit de Bobby Walden et Pat Dye, tous deux du club de l'Université de la Georgie. Dye est un garde et Walden un demi-arrière. Le frère de Dye, Nat, a d'ailleurs joué pour Edmonton au cours des deux dernières saisons.

Augmentation de salaire

OTTAWA. (PC) — Les instructeurs Frank Clair et Bill Smyth, des Rough Riders d'Ottawa, ont reçu des augmentations de salaire et chacun un boni de $1,000, a-t-il été révélé hier.

Avec le boni de $1,000, le traitement de Clair en 1960 a été de $14,000. Celui de Smyth s'est élevé à $11,000. On n'a pas révélé la teneur de leur augmentation.

Le contrat de cinq ans que Clair et Smyth ont signé avec les Rough Riders, qu'ils ont conduits à la coupe Grey cette année, n'expirera pas avant la fin de la saison prochaine.

IMPORTÉS D'IRLANDE

IRISH MIST
La légendaire liqueur d'Irlande

TULLAMORE DEW
Le whisky favori des Irlandais

DIGNES DES CONNAISSEURS

GRATIS!
ROULEAU DE RUBAN GOMMÉ SCOTCH MARQUE DÉPOSÉE DE 25¢



AVEC
40 LAMES PAL
EN ÉTUI
AU PRIX RÉGULIER DE 98¢



Les lames Pal à deux tranchants sont les meilleures! Rapportez-les si vous n'êtes pas d'accord!

FAVORI DES REGIONS ENNEIGEES



Le même dessin et un rendement tel celui des fameux chasse-neige rotatifs Bros Sno-Flyr pour les grandes routes est maintenant disponible en unités pour le particulier et l'industrie.

Par Eska NATURELLEMENT

Voici l'authentique chasse-neige rotatif! C'est le Bros Sno-Flyr, dont le rendement est supérieur à celui de tout modèle rotatif comparable. C'est le chasse-neige rotatif par excellence! Happe jusqu'à 1200 livres par minute.

Le Rotor d'Alimentation breveté en spirale happe jusqu'à 1200 livres de neige à la minute. La chute d'éjection, pivotant à 180°, vous permet de lancer la neige où vous le voulez... jusqu'à 25' de distance!

Auto-propulseur, vous n'avez qu'à le guider. Moteur protégé qui démarre aisément par temps glaciaux. Deux vitesses avant, une pour neige trempe ou durcie... et engrenage neutre à roulement libre, aussi.

Bandages pneumatiques, barre coupante qui permet de "mordre" profondément dans la neige emplée. L'embrayage automatique de sureté protège le rotor contre tout objet dangereux.

Deux modèles: Coupes de 20" et 26". Demandez-nous de vous montrer les nombreuses caractéristiques du dessin et du rendement du Sno-Flyr. Vous le préférerez à tout autre modèle rotatif!

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH. INC.,
2025, chemin Chambly,
Cité de Jacques-Cartier, P. Q.
ORléans 4-4967

Disponible chez les marchands ci-dessous :

OMER DESERRES
1406, rue ST-DENIS
AV. 8-0251

QUINCAILLERIE
GROTHE LTEE
12740, rue LACHAPELLE
Cartierville — FE. 4-5901



La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

LES QUILLES

Le planteur automatique doit-il remplacer le garçon planteur ?

par **Paul-Emile PRINCE**

Devant l'automatisation qui croit de jour en jour chez nous, l'on se demande souvent s'il n'est pas mieux de demeurer plus conservateurs ou d'aller de l'avant le plus possible avec le modernisme.

Une brève enquête chez les quilleurs et surtout gérants de salle de quilles, nous permet de constater qu'en général l'on craint encore le système de planteur automatique, parce qu'il ne serait pas encore suffisamment à point, mais l'on admet aussi en général qu'il sera une amélioration.

Voici d'ailleurs quelques opinions recueillies sur le sujet :

De la salle Jean-Talon, **M. Roland Archambeault,** le gérant, exprime l'opinion que le système n'est pas encore suffisamment à point, et qu'il "faut éduquer les joueurs en conséquence".

"Je ne crois pas que le système sera favorable avant deux ou trois ans. Pour le moment, le système ordinaire est encore préféré dans la plupart des salles et préférable aussi parce qu'il est plus rapide", dit-il.

Quant aux difficultés pour obtenir des planteurs (garçons), M. Archambeault soutient qu'il ne rencontre pas de difficulté à la salle Jean-Talon. "Nous avons le même groupe depuis quatre ans".

C'est parce que la situation s'est améliorée pour eux également. Les salles, ayant une meilleure clientèle, peuvent les employer plus régulièrement et leur donner un meilleur salaire. Je crois qu'en général ils sont bien traités et fournissent un meilleur rendement, ajoute-t-il.

Les comparant au système de planteurs automatiques, M. Archambeault en conclut que pour le moment, ils sont préférables à la machine. Quand on aura perfectionné cette machinerie, et l'on est en train de réussir, là nous déciderons s'il est préférable d'abandonner l'ancien système pour le nouveau.

"A mon avis", nous dit **Maurice Monette,** président de la ligue mixte Rigaud, un bon planteur est en avant d'un planteur automatique, mais il ne faut pas mettre complètement de côté cette révolution dans le domaine des quilles. Un autre avantage du planteur automatique, c'est qu'il élimine le fameux casse-tête des gérants de salles avec leurs planteurs qui se chicanent avec les joueurs ou ne se rendent pas à leur ouvrage.

"Bien que le planteur automatique soit dispendieux, je crois que plusieurs gérants le préfèrent au garçon. Quant aux joueurs, ils le préféreront au planteur si le mécanisme fonctionne très bien."

Des opinions bien variées

Pour M. **Fernand Martin,** du Champion's Lanes, le planteur automatique présente un avantage. M. Martin admet qu'au début, comme tout ce qui est mécanique, les planteurs automatiques n'étaient pas encore très bien réglés et ont déçu quelques quilleurs au début.

"Mais maintenant, les quilleurs aiment bien cela dit-il. Et les gérants de salles également."

"Ils préfèrent ce système parce qu'il leur enlève beaucoup d'ennuis. Soit celui de rechercher constamment des bons planteurs. De remplacer ceux qui s'en vont d'eux-mêmes, ou les absents.

"Ils éliminent également les chicanes possibles entre planteurs et joueurs, à l'avantage des clients.

"Du même coup, c'est un souci de moins pour le gérant de salle qui n'a pas à arbitrer ces disputes."

Quant à la rapidité, la différence est minime. Parce qu'il est automatique, il est plus régulier. Un garçon-planteur n'a pas toujours la même rapidité. La fatigue, l'enthousiasme, le mécontentement, etc., se font souvent sentir. Le client s'en ressent.

Selon M. **Paul Leduc,** de la salle Leader, un ancien champion canadien, les planteurs automatiques ne seraient pas en grande vogue parce que, dit-il, "nous avons plusieurs ligues et ainsi plusieurs joueurs qui vont généralement dans des salles munies de planteurs automatiques, et personne jusqu'ici ne nous a demandé d'installer de planteurs automatiques."

Bien plus, nous disait-il, dernièrement un quilleur faisait à son coéquipier la remarque suivante : "Si nous avions joué avec des planteurs automatiques, nous n'aurions joué que quatre parties au lieu de six."

Selon lui, un bon garçon planteur est plus rapide que le système automatique. Et puis, "s'il ne fait pas à notre goût, nous pouvons le changer, tandis que si le planteur automatique ne nous paraît pas assez rapide ou qu'il est défectueux, nous sommes forcés d'en subir les conséquences", dit-il.

M. **Paul-Emile Gauthier,** gérant du Sport Bowling, a une opinion plus nuancée du problème du planteur. "Ce qui arrive, c'est que les joueurs ne sont pas encore habitués. Ils oublient de remettre le mécanisme en marche et attendent que les boules se replacent comme s'il y avait là un garçon.

"Mais même sans cela, un bon planteur est encore plus rapide que le système automatique", dit-il.

Toutefois, M. Gauthier ne cache pas que le problème des planteurs en est un de grande importance. Et je crois que c'est ce qui a amené le planteur automatique.

"Il est difficile parfois d'avoir de bons planteurs, des garçons responsables sur lesquels on peut compter en tout temps. Si nous n'avons pas une forte réserve, nous risquons à tout moment d'être pris au dépourvu et d'être forcés de refuser des clients parce que nous n'avons pas de planteur."

"Mais parce que le système n'est pas encore suffisamment perfectionné, parce que les joueurs expérimentés sont habitués à un garçon-planteur et que c'est encore plus rapide, la plupart préfèrent encore l'ancienne méthode," dit-il.



TROIS CHEVALIERS DE LA CONSERVATION — Trois hommes ont été créés Chevaliers de la Conservation dans la province de Québec, lors du congrès de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche de la province en fin de semaine à Chicoutimi. De gauche à droite, M. J.-OSCAR HOUDE de Montréal, président des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, trésorier du Salon du Sportsman et directeur de la Fédération, l'hon. GERARD-D. LEVESQUE, ministre de la Chasse et de la Pêche et M. ALAN ROBINSON de Granby, président fondateur de la Yamaska Conservation Association.

CHASSE ET PÊCHE

1960, une année tragique pour les accidents de chasse

par **Gérard CHAMPAGNE**

Le mois de décembre est habituellement consacré en ce qui concerne les journalistes sportifs à effectuer une revue des événements de l'année. Un de nos confrères Michael Bolton de Toronto vient de publier sa revue de l'année. Il s'agit des accidents mortels survenus au cours de la dernière saison de chasse 1960 en Ontario. C'est le plus triste bilan jamais vu en Ontario. Il y a eu 34 morts pendant des expéditions de chasse, soit 16 de plus que l'année précédente et 20 de plus que l'an 1958. La moyenne des chasseurs tués en Ontario de 1954 à 1959 était de vingt.

Notre confrère ne manque pas de noter qu'il était ironique de constater que le nombre d'accidents mortels avait virtuellement doublé la première année que le gouvernement ontarien avait établi officiellement un programme de sécurité dans les bois. Cependant, seuls les nouveaux chasseurs devaient subir un examen en ce qui concerne la sécurité avec des armes à feu avant d'obtenir leur permis de chasse.

Dans la province de Québec, l'année 1960 a également été tragique en ce qui concerne les accidents de chasse.

Pourquoi tant d'accidents ? On saute immédiatement à la conclusion que les accidents furent plus nombreux à cause du nombre plus considérable de chasseurs dans les forêts de la province et de l'Ontario cette année. On n'avait jamais vu autant de chasseurs que cette année. Il y a eu de sottes imprudences et ignorance en ce qui concerne les plus élémentaires règlements de sécurité.

Voici quelques-uns des accidents que notre confrère ontarien a noté au cours de 1960 : 1—un homme circulant dans un champ où le foin était haut, est tiré. On l'a pris pour un loup ; —un chasseur portant un veston en suède de couleur brun foncé est tiré. On croyait avoir vu un orignal ; 3—un chasseur surveille un homme portant un coupe-vent vert pendant quinze minutes, puis tire finalement croyant avoir aperçu un orignal ; 4—un homme regarde dans son télescope et croit apercevoir un chevreuil. Il s'agissait d'un homme qui tentait de changer de place dans un canot ; 5—un jeune homme tire en croyant que le chevreuil descendu par son père n'était pas mort. Il n'avait pas vu son père penché en arrière du chevreuil ; 6— un homme âgé se sert de son fusil comme d'une canne. Le museau du fusil était pointé vers le ciel. Il veut passer son fusil à son frère qui touche à la gachette accidentellement. Il y a eu plusieurs accidents causés par la négligence en plaçant son fusil d'une façon dangereuse pour traverser une clôture ou bien en manipulant des armes chargées à bloc dans des automobiles ou des embarcations.

Une recette

Dans le bulletin des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, un article a retenu notre attention. Il s'agit des suggestions pour la maman dans le choix d'un cadeau à son mari, si ce dernier est un amant de la nature. Nous publions les meilleures suggestions en espérant que quelques mamans lisent de temps à autre les pages sportives.

Si le mari est un pêcheur devant le Seigneur, une nouvelle canne à pêche est toujours pratique. Questionnez-le adroitement et découvrez quel est le genre qu'il préfère et la longueur. Ou encore, une nouvelle boite pour ses agrès ou de nouveaux leurres.

La saison de la pêche sous la glace approche et pour ce sport, il faut un réchaud pour les mains, de nouveaux thermos ou des mitaines neuves, ou encore une paire de chaussettes isolantes. Incidemment, les chaussettes isolantes sont une nouveauté sur le marché. Elle sont peu dispendieuses et fort pratiques.

Elles ressemblent aux botillons d'après-ski, sont sans semelles et se portent dans les grosses bottes.

Tout chasseur a habituellement besoin d'une bonne bousole, ou encore d'une carte topographique de sa région de chasse préférée. Le chasseur d'orignal appréciera un étui à cartouches. C'est un petit sac en caoutchouc qui se glisse dans la ceinture et peut contenir dix cartouches Tout sportif sera heureux de recevoir un briquet à l'épreuve du vent, un couteau de chasse ou des gobelets emboîtants.

Suggestions pour Noël

Dans le même bulletin, on trouve une recette pour apprêter la viande de chevreuil ou de l'original qui a été déposée dans le congélateur.

Gibier rôti (cuisse, épaule, selle, ou ronde).

Nettoyer le rôti et le frotter avec un peu d'huile d'olive ou végétale et une gousse d'ail coupée. Saler et poivrer, et saupoudrer de farine. Déposer sur un gril dans une lèchefrite ouverte à four très chaud pendant quelques minutes, puis diminuer le feu. Arroser à intervalles de cinq minutes avec le mélange ci-dessous. Durée de cuisson : 12 à 15 minutes par livre.

Pour arroser le rôti : 1 tasse d'huile d'olive, une moitié d'oignon râpé, 2 c. à table de ketchup, ½ tasse de jus de citron, ½ c. à thé de sel et ½ c. à thé de moutarde préparée. Quand on a épuisé ce mélange, arroser avec la sauce.

Un rôti de gibier doit être arrosé souvent et ne pas cuire trop longtemps si on veut le réussir. Le gibier est une viande sèche et il vaut mieux le manger saignant ou mi-cuit.

QUE LE FROID NE SOIT PAS UN OBSTACLE A VOTRE TRAVAIL

Visitez notre département pour le PECHEUR et le CHASSEUR





Uniformes de chauffeur

3 MCX — PANTALON, TUNIQUE ET CASQUETTE

En belle serge de laine conservant son pressage. Couleur bleu aviateur. Indispensable pour garagistes, livreurs, etc. $22.50

Uniforme, bleu aviateur et vert.

Uniforme 3 mcx, tunique, pantalon et chemise vert foncé. $12.50

Uniforme 2 mcx, chemise et pantalon, Beige et vert. $7.95 $11.50



"BOMBARDIER" B-29
DE L'ARMEE AMERICAINE

Un vêtement que toute personne travaillant à l'extérieur devrait posséder ! Il est très résistant et pourtant léger. Fabrication "American Mountain Cloth" à l'épreuve de l'eau. Doublure spéciale en laine isolante piquée. Poignets intérieurs tout laine. Fermeture-éclair de DOUBLE grosseur.

Spécial $14.50

Grand choix de parka "Sub-Zero" (Thermo).

Spécial $18.50



Parka "Woods"

Tissu 100% Duck imperméabilisé. Garantit pour 50 en bas de zéro. Doublure en chaud duvet. Ceinture à la taille. Fermeture éclair. Capuchon détachable. Grandeurs : 36 à 50.

SPECIAL $34.50



LONG COUPE-VENT

Indispensable pour chasseur ou pêcheur ! En nylon de première qualité, réversible rouge ou taupe. Intérieur en chaud duvet... Fermeture-éclair. Col, poignets et ceinture en laine. Grandeurs 36 à 50. Tel que vignette.

PRIX SPECIAL

Pantalons en nylon doublés de laine pour appareiller.



Combinaison aviation
AVEC CAPUCHON
"FLYING SUIT"

Chaud vêtement avec entredoublure matelassée, extérieur 100% nylon imperméable et résistant. Toutes les grandeurs.

1 seul morceau

PRIX SPECIAL



SOUS-VETEMENTS
"THERMO"

Deux morceaux appareillés pouvant se porter séparément, entredoublure "Curron" approuvée pour la chaleur sans pesanteur à température sous zéro. Recherchés aussi bien par le sportif comme par le travailleur. Pesanteur 8 onces. Modèle tel qu'illustré dans toutes les grandeurs.

PRIX SPECIAL

SPÉCIAUX

SPECIALITE DE VETEMENTS POUR L'ARCTIQUE ET LE GRAND NORD

• Veste doublé de mouton	9.95
• Pantalon aviateur en cuir doublé mouton	18.50
• Pantalon aviateur melton de laine	5.95
• Pantalon de laine de l'armée	7.50
• Pantalon en duck doublé de laine avec milium	14.50 - 18.50
• Pantalon Breeches	7.95 - 9.95
• Mitaine de la police en mouton	4.50
• Passe-montagne	1.25
• Bottes thermost	9.95 à 23.95
• Sous-vêtement de laine 100%	5.95
• Chemise de laine (jack shirt)	9.95
• Station wagon coat (doublé mouton)	Prix spécial
• Casquette en fourrures	3.95



VESTE EN DUVET

Chaude veste sans manches, doublée en duvet ou en mouton. Modèle doublé en duvet recouvert de nylon beige. Modèle doublé en mouton, recouvert de "tissu duck" résistant. Fermeture-éclair sur chaque modèle.

Spécial $12.95



GRAND CHOIX
d'équipement de
SKI ET HOCKEY

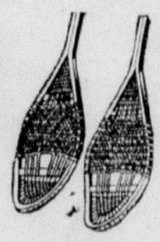
de marque réputée à prix spécial Beauséjour





BOTTES DE MOUTON
Telles qu'illustrées
A PRIX SPECIAL

Aussi grand choix de bottines de feutre ou bottes "Thermos".



RAQUETTES
POUR LA NEIGE
MOCASSINS
traîne-sauvage
et raquettes
de l'armée
A PRIX SPECIAL

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h.
Samedi, 6 h.

TERMES FACILES SI DESIRE

J.E. Beauséjour
SURPLUS DE GUERRE
VETEMENTS DE TRAVAIL

ESCOMPTES SPECIAUX POUR CLUBS DE SKI ET ASSOCIATIONS SPORTIVES.

4559 à 4565 PAPINEAU, près MONT-ROYAL

Sorel bat Verdun, 6-3

SOREL, (PC) — Le Royal de Sorel a protégé son avance en 3e place, au classement de la Ligue Métropolitaine, en battant les Maple Leafs de Verdun, 6 à 3, hier soir, à Sorel.

Gilles Leblanc a obtenu deux buts pour les vainqueurs.

Le prochain programme de ce circuit sera présenté dimanche.

Sorel 6, Verdun 3

Première période

1—Verdun, Brunelle (Bourcier, Poxon) 3:39
2—Sorel, Cartier (G. Leblanc, B. Leblanc) 12:17
3—Sorel, Cardin (Grégoire, Rajotte) 12:52
4—Verdun, Averille (Chiasson, Mongrain) 14:48
Punitions : Cardin 4:27, Hétu 8:10, G. Leblanc 15:46, Brunelle 11:53.

Deuxième période

5—Sorel, G. Leblanc (B. Leblanc et Cartier) 5:48
6—Verdun, Chiasson (B. Bourcier, Bourcier) 6:27
7—Sorel, Arpin (Cardin, B. Leblanc) 7:33
8—Sorel, Lemieux (Cardin, DeGranpré) 19:10
Punitions : Bibeau 1:38, Cardin 10:07, Chiasson 10:16, Chupp 15:59.

Troisième période

9—Sorel, G. Leblanc (Cartier, Arpin) 0:15
Leblanc 6:37, Arpin et Brunelle
Punitions : Bibeau 4:53 et 9:07, G. (mauvaise conduite) 8:59, Bélanger 13:47.

AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES DE LIVRAISON A NOEL... LOUEZ UN CAMION OU UN STATION WAGON

Taux spéciaux à la journée, ou à la semaine

Au Canada depuis 1924
HERTZ
RENT A TRUCK

UN 6-8624
ÉDIFICE DOMINION SQUARE

prendre une RED CAP c'est agréable



d'un seul coup...
saveur et satisfaction

La brasserie CARLING RED CAP Limitée
SIÈGE SOCIAL ET BRASSERIE : MONTRÉAL



GOLFEURS CANADIENS AUX BERMUDES—Voici le professionnel canadien JIM SWARBRICK, du Marlborough Golf and Country Club, de Montréal, qui vient d'exécuter un coup difficile dans le sable. Swarbrick, ainsi que trois autres Montréalais, de gauche à droite, BASIL REDSTON, LOU JOYAL et BILL McALPINE, jouent présentement dans un tournoi aux Bermudes.

Ce que l'on dit à Londres

La N.B.A. prend des décisions arbitraires

LONDRES. (PAf) — Le Bureau de contrôle de la boxe en Grande-Bretagne a accusé hier la National Boxing Association des Etats-Unis de tenter d'organiser ses propres combats de championnats mondiaux.

Teddy Waltham, secrétaire de l'organisme, a attaqué les Américains à la suite de l'invitation qu'ils ont faite à Chic Calderwood, champion mi-lourd britannique, de rencontrer Erich Schoeppner, le champion d'Europe, dans un "tournoi éliminatoire pour le championnat mondial."

La NBA a récemment dépouillé Archie Moore de son titre mondial pour ne l'avoir pas défendu dans la limite de temps prescrite.

Permission refusée

"Nous n'accepterons pas ces décisions arbitraires de la NBA," a déclaré Waltham. "De quel droit proclament-ils qu'un titre est vacant? Nous ne permettrons pas qu'un de nos boxeurs participe à un tournoi éliminatoire pour un championnat qui n'est même pas vacant."

Les autorités britanniques ont également été offusquées du fait que la lettre de la NBA avait été envoyée directement à Calderwood. Le champion britannique a remis cette lettre aux membres du Bureau de contrôle — et ce fut alors qu'ils furent mis au courant pour la première fois, du tournoi de la NBA.

Front uni des joueurs de soccer d'Angleterre au sujet d'une grève

LONDRES. (PA) — A moins qu'ils ne soient mieux payés et qu'ils n'obtiennent de meilleurs contrats, les joueurs de soccer d'Angleterre ont décidé de présenter un front uni relativement à leur grève qui doit être déclanchée le 14 janvier.

Au cours d'une réunion de joueurs tenue hier, les joueurs de la région des Midlands ont décidé d'appuyer ceux du sud et du nord de l'Angleterre au sujet de la grève.

Cela veut dire que 2,700 membres de l'Association des joueurs professionnels de soccer — le syndicat des joueurs — sont prêts à déclancher une grève dès le début de la nouvelle année s'ils n'obtiennent pas des salaires plus élevés.

Par un vote de 690 contre 18, les délégués des clubs à travers toute l'Angleterre ont voté en faveur d'une grève.

Si celle-ci est déclanchée, le soccer anglais ne sera pas le seul à être affecté. Les joutes pour la coupe des champions d'Europe, celles pour la coupe d'Europe s'en ressentiront également.

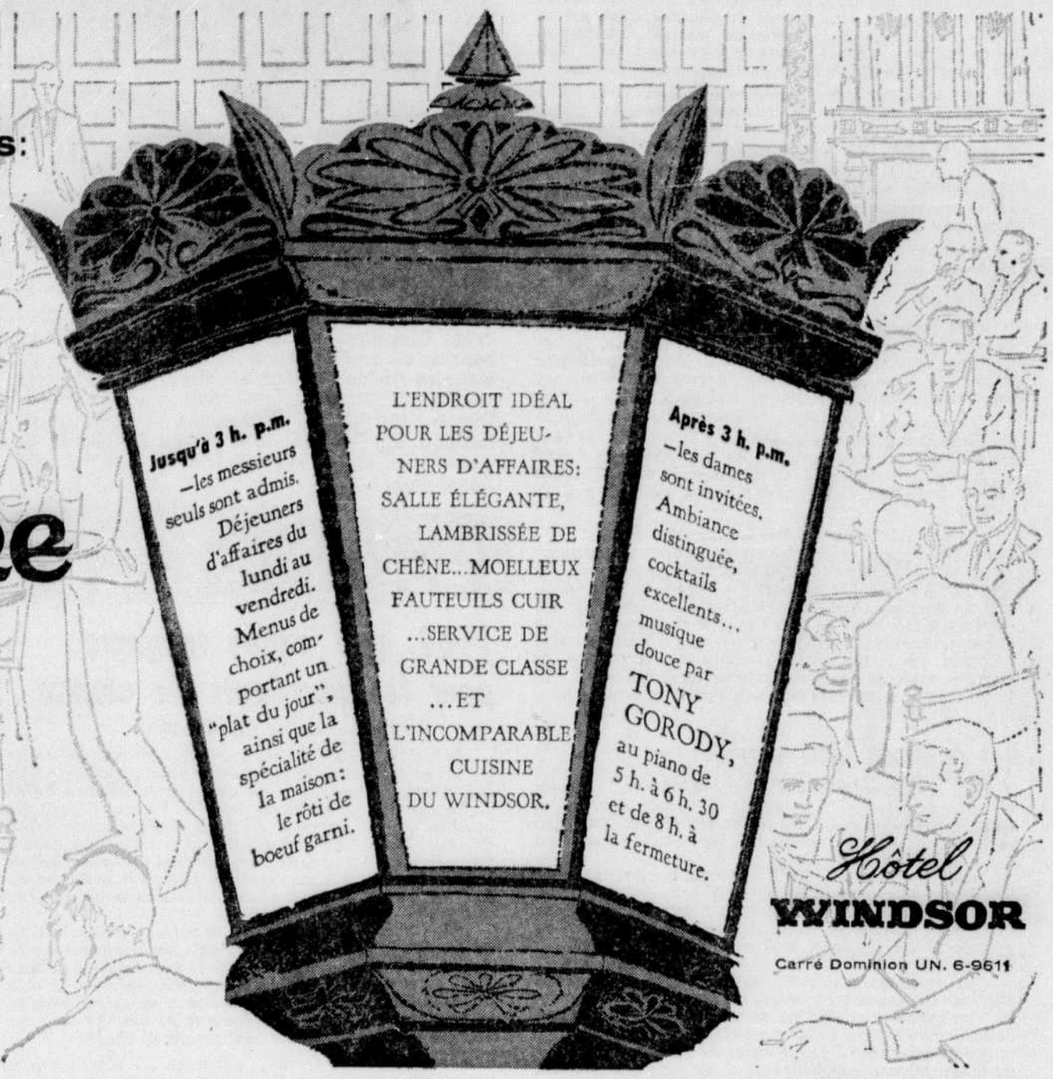
Ce que les joueurs réclament

Les joueurs exigent une garantie d'un salaire minimum de $15 par semaine, l'abolition d'un maximum de $20 par semaine, la liberté de négocier la durée et les conditions de leurs contrats, la liberté de quitter un club s'ils ne peuvent en venir à une entente avec la direction de l'équipe et la formation d'un comité conjoint de joueurs et d'officiers de clubs pour régler les disputes.

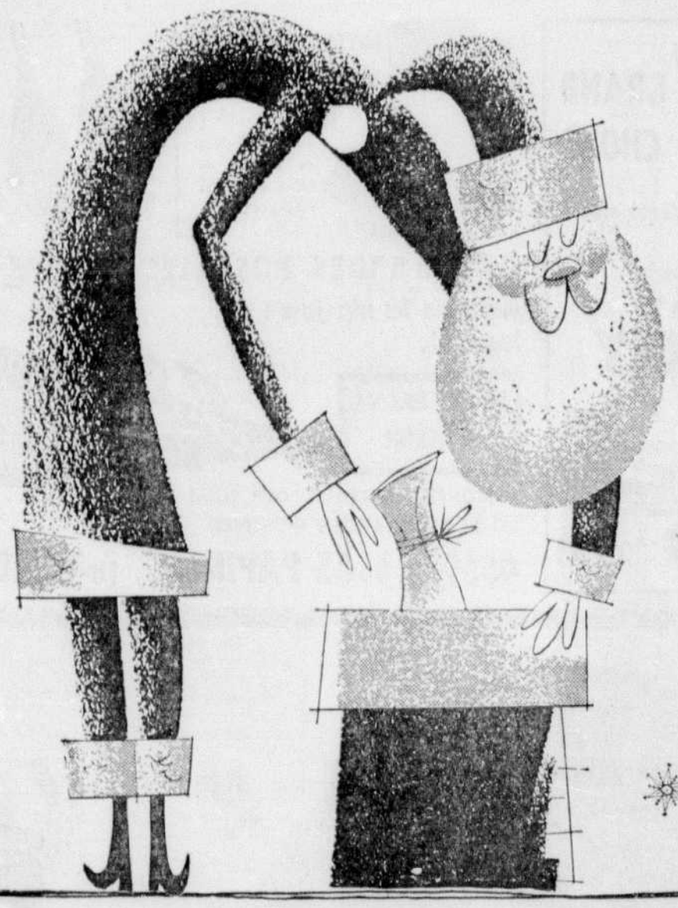
Les chefs des ligues, représentant 92 clubs, ont offert ce qu'ils considèrent des augmentations substantielles pour ceux qui reçoivent le salaire minimum, une pour ceux ayant évolué depuis cinq ans pour un même club, liberté de signer des contrats d'un an à trois ans, et un comité nommé par le ministère du Travail pour régler les disputes.

Jusqu'ici les joueurs ont rejeté tout compromis.

Pour vous, **messieurs**:
un nouveau **bar**,
le plus sélect
de Montréal:
LA
LANTERNE



Hôtel
WINDSOR
Carré Dominion UN. 6-9611



Pensez dès à présent à
CES CADEAUX
Sunbeam
*Valeur équitable de détail

Sunbeam Appliance Service Company (Canada) Limited maintient une succursale à Montréal afin de donner un service efficace et rapide pour toutes les réparations des appareils Sunbeam.



MALAXEUR AUTOMATIQUE MIXMASTER DE LUXE
Sunbeam
Le cadran de réglage vous offre 22 sortes de malaxages, 12 vitesses. Gros batteurs s'adaptant au bol. Commande automatique de la vitesse du bol. Ejecteur automatique des batteurs. 5 couleurs. A partir de $56.95*

NOUVEAU MALAXEUR MANUEL MIXMASTER DELUXE
Sunbeam
Bouton-poussoir d'éjection des batteurs. Batteurs efficaces. Réglage du bout du pouce. Grand talon d'appui. Moteur puissant. Corde amovible. Se range bien au mur. 5 couleurs. A partir de $26.95*

RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE AMOVIBLE ADAPTABLE À CES TROIS APPAREILS $8.50*

GRILLOIR ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE
Sunbeam
Cuit 15 gros hamburgers à la fois. Comporte le nouvel élément triangulaire. $21.95*

POÊLE À FRIRE ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE
Sunbeam
Possède l'exclusif levier "Lite-Fry" pour cuire sans graisse. Guide de friture facile à suivre. En deux grandeurs. A partir de $14.95*

CASSEROLE ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE
Sunbeam
Format 3 pintes. Ces trois appareils peuvent s'immerger une fois le régulateur enlevé. $19.95*

POÊLE À FRIRE AUTOMATIQUE À RÉGULATEUR DE CHALEUR
Sunbeam
Possède un thermostat de réaction extrêmement rapide qui assure une chaleur uniforme pour toutes les sortes de cuisson. Guide de friture facile à suivre. Eléments à l'épreuve de l'eau. 3 formats. A partir de $21.95*

GRILLE-PAIN À RÉGLAGE RADIANT
Sunbeam
Le seul grille-pain entièrement automatique. Se règle automatiquement selon l'humidité du pain. Baisse les tranches automatiquement, les grille exactement de la couleur désirée et remonte les rôties silencieusement. $39.75*. Grille-pain automatique Sunbeam également disponible. $28.25*

NOUVEAU PERCOLATEUR ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE DE LUXE
Sunbeam
Vous permet de choisir la force du café que vous voulez—automatiquement. Fait 8 tasses de café délicieux en 5 minutes. Article de cuivre. Chrome-nickel à l'intérieur et à l'extérieur. Format 8 et 10 tasses. A partir de $37.95*

OUVRE-BOÎTES ÉLECTRIQUE
Sunbeam
Ouvre toutes les sortes de boîtes en quelques secondes. Fonctionnement très facile. Retient-couvercle aimanté rabattable. Nul bord coupant. Facile à nettoyer. Disponible avec ou sans support. A partir de $26.95*

FER À VAPEUR OU À SEC
Sunbeam
Passe rapidement du repassage à la vapeur au repassage à sec. Chauffe en 30 secondes. Vapeur en 2 minutes. Events à vapeur exclusifs donnant une bonne couche de vapeur. Réservoir d'acier inoxydable ne rouillant pas. $21.45*. Fer à sec Ironmaster Sunbeam également disponible. $13.50*

ASPIRATEUR DE LUXE À DOUBLE FONCTION
Sunbeam
Succion 30% plus puissante. Moteur 1½ CV compact exclusif. Léger et facile à utiliser. Roule sur 2 grosses roues. Complet avec accessoire à planchers et à tapis; accessoire à draperies et à rembourrures; brosse d'époussetage et bec à fentes. $99.50*. Accessoire Turbo-brosse disponible. $29.95*

POLISSEUSE-NETTOYEUSE À PLANCHERS
Sunbeam
Nettoie, cire, polit et finit. Légère et facile à ranger. Commande facile. Au complet avec brosses de polissage et tampons de finissage. Modèle 610, $51.75*. Brosses de nettoyage, accessoire à nettoyer les tapis et nouveau distributeur de cire moyennant supplément modique. Également disponible en modèle 620 à $39.95*

TOUTE NOUVELLE CHAUFFERETTE ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE
Sunbeam
Donne rapidement une chaleur uniforme. Chaleur radiante instantanée plus air chaud forcé par éventail. Chauffe rapidement toute pièce. Se transporte facilement. Cinq modèles pratiques. A partir de $29.95*

COUVERTURE ÉLECTRIQUE À RÉGULATEUR DE CONFORT
Sunbeam
Résistante au rétrécissement. Non allergène. Contient du nylon. Douce, légère et durable. Lavable à la machine. Lumière indicatrice au réglage pratique. Commande simple ou double. A partir de $32.95*. Disponible également en modèle de luxe. A partir de $39.95*

SÉCHOIR À CHEVEUX DE LUXE À RÉGLAGE DE CHALEUR
Lady Sunbeam
Appareil d'emploi rapide, s'ajustant bien à toute tête ou coiffure. Laisse les mains libres. Bel étui. Beige seulement. $36.95*. Modèle HD également disponible en rose, bleu ou turquoise. $31.95*

DISTRICT DE MONTREAL

Henry Birks & Sons (Montreal) Ltd.
Dupuis Frères Limitée
T. Eaton Co. Limited of Montreal
Henry Morgan & Co. Limited
Jas. A. Ogilvy's Limited
Simpson's Montreal Limited
Handy Andy
(17 magasins à votre service dans le grand Montréal)
Omer De Serres Limitée
1406 St-Denis
6955 St-Hubert
Peoples Credit Jewellers
1015 Ste-Catherine Ouest
Southern Canada Power Co. Ltd.
(25 magasins à votre service)

EST

C.-E. Adam Enr'g.
1950 rue Laurier
Ferronnerie Gaston Aublet
3529 rue Hochelaga
Beaulne Hardware Ltée
2174 Av. Mont-Royal Est
Adrien Beauséjour
13 rue Broadway, Montréal-Est
Eugène Bélanger Hardware
2918 Masson, Rosemont
Quincaillerie Bernier
4638 rue St-Denis
3715 Wellington, Verdun
976 boul. St-Laurent
Maison A. Breault
6905, 28e Avenue, Rosemont
André Dufour Hardware
2421 rue Lafontaine
E. Garon & Fils Ltée
3100 est, Beaubien
Quincaillerie Grenier
917 rue Mont-Royal Est
Jean Hébert
1115 Av. Mont-Royal Est
Iberville Hardware Co. Ltd.
(6 magasins à votre service dans le grand Montréal)
L. Lamarre Ltée
4041 rue Ste-Catherine Est
Lacombe & Tremblay
3609, rue Ste-Catherine
A. Lamarche
280 rue Beaubien
C.-J. Lapointe Inc.
2127 rue Bélanger
Maison A. LaSalle Ltée
8127, rue St-Denis
Latondresse & Fils Inc.
11837 Notre-Dame, Pte-aux-Trembles
Jos. Latulipe Ltée
2558 rue Rouen
Albert Lord Ltée
7331A rue St-Denis
Camille Paquin
4696 Ste-Catherine Est
J. Pascal Hardware Co. Ltd.
(7 magasins dans le grand Montréal)
H. Ravary & Frères
3727 Monselet
Hervé Ravary Ltée
2328 rue Fleury
Quincaillerie A. Trudeau
4701 rue Ontario
Trudeau Ltée
6541 boul. St-Laurent
Turcotte Frère
5860 rue Hochelaga
J.D. Verdon
2756, Rouen
Ville-Marie Electrique Ltée
111 rue Ontario

OUEST

Bleury Hardware
Centre d'achats Dorval Gardens
J.-R. Brouillette Meubles
6200 boul. Monk, Ville-Emard
Bruno Cousineau Ltée
6219 boul. Monk, Ville-Emard
J.A. Cousineau
2725 rue Notre-Dame Ouest
J.M. Dupras
1644, boul. Gouin
Forum Hardware
1871 rue Ste-Catherine
Lacroix Hardware
497 Jean-Talon
Ferronnerie Lacroix
6730 boul. Monk, Ville-Emard
Lamarre & Frères
3721 Notre-Dame ouest
Maison Mt-Royal
4622 Notre-Dame O.
Modelectric Hardware
1335, chemin Canora, Ville Mt-Royal
Centre d'achats Rockland
Centre d'achats Lucerne, V. Mt-Royal
R.-A. Noiseux Inc.
1246 rue Ste-Catherine
L.-N. & J.-E. Noiseux Ltée
6094 Sherbrooke Ouest
2480 Notre-Dame Ouest
1452 Bélanger Est
Paquette & Guay
Boul. des Laurentides, Pont-Viau
A. Poirier Ltée
610, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent
Queen Mary Hardware Ltd.
5323 ch. Reine-Marie
R. Robitaille
3619 rue Notre-Dame
St-Louis Hardware
Centre d'achats Côte-St-Luc
Côte-St-Luc
Magasin Wellington
2764 Notre-Dame O.

VERDUN

Chartrand Hardware
3660 Av. Verdun
A.E. Lamarre
5421 Bannantyne
J. O. Leclaire
5019 Wellington
Magic Hardware
5067 Bannantyne
McClary, Easy
4436 Wellington
J.-L. Sauvé & Fils
3981 Wellington
Thibert Meubles
5201 Wellington
Ferronnerie Verdun Enr'g.
5101 Wellington
Verdun Hardware Supply Ltée
5101 Wellington, Verdun
Willibrord Hardware
4536 Wellington

EN BANLIEUE

A. Boyer Ferronnerie
77 St-Joseph, Dorval
P.-E. Chevrier & Fils
170 rue St-Jacques, Ville St-Pierre
Gaston Contant Enr'g
St-François-de-Sales
I. Cousineau Enrg.
294 Bord-du-Lac, Pointe-Claire
Domon TV Ltée
1366 rue Notre-Dame, Lachine
Ameublements Dorion
Dorion
Ferronnerie Dorval Ltée
17 Dorval Dr., Dorval
Raymond, Gérard Ltée
15720 boul. Gouin, Ste-Geneviève
Quincaillerie Jacob
7610 rue Centrale, Ville LaSalle
Lebeau Builder Supply Inc.
Charlemagne
Mercier Builders Supply Co.
555 rue Lafleur, Ville LaSalle
Guy Moquin
408 boul. Elizabeth, Laprairie
Pierrefonds Ferronnerie
4718 Alexander, Pierrefonds
L. Potvin Enrg.
135 St-Charles, Longueuil
Ranger Hardware
476 Victoria, St-Lambert
Saindon & Fils Ltée
433 rue Ste-Hélène, Montréal-Sud
Aimé Sexton
15833 boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
St. Lambert Hardware
434 Victoria, St-Lambert
J.-A. Tessier & Fils
600 rue Notre-Dame, Lachine

PROVINCE DE QUEBEC

J.L. Aubert
Ste-Adèle-en-Haut
Quincaillerie Belmont
600 rue King, Sherbrooke
J.S. Bélisle
St-Sauveur-des-Monts
Ross Biron Ltée
17-21 Frontenac, Sherbrooke
Maison Blouin Ltée
St-Rémi-Napierville
Adrien Archambault
388 rue Principale, Farnham
Alfred Bélanger
2303 rue St-Marc, Shawinigan
Benoît & Frères Enrg.
St-Jean-Baptiste-de-Drummondville
J.-R. Blanchard & Cie Ltée
306 rue Heriot, Drummondville
Ferronnerie Bernier
820 Belvédère Sud, Sherbrooke
A.-H. Besner Ltée
20 Nicholson, Valleyfield
Jean-Charles Biron
St-Pie-de-Bagot
Magasin Bourgeoys Inc.
Place du Marché, St-Hyacinthe
René Brunet
233 St-Laurent, Valleyfield
J.-N. Campeau Inc.
Coin du Roi et Bourbeau, Asbestos
Maurice Cloutier
Ste-Thérèse-de-Blainville
Ovide Coderre Enrg.
St-Jacques-de-Montcalm
J.H. Coles
503 rue Principale, Richmond
Coopérative agricole
10 rue Laval, Granby
Croydon Hardware
Croydon
Ferronnerie Cowansville
608 rue Sud, Cowansville
André Desrosiers
Ste-Adèle-en-Bas
Hugues Desrochers
St-Jacques-de-Montcalm
Léopold Dextraze
278 rue Laurier, St-Jean
Ferronnerie F.-A. Dion Enrg.
333 rue Principale, Magog
Ferronnerie Drummond
188 Heriot, Drummondville
Armand Filteau
123 boul. St-Luc, Asbestos
André Foley
2090, 5e Avenue, Shawinigan
R. Gendron
61 St-Alexandre, Valleyfield
C.-O. Gervais & Frère Ltée
148 Richelieu, St-Jean
Gevry Meubles
499 Main, Magog
Hudon & Vigneux
471 rue Main, Magog
P.-A. Gouin Ltée
rue des Forges, Trois-Rivières
Harvey Racine Enrg.
22 rue Centre, Granby
Gabriel Houle
89, 2e Avenue, Iberville
J.-O. Hubert Ltée
Maniwaki, Co. Gatineau
Ferronnerie Idéale Ltée
161 Champlain, St-Jean
Lacroix Ferronnerie
60 St-Charles, Dorion
Gérard Lalime
345 rue St-Louis, St-Joseph-de-St-Hyacinthe
J.-R. Lamarche Furniture
rue Principale, Lachute
F.X. Lamontagne Ltée
273 rue St-Joseph, Le Tuque
A. Landry & Fils
Lacolle
Jos. Lanthier
Mont-St-Michel, Co. Labelle
P.-A. Larocque Inc.
442, 5e Rue, Shawinigan
Clément Legault
Ste-Scholastique, Co. Deux-Montagnes
Lépine & Rivard Ltée
72 sud, Place Bourget, Joliette
Yvon L'Heureux Ltée
155 boul. Laurier, Beloeil Station
J.-B. Loranger
300 des Forges, Trois-Rivières
J. Malakot & Fils Inc.
515 rue Principale, Lachute
Julien Mandeville
904 rue Montcalm, St-Joseph-de-Soral
J.-T. Miville & Fils
Rivière-du-Loup
René Monette
Shawbridge, Co. Terrebonne
Albert Morin Enrg.
533 rue Principale, Granby
J.H. Morin Meubles
79 rue St-Georges, Windsor Mills
Morin & Frères Inc.
65 boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
N. Mitchell Co. Ltd.
90 rue Principale, Granby
Ferronnerie Petitclerc
2 rue Georges, Sorel
Jean-Paul Pion
St-Damase, St-Hyacinthe
Albert Potvin
Farnham
Quin. Laval Ltée
744 Bord-de-l'eau, Ste-Dorothée
Denis Richard
Roxton Falls
A. Rheault Inc.
302, 6e Avenue, Grand'mère
Richmond Hardware Reg'd.
rue Principale, Richmond
John Ryan Limitée
287 rue Domville, Croydon
Shefford Electric
220 rue Principale, Granby
Ferronnerie St-Jérôme Ltée
473 boul. Curé-Labelle, St-Jérôme
L. Tétreault & Fils Inc.
157 rue Principale
406 rue Principale, Granby
Therrien et Frère
188 Bourbeau, Asbestos
A. Trudeau
Delson, Co. Laprairie
Léon Vaillancourt bijoutier
334 rue Main, Magog
Armand Toupin
297 Heriot, Drummondville
Alcide Trudeau
402 rue Alexandre, Sherbrooke
J.-A. Vincent & Fils Inc.
1890 rue des Cascades, St-Hyacinthe
Warwick Electric
rue St-Louis, Warwick
Western Tire & Auto Supply Co.
Amos, Québec
Coaticook, Québec
Victoriaville, Québec

NOUVEAU-BRUNSWICK

L.-H. Morneau & Cie Ltée
Edmundston

LES TRIBUNAUX

S'il est acquitté un prisonnier doit être immédiatement libéré

Un prisonnier qui est acquitté par un tribunal, quel qu'il soit, doit être immédiatement remis en liberté. Il en est de même de tout autre détenu dont le tribunal ordonne l'élargissement. Sa décision doit être effective immédiatement.

C'est ce qu'a souligné le juge Irenée Lagarde, hier après-midi, en s'élevant contre une nouvelle "pratique" qui, depuis quelques mois, veut qu'aucun prisonnier ne soit libéré immédiatement au Palais de justice, mais que tous ne soient libérés qu'à la prison de Bordeaux.

C'est le procureur d'un inculpé, Me Raymond Daoust, C.R., qui a soulevé la question hier en soulignant que, dans plusieurs cas, les prévenus n'avaient même pas de billets d'autobus pour revenir au centre de la ville, et que cela causait bien des ennuis, non seulement à eux, mais à leur famille aussi.

Rappelant cette décision de ne libérer les accusés que lors de leur retour à la prison commune, le juge Lagarde a dit que cela était tout simplement illégal.

C'est le juge qui a l'autorité pour libérer un prévenu, et aucun fonctionnaire que ce soit n'a le droit de se substituer à cette autorité et de donner des ordres qui constituent des illégalités.

Le juge Lagarde a déclaré qu'il était d'autant plus à l'aise pour critiquer cette décision qu'elle avait été prise sous l'ancien régime politique provincial, avant le 22 juin, mais qu'elle avait été maintenue par le département du procureur-général, depuis.

On comprend, dit-il, que lorsqu'un accusé est acquitté, par exemple, tout le temps qu'on le détient, par la suite, constitue une période de détention absolument injustifiée.

Il semble, par ailleurs, que la décision prise il y a quelques mois l'avait été à la suite de plaintes faites dans un autre sens.

Lorsque les prévenus étaient libérés aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale, ils devaient eux-mêmes retourner à Bordeaux, par la suite, pour y aller chercher les objets personnels qu'ils avaient dans leurs poches, et qu'on leur avait obligatoirement enlevés à leur arrivée à la prison.

Dans ce cas, toutefois, ils avaient le loisir de passer dans leur famille pour prendre au moins des billets d'autobus afin de se rendre boulevard Gouin. Et en revenir.

C'est du côté de la prison, semble-t-il, qu'on s'était plaint du surcroît de travail que donnaient les prisonniers libérés qui prenaient deux ou trois jours, et parfois même quelques semaines, pour réclamer leurs effets et fermer ainsi leur dossier.

Détenus en possession de "goofballs" dissimulées dans leurs cigarettes

Un groupe de détenus qui avaient subi leur enquête préliminaire, la semaine dernière, sous l'accusation d'avoir causé des dommages de près de cinq cents dollars à la prison commune, auraient été en possession de "goofballs", lors de leur passage dans les cellules de la Sûreté provinciale, hier.

Ils y étaient alors pour subir la formalité obligatoire de l'examen volontaire, avant d'être envoyés à leur procès.

C'est devant leur état physique plutôt inquiétant que des gendarmes de la Sûreté provinciale les auraient fouillés complètement, mais sans succès.

On décida alors d'examiner chacune des cigarettes qui étaient en possession des prévenus.

Et c'est alors qu'on se rendit compte que c'était exactement là que les barbituriques étaient cachés.

Ce qui ajoute du piquant à l'affaire, évidemment, c'est qu'au moment de leur présumé délit, commis le 21 novembre, les accusés auraient alors été sous l'effet évident de ces mêmes "goofballs".

Et ils avaient littéralement détruit tout ce qui se trouvait dans leurs cellules.

A cause de la législation actuelle sur les barbituriques, toutefois, on ne peut porter aucune accusation contre eux.

Car il n'est pas illégal d'en avoir, fût-ce un million, en sa possession.

Tout ce qui est illégal, c'est d'en vendre.

Et on n'a évidemment aucune preuve que les prévenus en vendaient. On a beaucoup plus l'impression très nette qu'ils en sont plutôt des acheteurs réguliers.

Ce nouvel incident a toutefois soulevé toutes sortes de commentaires dans le milieu judiciaire, lorsqu'il s'est produit.

Et l'on se demande notamment si le gouvernement fédéral ne devrait pas se hâter d'adopter une loi qui prohiberait la possession de ces comprimés au même titre que les narcotiques, si l'on songe que ces "goofballs" constituent présentement une menace que la police dit encore plus grande que les véritables stupéfiants.

A cause, précisément, de la liberté avec laquelle on peut s'en procurer et en "consommer".

Un gunman... pas chanceux

Tout cautionnement a été refusé, hier après-midi, à un jeune gunman qui, pour ses premiers vols à main armée, n'aurait pas été chanceux du tout. Il les aurait ratés tous les deux.

Jean Ouimet, 20 ans, se présenta pour la première fois à la Caisse Populaire de l'Abord-à-Plouffe, le 9 décembre, et armé d'une .303 au canon tronçonné, voulut avoir le contenu de la caisse. Mais les employés le mirent en fuite, et il repartit les mains vides.

Trois jours plus tard, soit le 12, il se présentait à la Caisse populaire de la paroisse Saint-Vincent Ferrier, tentait la même chose, de la même façon, et ratait son coup encore une fois.

Devant les juges Peter Shorteno et Armand Chevrette, il a nié sa culpabilité, et son enquête a été ajournée à jeudi prochain.

5 ans à un membre des "tuques rouges"

Un récidiviste de 44 ans, Jules Gaumond, qui avait fait partie de l'éphémère bande des "tuques rouges" (c'était avant les . . . cagoules) a été condamné à cinq années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Gérald Almond.

Gaumond avait été appréhendé près d'un entrepôt du nord de la ville, il y a déjà plusieurs mois, avec un groupe de cambrioleurs qui étaient tous coiffés d'une tuque de couleur rouge et avaient le visage dissimulé sous un masque qui les rendaient évidemment méconnaissables.

C'est d'ailleurs cet accoutrement qui les avait fait immédiatement remarquer par deux policiers qui faisaient leur ronde régulière du quartier.

L'accusé et ses comparses s'étaient introduits dans la cour de l'établissement en coupant une section de la clôture métallique, et ils étaient apparemment sur le point de pénétrer dans l'immeuble lui-même.

Accusé d'effraction avec intention de voler, de possession d'armes offensives et de recel, le prévenu a lui-même reconnu sa culpabilité à toutes les accusations.

En prononçant la sentence, le juge Almond lui a fait remarquer qu'avec ses antécédents judiciaires, il ne pouvait certainement pas être condamné à moins de cinq ans.

Un des compagnons du prévenu, Henri Samson, lui aussi récidiviste "chevronné", devait recevoir sa sentence hier, mais elle a été ajournée à une date ultérieure par le juge-en-chef Edouard Archambault.

Un an pour le vol de six lettres

Un jeune homme de 28 ans, qui était employé comme commis surnuméraire aux Postes, pour la période des Fêtes, a été condamné à un an de prison, par le juge Peter V. Shorteno, pour le vol de six lettres. Chacune d'elles, il faut cependant le dire, contenait un chèque d'allocation familiale.

Le prévenu, Robert Saint-Onge, 1750 rue Saint-Hubert, qui ne se croyait apparemment pas surveillé, fut appréhendé au moment même où il glissait les lettres dans ses poches.

"... il a parfaitement raison ...
il existe une différence.
GRANT'S STANDFAST
prouve qu'il y a encore des maîtres artisans. La qualité est une question de fierté familiale..."

Fort pieux en prison et escroc en liberté

Une peine d'une année de prison, additionnelle à une autre de trois années, antérieurement prononcée, mais en appel présentement, a été imposée hier à Douglas Maloneau, par le juge Peter V. Shorteno.

Cette peine n'a toutefois pas été décernée sans que l'avocat du prévenu, Me Yves Mayrand, fasse un plaidoyer d'une bonne demi-heure pour le prévenu, qui a déjà un dossier presque fantastique de condamnations pour des délits du même genre : le vol par fausses représentations.

Me Mayrand a notamment lu au tribunal deux lettres de prêtres soutenant que lors de son dernier séjour en prison, Maloney avait été une véritable source d'inspiration . . . religieuse pour ses compagnons de détention, et qu'il avait bravé tous les quolibets et même les coups pour fonder une Ligue du Sacré-Coeur à l'intérieur des murs.

Ressorti du bagne, toutefois, il aurait frustré plusieurs Montréalais en obtenant d'eux des dépôts sur des maisons à vendre. Mais dont il n'était incidemment pas le propriétaire, pas plus que l'agent des réels propriétaires.

A l'avocat du prévenu, donc, le juge Shorteno rétorqua que l'accusé pouvait peut-être fort pieux en prison ou au pénitencier, mais qu'il était fort malheureux, par ailleurs, qu'il redevienne immédiatement un escroc, en sortant.

"Il a passé sa vie à voler des pauvres gens, dit-il, et il ne semble pas vouloir arrêter."

"Et si je ne lui impose pas une peine plus lourde, c'est parce que, dans le cas qui nous occupe, il a complètement remboursé la victime de son délit."

Notaire accusé d'une fraude de $50,000

Un notaire bien connu de la métropole, Me Rolland Bastien, devra comparaître en cour, le 28 du courant, sous l'accusation d'avoir commis une fraude de quelque cinquante mille dollars.

La sommation de comparaître a été émise hier après-midi par le juge Armand Chevrette à la requête de M. Léopold Fecteau, 11,945 boulevard Poincaré, l'un des directeurs de la compagnie Mona Construction. M. André Fecteau, frère du premier, est également mentionné comme l'une des victimes de cette fraude.

Celle-ci aurait été commise à l'occasion d'un prêt consenti par l'accusé à cette compagnie qui avait besoin de fonds pour parachever certains travaux entrepris.

Faux policiers condamnés au temps passé en prison

Deux jeunes gens qui avaient posé aux agents de la moralité et avaient ainsi soutiré certaines sommes d'argent de deux Montréalais, ont été condamnés au temps qu'ils avaient déjà passé en prison, par le juge Armand Chevrette.

Les deux prévenus, Filmore Robertson, 24 ans, et Jacques Mauiro, 21 ans, 21 avenue Burton, à Westmount, se tenaient près des latrines du carré Philips pour "attraper" leurs victimes, en leur représentant qu'ils venaient de les surprendre à faire quelque geste illégal.

Le tribunal s'est toutefois montré clément après avoir appris qu'ils en étaient à leur tout premier délit. Ils devront cependant fournir un cautionnement de garder la paix pendant les deux prochaines années.

Deux ans pour un vol à main armée raté

Un résidant de Laprairie, Théophile Leblanc, 31 ans, a été condamné à deux années de détention, par le juge Redmond Roche, pour une tentative de vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi.

Après avoir hélé celui-ci à la porte d'un club, angle Maisonneuve et Ste-Catherine, l'accusé l'avait menacé d'un revolver-jouet. Mais non apeuré, le chauffeur avait tenté d'accélérer pour se rendre au poste de police le plus rapproché livrer son assaillant.

Celui-ci avait déjoué la manoeuvre, toutefois, en arrachant les fils de démarrage.

Et il avait pris la fuite, les mains vides.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
15 décembre 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Ignace Deslauriers :

Dame Regina Hersovits et vir vs Bernard Plouffe Construction Inc., jugement motion pour substitution accordée de consentement sans frais.

Dame Ruth Michel Stallman vs Louis Stallman, jugement requête pour domicile continuée sine die.

Jacques Zluvi vs Marie Choquet, jugement motion pour règle nesi accordée par défaut contre la défenderesse et rapportable le 10 janvier 1961.

John Harrison vs Denus Robert Gillson et un jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Richard Archambault vs Regent Chaput et The Canadian National Railway Company, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu.

Dame Marie-Marthe Dion vs Emidio J. M. Noel Spinelli, jugement requête pour visite et sortir les enfants accordée, droit de visite le samedi de 1 à 5 h. p.m., le tout sans frais.

Dame Fay Taller vs Louis Kwechansky, jugement requête pour conseil de famille rayée.

Michel Bellemarre et Suzanne Bellemarre vs Dame Paul Avoine, jugement requête pour bref d'habeas corpus accordée qua bref emane, rapportable le 21 décembre 1960, frais à suivre.

N. M. Paterssonne & Sons vs Seafarers International Union et al, jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 28 décembre 1960 à midi, injonction interlocutoire continuée au 28 décembre 1960, frais à suivre.

Hal C. Banks et al vs The Association of Lake Carriers et al, jugement Mtre Beauregard comparait pour l'intimé, 10 jours pour contester par écrit, injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 28 décembre 1960 à midi, injonction interlocutoire continuée au 28 décembre 1960, frais à suivre.

Dame Régina Brunet et viret al vs Richard Lavallée, jugement motion pour regle nesi accordée comme suit : défendeur présent, permis de répondre accordé pour les frais seulement.

Petit Musé Limitée vs Joseph Guinta et le Protonotaire de la Cour Supérieure mis en cause, jugement requête pour raver un nom accordée de consentement.

Dame Patricia-Alma Perrier vs Thomas Dunn, jugement requête pour ester en justice accordée pour ester et pour le domicile le mari devant quitter ledit domicile d'ici lundi le 19 décembre 1960, frais à suivre.

Dame Maria-Antonia Romeo vs Nicola Giuseppe Zappavigna, jugement autorisant la requérante à ester en justice seulement, frais à suivre.

David Diamanstein vs L. W. Wexler et al, jugement motion pour péremption accordée par défaut contre le demandeur;

Howard Tyers vs Charle Emile Bruchési es-qualité, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement.

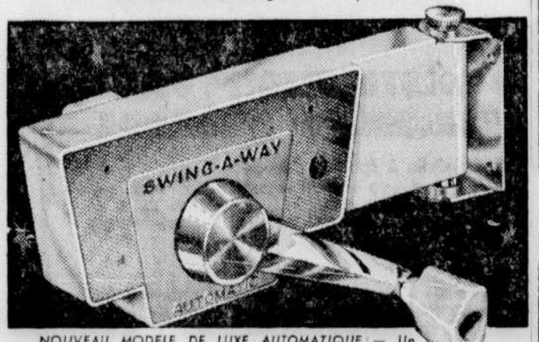
Armand Lavoie vs Maurice Courville et Raymond Ruel, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Plus de gaieté avec Seven-Up!



Savoureux! Pétillant! Bien digne du temps des Fêtes!
Achetez-le à la caisse (24 bouteilles). Rien de meilleur que Seven-Up!

NOUVELLE BEAUTÉ
by SWING-A-WAY
Les OUVRE-BOITES garantis pour 5 ans



NOUVEAU MODELE DE LUXE AUTOMATIQUE — Un des nombreux modèles se vendant de $3.95 à $12.95

REPASSEZ votre liste de Cadeaux de Noël et vous admettrez que l'utilité et la beauté d'un Swing-A-Way seront sûrs de plaire. Car, seul, un Swing-A-Way réunit des formes très élégantes et un système de découpage exclusif et facile à pignons synchronisés. Elle sera agréablement surprise avec un nouveau Swing-A-Way.



• *Essayez-le vous-même à l'étalage spécial dans les Magasins à Rayons et les Quincailleries.*

OMER DE SERRES
1406, rue ST-DENIS — AV. 8-0251
6955, rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

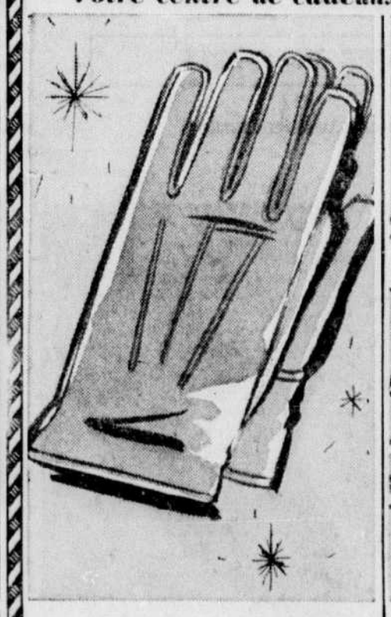
LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 EST, BEAUBIEN--CR. 4-4373

dupuis frères
865, rue STE-CATHERINE E.
VI. 2-6171

Ets Ouellette J. Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301 RUE CRAIG OUEST

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Votre centre de cadeaux économiques où les prix sont bas ! Faites vos emplettes en personne, écrivez ou composez VI. 2-9211



Gants pour hommes

SPECIAL SAMEDI LA PAIRE **2.49**

Pour les cadeaux de Noël ! En cuir souple (peau de mouton). Style à enfiler. Quelques uns à motifs Pigtex dans le groupe. Doublure coton ouatiné. Noir, brun, gris. Pointures 8 à 10½.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(902)



Chemises de nuit "Celasuède"

PRIX DU MAGASIN DU SOUS-SOL CHACUNE **1.98**

Un seul modèle représenté d'un groupe. Bordures de dentelle. Encolures ronde, en V et quelques-unes avec manches cape dans le groupe. Tailles moyenne et grande en : Rose, Bleu, Lilas, Aqua, Jaune, Bois de santal, Blanc.
Veuillez indiquer un second choix de couleur.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)



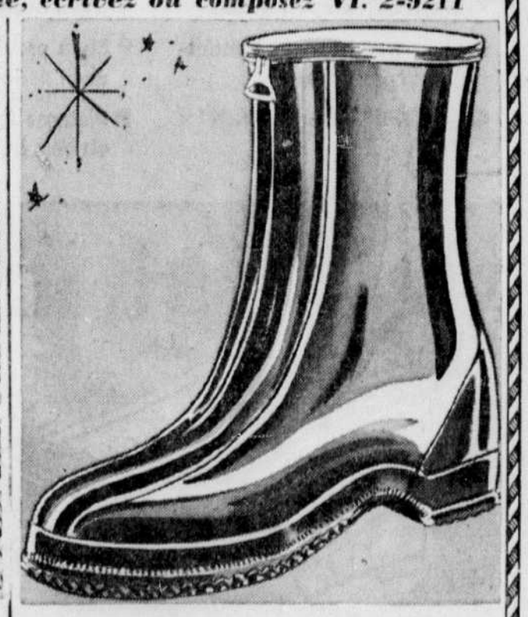
Belles cravates pour Noël

SPECIAL SAMEDI CHACUNE **.52** 3 pour 1.50

GRAND ACHAT SPECIAL ! Cravates de belle qualité, quelques-unes en tissu tout-soie d'Autriche dans le groupe. Motifs foncés, clairs, à rayures et unis dans le groupe.

(928)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



Achat spécial ! Couvre-chaussures

SPECIAL SAMEDI LA PAIRE **3.99**

Pour hommes, en caoutchouc épais, qui protège de la boue et du froid. Doublure jersey de laine, glissière devant. Noir seulement ; pointures : 6 à 11. Spécial 3.99

Egalement disponibles avec doublure épaisse de molleton de coton 4.99

COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

EATON OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h.

OUVERT SAMEDI DE 9 HEURES À 5 H. 30

Ouvert la semaine prochaine tous les soirs jusqu'à 9 h. Sauf samedi

Bottes de ski "Allegro" à corselet intérieur -- seulement chez Eaton



SPÉCIAL SAMEDI **16.99**

RÉPÉTITION D'UNE VENTE SPÉCIALE!

Bottes de ski françaises de haute qualité pour dames et hommes

Bottes ayant un très beau fini ! Semelle compétition plate munie de cambrillon d'acier pour assurer davantage de rigidité. Talon articulé pour mouvement avant. Fleur de cuir avec épais corselet intérieur de cuir souple sur caoutchouc-mousse. La languette épaisse est coussinée de caoutchouc-mousse. Semelles à surface anti-dérapante assurant une parfaite adhérence. Crampons de métal aux semelles. En noir. Hommes : 6 à 11 et demi-pointures. Dames : 6 à 8 et demi-pointures.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 261, AU CINQUIEME

Economies appréciables sur ce cadeau pour sportifs

FUSIL DE CHASSE CALIBRE 12 A UN COUP

Le fusil populaire "TRULINE" — seulement chez EATON ! En quantités limitées ! Percuteur intérieur — éjecteur automatique — cran de sûreté. Jusqu'à épuisement du stock. REG. 31.95 SPECIAL SAMEDI **19.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 261, AU CINQUIEME

LE PERE NOEL CHEZ EATON
A la Ville des Jouets, 5e étage



Du lundi au vendredi, de 9 heures à 7 h. 30

Le samedi, de 9 heures à 5 heures.

Chaque petit visiteur reçoit un nouveau Livre d'histoires de Citrouillet.

ECRIVEZ AU PERE NOEL a/s Ville des Jouets Eaton, 5e étage

NOUVELLES VITRINES EATON DE NOËL 1960

Emmenez les enfants chez Eaton pour y voir les tableaux animés

"LA FORÊT ENCHANTÉE"

Sh-h-h-h, les voici ... les gentils lutins qui viennent tirer Jeannette d'un profond sommeil, tandis qu'un lapin tire ses couvertures. Et alors, en passant d'une vitrine à l'autre vous vous enfoncez dans la forêt enchantée avec les héros de l'histoire qui jouent, chantent, patinent, glissent et fabriquent des bonbons ... et, finalement, — tout comme eux — vous serez muets d'admiration devant la plus adorable crèche que vous puissiez rêver. Les vitrines spécialement dédiées à la Fête de NOEL sont ouvertes jusqu'à 11 heures du soir tous les jours, y compris les dimanches et les vacances de NOEL.

REPRISE DE 80.00 SUR VOTRE T.V.



MODELE 445

ECHANGEZ VOTRE TV POUR UNE VIKING 1961 23 POUCES

Votre nouvel appareil vous sera livré pour Noël !

TV VIKING 23" MODELE 445 **349.00**

MOINS REPRISE **80.00**

VOUS PAYEZ 269.00

Conditions du Plan Budgétaires si désiré. PAS DE VERSEMENT COMPTANT, 24 mensualités de 13.06 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.

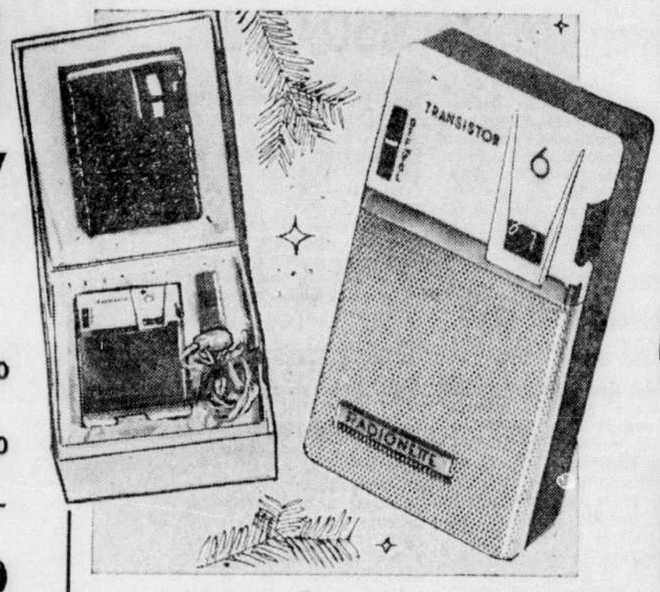
COMPOSEZ VI. 2-9331, LOCAL 274

EATON vous offre pas moins de 80.00 sur votre TV lorsque vous l'échangez pour ce modèle console VIKING 1961, 23" — seulement chez EATON. Votre appareil actuel, de fabrication canadienne et en bon ordre de marche.

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 460), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

Un magnifique cadeau pour le foyer. Avantages du VIKING 445 :

- Ecran 23" à coins droits.
- Châssis 20 lampes à transformateur de courant
- Env. 29¼" de large x 14½" x 33¾".
- Deux haut-parleurs 5"
- Style provincial français à ébénisterie bois massif.
- Placages façon noyer, acajou ou bois fruitier.



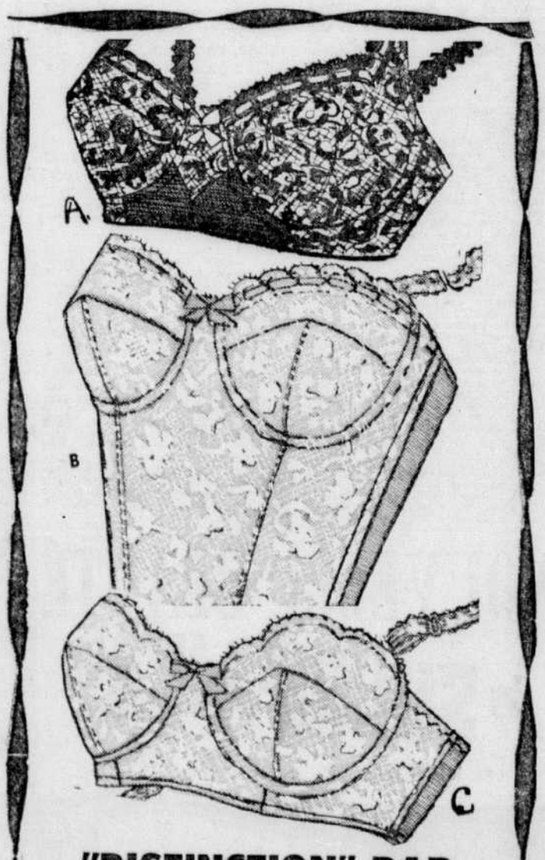
RADIO 6 TRANSISTORS ACCESSOIRES COMPRIS

Disponible à 2 endroits: rez-de-chaussée côté University, et au cinquième étage, Foyer de la musique

Puissant petit radio portatif à 6 transistors. Etui cuir, écouteur avec étui et pile compris dans le bas prix. Coffrage plastique qui n'affecte pas la bonne tonalité. Env. 4" x 2⅜" x 1¼". En boîte-cadeau pour Noël ! **19.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 260, REZ-DE-CHAUSSEE ET CINQUIEME



"DISTINCTION" PAR "TRIUMPH" D'EUROPE

A. Bandeau à épaules dégagées
Dentelle de rayonne et nylon et marquisette de nylon avec incrustation élastique devant. Bonnets soulignés de fil de laiton pour mieux soutenir. **Blanc sur blanc, noir sur chair. Bonnets A, B, C, 32 à 36.** **7.00**

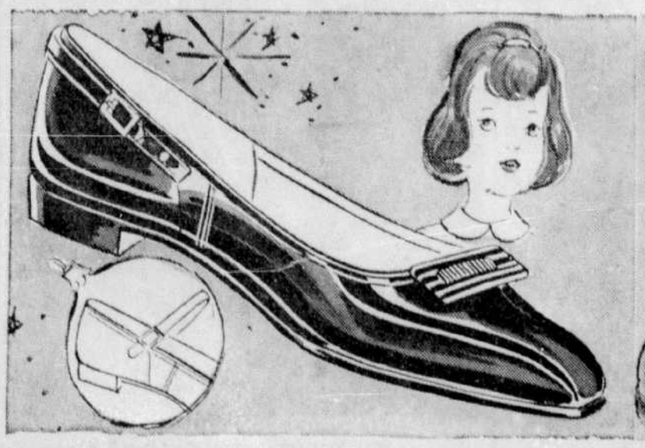
B. Soutien-gorge transformable
Fine dentelle française avec satin de nylon et marquisette élastique de nylon. Bonnets indéformables, bordés de dentelle festonnée. **Blanc et noir. Bonnet B, 32 à 38; bonnet C, 34 à 38. Iris: bonnets B et C, 34 et 36.** **11.00**

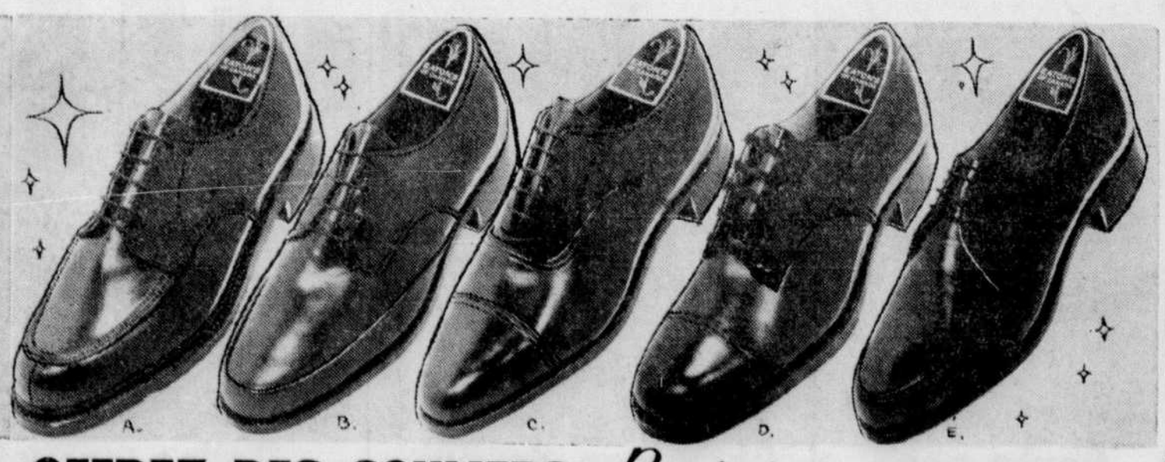
C. Bandeau transformable
Bandeau assorti au soutien-gorge long, en dentelle française, satin de nylon et marquisette de nylon élastique. Bonnets indéformables, bordés de dentelle. **Blanc, noir, héliotrope, iris. Bonnet A, 32 à 36; bonnets B et C, 32 à 38.** **11.00**

Samedi, dernier jour pour rencontrer Mlle JACQUELINE DELORME, conseillère "Triumph", au Salon du corset chez Eaton.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CORSETS (RAYON 609), AU TROISIEME.





SOULIERS DE TOILETTE

Pour fêtes enfantines

A temps pour les réunions des Fêtes ! Souliers de notre stock régulier à rabais vu les pointures désassorties. Modèles habillés par des bottiers réputés tels que Packard et Savage. Cuir verni noir, cuir blanc, rouge et bleu dans le groupe. Pointures 8½ à 3; largeurs B à D dans le lot. SPECIAL SAMEDI **4.98**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

CHAUSSURES POUR ENFANTS (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

OFFREZ DES SOULIERS *Birkdale* "ESCORT"

En utilisant un Certificat de Cadeau ... le choix est sien !

Une chaussure renommée pour son grand confort et pour son apparence soignée pour le prix. Empeignes en cuir souple sur semelles cuir durable ou matière synthétique à trépointe Goodyear. Pointures pour hommes 6 à 12, largeurs D à EEEE. 7 à 12, largeur C. 8 à 12, largeur B.

A. (91) Empeigne mocassin. Favori des jeunes. Cuir kip noir ou brun avec talon et semelle de matière synthétique de qualité d'usage. Largeurs B à E.

B. (82) Oxford à bande. Empeignes en cuir de veau noir ou brun avec semelle simple cuir. Talons en matière synthétique. Largeurs C à E.

C. (62) Balmoral à semelle simple. Cuir de veau noir ou brun avec semelles cuir légères, talons caoutchouc. Largeurs C à E.

D. (31) Blucher durable. Empeigne en cuir de veau noir ou brun avec semelles cuir de qualité d'usage et talons caoutchouc. Largeurs B à EEEE.

E. (84) Mocassin. Empeigne en cuir de veau, tout noir ou brun avec bords des talons et semelles bruns. Semelle simple en cuir et talon en matière synthétique. Largeur D seulement.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques.

PRIX BIRKDALE **11.95**

RAYON 237, AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HÂTEZ-VOUS ! PLUS QUE 7 JOURS D'ACHATS D'ICI NOËL ! COMPOSEZ VI. 2-9211

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 54
QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, VENDREDI 16 DECEMBRE 1960
MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 23-44

Une série de témoignages qui en disent long

Le scandale de l'Office du tourisme éclate

par Marc FAGUY

Une série de témoignages sensationnels, hier, a complètement démoli la version des employés de l'Office municipal du tourisme. Il n'est plus question de 0.25 ou de 0.50 mais de centaines de dollars en pourboires. Des preuves écrites écrasantes supportent ces allégations : chèque, lettre et témoignages de personnes impartiales.

Le vice-président de la compagnie de Taxi 2-2001, M. Edouard Grenier, a révélé que cette compagnie payait une commission de 10 pour cent à certains employés de l'Office municipal du tourisme. Seulement pour l'année 1960, un chèque de $377.18 a été émis par cette entreprise à l'ordre de M. J. L. McKay, qui devait être divisé avec les autres employés de l'O.M.T.

M. Mackensie Heinz, officier de douanes et ancien tenancier d'une station de service touristique, a affirmé de son côté avoir payé de $500 à $600 à M. Gerry Lessard pour obtenir de l'Office municipal des cartes géographiques données gratuitement et qu'il ne pouvait pas se procurer ailleurs. Ces montants d'argent auraient été versés de 1956 à 1958 inclusivement.

De plus, trois propriétaires de maisons de chambres sont venus déclarer qu'elles avaient personnellement remis des sommes d'argent à MM. J. L. McKay, Gerry Lessard, Maurice Dion et à Mme Aline Samson, tous employés de l'O.M.T.

Ces révélations contredisent formellement les témoignages de tous ces employés donnés au cours des séances antérieures. Les employés avaient en effet admis avoir reçu quelques gratifications, mais avaient nié connaître l'origine de ces dons généreux. Hier, c'est tout un système soigneusement établi qui a été mis à jour, système qui pourrait être beaucoup plus complexe qu'il paraît être.

Témoignage de M. Mackensie Heinz

Ce témoin maintenant employé aux douanes a expliqué à la Cour comment il opérait sa station de service touristique à Petite Rivière Sud et la nécessité qu'il y avait pour lui, à l'époque, de se procurer un très grand nombre de cartes géographiques pour les distribuer aux touristes. Des guides étaient à son emploi afin de diriger les visiteurs dans les tours de ville. Ayant besoin de ces cartes de la ville pour chacun des touristes, M. Mackensie s'est vu dans l'obligation de les obtenir de l'O.M.T., ce dernier endroit étant le seul où de telles cartes étaient distribuées.

C'est vers 9 heures du soir, un peu avant la fermeture de l'Office municipal qu'il allait quérir les précieux dépliants. Chaque fois, selon ses affirmations, il donnait à M. Lessard une somme d'argent qui pouvait varier entre $10 et $40 selon le nombre de cartes géographiques dont il avait besoin. Le montant total se chiffrerait par $500 à $600.

Questionné sur les motifs qui l'avaient décidé à venir déclarer ces faits, M. Mackensie a répondu qu'il avait lu dans les journaux que les employés prétendaient n'avoir reçu que quelques dollars par ci par là. "J'ai cru qu'il valait la peine de faire quelques rectifications. On était exploité par ces gens, il fallait payer tout le temps pour avoir quelque chose."

Compagnie de taxi 2-2001

Deux chauffeurs de taxi de cette compagnie ont été les premières personnes interrogées sur le système existant pour les tours de ville. Ils ont tous deux affirmé n'avoir jamais donné de commissions aux employés de l'Office. Il a cependant été révélé qu'ils étaient à salaire fixe avec cette compagnie et qu'un rapport des voyages faits durant la journée devait être remis au gérant, M. Léonce Perreault. Ce dernier a admis qu'à la fin de chaque saison une récompense était remise aux employés de l'O.M.T., mais il n'a précisé aucun montant.

C'est le vice-président de la compagnie, M. Adrien Grenier, qui révéla le système en vogue au sujet des tours de ville. Dès qu'un visiteur se présentait au bureau de l'OMT et demandait un tour particulier, un des employés téléphonait à la compagnie 2-2001, qui envoyait immédiatement un de ses chauffeurs. Le tour normal coûtait $7 et de ce montant, 10 p. 100 était payé aux employés de l'OMT. Le système existait, semble-t-il, depuis quelques années, du moins à partir de 1958, date à laquelle débute l'enquête.

M. Grenier s'est engagé à produire les chèques, qu'il a émis à l'ordre des employés de l'Office municipal, au cours des trois dernières années.

Tenancières de maisons de chambres

Trois personnes ont déclaré que contrairement aux affirmations des employés de l'OMT qu'ils ignoraient la source des dons minimes qu'ils recevaient, elles avaient elles-mêmes remis personnellement des sommes d'argent à MM. McKay, Dion, Lessard et à Mme Samson.

Mlle Marguerite Corriveau, du 13 avenue Ste-Geneviève, a témoigné que dans son cas elle n'avait aucune plainte à formuler, ayant eu sa part de clients de l'OMT. Questionnée sur le procédé qu'elle suivait pour recevoir cet encouragement de l'Office, elle a ajouté qu'à trois ou quatre reprises durant la saison touristique de 1958, elle avait donné des pourboires à M. Lessard et à Mme Samson, qui lui avaient envoyé des touristes en échange.

Contredisant les témoignages de ces deux derniers voulant qu'ils ignoraient d'où provenaient les cadeaux reçus, Mlle Corriveau a dit que sa soeur et elle avaient donné de mains à mains, à quelques reprises, ces gratifications. Les autres fois, elle envoyait un jeune commissionnaire. De plus, elle affirme qu'elle a versé ainsi des montants s'élevant à $40 chacun par saison, alors qu'aucun employé n'admit avoir reçu plus de $20 à $25 pour la même période et de toutes les sources. Le même système s'est poursuivi en 1960, cette fois avec M. McKay plus particulièrement.

Mlle Hermine Gilbert, de son côté, a corroboré le témoignage rendu par M. D. Dion, un employé surnuméraire de l'O.M.T. quant aux montants, qui ont été payés à ce dernier. Elle a cependant raconté que c'était M. Dion, qui avait provoqué leur première rencontre sous le prétexte de visiter sa maison de chambres. Après avoir fait le tour du propriétaire, M. Dion, selon Mlle Gilbert, se serait plaint qu'il manquait d'argent et c'est à ce moment qu'elle avait offert une entente, donnant à M. Dion 0.50 par tête pour chaque client qu'il enverrait à Mlle Gilbert.

Détournement des touristes

Mlle Gilbert a prétendu aussi que non seulement l'O.M.T. ne lui avait pas aidé, à part cette entente, mais qu'il lui avait nui en détournant des clients, qui avaient été dirigés chez elle. Produisant une lettre à cette fin, Mlle Gilbert a raconté qu'un touriste américain, un M. Simpson, du Maine, s'étant adressé à l'Office municipal pour qu'on lui indique comment se rendre à sa maison de chambres, un employé de l'office tenta de dissuader M. Simpson de prendre une chambre à cet endroit. Ce dernier, à qui des amis avaient recommandé l'établissement de Mlle Gilbert, trouva curieux cette conduite et se rendit chez Mlle Gilbert de lui-même. C'est à ce moment qu'elle demanda à M. Simpson une lettre attestant ces faits. Questionnée par Me Turgeon au sujet de l'hôtel où l'on avait essayé de diriger ce touriste américain, Mlle Gilbert donna le nom de l'hôtel Beaver.

Un autre témoin vint raconter une histoire semblable, qui lui était arrivée l'été dernier. Un groupe de femmes, voyageant en autobus, avaient demandé à M. Godin de leur conseiller un restaurant. Ce dernier téléphona au restaurant de l'hôtel Montcalm, pour que ces derniers se préparent à recevoir le groupe. Comme c'était l'heure du souper, le gérant de cet établissement s'organisa pour garder plusieurs places libres. Malheureusement, toujours selon M. Godin, en se rendant au restaurant, l'autobus passa en face de l'O.M.T. et les passagers décidèrent d'arrêter pour demander des informations. L'employé décida le groupe d'aller manger au restaurant Beaver au lieu du restaurant Montcalm.

Avertissement du juge Emile Morin

Après chacun des témoignages compromettants des em-

Voir SCANDALE en page 25

Québec

Suggestion de l'échevin Beaupré

Une mesure de francisation est ADOPTÉE au conseil

QUEBEC. (par J.K.) — Un effort de francisation pratique, et souhaitons-le efficace, a été fait, hier après-midi, au conseil, par l'échevin Henri Beaupré, qui a suggéré de retourner au comité administratif une requête d'une compagnie de location d'automobiles, afin de lui demander de franciser son nom d'affaires.

L'échevin Beaupré a souligné qu'il était temps d'agir pour que les enseignes commerciales, les noms des maisons d'affaires, deviennent français, surtout à Québec. Il s'est dit d'accord avec un article paru récemment dans LA PRESSE, au sujet des inscriptions unilingues ou pratiquement, que l'on voit dans les aérogares, tant à Québec qu'à Montréal.

La demande de l'échevin Beaupré, de retourner ce rapport au comité administratif, n'a pas plu à tous mais a quand même rallié la majorité des suffrages. L'échevin Jos. Matte, pour sa part ,aurait voulu que l'on accepte immédiatement le rapport, c'est-à-dire autoriser la compagnie à s'installer, quitte à lui conseiller par la suite, de se trouver un nom français.

Me Beaupré a répliqué qu'il serait préférable de demander maintenant à la compagnie de se trouver un nom français, et de représenter sa demande au comité qui décidera alors.

Il s'agit d'une des premières mesures aussi pratiques et aussi concrètes à être prises au conseil de ville. Cette mesure, toute draconienne qu'elle puisse paraître, démontre enfin une ferme prise de position de la part des membres du conseil, sur une question apparemment de seconde importance lorsqu'il ne s'agit que d'un cas, mais extrêmement sérieuse dans l'ensemble et extrêmement conséquente sur l'ensemble de l'industrie touristique dans le vieux Québec.



LES DUCHESSES SE SUCCEDENT A QUEBEC DEPUIS UNE SEMAINE : Hier soir, c'était au tour du duché de Frontenac d'être en liesse — Jeanne d'Arc 1ère joignait la cour royale du Carnaval d'Hiver. Elle apparait dans toute sa majesté et sa splendeur quelques instants après que son intendant, M. Marcel Hamel eut déposé sur sa tête la couronne que lui confère son titre de noblesse.

Exposition de souvenirs de Frédéric CHOPIN

QUEBEC. (par J.K.) — Une exposition de souvenirs de Frédéric Chopin s'est officiellement ouverte au Musée provincial, hier soir, sous le patronage de Mme Jean Lesage.

L'exposition est organisée conjointement par M. Antoine Roy, président de la Société Royale du Canada et archiviste de la province, ainsi que par la section canadienne de l'Institut Polonais des Arts et des Sciences d'Amérique. Le président M. Thadeus Poznanski, de la section canadienne, ancien consul général de Pologne à Québec, assistait à cette manifestation d'hier.

M. Poznanski a rappelé brièvement la mémoire de l'illustre défunt, dont on célèbre cette année le 150e anniversaire de naissance. M. T. Poznanski a également rappelé quelques paroles de l'ancien premier ministre Adélard Godbout qui nommait "Chopin" un canton de la province de Québec, en 1944, en l'honneur du grand pianiste.

L'exposition, qui comprend à peu près tous les volumes, récents ou anciens, qui traitent ou de la vie de Chopin, ou de son oeuvre ou de ses amours, plusieurs reproductions de textes musicaux manuscrits, des photos d'aquarelles représentant l'artiste, a été présentée au début de l'année, à Montréal.

M. Antoine Roy, archiviste de la province, a déclaré l'exposition ouverte. M. Poznanski a ensuite conduit Mme Lesage au cours de la visite inaugurale de l'exposition. Le consul général de France, M. Georges Denizeau, Mme Denizeau, M. et Mme Gaston Esnouf, M. Gérard Martin ainsi que plusieurs personnalités assistaient à cette inauguration. L'Hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, qui devait présider cette cérémonie, n'a pu y assister à cause du travail sessionnel. L'exposition restera ouverte jusqu'à samedi le 24 décembre.

L'Union catholique des cultivateurs

Une politique plus adéquate de soutien des prix est demandée

QUEBEC. (G.P.) — L'Union catholique des cultivateurs demande l'établissement d'une politique plus adéquate de soutien des prix pour qu'au moins les producteurs agricoles puissent maintenir le niveau actuel de leurs revenus, cela, bien entendu, sans créer de surplus encombrants.

Cette attitude a été clairement définie, hier matin, par le président général du mouvement, M. Jean-Baptiste Lemoyne, à une réunion des organisateurs syndicaux de l'UCC, à la Maison Montmorency.

Pour éviter la création de ces surplus, les cultivateurs devront diversifier leur culture au maximum. M. Lemoyne a souligné qu'on peut commencer par analyser la liste des produits agricoles importés des autres provinces pour établir une politique intelligente dans ce domaine.

Comme l'UCC est aussi d'opinion que la production agricole devrait se faire sur une base régionale, ce qui assurerait une certaine stabilité des marchés grâce au volume de production, il va de soi qu'une étude attentive des possibilités de chaque région doit être entreprise.

M. Lemoyne a souligné que ce travail est de la responsabilité du gouvernement provincial qui devrait être le premier promoteur de la production sur une base régionale. Le gouvernement serait d'ailleurs assez bien disposé à passer à l'action dans ce domaine. La nécessité de la recherche de nouveaux marchés et dans l'établissement d'une politique de production diversifiée, a été clairement établie hier.

Si la production est diversifiée, il est entendu que les problèmes d'administration de la ferme se compliqueront davantage. "Le premier problème des cultivateurs, a dit M. Lemoyne, ne sera pas alors de se lever à 4 hres du matin et de finir de travailler le soir à 9 h., durant l'été, mais bien plutôt du côté de l'administration".

Il est d'opinion que pour les vieux cultivateurs, il sera peut-être difficile de se plier à une politique de production diversifiée, nécessitant un système administratif de la ferme plus compliqué. Pour les cultivateurs de la "nouvelle vague", du nouveau sillon, ce ne devrait pourtant pas être un problème insurmontable, de l'avis de M. Lemoyne.

Meilleure publicité demandée

QUEBEC. (G.P.) — Les organisateurs syndicaux de l'Union catholique des cultivateurs, réunis hier, à la Maison Montmorency, ont discuté de la mauvaise publicité faite aux produits laitiers, notamment au beurre et au lait, par certains individus.

Le président général du mouvement, M. Jean-Baptiste Lemoyne, a rappelé qu'il y a quelque temps, à Ottawa, le président de la Commission scolaire d'alors avait décidé de faire servir aux écoliers des jus de fruits importés du Sud des Etats-Unis, plutôt que du lait.

Il a noté que "le trust des

Voir PUBLICITE en page 25

Le choix à la direction LAIQUE de l'école Joseph-François Perreault

La Commission scolaire ne limitera pas le recrutement au seul personnel local

par N. GIRARD

QUEBEC. — La Commission des écoles catholiques de Québec n'a pas l'intention de limiter le recrutement au seul personnel local pour le choix de la direction de l'école Joseph-François Perreault. L'institution, dont l'inauguration doit avoir lieu à l'automne de 1961, sera la première à direction laïque à Québec.

Me Wilbrod Bhérer, président de la Commission scolaire, a appuyé, hier, sur l'importance de ne rien négliger dans le choix, tant du personnel enseignant que des membres de la direction de cette école.

Etant donné que les professeurs laïques ont moins de chances de se préparer à assumer la direction d'une école que leurs confrères religieux, il faut pour cela laisser le champ libre à toutes les compétences de poser leur candidature. "Toutefois, remarqua Me Bhérer, dans le choix des professeurs, ceux enseignant déjà au niveau du cours secondaire dans les écoles locales devraient avoir la préférence".

En ce qui concerne les nouveaux titulaires qui seront embauchés, y compris ceux qui viendront de l'extérieur, ils devront posséder au moins une licence dans la matière qu'ils se proposent d'enseigner".

Critères

Quatre critères détermineront l'appréciation des candidats qui ne devront pas posséder moins de 10 années d'enseignement :

1. — Les qualifications générales; 2 — La personnalité; 3. — L'expérience; 4. — Les états de service à la Commission des écoles catholiques locale.

Afin que la Commission scolaire puisse procéder rapidement au choix de la direction et du personnel de la nouvelle école, la direction du cours secondaire a été priée de faire parvenir, au plus tard le 28 février 1961, les dossiers de tous les postulants.

Les frères

Rien ne s'oppose, bien qu'il s'agisse d'une école dirigée par des laïques, à ce que des religieux y enseignent. On a mentionné les frères du Sacré-Coeur, en particulier, qui ne s'opposeraient pas à prêter leur collaboration, si nécessaire, à l'école Joseph-François Perreault.

Des chiffres

Dans ses recommandations aux commissaires, le président Bhérer compara des statistiques, relatives aux qualifications des professeurs, au sujet desquelles il demanda aux journalistes de ne pas trop faire grand état.

Ces chiffres démontrent que sur 114 frères, par exemple, 54 possèdent des qualifications supérieures au brevet A ; ils sont bacheliers en pédagogie, un autre est licencié, etc. par ailleurs, chez les 314 professeurs laïques locaux, trois possèdent une maitrise ès art, 37 sont bacheliers ès art, 87 sont bacheliers en pédagogie et un autre est licencié.

Le tableau est fort révélateur : n'a-t-on pas raison de progresser vers la laïcisation de l'enseignement dans la province de Québec ? En ce qui a trait à la constitution du personnel enseignant de la première école qui sera dirigée par des laïques à Québec, la porte est grande ouverte à tous les candidats peu importe d'où ils viendront.

Epargne de $22,000

Québec — Grâce à un système de protection contre les incendies tout à fait au point et au respect des exigences des compagnies d'assurance - incendie, la Commission scolaire épargnera un montant de $22,000 au cours des trois prochaines années.

La Cie Lesage, Proteau Ltée a en effet fait savoir aux commissaires qu'une diminution de 37 à 26 pour cent était accordée sur les taux d'assurance-incendie de la Commission scolaire. Il en coûtera quelque $52,640 à la Commission scolaire pour protéger pendant trois ans ses immeubles et leur contenu évalués à plus de $20 millions.

La Régie des loyers maintenue à Québec

QUEBEC. (par J.K.) — La ville de Québec ne demandera pas au gouvernement de la province de Québec d'abolir la Régie des loyers, dans les limites de la Vieille Capitale. Une proposition de l'échevin Isidore Deschênes, secondée par l'échevin Beaupré, réclamant l'abolition de la Régie, a été battue par un vote de sept contre six, à la séance du Conseil, hier après-midi.

L'arrivée, en dernière minute, de l'échevin Médéric Robichaud, a permis le rejet de la proposition sans le vote prépondérant du maire. Au moment du vote, il y avait douze échevins dans la salle du Conseil. Six se levèrent pour approuver la demande de M. Deschênes. Il en restait six autres contre la mesure, mais l'échevin Robichaud entra subitement pour se joindre à eux, rejetant, malgré les hauts cris de l'échevin Gaston Flibotte, cette proposition.

M. Deschênes avait souvent mis de l'avant, au cours des séances antérieures, la nécessité de reconnaitre, dans la pratique, le droit de propriété. Comme les causes qui ont nécessité la mise en marche d'une Régie des loyers sont maintenant disparues, de dire M. Deschênes, il faut aussi faire disparaître le remède.

L'échevin Henri Beaupré, le secondeur a souligné le fait que la décision de demander l'abolition de la Régie ne serait pas populaire, mais qu'il faut bien se rendre compte qu'il y a une marge entre une mesure qui "fait plaisir" et une "mesure juste".

Voter l'abolition de la Régie, a dit M. Beaupré, ne sera pas une mesure populaire, mais juste.

Les échevins Matte, Blais, Laroche, Boissinot, Gagnon, Burns et Robichaud se sont opposés à l'abolition de la Régie. M. Matte a déclaré que la situation serait terrible. "Ce serait un désastre, dit-il, si la Régie était abolie,"

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

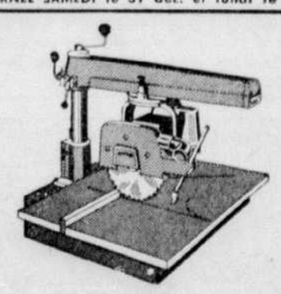
6 magasins bien situés pour mieux vous servir
CARTIERVILLE — VERDUN — MONTREAL-NORD — CENTRE RIVE SUD



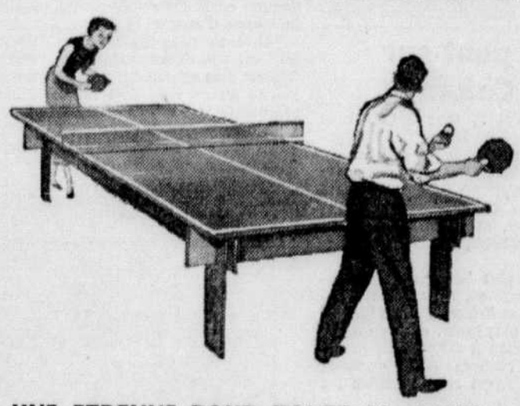
COMBLEZ LES JEUNES DE JOIE
avec une patinoire dans leur propre cour
C'EST FACILE, RAPIDE ET ECONOMIQUE
AVEC LE FILM DE POLYETHYLENE VISQUEEN
Vous faites un cadre en colombages de 2" x 4".
Etendez et fixez le film à l'intérieur et ... arrosez. C'est Tout !

Pour patinoire de
18' x 30' $11.88
30' x 48' $31.68

FERME VENDREDI le 23 décembre à 12.30 p.m.
Toute la journée SAMEDI le 24 déc. et lundi le 26 déc.
Aussi : VENDREDI le 30 déc. à 12.30 p.m. et TOUTE LA JOURNEE SAMEDI le 31 déc. et lundi le 2 janv.



PAPA A RAISON
C'EST AVEC UNE "DE WALT" QU'IL POURRA ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX DE RENOVATIONS D'UNE FAÇON PROFESSIONNELLE.
EPARGNEZ $50. SUR LE MODELE 'ECONOMY' A $269
AUSSI PAR VERSEMENTS MENSUELS AUSSI BAS QUE $13.



UNE ETRENNE POUR TOUTE LA FAMILLE
DU PLAISIR POUR TOUS !
TABLES DE PING-PONG
SURFACE EN CONTRE-PLAQUE, ¾" x 5' x 9'
PEINTUREE VERT et LIGNES BLANCHES $47.50
NATURELLE $37.50
DESSUS SEUL — PEINTURE $29.50
DESSUS SEUL — NATUREL $19.75

FAITES VOS RENOVATIONS MAINTENANT ET PAYEZ PLUS TARD PAR VERSEMENTS PROPORTIONNES A VOTRE BUDGET JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Val Royal — BUILDING MATERIALS LIMITEE — 12,200 BOUL. REED, 11,401, boul. PIE IX — CARTIERVILLE FE. 4-5320, MONTREAL-NORD DA. 2-7341
National — BUILDERS SUPPLY LIMITEE — 667 GALT, 150 BEAUBIEN O. — VERDUN PO. 9-4581, CENTRE CR. 6-2511
LAVALUE — BUILDERS SUPPLY LIMITEE — 159 JEAN-TALON O. — CENTRE CR. 3-1781
Gavard — BUILDERS SUPPLIES DIVISION — 475 BOUL. TASCHEREAU — RIVE SUD OR. 6-1833
*DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon ont reçu le consul général des Etats-Unis et Mme Milton Terry, ces jours derniers, à Bois-de-Coulonge.

Carnaval

Le couronnement de Mlle Monique Laroche, duchesse de Montcalm, a lieu ce soir, au camp de Valcartier, sous la présidence d'honneur du colonel J.-A. Dextrase, commandant du camp. Outre l'intendant et Mme Jean-Paul Bernard, les invités d'honneur sont M. Jean-Jacques Bédard, député du comté de Québec, et Mme Bédard ; M. René Bédard, maire de Charlesbourg, et Mme Bédard ; les maires des municipalités du duché de Montcalm et leurs épouses ; les duchesses du carnaval; les intendants et leurs épouses ; le président du carnaval et Mme Maurice D'Amours ; l'intendant général et Mme Adrien Lemire, ainsi que Mlle Marthe Gravel, dame d'honneur des duchesses. Mlle Irène Drouin agira comme dame de compagnie et les demoiselles d'honneur sont: Mlles Nicole Lefebvre, Cécile Drolet, Ginette Dugas et Gaétanne Laroche. Les petites Johanne Dugas et Céline Bernard servent de bouquetières.

Réceptions

En l'honneur de Mlle Hélène Roberge à l'occasion de son départ de Québec, un groupe de journalistes féminines reçoivent à dîner ce soir, au restaurant Georges V.

Un coquetel et une soirée dansante réunissent, ce soir, à l'hôtel Saint-Louis, les membres du personnel du camp de Valcartier.

Un groupe d'amis offraient une réception hier soir, à la résidence de M. et de Mme Louis Leclerc, en l'honneur de Mlle Hélène Roberge, à l'occasion de son départ pour Montréal où elle résidera désormais.

Femmes universitaires

Samedi, le 17, à la salle de réception de la laiterie Borden, 2701, Chemin St-Louis, à deux heures, aura lieu une réunion où sont invités les enfants des membres, d'âge scolaire. Une invitation spéciale est lancée aux Néo-canadiennes qui détiennent des degrés universitaires et à leurs enfants.

Au programme, visite de la laiterie avec Mlle Gagnon; concert de Noël par les Dauphins de la Chanson et goûter avec prix de présence. Pour réservation : LA. 2-5581.

Déplacements

Mme Oscar Tanguay, de Sillery, est partie pour Détroit et Louisville, Kentucky, où elle assistera au mariage de son fils, le docteur Pierre-Eugène Tanguay, avec Mlle Margaret Fife.

M. Stuart Pollack, étudiant à Simsbury, Connecticut, est arrivé à Québec hier. Il passera les vacances des fêtes chez ses parents, le docteur et Mme S.-L. Pollack.

M. et Mme J. Thompson, de Toronto, sont de passage à Québec, inscrits au Château Frontenac.

Le docteur et Mme Jean-Marc Lessard sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours.

M. et Mme Eugène Cliche, de Ste-Marie de Beauce, étaient de passage à Montréal ces jours derniers.

M. Claude Dubreuil, de la métropole, passe quelques jours dans notre ville, inscrit au Château Bonne-Entente.

Le docteur et Mme A. S. Dougherty, d'Ashley, Pennsylvanie, font présentement un séjour dans la vieille capitale.

Mlle Angéline Turgeon est partie en avion à destination de l'Europe, où elle séjournera notamment à Paris et à Nice.

Mme Liliane Houle, de Victoriaville, était de passage dans la métropole, récemment.

M. Denys Morisset quitte Québec aujourd'hui pour le Mexique où il fera un séjour de quelques semaines.

M. et Mme Roland Couture sont de retour à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal.



A L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES — Me Marguerite Choquette, docteur en droit de l'université de Paris, prononçait, hier soir, une conférence sur les conditions sociales et juridiques de la femme contemporaine. Dans l'ordre habituel : Mme Victor Trépanier, présidente de l'Association des Femmes universitaires, qui a présenté la conférencière; M. Léonce Pelletier, président de l'Association des instituteurs et institutrices de Québec; Mlle Marie-Jeanne Moisan, vice-présidente de l'Association, qui présidait le dîner; et Me Marguerite Chaquette, la conférencière.

Me Marguerite Choquette préconise l'émancipation juridique des femmes

Le statut de la femme doit être adapté aux conditions nouvelles

QUEBEC. (par **L. A.**) — "Le gouvernement actuel de la province de Québec favorise nettement l'idée de l'émancipation juridique de la femme, et son programme politique comporte deux articles spécifiques à ce sujet", déclarait hier soir Me Marguerite Choquette, conférencière invitée au dîner de l'association des instituteurs et institutrices de Québec.

Mlle Choquette a siégé récemment au comité du statut juridique de la femme et elle a fait part à son auditoire des recommandations de ce comité. Il a été préconisé, entre autre, de retenir le régime légal de la communauté de biens, mais de le transformer en un régime de communauté réduite aux acquêts, c'est-à-dire aux biens acquis après le mariage.

Une restriction des pouvoirs du mari sur les biens de la communauté devrait aussi être l'objet d'une législation nouvelle. De plus, sous le régime de la communauté légale, la femme mariée devrait conserver l'entière administration de ses biens personnels, meubles et immeubles, le droit de les aliéner, et la libre jouissance de ses revenus.

Touchant plus particulièrement le problème des institutrices, Mlle Choquette déclare que celles-ci se sont avérées des pionnières de l'avancement intellectuel, et la tâche ardue qu'elles accomplissent est essentielle.

"Peut-être plus que toute autre femme, elles devraient bénéficier de la parité de salaire à travail égal", déclare Me Choquette. La philosophie contemporaine a dû reconnaître l'égalité des deux sexes. Le nombre des femmes de carrière s'accroît de jour en jour; le travail féminin à l'usine, à l'industrie, au bureau ou ailleurs devient chose commune et indispensable. En d'autres termes, l'émancipation féminine est plus qu'un droit acquis, c'est une réalité dynamique.

La conférencière avait auparavant fait une incursion dans l'histoire, tendant à démontrer l'influence capitale exercée par la femme sur les plans religieux et politique, influence qui n'aurait pu être, sans le niveau élevé de la condition sociale de la femme.

On ne peut déplorer exagérément la carence ou la négation des droits et pouvoirs de la femme sans envisager cet aspect historique. Si l'armature juridique a paru souvent entraver l'essor de la femme, celle-ci n'en a pas été moins agissante. La prise de conscience de son pouvoir et de l'efficacité de son action l'ont incité à formuler des revendications. Elle voulait qu'un état de chose consacré par ses succès trouve un écho dans les textes législatifs. L'âme féminine elle-même et sa mission propre ont souvent conditionné les restrictions juridiques qui ne l'étreignaient qu'en apparence. Il ne faut pas croire que la femme s'accommodait si mal du sort qui lui était fait. La plupart ont su se conformer sans heurts ni déchirements aux moeurs en vigueur variant suivant les diverses époques et les différents pays.

C'est sans doute dans le but d'honorer son rôle d'épouse et de mère que le législateur a longtemps voulu tenir la femme à l'écart des spéculations et des transactions, de l'activité civile et administrative.

Autre temps, autres moeurs. Une civilisation nouvelle s'élabore, l'essor technologique a complètement transformé la société d'autrefois. La femme d'aujourd'hui ne peut être amplement satisfaite de l'état actuel de son statut juridique tel que conçu pour les générations qui l'ont précédée.

4e avocat au contentieux municipal ?

QUEBEC. (par **J.K.**) — En rapport avec la préparation du bill de la ville de Québec, qui sera étudié au cours d'une séance spéciale du conseil, mercredi prochain, Me Benoît Pelletier, chef du contentieux municipal, a déclaré devant les échevins, hier après-midi, qu'un quatrième avocat sera probablement nécessaire, en mai prochain, lors du début de la prochaine année budgétaire.

Le maire et le conseil ont semblé favorables à cette requête. Me Pelletier a déclaré que le travail actuellement demandé au contentieux dépassait ses possibilités. En 1928, a-t-il déclaré, le ville, qui était représentée par huit échevins, était servie par trois avocats. En 1960, alors qu'il y a 15 échevins, que les besoins et les problèmes municipaux ont considérablement augmenté, le nombre des avocats est toujours le même, soit trois.

Tarif de faveur pour marchandises venues d'Europe

QUEBEC. (par **J. Keable**) — Un prix de faveur offert par les Chemins de fer nationaux, pour le transport des marchandises, entre Québec et Toronto, prix en vigueur du 13 décembre dernier au 15 avril 1961, est applicable aux marchandises en provenance d'Europe et transportées à Toronto, du port de Québec.

La nouvelle a été communiquée récemment aux diverses agences maritimes québécoises. Cette offre du CNR devrait contribuer à accroître le nombre de navires dans le port de Québec, au cours des mois d'hiver.

Cette mesure a pour but de concurrencer les taux de camionnage entre Québec et Toronto pendant la saison d'hiver. C'est la première année que les chemins de fer nationaux offrent de pareils taux, dans le but de faciliter l'expansion déjà marquante de la navigation d'hiver jusqu'au port de Québec. Il en coûtera aux expéditeurs la somme de $1.18 du 100 livres, pour ce transport ferroviaire, Québec - Toronto.

$738,516 recueillis au profit des oeuvres de la Fédération

QUEBEC. (**G.P.**) — Les 44 oeuvres affiliées à la Fédération du Conseil des oeuvres du diocèse de Québec pourront se partager $738,516, montant recueilli par 15,000 bénévoles au cours de la grande souscription annuelle dont l'objectif était de $740,000. Les organisateurs sont confiants d'atteindre et même de dépasser l'objectif par le travail supplémentaire de quelques zélateurs.

La nouvelle a été annoncée, hier soir, par M. Alphonse Proteau, président général de la campagne. Il a mentionné que l'objectif des paroisses était de $420,000 et celui des noms réservés de $320,000 formant un objectif total de $740,000. C'est l'objectif le plus élevé qui ait jamais été fixé à la Fédération des oeuvres.

Dans le secteur des noms réservés, l'objectif de $320,000 est actuellement atteint et les souscriptions promises, mais non encore reçues, permettent d'espérer que la souscription dépassera $324,000.

L'an dernier, la campagne avait été marquée de 95 dons de $1,000 et plus ; cette année, il y en eut 101. Dans le secteur paroissial, on a actuellement reçu $412,000 laissant prévoir un déficit possible de $8,000 sur l'objectif. La souscription scolaire dépasse légèrement $2,500.

"Nul doute, disait M. Proteau, que les 44 oeuvres bénéficiaires de cette campagne sauront utiliser les sommes recueillies pour le plus grand bien de notre société et de ses membres nécessiteux".

Prenant ensuite la parole, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a souligné que par cette campagne de souscription, "on sent bien que le diocèse est une grande famille". Il a remarqué qu'en plus d'aider à soulager la douleur, la campagne est une excellente occasion de charité pour les organisateurs et pour les souscripteurs. "Il faut s'habituer, disait-il, à dépasser les limites du convenable, pour arriver à la grande charité chrétienne".

M. Gilles Sarault, président du conseil central des oeuvres, a souligné, lui, que les fruits de la campagne de souscription, qui seront entièrement octroyés aux 44 oeuvres ne rencontreront évidemment pas tous les besoins.

Il a ensuite remarqué que le conseil se propose d'accroître, au cours de la prochaine année, ses services de relations extérieures et de publicité dans l'espoir de mieux faire connaître au public le travail des oeuvres.

"Quelques-unes sont bien connues, comme la crèche St-Vincent de Paul, le refuge de nuit, les patros, mais beaucoup d'autres le sont peu ou pas", a dit M. Sarault.

Le cas du sergent-détective Bruneau est ENFIN réglé

QUEBEC. (par **J.K.**) — Le cas du sergent-détective Bruneau est enfin réglé. M. Bruneau obtiendra une somme de $7,000 de la ville de Québec, somme couvrant "les crédits de maladie accumulés auxquels il a droit en vertu de . . . les crédits de vacances qui lui sont dus et le solde à titre d'indemnité en compensation définitive pour frais médicaux, d'hospitalisation, assistance, appareils et tous autres déboursés et dommages, tant passés que futurs."

En retour, M. Bruneau s'engage à "renoncer à tous recours contre la cité, de quelque nature qu'ils soient, en rapport avec le dit accident et ses suites."

Stationnement de nuit

Le conseil de ville a adopté, sans commentaire, le règlement municipal concernant le stationnement de nuit, dans les rues de la ville. Le règlement se lit comme suit : — "Il est défendu de laisser stationner un véhicule sur aucune rue ou place publique entre 12 heures et 6 h. du matin, du 1er novembre au 1er mai."

Congés

Les employés de la ville travailleront comme d'habitude, le vendredi après-midi précédant le jour de Noël et le Jour de l'An. Les employés, qui avaient obtenu congé le lendemain de Noël et du Jour de l'an, devront travailler les vendredis précédents. Ainsi va la vie, "il ne faut pas abuser" de dire l'échevin Hamel.

Les Néo-Canadiens auront leurs offices RELIGIEUX

QUEBEC. — Les Néo-Canadiens résidant à Québec ne seront pas oubliés pour la fête de Noël. L'archevêque a prévu des offices religieux qui seront dirigés par des prêtres ou religieux pour chacune des communautés.

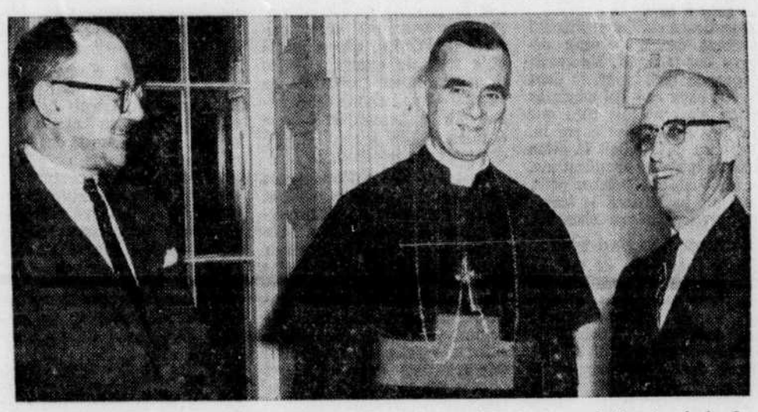
Polonais, Lithuaniens, Allemands, Hongrois, Portugais, Italiens pourront assister à des messes spéciales et se confesser dans leur langue respective en préparation pour la fête de Noël.

Voici la liste rendue publique par la "Semaine religieuse de Québec: Eglise St-Roch, chapelle des mariages, dimanche le 18 décembre, messe à 1 hre a.m., pour les Allemands: prédicateur, le R. P. Eugène Andlauer, des pères du St-Esprit.

Eglise St - Vincent - de - Paul, soubassement, dimanche 18 décembre, messe à 10 hres a.m.; le prédicateur, le R. P. Jean Pfemeter, de la Société du Verbe Divin, pour les Hongrois.

Chapelle des missionnaires du Sacré-Coeur, 71 rue Ste-Ursule, dimanche le 18 décembre, messe à 11 hrs; prédicateur, le R.P. Armand Garon, des Missionnaires d'Afrique, pour les Portugais.

Chapelle des Missionnaires du Sacré-Coeur, même adresse, dimanche le 18 décembre, messe à 10 hrs a.m.; prédicateur, Mgr René Bélanger, P.D., pour les Italiens.



OBJECTIF PRESQUE ATTEINT — M. Alphonse Proteau, président général de la campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse de Québec a annoncé, hier soir, que cette campagne a rapporté $738,516 sur un objectif de $740,000. On le voit ici, à droite, en compagnie de S. Exc. Mgr Roy et de M. Gilles Sarault, président du Conseil central des oeuvres.

Alice au pays... des nageuses du Y.M.C.A.

QUEBEC. (par L.A.) — "... Et Alice vécut longtemps, longtemps, pour raconter son histoire à ses arrière-petits-enfants". Ainsi se termine la fantastique histoire d'Alice au pays des merveilles. Le conte créé par Lewis Carroll a déjà inspiré des films, des partitions musicales, des dessins animés.

Les nageuses du Y.W.C.A., classe junior, l'ont représenté, hier soir, sous forme de ballet aquatique, dirigé par Mlle Suzanne Eon, chorégraphie de Mlles Sandra Marks et Denyse Courteau.

Alice s'endort profondément pendant que sa soeur lui lit une histoire. Celle-ci plonge alors dans la piscine et nage, nage, et glisse gracieusement sur l'eau comme une enjoleuse sirène.

Et voilà qu'Alice fait un rêve merveilleux. Les arbres qui l'entourent — personnifiés par les élèves du cours intermédiaire — s'agitent, se déplacent, dansent dans l'eau et s'en donnent à coeur joie.

Un petit lapin blanc (Anne Lamontagne) vient frotter son nez rose à la joue d'Alice, plonge dans le bassin d'eau et retourne aussitôt. Alice, curieuse, le suit et va atterrir mollement dans un trou de branchages. Alice entrevoit alors un magnifique jardin et parvient à s'y introduire.

Les fleurs les plus belles (les élèves de la classe avancée) s'inclinent devant elle et s'animent au souffle de la brise. Un beau pélican (Monique Pelland) fait des grâces devant Alice et propose aux petits animaux qui se trouvent sur le bord du bassin, d'y évoluer à leur tour ; ceux-ci s'élancent dans une course folle. (Les petits animaux sont personnifiés par des petits bouts-de-choux de quatre et cinq ans, de la classe de natation des bébés.)

Alice voit évoluer à tour de rôle des roses et des boutons de roses, sa majesté la reine dame de coeur entourée des quatre as.

Alice s'éveille alors en sursaut, bâille, s'étire, revient à la réalité et s'écrie : "Oh ! le rêve à la fois beau et cocasse que j'ai fait". A sa manière, elle exprime son plaisir en plongeant et en dansant un joli ballet aquatique, comme la plus experte des naïades.

La réputation des nageuses du Y.W.C.A. n'est plus à faire. Elle a, depuis longtemps, dépassé les frontières du pays. On ne saurait trop les féliciter de faire participer de toutes jeunes filles à des spectacles comme celui d'hier soir ; c'est le moyen d'assurer la relève.

"Alice au pays des merveilles" est une démonstration artistique plus que sportive : elle mérite d'être vue. Une autre représentation a lieu ce soir, à sept heures, à la piscine du Y.W.C.A., rue Ste-Anne.

Heures mémorables à St - Laurent de l'Ile d'Orléans

QUEBEC. — Le maire Antoine Pouliot et ses conseillers, à St-Laurent, Ile d'Orléans, en ont eu pour leur argent; ils ont siégé pendant 10 heures au Conseil pour entendre les plaintes des contribuables concernant le nouveau rôle d'évaluation qui place les immeubles compris dans le territoire de la municipalité à leur valeur réelle.

Le rôle scientifique imposé n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde; le Conseil a tout de même fait preuve de patience en siégeant durant trois longues séances dont la dernière a probablement atteint un record dans les annales municipales de la province de Québec.

Les villégiateurs de Québec qui ont des propriétés dans cette municipalité s'étaient fait représenter par plusieurs avocats et la municipalité avait retenu les services de Me Guy Pinsonneault pour défendre la légalité du nouveau rôle d'évaluation.

Ce n'est que vers 6 heures, mercredi matin, que le maire Pouliot a levé la dernière assemblée mettant ainsi fin à un débat qui durait depuis 8 hres p.m. la veille.

Certains contribuables ont suivi les débats jusqu'à la fin.

Maison incendiée à St - Georges - Ouest

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (par **J.P.**) — Un incendie a fait rage mercredi soir dernier, à la résidence de M. Jean-Paul Poirier, rue Principale, à St-Georges-Ouest.

Les flammes auraient pris naissance dans une garde-robe et se seraient rapidement communiquées au grenier et à la toiture. Les sapeurs de Saint-Georges-de-Beauce travaillant sous la direction du chef Lorenzo Paquet ont pris deux heures et demie pour maîtriser l'élément destructeur. Les dommages sont évalués à $3,000 environ. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

Cinéma

BIENVILLE — "Le grand chef": 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 8 h. "Prisonnier de la peur" : 8.15 h. Fin : 11.20 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.

CAPITOL — Quatre représentations par jour, 1 h. à 3.30, 3.30 à 5.50 ; 6 h. à 8.20 ; 8.30 à 10.50 h. "Psycho" — 109 min. — à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10 h. Personne ne sera admis dans le théâtre une fois le film "Psycho" commencé. Il faudra de toute nécessité attendre la représentation suivante.

CARTIER — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.45 h. "La verte moisson" : 1.05, 4.30, 7.55 h. annonces : 2.45, 6.10, 9.35 h. "Sans tambour ni trompette": 2.50, 6.15, 9.40 h. Fin 11.10 h.

CINEMA DE LEVIS — "Père et fils": 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Cauchemar de Dracula". En couleurs : 8 h. dimanche, matinée à 1 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "Asphalte" : 12.30, 3.40, 6.30, 9.45 h. "Le temps des oeuf- durs": 2 h., 5.15, 8.25 h. Actualités : 3.30, 8.15 h.

CLASSIC — "Quant la terre brûle": 1.30, 5.25, 9.10 h. "Les corps sauvages": 3.40, 7.33 h. Fin : 11.10 h.

EMPIRE—"Brides of Dracula": 1 h., 3.55, 6.40, 9.35 h. Nouvelles : 2.25, 8.05 h. "Leech woman": 2.30, 5.20, 8.15 h. Previews : 3.50, 6.35, 9.30 h. Continuel de 1 h. à 11.05 h.

ETCHEMIN — "L'aventure": 7.30 h. "Maruzella" (couleurs) : 9.40 h.

IMPERIAL — "Les lâches meurent aussi" (CinémaScope) : 12.30, 4.06, 7.42 h. "Les nus et les morts" (WarnerScope) : 1.56, 5.32, 9.08 h. Sujet : 4.03, 7.39 h.

LAIRET — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.45 h. "La verte moisson": 1.05, 4.30, 7.55 h. Annonces : 2.45, 6.10, 9.35 h. "Sans tambour ni trompette": 2.50, 6.15, 9.40 h. Fin : 11.10 h.

LAURIER — "La belle de Moscou": 1.15, 5.10, 9.25 h. Nouvelles 3.10, 7.05, 9 h. "Prisonnier de la peur" 3.55, 7.25 h. Fin : 11.20 h.

PIGALLE — "La princesse des Canaris". 12.25, 4.25, 8.25 h. "Police judiciaire" : 1.47, 5.47, 9.47 h. Actualités françaises : 3.50, 8.15 h.

PRINCESSE — "Le fauve est lâché" : 1 h., 3.50, 6.40, 9.30 h. Sujet : 2.39, 5.29, 8.19 h. "L'énigme de la jungle": 2.42, 5.32, 8.22 h.

RIALTO — "La valse du gorille" 12.45, 4.10, 7.40 h. "Les sept femmes de Barbe-Rousse": 2.25, 5.50, 9.30 h. Nouvelles : 7.35 h. Fin : 11.15 h.

SILLERY — "They Came To Cordura" (CinémaScope, couleurs) : 6.05, 9.25 h. "But Not For Me" : 7.40 h. Fin : 11.20 h.

VICTORIA — "Quand la terre brûle" (Technirama, couleurs) 1.30, 5.20, 9.15 h. "Les corps sauvages": 3.40, 7.30 h. Continuel de 1.30 à 11.20 h.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:25—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Court métrage
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

9:00—Mire et musique
10:00—Fon-fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:25—Vie de l'Eglise
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Le comte de Monte Christo
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Choix de
7:45—La Politique Provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Ou chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:30—The verdict is yours
4:00—Kartoon korner
4:41—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Fury
6:00—Red Barry
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Patterns in Music
10:30—The Gale Storm Show
11:00—CBC News
11:14—Late Show
12:48—Sign off

DEMAIN

2:28—Opening
2:30—Ordination Christ Church Cathedral, Hamilton
4:00—Test Pattern
4:58—Opening
5:05—Opening of Montreal International Airport
5:30—Cartoon Party
6:00—Teen Club
6:45—News and sports
7:00—Dennis the menace
7:30—The Californians
8:00—T.V. Hour of Stars and On Stage with Monty Woolley
9:00—NHL Hockey
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—CBC News
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show
12:26—Sign off

Fructueuse collaboration du Conseil central des oeuvres avec la Commission scolaire

QUEBEC. — Les membres de la Commission des écoles catholiques de la Vieille capitale ont reçu, hier après-midi, un groupe du Conseil central des oeuvres.

La venue de la "délégation", pilotée par le président du CCO, M. Alphonse Proteau, coïncidait avec la proclamation des noms des lauréats d'un concours de composition française sur le slogan de la campagne de souscription du conseil des oeuvres.

Dix-huit étudiants, également répartis entre garçons et filles des écoles élémentaires et secondaires, ont reçu chacun $10 du Conseil central des oeuvres pour leur dissertation sur: "La charité au travail".

La remise des récompenses a été faites par M. Proteau qui a profité de la circonstance pour remercier la Commission scolaire de sa belle collaboration à la campagne et les enfants pour leur magnifique réponse. Il a souligné que ça avait été d'un précieux concours au conseil.

De son côté, le président de la Commission scolaire Me W. Bherer, remarqua qu'il est important que les jeunes s'habituent à penser au rôle de la charité dans la société moderne. Il a ajouté que la Commission est heureuse de collaborer avec le Conseil central des oeuvres afin de faire connaître ce qu'il fait pour les malheureux à toute la jeunesse de la ville.

Le pont sur la Calumet

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Le ministère des Travaux publics a reçu quatre soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Calumet, dans le canton Cannon, comté de Saguenay, selon un communiqué du ministre, M. René Lévesque.

La plus basse de ces soumissions est celle de Vaillancourt et Frères, Ltée, à $35,375, et la plus haute, celle de Jean-C. Julien à $57,985. Le ministère révélera dans quelques jours à qui seront confiés les travaux.

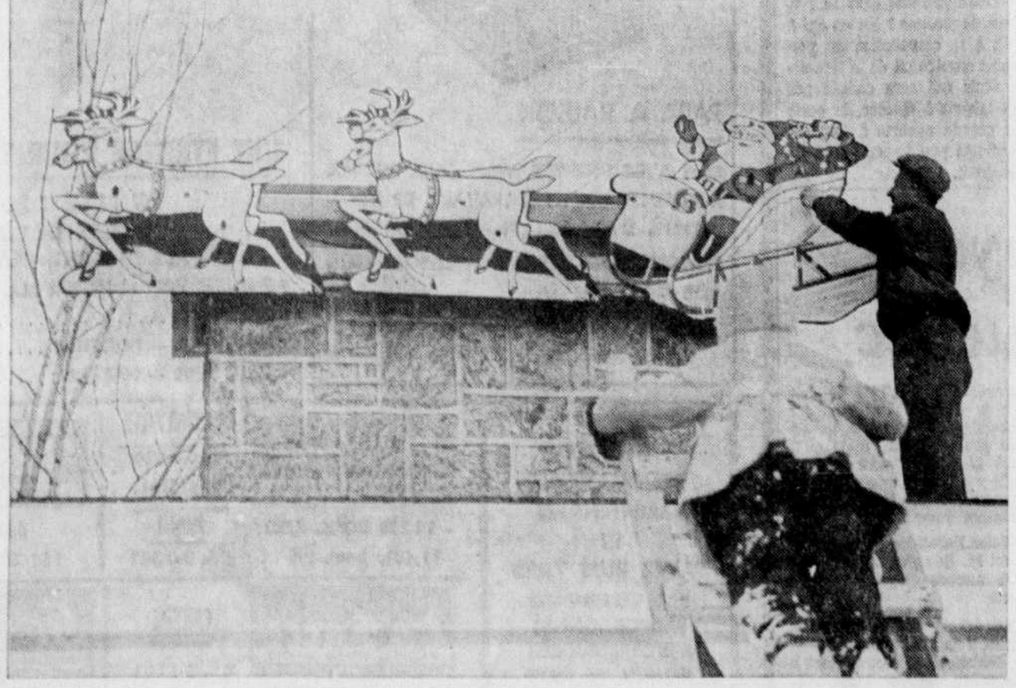
Contrat accordé

QUEBEC — La Commission des écoles catholiques de la Vieille Capitale, siégeant en assemblée spéciale hier après-midi, a accordé le contrat, pour l'installation d'un système intercommunication à l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, à la firme locale Terreau et Racine Ltée.

Bien que plus haut soumissionnaire de $256.24 sur la firme Québec Intercom Co., les commissaires ont préféré confier l'installation à une entreprise qui fabrique ici son matériel ce qui emploi une vingtaine de personnes l'année durant.

La soumission de Terreau Racine Ltée se chiffrait par $8,151.24, tandis que celle de Québec Intercom se chiffrait par $7,895. L'ouverture de la nouvelle école Jean-de-Brébeuf doit avoir lieu le 9 janvier 1961.

Francfort-sur-le-Main — (Reuter) — Le procureur de la République fédérale allemande vient d'annoncer l'arrestation de Robert Mulka, qui fut l'adjoint du commandant du camp de concentration d'Auschwitz.



Si l'on identifie le Père Noël au Pôle Nord, au froid sibérien qui y règne, celui-ci doit être bien "frileux" . . . C'est en effet la clémence de la température qui l'a fait se jucher sur la toiture de cette maisonnette, hier. Les Québecois, en grand nombre, ont profité de la clémence de la température pour installer leurs décorations de Noël.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSION

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures p.m., le 4 janvier 1961, des soumissions pour la construction de l'école Saint-Victor, no 2, qui sera érigée rue Bilaudeau, entre les rues de Teck et de Marseille, et dont les travaux devront être terminés le ou avant le 1er août 1961. (école type III, mixte, de 8 classes).

Ces soumissions devront être scellées et adressées à **La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36,** et devront porter, en sus de l'adresse, les mots "Soumission : Ecole Saint-Victor, no 2."

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de "La Commission des écoles catholiques de Montréal" et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de CINQUANTE dollars ($50.00) payable en monnaies légales ou par un chèque certifié à l'ordre de l'architecte, les plans, devis, formules de soumission, etc., en s'adressant à :

MONSIEUR GAETAN LE BORGNE, architecte,
Directeur du Bureau de la construction,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke, chambre 44,
Montréal.
Tél. : LA. 3-6311

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état dans les quinze (15) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière de la Commission, le mercredi 4 janvier 1961, à 3 heures p.m.

Le secrétaire,
Paul-Emile Allin

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Le livre de statistiques publié par Jim Ellery, le secrétaire de la ligue Américaine est une source inépuisable de renseignements sur les joueurs des As et sur l'équipe locale en général. Par exemple, saviez-vous que:

Même si les As ont dominé la ligue l'an dernier pour le plus de défaites, le moins de victoires, le plus de buts alloués, le moins de buts marqués et cela aussi bien sur leur glace qu'à l'étranger, ils n'ont inscrit leur nom qu'à une seule place dans le livre de records de tous les temps de l'Américaine...

C'est dans la colonne des défaites sur la route où leur total de 29 égalise une marque jusque-là détenue par Washington depuis 1948-49...

Ce même club Washington détient le record pour le plus de défaites dans une saison, soit 53, ou deux de plus que nos As de l'an dernier...

Seulement un club n'avait pas été blanchi la saison dernière, à savoir les Bears de Hershey, et que malgré cela ils n'ont pas participé aux éliminatoires...

Les As de cette année, qui ne sont pas encore inscrits dans la colonne des blanchissages, avaient eu le plus haut total la saison dernière avec huit...

Ceux qui trouvent que nous ne gagnons pas souvent sur la route peuvent se consoler à la pensée qu'en 1943-44, Providence et Pittsburgh n'avaient pas remporté une seule victoire à l'étranger...

Springfield est en bonne posture pour battre le record du plus de victoires à l'étranger, qui n'est que de 19...

Le Québécois Camille Henry figure au livre de records pour le plus de buts (6) en une joute, le plus (8) en deux joutes, le plus (11) en trois joutes et le plus (13) en quatre joutes...

Gary Collins vient d'obtenir son 100ème point et que Frank Martin sera le prochain à l'avoir...

Obie O'Brien, de son vrai nom Ellard, en est à sa 10ème saison complète dans l'Américaine, alors que Camille Bédard et Norm Corcoran en sont à leur huitième...

Fleming Mackell obtiendra son 200ème point à son prochain but ou assistance...

Camille Bédard vient de réussir sa 100ème assistance...

Norm Corcoran a obtenu son 200ème aide et son 350ème point depuis le début de la présente saison...

Lorne Ferguson et Mackell seront les deux prochains à entrer dans le club des cent buts...

Michel Harvey et Jean-Marie Cossette pourront compléter le cycle en comptant contre Rochester, ce soir. Seul Corcoran a un but contre chaque club, et Jackie Leclair aura sa chance contre Hershey...

Voici d'ailleurs où chaque joueur du club en est rendu à date dans sa fiche de la ligue Américaine :

NOM.	Saison No	Buts	Aides	Points
Obie O'Brien	10	163	277	440
Norm Corcoran	8	138	215	353
Bob Bailey	6	74	186	260
Danny Lewicki	4	75	144	219
Lorne Ferguson	4	88	118	206
Fleming Mackell	3	88	111	199
Bob Barlow	3	67	71	138
Camille Bédard	8	26	101	137
Michel Labadie	3	54	68	122
Jackie Leclair	3	47	74	121
Gary Collins	4	35	69	104
Frank Martin	5	16	81	97
Jean-Marie Cossette	2	27	36	73
Claude Labrosse	3	13	43	56
Michel Harvey	2	23	32	55
Jim Morrison	2	10	29	39
Mauril Morissette	1	6	7	13

LES GARDIENS

	Pj	Pc	Blancs	Moyenne
Gerry McNeil	214	713	12	3.33
Claude Dufour	35	156	2	4.46



LIGUE JUVENILE QAHA — Le vice-président de la QAHA pour le district de Québec, Gérard Bolduc met la rondelle au jeu entre les joueurs Gilles Vallières, du Belvédère, et Martin Madden, du Sts-Martyrs, pour marquer l'inauguration de la ligue Juvénile Québec-District. On remarque comme invités d'honneur : Lionel Fleury, vice-président de la CAHA; Robert Martineau, des As de Québec; Léopold Cloutier, de la ligue Junior; Yvon Couture, Conrad Gagné et Pierre-René Pichette, de l'exécutif de la ligue Juvénile; Pat Timmons, Paul Dumont et Len Corriveau, des Citadelles; les instructeurs S. Couture, Hugues Beaudoin et Bob Chevalier, et J.-Lucien Morency. Les deux autres patinoires du circuit feront leur ouverture dimanche avec des rencontres Sts-Martyrs vs Charny et Belvédère vs St-Sacrement.

Les clubs 4-H appelés à mener une enquête sur les métiers et professions

QUEBEC. (G.P.) — Les membres des Clubs 4-H seront invités au cours des mois de janvier et février, à mener une enquête sur les métiers et professions exercés par les citoyens de leur paroisse, cela sous le thème général des deux mois : la forêt est belle dans ce qu'elle procure.

Cette enquête qui s'échelonnera sur plusieurs semaines offre aux jeunes l'occasion de prendre connaissance par eux-mêmes des problèmes ouvriers; elle peut même guider leur orientation, si elle est bien menée.

A l'aide des renseignements obtenus, une liste sera dressée des métiers et professions amenés directement par la forêt. L'enquête devra être complétée et précisée par des causeries données, à l'occasion, par des hommes dont le métier se rattache à la forêt. Pour démontrer l'importance de la forêt, les dirigeants 4-H entendent souligner aux jeunes qu'au Canada, elle procure du travail à 260,000 personnes et que 75,000 hommes et femmes travaillent en permanence dans les usines canadiennes de pâte à papier.

On précisera que, en ne considérant que le bois de pulpe, la forêt rapporte au Canada quelque $3 millions et demi par jour.

Recrutement intensifié à la SSJB

QUEBEC — La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec devra recruter 4,000 membres en 1961.

L'objectif est de 60,000 membres et elle en compte 56,000 présentement.

La campagne de recrutement se fera, pour la première fois, à l'échelle provinciale, a révélé M. Emilius Jobin, président de la fédération diocésaine.

C'est dimanche, le 5 mars prochain, que l'offensive sera donnée.

Plus de 4,500 auxiliaires visiteront tous les foyers du diocèse de Québec pour offrir aux Canadiens français d'adhérer à leur société nationale.

La fédération compte dans le diocèse 128 sections paroissiales, par lesquelles elle a organisé, cette année, le Prêt d'honneur aux étudiants et une campagne de refrancisation.

La "Fierté française" permettra cette année aux 128 sections du diocèse de travailler à obtenir des manufactures, maisons d'affaires, négociants de toutes sortes, le respect de la langue française dans la publicité commerciale. Un concours d'étiquettes a été lancé ces jours derniers.

La campagne est sous la direction de Me Guy Pinsonnault.

Dernier programme de badminton dans la Québec - District

QUEBEC. — La ligue mixte de badminton Québec-District a présenté son dernier programme de l'année 1960, puisque les activités reprendront seulement le 9 janvier prochain. Dans la section Senior, la salle paroissiale de Limoilou força le Winter Club à une rencontre nulle 3 à 3 pour conserver le premier rang avec 3 points d'avance sur Charlesbourg-Ouest qui perdait aux mains du Lac St-Augustin, 4 à 2.

Chez les intermédiaires A, le Lac St-Augustin remporta sa première victoire de la saison en ayant le meilleur contre le premier Bataillon, 4 à 2 et dans l'autre rencontre, le tennis Victoria obligea les meneurs, le Rouge et Or de Laval à annuler 3 à 3 pour conserver une faible avance de 3 points sur le premier Bataillon au second rang.

Dans l'intermédiaire B, le Lac St-Augustin bénéficiait d'un gain de 4 à 2 contre le groupe touristique tandis que dans l'autre joute, la pharmacie Loretteville battait le Hébert Incorporé également par 4 à 2. Voici le classement des clubs.

SENIOR

	PP	PG.
Salle de Limoilou	23	37
Charlesbourg	26	34
Winter Club	35	25
Lac St-Augustin	36	24

INTERMEDIAIRE "A"

Rouge et Or	25	35
Premier Bataillon	28	32
Tennis Victoria	33	27
Lac St-Augustin	34	26

INTERMEDIAIRE "B"

Lac St-Augustin	23	37
Loretteville	24	36
Groupe Touristique	36	24
Hébert Incorporé	37	23

M. Frost aussi veut hâter la fin du régime fiscal actuel

TORONTO, (PC) — Le premier ministre d'Ontario, M. Leslie Frost, a déclaré à l'Assemblée législative qu'il est favorable au projet qu'aurait proposé un adjoint de son collègue de Québec, M. Jean Lesage. Ce ministre québécois préconise de terminer les ententes fiscales fédérales-provinciales dès décembre 1961, au lieu d'attendre à la date prévue : le 31 mars 1962.

M. Frost explique : "Je suis favorable à toute mesure qui rende plus conforme aux réalités le domaine fiscal ontarien. Il serait acceptable de hâter la fin de l'accord fiscal actuel à 1961 si l'on prenait des mesures pour remédier à l'injustice de cet accord".

M. Frost affirme enfin qu'il ne connaît aucun obstacle juridique à cesser l'application de l'accord fiscal dès 1961.

Fête en l'honneur du boxeur M. Gendron

QUEBEC. — Le boxeur Marcel Gendron, qui a remporté récemment le championnat poids-coq du Canada, sera l'objet d'une fête ce soir au Lac Beauport. A cette occasion, le gymnase Drouin, de Québec, présentera un trophée au boxeur qui fait le plus honneur présentement à la Vieille Capitale.

POSTE confié à Mgr A.-M. Parent

QUEBEC. — Par mandat de l'archevêque, Mgr Alphonse-Marie Parent a été nommé président de la Commission diocésaine des études. Il sera aidé par un comité de six prêtres dont Mgr Emile Turgeon et Mgr Gédéon Petit.

S. Exc. Mgr Maurice Roy a également nommé l'abbé Jean-Charles Racine, président de l'Office catéchistique diocésain. Quatre autres prêtres et religieux font partie de cet office.

PUBLICITE

SUITE DE LA PAGE 23

huiles végétales et des producteurs de fruits du Sud s'implantent à coups de publicité tapageuse, grâce aux budgets formidables dont ils disposent, grâce aussi à une marge de profits considérables."

La valeur des produits laitiers devrait être mise davantage en valeur, selon eux, par une campagne de publicité bien à point.

Fêtes du 250e anniversaire !

Réduction générale de taxes à Saint-Bruno de Montarville et excédent prévu de $36,000

"Les contribuables de Saint-Bruno de Montarville bénéficieront en 1961 d'une réduction générale de taxes", déclarait hier le maire de la ville, M. Gérard Filion. La taxe des ordures ménagères de $9 par famille est abolie, la taxe générale est reduite de .75 à .70 par $100 d'évaluation, la taxe générale des égouts sera de .12 au lieu de .15, plus d'autres diminutions légères des taxes pour les sous-collecteurs et les tributaires. Au total, chaque contribuable de Saint-Bruno de Montarville bénéficiera en 1961 d'une diminution moyenne d'environ $20 par rapport à 1960.

Malgré cette diminution générale de taxes, le budget pour 1961 laisse prévoir un excédent de $36,000 en dépit d'une augmentation générale des crédits pour la voirie, l'entretien des chemins d'hiver, le service de police et d'incendie, la création d'une bibliothèque municipale, la protection des arbres contre la maladie hollandaise de l'orme.

Le rôle d'évaluation qui vient d'être homologué est de $20,300,000, soit une augmentation de $3,000,000 sur l'année précédente, ce qui indique un progrès rapide de cette ville de banlieue de la rive sud du Saint-Laurent.

Saint-Bruno de Montarville célèbre cette année le 250e anniversaire de la concession de la seigneurie de Montarville au seigneur Pierre Boucher de Boucherville. Samedi prochain, le 17 décembre, commenceront les célébrations qui s'échelonneront sur dix mois. Dans l'après-midi, réception civique à l'hôtel de ville des représentants de tous les corps publics et de toutes les vieilles familles de Saint-Bruno, proclamation des fêtes du 250e anniversaire et signature du livre d'or. Le soir, danse gratuite au gymnase de l'école de la Rabastalière.

Le programme des fêtes présentement en préparation comportera vraisemblablement un festival sportif, une exposition d'artisanat, une distribution de certificats d'honneur à toutes les vieilles familles, l'inauguration d'une bibliothèque publique dans le vieux presbytère de pierre qui vient d'être classé comme monument historique et qui sera restauré par la Commission des monuments historiques, avec l'intention de le faire servir à une bibliothèque publique et à un musée.

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 23

ployés de l'Office municipal du tourisme, le juge Morin a cru bon de souligner qu'il ne voulait pas qu'aucunes représailles soient prises contre les personnes qui avaient des révélations embarrassantes. Il a félicité les personnes qui avaient bien voulu faire leur devoir de citoyens en révélant ce qu'elles savaient. "J'espère, dit-il, que personne parmi vous ne sera ennuyé lors de la prochaine saison touristique. Si c'était le cas, je vous prie de m'en avertir."

Etendue de l'enquête

A un certain moment, à la suite d'objections émises par Me André Leclerc, le juge Morin a décidé que le mandat qui lui était confié en vertu de la résolution du conseil municipal ne l'autorisait qu'à étudier les plaintes concernant les employés de l'O.M.T. et non pas les membres du comité du tourisme dont font partie le maire et sept échevins. L'objection avait été soulevée à la suite d'une question de Me Marcel Turgeon demandant à Mlle Gilbert si elle avait logé des plaintes sur l'administration de l'industrie du tourisme à Québec à d'autres personnes que M. Louis Paré, directeur de ce service. Me Turgeon voulait questionner Mlle Gilbert sur les plaintes qu'elle aurait adressées à certains membres du conseil aussi membres du comité du tourisme. L'avocat de la Ligue des citoyens de St-Pie X prétendait que le mot "officier" dont il était question dans la résolution du conseil municipal s'appliquait aux membres du comité du tourisme et le mot "employés" à M. Paré et à ses subalternes.

Le juge Morin s'est opposé à cette interprétation et a refusé que d'autres questions soient posées dans le même sens.

Les séances d'audition reprendront cet après-midi et on s'attend à ce que d'autres témoins importants soient appelés par la Ligue des citoyens.

Clinique de hockey pour les moniteurs

QUEBEC. — Le service hockey de la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec a organisé pour samedi une clinique à l'intention des moniteurs et instructeurs de hockey. Cette organisation est le résultat d'un voeu formulé par les responsables de loisirs lors de la réunion plénière du service hockey le 28 novembre dernier.

Cette clinique se tiendra demain de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi au sous-sol de l'église St-Esprit, entrée près du 280, 8ème rue. Elle ne s'adresse pas aux joueurs, mais bien à ceux qui sur le plan local auront la direction des équipes et enseigneront le hockey aux jeunes. Elle est organisée dans le but de mieux préparer les instructeurs et moniteurs bénévoles à jouer un rôle plus efficace auprès des jeunes.

Les cours seront donnés par Jean-Paul Poulin, Fernand "Butch" Houle, Phil Renauld, Roddy Roy et Roland Dubeau. Ils porteront sur la procédure d'affiliation, enregistrement, l'étude des règlements, le rôle et les qualités de l'entraîneur, l'organisation, le choix des joueurs et les exercices. A l'aide de films, on étudiera les techniques fondamentales du hockey, soit le patin, le maniement du bâton, le lancer, l'interception, l'attaque et la défensive.

On pourra obtenir de plus amples détails auprès du conseiller technique Pierre Leclerc, au 3172, 1ère Avenue.

Dans la ligue Progression

QUEBEC. — Quand André Courteau a réussi un blanchissage dans les filets des Loups, lors du quatrième programme de la ligue Progression, c'était la première fois en cinq ans d'activité qu'un tel exploit se réussissait dans cette ligue qui n'a jamais mérité de médaille pour le jeu défensif des avants. André est le fils de l'ancien cerbère des As de Québec, Maurice Courteau, qui s'est signalé dans les années '40.

Après cinq programmes, c'est Pierre Raymond qui domine les compteurs du circuit qui évolue le lundi soir au Colisée. L'ancien joueur du Rouge et Or a pris une confortable avance et semble en voie de répéter son championnat de l'an dernier. Voici la liste des meilleurs compteurs et la moyenne des gardiens de buts :

	B	A	Pts.
Pierre Raymond, Aigles	9	6	15
Paul Poitras, Bulldogs	4	5	9
Gérard Duplain, Loups	3	6	9
Fernand Houle, Bulldogs	2	7	9
Robert Giroux, Bulldogs	4	4	8
André Marceau, Bulldogs	2	6	8

Les gardiens

	PJ	B	Moy.
André Courteau, Loups	5	9	1.80
Yvon Gravel, Bulldogs	5	14	2.80
Jacques Lebrun, Aigles	5	19	3.80
André Beaulieu, Castors	5	25	5.00

Festival dramatique de l'Est du Québec, à Lévis, en mars

QUEBEC. (G. P.) — Le festival dramatique de l'est du Québec se tiendra à Lévis du 8 au 11 mars, dans le cadre des manifestations qui entoureront la célébration du centenaire de cette ville. Un maximum de quatre compagnies participeront donc à la finale. Si les inscriptions excèdent ce nombre, les adjudicateurs jugeront une ronde d'élimination, vraisemblablement dans les villes d'où les troupes se seront inscrites.

La date du festival a été fixée à la dernière réunion des gouverneurs du festival dont le président pour l'Est du Québec est M. René Dussault. La présidence du comité d'organisation du festival a été confiée à M. Benoit de Margerie, Président de l'ACTA pour la région de Québec. Il sera assisté des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis.

Les autres membres du comité sont : MM. Paul-Henri Nadeau, président de la SSJB et Robert Gagnon, conseiller municipal, respectivement premier et deuxième vice-présidents; Mlle Marthe Belleau; MM. Benoit Lemieux, commissaire d'écoles, trésorier; Jean Pelletier, secrétaire du Festival dramatique national et L.-Nazaire Drouin, de la SSJB, tous deux conseillers.

Les troupes intéressées à participer à ce festival, ou désireuses de se renseigner sur les conditions de participation, peuvent faire parvenir leur demande d'inscription ou de renseignements à case postale 662, Haute-Ville, Québec. Toutes les demandes d'inscription devront être expédiées avant le 15 janvier.

Vieillard encore valide

STOCKHOLM. (UPI)—Johann August Lundin, âgé de 94 ans, vient d'obtenir un emploi de porteur au bureau de poste. Il a déclaré en se présentant : "Je suis encore capable de lire sans lunettes. Prenez-moi à l'essai."

CADEAUX pour chaque homme sur votre liste!

C'EST UN FOULARD . . . UN GILET . . . UN CARDIGAN !

"PERSONNE N'A JAMAIS REGRETTE D'AVOIR ACHETE DE LA QUALITE" Forsyth



Toute sa vie il aimera ces . . .

PYJAMAS Forsyth

Ah, le "beau bec" que vous recevrez dès qu'il déballera son cadeau de pyjamas Forsyth ! Leur élégance et leurs belles couleurs feront son admiration. Leurs tissus doux et luxueux, leur coupe et leurs modèles feront sa joie toute sa vie.

$6.00

Forsyth LE SCARDIGAN*



La plus grande innovation dans les foulards !

Portez-le comme un foulard, boutonnez-le comme un cardigan ! Ce scardigan Forsyth est la plus grande innovation depuis des années dans les foulards. Belle laine pure . . . tons unis . . . tertans, fantaisies . . . toute la qualité de la coupe et du fini Forsyth. Venez vous en procurer un tandis que le choix est complet.

$3.95

* Brevet en instance.

La chemise "sans repassage" la plus avancée. Double durée. Ne change pas au lavage. Forsyth

Broadcloth de qualité supérieure. Chemise "sans repassage.

$6.00





COL transformable MARIO de JAY BERMA

Seul Jay Berma peut confectionner un collet qui se transforme du gros châle à l'encolure en pointe d'un élégant pullover. Ce gros pullover est rempli d'avantages: basques et poignets à rayures deux tons, tricot original à gaufrage "popcorn" deux tons; laine vierge pure, lavable à la main. Voyez notre grand choix de couleurs frappantes aujourd'hui !

$14.95



Robe de chambre pour hommes Depuis $10.95

Motifs rayés, unis et plaids. Belle coupe, en laine et rayonne. Tissus de qualité durable. Toutes tailles.



GANTS depuis $3.98

Cuir et tricot de laine combinés ou unis. Doublure en molleton. Toutes pointures.

PORTEZ A VOTRE COMPTE!
PRENEZ 6 MOIS POUR PAYER

Tous nos magasins sont ouverts tous les soirs

Grover's

Achetez en toute confiance — Service et valeur depuis 1917

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

Le divorce

Le député Vincent Brassard s'oppose au projet de loi

CHICOUTIMI (A.J.) — M. Vincent Brassard, député de Chicoutimi aux Communes, nous communique le texte d'un discours important qu'il vient de prononcer au parlement fédéral. Il y traite du divorce — auquel il est naturellement opposé — et du bill C-7, qu'on a voulu faire adopter par les Chambres.

On y trouve des aperçus intéressants et propres à éclairer nos lecteurs. Voilà pourquoi nous avons cru utile d'en donner ici de larges extraits :

Le député prend d'abord position, comme suit : "Monsieur le président, nous sommes en présence d'une loi modestement intitulée :

Loi concernant la dissolution et l'annulation du mariage au Canada.

Ce bill pourrait peut-être plus justement s'intituler : "Bill omnibus pour augmenter le nombre des divorces et en faciliter l'obtention dans toutes les provinces du Canada.

Il expose ensuite que les statuts fédéraux ne contiennent, sur la question du divorce, qu'un article numéroté 85, qui dit ce qui suit : "La loi d'Angleterre sur la dissolution du mariage et sur l'annulation du mariage, telle que cette loi existait le 15 juillet 1870, en tant qu'elle peut être rendue applicable dans la province d'Ontario, et qu'elle n'a pas été abrogée, relativement à la province, par quelque loi du parlement du Royaume-Uni ou par quelque loi du parlement du Canada ou par la présente loi, et telle qu'elle a été remaniée, modifiée ou changée dans son effet, pour ce qui concerne la province, par une telle loi est la loi en vigueur dans la province d'Ontario".

Puis il rappelle que toutes les provinces sauf Québec et Terre-Neuve, possèdent chacune leur cour de divorce, que le cas de la province de Québec est typique, puisqu'il s'appuie sur le code civil français — et non pas sur la "Common Law" britannique, comme les autres provinces — et qu'on n'y reconnait aucune forme de divorce ; et qu'au contraire, à l'instar de l'Eglise catholique, la loi déclare nettement que le mariage est indissoluble. Il cite, à ce propos, l'article 185 du code civil, qui déclare que "le mariage ne se dissout que par la mort naturelle de l'un des conjoints ; tant qu'ils vivent l'un et l'autre, il est indissoluble".

"A titre de législateur catholique, continue l'orateur, il m'est donc absolument impossible de concourir ni dans l'esprit ni dans la lettre de ce projet de loi qui fait fi et de la doctrine catholique et d ucode civil français en vigueur dans la province de Québec."

Le texte du discours présente ensuite des considérations personnelle et diverses, qui s'appuient aussi, et sur la doctrine de l'église, à laquelle il appartient, et sur le code civil de la province de Québec.

Il constate aussi que le nombre des demandes de divorce s'accroit d'année en année et que cela constitue "une tâche ardue et parfois odieuse de légiférer en matière de divorce", au parlement fédéral ; mais les méthodes proposées ne lui en paraissent pas moins condamnables. Puis il poursuit: "Après avoir entendu ce qui précède, on peut facilement comprendre que je suis opposé à toute forme de divorce et que je trouve que les divorces parlementaires ont pour la plupart un aspect assez dégoutant."

Enfin, le député termine ses remarques par l'intéressante constatation suivante : "Toutefois, je suis heureux de constater que depuis que je siège ici, aucun citoyen ni de ma circonscription ni de ma région, qui compte pourtant une population d'un quart de million d'âmes, n'a jamais présenté une pétition de divorce à Ottawa. C'est tout à l'honneur de notre population respectueuse des valeurs sociales et morales du mariage chrétien, et je me prononcerai certes contre le projet actuellement à l'étude s'il est mis aux voix."

Décisions de la com. scolaire de Bagotville

BAGOTVILLE (C.W.) — La commission scolaire de Bagotville, a accepté en principe la construction d'une chaine de trottoirs aux abords de l'académie St-Alphonse, telle que demandée par des propriétaires avoisinants.

Cette décision a été prise mercredi soir, alors que les commissaires sont revenus sur leur décision de la dernière assemblée, où ils refusaient l'offre de la ville, pour faire construire ces trottoirs durant la période des travaux d'hiver. A ce moment les commissaires n'avaient pas l'impression qu'une requête avait été présentée par une dizaine de contribuables, mais que l'offre tenait surtout parce que la ville leur offrait de bénéficier de l'octroi prévu durant cette période. L'offre comprenait, en tout, des déboursés de $6,000 non prévus au budget et les commissaires se voyaient dans l'obligation de refuser.

Mais en regardant l'offre de plus près, il ne s'agirait plus maintenant que de construire environ 432 pieds linéaires, au coût probable de $500 à $600.

Les commissaires ont donc accepté de profiter de l'offre pour la construction des dits trottoirs avant la fin de la période des travaux, à la condition toutefois que le prix de la construction demeure à $1.25 le pied linéaire.

Le paiement sera effectué à même le budget 1961-62.

Au cours de la même assemblée, les commissaires ont voté une motion pour un emprunt temporaire de $30,000 en vue d'effectuer les déboursés encourus par l'administration générale, durant le mois de janvier 1961.

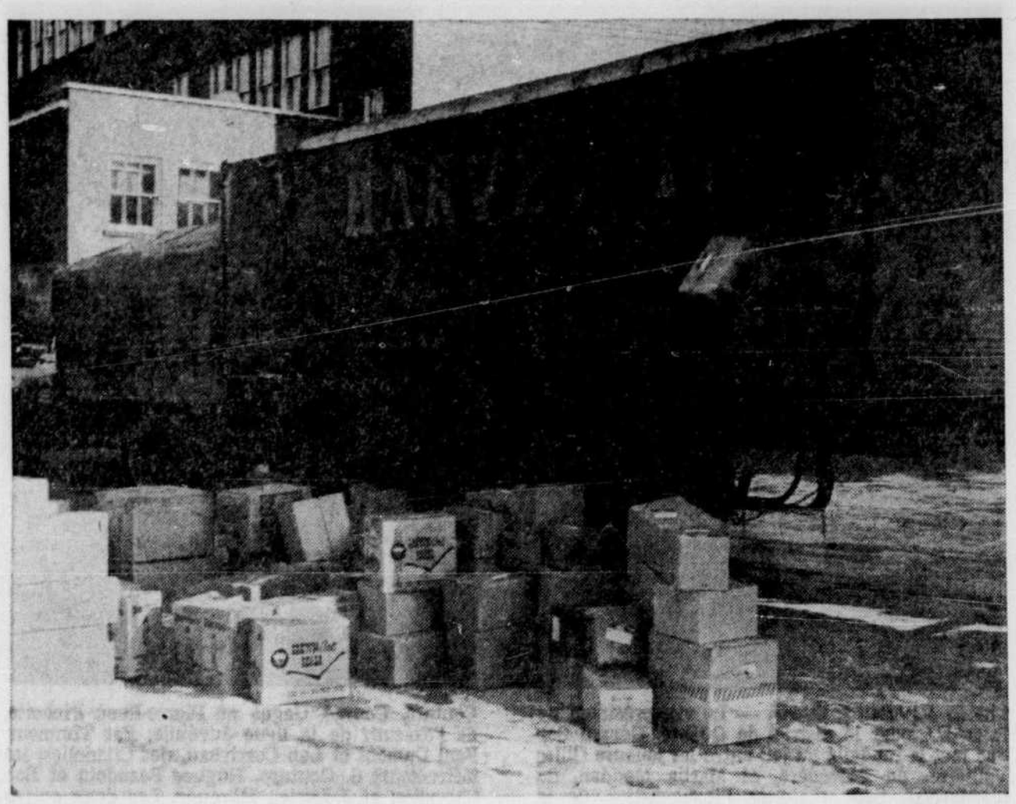
* * *

La Commission municipale de Québec, fait savoir à la commission scolaire de Bagotville, qu'elle approuvait l'échelle de salaire pour le personnel religieux enseignant dans les écoles de Bagotville, telle que soumise lors de la dernière assemblée.

* * *

L'assemblée spéciale de la commission scolaire, convoquée pour mercredi, est devenue une assemblée régulière, selon l'article 212 du code scolaire, qui stipule que l'assemblée devient régulière si tous les membres du conseil sont présents.

Dans un cas semblable, l'assemblée peut discuter sur toute question d'intérêt général, même si elle n'est pas mentionnée à l'agenda.



LA LIVRAISON CONTINUE — Pendant que les employés de Harvey Transport Limitée sont en grève, paralysant les opérations de transport près des entrepôts, les camions de marchandise continuent leur livraison à Alma et aux alentours, en utilisant d'autres camions, comme on peut le voir sur cette photo. Pendant ce temps, les grévistes ont cessé le piquetage en face des entrepôts apres avoir reçu une injonction des procureurs de la compagnie; ils se sont donc installés de l'autre côté du chemin et surveillent attentivement, afin qu'on ne dérange pas les vannes et fardiers qui bloquent l'entrée des terrains de l'établissement. La grève dure depuis dimanche soir et affecte environ 50 employés.

Fin des mises à pied à l'ALCAN

--Le maire G. Hébert

ARVIDA, (JP) — "Il n'y aurait pas d'autre mises à pied aux usines de l'Alcan, à Arvida". C'est en substance ce que révélait le maire Georges Hébert, à la dernière assemblée du Conseil municipal, cette semaine, à Arvida.

Le maire Hébert rendait ainsi public le résultat des consultations du Conseil municipal en marge de la lutte contre le chômage à Arvida. Le maire a dit : "Nous avons eu une assurance convenable des autorités de l'Alcan à l'effet qu'il n'y aurait plus d'autres mises à pied, dans les usines d'Arvida".

Par ailleurs, le gérant de la ville, M. Roland Lemieux a présenté au Conseil le mémoire qu'il a préparé en vue d'aider les autorités de la compagnie à trouver des moyens d'éviter les congédiements lorsqu'arrive la saison froide.

Enfin, le Conseil municipal étudiera la possibilité d'envoyer une résolution à la Fédération nationale et à l'Union provinciale des municipalités pour demander aux gouvernements que les subventions de 90 pour cent en aide aux municipalités pour les travaux d'hiver soient également applicables pour aider à la mise en marche de certaines industries dans les périodes de chômage.

Les passages à niveau de la ville d'Arvida

Mémoire présenté au ministre de la Voirie

ARVIDA, (J.P.) — Les autorités de la ville ont fait parvenir un mémoire au ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, relativement à la construction d'une voie inférieure, à Arvida.

On se souvient que le maire, M. Georges Hébert, avait déclaré, au lendemain des élections municipales, que le projet de viaduc demeurait la première préoccupation dans les travaux d'envergure à entreprendre à Arvida.

On sait que le conseil veut éliminer les passages à niveau du chemin de fer Roberval-Saguenay et des Chemins de fer Nationaux qui coupent une artère principale de la ville, la rue Davis.

Le gérant a précisé que ce mémoire pourra ainsi être étudié à l'occasion de la rencontre que doivent avoir les membres du conseil avec le ministre de la Voirie, prochainement.

A Saint-Joseph d'Alma

L'entretien des chemins d'hiver coûte plus de 50% du revenu général

ALMA, (P. T.) — L'entretien des chemins d'hiver est un des principaux casse-tête des municipalités rurales et l'on ne cesse de chercher un moyen pour y remédier. C'est ainsi que lors de la présentation du budget de 1961 de la paroisse de St-Joseph d'Alma, on a pu constater que le coût de l'entretien des chemins d'hiver et d'été, au montant de $13,600 dépassait de plus de 50 pour cent le total des revenus du fonds général établi à $23,000. Par contre, les revenus de la taxe de vente, à $10,000 environ, représentent près de la moitié de ces revenus.

Le budget total de la paroisse de St-Joseph d'Alma, pour l'année 1961, se chiffre à $40,256 dont $23,000 pour le fonds général et la balance pour le fonds de l'aqueduc. Le taux de la taxe foncière a été établi à 20 cents sur une évaluation imposable de $1,352,400 et une taxe spéciale sera imposée sur une évaluation de $693,600 pour l'aqueduc.

Le Dr Gervais nommé coroner

NAUDVILLE. ((P.T.) — Le Dr Gérard Gervais, de Naudville, vient d'être nommé coroner pour le district du Lac-St-Jean, en remplacement du Dr Fernand Lamy, de Saint-Jérôme. Le nouveau titulaire sera assermenté dans quelques jours.

Contrat de $45,000 du CNR accordé à Mesy Construction

ALMA. (P.T.) — La compagnie Mesy Construction d'Alma vient d'obtenir un contrat d'environ $45,000 pour des travaux pour le compte du Canadien National dans les limites du village et de la paroisse de Chambord. On comptait une douzaine de soumissionnaires.

Le contrat consiste dans la démolition et la reconstruction du viaduc qui conduit au Lac-Bouchette et où l'on a eu à déplorer plusieurs accidents mortels. La décision de reconstruire ce viaduc fait suite aux nombreuses démarches des députés appuyés par toutes les associations des comtés de Lac-St-Jean et de Roberval.

Les travaux doivent commencer incessamment et permettront d'employer une trentaine d'hommes pour une durée d'environ trois mois.

A la Commission scolaire d'Arvida

ARVIDA (R.H.) — Les résidents d'Arvida sont priés de prendre note qu'à l'avenir la Commission scolaire de l'endroit tiendra une assemblée tous les mercredis. C'est ce que communiquait, hier, le secrétaire de la Commission, M. Paul Gaudreault. Ces assemblées hebdomadaires se tiendront au bureau situé au 346 de la rue Mellon. L'assemblée régulière se tiendra cependant comme par le passé, le troisième mercredi de chaque mois.

Variété

On peut aisément ajouter de la vie à une salade de légumes coupés en les saupoudrant de fines herbes fraiches.

Le terrain de l'école secondaire de Chicoutimi-Nord est acheté au montant approximatif de $26,000

CHICOUTIMI-NORD, (A.F.) —L'école secondaire qui sera construite à Chicoutimi-Nord se situera entre la rue Saint-Gérard et le boulevard Sainte-Geneviève, sur les hauteurs de la ville.

La Commission scolaire a définitivement fait l'acquisition d'un terrain de 475,000 pieds carrés au montant approximatif de $26,000. L'emplacement est des plus propice. Le sol est plat et s'étend sur un sous-sol rocheux.

L'architecte Jacques Coutu, qui a choisi l'endroit avec les commissaires, prépare actuellement la première exquisse de la bâtisse. Elle sera du style le plus avancé. L'école est destinée aux garçons. L'édifice comportera également, en annexe, un gymnase bien organisé, auquel pourra avoir accès toute la population, en tout temps de l'année.

Le projet devrait se concrétiser matériellement bientôt.

Ecolier blessé en faisant une chute

ST-JEROME, (P. T.) — Robert Tremblay, 14 ans, fils de M. et Mme Lionel Tremblay, de St-André, a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Alma à la suite d'une chute survenue en jouant à l'école. Le jeune homme souffre de plusieurs fractures à un bras et de nombreuses contusions. Le blessé avait d'abord reçu les premiers soins du Dr Fernand Lamy, de St-Jérôme, qui le fit transporter à l'hôpital d'Alma où il est sous les soins du Dr J.-Marie Boivin. Malgré la gravité de ses blessures, l'état du jeune homme est satisfaisant.

Un accident fait une blessée à Alma

ALMA. (P. T.) — Mme Ogilbert Hudon, 66 ans, du rang Caron, Ste-Croix, a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Alma à la suite d'une collision survenue mercredi midi, à l'angle Collard et Labrecque. L'état de Mme Hudon est satisfaisant, cependant on devra attendre l'examen radiographique avant de déterminer s'il y a des fractures.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Pro-musica
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Ciné-vedette : "Sans peur et sans pitié"
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

DEMAIN

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fon Fon
11:00—Le professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Jack Kane
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:25—Claire-Joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Père Noël
7:15—Apprenez à dessiner
7:30—Tirons ensemble
7:45—La politique provinciale "Union Nationale"
8:00—Colin Maillard
8:30—On chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey "New-York vs Montréal"
15:15—Mes chansons
10:30—Scotland Yard
11:00—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne :
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol — (Du 10 au 16 incl.) Pitié pour celle qui tombe ; Le serment d'une mère.
Cartier — (Du 14 au 17 incl.) Tant d'amour perdu; La peur au ventre.
Impérial—(Du 10 au 16 incl., The End of Al Capone; Le fils du corsaire forçat.

BAGOTVILLE

Saguenay — (13,14,15,16) Bagarreur solitaire; La fille de Mata-Hari.

JONQUIERE

Centre — Bagarres au King créole; Amour frénétique; (du 10 au 16 déc.).
Bellevue — The End of Al Capone; Le hors-la-loi du Missouri (du 10 au 16 déc).

ARVIDA

Palace — From the Terrace; Diamond Safari (du 12 au 16 déc.).

KENOGAMI

Princess — Inséparable vérité; Espionne de mon coeur (14, 15, 16, 17).

ALMA

Alma — Crime au Musée des horreurs; Les yeux noirs (15,16,17,18).
Canadien — Le septième voyage de Sinbad; Pour que les autres vivent. (15, 16, 17, 18).

ROBERVAL

Diane — L'Auberge fleurie; O.S.S. 117 n'est pas mort. (15,16,17).

Arvida

Diverses suggestions de la Chambre pour attirer les touristes

ARVIDA. (JI) — La Chambre de commerce vient de soumettre plusieurs projets afin d'attirer le tourisme dans la région et en particulier à Arvida.

En effet, à la dernière assemblée du conseil municipal, la Chambre de commerce a soumis à l'attention du conseil des suggestions qui pourraient être mises en pratique dès le printemps prochain. En premier lieu, la Chambre suggère l'organisation de terrains de pique-nique près du barrage de Shipshaw où, déjà, les gens se rendent volontiers pour se reposer et manger sur l'herbe.

De plus la Chambre a expliqué qu'il serait intéressant d'exécuter un projet indentique près de la croix lumineuse, aux limites d'Arvida. La lettre suggère également de placer des indications routières aux portes de la ville et en même temps organiser un kiosque d'informations touristique au carré Davis qui serait tenu par une personne compétente.

Enfin, la Chambre demande que des tables pour prendre des repas soient installées aux entrées nord et sud, sur les boulevards Taschereau et Talbot.

Il a été souligné que déjà l'ALCAN a apporté sa contribution en ce qui a trait aux attractions touristiques en instaurant des visites de son usine, durant la saison estivale.

Les membres du conseil ont semblé intéressés par les suggestions de la Chambre de commerce et ils ont référé l'étude de la question à un prochain comité pour en connaitre le mode d'application possible.

Nouveau surintendant de l'aqueduc nommé au Petit-Saguenay

PETIT-SAGUENAY, (A.J.) — Le conseil municipal vient de désigner un surintendant du service de l'aqueduc, en la personne de M. Mauril Côté. Ce fonctionnaire continue toutefois à assumer la direction de l'organisation de la défense civile.

Par ailleurs, les conseillers municipaux trouvent qu'un certain nombre de tronçons de routes, notamment un détour de la route régionale et une courbe au rang Saint-Etienne, constituent un véritable danger public lorsque la chaussée devient glissante.

Aussi, le conseil a-t-il prié un secrétaire d'adresser une lettre au ministère de la Voirie, pour porter ces anomalies à son attention et lui demander d'y remédier, par exemple, en érigeant une clôture de protection, et en ensablant la chaussée régulièrement.

Guignolée annuelle, dimanche, à Roberval

ROBERVAL. (L.L.) C'est dimanche prochain, le 18 décembre, que les Chevaliers de Colomb du Conseil 2442 de Roberval passeront pour la guignolée annuelle. Ils visiteront tous les foyers des paroisses St-Jean-de-Brébeuf et Notre-Dame-de-Roberval et la collecte débutera à 12.30 h.

Les Chevaliers espèrent que cette année encore, la proverbiale générosité de la population aidera à remplir le bas du pauvre de toutes sortes de bonnes choses, telles la nourriture, de l'argent, du linge et autre.

Au conseil de comté

Les maires protestent contre la réception

ALMA. (P. T.) — Le conseil de comté du Lac-St-Jean-Est a tenu sa dernière session de l'année, cette semaine, à l'hôtel de ville d'Alma, sous la présidence du préfet, M. Joseph-Elie Maltais, maire du canton Delisle. Comme la salle du conseil était déjà occupée et qu'il n'y avait pas d'autre local disponible, les maires du comté ont dû siéger dans la grande salle de l'hôtel de ville, où l'on était à effectuer des travaux et où il faisait également froid.

Les maires ont donc protesté contre cette façon de recevoir les délégués des paroisses du comté, qui siègent à Alma depuis plus de trente ans et à l'invitation même de la ville d'Alma. Plusieurs maires ont manifesté l'opinion qu'il vaudrait mieux siéger ailleurs puisque ce n'était pas la première fois que pareille chose arrivait et l'on suggéra la paroisse de Notre-Dame-d'Hébertville où le conseil possède un immeuble qui abrite le bureau d'enregistrement. Toutefois, on se rallia à l'idée d'adresser des protestations à la ville d'Alma et de lui demander de prendre position dans cette affaire.

Le conseil de comté a remis à plus tard la décision à prendre d'une demande de Mgr Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, que les archives du conseil de comté soient déposés à cette Société. Vu que ces archives sont présentement dans des voûtes à l'épreuve du feu, on a préféré attendre et demander un avis légal afin de savoir si le conseil de comté avait le droit de se départir de ses archives.

La question de donner un nom officiel au boulevard qui traverse le parc des Laurentides, entre Hébertville et le boulevard Talbot, a fait l'objet d'une intéressante discussion. On suggéra d'abord les noms de boulevard Hébert (en l'honneur du curé Hébert, fondateur d'Hébertville) et de boulevard du Lac-St-Jean, afin d'en tirer la meilleure publicité possible.

Comme on ne pouvait s'entendre, quelqu'un suggéra le nom de boulevard Hébert-Lac-St-Jean, afin de rallier les deux groupes ; mais cette proposition ne fut pas plus chanceuse que les deux autres et la question fut remise à plus tard.

Les maires du comté ont ensuite pris le dîner en commun à l'hôtel Union et on eut le plaisir d'entendre un journaliste d'Alma, M. Louis-Marie Tremblay, les entretenir sur la petite industrie.

Comparutions à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.F.) — Maurice et Fernand Côté, ont choisi d'être jugés devant un juge et douze jurés, pour répondre à l'accusation d'un vol de pièces de fer et de cuivre, évaluées à $350.

Les deux prévenus ont comparu devant le juge Louis-René Lagacé, en Cour de magistrat, à Chicoutimi. Ils ont nié leur culpabilité et subiront leur enquête le 12 janvier. Chacun des deux a été appelé à déposer un cautionnement de $400.

Ils auraient agi de complicité pour s'emparer de ce matériel de rebut appartenant à l'entreprise Intercité Construction, de Saint-Nazaire. Ils sont respectivement âgés de 30 et 41 ans.

\+ \+ \+

A la suite de représentations du procureur de la défense à la Cour supérieure de Chicoutimi, le juge Achile Joli-Coeur a ordonné que Jean-Claude Lelièvre dépose un cautionnement de $3,000 pour recouvrer sa liberté.

Lelièvre serait impliqué dans un vol à main armée, chez M. Edmond Jobin, du rang Saint-Pierre de Chicoutimi. Tout cautionnement lui avait été refusé lors de sa comparution, au début d'octobre, avec trois présumés complices. L'inculpé est détenu depuis ce temps, en attendant son procès expéditif.

Cependant, tout en étant en liberté, l'accusé devra se rapporter au chef de police une fois par jour. Le juge Joli-Coeur mentionne qu'il appert, selon les déclarations des procureurs de la défense, que la couronne ne peut procéder dans la présente instance avant plusieurs semaines.

Le juge a pris cette requête en délibéré, le 6 décembre, et affirme qu'il y a lieu d'accorder un cautionnement au prévenu.

Aucune hausse de taxe, à St-Jérôme

ST-JEROME. (PT) — S. H. le maire Armand Dufour, de la paroisse de St-Jérôme, a annoncé à l'issue de la séance du conseil de comté que sa municipalité avait décidé de laisser le taux de la taxe foncière à $0.80 pour le prochain exercice financier. Il n'y aura donc pas d'augmentation du taux de la taxe foncière en 1961 dans cette paroisse.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LOGEMENTS A LOUER
AUX
HABITATIONS JEANNE-MANCE

Logements de (3) trois pièces : chauffé, eau chaude, taxe d'eau, poêle, laveuse, sécheuse, incinérateur, linoléum sur tous les planchers, service de conciergerie.

— ELIGIBILITE —

Peuvent accéder à ces logements les chefs de famille demeurant avec une ou plusieurs personnes qui leur sont apparentées par la naissance, le mariage ou l'adoption légale.

LOYERS $40 à $90

selon le revenu mensuel familial de $150 à $365

Renseignements — Tél. **VI. 2-6421**

Pour visite des logements et signature du bail

160 EST, ONTARIO



LES TRAVAUX SONT COMMENCES — La municipalité de St-Jean-Eudes aura très bientôt son hôtel de ville. Mardi après-midi, M. le curé Lionel Simard a levé une première pelletée de terre. Il a été remplacé, aujourd'hui, par un groupe d'ouvriers qui ne sauront tarder à donner à St-Jean-Eudes un hôtel de ville très moderne. De gauche à droite, l'on reconnait ici, M. William Gravel, ingénieur professionnel; Son Honneur le maire Marcellin McNicoll; M. l'abbé Simard; M. Emile Bélanger, secrétaire de la municipalité, et M. Jean-Louis Morin, marchand de St-Jean-Eudes.



Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

Chez Price Brothers

Les grévistes lèvent le "barrage" routier

par **Thomas DUHAIME**

KENOGAMI. — Sur la recommandation de leur syndicat, les grévistes qui maintiennent une ligne de piquetage aux abords des chantiers de construction du nouveau moulin de Price Brothers à Mistouc (Kénogami) ont levé le "barrage" de la route régionale, rétablissant ainsi la circulation dans le rang St-André.

Un représentant de la CSN, M. Harmégnies, leur a fait part de cette condition sine qua non devant permettre au syndicat des camionneurs du Saguenay-Lac-St-Jean d'entrer en négociations avec la cie Price Brothers.

Les premiers pourparlers ont été entamés, hier, et se sont poursuivis une partie de l'après-midi. Un porte-parole du syndicat, qui a été interrogé par le représentant de LA PRESSE hier soir afin d'obtenir les informations concernant les résultats de ce premier contact, n'a rien voulu révéler, mais par contre a annoncé que les officiers négociateurs émettraient un communiqué officiel aujourd'hui.

Toutefois, on croit savoir, d'après ce qui a pu transpirer que le syndicat des camionneurs exigerait et tiendrait même mordicus à la contestation des sous contrats qui lient présentement la cie Price Brothers et les entrepreneurs Théo Gagnon et Dieudonné Turcotte, de Jonquière. Cette exigence, qui émanerait des camionneurs en grève, s'expliquerait, semble-t-il, du fait que l'un des entrepreneurs a lui-même en service actuellement au moins six camions, dont il est le propriétaire, évidemment.

De plus, certains camionneurs réclament le paiement de la part des entrepreneurs de montants aussi élevés que $5,000 qui leur seraient dus. On rapporte même que d'autres requérants ont refusé de se faire payer par ces mêmes entrepreneurs, parce que le taux qui leur a été offert pour le charroyage à la verge cube serait dérisoire, ou du moins inférieur à l'entente initiale conclue lors de leur embauchage.

Se croyant victimes d'une injustice criante, et irrités par "l'insolence" d'une telle attitude de la part des entrepreneurs, un groupe de près de 60 camionneurs se sont mis en grève il y a quelques semaines. Cette situation a atteint son point culminant, mardi, et a été illustrée sur les lignes de piquetage par des actes de violence.

Le résultat de cette attitude désespérée de la part des grévistes : la route régionale conduisant aux chantiers de construction du moulin de Price Brothers, du côté ouest de la rivière aux Sables, a été systématiquement bloquée durant toute la journée de mardi et une partie de la matinée d'hier. Résultat encore plus immédiat: par le fait même, les travaux de construction aux chantiers de Price Brothers ont été paralysés.

Avec l'intervention du représentant de la Confédération des syndicats nationaux et des négociateurs du syndicat des camionneurs du Saguenay Lac St-Jean, le calme a été enfin rétabli et la situation est redevenue normale, hier après-midi. Du résultat de ces pourparlers avec la cie Price Brothers dépendra sûrement une entente heureuse ou la reprise, plus effrénée encore peut-être, d'une grève lamentable.



"ILS NE PASSERONT PAS" — La grève des camionneurs aux chantiers de Price Brothers, à Mistouc — Kénogami —, a atteint son point culminant, mardi. Malgré un bref d'injonction servi par les entrepreneurs Théo Gagnon et Dieudonné Turcotte, la ligne de piquetage n'a pu être brisée. Dans la photo du haut, on voit un groupe de grévistes qui ont fait passer un mauvais quart d'heure au fils Turcotte, dont la voiture allemande a été renversée dans le fossé. Le lendemain, les piqueteurs, dans leur roulotte, lisaient LA PRESSE qui donnait un compte rendu des derniers développements de ce conflit ouvrier.

Une plaquette touristique pour la région du Saguenay

BAGOTVILLE. (C.W.) — "Je sais que des efforts se poursuivent présentement pour unifier les différents organismes qui, dans notre région, s'occupent de promotion touristique. Nous ne voyons, évidemment, aucune objection de montrer ce projet à l'organisme, qui au niveau national assurera la coordination du travail, dont s'acquitte les organismes locaux", déclare M. Robert Prévost, directeur de l'Office provincial de publicité, au sujet d'une plaquette touristique qui doit être publiée prochainement sur notre région, qui sera intitulée "au royaume du Saguenay".

Cette réponse de M. Prévost, à la Chambre de commerce régionale du district du Saguenay, fait suite à une requête formulée par certaines Chambres locales, qui avaient manifesté le désir d'examiner le projet de plaquette, avant son impression.

Vous devinez sans peine, souligne le directeur de l'Office provincial de publicité que, si nous entreprenions de soumettre le texte à chacun des syndicats d'initiatives touristiques, Chambres de commerce, etc. ; qui agissent localement, la publication de la plaquette, pourrait être retardée considérablement.

Nous allons nous mettre au travail sans tarder, dit-il, pour donner à cette documentation, une présentation qui soit conforme à celle de nos plaquettes touristiques régionales.

M. Robert Prévost informe la Chambre de commerce régionale que Mgr Victor Tremblay, p.d., président de la Société historique du Saguenay, lui a remis, il y a quelque temps, un texte devant servir de base à la préparation d'une plaquette qui sera consacrée au royaume du Saguenay.

Un vif succès du concert à Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Un beau succès a couronné mercredi soir le magnifique concert-conjoint, présenté à l'occasion de Noël par l'Harmonie et le choeur mixte de Roberval, au théâtre Diana. Plusieurs dignitaires, tant religieux que civils étaient présents.

Une foule considérable remplissait la salle. Elle fut à même d'apprécier la somme immense de travail fournie par tous les musiciens et chanteurs, qui préparaient ce récital depuis quelque temps, ainsi que les progrès accomplis.

Toutes les pièces entendues furent de premier choix et le directeur musical M. Jean-Yves St-Jacques peut se féliciter du résultat de ses efforts.

A cette occasion, le maître de cérémonie M. Normand Gagnon, au nom des deux ensembles, remercia tous ceux qui de près ou de loin avaient contribué à la bonne marche du concert. Il remercia aussi les autorités civiles et scolaires qui, par leur appui financier, permettent d'engager le directeur musical. Les responsables de ces mouvements sont très satisfaits de l'encouragement manifesté et de l'appui du public de Roberval et des environs.

On sait que, cette année, l'Harmonie et le choeur mixte de Roberval se sont affiliés à cette organisation d'importance, qui est celle des Jeunesses Musicales du Canada. Ils peuvent ainsi bénéficier de nombreux avantages, notamment pour ceux qui le désirent, d'aller se perfectionner au cours de la saison des vacances et de suivre des cours donnés sous le patronage des Jeunesses Musicales au Mont Orford.

Il est aussi intéressant de noter le beau travail fait par le directeur M. Jean-Yves St-Jacques, qui, avec toute la compétence qu'il possède, a pensé à la relève de l'Harmonie. Actuellement M. St-Jacques enseigne la musique à une fanfare scolaire, composée d'étudiants qui, plus tard, assureront la relève de l'Harmonie. Même à l'heure actuelle, les plus vieux du groupement font partie de l'Harmonie, ce qui leur donne la chance d'acquérir plus d'expérience. Le mouvement marche bien et Roberval s'enorgueillit de posséder son Harmonie et son choeur mixte.

Le Dr Larouche élu président du bureau médical

ALMA. (PT) — Le bureau médical de l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi d'Alma a tenu son assemblée annuelle cette semaine. Il s'est choisi un nouvel exécutif. Le Dr Raymond Larouche a été élu président pour succéder au Dr Gérard Girard. Le Dr Roger Dorion a été réélu vice-président et le Dr Jacques Fournier a été élu secrétaire en remplacement du Dr Gaston Noël. Le directeur médical de l'Hôtel-Dieu d'Alma est le Dr Marcel Langlois, de Québec.



La critique : un remède au mal de l'ignorance

--Le R. F. Pierre Jérôme

NORMANDIN. (PC) — Le Rév. Frère Pierre-Jérôme, mieux connu sous le pseudonyme de Frère Untel a déclaré hier, au cours d'une réunion d'étudiants de la région du Lac St-Jean, que ses critiques avaient été favorablement accueillies par l'Eglise catholique.

Les critiques dont il est question ont été publiées dans un ouvrage intitulé "Les insolences du Frère Untel", ouvrage qui s'est vendu à plus de 85,000 exemplaires dans la province de Québec. Le livre est une satire du système éducatif et du langage parlé au Québec.

"Il est important de développer l'esprit critique", a dit le Frère Pierre-Jérôme, "car la critique est le chien de garde de l'autorité, quelle qu'elle soit."

Il a ajouté qu'il était essentiel que ses critiques émanent de l'Eglise, afin de prouver aux anticléricaux que, là aussi, la liberté n'était pas un vain mot.

"Les premiers remèdes au mal de l'ignorance qui règne chez nous ont été prodigués par l'Eglise", a-t-il dit en terminant.

A Jonquière-Kénogami-Arvida

M. Guy Robin président élu du Conseil des Arts

Jonquière. (R.H.) — M. Guy Robin, I.P., d'Arvida, a été élu à la présidence du Conseil des Arts de Jonquière, Kénogami et Arvida, lors des élections de l'organisme, mercredi soir. Il succède à M. Jean-Paul Vaillancourt qui agira comme président ex-officio, au sein du Conseil d'administration.

Les autres membres élus sont Mme Paul Fortier, réélue à la vice-présidence, Mlle Françoise Boudreault, 2e vice-présidente, M. Noël Roux, secrétaire-correspondant ; Me Gilles Marceau, secrétaire-financier, et Mme Roch Gagnon, publiciste.

Les directeurs choisis au sein du Conseil sont les suivants :

M. Marcel Bouchard, Mmes Antonin Achard, Lorenzo Gaudeault, Dr Yvan Lambert, Sylvio Lambert et Mlle Colette Rochefort.

Les activités du Conseil des Arts reprendront au mois de février et le nouveau programme sera agencé de façon à rencontrer toutes les exigences des mélomanes des trois villes. Les représentations qui étaient auparavant données dans une salle de collège seront à l'avenir tenues dans un théâtre de Jonquière. Mme Roch Gagnon, la publiciste de l'organisme, nous mentionnait que les spectacles présentés seront toujours de la plus haute qualité artistique et d'une variété susceptible de plaire à tous les membres. Tous les domaines seront touchés au cours de la présente saison. Les mélomanes pourront assister à des concerts, des opérettes, des pièces de théâtre et autres.

A l'Hôtel-Dieu St-Michel

Le Dr A. Têtu président du B. médical

ROBERVAL (L. L.) — C'est le Dr André Têtu qui sera président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval pour la prochaine année. Ces élections annuelles se sont tenues mardi soir, le 13 décembre lors d'une assemblée au salon des médecins de cet hôpital.

Les autres membres de l'exécutif sont les Drs Rémi Bouchard, 1er vice-président ; Wilfrid Dumas, 2e vice-président ; Simon Gervais, secrétaire et Gaston de la Boissière, trésorier.

Diplômes pour succès dans l'enseignement

ROBERVAL. (LL) — Des diplômes d'honneur étaient décernés mardi à deux religieuses du couvent des Dames Ursulines de Roberval. Les méritantes, la R.S. St-Cyrille, titulaire de 11e année et la R.S. Ste-Jeanne de Valois, de la 9e année, ont reçu leur certificat des mains de M. l'inspecteur Julien Riel, du district V-11. Ce diplôme leur est remis pour leur succès dans l'enseignement, car les classes de ces deux Ursulines sont arrivées premières, sur toutes les matières de français, aux examens officiels de juin dernier.

A la même réunion, on signala les succès de Mlle Ginette Beaucage, actuellement élève de l'école normale des Ursulines de Mérici, à Québec, pour l'obtention de son brevet "A", et Mlle Thérèse Cossette, aujourd'hui en 10e année, lesquelles se sont classées en première place. Ces dernières sont des citoyennes de Roberval.

Convocations

A Chicoutimi, ce soir, retraite fermée pour les paroissiens de Saint-Isidore et de Saint-Joachim, à la ville Saint-Ignace. Prédicateur: le R. P. Beaulieu.

Ce soir, dans les paroisses de la Cathédrale, assemblées des guides, jeannettes et des louveteaux.

Cérémonie sèche

GLENDALE, Californie. (PA) — Le comité des églises protestantes de Glendale a demandé au président élu des Etats-Unis, M. John Kennedy, de supprimer tout alcool des cérémonies de son installation à la Maison Blanche. Selon ce groupe, qui représente 50 églises, un tel geste offrirait une "image de sobriété et de maturité".

La perception d'Arvida

Les heures d'ouverture inchangées

ARVIDA. (J. P.) — Le conseil municipal a décidé qu'il n'y avait pas nécessité pour la ville de changer les heures d'ouverture de son bureau de perception.

La Ligue des propriétaires avait fait parvenir une demande pour que les autorités changent les heures d'ouverture de son bureau de perception, afin, disait cet organisme, de permettre au public d'effectuer le paiement de ses comptes jusqu'à 5.30 h. p.m. tous les jours de même que le samedi avant-midi.

Le gérant a cependant rappelé que ce bureau était ouvert à compter de 1 h. p.m. du lundi au vendredi afin de faciliter le paiement de leurs taxes aux personnes qui ont 1½ heure pour le diner.

Illuminations à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C. W.) — Comme il en avait été décidé, lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Port-Alfred, l'illumination des principales artères de la ville a débuté hier soir, vers 10 heures.

Aucun changement n'a été apporté quant à la disposition des banderoles, mais le voeu qu'un échevin de la ville avait formulé, à l'effet que l'illumination débute plus tôt cette année que l'an dernier, s'est réalisé.

Le contrat pour l'installation des lumières avait été confié à deux entrepreneurs locaux.

Beau geste des Richelieu la veille de Noël

CHICOUTIMI. (A.F.) — Les familles pauvres ne seront pas oubliées à Noël, à Chicoutimi, grâce aux membres du club Richelieu de l'endroit.

Chaque membre de cet organisme se propose de visiter, le soir même de la messe de minuit, au moins une famille dans le besoin. On apportera des provisions, des vêtements; en somme, un peu de douceurs à ces gens qu'on est quelque peu porté à oublier, à ce temps-ci, qui est pour eux l'époque la plus sombre de l'année.

M. Michel Corriveau, qui s'occupe d'organiser ces visites, a décrit, au souper hebdomadaire du club, la détresse de certaines de ces familles, qui exposent leur état lamentable dans des lettres, et qui demandent secours des Richelieu. L'organisme aide bien l'enfance malheureuse à l'année longue; mais ses adeptes veulent faire un spécial, à l'occasion des fêtes.

Plusieurs foyers sans ressources sentiront ainsi plus de chaleur à la Nativité, cette chaleur et cette sympathie auxquelles tout le monde a droit.

Au conseil de comté

M. Charles-Elie Simard quitte le secrétariat .

ROBERVAL. (L.L.) — M. Charles-Elie Simard, qui était secrétaire du conseil du Comté Lac-St-Jean-Ouest depuis 12 ans, donnait sa démission lors de la réunion de cet organisme, tenue récemment. M. Simard, après avoir offert à son successeur toute sa collaboration, dit sa satisfaction d'avoir travaillé avec des hommes compréhensifs et qui se dévouent pour le bien du comté, et aussi qu'il avait conscience d'avoir bien rempli son devoir.

Le préfet, Me J.-J. Turcotte, prenant la parole, remercia au nom de tous M. Simard d'avoir rempli sa tâche avec autant de compétence, car la place de secrétaire du conseil de comté n'est pas toujours facile. "M. Simard s'est très bien acquitté de ses fonctions et tout spécialement quand il s'est agi de la vente des terres des cultivateurs. Il lui rendit hommage par de beaux éloges et les félicitations de tous. "Nous pardons en lui un homme difficilement remplaçable".

Pour sa part, M. Ovide Bouchard propose une résolution de félicitations et de remerciements pour M. Simard. Il fut appuyé à l'unanimité. "M. Simard, dit-il, est un homme de caractère, vaillant, honnête et intègre".

La démission de M. Simard sera effective le 1er janvier. Son successeur, choisi par l'assemblée, est M. Laval Marcotte, de Roberval, qui est déjà secrétaire de la Chambre de commerce ainée et la corporation municipale de Roberval-paroisse.

La société Air-Canada changera ses horaires

CHICOUTIMI. (C.D.) — La société Air-Canada n'a d'autre désir que de desservir la région du Saguenay comme toutes les autres parties de son réseau, de manière à donner la plus entière satisfaction à sa clientèle.

C'est ce que vient d'affirmer le président d'Air-Canada, M. G.-R. McGregor dans une lettre adressée au secrétaire de la Chambre de commerce régionale, du district du Saguenay, M. Thomas-Eugène Simard. Cette communication a été transmise, hier soir, aux membres du conseil régional, lors d'une réunion de cet organisme, tenue à l'hôtel de ville de Chicoutimi, sous la présidence de M. Charles-Henri Desbiens, président de la Chambre de commerce.

"Je vous remercie de votre lettre du 18 novembre, dans laquelle vous déplorez que les horaires d'Air-Canada, qui entreront en vigueur en janvier prochain, répondront mieux qu'actuellement, aux besoins du district du Saguenay. Je regrette que l'horaire actuel présente quelques inconvénients, mais je suis enchanté que nous soyons en mesure de remédier prochainement à cette situation," déclare M. McGregor. Le président d'Air-Canada, ajoute qu'il apprécie vivement l'intérêt de la Chambre de commerce régionale du district du Sgauenay a bien voulu apporter à cette question.

On sait qu'à compter du 2 janvier prochain, le départ de l'envolée de Montréal, pour Bagotville, a été retardé à 7 heures du soir, au lieu de 4 h. 30, de l'après-midi. Ce dernier horaire, qui est en vigueur depuis le 30 octobre, avait été l'objet de critique de la part des hommes d'affaires de la région.

La Chambre de commerce régionale, avait alors décidé d'intervenir auprès des autorités d'Air-Canada.

L'arbre de Noël des Artisans de Roberval

ROBERVAL (L.L.) — La Société des artisans de Roberval continuera encore cette année sa tradition d'un dépouillement d'un arbre de Noël et de la distribution de cadeaux aux enfants de c et organisme. Une pièce "Le Mystère de la Nativité", sera également jouée dans chaque endroit par un groupe de 21 personnages.

Le héros de toutes ces représentations sera sans doute St-Nicolas, personnifié par M. Ls-Gaétan Fortin, de Roberval, qui fera lui-même l'attribution des présents.

Les endroits qui seront visités sont les suivants: Ste-Hedwidge, vendredi le 23; Chambord, mardi le 27; Lac Bouchette mercredi le 28. Dans ces trois localités, la soirée débutera à 8.30 h. A Roberval, la fête aura lieu jeudi le 29 décembre à 7.30 h. du soir.

Sauvetage problématique

TRAVERSE CITY, Michigan. — (PA) — La venue de l'hiver a fait renoncer la John Roen Steamship Company, de Sturgeon Bay, Wisconsin, à renflouer le cargo libérien "Francisco Morazan", échoué le 29 novembre dans une tempête de neige. Cette maison, chargée du sauvetage, craint que le navire ne soit une perte totale. Le maître et les 13 hommes d'équipage sont restés à bord six jours après l'échouage.

Une visite de l'abbé Simard

ROBERVAL. (LL) — Les autorités de la commission scolaire de Roberval, réunies sous la présidence de M. Fernand Bilodeau, rencontraient mercredi M. l'abbé Alfred Simard, du Séminaire de Chicoutimi, visiteur ecclésiastique du diocèse pour toutes les écoles.

Le but de cette visite consistait à prendre contact avec la commission scolaire, laquelle s'occupera ensuite de transmettre aux écoliers, en passant par les directeurs et directrices de chaque école et les aumôniers, des conseils en ce qui touche l'éducation familiale et la question religieuse enseignée aux étudiants.

Etant donné que l'abbé Simard a environ treize commissions scolaires à couvrir, il s'en remet donc aux dirigeants de chacune d'elles. Ces dernières feront le travail d'éducation qui s'impose de nos jours dans les deux domaines déjà mentionnés.

NOËL sera plus joyeux avec un
RADIO à TRANSISTORS
RCA VICTOR
"Le cadeau qui chante et enchante"
MODELE GP-336 6 TRANSISTORS - RCA VICTOR
Petit portatif mince avec prise pour écouteurs. Grille en métal sur boitier en plastique, gris ou vert olive. 4⅜" x 2⅝" x 1 5/16". Emballage-cadeau.
Comprend : ETUI ET COURROIE
BATTERIES
ANTENNES
ECOUTEURS
Rég. 39.95
Spécial de Noël $29.95
OUVERT
Tous les soirs jusqu'à 10 P.M.
LE SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.
MODELE GP-337 8 TRANSISTORS — RCA VICTOR
Ondes courtes, ondes longues, antenne télescopique de 20". Prise pour écouteurs. Grille en métal sur boîtier en plastique bleu. Emballage cadeau.
Comprend :
ETUI et COURROIE
ANTENNE
BATTERIES
ECOUTEURS
$69.95
J.A. St-Amour LIMITÉE
6575 rue ST-DENIS, CR. 4-8341
PAS DE DEPOT
FACILITES DE PAIEMENT

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

La tension se porte vers Port-Alfred ce soir, alors que le National de l'endroit recevra la visite des Aiglons d'Alma, dans une joute régulière de la ligue junior Saguenay - Lac - St-Jean.

L'enjeu du match est de taille puisque le vainqueur conservera la deuxième position, ou délogera l'autre de cette place enviable, selon ce que la balance penchera en faveur du National ou des Aiglons.

Les gars de l'instructeur Paul Dufour détiennent présentement un point d'avance sur les protégés de Jules Tremblay qui sont installés au troisième palier. Après une certaine période de léthargie, le National a retrouvé son aplomb et s'accorde pour dire que les représentants de Port-Alfred jouent actuellement leur meilleur hockey. Sans vouloir minimiser la valeur des autres clubs, nous croyons personnellement que le National constitue le club le plus "dangereux" pour le moment.

Il n'y a pas tellement longtemps les Nationaux figuraient au quatrième barreau dans l'échelle mais aujourd'hui, on se rend compte de la puissance réelle du clan de Paul Dufour. Le National n'est qu'à 2 points des Marquis, qui mènent le bal présentement dans le circuit Jean-Baptiste-Tremblay, et s'il maintient son allure victorieuse, la menace de se faire déloger du premier rang pèsera davantage sur les troupiers de Marcel Dufour.

Le National qui entreprend ce soir une série "Home and home" avec les Aiglons d'Alma, possède une occasion exceptionnelle de grimper seul en première position, puisque les Marquis seront inactifs dimanche. Outre la rencontre Alma-Port-Alfred, ce soir, Jonquière joue aussi à Arvida, et si l'on se rappelle la dernière visite des Marquis dans la cité de l'aluminium, la partie n'est pas gagnée d'avance Les Citadins affichent une tenue plutôt irrégulière, mais dans leur nonchalance ils ont démontré qu'ils étaient capables de s'imposer auprès de tous les clubs du circuit. Les victoires remportées aux dépens des Marquis et des Aiglons le prouvent éloquemment.

Au chapitre des possibilités il faut quand même admettre que les Aiglons d'Alma pourraient se retrouver dans le fauteuil d'honneur lundi prochain. Il leur faudrait pour ce faire remporter la victoire dans les deux joutes qui les opposeront au National de Port-Alfred, ce soir et dimanche. Il faudrait également que les Marquis ne soient pas trop chanceux à Arvida ce soir.

Un facteur susceptible d'aider considérablement la cause des Aiglons, c'est la présence de Jules Tremblay au banc des joueurs. Jules a avancé d'une journée son retour dans la région, en prévision de l'importante partie de ce soir. Son expérience des situations tendues pourra être mis à profit. Par ailleurs, son club est en excellente condition, et le moral de l'équipe déborde d'enthousiasme ce qui est de bon augure.

Les Aiglons sont effectivement capables de réussir le tour de force et dans les circonstances actuelles, l'exploit ne manquerait pas d'éclat. La formule magique pour triompher de l'adversaire, c'est le jeu d'équipe et le désir de vaincre. Ces deux qualités fondamentales ont toujours été la marque de commerce des Aiglons, et ça représente un certain pourcentage de l'efficacité véritable du club.

Les porte-couleurs d'Alma ont goûté, le printemps dernier, aux délices d'un premier championnat, et nous ne croyons pas qu'ils soient rassasiés. Toutefois, avant de tremper leurs lèvres dans le précieux liquide des "grandes occasions", les Aiglons devront batailler d'arrache-pied, car l'opposition est plus forte que jamais . . . les Marquis n'ont pas encore eu le seul plaisir de caresser la coupe, tandis que le National ambitionne de ramener, à Port-Alfred le trophée tant convoité.

Nous reparlerons de cela après les joutes de fin de semaine. A la prochaine.

Inauguration d'une patinoire, dimanche prochain

CHICOUTIMI. (R.L.) — Dimanche prochain, le 18 décembre, à 2 heures, de l'après-midi, aura lieu l'inauguration officielle d'une patinoire construite à Chicoutimi-Nord, paroisse St-Luc, par le comité des loisirs. A cette occasion, il y aura bénédiction par le curé de l'endroit en présence du maire, des échevins, président de la Commission scolaire et commissaires. Plusieurs invités d'honneur y assisteront également. Le public est tout spécialement invité, à cette inauguration.

On sait que le comité des loisirs de cette paroisse fut fondé au mois de mars 1959, et s'occupe spécialement du bien-être de la jeunesse. Son président est M. Hubert Desbiens, vice-président, Gaston Poulin, secrétaire, C. Jomphe, directeurs, R. Rompré, A. Delisle, B. Tremblay, Mesdames Stella Morissette et Albert Simard, son dévoué aumonier, M. l'abbé Hervé Duchesne.

Huitième programme de la ligue Juvénile

JONQUIERE. (R. H.) — Le circuit juvénile de Jonquière-Kénogami présentera son 8e programme double hebdomadaire, ce soir, au palais des sports, à compter de six heures quarante-cinq.

La première joute opposera la police juvénile, détenteur de la troisième place de la ligue, à l'école secondaire qui n'a pas encore réussi à se mériter une victoire au cours de ses six rencontres.

La deuxième joute verra le Kénogami juvénile qui n'a pas pas encore connu de défaite depuis le début de la saison, se mesurer avec les porte-couleurs du patro de Jonquière, dirigés par Arthur Guay.

Les Marquis veulent effacer la défaite subie lors de la dernière rencontre à Arvida

ARVIDA. (R.H.) — Les Citadins d'Arvida recevront ce soir la visite des détenteurs actuels de la première place du circuit Jean-Baptiste Tremblay, les Marquis de Jonquière, de l'instructeur Marcel Dufour.

On sait qu'à leur dernière visite à Arvida, les Marquis avaient vu les hommes de Claude Gagnon leur infliger une défaite retentissante de 6 à 4. Par contre, la dernière visite des Citadins au palais des sports s'est soldée par une défaite, cette fois au compte de 10 à 3.

Les Marquis voudront sans aucun doute effacer la défaite de leur dernier voyage dans la ville d'Arvida, pendant que les Citadins tenteront de se mériter une victoire qui les rapprocherait des Castors de Dolbeau et de la quatrième position du classement. Il se peut que Claude Gagnon aligne un nouveau joueur au cours de cette joute. Il s'agit d'un jeune joueur offensif du nom de Jacques Vaillancourt.

Aucun changement n'est prévu dans les deux clans. Gagnon nous déclarait que l'équipe serait au complet ce soir, soit trois lignes d'attaque et quatre arrière-gardes. Le cerbère Jacques Pilon sera à nouveau à son poste dans les filets des arvidiens. Les pilliers de l'équipe, tels Gratien Guimond, André Vallières, Yvon Bouchard, Gratien Boulianne et autres participeront également à la rencontre de ce soir.

Du côté des Marquis, l'instructeur Dufour n'a annoncé aucun changement précis à l'issue de la pratique d'hier soir. Le cerbère Raynald Côté, qui affiche présentement la meilleure moyenne dans ce domaine, sera à son poste malgré la blessure au menton qu'il a subie hier soir. Cependant, le jeune Gilles Gagnon, gardien de buts régulier de la Police juvénile, agira en qualité de substitut. Les trios offensifs utilisés par Dufour seront sensiblement les mêmes, mais il se peut toutefois que Réjean Girard évolue en compagnie de Clément Bernard et Jean-Marc Fortin, tandis qu'André Tremblay rejoindrait Ghislain Gagné et Normand Rivard.

La rencontre de ce soir est importante pour les deux clans en présence, si l'on considère que l'avance des Marquis en tête du classement est maintenant réduite à deux points, à la suite d'une victoire du National de Port-Alfred, mardi soir. De leur côté, les Citadins feront tout en leur possible pour mater la puissante offensive des Marquis, dans une tentative de réduire la marge qui les sépare des Castors de Dolbeau, en quatrième place. La rencontre débutera à neuf heures et l'une des meilleures assistances de la saison est attendue en l'aréna du centre.

Demain à Port - Alfred

La finale du bonspiel Turkey

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Les skips Raymond Dufour et Claude Babin ont conduit leurs équipes respectives en grande finale pour les honneurs du Turkey bonspiel qui a débuté il y a une couple de semaines. Les vainqueurs triompheront des clans dirigés par Camil Lemieux et Gérard Marquis.

La rencontre Babin-Marquis s'avéra toutefois plus enlevante. Tour à tour, chaque camp prenait les devants et avant le début du dernier bout, tout semblait indiquer que le skip Gérard Marquis dirigerait les siens à la victoire du fait qu'il menait à ce moment par 9 à 7. Toutefois, les porte-couleurs du Marquis flanchèrent dans les phases critiques, alors que Claude Babin et ses hommes évoluèrent superbement sous la tension pour finalement l'emporter 11 à 9. Les frères Jean-Marie et Jos. Tremblay ainsi que Roland Janelle jouaient sous l'étiquette de Gérard Marquis.

Dans les autres parties, le skip Raymond Dufour et ses joueurs prirent l'avance dès le début pour la conserver assez facilement jusqu'à la fin et triompher par 7 à 4. Les perdants, le Camille Beaulieu, avait remporté les honneurs de la classe B.

La finale pour le titre aura lieu demain soir, à 8 heures sur les glaces du club Port-Alfred. Elle opposera les vainqueurs de la série A, le Raymond Dufour à ceux de la série B, le Claude Babin. Chaque clan a facilement terminé bon premier de sa classe respective, soit le groupe A et B dans une cédule d'environ 2 semaines.

Qui est le favori pour sortir victorieux ? On s'accorde à dire que les 2 adversaires rivalisent d'adresse et d'habileté, mais le skip Claude Babin semble plus optimiste quant à l'issue de la finale. Claude a en effet déclaré au représentant de LA PRESSE que si son rival s'en tenait à la composition de son équipe proprement dite, il aurait d'excellentes chances de décrocher les honneurs du Turkey bonspiel.

Mais Babin utilisera sans doute sa formation qui l'a aidé à terminer bon premier dans la classe D.

Nouvelle langue pour l'Indonésie

Djakarta, Indonésie (UPI) — Un nouveau langage pour plus de 90 millions d'habitants est en train de naître dans le sud-est de l'Asie, à la vitesse d'environ un mot par heure.

Les gouvernements de la Malaisie et de l'Indonésie sont en rapports constants pour tenter d'unifier et de standardiser leurs langages, qui se ressemblent assez et d'améliorer en même temps le malais qui se parle en Indonésie.

Lorsque l'Indonésie est devenue indépendante, après la seconde grande guerre, elle n'avait pas de langue nationale. Le malais y était parlé par environ 7.7 p. 100 de la population, dont le reste, disséminé sur 3,000 îles, n'utilisait pas moins de 200 dialectes.

Mais ces dernières années, l'Indonésie a répandu l'usage du malais auquel elle fait subir une expansion de vocabulaire considérable, vu que cette langue ne pouvait précédemment répondre aux besoins d'une société moderne.

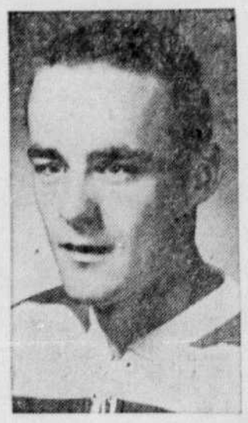
Un grand nombre de phrases et de mots nouveaux y sont donc ajoutés quotidiennement, et même ceux dont la langue maternelle est le malais doivent se mettre au pas et les apprendre eux aussi.

Une commission de la langue indonésienne est chargée d'inventer ces mots nouveaux. Elle se réunit toutes les quinzaines et à chaque séance, elle produit au moins 10 mots ou phrases, en plus de ceux qui arrivent d'autres sources et qui viennent s'ajouter au langage indigène.

L'Indonésien d'aujourd'hui a adopté des mots de presque tous les dialectes et de plusieurs sources étrangères. Les mots étrangers sont fréquemment employés pour exprimer notamment des idées scientifiques, domaine où la langue malaise accusait de graves insuffisances.



SPORTIF D'ALMA DECEDE — L'une des dernières photographies de l'instructeur des Athlétiques d'Alma de la ligue de baseball senior du Saguenay-Lac-St-Jean, TOMMY HARPER, qui est décédé la semaine dernière, à la suite d'une brève maladie.



GHISLAIN GAGNE



CLEMENT BERNARD



BERNARD GAGNON

Ghislain Gagné en tête des compteurs chez les Marquis

JONQUIERE (R. H.) — Le prolifique compteur Ghislain Gagné occupe présentement la tête des francs-tireurs chez les Marquis de Jonquière. Il a à son crédit un total de 45 points (20 buts et 25 assistances). Clément Bernard, l'un des meilleurs joueurs de centre sinon le meilleur du circuit junior régional le talonne de près, ayant conservé une fiche de 10 buts et 31 assistances, formant un total de 41 points. Bernard domine présentement dans toute la ligue pour le nombre d'assistances.

Chez les joueurs de défense, le jeune Bernard Gagnon démontre actuellement qu'il peut être considéré comme la meilleure recrue dans le clan de Marcel Dufour. Bernard possède un excellent record de 5 buts et 12 aides, totalisant ainsi 17 points dans le classement. Le capitaine Andy Gagnon vient au second rang chez les arrières-gardes, avec 5 buts et 11 aides. Jean Lévesque a réussi à date 13 points, Gaston Tremblay 10, Gaston Vandal 7, et Dan Gagnon 4.

Normand Rivard et Jean-Marc Fortin dominent chez les recrues, avec des résultats respectifs de 28 et 26 points. Fortin a enregistré 15 francs-buts, et Rivard, le premier compteur du circuit juvénile, l'an dernier, en a marqué 12. Les pointeurs des Marquis ont facilement obtenu le plus de succès aux dépens des Castors de Dolbeau, contre lesquels ils ont réussi un total de 51 buts. Vingt-huit buts ont été marqués contre le National de Port-Alfred, 24 contre les Aiglons, et 22 aux dépens des Citadins d'Arvida.

Voici la statistique pour l'équipe de Marcel Dufour, telle que compilée par le publiciste J.-Jean-Noël Martin:

NOMS	Arvida		Alma		Dolbeau		P-Alfred		TOTAUX		
	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	
Gagné G.	4	3	4	4	8	10	4	8	20	25	45
Bernard C.	2	8	1	8	5	10	2	5	10	31	41
Girard R.	4	2	2	4	5	9	4	3	14	18	32
Tremblay A.	3	7	1	5	1	3	1	9	6	24	30
Rivard N.	0	5	1	2	8	6	3	3	12	16	28
Fortin J.-M.	2	2	4	3	4	6	5	0	15	11	26
Gagnon B.	0	0	3	3	2	5	0	4	5	12	17
Bouchard A.	0	0	3	0	5	6	1	1	9	7	16
Gagnon A.	2	2	1	2	0	3	2	4	5	11	16
Girard A.	0	1	0	1	3	6	2	2	5	10	15
Lévesque J.	1	2	0	0	1	5	0	4	2	11	13
Duchesne G.	0	1	1	1	4	2	0	2	5	6	11
Simard M.	1	0	1	0	2	2	2	2	6	4	10
Tremblay	1	0	1	2	0	6	0	8	2	8	10
Bourgeois C.	2	0	2	0	1	2	1	1	6	3	9
Vandal G.	0	1	0	2	0	3	0	1	0	7	7
Gagnon D.	0	0	0	0	2	0	1	1	3	1	4

Lutte pour la 2e place, ce soir entre le National et les Aiglons

PORT-ALFRED. (WG) — Le National de Port-Alfred tentera, ce soir, d'éloigner son plus proche concurrent à la seconde position de la ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean.

En effet, les Aiglons d'Alma, à un seul point derrière les locaux, seront les visiteurs, au Palais municipal.

Le clan de Paul Dufour connait présentement sa meilleure "passée" depuis l'ouverture des hostilités du circuit J.-B. Tremblay. Sept joutes sans défaite est le bilan du National, depuis une couple de semaines. Les favoris du grand public de la baie des Ha ! Ha ! sont en excellente forme et espèrent bien continuer cette belle poussée qui les a fait grimper au deuxième rang. Les nôtres affichent une tenue exceptionnelle dans les joutes importantes et celle de ce soir s'avère certes capitale puisque la deuxième place est en jeu.

Clément Morneau et Emile Gilot seront absents. Le premier s'est brisé un poignet, il y a quelque temps.

Il espère revenir au jeu au plus tôt, dans une dizaine de jours, si possible. Quant au jeune centre, il s'est luxé un muscle du dos et Paul Dufour ne sait combien de temps Emile sera inactif. Par contre, Gaétan Tremblay est de retour et on croit qu'il demeurera définitivement ici. Auparavant, Gaétan travaillait à Portneuf.

Tremblay ne sera pas en uniforme ce soir, selon Paul Dufour, mais, aussitôt qu'il aura repris sa condition physique, le robuste ailier reprendra son poste. En attendant, Yvan Gaudreault le remplace, tandis que Robert Jean a bien fait récemment, au centre, avec Robitaille et Dallaire, à la place de Gilot.

Le pilier Jean-Yves Piard joue du bien meilleur hockey, depuis quelques joutes, et il est normal que l'ancien porte-couleur des Peetes de Peterborough affiche un rendement supérieur à tout joueur du circuit. Benoit Bouchard et André Tremblay tenteront de s'approcher de la tête des compteurs et ils seront à surveiller car ils sont décidés.

Chez les visiteurs, Jules Tremblay reprendra son poste à la barre des Aiglons. Sa présence inspirera sûrement ses équipiers, qui eux aussi, aspirent au championnat.

Aucun changement majeur sur l'alignement du club présidé par Laval Tremblay. Jacques Laforest, qui partageait la garde des buts des Aiglons, avec Claude Gaboury, endossera l'uniforme. A chacune de ses visites à Port-Alfred, Laforest se fait une spécialité de se signaler et on prévoit un duel de gardiens de buts entre Georges Michaud et Laforest. Qui sortira vainqueur de cette importante joute ? Nous le saurons ce soir, à 9 heures au Palais municipal.

Ce soir :

Jonquière à Arvida — 9 h.
Alma à Port-Alfred — 9 h.

Classement :

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Jonquière	18	11	5	2	124	64	24
P.-Alfred	20	10	8	2	119	78	22
Alma	19	9	7	3	86	60	21
Dolbeau	17	5	10	2	64	102	12

Dimanche :

Port-Alfred vs Alma
Arvida vs Dolbeau

Deux joutes à la ligue de l'ARC

PORT-ALFRED, W. Gagnon — Les Comets ont continué leur poussée ascendante lorsqu'ils ont triomphé du club qui, jusqu'à maintenant, avait mené le bal dans la ligue de l'ARC de Bagotville, soit les Flyers. C'est par le pointage de 7 à 1 que les Comets ont remporté la victoire, grâce à une superbe performance du trio Guy-Messier-Stagg, qui enregistra six buts.

Jean-Paul Guy et Gerry Messier se sont particulièrement mis en évidence, en réalisant le truc du chapeau. Dubois a complété le compte.

Pour les perdants, Ayotte a privé Gordon Fairley de son second blanchissage, à la douzième minute du dernier engagement, avec l'aide de Roberts et Wally.

Dans la seconde joute au programme, les Jets ont tout simplement pulvérisé les infortunés Rockets, en les écrasant par 17 à 3.

Johnny Johnston s'avéra la vedette incontestée de la soirée avec sept buts et 3 aides. Son copain, Chatterton, obtint 4 filets. Avec Lalonde, cette ligne productrice enfila douze, des dix sept filets des vainqueurs.

Pour les Rockets, dont le nombre de joueurs était incomplet, ils se mirent à l'oeuvre à la troisième reprise seulement. Ballard, Smith et Charnish comptèrent. Aucune punition n'a marqué cette joute.

Neuf buts dans la première période ont démoralisé les Rockets. Hébert a réussi 2 buts tandis que Daley et Moore en ont compté chacun un.

Comets 7, Flyers 1

1ère période

1—Comets : Dubois — Rhodes, Hatch 4.30
Punition : aucune.

2ième période

2—Comets, Messier Seuls 7.17
3—Comets, Messier — Guy 13.20
4—Comets, Guy Seuls 17.00
Punition : Ayotte.

3ième période

5—Comets, Messier Guy, Stagg 3.15
6—Flyers, Ayotte Roberts, Wally 12.40
7—Comets, Guy Léger 15.01
8—Comets : Guy Stagg, Shell 19.59
Pun. Stagg, Roberts, Ayotte, 10 minuites mauvaise conduite.

Galeazzi-Lisi voit son appel rejeté

ROME — (AFP) — Le recours du prof. Riccardo Galeazzi-Lisi, ancien médecin de Pie XII, touchant la question de sa radiation de l'ordre des médecins a été rejeté aujourd'hui par la Cour de cassation. Le 15 décembre 1958, l'ordre des médecins avait décidé de rayer le professeur de ses rôles à la suite des révélations qu'il avait faites dans la presse sur les dernières heures du pape, ces révélations ayant été considérées comme portant atteinte à la dignité de la profession.

Le 20 avril 1959, à la suite d'un recours de l'intéressé, la commission centrale annula la décision précédente pour insuffisance de motivation et décida de soumettre le cas à un nouvel examen. Le prof. Galeazzi-Lisi en appela alors à la Cour de cassation pour solliciter une annulation de cette décision.

L'acceptation du recours du professeur aurait évité à ce dernier de comparaître de nouveau devant la commission centrale de l'ordre.



EQUIPE GAGNANTE — Une équipe de cinq hommes dirigée par le lieutenant Dorothy McClay, de l'hôpital de Winnipeg, a remporté le trophée du concours de premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean, pour la province du Manitoba. L'équipe compte un Montréalais, le caporal J.-A. Dufault, le premier à gauche, au premier plan. Les autres membres sont, le sergent Bill McLeod, de Fort-William; le caporal Steve Millen, de Vancouver; le sergent Tommy Naylor, de Medecine Hat, et le sergent Stan Baird, de Calgary. Les gagnants des diverses provinces du pays participeront à un concours final qui déterminera la meilleure équipe du pays. Cette année, seules les équipes de l'armée ont concouru, la marine et l'ARC ne présentant aucun concurrent.

A Jonquière

Deux trophées offerts aux plus méritants des Marquis

JONQUIERE. (R.H.) — Deux trophées individuels seront décernés aux joueurs des Marquis qui se seront distingués au cours de la saison. Les récipiendaires seront les équipiers jugés l'un le plus utile et l'autre la meilleure recrue dans le clan de l'instructeur Marcel Dufour.

Le joueur le plus utile recevra un trophée, don de Yvon Tremblay, populaire gérant d'un restaurant très fréquenté des sportifs. La meilleure recrue, pour sa part, se verra gratifiée d'un autre trophée décerné, celui-ci, par les chroniqueurs sportifs de la presse et de la radio de Jonquière. Les donateurs du dernier emblème sont MM. Jean Martin, de CKRS, Roland Reid, du Soleil, Gilbert Ainsley, du Progrès, Reynald Boily, du Phare et Réal Huot de La Presse.

Le joueur qui se méritera le trophée Yvon Tremblay en recevra une réplique exacte, comme souvenir de la distinction qu'il se sera acquise. La meilleure recrue, choisie par les scribes sportifs, conservera cependant le trophée et un nouveau prix sera mis en jeu à chaque saison.

Toutes les personnes désireuses de se prononcer, quant au choix du joueur le plus utile, peuvent déposer leur bulletin de vote dans une case spécialement installée, à cette fin au restaurant Sablonnet de Jonquière.

Les donateurs de ces deux trophées ont posé ce geste dans le but d'encourager les porte-couleurs des Marquis dans leurs efforts pour gratifier Jonquière d'un premier championnat dans le circuit régional et de récompenser ceux qui se seront distingués pour l'obtention des titres de joueur le plus utile à l'équipe et de meilleure recrue.

Trois arbitres donnent leur démission

CHICOUTIMI. (R.L.) — Jacques Hovington, Alfred Tardif et Maurice Lafleur, trois arbitres d'expérience, dans la ligue junior de Chicoutimi, ont résigné leur fonction, à la suite du refus de la direction de la ligue d'augmenter la rémunération des arbitres.

Le président Potvin a expliqué que la ligue n'avait absolument pas les moyens financiers de s'engager ainsi envers le personnel des arbitres. Les arbitres de la ligue Interparoissiale reçoivent présentement deux dollars pour une joute. Les trois démissionnaires exigeaient trois dollars.

Pendant ce temps, tous les clubs de la ligue junior de Chicoutimi se préparent fébrilement à l'ouverture de la saison qui se fera dimanche. Quatre clubs seront à l'oeuvre. Les Canadiens du Sacré-Coeur visiteront le Saguenay Oxygène de la Rivière-du-Moulin, à 2 h. Une seconde joute sera présentée dimanche soir, à 8 h., alors que les Lions du Christ-Roi joueront contre le John Collins de Saint-Jean-Eudes.

Au cours de la dernière assemblée de la ligue, les autorités du club Saint-Paul ont demandé et obtenu la permission d'aligner Louis-Marie Simard. Celui-ci sera en uniforme dès la première joute de son nouveau club.

Un épicier de Mistassini

Arrêté au moment où il allait livrer de la bière "clandestine"

ROBERVAL. (L.L.) — Qui n'observe pas la loi, finit toujours par se faire prendre. C'est le dicton qu'aurait dû se rappeler un épicier licencié de Mistassini, lequel a été arrêté dimanche le 11 décembre par des officiers de la police des liqueurs du bureau de Roberval, au moment où il s'apprêtait à livrer de la bière à un débit clandestin de l'endroit.

Les policiers, arrivés au restaurant en question, firent une perquisition et ne découvrirent rien de répréhensible, mais dans la cour de l'établissement, ils saisirent un véhicule contenant des caisses de bière, et appartenant à l'épicier licencié en cause. Pris sur le fait, l'épicier devra comparaître devant le juge des Sessions de la paix au palais de justice de Roberval d'ici quelques jours.

L'opération Congo

Tous les pays de l'ONU tenus de payer leur part

NATIONS UNIES, N.Y. (PC) — La commission budgétaire a approuvé hier une résolution déclarant que tous les membres de l'organisation internationale sont tenus juridiquement de payer leur part du coût des opérations des Nations unies au Congo. L'Union soviétique a souvent déclaré qu'elle ne contribuerait pas au financement de l'activité de l'ONU dans l'ancienne colonie belge.

La résolution, présentée par le Pakistan, le Sénégal et la Tunisie, a été adoptée par 45 voix contre 15 et 25 abstentions. Les délégués de 14 pays n'assistaient pas à la séance lors du vote.

Auparavant, la commission budgétaire avait rejeté un amendement du représentant polonais tendant à faire rayer la mention selon laquelle les pays membres de l'ONU sont tenus juridiquement de payer leur part. Le vote a été de 40 contre, 27 pour et 17 abstentions.

La résolution tripartite demande l'affectation de $48,500,000 au poste Congo du budget de l'ONU. Elle exige également que la Belgique verse une "forte contribution" en vue de réduire la part des autres pays membres de l'ONU.

Stationnement

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Une société d'ingénieurs de New York a mis en oeuvre un travail d'étude en vue de régler le problème du stationnement à Saint-Jean. Les marchands paieront une partie des $12,500, que coûtera l'opération.



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LE LIEU THEOLOGIQUE "HISTOIRE" — Tel est le titre d'un traité de méthodologie de la théologie que vient de publier l'abbé Jean-Marie Levasseur, aux éditions du Bien public. Le lancement du livre a été fait hier soir au grand salon du Séminaire de Trois-Rivières, où l'on remarque notamment, dans l'ordre habituel, le chanoine Robert Giroux, procureur de l'évêché, l'auteur et son éditeur, M. Clément Marchand, et le chanoine Albani Mélançon, supérieur du Séminaire Saint-Joseph. L'abbé Levasseur est professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Trois-Rivières.

Une thèse de l'abbé Levasseur sur l'histoire et la théologie

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Trois-Rivières, l'abbé Jean-Marie Levasseur a lancé, hier soir, un volume de méthodologie théologique. Les Editions du Bien public à Trois-Rivières ont tiré 1,000 exemplaires de ce traité à l'usage des prêtres, historiens et étudiants en théologie.

Il s'agit là de la thèse qu'avait soutenue l'abbé Levasseur à l'université Angelicum de Rome, en 1957, pour obtenir son doctorat en théologie. Le volume est intitulé : Le Lieu Théologique "Histoire". L'abbé Lévi Martin, du séminaire St-Joseph, a dessiné une page couverture qui correspond exactement à l'idée qu'a voulu exprimer l'auteur.

De nombreux prêtres du séminaire et des dignitaires ecclésiastiques ont assisté au lancement de ce livre, hier, au grand salon du séminaire. On y remarquait aussi M. Clément Marchand, des éditions du Bien public, et notamment le chancelier du diocèse, l'abbé Denis Clément, le chanoine Robert Giroux, procureur de l'évêché et le chanoine Albani Mélançon, supérieur du séminaire.

L'abbé Levasseur a signé là sa première oeuvre. Le fait d'enseigner l'histoire pendant deux ans au grand séminaire de Trois-Rivières l'avait déjà orienté dans cette direction; un séjour prolongé dans la ville éternelle, où il a pu s'adonner entièrement à cette étude, lui a enfin permis de conduire ses travaux à terme. C'est le fruit de ces longues recherches qu'il livre dans ce premier volume.

L'auteur a donné une explication au titre de son ouvrage : "Melchior Cano, a-t-il rappelé, a été l'un des plus illustres théologiens espagnols du XVIe siècle. Dans un traité de méthodologie théologique intitulé les lieux théologiques, il parlait abondamment du lieu théologique "histoire" qu'il classait le dixième et dernier de ces lieux. Mais, a commenté l'abbé Levasseur, la méthode historique ayant fait des progrès étonnants depuis Cano, au point que depuis le siècle dernier on considère l'histoire comme une véritable science, il m'a semblé bon de faire le point et de préciser les relations actuelles de l'histoire et de la théologie, plus exactement de fixer, d'une part, les possibilités aussi bien que les limites de l'histoire vis-à-vis la théologie et d'indiquer, par ailleurs, l'usage que le théologien doit faire de l'histoire".

L'abbé Levasseur a été écouté avec beaucoup d'attention et les prêtres réunis au grand salon à l'occasion de ce lancement ont démontré un intérêt très vif à cette publication. Nul doute qu'elle sera aussi fort utile à tous ceux que la science de Dieu passionne.

M. A. Jacob élu au club Richelieu

TROIS-RIVIERES. — M. André Jacob a été élu pour diriger les destinées du club Richelieu-Trois-Rivières au cours de l'année 1961. Il succédera à M. Gaston Francoeur qui a occupé le fauteuil présidentiel au cours des derniers douze mois.

M. Jacob sera secondé par MM. Dr Maurice Campbell, comme vice-président; Maurice Mercier, comme secrétaire; Jean-Paul Lamy, comme trésorier; notaire Gérard Dufresne, comme éditeur du bulletin hebdomadaire; et Paul-André Gagnon, chargé de la campagne de charité.

Pour Noël

Friandises pour les prisonniers

TROIS-RIVIERES. — Les pensionnaires de la prison commune de Trois-Rivières seront choyés à Noël. Ils recevront quelques friandises. Cela ne leur fera sûrement pas oublier leur réclusion, et il ne faudrait surtout pas qu'ils en oublient leur bonnes intentions et leur ferme propos.

Le centre de service social a fait parvenir quelques emballages de dragées à l'intention des protégés de M. Norman Robitaille . . . mais avec la mention : ne pas ouvrir avant Noël.

Dans la région de Shawinigan

Écarts entre les prix et les mesures d'huile et d'essence

SHAWINIGAN. — La guerre des prix bat son plein présentement dans la région de Shawinigan, non pas sur l'essence cette fois, mais sur l'huile à chauffage. On a de l'huile à poêle ou de l'huile à fournaise pour toutes sortes de prix . . . et apparemment pour toutes sortes de quantités qui ne sont pas nécessairement la mesure exacte de la quantité livrée.

D'ailleurs, certains propriétaires de stations d'essence affichent aussi le prix uniforme de 35.9 cents le gallon pour l'essence jaune (deuxième qualité) et 44.9 cents le gallon pour la rouge (première qualité). Un quidam a trouvé surprenant que dans le réservoir de sa petite automobile où on ne peut placer plus de sept gallons, on arrive à lui en livrer six gallons et neuf-dixièmes, alors que son réservoir indiquait qu'il était au quart environ. Ceci s'est produit dans une station du bas de la ville.

Du côté de l'huile à chauffage, le problème risque de devenir crucial, selon M. David Goulet, président de la section du combustible, à l'Union commerciale mauricienne. C'est à un point tel que pour protéger aussi bien le client que le distributeur d'huile et ses employés, on songe à demander un décret à la Législature provinciale. Cette mesure éviterait que les grosses compagnies prennent le contrôle absolu de l'huile dans la région et augmentent par la suite, les prix à un niveau assez élevé.

Les 21 distributeurs d'huile à chauffage de Shawinigan et Grand'Mère réunis au sein de cette association avaient décidé il y a quelques mois de se faire une compétition honnête. Ils avaient décidé de vendre .22 le gallon l'huile à poêle et 15½ cents le gallon l'huile à fournaise. Quelques-uns ont commencé à "couper" le prix, de sorte qu'aujourd'hui la plupart des marchands vendent l'huile de 20 à 21 cents pour l'huile à poêle et à compter de 15½ cents pour l'huile à fournaise. Cela n'arrange pas leur situation financière, car les frais d'exploitation sont plus élevés que les profits dans certains cas. Les compagnies doivent aussi considérer ce distributeur comme un simple agent ou un de leurs employés d'où le contrôle éventuel par ces compagnies.

Le client devrait prendre pour acquis que les bas prix ne sont pas nécessairement les plus économiques car on a rapporté que les quantités réelles n'étaient pas celles qu'on avait facturées au client.



Les jeunes invités à patiner sur l'étang du parc Pie XII

TROIS-RIVIERES — Une innovation dans le domaine des loisirs à Trois-Rivières : les jeunes pourront désormais patiner sur l'étang glacé du parc Pie-XII. Voilà une initiative que les jeunes goûteront avec grand plaisir puisque l'étang, on le sait, a une forme circulaire et comporte au centre un îlot qui ajoute au pittoresque.

On pourra y patiner de 1 heure à 9 heures le soir. Des projecteurs braqués sur l'étang éclaireront la surface de patinage. De plus, l'O.T.J. maintiendra un local à la disposition des patineurs pour leur permettre de chausser leurs patins.

Il y a longtemps que l'O.T.J. réclamait ce geste de la part de la ville qui assumera les frais de l'éclairage et de l'entretien. L'O.T.J., on le comprend, ne pouvait assumer l'entretien puisque la surface à nettoyer est très vaste.

On devine que la création de la Commission municipale des sports est à la source de cette initiative.

Cercle libéral féminin fondé à La Tuque

SHAWINIGAN — Mme Louis-Philippe Lacoursière, vice-présidente provinciale de la Fédération des femmes libérales, en compagnie de Mlle Marcia Prud'homme, présidente du cercle libéral féminin Jean Lesage de Grand'Mère et de quelques membres du conseil exécutif de ce cercle, ont fondé dimanche dernier un cercle libéral féminin à La Tuque.

Mme Jean-Marc Beaulieu a été élue présidente de ce premier cercle à être fondé à La Tuque. Ce cercle sera une section du cercle féminin du comté de Laviolette.

Mme Lacoursière a expliqué aux membres fondatrices le fonctionnement des cercles féminins et a promis son appui entier à ce groupement.

Incidemment, Mme Lacoursière devait être conférencière hier soir à une soirée des dames libérales de Gran'Mère. Mais la soirée a été remise au 27 décembre afin de permettre à un plus grand nombre de membres d'assister à cette réunion importante qui consistera principalement à adopter une constitution.

Malgré 33 protestataires

Le règlement d'aqueduc adopté sans référendum à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le règlement d'emprunt, au montant de $1,400,000 prévoyant la pose d'une deuxième conduite d'aqueduc du Lac-à-la-Pêche à l'usine de filtration, a été adopté hier soir, contrairement aux prédictions les plus optimistes. Seulement 33 propriétaires ont demandé un référendum alors qu'il en aurait fallu 40.

Les travaux prévus dans ce règlement débuteront probablement vers la mi-janvier. C'est à peu près le laps de temps qu'il faudra avant d'avoir rempli toutes les formalités d'usage, même si elles sont accélérées afin de profiter pleinement des offres du gouvernement fédéral, entre autre.

La plus forte somme servira à l'achat de matériaux. Les salaires sont estimés à une somme d'environ $200,000. En somme, on prévoit que le gouvernement fédéral, entre autres, serait appelé à verser $90,000 pour la main-d'oeuvre. Il ne sera toutefois pas perdant, car la ville lui remettra une somme égale, en taxes fédérales, sur une partie des matériaux.

La plus forte opposition au règlement est venue hier soir de la part des créditistes, qui n'étaient pas opposés à la construction de l'aqueduc, mais bien plutôt au "système", voulant que pour faire des travaux, il faille emprunter à des taux élevés, alors que la Banque du Canada devrait consentir des prêts sans intérêts.

Les créditistes ont réussi à convertir à leurs idées au moins un citoyen, qui, après avoir enregistré son nom, a demandé au greffier, M. Jos Buisson, de la supprimer, car disait-il, "je suis en faveur qu'on construise l'aqueduc". Il est revenu peu de temps après, à la suite d'une rencontre avec un créditiste dans le hall de l'hôtel de ville, et il a demandé d'inscrire de nouveau son nom. "Il n'était pas contre la construction de l'aqueduc, mais contre l'emprunt. Pendant ce temps, les créditistes distribuaient le journal de l'Union des électeurs avec, en page frontispice, une gravure du Christ.

Le quartier Ste-Croix a fourni le plus fort contingent d'opposants au règlement. Dix personnes de ce quartier ont enregistré leurs noms. Aucun citoyen de St-Pierre n'a demandé le référendum, alors qu'il y eut six inscriptions venant de St-Bernard : trois de St-Marc ; cinq du Christ-Roi ; deux de St-Charles-Garnier et enfin sept de l'Assomption.

A 9 heures, le maire J.-Armand Foucher, président de l'assemblée, a proclamé l'adoption du règlement.

Une embardée de la route fait un mort et 2 blessés

SAINT-TITE. — Une personne a été tuée et deux autres blessées gravement à la suite d'un accident survenu sur la route de La Tuque près de St-Tite.

L'accident est survenu quand le conducteur perdit le contrôle de son véhicule à la bifurcation d'une courbe raide, pour capoter dans le fossé.

Les six passagers qui avaient pris place dans la voiture revenaient des chantiers de Windigo, en Haute-Mauricie. Les ambulanciers de la maison Lacoursière et Fils, de St-Titre transportèrent les blessés à l'hôpital Laflèche, de Grand'Mère, où le Dr Louis Frenette constata le décès de Marcel Fortier, 18 ans, de St-Henri-de-Lévis. Les deux blessés graves, sont Lucien St-Pierre, de St-Honoré de Témiskouata, blessé sérieusement à la tête, mais son état n'inspire aucune crainte, et Désiré Castonguay, du même endroit, et qui est présentement sous observation.

Les trois autres passagers s'en sont tirés avec quelques égratignures et ils ont pu réintégrer leur domicile au cours de la soirée. Il s'agit d'Albert Ouellette, de St-Pascal, et des frères Jean-Yves et François Gignac, de Causapscal, dans la vallée de Matapédia.

Les élections au Richelieu

SHAWINIGAN. — La deuxième phase de l'élection du nouvel exécutif au sein du club Richelieu de Shawinigan, s'est déroulée hier midi, au cours du déjeuner causerie hebdomadaire de ce club social qui se dévoue à la cause des enfants. Cette deuxième phase de l'élection fait maintenant connaître de façon certaine, les noms de ceux qui composeront le nouvel exécutif, sans que toutefois, il n'y ait encore eu aucune charge de fixée.

Il reste maintenant huit membres en lice, soit MM. Jacques Barette, Adam Bellemare, Maurice Bernier, Gérard Camirand, Jean Laperle, Joseph Lafond, Paul-Emile Paquette et Georges Smith. Ces huit candidats ont été choisis par les membres du club et ils se réuniront sous peu en présence du président ex-officio, M. Fernand Bilodeau, pour se nommer un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Les quatre qui n'auront pas été choisis pour occuper l'un ou l'autre de ces postes, seront nommés directeurs.

A ce deuxième scrutin, 66 bulletins avaient été remis, soit six de moins que lors du premier. Des 66 bulletins, un seul a dû être rejeté.

Les huit membres qui ont été choisis pour siéger sur le nouvel exécutif semble être le choix populaire, si l'on en juge par les applaudissements que chacun d'entre eux a reçus lorsque l'on a dévoilé les noms des élus.

Les membres du club semblent également satisfaits du choix de M. Georges Smith, puisque avec l'élection de ce dernier, il y aura un représentant de l'élément anglais sur l'exécutif.

Trouvé coupable, Tessier connaîtra son sort le 20

TROIS-RIVIERES. (M. L.) — Un récidiviste, Jean-Denis Tessier, de Trois-Rivières, a été trouvé coupable, hier, par le juge Maurice Langlois, des Sessions de la paix, d'avoir pénétré par effraction dans le chalet du club Ki-8-Eb avec l'intention d'y commettre un vol; il connaîtra son sort le 20 décembre, date à laquelle le président du tribunal a remis le prononcé de sa sentence.

Le témoin le plus accablant au procès fut sans contredit Léo Fortin qui a relaté à la cour ce que lui et son complice avaient fait dans le but de s'approprier de l'appareil de télévision au club de golf; malheureusement pour eux, l'électricité était coupée lors de leur visite nocturne et ils n'ont même pas pu s'apercevoir que la télévision qu'ils convoitaient n'était plus dans le club.

Tessier était défendu par Me Marcel Chartier alors que la Couronne était représentée par l'avocat Jules Biron.

Autres causes

Deux autres causes seulement étaient inscrites au rôle : celle de Nicole Dionne qui fut remise au 22. Dans ce dernier cas, le président du tribunal a noté qu'il s'agissait là d'une enquête préliminaire et qu'il faudrait procéder ce jour-là puisque l'accusée était détenue depuis son arrestation, soit au début du mois de novembre. Nicole Dionne est accusée d'avoir volé la somme de $975 à un client de passage tout comme Sylvie Lemire qui s'est vu condamner à subir son procès aux Assises criminelles.

Avertissement aux vandales

SHAWINIGAN. — Les policiers viennent de recevoir l'ordre de leur directeur, M. Alfred Arbour, de surveiller étroitement les rues de la ville afin de prendre ceux qui détériorent les décorations des fêtes ou volent des ampoules électriques dans les arbres qui bordent les rues commerciales ou sont exposés sur les galeries.

Ceux qui seront pris en flagrant délit seront immédiatement traduits devant la Cour, a dit le directeur de la police. L'an dernier, trois jeunes gens avaient trouvé moins drôle de comparaître devant le juge pour avoir brisé quelques ampoules ou les avoir volées.

Pour des Fêtes INOUBLIABLES !

Conseils pour mettre le FEU à votre maison . . .

SHAWINIGAN. — A l'occasion de la période des Fêtes, au cours de laquelle bien des gens ne se soucient guère de passer à la grillade, M. Jos. Boucher, chef des pompiers de la compagnie "Du Pont of Canada Ltd.", livre à l'intention des lecteurs quelques conseils pratiques pour mettre le feu à la maison. Le tout est très bien expliqué et en suivant ces conseils, on est absolument certain du résultat prévu par M. Boucher.

"Pendant la période des Fêtes, dit-il, il vous sera facile de vous assurer qu'il ne restera plus rien de votre maison; si vous suivez les conseils suivants, il ne restera plus qu'un amas de décombres.

"Premièrement, explique-t-il, ne tardez pas; allez couper votre arbre de Noël tout de suite dans le petit bois voisin, sans que personne ne vous voie, et cachez-le dans un endroit chaud, afin qu'il sèche bien avant de l'installer dans votre vivoir.

"Deuxièmement, continue-t-il, au moment de l'installer, ne vous occupez pas de couper la base en pointe et de la placer dans un récipient d'eau. Placez simplement l'arbre de préférence près d'un foyer, d'un radiateur ou d'une conduite d'eau chaude. Si les aiguilles brunissent, ne vous en faites pas. Ce n'est pas parce qu'elles sont trop sèches, mais parce que l'arbre était malade avant de le couper.

"Troisièmement, ajoute-t-il, placez autant de lumières que vous le pourrez sur le même circuit; plus il y a de lumières, plus c'est beau. Si les lumières clignottent, ne vous en faites pas. Pour ajouter plus de couleur, installez aussi des chandelles et ajoutez du coton pour imiter la neige; c'est très joli et cela vous rappellera les décorations de votre enfance.

"Appelez ensuite les enfants pour chanter des cantiques de Noël, dit finalement M. Boucher, et vous vous retrouverez quelques heures après, tous ensemble, au paradis".

M. Jos. Boucher tient aussi à souligner que les lumières posées sur un arbre de Noël artificiel métallique, doivent être allumées à l'aide d'un commutateur éloigné de l'arbre de Noël. Ceci afin d'éviter un choc électrique.

M. Georges Cossette réélu président d'un syndicat de la Belgo

SHAWINIGAN. — Les employés de la Belgo, membres du syndicat international des faiseurs de papier (United papermakers and paperworkers) ont élu dernièrement les directeurs de leur syndicat du local 145.



M. GEORGES COSSETTE

M. Georges Cossette a été réélu comme président. Il aura pour le seconder, MM. Wilfrid Lavergne, premier vice-président; Louis Lebrun, deuxième vice-président; Roland Corriveau, secrétaire-correspondant; Paul Leblanc, secrétaire-trésorier; et Laurent Beaulieu, secrétaire-financier.

Les membres de la même union, mais faisant partie du local 256 tiendront de semblables élections dimanche prochain.

VANCOUVER. (PC) — Le magistrat Gordon Scott de cette ville déplore la désuétude croissante du procès par jury au Canada. Il juge la tendance "aberrante et dangereuse". Il note que l'an dernier 90% des accusés ont été jugés par les magistrats seuls, et ajoute : "On nous demande quelquefois de nous charger d'une responsabilité trop lourde pour un seul homme."

Réunion des propriétaires de Saint-Tite

ST-TITE. — La ligue des propriétaires de St-Tite décidera dimanche si elle cherchera une affiliation auprès de la Fédération provinciale des ligues des propriétaires.

Une réunion a été convoquée à l'hôtel de ville, pour 3 heures, afin de discuter de ce sujet. Tous les propriétaires de St-Tite, membres ou non de la ligue sont invités. On discutera aussi de la possibilité d'organiser une conférence qui serait suivie d'un forum sur un sujet intéressant la classe des propriétaires.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame . . .
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—CF-RCK
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

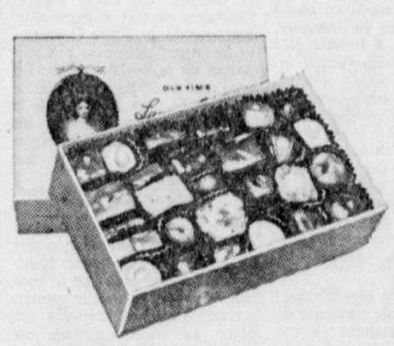
10:00—Maman Fonfon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Boîte à images
12:30—Images du Far-West
1:30—Magasine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente . . .
6:00—Caméra 13
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran :
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—CBC TV News
11:30—Ciné-soir : "L'enterrée vivante"
1:30—Fin des émissions.

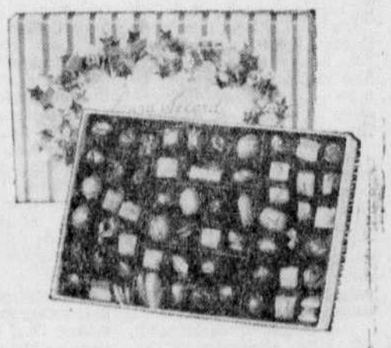
LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Vous n'aurez que l'embarras du choix au
ROYAUME DES BONBONS
Laura Secord

Voyez le vaste choix de cadeaux que vous offrent les confiseries Laura Secord. Vous ne trouverez nulle part ailleurs des assortiments aussi variés de friandises. Les bonbons Laura Secord sont préparés selon des recettes éprouvées, où n'entrent que les meilleurs ingrédients; c'est le secret de leur incomparable saveur.





ASSORTIMENT DE NOËL—Délicieux mélange de friandises toujours appréciées: fondants, crèmes au beurre, bouchées aux noix et chocolats à centre dur . . . dans un attrayant emballage de Noël.

MINIATURES EXQUISES présentées dans une nouvelle boîte aux couleurs de Noël! Un cadeau pas comme les autres . . . idéal pour garnir les joyeuses tables des Fêtes.

Des "surprises" pour les petits!

Au royaume des bonbons Laura Secord, vous trouverez une multitude de friandises pour déposer dans les bas de Noël, au pied de l'arbre de Noël ou accrocher aux branches de celui-ci. Ces alléchantes friandises raviront les tout petits.





BOÎTE "FANTAISIE" remplie de délicieux bonbons à la pure saveur de fruits. Les petits seront émerveillés en découvrant, dans leur bas, cette attrayante nouveauté!



RAVISSANTS PÈRES NOËL en chocolat au lait plein, enveloppés individuellement. La boîte en contient 14. Magnifiques et amusants, ils feront la joie de tous les enfants.



LES BONBONS
Laura Secord
FRAÎCHEUR ET QUALITÉ TOUJOURS APPRÉCIÉES . . . SURTOUT À NOËL!

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

$30,000 versés à la fin de la première période d'entraînement

Le Régiment de Trois-Rivières aura, ce soir, sa "parade de solde"

TROIS-RIVIERES. (par **Michel Lorrain**) — Environ $30,000 seront distribués ce soir, aux membres du régiment de Trois-Rivières au cours d'une parade dite de solde et qui marquera la fin de la première période de l'entrainement pour l'année 1960-61.

L'entrainement proprement dit reprendra ensuite le 16 janvier par une grande soirée sportive pour tous les membres de réserve que dirige le lieutenant-colonel Roland Gauthier.

Si l'entrainement prend fin, vendredi, cela ne veut pas dire nécessairement qu'aucune activité n'aura lieu au manège de la rue St-François-Xavier durant la période des Fêtes.

Le Père Noël

Dimanche après-midi à trois heures, le Père Noël accueillera tous les enfants des membres de l'unité au cours d'une fête enfantine qui remporte d'année en année plus de succès.

Des cadeaux seront remis à tous les enfants par le légendaire vieillard lui-même.

Mardi prochain, les examinateurs des quartiers généraux à Montréal seront à Trois-Rivières, afin de faire passer les derniers examens aux recrues qui ont joint l'unité depuis la fin du mois de septembre.

L'échange des voeux

Le 28, les officiers du régiment de Trois-Rivières se joindront à leurs confrères de l'aviation et de la marine ainsi qu'à leurs confrères de Shawinigan pour la traditionnelle visite annuelle à l'évêché de Trois-Rivières pour y offrir les voeux d'usage à Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier.

Le matin du Premier de l'An, à 11 heures, les officiers du régiment de Trois-Rivières et ceux de l'unité de radar recevront au mess des officiers de la rue St-François-Xavier les autorités civiles trifluviennes.

Enfin, le 6 janvier, les officiers et les sous-officiers du régiment de Trois-Rivières fraterniseront en se visitant dans leur mess alternativement.

Causerie de M. Henri Audet

La TV fait partie de la vie, dans la Mauricie

GRAND'MERE. — Le président et directeur général du poste de télévision CKTM-TV, a fourni quelques données statistiques sur l'influence de cet art nouveau dans la vie des Canadiens. M. Henri Audet s'adressait aux membres du club Richelieu de Grand'Mère, pour leur dire que le poste régional, dont l'antenne et les studios se trouvent à Mont-Carmel, est relié directement aux studios de la Société Radio-Canada à Montréal.

Il expliquait ainsi que les programmes télédiffusés du canal 13 (CKTM-TV) ne sont pas retransmis, mais bien captés en direct. A ce point de vue, le poste de la Mauricie se trouve sur un pied d'égalité avec les canaux 9 (Ottawa), 2 (Montréal), et 4 (Québec).

Un millier de personnes, au moins, transmettent chaque année sur les ondes de la télévision régionale, des messages et des mots d'ordre. M. Audet voit dans cette manifestation une preuve de la nécessité d'un tel organisme en Mauricie.

Le président de CKTM-TV rappelle aussi la réussite fantastique d'avoir mis sur pied deux réseaux complets et parallèles de télévision au Canada, en français et en anglais. Mais le seul réseau français est non seulement le plus grand service français du monde, mais il dépasse en volume et en variété le service de la B.B.C. ou le service commercial de la télévision britannique.

Le lien entre l'auteur et le public est le comédien

-- M. l'abbé Gilles Boulet

GRAND'MERE. — Quand on rencontre une troupe de théâtre, la seule chose que l'on peut faire pour intéresser son monde est de parler de théâtre et c'est justement ce que faisait mardi soir l'abbé Gilles Boulet, conférencier réputé dans la région de Shawinigan, alors qu'il avait été invité comme conférencier au dîner de troisième anniversaire des Copains de Grand'Mère au Laurentide Inn.

L'abbé Boulet avait brodé sa causerie autour de la fonction sociale du théâtre. Partant de l'idée que l'homme est un être social, il a expliqué que toute action humaine de chaque individu avait une signification sociale. Il a également défini l'utilité et le sens sociaux des beaux-arts en faisant ressortir leurs valeurs de communication, d'enrichissement et d'enseignement. Il expliqua ensuite ces diverses définitions et qualificatifs au monde du théâtre.

"L'expression de l'idée artistique, disait-il, est une vision du monde en beauté, telle que l'acquiert l'artiste à force de longues recherches personnelles, basées sur une volonté bien arrêtée d'émettre par un moyen quelconque d'expression, la force d'un sentiment ressenti ou entrevu.

"Le théâtre, continuait-il, révèle l'âme de l'auteur, sa vision du monde, sa compréhension de l'homme, de son destin, de ses problèmes. Par sa voix de conséquence, il communique aux générations futures, l'essence même d'une civilisation, d'une pensée, d'une culture, d'une époque.

"Le comédien, enchaînait-il, est le lien nécessaire de l'auteur au public. Il est l'écriture, les notes, la couleur, les formes. C'est de sa perfection que dépend l'intelligibilité de la pensée profonde que l'auteur a déposé au coeur de son oeuvre. Le comédien est le verbe de l'auteur, on attend de lui autant de virtuosité et de technique que du violoniste, du pianiste etc.

"L'expression menée jusqu'à son ultime portée, la communication entre l'auteur et le public établie dans toute sa signification, dépendent entièrement du comédien et de ses possibilités. Pour que la signification demeure celle que l'auteur avait voulu lui prêter, il faut que le comédien atteigne ce certain degré de perfection, nécessaire à tout bon comédien, qui fait qu'il reflète exactement l'expression de l'idée de l'auteur.

"Dans le théâtre, disait ensuite le conférencier, l'auteur est évidemment le premier à acquérir une certaine valeur d'enrichissement, puisque l'effort d'expression artistique lui permet de prendre conscience de sa pensée qu'il précise en l'exprimant.

"De son côté, continuait l'abbé Boulet, le comédien trouve lui aussi un enrichissement personnel, par le contact avec la pensée des penseurs les plus profonds de l'humanité de même que par l'effort d'adéquation du jeu, de la voix et du corps à la pensée de l'auteur et à la compréhension du public. Le sens de perfectionisme que le théâtre suppose chez le comédien est un autre point enrichissant envers ce dernier.

"Le public, disait le conférencier, trouve lui aussi un certain enrichissement dans le théâtre, puisqu'il participe, grâce au comédien, à la compréhension du monde expérimenté par l'auteur. Il participe également à la vision en beauté de l'univers et de l'homme, parvenant ainsi à transcender l'état accepté de médiocrité intellectuelle et morale où vit trop souvent le peuple tant qu'il ne devient pas "public".

L'abbé Boulet s'efforça ensuite de mettre en valeur l'enseignement que l'on peut tirer du théâtre. "Le théâtre, disait-il, nous enseigne et nous imprègne de la beauté, de la vérité, de l'effort soutenu et de la perfection du jeu des acteurs".

Le conférencier conclut donc de la valeur sociale éminente du théâtre et il terminait en ces termes : "En conséquence de la valeur sociale du théâtre, les exigences esthétiques sont évidentes, mais surtout les exigences morales, en face d'un public qui attend du comédien, plus qu'une démonstration d'habileté, un service d'enrichissement et d'éducation."

L'abbé Boulet avait été présenté par M. Jules Brière et fut remercié par M. Gilles Vaillancourt, deux membres très actifs de la troupe des Copains de Grand'Mère.

Le directeur du groupe prononça également quelques mots à l'égard des copains et des anciens copains qui s'étaient rendus en très grand nombre à ce dîner de troisième anniversaire.

Une petite réunion amicale, qui rassemblait plusieurs membres actuels et anciens du groupe théâtral, a terminé la soirée au local des copains.

Courte séance au conseil de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le conseil municipal de Grand'Mère, qui siégeait lundi en assemblée régulière, a connu l'une de ses plus courtes séances depuis le début de l'année. En effet, il n'y avait que trois ou quatre item à l'ordre du jour.

A l'ouverture, les minutes de la dernière assemblée furent approuvées telles que lues sur une proposition de l'échevin Alfred St-Onge, appuyé par l'échevin Martial Milette.

Le conseil a également approuvé le paiement de comptes au montant de $12,075.12. La proposition avait été faite par l'échevin Armand Boucher, appuyé par Alfred St-Onge.

Au chapitre des demandes d'octrois on retrouvait trois item. Un premier octroi au montant de $100 a été accordé au comité du timbre de Noël, puisque ce montant était prévu au budget. Un octroi supplémentaire de $50 a également été accordé au Jeune Commerce de Grand'Mère pour l'illumination du temps des fêtes. La ville leur avait déjà accordé un montant de $200. Finalement, le paiement d'une annonce au montant de $25 au Shawinigan Standard pour les souhaits des Fêtes a été approuvé.

Achat d'un tracteur

L'achat d'un tracteur de marque Case de la compagnie Tracteurs et Equipements Limitée, a été approuvé par le conseil. Ce petit tracteur servira au nettoyage des trottoirs cet hiver. Le conseil n'avait pas jugé bon de demander des soumissions dans ce cas, puisqu'il avait déjà acheté un tracteur de ce modèle de cette maison l'an dernier et l'on avait été enchanté du résultat. De plus, cette firme offrait un modèle 1961 de ce tracteur au même prix que l'an dernier, soit $4,702 taxes non comprises, et offrait à la ville de commencer à payer le premier mars 1961, et ce sans aucun intérêt à débourser. L'achat fut approuvé sur une proposition de l'échevin Alfred St-Onge, qui fut appuyé par l'échevin Martial Milette.

On sait que la ville de Grand'Mère sera sous peu muni d'une petite bibliothèque municipale grâce au travail de l'échevin Martial Milette. Cette bibliothèque, qui sera logée dans un appartement qui était vacant à l'hôtel de ville, ouvrira bientôt ses portes aux lecteurs de la ville de Grand'Mère.



HOMMAGE AU PERSONNEL ENSEIGNANT DE SHAWINIGAN — La Commission scolaire de Shawinigan a offert encore cette année, comme elle le fait depuis 1949, une réception au personnel enseignant, au cours de laquelle on distribue diverses primes. Sur cette photographie prise à la réception de mercredi soir, à l'hôtel Shawinigan, c'est de gauche à droite, M. Roland Boulanger, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, l'abbé Paul-Aimé Trépanier, visiteur ecclésiastique, Mgr Maurice Patry, v.f., Mlle Gisèle Thiffeault qui s'est mérité une prime de $100, Me Léon Lamothe, président de la Commission scolaire, et l'abbé Edmond Dubé, principal de l'école normale St-Pie X.

Distribution de primes à 32 instituteurs et institutrices

SHAWINIGAN. — La Commission scolaire n'a pas dérogé mercredi soir à la traditionnelle réception au personnel enseignant, au cours de laquelle on remet des primes du département de l'Instruction publique et celles de la Commission scolaire à des instituteurs ou institutrices méritants.

Le président de la Commission scolaire, dans ses mots de présentation a tenu tout d'abord à féliciter les 242 instituteurs laïques et les 109 religieux et religieuses pour le succès scolaire remporté l'an dernier. Il a mentionné que 86.6 pour cent des élèves ont été promus ce qui est considéré comme une excellente moyenne.

En fouillant dans la petite histoire de Shawinigan, Me Lamothe a découvert que la première institutrice en 1902, recevait un salaire de $120 par année. Les Commissaires du temps avaient accepté de lui verser $5 de plus si elle s'occupait de la fournaise et autres besognes ou genre ! Me Lamothe a profité de la circonstance pour féliciter le personnel enseignant.

Les primes

Un groupe imposant d'instituteurs et institutrices laïques se sont rendus à cette réception, à l'hôtel Shawinigan. On remarquait également la présence des directeurs d'écoles, des commissaires, et Mgr Maurice Patry, v.f., p.d., des abbés Paul-Aimé Trépanier et Edmond Dubé, respectivement visiteur ecclésiastique et principal de l'Ecole Normale St-Pie-X. Il y avait également des curés de plusieurs paroisses de la ville.

Pour avoir travaillé dans des conditions particulièrement difficiles, dues principalement au nombre élevé d'élèves, se sont mérité une prime de $100: Mlles Rita Turbide, du Collège de l'Immaculée-Conception ; Elisabeth Villemure, du Collège Sacré-Coeur ; Gisèle Thiffeault, de l'Académie St-Bernard, et Sr Ste-Louise de Marillac, de l'Académie St-Pierre.

Les primes de $20 du département de l'Instruction publique ont été accordées à Mlles Pauline Matteau, Marie-Anne Blais, Gisèle Thiffeault, Suzanne Laurin-Trudelle, R. S. Gertrude du Sauveur; Mlle Gaétane Buisson, R. S. Marie-Gérard ; Mlle Laurette Lacoste, R. F. Omer-Louis ; R. S. Ste-Tharsile ; R. F. Bertrand Beaulé, Mlle Jeannine Cossette et M. Frank Bennett.

La Commission scolaire qui accordait ordinairement 15 primes de $20 à d'autres membres du personnel enseignant, a haussé ces primes à $25 cette année. Les récipiendaires dans chacune des écoles sont : R. S. Louise de Marillac, de l'Académie St-Pierre; R. F. Pierre-Damien, du collège de l'Immaculée-Conception; R. S. St-Jean-Gualbert, de l'académie St-Bernard; Mlle Germaine Caron, du collège St-Maurice; Mlle Georgette St-Pierre, de l'académie St-Marc; R. F. Roger-Jacques, du collège Sacré-Coeur; Mlle Jeannine Pellerin, de l'académie du Christ-Roi; Mlle Annette Sauvageau, du collège St-Sacrement; Mlle Estelle Croteau, de l'académie Ste-Croix; R. S. Marie-St-Louis-de-France, de l'académie de St-Charles-Garnier; Mlle Céline Goulet, du collège St-Jacques; Mme Gabrielle Lefebvre-Duplessis, du collège St-Joseph; R. S. Marie-du-Divin Pasteur, de l'académie L'Assomption; M. Jean-Paul Lamy, de l'école secondaire de l'Immaculée-Conception; et Mlle Madeleine Rheault, qui enseigne l'art ménager.

Laurent Lavergne élu président du Cercle des jeunes éleveurs

ST-SEVERE. — Le Cercle des jeunes éleveurs de St-Sévère vient d'élire son nouveau conseil, à la suite d'une assemblée présidée par les agronomes du comté de St-Maurice, MM. Donald Lesage et Fernand Durantaye.

M. Laurent Lavergne a été élu président. Les autres membres du conseil sont MM. Claude Gélinas, vice-président et Gilles Gélinas, secrétaire-trésorier.

Le but de ce cercle est de promouvoir chez les jeunes l'amour de leur profession. On leur apprend également à prendre davantage leurs responsabilités. Chaque éleveur doit s'occuper d'un bovin, et le nourrir d'après une ration prescrite. Le jeune éleveur est fier de présenter ensuite le bovin à une exposition, qui a lieu tous les automnes.

Accusé de négligence criminelle

La cour refuse pour l'instant un cautionnement à Aubé Ricard

GRAND'MERE. — La cour des Sessions de la paix de Grand'Mère a refusé hier, d'admettre pour l'instant au cautionnement, Aubé Ricard, sur qui pèse une accusation de négligence criminelle. Le prévenu avait été appréhendé, il y a déjà quelques semaines, en rapport avec l'affaire du lac Lamarre, au cours de laquelle, M. Henri Hagan, qui repose encore à l'hôpital, avait été tiré à bout portant.

L'avocat de Ricard, Me Paul-Emile Marchand, demandait à la cour d'admettre son client à un cautionnement, motivant qu'il avait déjà séjourné en prison pendant près d'un mois. Il mentionna que contrairement à ce que prétendait la Couronne, son client n'était nullement dangereux et que de plus il ne possédait aucun dossier. Il fit également part à la cour qu'il se chargerait au cours de l'enquête préliminaire, de prouver que l'offense qui pèse contre Ricard n'est pas en somme si grave qu'on ose le croire.

Le procureur de la Couronne avait demandé la semaine dernière, lors d'une comparution de l'accusé, que la cour n'accorde aucun cautionnement à l'accusé, en disant qu'il fallait d'abord lui faire subir un examen psychiatrique. Il mentionnait hier qu'il avait été impossible de faire subir cet examen à l'accusé au cours de la semaine et il suggéra à la cour de garder la demande en suspens.

Le juge Léon Girard a fixé la date de l'enquête préliminaire au 22 décembre et il a déclaré qu'il suggérerait à la Couronne de faire le nécessaire pour que cet examen se fasse au plus tôt et avant le 22 décembre. "Pour le moment, disait-il, je ne peux prendre la responsabilité de laisser aller le prévenu avec la plainte qui pèse contre lui." Et il a déclaré qu'on attendrait au 22 pour rendre une décision finale quant à l'admission au cautionnement de l'accusé.

François Charest, qui était accusé d'avoir majoré le montant d'un chèque de $86 à $186, a vu sa cause renvoyée parce que l'on avait pas réussi à trouver matière à procès au cours de l'enquête préliminaire.

La poursuite avait tenté de produire, la semaine dernière, des documents attestant que la signature que l'on retrouvait à l'endos du chèque était bel et bien celle du prévenu. La défense n'accepta toutefois pas que l'on produise ce document comme preuve à moins que l'on amène dans la boîte, l'expert qui l'avait signé. Le juge avait demandé à la poursite que l'on fasse appel à cet expert et qu'on le fasse comparaître comme témoin afin que la défense puisse contre-interroger le témoin.

La poursuite a déclaré hier qu'elle n'avait aucune autre preuve à fournir — l'expert en signature brillait par son absence — et le juge renvoya la plainte.

Léopold Boucher a plaidé non coupable à une accusation de vol d'une valeur de $600 et son enquête préliminaire a été fixée au 22 décembre. Le prévenu est présentement en liberté provisoire sous un cautionnement de $500.

L'avocat de l'accusé, qui trouvait un peu élevée la somme du cautionnement, a fait la demande au tribunal de réduire ce montant à $200. Le juge a fait remarquer que le prévenu travaillait à Laprairie et que l'on n'avait aucune autre garantie de sa présence pour l'enquête. Le juge a quand même laissé entendre qu'il est possible que l'on réduise à $200 le montant du cautionnement d'ici l'enquête de Boucher.

Un jeune homme de 19 ans, qui s'était introduit dans une automobile stationnée sur la 6e Avenue, à Grand'Mère, et qui avait été pris sur le fait, comparaissait sous une accusation de tentative de vol. Il n'avait aucun dossier et il fut condamné à 8 jours de prison.

Autres causes

Un individu qui n'avait pas répondu à un délai qui lui avait été fixé par lettre enregistrée pour produire sa déclaration d'impôt plaida coupable sous trois chefs d'accusation se rapportant à ce délai. Il fut condamné à $25 d'amende sous chacun des chefs ou à un mois de prison.

Un autre individu qui répondait à une accusation identique mais sous un seul chef, a plaidé coupable et s'en est tiré avec $25 d'amende plus les frais ou un mois de prison.

La Couronne a demandé que l'on constate le défaut et que l'on émette un mandat d'amener contre France Normandin, qui ne s'était pas présentée et qui devait répondre de l'accusation d'avoir circulé avec un véhicule non enregistré.

Trois autres individus qui répondaient à diverses accusations se rattachant aux lois de la circulation ont écopé d'amende de $25, $20 et $20 ou à 8 jours de prison dans chacun des cas.

ENTRE LES DEUX ARCHES

La ville de Louiseville verse en salaires chaque semaine la somme de $3,000 pour travaux effectués dans le cadre de la campagne d'emploi d'hiver. Il est très intéressant de constater qu'actuellement, quelque 65 sans-travail de notre ville et pères de famille ont pu y trouver de l'emploi au taux de $1.20 l'heure. On estime que le coût des travaux effectués à la petite pelle coûteront le double du montant prévu.

Les scouts remercient tous ceux qui ont contribué à leur dernière cueillette de papier. Des remerciements s'adressent tout spécialement à M. André Deschênes qui a bien voulu fournir son entrepôt et son camion.

A la Celanese

Suggestions heureuses récompensées

DRUMMONDVILLE, (**A.B.**). — Une somme de $800 vient d'être distribuée en cadeaux dans une usine locale. Il existe à la Canadian Celanese un système de suggestions depuis déjà quelques années. Les employés de cette compagnie peuvent suggérer à la direction de nouvelles façons d'améliorer les procédés de fabrication et la qualité des produits. Plusieurs employés ont aussi obtenu des récompenses fort appréciables depuis que le système est en vigueur. Au cours des derniers mois, les personnes suivantes ont reçu des montants d'argent variant de $10 à $55 pour des idées nouvelles qu'elles ont soumises à la direction.

Palmarès payant.

M. Fernand Lefebvre, du département textile a gagné $55 un autre, M. Philippe Santerre, s'est vu attribuer une somme de $50 M. Nolin Coutre, de la teinture, remporte un bonus de $45 pour une suggestion heureuse tandis que M. Léo Lebel gagne $30 pour son idée originale. Trois autres se méritent $25, se sont MM. Ed. Boileau, Gérard Blais, et L.-Paul Chandonnet. MM. Robert Héroux, Jean-Guy Cloutier et Jean Claude Fournier se méritent $15 tandis que des $10 seront versés à MM. Jean-Baptiste Sauvageau, Bertrand Charbonneau, Léon Lussier, Ludovic Williams Joseph Gagnon, Joseph Mandeville et Lucien Proulx. Il faut mentionner de plus que 86 employés ont reçu chacun une récompense de $5 pour des suggestions qui ont contribué à différentes améliorations.

Avis de Princeville aux retardataires

PRINCEVILLE. — Les membres du conseil municipal de Princeville ont fait une étude de la liste des contribuables en retard dans le paiement de leurs taxes et ont décidé d'accorder un dernier délai, soit jusqu'au 20 décembre, pour leur permettre de s'entendre avec le secrétaire, M. André Cloutier. Après ce jour, le cas des locataires sera mis entre les mains des avocats de la ville, tandis que les comptes des propriétaires seront portés à l'attention du conseil de comté. Toutefois, ceux qui le désirent pourront même être employés aux travaux municipaux, en s'adressant au surintendant, M. J.-Antonio Lacroix.

Trois messes de minuit à Warwick

WARWICK. — De nouveau cette année, les paroissiens de Warwick pourront assister à la messe de minuit sans qu'il y ait encombrement à l'église. En effet, il y aura une messe célébrée à l'école Ste-Jeanne-d'Arc par le Rév. Père Cournoyer, Montfortain, et une autre à l'école Ste-Marie, par l'abbé Jean-Paul Lemieux, avec le concours de la chorale des jeunes, ainsi qu'à l'église St-Médard, par l'abbé Lucien Roberge, assisté de l'abbé Louis-Paul Cantin et d'un ecclésiastique. Toutefois on est prié de faire ses réservations d'avance, pour un endroit ou un autre, au presbytère ou aux deux écoles mentionnées.

1,600 maisons

WINNIPEG. (PC) — On vient d'entreprendre à Tuxedo, en banlieue de Winnipeg, un programme domiciliaire dont la réalisation durera dix ans et coûtera $50,000,000. Ce programme prévoit la construction de 1,600 maisons.

Au Radar

Les officiers passeront au deuxième rang, le 26

TROIS-RIVIERES (M.L.) — Dans les forces armées, il est de mise que les officiers reçoivent l'attention due à leur rang et les hommes doivent plus souvent qu'autrement se faire petits quand ils ont à affronter le sergent, le lieutenant ou encore le commandant.

Mais le 26 à l'escadrille de radar de Trois-Rivières, ce sera différent puisque les officiers seront à la merci des simples aviateurs qui pourront donner les ordres qu'ils voudront; les officiers s'abaisseront même jusqu'à servir le souper des hommes.

Ce même jour-là, dans l'après-midi, à compter de deux heures, ce sera la fête des enfants des membres de l'unité.

Enfin, le 28, les officiers de l'unité se joindront à leurs confrères de l'armée et de la marine pour la visite traditionnelle à l'évêché pour les voeux d'usage à Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier.

$300 distribués à sept épiciers

SHAWINIGAN. — Un grand concours d'étalage chez les épiciers-licenciés, mené par M. Gerry Désaulniers, surveillant des branches de Shawinigan et Grand'Mère d'une brasserie montréalaise, s'est terminé mercredi par la remise de $300 en argent, aux sept concurrents qui ont remportés les premières places.

L'attribution des prix s'est faite en présence des présidents du Jeune commerce de Shawinigan et Grand'Mère, MM. André Grenier et Robert Matteau, de même que le surveillant des ventes, M. Jacques Lefebvre.

Le concours durait depuis déjà cinq semaines et chaque nouvel étalage fait durant cette période donnait droit à autant de chance de participer au concours.

Le premier prix d'un montant de $100 a été enlevé par M. Honoré Bernard, épicier de Grand'Mère. Les deuxième et troisième prix, d'une valeur de $50 chacun, ont été remportés par MM. Roland Nadeau et Roger Decharette, tous deux de Shawinigan. Enfin, quatre prix de $25 ont été gagné par MM. Roger Caron, J.-P. Paillé, J. Borgia et Yvon Lavergne.

Deux joutes de ballon-panier dans l'Interscolaire

SHAWINIGAN. — Deux joutes importantes seront disputées dans la ligue senior Interscolaire de ballon-panier de Shawinigan, ce soir, au gymnase de l'école secondaire Immaculée-Conception. Le Technique visitera le SSM dans la première partie, tandis que le High School affrontera l'ESIC.

Dans la première joute, qui débutera à 6 h. 45, le Technique n'aura pas la tâche facile alors qu'il rencontrera un club qui a retrouvé son aplomb et qui vient de faire un beau retour, soit le SSM. Une victoire de ce dernier lui permettrait de s'approcher des détenteurs de la première position.

Dans la seconde rencontre, le High School tentera de rejoindre l'ESIC en première position alors qu'il l'affrontera.

Autre contrat de travail à la Belgo

SHAWINIGAN. — Un deuxième contrat de travail était signé mercredi soir à la Consolidated Paper Corporation, division de la Belgo, en même temps que celui du local 145, du Syndicat international des papetiers. Il s'agit cette fois du contrat intervenu entre la compagnie et les membres de la Fraternité internationale des ouvriers de la pulpe, du sulfite et des moulins à papier, local 256, de Shawinigan.

Après sept mois de négociations, les deux parties en sont venues à une entente, qui prévoit les avantages suivants pour les employés. Il y aura augmentation générale de 15 cents l'heure, jusqu'à .25 pour tous les employés. De plus, des réajustements de salaires allant jusqu'à 11 cents l'heure intéresseront directement 400 employés. Ces augmentations sont rétroactives au 1er mai 1960.

Une journée supplémentaire de congé sera payée, portant le nombre à six. La compagnie accordera trois jours de congés payés à un employé pour cause de mortalité dans sa famille.

Les bénéfices en maladie ont été augmentés de $10 par semaine. Ils ont été portés de $35 à $45. De plus le contrat prévoit la réouverture des discussions sur les assurances en général, durant la durée du contrat. Le service médical sera entièrement payé par la compagnie.

D'autres améliorations ont été apportées qui se rapportent plus particulièrement aux conditions de travail.

Le Père Noël visitera les enfants infirmes, demain, à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Les enfants infirmes de la région de Shawinigan seront l'objet d'une grande fête préparée en leur honneur demain après-midi au Cascade Inn de Shawinigan. Le club Rotary, qui s'occupe sans relâche de la cause des enfants infirmes, procédera en effet, demain, au dépouillement d'un arbre de Noël pour ces enfants.

Le club se chargera à cette occasion du transport des enfants de leur domicile au lieu de la fête, qui débutera vers 1 h. 30.

Un programme récréatif pour les jeunes ouvrira la fête vers 3 heures, le Père Noël fera son apparition pour distribuer des cadeaux à chacun des enfants.

Revision des primes d'assurance-santé

TORONTO. (PC) — Le Dr Matthew Dymond, ministre de la Santé, a informé l'Assemblée législative qu'elle sera appelée prochainement à reviser les primes de l'assurance-hospitalisation. La commission provinciale des services hospitaliers est à étudier les frais des services en question.

Le Dr Dymond a donné ces renseignements à M. Ross Whicher, député libéral de Bruce, qui demandait si le gouvernement ontarien envisageait de diminuer les primes, le gouvernement de Québec instituant une assurance sans prime.

Le Dr Dymond a ajouté qu'au dernières informations, le système québecois ne sera pas gratuit, puisque le gouvernement projette de percevoir un supplément d'impôts de $25 millions pour payer les frais d'hospitalisation.

Le Dr Chrétien élu président du bureau médical

SHAWINIGAN. — Le bureau médical de l'hôpital Ste-Thérèse, de Shawinigan, s'est nommé un nouvel exécutif pour la prochaine année, au cours d'une assemblée qui se tenait à l'hôpital mercredi soir.

Le Dr Maurice Chrétien, a été élu président, en remplacement du Dr Thomas Baillargeon, qui occupait ce poste depuis déjà deux ans.

Les autres dirigeants élus sont le Dr Henri Fauteux, vice-président ; le Dr Yvan Vallée, secrétaire et finalement, le Dr Roch Poulin, qui a été réélu trésorier.



NOUVELLE CAISSE POPULAIRE — L'ouverture officielle de la Caisse populaire Saint-Jean-de-Brébeuf a donné lieu à une brillante cérémonie. Nous reconnaissons ici, de gauche à droite : MM. André-O. Dumas, échevin, Frank Spénard, l'abbé Ovilas Gagnon, curé de la paroisse, Roger Lessard, président de la caisse, Jean-Jacques Caron, gérant régional des Caisses populaires, Antoine Gauthier, échevin, Moïse Beaumier, secrétaire-gérant de la nouvelle caisse, Robert Durant, gérant de la Caisse de Trois-Rivières et Roland Leroux, membre du comité de Crédit de la même caisse.

A la prochaine occasion, offrez une

BOLS
Ballerina

Une délicieuse liqueur d'or dans l'élégante bouteille qui contient une ballerine tourbillonnant aux accords d'une douce musique —

C'est original
C'est une liqueur d'or
C'est une liqueur BOLS

BOLS
AMSTERDAM HOLLANDE



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête



avec Kid Martel

Même si certains sports ne connaissent pas la vogue d'autrefois, il ne faut jamais désespérer. — Par exemple, qui aurait pensé qu'un jour, on serait dans l'obligation de sortir des limites de Trois-Rivières pour suivre un entrainement adéquat afin de mieux figurer dans des compétitions provinciales, nationales et internationales. C'est pourtant ce qui est arrivé pour nos fameux sauteurs de ski comme Luc Laferté, Jacques Charland, Trahan, Delamarre, Thibeault, et autres. Si nos vaillants skieurs peuvent ainsi poursuivre leurs activités cet hiver ils en doivent un gros merci à un petit groupe de sportifs qui avec l'aide de Roland Lapointe, du Cap-de-la-Madeleine, propriétaire d'un vaste terrain sur un site enchanteur de Mont-Carmel, ont jeté les bases pour ériger un tremplin d'envergure.

On pourra dès janvier prochain, voir nos as et ceux du Québec et de l'Est des Etats-Unis se disputer les honneurs avec des sauts variant de 175 à 200 pieds. Charland a fait plus que sa part de même que Gilles Richer, Guy Bourdon, de LA PRESSE, et Gaston Godin. Nous voulons aujourd'hui rendre hommage à Gaston Godin qui a fourni près de $2,000 par son travail de soudeur, en plus de fournir nombre de matériaux et de son temps. On se souvient de ce sportif alors qu'il portait les couleurs du club de hockey St-Stanislas. Gaston était alors le meilleur compteur du club. On l'avait remarqué par sa fougue au jeu et sa facilité à compter des buts.

Puis son travail le força à quitter son patelin pour venir s'établir à Trois-Rivières. Et c'est là que les Trifluviens ont appris à mieux le connaître. Il fit partie du club de ski et devint un très bon sauteur. Puis il suivit des cours pour être accepté officiellement comme arbitre de hockey sous la directive de l'Association amateur de hockey du Québec. C'est aussi un adepte du ski aquatique et du yatching. Il sait en tout temps se faire des amis parce qu'il ne recule pas devant les difficultés et sait les vaincre par une détermination qui lui fait honneur. Nous sommes donc heureux de remercier publiquement Gaston Godin pour son dévouement sans limite à la cause du tremplin de la Maurice, et à la cause des skieurs en général.

Toujours dans le domaine du ski, les actionnaires du club de ski de Trois-Rivières sont décidés coûte que coûte à vendre le terrain à la cité. Mais nos édiles n'accepteront certainement pas de débourser $100,000 pour un territoire payé environ $4,800 car la plupart de ces terrains ont été vendus $100 chacun. Mais ces gens méritent tout de même une certaine compensation pour leur dévouement et un intérêt pour leur part de $100. Le conseil municipal veut acquérir ce terrain pour continuer à s'en servir comme un centre sportif en été et en hiver. Il faudra alors que le Boulevard Panoramique qui doit couper une partie du terrain, fasse un petit détour.

Aujjourd'hui à Montréal, se tient une importante assemblée de tous les directeurs et des scribes dans le cadre du bonspied provincial des journalistes au curling. Nous saurons à l'issue de la réunion la date officielle de cette compétition, le club où seront disputées les rencontres et si certains règlements du tournoi sont amendés ou non.

Formation d'une école de ski par la maison Cyrille Labelle

TROIS-RIVIERES. — La maison Cyrille Labelle, de Trois-Rivières, a décidé cette année de former une école de ski pour aider les anciens et les nouveaux skieurs qui veulent apprendre les techniques de ski telles qu'enseignées dans le Nord.

Bernard Quessy, instructeur-directeur de l'école de ski, distribuera au centre Mont Georges, de Shawinigan, des instructeurs qualifiés pour cette technique.

Les cours sont gratuits et seront donnés le mardi, le mercredi, le samedi et le dimanche après-midi. Le samedi matin, il y aura un cours de ski pour les enfants, toujours gratuitement. Tous les jeunes intéressés à suivre un cours de ski de compétition, peuvent recevoir les renseignements nécessaires à la maison Cyrille Labelle, par l'entremise du directeur de cette clinique de ski, Bernard Quessy.

Tous les skieurs et skieuses qui veulent obtenir plus de détails sur les cours de ski n'ont qu'à communiquer avec Bernard Quessy, au soin de la maison Cyrille Labelle, à Trois-Rivières.

Les résultats du tournoi Chevalier

SHAWINIGAN. — Voici les résultats des rencontres disputées au Club de Curling Shawinigan-Est dans le tournoi H. P. Chevalier, de même que les joutes fixées au vendredi :

6 heures :

I. Valotaire 8, P. Buisson 6
J. Ross 2, A. Gamache 16

8 heures :

C. Berger 8, W. Kosick 4
M. Langevin 8, A. Desilets 4

10 heures :

G. Lachance 8, J. Simard 9
J.-P. Bérard 11, L. Boucher 2

VENDREDI

6 heures :

M. Langevin vs J. Simard
J.-P. Bérard vs C. Berger

8 heures :

A. Marineau vs U. St-Onge
A. Gagnon vs A. Pellerin



GERRY DESAULNIERS LANCE LA PREMIERE PIERRE — Le populaire athlète Gerry Désaulniers a lancé dernièrement la première pierre d'un bonspiel, au club de curling de Grand'Mère. On le voit en compagnie de M. Venant Désaulniers, président du club, et de M. Frank Gauthier, organisateur du tournoi et des joueurs qui prenaient part à l'ouverture.



COMITE MUNICIPAL DES SPORTS — Mercredi soir, le Comité consultatif des sports réunissait toutes les organisations de Trois-Rivières pour discuter des problèmes présents et futurs. Sur cette photo, nous remarquons de gauche à droite MM. Paul Dupuis, secrétaire, Alexandre Michaud, président, Benoit-J. Bégin, urbaniste-paysagiste, Antoine Gauthier, échevin, Clyde McCarthy, et Léo Henrichon, deux membres du comité.

Ecoles spécialisées

Joute entre les deux équipes de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Les équipes des Instituts de Technologie et de Papeterie de Rivières en viendront aux prises ce soir, à 7 h. 15, au Colisée, dans une joute de la ligue des Ecoles spécialisées de la Mauricie.

Ces deux clubs évoluent dans la section intermédiaire "C", ce qui veut dire une joute rapide et enlevante prévue pour ce soir.

On se demande quel club décrochera la victoire. Il ne faut pas oublier que la deuxième position sera en jeu du fait que Shawinigan détient le premier rang.

Calendrier des joutes de la ligue de hockey Inter-Comtés

TROIS-RIVIERES. — La ligue de hockey Inter-Comtés du président Camille Lebon a commencé ses activités dans la section nord alors que les équipes ont disputé les joutes à l'arena de Grand'Mère. Toutefois, à compter du 22 décembre prochain, les clubs joueront sur leur patinoire respective.

Voici donc le calendrier des joutes de la section Nord de ce circuit des comtés de Laviolette et de Champlain.

DECEMBRE

18.—St-Narcisse vs Grand'Mère
22.—Ste-Thècle vs St-Tite
27.—Grand'Mère vs St-Tite
29.—St-Narcisse vs Ste-Thècle

JANVIER

3.—St-Tite vs St-Narcisse
Grand'Mère vs Ste-Thècle
8.—St-Tite vs Ste-Thècle
Grand'Mère vs St-Narcisse
10.—Ste-Thècle vs St-Narcisse
11.—St-Tite vs Grand'Mère
15.—St-Narcisse vs St-Tite
Ste-Thècle vs Grand'Mère
17.—Grand'Mère vs Ste-Thècle
22.—Ste-Thècle vs St-Tite
Grand'Mère vs St-Narcisse
24.—Grand'Mère vs St-Tite
St-Narcisse vs Ste-Thècle
26.—St-Tite vs St-Narcisse
29.—St-Tite vs Ste-Thècle
St-Narcisse vs Grand'Mère
31.—Ste-Thècle vs St-Narcisse
Grand'Mère vs St-Tite

FEVRIER

5.—St-Narcisse vs Ste-Thècle
St-Tite vs Grand'Mère
7.—Grand'Mère vs St-Narcisse
9.—St-Tite vs Thècle
12.—St-Tite vs St-Narcisse
Grand'Mère vs Ste-Thècle
15.—Ste-Thècle vs Grand'Mère
St-Narcisse vs St-Tite
19.—Ste-Thècle vs St-Tite
St-Narcisse vs Grand'Mère.

Au ballon-panier

Dan O'Connor s'avère le meilleur franc-tireur

TROIS-RIVIERES. — Dan O'Connor, du Pavillon, est le meilleur compteur de la ligue de ballon-panier de la Cité, que préside Fritz Gauthier, avec un total de 93 points. Il est suivi de près par Dufresne, des Loisirs St-Sacrement, avec 86, et Nameth, aussi du Pavillon, 74.

Ces statistiques ne comprennent pas les deux joutes de mardi soir dernier.

Avant ce programme double, le Pavillon détenait une avance quasi-insurmontable en tête du classement, ayant remporté les six joutes disputées à date pour un total de 12 points.

Voici d'ailleurs ces statistiques :

LE CLASSEMENT

	G	P	PP	PC	Pts
Pavillon	6	0	363	277	12
St-Pat's	3	3	288	293	6
St-Sacrement	2	4	270	293	4
Indiens	1	5	249	307	2

Sur la scène municipale à Thetford

THETFORD MINES. — Le maire de Thetford a exprimé sa satisfaction et celle des membres du conseil en annonçant qu'aucun des immeubles qui devaient être mis en vente à la suite du retard de leurs propriétaires à payer leurs taxes ne seraient mis en vente.

Tous ont en effet manifesté beaucoup de bonne volonté et se sont acquittés de leurs devoirs de citoyen.

Quant aux propriétaires dont le retard excédait un an, ils ont pris des arrangements avec les autorités pour échelonner le paiement de leur dû sur plusieurs mois.

"Il nous a été agréable de consentir à ces arrangements," de préciser le maire Caouette, visiblement satisfait de la tournure des événements.

Travaux à l'atelier

La charpente de l'atelier municipal est terminée et les travaux, confiés aux contracteurs Sylvain et B. Dolbec, seront terminés d'ici trois semaines.

Bien que l'on s'attende que les travaux soient complètement terminés avant le mois de mai prochain, la ville ne compte pas prendre possession de ces locaux avant cette date.

Arbitrage

L'assemblée du conseil d'arbitrage qui doit entendre le différend de l'Association des policiers-pompiers de Thetford se réunira le 28 décembre prochain à 10 heures.

Seuls quelques litiges demeurent et l'on n'estime pas à plus de cinq le nombre des clauses sur lesquelles l'association désire discuter.

Soumissions

La ville vient de demander les soumissions concernant l'ameublement de l'agence du Bien-Etre social nouvellement créée à Thetford.

D'autre part, a signalé le porte-parole de la ville, cette agence prendra possession de ses locaux dans le marché municipal au début de janvier.

Décoration de Noël

Comme l'an passé, la Société d'horticulture de Thetford a proposé à l'hôtel de ville de lui fournir gracieusement une couronne pour la décoration de la façade de la... "maison du peuple", à condition toutefois que la ville se charge de l'installation.

Cette proposition a été acceptée par le conseil, et l'on souhaite à la couronne plus de chance que l'an dernier, puisqu'on se souvient que ladite couronne avait pris feu.

"Sera-t-elle assurée contre le feu ?" demanda un journaliste. "Nous ne le savons pas encore," répondit le maire, qui annonçait cette nouvelle au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Fête des enfants à Warwick dimanche

WARWICK — La fête annuelle des enfants, organisée par les Chevaliers de Colomb de Warwick, aura lieu dimanche prochain. A cette occasion, le Père Noël distribuera des cadeaux aux enfants de membres. Par contre, tous les jeunes sont priés de se rendre à la gare du CN, vers 2 hrs de l'après-midi, pour assister à l'arrivée du légendaire personnage. Un défilé se dirigera ensuite vers le local des Chevaliers. La manifestation sera sous la présidence de M. Adrien Desrochers, grand chevalier.

A la JOCF de Princeville

PRINCEVILLE. — A l'occasion d'un cours du service de préparation à l'avenir sous les auspices de la JOCF locale, l'abbé Marcel Poirier a parlé des relations entre garçons et filles. La réunion, qui a eu lieu au centre paroissial, s'est déroulée sous la présidence de Mlle Annette Mailot. Des études en équipes et un forum, avant la causerie, ont porté sur les avantages et les inconvénients des rencontres au cours de réunions sociales ou de loisirs.

Le navet cru

A l'occasion, croquez un morceau de navet cru. Le navet cru goûte la noisette et il contient de la vitamine C.

La pétanque au boulodrome Capri

TROIS-RIVIERES — Les équipes Chambertain et Survenant figurent toujours en première position de la ligue de pétanque trifluvienne qui évolue régulièrement chaque mardi soir au boulodrome Capri, en banlieue de Trois-Rivières. En effet, les deux clubs occupent la première place exaequo, accusant 27 gains, neuf pertes et une moyenne de 1.48. La situation est tout aussi contestée dans la deuxième et troisième positions. On peut cependant noter que les Comètes, figurant en cinquième place, affichent la meilleure moyenne, soit 1.60.

Les boulistes évoluant dans cette ligue ont donc disputé leurs dernières joutes de l'année mardi et reprendront leurs activités normales de la cédule le 10 janvier 1961. Il en va de même pour la ligue du jeudi qui évoluait hier soir et dont les compétitions ne reprendront que le 12 janvier.

Voici le classement des équipes :

	J	G	P	Moy.
Chambertin	36	27	9	1.48
Survenants	36	27	9	1.48
Réformés	36	26	10	1.48
Albatros	36	26	10	1.44
Comètes	33	24	9	1.60
Aigles	33	24	9	1.41
Amigos	36	23	13	1.23
McCarthy Transport	36	20	16	1.28
Castors	36	19	17	1.09
Laviolette	36	18	18	1.01
Alouettes	36	18	18	0.98
Tr.-Canada Shoe	36	18	18	0.97
Habitants	36	17	19	0.99
Capons	33	15	18	0.84
Invisibles	36	14	22	0.87
St-Maurice	36	14	22	0.69
Atomics	36	10	26	0.70
Tornades	36	7	29	0.60
Bombardiers	36	5	31	0.61
Ouragans	33	3	30	0.52

P. Héroux en tête des compteurs de la ligue KoKominan

GRAND'MERE. — Pierre Héroux, des Pasteurs, a pris la tête des compteurs dans la ligue KoKominan, avec un total de 20 points. G. Matteau le suit de près, cependant, avec 19 points. Chez les gardiens de buts, c'est R. Boucher, des Capris, qui a conservé la meilleure moyenne.

Voici les statistiques de cette ligue :

COMPTEURS

	B	A	Pts
P. Héroux (Pasteurs)	10	10	20
G. Matteau (Pasteurs)	12	7	19
Y. Elliott (Pasteurs)	6	10	16
L. Désaulniers (Pasteurs)	9	5	14
Guy Gervais (Capris)	10	3	13
Gaston Gervais (Ko-Ko)	9	4	13
Y. Deschesnes (Pasteurs)	5	7	12
M. Lemay (Capris)	4	7	11
E. Mailloux (Ambassa.)	5	3	8
R. Vanasse (Ambassa.)	5	2	7

GARDIENS DE BUTS

	J	Pts	Moy.
R. Boucher (Capris	4	19	4.75
J.-P. Bélanger (Pasteurs)	3	15	5.00
R. St-Arneault (Ko-Ko)	3	24	8.00
G. Buisson (Ambassa.)	3	30	10.00

CLASSEMENT

	J	G	P	N	Pts
Pasteurs	5	4	1	0	8
Capris	5	3	2	0	6
Ambassadeurs	5	2	3	0	4
Ko-Ko	5	1	4	0	2

Les arts et métiers gagnent une 6e fois

GRAND'MERE — Les Arts et Métiers de Grand'Mère ont remporté leur sixième victoire consécutive, alors qu'ils ont défait l'Institut de Trois-Rivières au compte de 9-3. Grand'Mère n'a pas encore subi la défaite jusqu'ici. Bouffard a été la grande étoile avec trois buts.

Les Arts et Métiers de Grand'Mère alignent cette saison une puissante équipe et seront difficiles à battre s'ils continuent ainsi. Bouffard a pris la vedette avec trois buts, tandis que M. Emond a augmenté son avance en tête des compteurs avec deux buts. Y. Caron, avec deux buts, Guimond et Robitaille ont marqué ceux de Grand'Mère. Soucy a brillé pour Trois-Rivières avec deux buts, tandis que Dugré a complété le compte pour les perdants. Il n'y eut que quatre punitions et elles furent infligées au Grand'Mère. Il est à noter que le Grand'Mère a fourni jusqu'ici trois joueurs aux Cataractes, André Gélinas, Pierre Lord et Hayes.

Les Sélects écrasent le Ste-Thècle 13-5

GRAND'MERE. — Les Sélects dirigés par l'instructeur Réal Trépanier ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans la ligue de hockey du comté de Champlain alors qu'ils ont écrasé le Ste-Thècle 13-5. André Lapolice a été l'étoile des Sélects avec quatre buts.

Les Sélects ont montré dès le début de la joute qu'ils seraient difficiles à battre. Bien que le compte fût de 4-4 après la première période, le Ste-Thècle n'a pu arrêter l'élan des Sélects. En plus de Lapolice, M. Champagne, M. Caron et Lambert ont brillé avec deux buts chacun, les autres étant comptés par R. Boisvert, R. Lord et G. Goude. Pour les perdants, R. Groleau a marqué deux buts, tandis que J. C. Groleau, M. Lefebvre et Carpentier réussissaient les autres.

Dimanche prochain, à l'aréna de Grand'Mère, le St-Narcisse visitera les Sélects dans une partie très importante.

Centre administratif

SAINT-JEAN, New-Brunswick, (PC) — Le conseil de la ville étudie la possibilité de construire un édifice qui logerait tous les services municipaux; ainsi police et pompiers auraient leurs quartiers généraux à l'hôtel de ville.

Ligue industrielle

Wayagamack, demeuré invincible, a triomphé du Wabasso par 3-2

TROIS-RIVIERES — L'équipe de la Wayagamack de l'instructeur Lahaie a remporté une victoire de justesse de 3-2 sur le Wabasso, hier soir au Colisée pour infliger à ce club son premier revers de la saison.

Cette joute de la ligue industrielle de hockey a été des plus intéressantes et aussi excessivement rude.

Richard Tremblay a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Claude Roux a obtenu l'autre but.

Pour le Wabasso, Baillargeon a brillé d'un vif éclat avec les deux buts de son club.

Par ce triomphe, le Wayagamack est passé seul en tête du classement avec deux victoires d'affilée tandis que le Wabasso subissait son premier revers en deux joutes.

L'arbitre Clément Bédard a dû sévir en imposant un total de 15 punitions dont une mauvaise conduite à Richard Tremblay du Wayagamack au deuxième vingt.

Baillargeon du Wabasso a récolté pour sa part trois mineures. Voici maintenant le sommaire de cette joute :

Première période

1—Wayagamack : Ri. Tremblay (Biron) 4.18
2—Wabasso : Baillargeon (Plourde) 10.20
3—Wayagamack : Roux 11.45
4—Wayagamack : Ri. Tremblay (R. Richard) 13.33
Pun. : Hénaire 5.45.

Deuxième période

5—Wabasso : Baillargeon (M. Plourde 2.50
Pun. : J.-J. Richard 2.15, Rochefort, 9.50; Mongrain 11.00, Poulin 12.45.

Troisième période

Aucun but.
Pun. : Olivier 2.45; Pépin 6.45 et 19.46; Baillargeon 9.00 et 12.50; Biron 12.50 et 14.50; M. Plourde 17.46.

Curling rue St-Paul

Le bonspiel pour le trophée du Wabasso en plein déroulement

TROIS-RIVIERES. — Le bonspiel pour l'obtention du trophée Cox sur les glaces de la Wabasso bat son plein. Cette compétition mixte régionale a présenté à date plusieurs parties surprenantes et des skips d'expérience ont déjà subi la défaite.

Chaque soir, les curlers se disputent la victoire sur les deux glaces du club Wabasso, rue St-Paul, en arrière de l'édifice Wabasso, à 6 heures, 8 heures et 10 heures. Les finales du Main Event et du Consolation seront présentées samedi soir à 7 h. 30 et seront suivies de la distribution des trophées et d'une soirée récréative.

Voici donc les derniers résultats :

6 heures : R. Tremblay, Wab. 9; Evans, Shaw. 6. J.-P. Denommé, Lav. 5, M. Aubin, Cap. 8.
8 heures : O. Lemay, Wab. 5; Louis Lamy, Cap 8. J.-P. Desmarais, Cap 10; M. Lorraine, G'Mère 1.
10 heures : B. Ricard, Cap 9; Evans Shaw. 8, G. Tremblay, Wab. 4, M. Aubin Cap 6.

MERCREDI

6 heures : P. Giroux, Wab. 11; A. Genest, G.'Mère 3. Ackett, Wab. 4; C. Héon, Lav. 11.
8 heures : R. Morris, Wab. 5; R. Bruneau, Tr. R. P. Connelly, Wab. 3; R. Lahaie, Cap 9.
10 heures : Ackett gagne par défaut contre M. Lorraine de Grand'Mère P. Giroux, Wab. 10; C. Héon, Lav. 3, A. Genest, G'Mère, 3; R. Morris, Wab. 6.

JEUDI

6 heures : Smith, Wab. 5; M. Lamberi, G'Mère 4. J. Saulnier, Cap 12. R. Desmarais, Lav. 3.

Programmes doubles dans les mineures

GRAND'MERE. — Deux programmes doubles ont été disputés dernièrement dans les ligues mineures de Grand'Mère, les ligues midget et juvénile.

Dans la ligue midget, les As ont annulé contre les Lions 3-3, puis se sont fait blanchir par le Laflèche 5-0. Dans la première joute, Chainé Cloutier et Lord ont compté pour les As, tandis que Lafontaine avec deux et Héroux avec un ont marqué ceux des Lions. Dans la seconde rencontre, le Laflèche a eu raison des As 5-0. Bourque a réussi deux buts pour les vainqueurs, tandis que Boisvert, Carignan et Robichaud marquaient les autres.

Dans la ligue Juvénile, les Lions ont tout d'abord perdu 6-4 contre les Reds, puis ils ont annulé contre les Cats 3-3. Dans la première joute, les Reds ont remporté leur première victoire de la saison en battant les Lions 6-4. Carrier a compté deux buts pour les vainqueurs, tandis que Milot, Trépanier, Matteau et De Carufel ont marqué les autres. Pour les perdants, Dessureault et Lord ont compté deux fois chacun. Dans la seconde joute, les Cats et les Lions ont annulé 3-3. Guay, avec deux buts, et Calisle ont compté pour les Cats, tandis que Lord, Villeneuve et St-Onge réussissaient ceux des Lions.

Statistiques sur la ligue de badminton du Coeur du Québec

TROIS-RIVIERES. — Le calendrier de la ligue de badminton du Coeur du Québec, section "A", est maintenant rendu à mi-chemin. Le classement des équipes nous démontre que les Chevaliers de Colomb de Shawinigan possèdent une avance de six points sur Grand'Mère, en première position.

On nous annonce le retour de Renée Karis en janvier prochain, ce qui aidera davantage cette puissante équipe des Chevaliers de Colomb.

Les activités de la ligue seront momentanément suspendues pour la période des Fêtes, pour reprendre le 11 janvier.

Voici le classement des équipes de la section "A" :

	J	G	P	Pts.
C. de Colomb	40	29	11	29
Grand'Mère	40	23	17	23
Garnison	35	17	18	17
Shawinigan	40	15	25	15
La Tuque	35	11	24	11

Dans la section "B", la lutte promet d'être contestée entre les six clubs. Le Shawinigan Badminton affiche une légère avance de deux points sur Grand'Mère.

Cette section suspend également ses activités jusqu'au 22 janvier, pour la période des Fêtes.

Voici le classement des clubs de cette section.

	J	G	P	Pts.
Shawinigan	20	14	6	14
Grand'Mère	25	12	13	12
Pavillon	15	10	5	10
Louiseville	20	8	12	8
Centre St-Marc	10	4	6	4
La Tuque	10	2	8	2





Après une épuisante journée de magasinage pour Noël, O'Keefe, la bière douce, vous sourira largement!

N'attendez pas, procurez-vous une ample provision de bière O'Keefe... de plus en plus de vos amis la préfèrent.

Buvez O'Keefe - la bière douce!

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Série de vandalismes due à des écoliers ?

Quelques vandales identifiés par la police et sermonnés

SHERBROOKE. — Avec le froid qui a permis l'ouverture des patinoires publiques, les actes de vandalisme dans les parcs de la ville ont connu une certaine régression.

Mais elle n'est pas due seulement aux chutes du mercure. La crainte de la police, qui, dit-on en certains milieux, est le commencement de la sagesse, y est aussi pour quelque chose.

Les limiers de la Sûreté municipale ont en effet rejoint quelques coupables et la nouvelle n'a pas tardé à se répandre dans le petit monde que soupçonnait l'échevin Antonio Pinard.

Le président de la commission des parcs, devant la vague sans précédent d'actes de vandalisme dirigés surtout contre les arbres de Noël et les ampoules du service des parcs, avait invité la population témoin de ces actes à alerter sans tarder le service de la police. Soupçonnant les écoliers, le représentant du quartier ouest avait également suggéré d'inviter la Commission scolaire à donner instruction à ses professeurs de faire l'éducation de leurs élèves sur le respect de la propriété publique.

Sur l'indication d'un professeur, la Sûreté a procédé à un interrogatoire qui a révélé trois coupables et autant de témoins. Dans ce cas particulier, les âges ne dépassaient pas 12 ans. D'autres enquêtes sont en cours.

Le conseiller Pinard a dit ne pas avoir l'intention de réclamer de dommages des parents des jeunes malfaiteurs, qui s'en sont tirés avec une crainte salutaire.

Il avait fait part de son intention en ce sens devant le conseil. Il parlait alors de façon générale.

L'explosion chez Raby Frères Ltée

Prochain début des audiences

SHERBROOKE. — Une 48e action en dommages est venue mettre fin hier au premier chapitre de l'histoire de la violente explosion chez Raby et Frère Ltée et dont les poursuites judiciaires s'élèvent à un total de $261,640.

Cette réclamation au montant de $346 est la dernière procédure à être prise à la suite de l'explosion, les droits d'actions pour réclamer des dommages expirant hier.

La 48e action en dommages a été intentée par Steinberg's Property Ltd contre Stanislas Grondin Inc. et la Compagnie de Gaz Propane du Québec.

Le prochain chapitre de la plus violente explosion des Cantons de l'Est commencera par l'audience des causes en Cour supérieure de Sherbrooke.



REINE DU TEXTILE POUR SHERBROOKE ET LA REGION — Mlle Idola Simard, de Magog, au moment où elle reçoit, du maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, la couronne consacrant son choix de Reine du textile pour Sherbrooke et la région, à l'issue de la télémission "Pot-Pourri Féminin", à CHLT-TV. Elle se mérite ainsi le droit de concourir aux éliminatoires provinciales en vue de la finale nationale, les 7, 8 et 9 février. A gauche, M. Marius Racicot, de la Dominion Textile.

A l'Université de Sherbrooke

L'Institut de pédagogie vote pour la "taxe des chômeurs"

SHERBROOKE. — La question d'une taxe de 10 pour cent pour les chômeurs de Sherbrooke continue de créer des remous d'opinion parmi les étudiants de l'Université de Sherbrooke. A la suite du refus du conseil de la faculté de Droit de voter en faveur de la proposition, 50 étudiants sur 70 de ce groupe académique ont signé une pétition pour que le conseil rectifie sa position et vote la taxe, cette fois pour en attribuer le produit à des fins de recherche, de documentations et de représentation auprès des gouvernements.

Hier soir, le conseil des étudiants de l'Institut de pédagogie a voté en faveur de la taxe par trois voix contre une et une abstention. La décision du conseil sera cependant rendue définitive après qu'un référendum aura eu lieu chez les étudiants.

A la faculté des Sciences, le conseil a voté à l'unanimité contre l'imposition de la taxe soulignant que l'Association générale des étudiants imposait déjà cette taxe et qu'en surplus, il y avait déjà la quête hebdomadaire de la Saint-Vincent-de-Paul universitaire en faveur des familles pauvres. Le conseil a cependant résolu de tenir un référendum sur la question si 25 étudiants ou plus de la faculté signaient une pétition en faveur de l'imposition de la taxe.

En droit

C'est à la faculté de Droit que les discussions ont été les plus vives. Une vingtaine d'étudiants ont refusé catégoriquement de signer la pétition en faveur de la taxe.

Plusieurs d'entre eux soutiennent que le chômage canadien ne relève pas du tout des étudiants. Ils affirment même que ces derniers n'ont pas les moyens financiers de payer le 10 pour cent.

A cela, les autres répondent que, précisément à cause de leurs demandes envers la société, comme les bourses et la gratuité des frais de scolarité, les étudiants doivent montrer de l'intérêt envers les grands problèmes de la société.

Les étudiants en Droit étant entrés en vacances hier après-midi, le conseil devra attendre la rentrée avant de prendre officiellement connaissance de la pétition signée par 50 des 70 étudiants. On présume que le conseil devra définitivement voter en faveur de l'imposition de la taxe.

Il y a un mois, le conseil avait voté à l'unanimité contre le principe, au cours d'une réunion tenue à huis clos. A la suite de protestations, le conseil a tenu mardi soir dernier une réunion publique et la motion a été rejetée, cette fois par un vote de trois à deux.

Au retour des vacances, il y aura élection aux postes de conseillers de troisième et quatrième année et il se pourrait que les candidats élus soient précisément des partisans de la mesure, ce qui aurait pour conséquence de renverser les décisions antérieures.

Entre temps, le conseil des étudiants de la faculté de Commerce tiendra une réunion mercredi prochain afin de prendre une position sur le sujet. Il restera alors à l'Ecole normale et au Collège universitaire de prendre une décision.

Autre saisie de la Sûreté

SHERBROOKE. — La Sûreté provinciale de Sherbrooke a fait hier une autre saisie de machines "à boules" pour la troisième semaine consécutive.

La police provinciale a confisqué hier douze billards électriques à Sherbrooke et dans la région, ce qui porte à une trentaine les machines "à boules" saisies depuis moins d'un mois.

La Sûreté provinciale, détachement de Sherbrooke, a décidé de prendre les grands moyens pour débarrasser la région des machines "à boules".

La question étudiée à l'université de Sherbrooke

Emprunt d'un million pour construire des demeures pour les étudiants...?

par Maurice GIROUX

SHERBROOKE. — L'Université de Sherbrooke songerait très sérieusement à emprunter une somme évaluée à environ $1 million de dollars pour construire un ensemble de quatre résidences d'étudiants. Le montant serait prêté par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

C'est ce qu'a laissé entendre hier un membre haut placé du conseil d'administration en marge de la parution dans le journal des étudiants d'un article annonçant pour bientôt, c'est-à-dire pour le printemps prochain, la construction de quatre pavillons résidentiels.

L'Université de Sherbrooke serait donc une des premières au Québec, sinon au Canada, à se prévaloir d'un amendement voté le 25 novembre dernier par la Chambre des communes et qui permet à la SCHL de prêter jusqu'à $50 millions aux universités canadiennes pour la construction d'édifices résidentiels.

La loi nationale d'habitation ainsi amendée prévoit qu'un prêt n'excédant pas 90 pour cent du coût de construction pourra être accordé à un taux d'intérêt fixé par le gouvernement en conseil pour une période n'excédant pas 50 ans.

Loi provinciale

Interrogé sur l'opportunité de faire une demande analogue au gouvernement provincial, notre informateur a déclaré que la loi provinciale de l'habitation ne permettait pas actuellement à une université de faire un emprunt à long terme et que ce serait là d'ailleurs une excellente suggestion à apporter au législateur provincial.

Il a ajouté de plus que les autorités gouvernementales de la province de Québec ne semblaient pas vouloir s'opposer au projet de financement par le truchement de la SCHL.

La loi québécoise de l'habitation accorde présentement une aide à la construction d'habitations familiales en payant une partie de l'intérêt sur des prêts accordés par des caisses populaires ou par d'autres sociétés.

Le projet

Tel qu'annoncé par le journal étudiant "Campus Estrien", le projet comporte quatre résidences de 120 chambres chacune. Disposés en forme d'éventail, les pavillons auront une façade basse commune qui comprendra vestiaires, salles de lecture, librairie, salons, etc.

Fera partie intégrante du projet final le centre social actuel qui loge présentement le cafétéria, la chapelle et les bureaux de l'administration de l'université. Ces bureaux seront ceux occupés par l'Association générale des étudiants lorsque le pavillon spécial de l'administration sera érigé dans quelques années.

Le projet global nécessitera des dépenses de l'ordre de $1 million et demi. Les étudiants logent en attendant dans des maisons privées.

Début des travaux

L'organe officiel des étudiants soutient que les travaux débuteront au printemps prochain afin que le tout soit terminé pour septembre 1962.

Par ailleurs, il a été impossible de savoir pour le moment si l'Université de Sherbrooke attendra une décision officielle de la SCHL avant de commencer les travaux.

Les plans seraient en assez bonne voie pour que des soumissions publiques soient demandées au cours des prochains mois.

Les quatre réfrigérateurs...

La Commission scolaire accepte les soumissions les plus basses

SHERBROOKE. — Les membres de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke s'en sont tenus hier après-midi au principe des plus basses soumissions en dépit de leur collègue François Thibault qui présidait l'assemblée en l'absence de Me Albert Leblanc actuellement hospitalisé.

MM. Conrad Cayer, Adrien Bérubé, et F.W. Steele ont présenté un front uni contre le commissaire de l'est qui a proposé d'acheter deux réfrigérateurs aux prix de $169 et $172, alors que le plus bas soumissionnaire demandait $165. M. Thibault, qui voulait cependant acheter deux des quatre réfrigérateurs de ce dernier, n'a même pas été secondé.

En se défendant bien de vouloir déroger au principe des plus basses soumissions, M. Thibault suggérait l'achat de deux réfrigérateurs de plus hauts soumissionnaires dans le but de tenter une expérience avec les marques concernées. Il se demandait si la Commission scolaire ne pourrait pas déterminer ainsi s'il est réellement économique de payer un réfrigérateur $4 de moins, alors que l'autre est peut-être meilleur.

Les employés supérieurs de la Commission scolaire ont fait remarquer qu'il est très difficile de déterminer la valeur d'une marque de réfrigérateur, tout dépendant de la façon dont celui-ci est utilisé.

Les trois autres commissaires ont signalé de plus que l'expérience ne valait pas la peine d'être tentée d'autant plus que l'on se trouvait en face d'une marque très reconnue. Ils ont précisé que la situation ne serait peut-être pas la même s'il agissait d'un réfrigérateur absolument inconnu.

Après environ une demi-heure de discussion, le contrat des quatre réfrigérateurs de neuf pieds cubes a finalement été accordé au magasin de meubles Boutin au coût de $165 l'unité. La même maison a obtenu le contrat d'un poêle électrique de 30 pouces au coût de $145. Deux autres poêles de même grandeur seront achetés du magasin de meubles Brunelle qui demandait $144.70.

M. Thibault a enregistré sa dissidence concernant l'achat des réfrigérateurs.

Rock Island

Le maire Grady s'est rétracté publiquement

ROCK ISLAND — Le maire Alton Grady, de Rock Island, a fait hier une rétractation publique dans un journal local, à la suite d'une mise en demeure reçue en même temps que les conseillers Louis Roberge et Armand Roy consécutivement à la publication d'un pamphlet au moment des élections municipales.

L'ex-maire Raymond Frégeau et les ex-conseillers Oscar Poisson et Walter Simoneau avaient sommé MM. Grady, Roberge et Roy de se rétracter au sujet du pamphlet jugé libelleux, diffamatoire, scandaleux et injurieux.

Voici un extrait du pamphlet en question :

"Pourquoi ces MM. Frégeau, Simoneau et Poisson tiennent-ils à demeurer en fonction ? Y aurait-il certains attraits sous forme de bénéfices inconnus ou ont-ils peur que d'autres examinent à fond les transactions passées de la ville ?"

Dans son édition d'hier, le "Stanstead Journal" publie une rétractation du maire Grady, mais il ne fait aucune allusion aux conseillers Roberge et Roy, qui ont aussi reçu une mise en demeure.

Le maire de Rock Island, M. Alton Grady, s'est rétracté de tout exposé contenu dans une circulaire distribuée aux payeurs de taxes de Rock Island pendant les dernières élections municipales et qui aurait pu avoir jeté de la calomnie sur l'intégrité ou l'honnêteté de MM. Frégeau, Simoneau ou Poisson.

Interrogé par téléphone hier soir, le conseiller Louis Roberge a dit ne rien avoir décidé pour le moment en ce qui concerne la mise en demeure qu'il a reçue. Quant à M. Armand Roy, il n'a voulu faire aucun commentaire.

On demande un médecin

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, (PC) — Une pétition portant 790 signatures a été remise au gouvernement en vue d'obtenir un médecin ou un garde pour desservir le village de St-Alban. Le premier médecin est à 23 milles par mer et le premier hôpital à 50 milles.

A la Canada Paper

L'arbitrage a été ajourné jusqu'aux 12 et 13 janvier

WINDSOR. — Les séances d'arbitrage entre les Syndicats nationaux des travailleurs de la pulpe et du papier de Windsor Inc. et la Canada Paper Company ont été ajournées hier aux 12 et 13 janvier.

L'audition de la séance d'hier devait se poursuivre encore aujourd'hui, mais elle a été ajournée à la demande de la partie syndicale, qui voulait présenter au tribunal une argumentation écrite.

La séance d'hier a été employée pour l'étude des demandes générales d'augmentations de salaires de 16 pour cent pour les employés de l'usine et de certaines demandes particulières pour les employés de bureau.

Les demandes des syndicats contiennent, en plus d'un contrat de travail d'un an, de nouvelles procédures de griefs et un plus grand nombre de congés payés, en ce qui concerne les employés de l'usine.

Pour les employés de bureau, les demandes sont les mêmes, plus la semaine de travail de 35 heures et une nouvelle clause de promotion.

Le 12 janvier prochain, la partie syndicale doit aussi soumettre au tribunal d'arbitrage, présidé par M. G.-D. Laviolette, une argumentation écrite.

Outre M. Laviolette, le tribunal d'arbitrage est composé de M. Paul-Philippe Lessard, arbitre patronal et de Me Raymond Caron, arbitre syndical.

Mieux qu'à Montréal...!

Des dépliants français à l'aérogare de Moscou

ASBESTOS. — On peut trouver des dépliants en langue française à l'aérogare de Moscou, a déclaré M. Jean-Berchmans Gagnon, architecte de Thetford, au cours d'une conférence qu'il a prononcée devant les membres du Jeune commerce d'Asbestos.

M. Gagnon, qui a fait un voyage de huit jours en Union soviétique à la fin de 1958, a fait ressortir les grandes facilités offertes aux touristes qui visitaient la Russie.

Il a mentionné que, sur sa requête, on lui avait fourni un interprète de langue française pour toute la durée de son séjour.

A ce sujet, le conférencier a dit que les guides qui sont chargés de conduire les visiteurs à travers l'Union soviétique sont des diplômés d'universités et sont aptes à renseigner le touriste non seulement sur les principaux point d'intérêt mais également sur les questions d'ordre social et économique.

M. Gagnon a comparé ces guides avec ceux qui sont chargés de faire visiter par exemple les plaines d'Abraham ou le Mont-Royal.

Mentionnant les faits qui l'avaient le plus frappé au cours de son voyage, M. Gagnon a dit que par exemple, le guide qui l'accompagnait ne gagnait que $30 par mois, ce qui indique un niveau de vie beaucoup plus bas qu'au Canada, les plus hauts salaires sont gagnés en Russie par les savants et sont de l'ordre de quelque $2,000 par mois.

Contrôle

Revenant à la question du tourisme, le conférencier a dit qu'aucun contrôle n'était exercé à la sortie du pays quant aux achats effectués au cours du séjour. M. Gagnon a mentionné en terminant que les nombreuses photos qu'il avait prises n'avaient été sujettes à aucun examen de la part des officiers de douanes.

Crimes contre l'humanité

BONN. (Reuters) — Le gouvernement de la République fédérale allemande envisage de présenter des projets de loi tendant à refuser des pensions à quiconque aura été trouvé coupable de crimes contre l'humanité au cours de l'ère nazie.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma Asbestos : Le plus beau moment; Les nuits du perroquet vert.

COATICOOK

Théâtre Opéra : Sans famille; Ceux qui ne devraient pas naître.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : Le tour du monde en 80 jours.

WINDSOR

Théâtre Loma : Un amour aveugle; Les femmes sont marrantes.

MAGOG

Théâtre Centre : Les 39 marches; La fille de satan.
Théâtre Magog : Prisoner of the Volga; The Black Orchid.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Le couturier de ces dames; Le printemps, l'automne et l'amour.
Théâtre Premier : The Mysterian; Stars in the dust; Behind the High Wall.
Théâtre Rex : Thérèse Etienne; Une fille qui promet; Le boucanier de la Jamaïque.
Théâtre Capitol : Les nuits du perroquet vert; La mauvaise graine; Le cavalier solitaire.
Théâtre Granada : The dark at the top of the stairs; The Angel wore red.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'Osservatore et les étudiants

SHERBROOKE — M. Marcel Lambert, docteur en philosophie et professeur à l'Université de Sherbrooke, a été chargé officiellement, par le grand conseil des étudiants de l'Université de Sherbrooke, de rencontrer les autorités de cette institution et de discuter avec elles les modalités d'une diffusion chez les étudiants de l'édition française de l'Osservatore Romano.

"La Presse" annonçait en exclusivité, lundi dernier, le projet nourri par une maison d'édition de Sherbrooke de publier dans la province de Québec une copie de l'édition française de l'organe du Vatican.

Les initiateurs du projet estiment, comme condition essentielle, un nombre initial assez élevé d'abonnements et c'est pour cette raison que les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont été approchés.

Au cours des prochaines semaines, d'autres maisons d'enseignement de la région seront également approchées dans le but de les inviter à la réalisation du projet.

Station de télévision incendiée à La Havane

LA HAVANE. (UPI) — Un grave incendie a ravagé aujourd'hui le dernier étage de l'édifice de la station de télévision CMQ, à La Havane, qui a été dernièrement saisie par le gouvernement de Fidel Castro. On n'a pu déterminer immédiatement la cause de l'incendie.

Aider l'économie des Cantons de l'Est

La faculté de Commerce a été créée pour former des hommes d'affaires

-- Dr Rosario Cousineau

SHERBROOKE. (J. LAGUE) — La faculté de Commerce de l'université de Sherbrooke vise surtout à la formation d'hommes d'affaires compétents dans l'intérêt de l'économie des Cantons de l'Est et d'un retour à l'élément français de la part qui lui revient de l'industrie et du commerce de la région.

Aussi se propose-t-elle de poursuivre une recherche économique dans la région dès que les conditions matérielles le permettront à son personnel.

A cette définition vaste donnée hier soir devant le club des Francs, le Dr Rosario Cousineau a ajouté que l'institution dont il est le directeur ne devait pas être simplement considérée comme une école de comptabilité.

Le conférencier a d'ailleurs déploré que le monde des affaires de la région ne s'intéresse aux grades de la faculté que de ce point de vue. "La comptabilité, dit-il, est une seule de nos disciplines. Nous voulons servir l'industrie et le commerce de la région pourvu qu'on le veuille".

Le directeur a montré à son auditoire que la création d'une université à Sherbrooke avait répondu au besoin beaucoup plus justement deviné que manifesté sur le moment. Avant la fondation de la faculté de commerce de Sherbrooke, la région n'envoyait qu'une quinzaine d'étudiants aux Hautes études commerciales et à l'Ecole de commerce de Laval ; la faculté sherbrookoise en compte cette année 263.

Bilinguisme non inquiétant

Convenant que certains cours s'y donnaient en anglais, le Dr Cousineau, s'est élevé contre le qualificatif de bilingue qu'on pourrait être porté à attribuer à la faculté ou à l'université.

Comme tous les diplômés ne pourront pas trouver à se placer dans la région, la faculté veut leur donner un outil qui leur permettra d'entrer dans le monde des affaires vu qu'ils s'y dirigent, mais elle n'en souhaite pas moins les voir rester français de coeur et d'esprit, de préciser le Dr Cousineau, et ne ménage pas ses efforts dans ce sens.

Dans des considérations personnelles et plus générales sur la centralisation de l'enseignement universitaire, le conférencier devait d'ailleurs ajouter que les universités ontariennes vraiment bilingues d'Ottawa et de Sudbury formaient souvent des diplômés plus français que certaines des institutions françaises du Québec.

L'homme d'affaires

En indiquant le produit de la faculté de commerce comme un homme d'affaires, le Dr Cousineau a donné de celui-ci la définition suivante : homme-clé de l'économie nationale, à fonction non individuelle, mais sociale, lien entre les spécialistes de la production et le consommateur, et ayant besoin de formation universitaire justement pour bien comprendre ces spécialistes souvent formés à l'université, tels que les ingénieurs.

Par intérêt peut-être plus que par principe, l'homme d'affaires apparait au Dr Cousineau comme le gardien de notre système d'entreprise libre. L'avancement économique du Québec dépend d'ailleurs de lui.

Le conférencier a révélé que d'Ottawa d'où on l'a appelé à la direction de la Faculté de commerce de Sherbrooke, il lui semblait alors, en 1955, qu'il aurait suffi d'agrandir quelque peu Laval et Montréal pour recevoir le petit nombre d'étudiants qu'y envoyaient les Cantons de l'Est. Les chiffres cités précédemment et bien d'autres devaient venir ébranler cette position.

Parmi les nombreuses causes, le Dr Cousineau en voit d'économiques, comme les frais de pension évités à la bonne partie de la population universitaire, qui vient des alentours immédiats de Sherbrooke.

L'aspect psychologique lui semble avoir aussi joué en ce sens que bien des parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des centres plus modestes que les métropoles.

Enfin, des besoins grandissants d'éducation universitaire s'affirmaient dans la région. Depuis une dizaine d'années, la jeunesse y est invité par divers mouvements qui lui signalent le changement des conditions et les exigences nouvelles.

Nécrologie

MME ADELARD BREAULT

SHERBROOKE — Mme Adélard Breault, née (Yvette) Morin, 125 rue Bryant, à Sherbrooke, est décédée à l'âge de 52 ans.

Outre son époux, elle laisse ses enfants : Mme Dominique Belgarde (Françoise), de Sherbrooke, André, de Toronto, Philippe, de Sherbrooke ; ses frères et soeurs : Mme J. A. Bourke (Délima), de Sherbrooke, Mme S. A. Larkin (Léda), d'East Angus, Mme Fabiola Poisson (Fabi), de Sherbrooke, Mme Arthur Beaulé (Albertine), d'East Angus, Mme Georges Laliberté (Yvonne), de Sherbrooke, Mme Honoré Roy (Aurore), de Sherbrooke, Albert, d'East Angus, Elodore, de Putman, Connecticut, Dozalba, de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi à l'église St-Jean-de-Brébeuf.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Entrée en religion

PRINCEVILLE. — Mlle Cécile Talbot, fille de M. et Mme Aimé Talbot, de St-Albert d'Arthabaska, qui était propriétaire du salon de beauté "Bienvenue" à Princeville, depuis quelques années, vient de dire adieu au monde pour entrer en religion. Elle fera son noviciat à la maison de la rue St-Louis, à Québec, chez les RR. SS. de l'Espérance. Cette novice portera le nom de Soeur Cécile.

Mlle Idola Simard a été couronnée "Mlle Textile"

SHERBROOKE — Une charmante hôtesse de l'air de Magog a été couronnée reine du Textile canadien pour Sherbrooke et la région.

Mlle Idola Simard a été l'une des trois finalistes choisies, les autres étant Mlle Irène Crowell, de Coaticook, et Huguette Fréchette, de Sherbrooke.

Mlle Simard participera à la finale provinciale en vue de la finale nationale, sous les auspices de la Conférence du textile canadien, qui veut promouvoir les produits canadiens. Il s'agit de la première initiative de la sorte prise par la conférence.

Situation du textile

Avant de déposer sur la tête de Mlle Simard la couronne symbolique, le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, a loué le geste des dirigeants de l'industrie textile canadienne. Il a souligné le besoin d'annoncer les produits canadiens, surtout dans l'état de crise qui règne dans cette industrie présentement.

Les organisateurs du concours pour la région avaient auparavant révélé que l'industrie textile emploie 73,000 personnes au Canada, comparativement à 98,000, il y a quelques années. MM. R. Neil et J.-D. Lussier ont ajouté qu'on en comptait là-dessus 2,800 dans Sherbrooke, contre déjà 4,400.

Le choix de la reine a été précédé d'éliminatoires entre quatre candidates de Magog et six de Sherbrooke, Mlle Cromwell avait été choisie lors d'une semblable élimination tenue à Coaticook.

Des industries textiles de Sherbrooke avaient présenté les candidates suivantes : Dominion Textile, Mlle Huguette Fréchette; Julius Kayser, Mlle Christine Corrigan; Bruck Mills, Mlle Madeleine Champoux; Sheer Silk Hosiery, Mlle Suzanne Flynn ; Paton Manufacturing, Mlle Ginette Gingras, et Domil, Mlle Carmen Laperle.

A Magog, vu que la Dominion Textile est la seule industrie du genre, trois autres groupements ont été invités à présenter des candidates afin d'entretenir un climat d'émulation. La gagnante, Mlle Simard, portait les couleurs du club de ski du mont Orford, La Dominion Textile avait présenté Mlle Johanne Langlois; le service social, Mlle Sandra Pilkington, et les marchands détaillants, Mlle Ginette Charland.

Les critères qui ont guidé les juges dans leur choix ont été la distinction, la façon de se vêtir, la personnalité avec fort accent sur le naturel, la facilité d'expression dans les deux langues et, enfin, la beauté.

Jugement rendu le 22 en marge du vol de Ham Nord

SHERBROOKE. — Les deux présumés auteurs du vol à main armée de $1,200 à la caisse populaire de Ham Nord connaîtront le 22 courant la décision de la justice à leur sujet.

Le juge Joseph Marier, de la Cour des Sessions de la Paix, à Sherbrooke, a pris en délibéré le cas des frères Raymond et Lionel Patenaude, de Montréal, accusés de ce hold-up.

Au cours de l'audience d'hier, la Couronne et la Défense ont fait à la Cour les représentations qui s'imposaient, les notes sténographiées à l'enquête préliminaire ayant été versées au dossier pour le procès.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a allégué que même si les inculpés n'avaient pas été identifiés positivement, les faits connexes qui entouraient le vol à main armée constituaient une preuve de circonstances.

Me Turmel a expliqué que les deux Patenaude ont été trouvés dans la région peu de temps après le vol, après s'être sauvés dans un bois à l'arrivée de la police.

La défense a surtout appuyé sur le fait qu'il y avait absence totale d'identification et il a comparé la preuve de circonstances à une chaîne, dont il ne doit manquer aucun chaînon.

Aux Sessions de la Paix

SHERBROOKE. — Un individu a été condamné hier à un an de prison après s'être reconnu coupable d'avoir obtenu pour $500 de marchandises par faux semblants et d'avoir conspiré pour fraude.

Léo St-Pierre, âgé de 44 ans et demeurant à Sherbrooke, a comparu devant le juge Joseph Marier, en Cour des Sessions de la Paix, à Sherbrooke.

L'inculpé a admis avoir obtenu pour $357 de cigarettes et une télévision de $150 ainsi qu'avoir conspiré pour frauder la Banque Royale du Canada, succursale de Weedon.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a réclamé un an de prison pour le prévenu, en alléguant que les offenses commises étaient assez sérieuses.

Comme St-Pierre avait été condamné à trois mois de prison par la Cour du Bien-Etre social, le juge Marier lui a donné une sentence d'un an concurrente.

A l'ombre

Jean-Yves Gauthier, âgé de 21 ans et domicilié à Magog, s'est reconnu coupable d'un vol par effraction dans un théâtre de Magog et d'une tentative de vol par effraction.

La Couronne a expliqué à la Cour que Gauthier avait été condamné à quatre mois de prison par le juge W. Redmond Hayes.

Le juge Marier a condamné le prévenu à deux mois de prison, concurrents avec l'autre sentence.

En erreur...

Clarence Monette, âgé de 14 ans et demeurant à Garthby, s'est reconnu coupable hier d'avoir induit en erreur la police judiciaire en faisant détourner les soupçons qui pesaient sur lui.

Me Turmel a souligné au tribunal que Monette avait été condamné à deux ans au Mont St-Antoine et il a demandé au juge Marier de lui donner une sentence concurrente.

Le président du tribunal a répondu à la demande de la Couronne.

Pour vol

Gaston Vaillancourt, âgé de 25 ans, s'est reconnu coupable d'avoir volé une carabine d'une valeur de $150, propriété de M. Raymond Poisson et demeurant à Chartierville.

L'inculpé s'en est tiré avec une sentence suspendue, parce que la Couronne a expliqué que Vaillancourt n'avait pas de dossier judiciaire et qu'il avait commis le vol sous l'influence de la boisson.

Tua le blanc

Gilles Dubreuil, de Greenlay, a été condamné à $10 d'amende et aux frais par le juge Marier.

L'inculpé s'était reconnu coupable d'avoir tué un canard sauvage en temps prohibé.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les quilles dans les Cantons de l'Est

Petites quilles

Jean-Marc St-Cyr, vétéran quilleur de Sherbrooke, détient toujours la meilleure moyenne du grand tournoi individuel de petites quilles qui se dispute présentement à la salle de quilles du nouveau centre d'achats de Sherbrooke, et qui est ouvert à tous les quilleurs des Cantons de l'Est. St-Cyr a une moyenne de 195.5 pour les six joutes réglementaires, et son plus proche rival est René Provencher, de Sherbrooke également, installé deuxième avec 190.

Ce tournoi dont les plus méritants se diviseront des sommes d'argent d'une valeur totale de $1,500 se terminera demain à 6 h. alors que sera présentée la somme de $250 au détenteur de la première moyenne. Les concurrents ont donc encore deux jours pour tenter leur chance, et la direction désire aviser tous les concurrents que la salle sera réservée pour ce tournoi ce soir à partir de 11 h. et demain de 1 h. à 6 h.

Quelque 500 concurrents ont tenté leur chance, à date, et on s'attend que quelque 200 autres tentent également leur chance d'ici la fin de ce tournoi, le premier du genre organisé à Sherbrooke depuis le début de la saison et dont le succès est déjà assuré.

Les plus méritants à date

Les cinq premières moyennes : Jean-Marc St-Cyr 195.5; René Provencher, 190; Paul Brousseau, 185; L. Lemire, 183.5; Henri Fortier, 181.5.

Les deux plus haut triples : Jean-Marc St-Cyr, 637; Henri Lessard, 629.

Le plus haut simple : Gérard Skelling (East Angus) 246.

SHERBROOKE. — Malgré un simple de 250 d'Adolphe Dulac, le Bloc Vibré a quand même subi une défaite de 3-1 aux mains de l'équipe L. O. Noël lors des dernières rencontres régulières de la ligue de petites quilles de la Cité de Sherbrooke, section masculine. Le club Bergeron a enregistré un des trois blanchissages de cette dernière soirée de quilles en remportant une victoire de 4-0 sur O'Keefe. Ernest Gagnon et André Carrier ont largement contribué à cette victoire en roulant des triples respectifs de 588, le plus haut de la soirée, et de 538.

Les équipes Molson et Lévesque ont enregistré les deux autres blanchissages en disposant du Manoir de l'Estrie et du Fabi et Fils au compte de 4-0. Dans les deux autres rencontres au programme, l'hôtel Albert a triomphé du club Dow 3-1 — André Duquette 556 — tandis que les équipes Pour Vous Messieurs et Elans ont divisé les honneurs 2-2 grâce à un triple de 513 de Florian Fontaine, des Elans.

La victoire de 4-0 du Bergeron a permis à cette dernière équipe de s'emparer de la première position du circuit Gosselin un point en avant du Molson et deux en avant de l'équipe Dow. L'hôtel Albert suit en troisième avec 29 et O'Keefe en cinquième avec 24 points.

Pour la première fois depuis le début de la saison, douze quilleurs de ce circuit ont réussi des triples supérieurs à 500. Jusque là, quelques quilleurs seulement réussissaient cet exploit chaque semaine, et ces piètres performances assombrissaient quelque peu la renommée de ce soi-disant puissant circuit.

Henri Fortier détient toujours le premier rang des moyennes individuelles avec 169.30, soit neuf points en avant de Normand Ainslie, installé en deuxième place avec 160.14. Cet écart entre les deux premières places favorise Fortier pour remporter le championnat dans ce domaine.

Position des équipes

Bergeron	24	9	25.182	33
Molson	23	10	25.506	32
Dow	23	10	25.006	31
Hôtel Albert	20	13	24.756	29
O'Keefe	18	15	23.715	24
Bloc Vibré	17	16	24.067	22
Lévesque	15	18	23.509	20
L. C. Noël	15	18	23.568	19
Pour Vous Mess.	15	18	23.081	19
Manoir de l'Estrie	10	23	22.748	14
Fabi et Fils	10	23	22.638	12
Elans	8	25	22.119	9

Les cinq premières moyennes

Henri Fortier	33	5.607	169.30
Normand Ainslie	33	5.294	160.14
Lionel Rheaume	32	5.075	158.19
Gérard Goudreau	24	3.808	158.16
Ovila Roy	30	4.755	158.15

Le plus haut simple de la semaine : — Adolphe Dulac 250
Le plus haut triple de la semaine : — Ernest Gagnon 588
Le plus simple à date : — Lionel Rheaume 277
Le plus haut triple à date : — Lionel Rheaume 610
Le plus haut simple d'équipe à date : — Equipe Albert 938
Le plus haut triple d'équipe à date : — Equipe Bergeron 2,478

LES QUILLES A LA DOMINION TEXTILE

SHERBROOKE

Deuxième équipe masculine

Position des équipes

Card	27	15	29.585	37
Mechanical	26	16	29.580	35
Weave	22	20	28.434	29
Spinning	19	23	28.690	26
Yarn	17	25	28.341	22
Cloth	18	24	28.354	19

Les cinq premières moyennes

R. Tinker	42	6.083	144.35
G. Caya	36	5.179	143.31
A. Gagnon	21	3.022	143.19
Bob Tinker	42	6.016	143.10
M. Houde	42	5.757	136.3

Le plus haut simple de la semaine : — A. Gagnon 217
Le plus haut triple de la semaine : — G. Caya 532
Le plus haut simple d'équipe de la semaine : — Mechanical 926
Le plus haut triple d'équipe de la semaine : — Mechanical 2,407

LIGUE MIXTE

Position des équipes

Standard	23	16	22.744	32
Weave	24	15	22.893	32
General	22	17	22.512	30
Lab	22	17	22.087	28
Spinning	15	24	22.087	20
Card	11	28	20.838	14

Les cinq premières moyennes masculines

R. Lafleur	18	2.639	146.11
Y. Cyr	33	4.522	137.1
R. Riel	39	5.218	133.31
P.-E. Gagnon	39	4.988	127.35
M. Carbonneau	24	3.065	127.17

Le plus haut simple de la semaine : — O. Poulin 210
Le plus haut triple de la semaine : — O. Poulin 440

Les cinq premières moyennes féminines

A. Rancourt	39	5.441	139.20
I. Rancourt	39	4.963	127.10
Y. Rancourt	39	4.801	123.4
G. Gibeault	18	2.208	122.12
C. Pepin	39	4.528	116.4

Le plus haut simple de la semaine : — A. Rancourt 180
Le plus haut triple de la semaine : — A. Rancourt 505

LIGUE DU "STAFF"

Position des équipes

Eskimos	16	11	14.867	22
Blue Bombers	16	11	14.588	22
Argonauts	13	14	14.499	17
Alouettes	8	18	13.895	11

Les cinq premières moyennes

F. Fréchette	39	5.249	134
M. Carbonneau	39	4.625	118
T. Rivard	39	4.614	118
G. Rocque	30	3.541	118
J. Couture	39	4.552	116

Le plus haut simple de la semaine : — R. Trachy 202
Le plus haut triple de la semaine : — R. Fréchette 461
Le plus haut simple d'équipe de la semaine : — Blue Bombers 679
Le plus haut triple d'équipe de la semaine : — Blue Bombers 1,823

Ligue de quilles de la Cité

(section féminine)

L'équipe Dow a pris une avance de dix points en tête de la Ligue de quilles de la cité de Sherbrooke, section féminine, alors qu'elle a blanchi l'Aqua-Pure au compte de 4-0 aux dernières rencontres régulières de ce circuit. Dans les autres rencontres au programme, les équipes Hires et Bergeron ont remporté des victoires identiques de 3-1 aux dépens des clubs Canadian et Fabi et Fils.

Rita Fortier a porté son avance à neuf points en tête des moyennes individuelles. Elle a maintenant une moyenne de 151 contre 142 pour Rita Custeau, installée au deuxième rang. Mlle F. Gagnon a pris la vedette de ces dernières rencontres avec le plus haut simple et le plus haut triple, soit 188 et 442.

Position des équipes

Dow	42	33	9	41.839 45
Fabi et Fils	42	26	16	36.107 35
Bergeron	42	24	18	36.475 33
Hires	42	19	23	35.800 26
Aqua-Pure	42	15	27	35.514 19
Canadian	42	9	33	34.577 10

Les cinq premières moyennes

R. Fortier	39	5912	151
R. Custeau	42	5998	142
F. Gagnon	9	1258	139
S. Morin	36	4941	137
A. Rancourt	39	5206	133

Le plus haut simple de la semaine —F. Gagnon 188
Le plus haut triple de la semaine —F. Gagnon 442

Ligue de quilles Dépression

Résultats :

Dodgers 2, Yankees 2
Indiens 1, Braves 3
White Sox 3, Pirates 1

Position des équipes

White Sox	42	29.133	37	
Dodgers	42	29.061	32	
Yankees	42	28.569	29	
Pirates	42	29.268	28	
Braves	42	28.715	26	
Indiens	42	27.987	16	

Les cinq premières moyennes

R. Delafontaine	42	6661	158.25
H. Lessard	42	6463	153.37
G. Lapointe	42	6456	153.20
R. Bourque	42	6403	152.19
A. Carrier	42	6318	150.18

Le plus haut simple de la semaine —G. Lapointe 222
Le plus haut triple de la semaine —G. Lapointe 605
Le plus haut simple à date —A. Dulac 286
Le plus haut triple à date —G. Lapointe 605
Le plus haut simple d'équipe à date —White Sox 847
Le plus haut triple d'équipe à date —Braves 2260

TOURNOI DES CHAMPIONS

Emanuel Dubreuil, de Sherbrooke, a été le meilleur des seize nouveaux quilleurs du district de Sherbrooke qui se sont récemment classifiés en vue du tournoi des champions. Ce quilleur a roulé un triple de 597 à la salle Raby lors d'une joute régulière d'une ligue dans laquelle il évolue.

Dix-huit quilleurs se classifient ainsi chaque semaine dans les neuf salles du district de Sherbrooke en vue de ce tournoi des champions dont les meilleurs prendront part, à Montréal, à une dernière élimination qui les conduira à l'épreuve finale du programme de "l'Heure des quilles".

Voici les noms de ces seize nouveaux qualifiés, le total de leur triple respectif et les noms des salles où ils ont roulé ce triple.

Bromptonville
Roger Côté 540
Jean Auger 504

East-Angus (St.Lawrence)
Robert Cloutier 475
Alain Descôteaux 433

Sherbrooke — Centre d'achats
Jacques Roy 510
Paul Maclure 498

Sherbrooke — Wellington
Robert Boudreau 476
J.-H. Paré 376

Sherbrooke — Sinclair
André Boisvert 471
Gérard Demers 455

Sherbrooke — Bowlorium
Gérard Goudreau 536
Yvan Cyr 522

Sherbrooke — Raby
E. Dubreuil 597
J. Petit 532

East-Angus
J.-G. Fréchette 524
G. Godbout 511

Les Castors défont les Lions de justesse 3 à 2

SHERBROOKE. — Un point compté par Marcel Benoit, joueur de défense des Castors de Sherbrooke, à 6.02 de la troisième période, a permis à ces derniers de remporter une victoire de 3-2 aux dépens des Lions de Trois-Rivières, lors d'une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, disputée hier soir à l'aréna de Sherbrooke devant 1,100 spectateurs.

La prochaine joute des Castors à domicile aura lieu le jeudi 5 janvier. Les Lions de Trois-Rivières rendront visite aux Castors une quatrième fois. D'ici là, l'équipe sherbrookoise voyagera à l'extérieur, soit trois fois à Granby et une fois à Drummondville.

Raymond St-Cyr a compté son premier point de la saison pour les Castors, mais ce fut un point très important puisqu'il égalisait les chances. Les Lions menaient alors 2-1 quand, après un beau jeu de passes entre Bouvrette, Lévesque et St-Cyr, ce dernier trompa complètement la vigilance de Brodeur sur un lancer d'un angle assez difficile.

Les Lions ont vite pris une avance de 2-0 dans le premier engagement, qui a été parfois assez monotone. Le jeu était souvent décousu et les Castors semblaient utiliser du temps à prendre leur deuxième souffle. Les Lions en ont profité pour enfiler deux points, et ces deux buts ont fouetté quelque peu les Castors. Dans cette première période, les Castors ont lancé huit fois contre Brodeur pendant que les Lions ne réussissaient que six lancers, cependant bons pour deux points.

Les deux autres périodes ont fourni du beau jeu de part et d'autre et ont vite fait oublier la première période. Fortin a d'abord compté le premier point des Castors à 6.46. Il en a marqué un deuxième quelques minutes après, mais ce point n'a pas été alloué par l'arbitre Yvon Ellyson, bien que le juge des buts eut allumé la lumière rouge. Entretemps, Fortin, qui a joué sa meilleure partie de la saison, a frappé le poteau des buts.

Dans ce deuxième engagement, les Castors ont lancé neuf fois contre Brodeur tandis que Pratte recevait deux lancers des Lions.

Dans la troisième période, les deux clubs ont redoublé d'efforts, l'un pour augmenter son avance et l'autre, pour égaliser les chances. Les efforts des Castors ont été couronnés de succès. Ce fut d'abord le point égalisateur de St-Cyr et ensuite le point de la victoire de Benoit, assisté du pilote Gilles Dubé, qui en était à sa deuxième assistance . . .

Cette victoire des Castors leur permet de s'éloigner des Lions. Ils ont maintenant une avance de sept points sur eux en deuxième position.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières, Léger (Bernaquez, Gauvin) 3.48
2—Trois-Rivières, Boisvert (Hinse) 10.09
Punitions : Fortin 0.19, Hinse 4.37, Gauvin 13.30, Denommé 16.19.

Deuxième période

3—Sherbrooke, Fortin (Drouin, Dubé) 6.46
Punitions : Lévesque 2.36, Béchard 6.13, Desy 8.58, Perron 12.13.

Troisième période

4—Sherbrooke, St-Cyr (Bouvrette, Lévesque) 2.24
5—Sherbrooke, Benoit (Dubé) 6.02
Punitions : Boisvert 5.33, Fortin 7.44, Léger 19.47.

Arrêts :

PRATTE (Sherb.)	4	2	5	— 11
BRODEUR (T.-R.)	8	9	12	— 29

Pour la première fois

Les Mineurs infligent un revers aux Papetiers

ASBESTOS. — Les Mineurs, d'Asbestos, ont infligé leur première défaite de la saison aux Papetiers, de Windsor, en remportant une brillante victoire de 4-1, hier soir, au cours d'une joute régulière de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Se lançant à l'attaque dès le début de la joute, les Mineurs ont mené tout au long de la première période. Les attaques répétées des porte-couleurs d'Asbestos devaient porter fruit lorsque Claude Roux a complété une des passes de Carignan et de Rousseau pour décocher un lancer bas, qui a trompé la vigilance de St-Laurent.

A 17:33, soit moins de deux minutes plus tard, Yvon Lavigne a porté le compte à 2-0 sur des passes de Roy et de Janelle.

Lavigne est revenu à la charge au cours du deuxième engagement en enregistrant son deuxième but à 15:19, aidé de Lussier et de Fréchette.

Lapierre, des Papetiers, a sauvé son équipe du blanchissage en prenant un retour du lancer de Major pour déjouer Beaudoin à 18:25. Leblanc s'est également assuré une assistance sur ce point.

La joute a été assez rude et marquée de 17 punitions.

Les Jets donnent une leçon de hockey aux As de Magog

MAGOG. — Les Jets de Rock Island ont donné hier soir une leçon de hockey aux As de Magog en leur imposant une cuisante défaite sur leur propre glace, au compte de 6-2, dans une joute régulière de la ligue intermédiaire C de la vallée du St-François.

La première joute disputée à Magog cette saison s'est déroulée sous le signe de la rudesse alors que 16 punitions ont été imposées dont 2 de 5 minutes et 1 de 10 minutes pour mauvaise conduite.

André Béasse, des Jets, a ouvert le pointage au début de la première période. Son exemple devait être suivi par G. Ménard et Pierre Langlois, au grand désespoir des As.

Dans le deuxième engagement, Béasse a marqué son deuxième point et Paul Ellis réussissait à déjouer le gardien de buts du Magog pour enregistrer le cinquième point de la partie.

Quelques minutes plus tard, Roger Vachon a marqué le premier point des As, ce qui a eu pour effet de ressaisir les joueurs de son club.

La dernière période a vu le club de Magog prendre l'avantage du jeu, mais ses efforts se sont avérés sans succès, si ce n'est le point enregistré par Ronald Goulet. Entre temps, Roger Beaudoin avait réussi le sixième point des Jets.

Paul Ellis a écopé d'une punition de 10 minutes pour avoir frappé un joueur des As avec son bâton. Pierre Langlois, des Jets et Yvon Vaillancourt, des As, sont allés réchauffer le banc des punitions pendant chacun 5 minutes pour s'être tiraillés.

Le cerbère des As a bloqué 32 lancers au cours de la joute et le gardien de buts des Jets 31, dont 16 au cours de la dernière période.

Hockey juvénile à Magog

Ouverture officielle dimanche

MAGOG. — L'ouverture officielle de la ligue de hockey juvénile de Magog aura lieu dimanche après-midi alors que les deux clubs finalistes de l'an dernier, les As Juvéniles et le René Viens, en viendront aux prises.

La ligue a subi cette année une refonte presque générale. Le président Rolland Rancourt a démissionné et il a été remplacé par Jim Lizotte.

Quelques entraîneurs et plusieurs ont aussi été changés dans ce circuit.

Club de conservation

Les membres du club de conservation du lac Memphremagog se sont donnés un nouvel exécutif lors de leur dernière assemblée.

La direction du club se compose de MM. Gerry Tremblay, président, Jack W. Knowlton, vice-président, et Robert Giguère, secrétaire-trésorier.

Le corps humain : une machine qu'on doit entretenir si on veut éviter la vieillesse...

NEW YORK. (UPI) — Le baron Andrew von Salza, un Ponce de Leon moderne, soutient qu'à 70, 80 ou 90 ans, il n'est pas nécessaire qu'on se sente vieux !

Ce médecin de San Francisco, spécialiste en rajeunissement, a étudié en Allemagne, en Russie et en Italie l'art . . . de reculer les aiguilles de l'horloge.

Au cours d'une interview à New York, le Dr von Salza a expliqué ce qu'il entend par "ne pas se sentir vieux". Examinez, dit-il, deux maisons qui ont été construites il y a 75 ans. L'une a été réparée et repeinte régulièrement, son toit a été maintenu en bon état, de même que sa tuyauterie; l'autre n'a bénéficié de rien de tout cela et elle est devenue un taudis.

Il est vrai que les deux ont 75 ans d'âge, mais est-il juste de les mettre sur le même plan ? demanda-t-il. Il en est ainsi des êtres humains. Un homme de 50 ans qui s'est négligé pourra être plus "vieux" qu'un autre de 70 ans qui a toujours pris soin de sa santé.

Environ 70 p. 100 des maux physiques sont d'origine psychosomatique, dit-il, et la vieillesse également.

Il serait donc vain de vouloir rajeunir le corps si l'esprit est saturé de pensées ayant trait à la sénilité. Par ailleurs, poursuit-il, un esprit sain ne peut influer sur le corps que si on fournit à l'organisme les éléments nécessaires à son rajeunissement. Régime alimentaire approprié, exercices corporels, bons soins médicaux, voilà ce qu'il faut à la personne physique d'un individu pour l'aider à rester jeune même en esprit.

Assez souvent, dit le Dr Salza, une personne acquiert en un seul jour le sentiment d'être devenue "vieille". Mais cette sénilité n'est pas arrivée à l'improviste; elle a été préparée par des années de négligence. Toute machine — et notre corps est une machine — n'est pas plus forte que son point le plus faible. Il faut donc surveiller les points faibles : essoufflement en montant une côte, fatigue, perte de mémoire, rides, etc. et même les prévenir si possible, car lorsqu'ils apparaissent, c'est déjà la cloche d'alarme qui sonne.

Plusieurs s'inquiètent du moindre bruit insolite dans le moteur de leur voiture mais restent sourds aux avertissements de leur organisme, oubliant qu'on peut acheter une nouvelle voiture mais pas un nouveau corps :

Les quilles dans les gardes paroissiales

PRINCEVILLE. — Après 14 rencontres au programme régulier de la ligue de quilles des gardes paroissiales des Bois-Francs, l'équipe de Princeville demeure encore à la tête du classement avec 40 points et 27,758 quilles, mais elle est talonnée de près par l'équipe du Ste-Victoire "A", avec 39 points et 27,015 quilles. Viennent ensuite le Ste-Victoire "B", avec 19 points et 23,095 quilles, et le Sts-Martyrs, avec 14 points et 23,189 quilles. Par ailleurs, les dernières parties ont été favorables au Ste-Victoire "A", qui a remporté les honneurs sur le Ste-Victoire "B" par 1,930 contre 1,769, et au Princeville, qui a triomphé du Sts-Martyrs par 2,071 contre 1,711. Par contre, la moyenne des joueurs accorde toujours la première place du classement à Jacques Bazin, avec 153.6, suivi de Jean-Marc Ramsay, 143.6, Armand Lallier, 142.3, Jean-Guy Tourigny, 140.6, François Bernier, 139.9, Jean-Guy Ramsay, 130.4, Jules Baril, 124.9, Jacques Hamel, 124.8, A. Thiboutot, 122.8, Michel Girouard, 122.4, C. Girouard, 121.5, Carol Tardif, 121.1, Lionel Dubuc, 120.1.

Les vedettes de la semaine sont Armand Lallier, avec un simple de 216 et un triple de 505, et l'équipe de Princeville, avec 749 et un triple de 2,071. Toutefois, les records à date ont été obtenus par Jean-Guy Tourigny, avec un simple de 224, et François Bernier, avec un triple de 555, ainsi que l'équipe de Pinceville, avec un simple de 763 et celle de Ste-Victoire "A", avec un triple de 2,200. Le club des "200" est actuellement constitué de Jean-Guy Tourigny, 224, Léo Tourigny, 218, Armand Lallier, 216, Jacques Bazin, 212, François Bersion, 211, Jules Baril, 209, A. Thiboutot, 201.

A l'Hydro-Québec

Contrats donnés pour deux sous-stations

La Commission hydroélectrique de Québec vient d'accorder un contrat pour la construction de deux sous-stations dans l'est de la ville dont les travaux commenceront d'ici une semaine. Elle a aussi déclaré avoir accordé des contrats pour la fourniture de bois en planches destiné au projet Manicouagan et d'équipement destiné au projet de Carillon.

Kedenac Construction Ltée, de Montréal, a obtenu le contrat pour la construction des deux sous-stations au prix ferme de $93,900 pour le travail, les frais généraux, le coût d'administration et le bénéfice, et un coût estimatif de $91,781 pour les matériaux. L'une des sous-stations sera située rue Hochelaga, entre les rues Moreau et Florian, l'autre rue Ste-Claire, entre les rues French et Bernard, à Montréal-Est.

Quant au contrat de fourniture d'équipement électrique destiné au projet Carillon et comprenant des cabines et raccords d'alternateurs, c'est la Canadian General Electric qui l'obtient de $148,236. Eastern Power Devices Ltd. livrera les barres omnibus cuirassées au prix de $138,626.



UN TRIPLE DE 674 LUI VAUT LA SOMME DE $50 — Gérard Skelling, quilleur émérite d'East Angus, s'est mérité la somme de $50 pour avoir roulé le plus haut triple de la province durant la semaine finissant le 12 novembre dernier. Outre cette somme, ce triple de 674 lui permettrait de se classifier en vue du tournoi des champions. Pour fins de ce tournoi, M. Skelling fait partie du district de Sherbrooke, et on remarque ici, M. Jules Hogue, l'organisateur en chef de ce district, lui remettant le chèque. A gauche, Paul Brousseau, gérant de la salle d'East Angus où Skelling a obtenu ce triple et, à droite, M. Yvan Boisvert, l'assistant de M. Hogue.

Les citoyens de Ste-Marthe se réunissent

THETFORD. (DNC) — Après l'animation de la dernière assemblée de la Ligue des citoyens de St-Alphonse, celle de Ste-Marthe a été bien calme et néanmoins les principaux problèmes auxquels fait face cette ligue ont encore été tournés, retournés et étudiés sous des faces différentes.

Celui des autobus a pris la vedette. Plusieurs lettres y référant ont été lues. La décision de la ligue à ce sujet est d'adresser une nouvelle demande à l'hôtel-de-ville, puisque certaines tentatives n'ont pas été couronnées du succès qu'on semblait en attendre.

Un autre problème, et non le moindre, a aussi été soulevé. C'est celui de la fameuse rivière que bien des propriétaires voient d'un très mauvais oeil . . . et pour cause. Nous en avons déjà parlé à de multiples reprises. Les faits n'ont pas changé. Ils sont simplement un peu plus vieux. La question de responsabilité étant venue sur le tapis, l'échevin Marceau qui à l'instar de plusieurs de ses confrères n'a pas manqué cette année, semble-t-il, beaucoup de réunions de ligues, a assuré que si la ville se découvrait responsable de l'état de chose qui règne actuellement, elle prendrait certainement ses responsabilités et verrait à remédier aux ennuis multiples de la présence du ruisseau à Ste-Marthe.

Mais, comme l'a précisé M. Marceau, combien y a-t-il de ruisseaux à Thetford ? Et qui posent aussi leurs problèmes.

"Nos assurances ne nous couvrent pas à ce sujet, de préciser un citoyen, et en cas d'accident, qui serait responsable, sinon moi ?"

Il semble que beaucoup d'eau coulera encore dans cette rigole avant que l'on en vienne à la solution tant attendues par certains citoyens de Ste-Marthe. Et la perception de la taxe d'eau par le propriétaire a fait les frais de la conversation à l'instant où elles paraissaient faiblir.

L'échevin Marceau a encore entrepris d'en définir les avantages. Cependant, d'une manière générale, trois lignes au moins sont manifestement contre ce projet qui, rappelons-le, n'est encore qu'à l'étude.

Trois échevins assistaient à cette assemblée de la Ligue des citoyens de Ste-Marthe, MM. Trépanier, Marceau et Laflamme.

Les taxes diminuées à Windsor, l'an prochain

Sherbrooke, pour représenter le conseil municipal lors des négociations qui opposeront Windsor et le syndicat de ses employés municipaux.

WINDSOR — Le maire Théophile Bolduc a déclaré hier soir que le conseil municipal de Windsor diminuerait les taxes pour son prochain exercice financier.

Le premier magistrat, qui répondait à une question posée par un contribuable, n'a toutefois pas révélé le montant de la diminution.

M. Bolduc a poursuivi en disant que son administration avait été efficace d'autant plus que la ville avait, l'année dernière, un minimum d'emprunts.

D'un autre côté, le maire a demandé à la commission des sports et des loisirs de Windsor de présenter au conseil municipal des explications se rapportant à la demande d'octroi de $23,000 qu'elle a présentée.

Le conseil municipal s'adressera au ministère des Affaires municipales dans le but de se faire autoriser à exempter de taxes la corporation de l'hôpital St-Louis.

La ville a décidé d'engager Me Richard Crépeau, C.R., de

Les abris anti-bombes au nombre des préoccupations nouvelles des Américains

Où vous cacherez-vous pour vous protéger contre les retombées radioactives, si une bombe est jetée un bon matin — ou plutôt un mauvais matin — sur le continent ?

Les Américains, plus que les Canadiens, semblent se préoccuper de ce problème, à preuve Albert Ragan, un employé forestier à la retraite, qui s'est construit un abri pour $300, sous le porche de sa maison, en Arkansas; Robert Hansen, un employé de chemin de fer, qui s'est creusé un refuge dans une colline d'argile près de sa maison, dans l'Iowa; Howard Gill, un mécanicien, qui se retirera sous son garage, en Floride.

Plus sont élevés les moyens financiers de ceux qui craignent les effets de la bombe, plus les abris sont coûteux.

Lowell Krauss, coordinateur de la défense civile à Los Angeles, possède un abri de $1,000 sous son jardin, à Woodland Hills. Et l'on pourrait ainsi multiplier les noms de ceux qui ont eu la même idée, y compris l'étoile de la TV, Dave Garroway, qui a un abri dans Manhattan, le gouverneur Faubus, qui en possède un à Little Rock, le président de l'Université de Tennessee, le gouverneur de l'Etat de New York, à Albany, et bien d'autres.

Personne ne connaît le nombre des abris déjà construits, mais au moins 26 compagnies, du Connecticut à la Californie, en fabriquent d'après des plans vus et acceptés par l'OCDM (Office of Civil and Defense Mobilisation).

Cet Office affirme que tout bon manoeuvre peut se construire un abri en ciment pour $150 à $200; s'il est installé par une compagnie de construction, il coûtera en moyenne $550, selon la qualité des matériaux et le salaire des employés dans telle ou telle région. Les blocs de ciment, le ciment armé, l'acier, l'aluminium préfabriqué, le bois, la fibre de verre sont utilisés et d'autres matériaux sont mis à l'épreuve.

Dans les plans pour les maisons nouvelles, on inclut un abri souterrain ou un abri à double mur au-dessus du sol.

Des nuances

Mais on doit établir une différence entre la simple "survie" et la "survie" avec télévision, bar et autres commodités . . . Il faut également distinguer entre le petit abri pour la famille, y compris les grands-parents, et le super-abri pour inclure tous les beaux-frères et belles-soeurs; entre l'abri à l'épreuve des retombées seulement et l'autre qui est aussi à l'épreuve des explosions environnantes . . .

Un entrepreneur a construit pour $1,200 un abri à l'épreuve de "tout" sous la terrasse d'une maison de $50,000 en banlieue de Pittsburgh, mais le coût initial est monté à $2,800 lorsqu'on y ajouta une génératrice fonctionnant à l'essence, un réservoir d'eau de 295 gallons et un système de pompe, de même que le cabinet d'aisance et un système pour purifier l'air.

A Battle Creek, Michigan, un entrepreneur en acier a bâti un abri de $10,000 comprenant des lits-placards, des tablettes pour fruits et légumes et un puits avec pompe à l'ancienne mode. Près de Reno, M. et Mme William Stremmel se font aussi construire un abri à 3 pièces, avec électricité et système pour purifier l'air, au coût de $10,000.

Il est permis de se demander cependant quel choc émotif recevront ces gens prévoyants lorsqu'ils sortiront de leur abri "anti-chocs", après le passage de la bombe.

Rencontre de la Commission et de la CJM

ASBESTOS — Les commissaires d'écoles d'Asbestos ont rencontré les représentants de Canadian Johns Manville à la suite de la plainte de la commission au sujet des dynamitages de la compagnie.

La Commission scolaire n'a toutefois pas encore rendu publics les résultats de la rencontre, qui a été suivie d'une visite dans les locaux endommagés au couvent St-Aimé.

Lors de leur dernière assemblée, les commissaires avaient invité d'une façon particulière les membres de la Chambre de commerce afin qu'ils puissent obtenir les renseignements qu'ils désiraient sur différentes questions d'ordre scolaire.

Soirée récréative à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (O. W.) — Une soirée récréative, organisée par les dirigants de la salle d'accueil Domrémy de la Baie, a eu lieu hier soir, dans la salle du palais municipal, réunissant près de 250 personnes.

Une partie des bénéfices de la soirée, servira à défrayer le coût de la fête de Noël des enfants des membres en règle, le jour de Noël, dans l'après-midi, nous confiait M. Paul Simard, président de cet organisme.



SAISON D'ÉCONOMIE "EMPRESS"
DÉPARTS POUR L'EUROPE
DE SAINT-JEAN, N.-B.

Joignez le luxe à l'économie! L'hospitalité et le service renommés du Canadien Pacifique vous attendent aux bas prix spéciaux de la "saison d'économie". De plus, réduction de 10% sur billets aller-retour.

DÉPARTS
26 janv. ..... Empress of Britain
21 fév. ..... Empress of Britain
14 mars ..... Empress of Britain
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél.: UN. 1-6811
Canadien Pacifique

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 2

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Aucune candidature de confirmée

Elections municipales au début de 1961 à Drummondville-Ouest

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — A un mois des élections municipales dans les localités rurales du comté de Drummond, déjà la fièvre électorale monte à Drummondville-Ouest. Il est fort possible que les adversaires de 1959 soient de nouveau sur les rangs en 1961. Un hebdomadaire local lançait hier la rumeur à l'effet que Me Marcel Nichols, procureur de la couronne, serait sur les rangs à la mairie. D'autre part, on laissait entendre que le maire actuel, M. Paul-H. Frigon ne reviendrait pas dans la lutte.

En temps et lieux

Rejoint par téléphone par notre journaliste, Me Marcel Nichols n'a pas voulu confirmer la rumeur. Il ne l'as pas niée. Il s'est contenté de dire que "l'on verra en temps et lieux".

Le 14 janvier 1559, jour de la mise en nomination, il semblait que M. Paul-H. Frigon n'aurait pas d'adversaire à la mairie de Drummondville - Ouest. D'ailleurs, il avait déclaré auparavant qu'il n'accepterait pas de briguer les suffrages si la population désirait présenter quelqu'un contre lui. La situation avait pris une tournure dramatique moins de dix minutes avant midi, terme de la mise en nomination. Me Nichols avait posé sa candidature et M. Frigon était revenu sur sa décision pour se lancer dans la lutte électorale. La courte campagne électorale n'avait durée qu'une semaine et le tout s'était passé dans le calme. Trois conseillers municipaux étaient réélus par acclamation, soit MM. Frank Gougeon, J. O. Roberge et Irenée Marsolais.

M. Paul-H. Frigon

Maire de Drummondville-Ouest depuis 1953, M. Paul-H. Frigon solliciterait un cinquième mandat s'il revient sur les rangs en janvier 1961. Il a été impossible de l'atteindre au téléphone au cours de l'après-midi d'hier. La rumeur circulait à l'effet qu'il devait abandonner la vie publique sous les ordres de son médecin. Cette nouvelle n'a pas été confirmée. Mme Frigon a déclaré à notre journaliste qu'elle avait été surprise d'apprendre cette nouvelle sur un journal local. De 1953 à 1959, M. Paul-H. Frigon, industriel de Drummondville-Ouest, avait été porté au conseil par acclamation. Un total de 661 votes avaient été déposés au dernier scrutin de la localité voisine. M. Frigon en avait recueilli 444, tandis que son adversaire récoltait 184 votes. Un total de 33 bulletins étaient rejetés. Après l'agitation des Fêtes, les citoyens de Drummondville-Ouest connaîtront encore la fièvre des élections.

La Semaine du textile

Des groupes féminins appuient le mouvement

DRUMMONDVILLE (A.B.)— Une réunion à laquelle ont assisté les représentants de différentes organisations féminines avait lieu récemment au Manoir Drummond, en vue de la prochaine semaine du textile à Drummondville. Les dames présentes ont assuré aux membres du comité de la "Semaine" leur entier appui. Elles ont accepté de participer activement aux événements, qui seront organisés. MM. Jean-Louis Lacerte, Dominion Dyeing & Printing ; Léon Cauchon, Dominion Textile et Marcel Marleau, Canadian Celanese. Tous membres du comité exécutif de la "Semaine du textile" ont adressé la parole lors de cette réunion. On sait que cette "Semaine du textile" aura lieu du 15 au 21 janvier 1961 et que les compagnies de textile de la ville vont participer à ces manifestations. Une telle initiative a soulevé énormément d'intérêt chez la population en 1958. On se rappellera aussi qu'à l'occasion de cette semaine une jeune étudiante de chez nous, Mlle Francine Léveillé avait remporté le grand prix de dissertation. Les autorités civiles et les corps publics ont appris avec beaucoup de satisfaction, lors d'une récente assemblée au Manoir Drummond qu'une deuxième semaine du textile était en voie d'organisation et ils n'ont pas manqué d'encourager fortement les responsables de la semaine.

La marche du progrès

Les compagnies de textile qui contribueront à cette semaine sont : Dominion Textile Co., Dominion Dyeing & Printing, Buttefly Hosiery, Ametex et Canadian Celanese. Parmi les différentes manifestations, on compte un concours de dissertation sur l'importance de l'industrie textile à Drummondville, une exposition de textiles, un concours parmi nos marchands de textile, une grande parade de modes et d'autres. La grande parade de modes, qui aura lieu le 19 janvier 1961, au gymnase de l'école St-Frédéric, sera un événement exceptionnel à Drummondville. En effet, des modèles professionnels venant de Montréal présenteront au public des tissus des plus nouveaux et des modes absolument modernes. Des tissus de Dominion Textile, Dominion Dyeing Canadian Celanese et d'Amatex seront exhibés lors du défilé. Mlle Joan Blanchard, conseillère en modes et art ménager de Dominion Textile, sera la commentatrice. A la réunion au Manoir Drummond, des représentantes de l'oeuvre des petits souliers, des jeunesses Musicales du Canada, de la Fédération des Guides catholiques et des Girl Guides étaient présentes. Les membres de chacune des oeuvres ont accepté la responsabilité de la vente des billets pour cette parade de modes. Etaient présentes à cette assemblée Mme B. Smith, Mme A. Thayer, Mme Jacques Juneau, Mlle Lise Joyal, Mme Margot Marier, Mme Coulombe Richard Mme Irène Collins, Mme Marcelle Couture, Mme Rosaire Milette, Mme Pierre Lemieux, Mme Liguori Bergeron, Mme Jean-L. Lacerte et Mme Jules Bibeau.



L'ARRIVEE DU COUPLE ROYAL — Le roi Baudouin se tient près de sa fiancée qui salue la foule de la main, au moment où tous deux vont entrer à l'église St-Michel et Ste-Gudule, à Bruxelles, pour y faire bénir leur mariage. La cérémonie civile s'est déroulée plus tôt dans la matinée.
(Autres photos et articles en page 11)

Pour la première fois depuis cinq ans, Thetford boucle avec un surplus

THETFORD. (DNC) — Pour la première fois depuis cinq ans la ville va boucler son budget annuel avec un surplus que l'on estime déjà à plusieurs milliers de dollars ; et, selon le rapport du bureau du secrétaire, il reste $124,144.98 dans les coffres de la ville.

Il semble évident que l'on peut attribuer le fait à cette saison exceptionnellement clemente que nous venons d'avoir avant de nous laisser prendra par les premiers froids. Toutefois, il appert également que l'administration de la cité a fait, cette année encore, de nouveaux efforts pour en arriver à ce résultat, qui peut véritablement compter pour un record.

On sait à ce sujet que plusieurs initiatives du conseil ont épargné à la ville plusieurs centaines de milliers de dollars. Nul doute après, que la présentation du budget s'en ressente pour le mieux.

Perception

Dans ce domaine la perception totale au 30 novembre dernier, se chiffre à $1,209,232.33. L'an dernier à la même époque la somme rentrée dans les coffres de la cité était estimée à $1,124,145.01. La perception pour le seul mois de novembre a été de $67,112.67 par rapport à $45,132.86 l'an dernier.

Parmi les autres rentrées dignes de mention, relevons encore la taxe spéciale de trottoirs $5,535.19; la taxe d'eau $9,229.60, les revenus divers $4,819.06. A l'item dans taxes arriérées, deux seuls sections à mentionner : celle des taxes foncières qui ont rapporté $1,800.91 et les taxes d'eau $2,-809.87.

En ce qui concerne la perception des taxes courantes pour le compte de la Commission scolaire, la ville a reçu à date $487,177.39 et $9,197.76 pour le mois de novembre.

L'an dernier à la même époque les rentrées n'avaient été que de $2,116.49 pour le mois de novembre et de $456,571.92 au 30 novembre.

Seuls quatre secteurs sont en déficit : le service des voiries entretien et réfection avec $14,608.63; celui de la voirie, entretien durant la saison froide avec $1,985.71; la commission sportive avec $3,286.27 et enfin, le service d'achat, entretien et réparation des machineries avec $10,993.55; ce qui fait un déficit total de $874.16.

Pour novembre, la ville a dépensé une somme de $61,472.78; et depuis le premier janvier $1,115,861.33.

Parmi les grosses dépenses, citons le service d'aqueduc $57,176.63; le service de la voirie, entretien et réfection $76,208.63; le service de l'achat, entretien et opération des machineries $67,518.55; le service des incendies et de la police $125,914.81 et le bien-être social $422,447.30, tous chiffres entendus de 1 janvier au 30 novembre.

La construction du Palais de l'agriculture : vaste travail

VICTORIAVILLE (N.F.) Une séance des plus intéressantes, animée par une discussion des plus constructives en regard de la réalisation prochaine d'un projet de grande envergure et d'un autre de moindre importance, a eu lieu mercredi, sur la fin de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Victoriaville, dans le bureau particulier de S. H. le maire Roland Provencher. L'architecte Gérard Malouin a remis les plans du futur palais de l'agriculture et du palais des sports aux autorités municipales et à des dirigeants de la Société d'agriculture du comté d'Arthabaska, ainsi que les plans de l'arche du centenaire de la ville au comité responsable des célébrations en perspective.

A l'intérieur

Selon des précisions données par l'architecte, la vieille bâtisse de l'aréna sera transformée en un véritable palais d'agriculture et des sports, alors qu'une annexe de 34 pieds de largeur sera installée à la façade et qu'un élargissement de 148 pieds et 9 pouces sera apporté au bâtiment actuel. Il y aura une chambre pour les arbitres, munie d'accommodations. De plus, on y installera 5 rangées de gradins dans l'ancienne partie et 6 dans la nouvelle. Les points d'appui de la charpente d'acier, à tous les 31 pieds, ne seront pas une obstruction à la vision des spectateurs, car ils seront fixés au centre d'une allee. Cela favorisera l'accès près de la rampe et aidera à décongestionner la circulation.

Les parties latérales, suffisamment spacieuses, seront chauffées. Au surplus, il y aura quatre portes de sortie. D'après des calculs, une évacuation massive pourra être effectuée en moins de quatre minutes, en cas d'urgence.

Le portique d'entrée aura une dimension de 34 pieds de largeur sur 12 pieds de profondeur, constituant un espace plus grand qu'antérieurement. Le plancher sera fini probablement en terrazzo. Concernant les murs de l'immeuble, ils seront érigés avec un isolant de laine minérale. Autant dire que, même si la partie centrale n'est pas chauffée, l'atmosphère sera encore bien confortable avec l'influence de la chaleur des sections latérales et la pénétration fort réduite de l'humidité. Il appert qu'une augmentation de chaleur d'au moins 50 pour cent serait ainsi obtenue autour de la patinoire, en prenant comme mesure le degré frigorifique qui existait antérieurement. En dernier lieu, la toiture sera rénovée avec de l'asphalte membranée ou refaite à neuf.

Des soumissions

Evidemment, les plans ont été conçus pour répondre aux normes du règlement 94, nouvelle série, qui répond à un emprunt de $172,000, mais le coût total de ce projet sera definitivement déterminé quand l'entrepreneur sera choisi. S'il arrive que les propositions affichent des prix trop onéreux, les échevins se verront forcés d'apporter une réduction sur la totalité des dépenses encourues, en restreignant les accommodations ou en faisant usage d'une qualité inférieure dans les matériaux.

Cependant on garde bon espoir que les offres ne dépasseront pas les prévisions et favoriseront le désir des échevins de doter la ville d'un magnifique immeuble, facile d'accès et des plus confortable.

Des demandes de soumissions doivent être faites aujourd'hui ou demain auprès des entrepreneurs locaux et de la région, sur l'ensemble des travaux. La date d'expiration a été fixée au 3 janvier 1961, à 8 heures du soir, de façon que les travaux puissent commencer au moins le 9 janvier. Ce projet sera réalisé dans le cadre des travaux d'hiver. La nouvelle bâtisse sera terminée ou du moins accessible au commencement de mai.

L'arche

L'architecte produisit ensuite les plans de l'arche, qui sera installée à l'extrémité ouest de la ville, sur le chemin de Montréal, et dont les points d'appui reposeront sur des portions de terrain, vendues au prix nominal de $1 par MM. Fernand Mainville et Lucien Arcand.

L'arcade aura une hauteur de 26 pieds, tandis que la portée sera de 42 pieds. Au centre, on fixera les armoiries de la ville et, de chaque côté, il est question d'installer une fontaine. Le tout sera muni d'un système d'éclairage, qui apportera un reflet des plus agréables. Ce projet serait de l'ordre d'au moins $12,000. Encore là, il est fort possible que le comité du centenaire décide d'apporter une solution radicale, qui fera réduire le coût de construction. D'autres développements sont à prévoir bientôt.

Entrepôt de douanes construit à Drummondville prochainement

DRUMMONDVILLE (A.B.) — A la dernière réunion du conseil municipal, on a appris qu'un entrepôt de douanes sera construit à Drummondville. Répondant à une suggestion de la Chambre de Commerce, en date du mois d'octobre, le conseil avait appuyé ce projet qui favorisera plusieurs compagnies de transport. Le greffier a lu une lettre du ministère du Revenu national qui informait le conseil de l'approbation du projet d'aménagement ici d'un entrepôt de dédouanement pour les marchandises transportées par camions.

Selon la lettre reçue, ce projet verra sa réalisation très prochainement. La construction sera faite par la firme Hébert Transport et le gouvernement fédéral fournira le douanier.

Au domaine de l'usine de filtration, le bureau d'ingénieurs Côté, Lemieux, Carignan et Bourque de Sherbrooke, en charge de la construction d'un bassin au filtre, a recommandé certains travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus au contrat. Le conseil a étudié ces suggestions et a approuvé l'installation d'une marquise au coût de $210, la réparation de regards d'égouts, au coût de $55 et l'installation électrique d'une pompe de basse pression, d'un voltage de 550 volts et l'installation de tuyaux de fibre souterrains au coût de $1,503.40.

O.T.J.

L'oeuvre des terrains de jeux, par la voie de son président, M. Laurent Bernier, a recommandé au conseil l'achat et l'installation, sur différents parcs, de jeux et d'équipements à l'intention des jeunes qui fréquentent ces terrains. Il s'agit d'une dépense de $810 pour chaque parc, d'un montant total de $5,670. M. l'échevin Antonio Baril, en approuvant cette dépense, a déclaré : "Depuis vingt ans, nous avons seulement des balançoires et nous faisons croire aux jeunes que les terrains sont bien équipés. Ils ne nous croient plus."

La compagnie Triad Creations a demandé à la ville de lui consentir la donation d'un petit triangle de terrain à l'extrémité de la rue Fournier, afin de lui permettre un accès plus facile à sa nouvelle usine. Le conseil a reconnu l'utilité de cette demande et il lui a fait plaisir de permettre l'usage de cette partie de terrain. Une servitude demeurera attachée à la prochaine signature du contrat de vente entre la compagnie et la ville.

L'échevin Armand Gauthier, président du comité de l'éclairage, a suggéré la mise en place de trois réflecteurs au terrain de stationnement de la rue Brock. La S.C.P. sera autorisée à effectuer les travaux.

L'échevin Joseph Bibeau a fourni aux échevins certaines explications concernant l'opération du département de la reliure à la bibliothèque municipale. Il en coûte $2.25 à Drummondville pour faire relier un volume tandis qu'à l'extérieur, on peut produire un travail identique pour $1.40. A compter du premier janvier, on fera affaire avec l'extérieur. Cette décision entrainera malheureusement le congédiement de deux employées. Cette mesure qui peut paraitre énergique est adoptée dans le but de réaliser des économies très importantes.

Le délégué apostolique à Victoriaville, le 1er juillet

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Dans une lettre adressée à Me Raymond Beaudet, président du comité du centenaire de Victoriaville, le délégué apostolique, S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio, fait connaitre son vif désir de visiter la ville-reine des Bois-Francs, au cours de l'été prochain. D'ailleurs voici la teneur de sa lettre : "Je vous remercie très cordialement de votre aimable invitation à prendre part d'une manière spéciale aux célébrations qui marqueront, l'an prochain, le centenaire de Victoriaville. J'accepte bien volontiers le programme que vous me proposez. Je serai donc chez vous le 1er juillet pour la réception civique à l'hôtel de ville et le dîner intime qui suivra.

Je serai particulièrement heureux de bénir le mariage des 25 couples qui s'uniront ce jour-là, de dire la messe à leurs intentions et de leur adresser la parole. J'ai fait part à S. Exc. Mgr Albertus Martin du grand plaisir que j'aurai de me rendre dans l'une des plus intéressantes villes de son diocèse pour m'associer de grand coeur à la population dans la célébration de ce mémorable anniversaire, y apportant un reflet de la présence spirituelle du St-Père au milieu de ses enfants bien aimés".

A l'Association libérale

M. Roland Michel est élu à la présidence

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Le choix d'un nouvel exécutif pour l'année 1961 a été le point marquant de la réunion annuelle de l'association libérale de Victoriaville, qui a eu lieu mercredi soir, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la direction de M. Armand St-Pierre, vice-président, assisté de M. Roch Laroche, comme secrétaire. L'assemblée, fort représentative, était composée de près d'une centaine de personnes.

Un amendement

A l'ouverture de la séance, un amendement à la constitution fut proposé par M. Philippe Tardif, appuyé par M. Maurice Charland, que les 4 chefs de quartiers, en leur qualité de directeurs, fassent partie intégrante de l'exécutif. On procéda ensuite à la formation d'un bureau d'élection, qui fut constitué de MM. Roger Bergeron, président, Clément Cantin, secrétaire, Philippe Poirier et Edouard Tourigny, scrutateurs.

Conseil réélu

A la suite d'une courte discussion sur l'alternative de mousser une réélection en bloc de l'ancien exécutif ou de favoriser une élection individuelle pour chaque poste, l'assemblée accepta le deuxième mode, alléguant que c'était plus démocratique, mais, à l'issue du scrutin, le résultat s'avéra le même que si on avait employé la première méthode, car tous les mandataires sortants, furent réélus, sauf à la trésorerie.

D'un commun accord, les nominations furent ensuite faites par mode de propositions. Fait à remarquer : il n'y eut aucune opposition à un poste quelconque et on n'eut pas besoin de recourir au scrutin secret. Les élus furent : MM. Roland Michel, président, Antonio Pratte et Armand St-Pierre, vice-présidents, Roch Laroche, trésorier. Incidemment, le secrétaire sera nommé prochainement par l'exécutif, qui comprend en outre un représentant des jeunes libéraux, soit M. Joseph-Edouard Bergeron, et une représentante de l'Association des dames libérales, soit Mme Roméo Reny. Par la suite, les chefs de quartiers furent réélus dans l'ordre suivant : MM. Gilles Prince, Jean-Marc Michel, Guy Laroche, Alphonse Côté, Athanase Breton, Philippe Tardif, Henri Boissonneault, Raoul Verville, Lionel Lachance, Albert Charland, Alfred Roux, Eugène Métivier, Maurice Boucher et Félix Deschambeault.

Chefs de bureaux de scrutin

Pour compléter les cadres de l'organisation locale, on accepta la nomination des chefs de bureaux de scrutin suivants: MM. Armand Beauchesne, Henri Boissonneault, Fernand Morin, Omer Lecomte, Ernest Bilodeau, Rosaire Durocher, Fernand Fouquette, Claude Levasseur, Conrad Fortin, Jean Hinse, Adrien Toupin, Paul Paquin, Omer Allaire, Roméo Lainesse, Doris Charland, Wellie Piché, Hector Hamel, Antonio Poisson, Edouard Bergeron, Edouard Masse, Raymond Hamel, Robert Morin, Armand Béliveau, Maurice Filion, Elphège Pellerin, Laurent Auger, Ulric Tourigny, Roger Desloges. 13 autres titulaires seront connus plus tard.

En terminant la réunion, il fut décidé qu'il y aurait déjeuner-réunion au Manoir Victoria, le 8 janvier 1961, et que ce genre de ralliement se répéterait par la suite le premier dimanche de chaque mois.

Mise au point de la SSJB de Thetford

THETFORD. (DNC) — La Société St-Jean-Baptiste de Québec a été fondée dans le but d'unir, d'aider et de défendre les intérêts des Canadiens-français.

C'est une société patriotique et culturelle; éducative aussi, mais non administrative.

La Société ne sanctionne ni ne juge les actes de ses membres, même en ce qui concerne ceux qui remplissent des fonctions publiques, afin de déterminer leur valeur patriotique.

Cependant, l'esprit et les règlements de la Société ne permettent pas à ses membres de s'en servir pour justifier leurs paroles ou leurs actes.

G. A. Marcoux, président régional.

Dans les Bois Francs

Le nombre des chômeurs a atteint 2,515 en décembre

VICTORIAVILLE.—Dans un rapport émis, hier, on souligne que le 8 décembre, 2,515 personnes étaient enregistrées pour un emploi aux bureaux du service national de placement de Victoriaville et de Plessisville. Sur ce nombre, on comptait 865 femmes et 1,650 hommes. L'an dernier, à la même date, 2,144 personnes étaient à la recherche d'un emploi. L'augmentation se situe surtout dans les occupations de l'industrie manufacturière. Par contre, on trouve une diminution du nombre des sans travail dans les occupations des métiers de la construction. En effet, l'an dernier, 585 personnes de ces métiers étaient enregistrées pour un emploi, alors que cette année, 457 se sont inscrites à date : ce qui représente une diminution de 128.

A quoi doit-on attribuer cette activité dans le domaine de la construction ? C'est sans aucun doute dû au fait que plusieurs municipalités de la région se sont prévalu des avantages qu'offrait le programme d'encouragement des travaux municipaux durant l'hiver et aux quels participent les gouvernements fédéral et provincial. En effet, ce programme a procuré à date 286 emplois aux sans travail de la région, dont la plupart sont des travailleurs en construction.

Le coût total des travaux entrepris est de $578,518 et représente dix projets mis en oeuvre par les municipalités suivantes: Manseau, Nelson, Ste-Anastasie, Ste-Elisabeth de Warwick, St-Joseph de Blandford, Victoriaville et Villeroy. Cet exemple sera suivi bientôt de plusieurs autres municipalités qui n'attendent que l'autorisation pour commencer les travaux. On nous signale entre autres: Arthabaska, Laurierville, Plessisville et Victoriaville, pour un deuxième projet, ainsi que la ville de Warwick, pour la construction d'un viaduc.

Plusieurs constructions

Si, à ces projets municipaux, on ajoute les constructions suivantes: agrandissement d'un collège à St-Ferdinand, au coût de $600,000, agrandissement de l'Hôtel-Dieu Arthabaska: $3,-500,000, construction de l'école d'Arts et Métiers: $1,150,000 et construction d'une salle de quilles de $68,000 à Plessisville, ainsi que la construction d'une école centrale de $187,000 à Laurierville, la construction d'une autre école centrale de $216,000 à St-Paul de Chester, la construction d'une résidence pour religieux enseignants de $70,789 et la construction de l'école d'Arts et Métiers de $1,-286,000 à Victoriaville, il est évident que l'industrie de la construction n'a jamais connu un début d'hiver aussi actif dans notre région.

Les emplois d'hiver

Les promoteurs de la campagne des emplois d'hiver se réjouissent de constater que l'autorité, à tous les échelons s'applique par tous les moyens à combattre chez nous le chômage saisonnier. Il est à recommander fortement que les employeurs, les industriels, les marchands, les propriétaires et les ménagères suivent ce magnifique exemple et fassent, au cours des mois de janvier, février et mars, exécuter des travaux de réfection, de décoration et de réparations: travaux qui se voient d'habitude relégués au printemps ou à l'été, afin de contribuer à créer plus d'emplois au cours des durs mois d'hiver. Ce faisant, il deviendra possible de garder à la région des Bois-Francs une économie saine.

Enquête sur un vol chez Lynn MacLeod

THETFORD (DNC) — La police municipale enquête présentement sur un vol qui s'est commis en fin de semaine au magasin de parties d'automobiles de Lynn MacLeod Automotive Inc. de la rue Notre-Dame Nord, alors que cette compagnie a été soulagée de plusieurs centaines de dollars qui avaient été déposés dans le coffre-fort.

M. Albert Lamonde, directeur de la police locale, nous déclarait que des portes avaient été défoncées et que les instrus se sont dirigés vers le coffre-fort qui, pour une fois, n'avait pas été bien refermé, ce qui permis l'ouverture de celui-ci assez facilement.

Il ne semble pas y avoir de marchandise de disparue mais sans donner un chiffre exact il y a plusieurs centaines de dollars de moins dans la caisse du coffre-fort. L'enquête se poursuit et la police compte avoir plus de facilité à mettre la main au collet du responsable de ce vol que celui qui se faisait il y a environ un mois, à l'épicerie J.-E. Caouette car présentement, il n'y a aucun développement dans cette affaire.

Les quilles à Thetford

THETFORD, (DNC) — Réal Giroux, qui détient déjà plusieurs records dans le tournoi Molson qui se poursuit au chalet des sports de Thetford, s'est de nouveau signalé en obtenant le plus haut simple de la semaine chez les hommes, soit 251. Il s'est ainsi mérité le prix de $10 offert par Emile Couture.

Chez les dames, Mlle Lise Sheink a obtenu le plus haut simple de la semaine en roulant un simple de 177, et s'est également mérité le prix de $5 pour le plus haut simple de la semaine chez les dames.

C'est Mlle Denyse Lemieux qui s'est acquis le prix de participation offert par le restaurant "Aux Délices B.B.Q."

Meilleures moyennes (hommes) : Réal Giroux, 235; Luc Allaire, 210.2; Fernand Sheink, 208; Telesphore Falardeau, 200.1; Raymond Beaudoin, 199.3; Clément Labonté, 192.4; Yvon Poudrier, 190; Gaston Gagné, 188; Michel Nadeau, 187.3; Adrien Tardif, 187.1; Georges-Henri Pré, 186.4; Valdy Allaire, 183; André Turcotte, 182; Jacques Allaire, 179.2 ; Jean-Marie Croteau 176.3.

Records d'allées (hommes) : Réal Giroux, trois fois, avec respectivement 231, 279 et 245; Yvon Poudrier, 273; Fernand Sheink, 254; André Turcotte, 230; Yvon Poudrier, 229; Adrien Tardif, 250, et Michel Nadeau, 243.

Meilleures moyennes (dames) : Lorraine Charrest, 162.6; Germaine Falardeau, 142.6; Madeleine Nadeau, 142; Cécile Camiré, 130.3; Lise Sheink, 127.6; Jeannine Bourret, 127.6; Mme Réal Cartier, 124.3; Irmi Labbé, 124; Georgette Lacasse, 123, et Jeannine Therrien, 123.

Records d'allées (dames) : Lise Sheink, 177; Germaine Falardeau, deux fois, avec 165 et 163; Madeleine Nadeau, 173; Lorraine Charrest, trois fois, avec 142, 172 et 175; Irma Labbé, 160; Gervaise Holmes, 133.

La ligue Johnson

Deux quilleurs de la ligue Johnson ont roulé au-édessus de 200 au cours de la dernière semaine d'activité. En effet, R. Huard se surpassait en roulant un simple de 220 et R. Moreau, 208, tandis qu'ils avaient des triples respectifs de 515 et 520 . . .

Le Laboratoire continue à dominer en tête de la ligue avec 55 points sur une possibilité de 57. Le Storage Shed vient en second, avec une différence de 6 points et, en troisième et ouatrième, la lutte est plus serrée, puisque le Bureau n'a qu'un point de plus que les "Testers".

Viennent ensuite les Ferblantiers, 38; le Moulin, 34; le Sous-Terre, 33; les Machinistes, 30; les Mineurs, 28; et les Electriciens, 16.

Les clubs gagnant de la semaine étaient les Ferblantiers, à deux reprises; le Laboratoire, deux victoires; le Magasin, 1; le Moulin, 1; et le Bureau, 1.

Moyennes : A. Simons, 139 ; S. Trenfield, 138 ; G. Poirier, 137 ; L. Bernard, 133 ; R. Huard, 132 ; L. Page, 133 ; R. Côté, 132 ; P. Moreau, 131 ; P. Cliche, 131 ; E. Perron, 130.

La Société d'horticulture de Thetford lance son concours annuel de décorations de Noël

THETFORD, (DNC) — A l'approche des Fêtes, notre ville devient beaucoup plus joyeuse, par l'apparition des décorations lumineuses où le rouge, le vert, le jaune, le bleu ont la vedette. Nos postes de commerce comme nos demeures se font un honneur de bien décorer pour faire de Thetford une petite ville-lumière.

En signe d'appréciation, la Société d'horticulture de Thetford vient d'annoncer son concours annuel portant sur les décorations des Fêtes. Il s'agit en effet de la mise au jeu du remarquable trophée "Four Roses" qui sera offert comme premier prix pour le plus bel ensemble de décorations de demeures, ainsi que quatre mentions honorables à attribuer aux autres gagnants.

Pour y participer. Il s'agit d'avoir soit des décorations autour des portes et décorations de portes, arbres de parterre, boite, couronnes et gerbes. Un prix de $10 et quatre prix de $5 seront distribués lors de la prochaine assemblée, le 24 janvier 1961, aux heureux lauréats.

Notre société horticole a publié les réglements du concours qui sont les suivants : les membres en règle seulement de la Société auront droit de participer à ce concours de décorations qui seront jugées le 27 décembre 1960, par cinq directeurs du groupe nommés juges pour cette occasion. Les juges passeront au domicile des membres qui se sont enregistrés en s'adressant par écrit à : casier postal 473, et ce avant le 23 décembre 1960.

Cette excellente compétition met plus d'intérêt dans les décorations à produire et Thetford bénéficie de toute cette organisation. Notre ville devient plus vivante et attire ainsi un plus grand nombre de visiteurs des villes et villages alentours.

Le président de la Société d'horticulture de Thetford, M. Marcel Laliberté, en a profité après l'entrevue pour offrir aux membres et à la population ses voeux de bonne chance et meilleurs souhaits à l'occasion de Noël et du nouvel an.

Importance d'un éclairage adéquat

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A l'occasion d'un diner-causerie du Jeune Commerce de Victoriaville, mercredi soir, au manoir Victoria, sous la présidence conjointe de MM. Jules Houle et Guy Fortier, une conférence sur le confort qu'apporte un éclairage adéquat dans une demeure, une maison d'affaires ou une industrie, a été prononcée par M. André Vaillancourt, spécialiste en éclairage attaché au service de la Shawinigan Water & Power.

Après avoir mentionné l'efficacité du fluorescent comparativement à l'incandescent et recommandé d'employer le moins possible les mauvais tubes fluorescents, il insista sur l'intensité de l'éclairage suggéré par l'Illuminating Engineering Society et commenta les nouveaux développements en éclairage.

Concernant l'éclairage à l'extérieur, il soumit que la plupart des installations sont recouvertes avec du mercure, du sodium ou de l'incandescent, selon la couleur des bâtisses. En terminant, il affirma qu'une intensité d'éclairage insuffisante peut occasionner la fatigue, des erreurs, et, partant, affecter les revenus d'un commerce.

Présenté par M. Claude Levasseur, le conférencier fut remercié par Me Bernard Gratton. M. Paul Rocheleau débita ensuite une causerie-éclair, où il démontra l'importance de bien parler le français.

Les Vics vainquent les Rockets par 6 - 5

GRANBY (DNC) — Dans une joute fort contestée, dans la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, à l'arène de Granby, les Vics, de l'endroit, ont défait les Rockets, de Drummondville, par le compte de 6 à 5. Le point victorieux du Granby a été enregistré au cours d'une période supplémentaire.

Les principaux faits à signaler au cours de cette joute mouvementée comportent la réussite du tour du chapeau, par le joueur de Granby, John Mentis. Vers le milieu de la seconde période, Lou Poliquin, le pilote, s'est fait expulser du jeu par l'arbitre. Pendant la troisième période, André Payette, le gardien de buts des Vics, a reçu la rondelle dans la figure. Pour panser la blessure profonde, les médecins durent lui appliquer dix points de suture. En conséquence, le temps de la joute a dû compter avec un arrêt d'une vingtaine de minutes.

Voici le sommaire de la joute

PREMIERE PERIODE

1—Granby : Samson (Charbonneau) 1.21
2—Drummondville : Michelin (Pépin, Paquin) 4.00
3—Drummondville : Lahaie (Landry, Aubry) 8.06
4—Granby : Mentis (Goyette, Laplante) 15.30
5—Granby : Mentis (Charbonneau, Rousseau) 16.30

DEUXIEME PERIODE

6—Drummondville : Vachon (Lahaie, Paquin) 0.44
7—Drummondville : Hamelin (Boivin) 1.10
8—Granby : Charbonneau (Goyette, Rousseau) 1.40
Lou Poliquin, le pilote, a été expulsé à 11.33

TROISIEME PERIODE

Aucun point. André Payette est blessé durement, mais il revient au jeu.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

9—Granby : Charbonneau 4.00
10—Drummondville : Pépin (Lahaie, Boivin) 4.06
11—Granby : Mentis 8.12

Des haut-parleurs au Conseil de ville pour le contribuable

THETFORD. (DCN) — Alors que plusieurs échevins et quelques citoyens de la ligue de Ste-Marthe déploraient la trop grande absence de contribuables aux assemblées du Conseil de ville, plusieurs autres personnes, dans la salle, se sont dites d'avis que si la ville consentait à installer des haut-parleurs dans la salle du Conseil il y aurait certainement beaucoup plus de citoyens qui se rendaient seconder leurs édiles le lundi soir.

"A quoi bon nous rendre là-bas, remarqua un contribuable. Les trois quart du temps, nous n'entendons rien de ce qui se dit à la table des échevins".

"Il est également à noter de répondre l'échevin Trépanier, que nous avons un mal fou à inciter les gens à se placer aux premières places où, certainement, ils auraient une bien meilleure idée de ce qui se passe. Mais non, c'est toujours les places du fond qui sont occupées".

Il demeure toutefois probable que la Ligue des citoyens de Ste Marthe adresse une demande au Conseil pour qu'il consente à installer des haut-parleurs.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Le bandit; Les sacrifiés.
Victoria : Aujourd'hui et demain : Les clameurs se sont tues; Propre à rien.

PRINCEVILLE

Princess : Demain : La famille Trapp en Amérique; Yves Montand chante.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Fernand Cowboy; Battle in Outer Space.
Colonial : Aujourd'hui et demain : La vierge moderne; L'ange des maudits.

Maison de ferme rasée à Ste-Sophie

STE-SOPHIE—Un cultivateur du 4e rang de Ste-Sophie, M. Albert Gosselin, a été désagréablement surpris lorsque, en rentrant d'une messe du soir, il trouva sa demeure en flammes. Le feu, qui a eu son origine dans un poulailler attenant au domicile, fut fortement attisé par le vent. M. Gosselin et plusieurs de ses voisins parvinrent à sauver une partie du mobilier du rez-de-chaussée, mais ils ne purent atteindre celui de l'étage qui s'est consumé avec l'habitation.

De plus, 108 poules et 25 cordes de bois de chauffage ont été carbonisés. A cause de la vétusté de l'immeuble, les dégâts sont évalués à pas plus de $4,000. Cependant un montant beaucoup plus considérable devra être investi dans la reconstruction qui a déjà été entreprise. Incidemment, la grange et le bétail ont été préservés.

L'assurance-hospitalisation: ses points principaux

Le Dr Jules Gilbert expose les grandes lignes de la nouvelle loi

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de la loi de l'assurance - hospitalisation ont été exposées hier soir, au Cercle Universitaire, par le Dr Jules Gilbert, directeur du service d'assurance - hopitalisation du ministère de la Santé de la province de Québec, devant les membres de la Société Médicale de Montréal qui assistaient en grand nombre à cette séance academique d'un intérêt tout spécial.

Après avoir affirmé que l'assurance-hospitalisation fait partie de la sécurité sociale, qui est elle-même une formule de solidarité chrétienne visant à faire disparaitre les inégalités trop criantes entre les classes, et qu'elle constitue un facteur d'équilibre social conforme à l'esprit chrétien en même temps qu'un rempart contre le communisme, le Dr Jules Gilbert énumérera les raisons pour lesquelles le système volontaire d'assurance-hospitalisation n'est pas une solution au problème et doit être remplacé par une loi, laquelle était depuis quelque années opérante dans toutes les provinces, sauf le Québec.

Il serait trop long d'énumérer par le menu toutes les informations fournies à son auditoire par le conférencier. (Ces renseignements feront d'ailleurs le sujet de prochains articles dans LA PRESSE).

Les grandes lignes

Nous donnerons aujourd'hui les grandes lignes de la loi, dont le principe de base est le suivant :

Un malade hospitalisé en salle publique n'aura pas un sou à payer quand il sortira de l'hôpital et les hôpitaux devront consacrer 40 p. 100 de leurs lits aux salles publiques;

Il n'y aura pas de prestations en espèces dont l'obtention sera conditionnée par le séjour à l'hôpital. Il ne faut pas que les patients soient tentés de rester à l'hôpital un jour de plus que nécessaire;

Il n'existera pas de commission spéciale pour administrer l'assurance-hospitalisation. Elle relevera du ministère de la Santé, notamment du directeur du service et de ses assistants, lesquels bénéficieront de l'aide des autres services gouvernementaux : achats, travaux publics, service civil, finances, etc.

Il n'y aura pas d'enregistrement des malades, pas de primes à payer, pas de minimum de frais à acquitter (ce qu'on appelle des frais dissuasifs);

Les malades qui voudront être logés dans des chambres privées ou semi-privées paieront un excédent, dont le minimum est fixé, pour des raisons d'ordre économique, à : $4 par jour pour chambre semi-privée; $7 pour chambre privée;

Pour l'Ile de Montréal : $5 dans le 1er cas; $8 dans le 2e cas;

Dans les institutions pour malades chroniques ou convalescents : $1.50 dans le 1er cas; $3 dans le 2e cas.

La province percevra 60 p. 100 de ces excédents payés aux hôpitaux et leur en laissera 40 p. 100.

Le personnel

Le Dr Gilbert ajoute que le fonctionnement du service d'assurance-hospitalisation nécessitera de 125 à 175 employés (ou plus).

Les services de M. J.-P. Marcoux, vérificateur en chef du trésor fédéral pour le Québec, ont été retenus. Il assumera la direction de la comptabilité.

On prévoit que le coût des services internesassurés sera (pour 1961) de $139 millions, celui de l'organisation et du fonctionnement du service même, de $2½ millions, ce qui fera un total de $141 millions, dont le fédéral remboursera environ 53 p. 100, soit $72½ millions.

L'assurance-hospitalisation récupérera en plus 60 p. 100 des excédents (qu'on appelle "le différentiel") soit environ $13,200,000, plus $30 millions de l'assistance publique, qui lui seront transférés.

Il restera, dit le Dr Gilbert, à trouver $25,800,000 et l'augmentation toute récente des impôts provinciaux y pourvoira.

Coût quotidien

La moyenne du taux quotidien d'hospitalisation s'établira dans l'ensemble, entre $15 et $17.

Les salaires des internes, les frais des écoles de nursing, ceux de la contribution au fonds de pension des employés d'hôpitaux seront considérés comme frais d'opération partageables, par la loi de l'assurance-hospitalisation.

La condition d'admission à l'hôpital, c'est la nécessité médicale, et c'est le médecin qui juge si le patient a besoin d'être hospitalisé.

Le service ne couvrira donc pas les examens préventifs, appelés communément "check up". Cependant, un patient pourra être hospitalisé pour fins de diagnostic, dans le cas d'une affection existante, pour laquelle des examens ne sont possibles qu'à l'hôpital.

Nous devons, ajoute le conférencier, prévoir 1,500 jours d'hospitalisation par 1,000 personnes, ce qui signifie (pour 5,200,000 habitants) 7,800,000 jours-patients. La moyenne d'hospitalisation est de 10 jours par patient.

Institutions suffisantes

Avons-nous les institutions voulues ? Oui, répond le Dr Gilbert. Nous avons 25,000 lits d'hôpitaux dans la province, soit une moyenne de 5.8 lits par 1,000 habitants, alors que l'Ontario a 5.9.

Chaque institution du Québec signe un contrat séparé avec le service d'assurance-hospitalisation, ce qui constitue une exception, pour notre province seulement, afin de préserver en principe la liberté de participation des hôpitaux dits publics, c'est-à-dire ceux qui opèrent sans but lucratif et qui sont approuvés à ce titre par le ministère de la Santé.

Les hôpitaux privés peuvent participer au plan en signant un contrat à taux forfaitaire.

A l'extérieur

Les résidants du Québec qui seront hospitalisés au Canada, en dehors de la province de Québec seront couverts en vertus d'accords réciproques avec les autres provinces.

S'ils sont hospitalisés à l'extérieur du Canada, l'assurance-

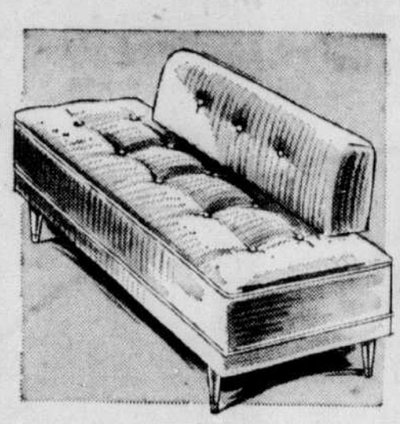
Voir L'ASSURANCE en page 41





Pour votre commodité, les magasins LEGARE sont

OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS



Idéal pour espace-restreint

DIVAN "SLEEP-CONFORT"

Couverture reps métallique. Coussin-dossier amovible. Rembourage "sisal" et feutre. SPECIAL DE NOEL

30¢ PAR SEMAINE **29.95**

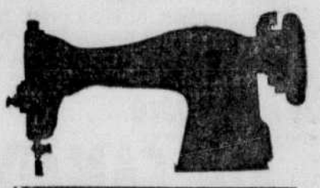


Solution à la chambre d'amis

SOFA "SAUVE-ESPACE"

Couverture reps métallique. Cadre bois dur de qualité. Compartiment à remisage. SPECIAL DE NOEL

50¢ PAR SEMAINE **44.95**



DEMONSTRATION de MACHINE A COUDRE chez LEGARE

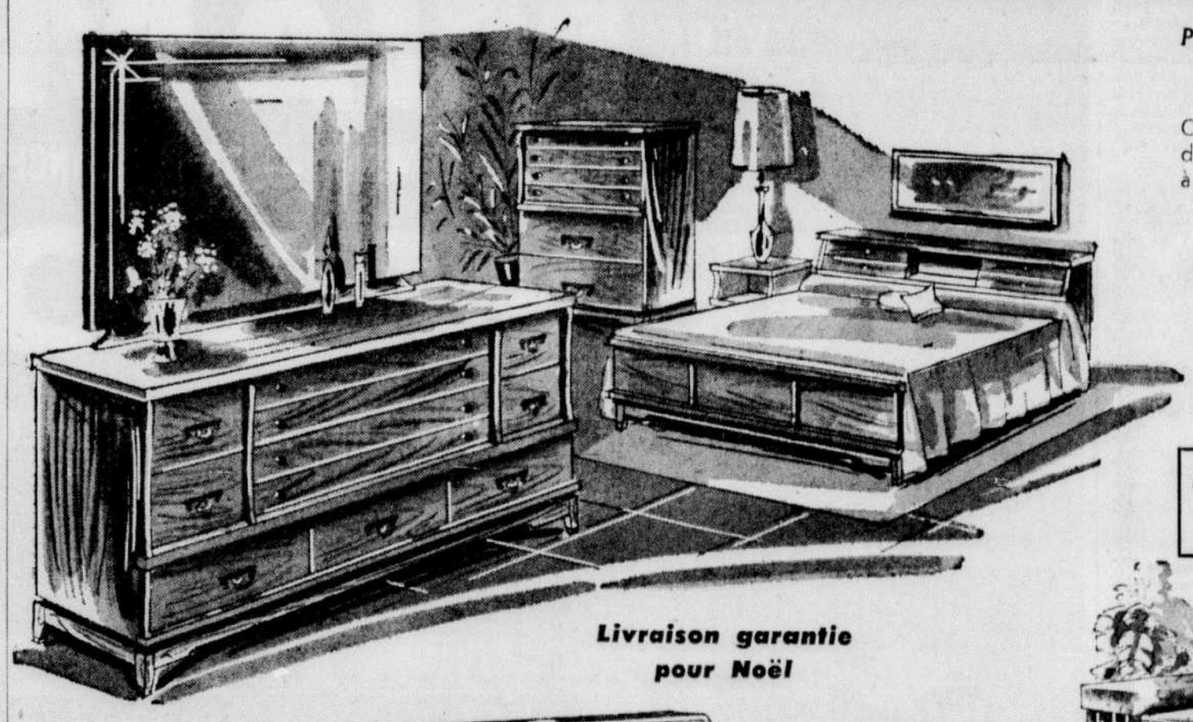
Assistez à une démonstration dans notre magasin Legaré ce soir, le 16 décembre, de 7 h. à 10 h. au

1200, rue AMHERST
entre Ste-Catherine et Dorchester



SUGGESTIONS PRATIQUES POUR CADEAUX

Le Choix des Ménagères



Pour un mobilier moderne et élégant

ENSEMBLE DE CHAMBRE 3 mcx

C'est, sans contredit, une création digne des plus difficiles, composée d'un grand bureau triple 7 tiroirs avec miroir basculant, une commode à 4 tiroirs et un lit tête bibliothèque ultra moderne. Fini chamois.

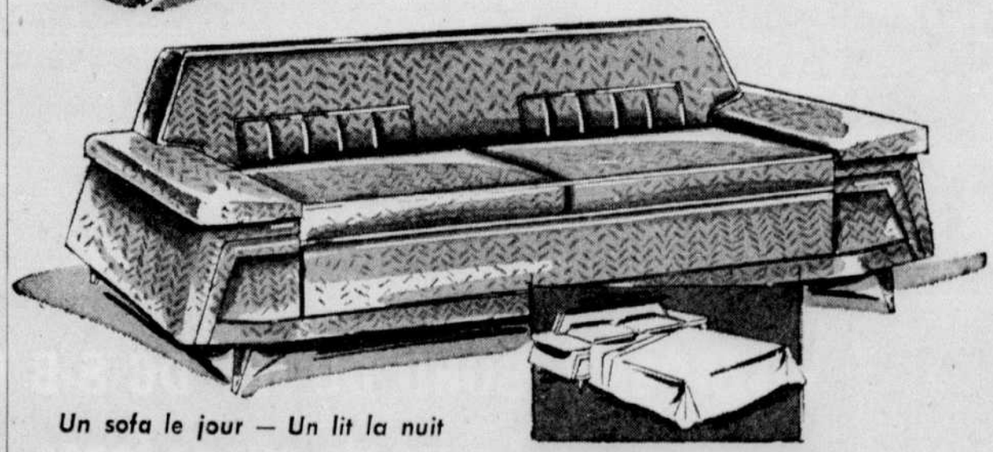
- Vernis extra dur résistant aux égratignures
- Tiroirs montés sur guide de nylon
- Dos de tiroirs en contre-plaqué de merisier

SPECIAL DE NOEL **$229**

SEULEMENT 2.50 PAR SEMAINE

AUCUN DEPOT REQUIS – jusqu'à 36 MOIS pour payer
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
NOUS FINANÇONS NOS PROPRES COMPTES

Livraison garantie pour Noël



Un sofa le jour — Un lit la nuit

SOFA "MAKE-A-BED" MONARCH

La recherche pour un confort pratique et moderne apporte une solution au problème d'espace avec ce sofa s'ouvrant à 54" en lit double.

- Cadre en bois dur séché au four
- Coussins caoutchouc-mousse à fermeture éclair
- Rembourrage feutre de qualité
- Matelas Marshall inclus
- Couverture en frise dans un choix de teintes

SPECIAL DE NOEL **$239**

2.50 PAR SEMAINE



Le confort ultime

DAVENPORT 3 MORCEAUX

Construction en bois dur choisi. Montage à ressorts. Tissu de reps en soie d'acétate.

- En vert, noir, brun, beige, rouge, bleu
- Sofa 75" x 32" x 31"
- Fauteuil 36" x 32" x 31"

SPECIAL DE NOEL **$179**

$2 PAR SEMAINE

11 MAGASINS À MONTREAL
Legaré
80 MAGASINS DANS LE QUÉBEC

1200, rue AMHERST Victor 2-8911	858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861	6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668	
3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994	4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029	1020, rue NOTRE-DAME MEIrose 7-5825	4078, rue WELLINGTON POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813	3250, rue MASSON RAymond 7-5770	1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373	3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

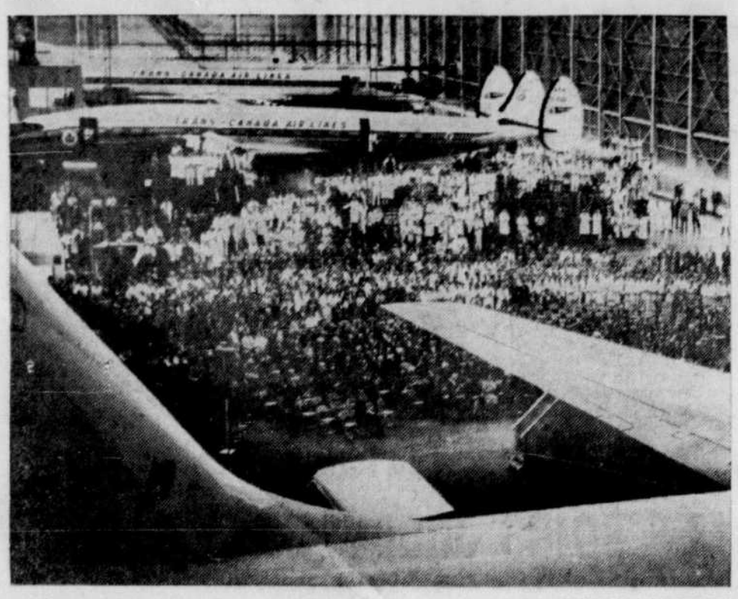
le Lait ça vous remonte





Avec le lait, vous êtes en pleine forme! Aucun autre breuvage ne vous fait autant de bien . . . ne contient autant de principes alimentaires . . . ne vous donne autant d'entrain! Buvez-en souvent.

LA SANTÉ PAR LE LAIT



photos P.-H. Talbot, LA PRESSE

IMMENSE HANGAR — La foule des invités et des techniciens assiste à l'inauguration officielle du centre d'entretien d'Air Canada. On a ici une bonne idée des dimensions de ce hangar, où plusieurs "géants des airs" peuvent aisément prendre place à la fois.

A l'aérogare

AIR CANADA inaugure le plus vaste atelier au monde

par **André BOILY**

Avant de procéder à l'inauguration officielle de l'aérogare internationale de Montréal, l'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, a présidé hier matin une cérémonie identique dans le nouveau centre d'entretien et de revision d'Air Canada, situé à la limite nord-est de l'aéroport proprement dit.

L'immense bâtiment, construit au coût de $20 millions, est la plus vaste installation du genre au monde, et la première à être exclusivement réservée à l'entretien des avions à turbo-moteurs.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée très simplement. Dès leur descente des deux avions qui les avaient amenés d'Ottawa, MM. Balcer, William Hamilton, Lionel Chevrier et leur suite se sont rendus à l'intérieur du grand hangar où se trouvaient déjà plus de 500 invités et employés d'Air Canada.

Les principaux dignitaires ont alors pris place sur une estrade, où M. Gordon R. McGregor, président d'Air Canada et M. Balcer ont prononcé une courte allocution.

Le ministre des Transports a enfin dévoilé une plaque temporaire sur laquelle on pouvait lire : "Ce centre fut inauguré par l'hon. Léon Balcer, le 15 décembre 1960".

La plaque permanente était prête, incidemment, depuis longtemps déjà, mais elle portait le nom du premier ministre, le Très Hon. John Diefenbaker, qui a dû se faire remplacer par M. Balcer à la toute dernière minute.

Après cette cérémonie, les invités d'Air Canada ont visité les divers ateliers du centre, et M. Balcer a même pris place pendant une quinzaine de minutes dans l'un des trois simulateurs de vol que la compagnie utilise pour l'entrainement de ses pilotes.

600,000 pieds carrés

Le centre d'Air Canada est aménagé sur un terrain de 84 acres, dont 600,000 pieds carrés sont occupés par les bâtiments proprement dits.

Le hangar de revision des appareils mesure pour sa part 175 pi. de large par 837 de long, cependant que les dimensions du hangar d'entretien sont de 235 pi. par 487 pi.

On estime que le toit de type "cantilever simple" du hangar de revision est la plus grande structure du genre au monde. Les dimensions de ce bâtiment sont telles que cinq turbo-réactés DC-8 peuvent y prendre place en même temps. Or on sait que le DC-8 est un appareil mesurant à peu près la moitié d'un terrain de football réglementaire. Quant au hangar d'entretien, il peut contenir pour sa part six réactés ou turbo-propulsés.

A l'arrière du hangar de revision se trouvent les ateliers de peinture, de tôlerie, de soudure, d'aménagements intérieurs, de roues et pneus, et de petit outillage. On y effectue l'entretien et la réparation de nombreuses pièces de même qu'on y fabrique une bonne partie de l'équipement nécessaire pour les avions et le centre lui-même.

A côté des ateliers, se trouvent les magasins, couvrant une superficie de 117,000 pieds carrés, où l'on garde en réserve plus de 125,000 articles valant à eux seuls près de $34 millions.

La construction du centre de revision et d'entretien d'Air Canada a débuté à la fin de l'automne 1958.

Elle a été confiée à la compagnie Pigott Construction Ltée, qui a dû réaliser cette oeuvre gigantesque dans un très bref délai, puisque une partie au moins des bâtiments devait être prête en février 1960, date à laquelle Air Canada a pris livraison de son premier DC-8.

En procédant à l'inauguration officielle de cet immense atelier qui compte un personnel de 2,500 personnes, M. Léon Balcer a déclaré incidemment que ce centre est une preuve de l'expansion incroyable que l'aviation a connue au Canada, de même qu'un signe éloquent du rôle de premier plan que joue notre pays dans le domaine de la circulation aérienne.

Déneigement d'aéroport

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse, (PC) — Le nouvel aéroport international de Halifax, aménagé au coût de $18 millions et ouvert en septembre, s'est préparé aux tempêtes de l'hiver. Il est en effet muni de 24 chasse-neige, balayeuses et souffleuses, qui ont à garder libres 350,000 verges carrées de pistes.

La décoration de l'aérogare : une tâche bien réussie

La plupart des dignitaires qui ont adressé la parole hier lors de l'inauguration officielle de l'aérogare de Montréal, ont tenu à souligner le caractère remarquable de l'architecture intérieure de la section de cet édifice réservé au public, ce qui est tout à l'honneur des deux architectes montréalais qui s'étaient vu confier ce travail, MM. Jacques Guillon et Christen Sorensen.

Certains ont même rappelé que des spécialistes dont le rédacteur du Canadian Art Magazine, M. Allan Varvis, dans le domaine de la décoration intérieure ont déjà qualifié de remarquable la tâche accomplie dans le domaine de l'esthétique industrielle à l'aérogare.

Ce n'est pas que l'architecture intérieure ou extérieure de l'édifice appartienne à un genre particulier, car les créateurs de l'aérogare ont voulu en faire une oeuvre internationale, si on peut dire.

"Mais, a expliqué l'un des deux architectes, M. Sorenson, nous n'en avions pas moins certaines règles à respecter, et certains buts à réaliser."

"Ainsi, quiconque entre à l'aérogare s'aperçoit que les couleurs, quoique vives, tendent à créer une impression de calme dans toutes les pièces où les voyageurs sont susceptibles de se retirer."

Et il a expliqué aussitôt : "Le grand passager est habituellement nerveux à l'approche d'un grand voyage, de sorte que nous devions créer dans toute la mesure du possible une atmosphère paisible dans les diverses salles d'attente ou de lecture de l'aérogare.

"De plus, ajoute M. Sorenson, les besoins, d'une pièce à l'autre, varient au même rythme que ceux des voyageurs, et c'est pourquoi chaque salle ou presque comporte un cachet qui la différencie considérablement des autres."

Les architectes montréalais qui ont réalisé la décoration intérieure de l'aérogare ont pris environ deux ans et demi pour accomplir ce travail, l'un des plus considérables qui ait été confié à une entreprise du genre au Canada.



PLAQUE COMMEMORATIVE — L'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, dévoile la plaque commémorant l'inauguration officielle du centre d'entretien et de réparation d'Air Canada. A ses côtés, M. Gordon R. McGregor, président de la société d'Etat, et sur l'estrade, MM. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports, Donald Gordon, président du Canadien National ainsi que l'hon. William Hamilton, ministre des Postes.

Le Jeune commerce demande une aide aux pays français

La Chambre de commerce des Jeunes de Montréal a demandé hier au gouvernement fédéral d'accroître son aide aux nations sous-développées de langue française.

Cette aide accrue permettrait, selon le mémoire présenté par la Chambre, de donner une chance aux Canadiens français de mettre à profit leurs capacités intellectuelles et culturelles.

Le mémoire a été présenté à l'hon. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, qui s'est engagé à le remettre au premier ministre Diefenbaker.

"Nous ne suggérons pas de restreindre l'aide du Canada aux pays sous-développés du Commonwealth, déclare le mémoire mais nous aimerions que l'aide aux pays de langue française soit accrue dans la mesure du possible."

Les Canadiens français devraient avoir une chance de contribuer à l'effort mondial de leur pays. Les récents événements du Congo ont prouvé que les techniciens et les militaires de langue française peuvent s'avérer d'une grande utilité, conclut le mémoire.

TAI-PEI, Formose, (Reuter) —La Caisse de prêts des Etats-Unis pour le Développement vient de consentir un prêt de $40 millions à la République de Chine nationaliste pour la construction d'un barrage haut de 782 pieds sur la rivière Tachia, au centre de Formose.

Plus le baril est vieux plus le rye a bon goût et le Calvert Old Rye est mélangé de whiskys de choix, vieillis dans des barils vieux de 20 ans qui donnent un goût plus doux, plus satisfaisant.



Un whisky exceptionnel, à la portée de tous les Canadiens.

FABRIQUES en FRANCE





Transport de Pipe-line Sahara No 893
Reproduction à l'échelle de transports utilisés dans le désert du Sahara! Pare-brise et portières transparents. Vous pourrez construire une section de pipe-line. Long de 8¾", il ne coûte que: $2.39.



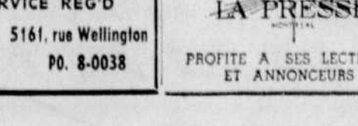
Voiture de Vitriers, No 579
De style Européen, la plate-forme supporte un panneau de verre et un miroir, le tout amovible et incassable. Sa longueur est de 5¼" et son prix est de: $1.45.

DINKY SUPERTOYS

Ici, en temps pour la NOEL!
Nous sommes fiers d'ajouter à la grande variété de DINKY TOYS fabriqués en Angleterre, ces magnifiques modèles au fini superbe, qui nous arrivent de notre manufacture de PARIS... FRANCE.



Camion-Citerne Esso No 576
Reproduction parfaite en tous points. Il n'y manque que l'huile! Long de 7" il se vend: $1.69.



Transport pour Billots, No 897
Voici un camion tracteur miniature parfaitement reproduit. Les billots peuvent être déchargés de la remorque. Long de 9¼", il ne coûte que: $2.25.

Chez votre depositaire favori
Fabriqué par MECCANO
Pour votre catalogue gratuit, écrivez à: Meccano Limited
270 Avenue Islington Sud, Toronto 18

Disponible chez les marchands ci-dessous :

AUX VARIETES DUBREUIL
4951a, rue BELLECHASSE
CL. 9-0067

dupuis Frères
865 STE-CATHERINE EST
VI. 2-5151

A. GRAVEL FILS INC.
1887 Mt-Royal est
LA. 1-1167
Miniature partaitement à l'échelle

R. HADE
ARTICLES DE SPORT ET JOUETS
12289, rue RANGER
CARTIERVILLE
FE. 4-7222

LAURIN SPORT
2374 BEAUBIEN E.
RA. 1-4660

Modelectric HARDWARE LTD.
1335 CHEMIN CANORA,
2324 LUCERNE
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
RE. 1-6871

RANGER HARDWARE LTD.
53 DEVONSHIRE — OR. 1-1628
476 VICTORIA — OR. 1-7249
ST-LAMBERT

Simpson Montréal
VI. 2-7221
977 OUEST, STE-CATHERINE
DEPT. DES JOUETS — 3e ETAGE

TOY WORLD LTD.
Collection complète de jouets Dinky
CENTRE D'ACHATS DORVAL GARDENS
ME. 1-3631

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

WOLFE CYCLE SALES & SERVICE REG'D
5161, rue Wellington
PO. 8-0038

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

EASTERN
ANNONCE LA PREMIÈRE ET L'UNIQUE ENVOLÉE
JET
VERS MIAMI
EN 4 H. 5 MIN. SEULEMENT — SANS CHANGEMENT D'AVION
VERS NEW YORK
2 ENVOLÉES QUOTIDIENNES SANS ARRÊT — EN 60 MIN. SEULEMENT



VOYAGEZ À BORD DU JET DC 8-B D'EASTERN
Le jet de super-force

CHOISISSEZ LE LUXUEUX GOLDEN FALCON ou LE JET DE CLASSE ÉCONOMIQUE

A bord du Golden Falcon, le service de Première classe Eastern offre: le champagne et tendre filet mignon à titre gracieux—larges sièges réservés et deux à deux—vastes allées—le superbe bar Golden Falcon. Départ quotidien à 10:00 AM, arrivée à New York à 11:00 AM, arrivée à Miami à 2:05 PM *

Le service Jet-Touriste, de jour, vers Miami, offre repas chauds à titre gracieux, breuvages à prix populaires et sièges réservés. Vers Miami, tarif: $86.00, vers New York, $23.00 seulement.

Jet-Touriste, de nuit, vers New York, tarif: $21.00 seulement. Départ quotidien à 10:30 PM, arrivée à New York à 11:30 PM *

* Commençant le 15 janvier.

FAITES VOS RÉSERVATIONS MAINTENANT ! — Téléphonez à VI. 9-2201 ou à VOTRE AGENT DE VOYAGE.

VOYAGEZ par EASTERN !

UNE FORMULE DIFFÉRENTE

La Patrie DU DIMANCHE



DU DIMANCHE

procurez-vous votre exemplaire dès aujourd'hui

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Les objectifs de la mission économique des E.-U. et du Canada dans le monde

Les Etats-Unis et le Canada devraient entreprendre une campagne en vue de promouvoir une plus grande liberté commerciale à travers le monde, a déclaré M. Nathanael V. Davis, président de l'Aluminium Limited, lors du 37e congrès de l'Institute of World Affairs qui s'est tenu à Pasadena, en Californie. M. Davis a précisé que les Etats-Unis, avec le ferme appui du Canada, devraient prendre l'initiative de raviver l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), s'efforcer d'atténuer les effets les plus nocifs des pratiques discriminatoires de certains blocs régionaux et travailler ferme à réaliser l'unité économique des pays occidentaux par le truchement d'un commerce libre multilatéral. Puis il a suggéré trois objectifs que les Etats-Unis et le Canada devraient poursuivre pour stimuler l'expansion économique du monde libre : 1. inciter les deux blocs européens à résoudre les problèmes commerciaux dans le sens de la "nation la plus favorisée" au moyen du GATT; 2. adopter une ligne de conduite qui permette d'accroître sensiblement leurs exportations afin de réduire les déficits commerciaux et ceux des paiements, accélérer le rythme de croissance de leur économie et relever le niveau de l'emploi; 3. chercher à mobiliser les ressources des pays industrialisés du nord pour accélérer le développement des pays pauvres du sud.

Une équipe de spécialistes au service des petites et moyennes entreprises

Les compagnies canadiennes qui ont à soutenir une concurrence serrée dans le domaine industriel particulièrement si elles sont de moyenne ou de petite dimension, se trouvent aux prises avec des difficultés sans cesse grandissantes. Les grandes entreprises dont le siège social est aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni semblent bénéficier de tous les avantages que leur procurent une immense production, un pouvoir d'achat considérable, une publicité à l'échelle internationale et un service de recherches très bien organisé. Les petites entreprises ont évidemment leurs avantages propres: décisions plus rapides, ligne de conduite plus flexible, connaissance des marchés, etc. Mais, pour le reste, elles sont nettement désavantagées.

La société Pan-American Management Ltd. que vient de former un groupe de spécialistes a précisément pour objectif de suppléer aux déficiences de la petite entreprise qui la maintiennent dans un état d'infériorité, compromettent de plus en plus son succès en affaires et entravent souvent sa marche progressive. En la tenant constamment au courant des progrès de la concurrence, la société lui facilite la tâche de soutenir cette concurrence et l'aide même à la devancer. Le résultat se traduit habituellement par une réduction des frais, un plus grand rendement et des profits plus intéressants. M. George Korey, qui dirige la nouvelle société, s'est occupé pendant de nombreuses années de consultation industrielle à Montréal. M. John W. Hackney, qui est vice-président, est un ancien président de l'American Association of Cost Engineers et l'auteur de nombreuses publications sur l'estimation du coût en capital et l'analyse de la rentabilité. La Pan-American Management dispose de services spéciaux dont le personnel administratif et technique est versé dans tous les éléments de la conduite de l'entreprise moderne.

Moyens suggérés aux hommes d'affaires pour relever le défi de la concurrence

M. F. C. Wallace, président de la Canadian Pittsburgh Industries Ltd., a exprimé l'opinion que l'année 1961 devrait apporter aux hommes d'affaires canadiens un défi des plus intéressants. Il semble très probable, ajoute M .Wallace, que le marché de tous les produits et services sera au moins au niveau de 1960, bien que les plus optimistes soient forcés d'admettre que le rythme de notre progression économique a nettement ralenti. "La concurrence intérieure, dit-il, contraindra les hommes d'affaires canadiens à intensifer les recherches et à perfectionner les techniques de production et de vente. "Les compagnies qui se sont habituées à voir grossir leur chiffre de ventes beaucoup plus rapidement que cette année n'hésiteront certainement pas à adopter cette ligne de conduite. L'aspect le plus inquiétant est celui de la concurrence des fournisseurs étrangers dont les employés ne jouissent pas d'un niveau de vie aussi élevé que le nôtre. L'homme d'affaires canadien devra user de la plus grande prudence en matière de crédit et viser au maximum d'efficacité pour enrayer la hausse des frais, conclut M. Wallace.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

La AMF Atomics Canada Limited, de Port Hope, Ont., filiale de l'American Machine & Foundry Company, de New York, a effectué la première expédition privée canadienne d'éléments radioactifs à l'Institut japonais de recherches sur l'énergie atomique. La commande complète renfermera environ 14,000 livres d'uranium. L'AMF a déployé de grands efforts pour promouvoir l'utilisation mondiale de l'uranium canadien à cause des ressources uranifères considérables du Canada.

* * *

L'American Leduc Petroleums Ltd., qui possède une participation dans le champ Kessler, bénéficiera des exportations de gaz naturel aux Etats-Unis, affirme son président, M. P. F. Dawson, dans le rapport annuel de la compagnie.

* * *

La Marmattagami Mines Ltd. a été constituée en vertu d'une charte qu'elle a obtenue du gouvernement de la province de Québec. La compagnie aura son siège social à Québec. Elle aura un capital autorisé de 3,000,000 d'actions de $1 nominal.

* * *

La production d'acier se maintient autour de 49% aux Etats-Unis. En fonctionnant au rythme de 48.7% cette semaine, l'industrie produira approximativement 1,387,000 tonnes d'acier. Les dirigeants de l'industrie sidérurgique américaine semblent un peu moins pessimistes parce qu'ils s'attendent à un léger renouveau de la demande au début de 1961. Cette impression vient surtout du fait qu'ils prévoient recevoir des commandes de l'industrie automobile.

* * *

La Zulapa Mining Corporation Ltd. a examiné diverses propriétés minières au cours de son exercice terminé le 31 août 1960. Certaines de ces propriétés sont retenues en attendant d'être examinées. Les claims de la région de Shebandowan ont été abandonnés, car la politique de la compagnie vise à limiter les dépenses spéculatives et à concentrer son activité dans les régions nouvellement découvertes où il existe de bonnes perspectives.

* * *

La Mutual Funds Management Corporation Limited annonce l'élection et nomination de M. Raymond W. Gregory aux postes d'administrateur et de vice-président de la compagnie.

* * *

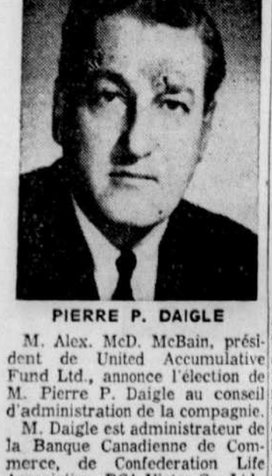
M. Arthur W. Steudel a été élu président du conseil d'administration et chef de la direction de la Sherwin-Williams Co., dont il était le président depuis 1940. M. E. Colin Baldwin a été élu président. Il était vice-président et directeur général depuis 1959. M. William M. Stuart, président de Martin-Senour Co., filiale de Chicago de la Sherwin-Williams, a été élu au conseil d'administration.

* * *

Les prix du plomb et du zinc ont été réduits aux Etats-Unis. Une fonderie à façon de New York a abaissé le prix du plomb d'un cent la livre. C'est le premier changement que subit le prix de ce métal depuis le 8 janvier 1960, alors qu'il était augmenté de ½ cent à 13 cents la livre.

La Nickel Mining and Smelting Corporation Ltd. annonce qu'elle a conclu une nouvelle entente avec la Faraday Uranium Mines Ltd. concernant l'exploration et le développement de sa propriété de cuivre-nickel à Gordon Lake, dans la division minière Kenora - Red Lake du nord-ouest ontarien.

UNITED ACCUMULATIVE FUND LTD.



PIERRE P. DAIGLE

M. Alex. McD. McBain, président de United Accumulative Fund Ltd., annonce l'élection de M. Pierre P. Daigle au conseil d'administration de la compagnie.

M. Daigle est administrateur de la Banque Canadienne de Commerce, de Confederation Life Association, RCA Victor Co. Ltd., et de nombre d'autres compagnies.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Avis de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le mardi 10 janvier 1961, à midi, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration:

Le Secrétaire général
LEON LORRAIN

ÉCONOMIE — FINANCE

L'activité boursière

Vigoureuse reprise à N.Y.; gains modérés à Montréal

Les sidérurgiques, les aéronautiques et certaines valeurs de choix ont aidé le marché à avancer vigoureusement à **NEW YORK.** Les automoteurs les caoutchoutières, les comptoirs postaux et les pétroles ont évolué généralement à la baisse, tandis que les outillages agricoles, les tabacs et les produits pharmaceutiques ont gagné un peu de terrain. Raytheon et International Telephone ont fait des gains fractionnaires, tandis que Westinghouse Electric a grimpé de 2 points. Baltimore and Ohio a cédé plus d'un point. General Tire et International Business Machines ont gagné 2 points et Polaroid 3 points.

Le marché était soutenu à **MONTREAL,** mais les changements étaient généralement fractionnaires. Great Lakes Paper, Price Bros., Stelco et Laura Secord ont monté de ½ point, Consolidated Paper et Anglo-Canadian Pulp de ¼ de point et Bell Telephone et Shawinigan de ⅛ de point. Banque de Nouvelle-Ecosse a fléchi de ⅜ de point et Banque de Commerce de ¼ de point. B.A. Oil et Interprovincial Pipe Line ont perdu ⅛ de point. Nickel a glissé de ⅜ de point et Aluminium de ¼.

Les industrielles ont enregistré leur dixième hausse consécutive à **TORONTO,** mais la plupart des autres groupes ont manqué d'appui. Le marché était un peu moins actif que la veille. Stelco a monté de ¾ de point et Abitibi, Argus et Bathurst "B" de ½ point. Loblaw Inc. a fléchi de ⅝ de point et Banque de Montréal, B. A. Oil et Dominion Stores de ¼ de point. Giant Yellowknife et Hollinger ont perdu ⅛ de point, mais Campbell Red Lake a avancé de ⅛. Nickel a cédé ½ point et Noranda ¼, tandis que Falconbridge a avancé de ¼ de point. Les pétroles de l'Ouest ont été faibles, mais la plupart des changements ont été minimes.

La Bourse retrouve ses dispositions de la veille à **PARIS.** Les affaires sont calmes et les fluctuations restreintes, les opérateurs restant encore dans l'expectative.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

Anglo Tel "A"	.41	.41¼
Argon Welding	3	3½
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	62½	64
Brinco	1¼	2
Cdn Delhi	3⅜	3⅝
Corp. d'Expansion	16⅜	—
Crown Life	215	—
Dupuis priv.	15	—
Eastern Trust	29½	—
Great West Life	345	355
Hudson Bay	20½	21
Imp Chemicals	9.00	9.30
La Prévoyance	80	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	65	—
London Life	180	190
Pac Gas Transm.	14¼	14¾
Pouv. ass st-c. Priv.	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc d'Administration	125	135
Sovereign	175	190
Trust Général	15	18
Velox ord.	6	9
Velox priv.	6	9
Westcoast Trans.	13¼	13¾

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Aconic	.15	.25
Aconic vtc	.10	.20
Aisan	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.03	.07
Atlas Chip	.02	.04
Bald Mountain	.09	.12
Big Nell	.15	.20
Black Haka	.15	.20
Bracenac	.05	.07
Brosnan	.04	.08
Can Javelin	6.75	7.25
Copper Stream	—	.30
Basson	.25	—
Dauphin	.05	.10
Franksin	—	.20
Ghislau	.70	.75
Gibson	.04	.08
Glencona	.00¼	.00¾
Hastings	.60	.70
Hull Iron	.45	.55
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kennac	—	.02
Lake Chib	—	.10
Lake Sup Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.25
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.06
Mattagami Expl.	.05	.10
Miller Copper	.03	.05
National Mal.	.25	.30
Nipiron	.08	.10
North Matagami	.08	.11
Oklend	.03	.05
Olympia	.34	.39
Pascalis	.15	.18
Pine Point	10.50	11.00
Quedon	.03	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Oxford	.27	.32
Sauvon	.75	.85
Sheraton	—	.45
St-Jude	.06	.10
St Helen	.08	.10
Scott Chib.	.01	.03
Starlight	.01½	.02½
Tarpoint	.00½	.01
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.15	.18

FONDS MUTUELS

(A. M. KIDDER & CO. INC.)

	Achat	Vente
xAffiliated Fd I C	7.25	7.85
xAmerican Bus Sh	4.14	4.40
All Canadian Com	6.58	7.15
All Canadian Div	5.01	5.44
American Grow F x	7.66	8.35
Beaubran Corp	27.81	30.20
xBoston Fund Ltd	17.46	18.88
xBullock Fund Ltd	12.21	13.38
Canadian Investme F	8.59	9.43
Canafund Co Ltd	35.05	36.80
Champion M Fd of C	5.25	5.77
Commonw Int C L	7.86	8.64
Commonw Int L F L	6.42	7.05
Corporate Investors	8.71	9.51
Diversified In S S B	3.60	3.95
Dividend Shares	2.94	3.22
Dominion Equ In L	14.65	14.97
Dreyfus Fund Inc	14.97	16.27
First Oil & Gas	3.42	3.74
Fonds Collectif "A"	5.19	5.64
Fonds Collectif "B"	5.30	5.64
Fonds Collectif "C"	5.16	5.60
xGroup Sec.—Auto S	8.15	8.93
xGroup Sec.—Rail S	8.38	9.18
xGroup Sec.—Steel S	8.21	9.11
Group Inc	5.33	5.64
Grouped Income Acc	5.07	5.54
Growth Oil & Gas	6.30	6.63
xIncorporated Investors	8.34	9.02
Investors Growth Fund	5.72	6.22
Investors Mut of Can.	11.67	12.04
Keystone of Canada	13.09	15.09
xKeystone Custod. B-3	15.42	16.86
x Id. " B-4	9.12	9.96
x Id. " K-1	8.56	9.35
x Id. " K-2	15.00	16.37
xMass. Invest Trust	13.19	14.26
xMass. Invet Gr. Stocks	14.99	16.21
Mutual Accumi. Fund	7.24	7.91
Mutual Income Fund	4.66	5.09
North Am F. of C L xd	8.32	9.40
Prêt & Revenus Mutuel	5.00	5.47
Radisson R.I.	4.14	4.55
Savings Invt M. of C	5.00	5.47
Superv Amer. Funds	6.75	6.80
Supervis Excec (1955)	57.54	—
Id. " (1956)	30.81	—
Id. " (1957)	5.28	—
Id. " (1958)	5.37	5.63
Supervis Growth Fund	1.56	1.58
Supervised Inc. Fund	3.86	3.90
Television Electronic	7.44	8.13
Timed Invest. Fund	5.50	5.94
United Accumul. Fund	14.41	15.66
xWellington Fund, Inc.	3.67	14.90

x—En monnaie américaine.

COURS DES PETROLES

(Jas. Richardson & Sons)

	Achat	Vente
Alaska Y. Pipe	—	6.00
Aldina	.01¾	.02½
Bashaw	.02½	.03
Blue Cr.	.17	.19
Cdn. Fort	.02	.03
Castle	.11	.13
Comm. Mnl.	.06	.10
Claybar	.09½	.13
Dom. Min.	.01¼	.02
G'Way	.01½	.03
Kenare	.01½	.02
Keno	.18½	.22
Leamac	.02½	.03
Led Cal	.03	.03½
Merit Oil	.40	.42
Mill Cr.	.02½	—
N. Rich	.02	.02½
N. Cont.	.00½	.01
New Ridge	.04	.05
Nuco	.05	.06
Ranchmen's	.03	.08
Renfrew	.04½	—
Santex	.01	.02
Sage	.63	.80
Share	.02¾	.04
Silver City	.02	.03
T'Field	.01½	.02
Turner Val	—	.20
W. Warn	.08	.04½

Dividendes

Argus Corp. Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 1er mars 1961, inscription 20 janvier 1961 ; 62½ cents l'action privilégiée série "B", 1er février 1961, inscription 20 janvier 1961.

A.V. Roe of Canada Ltd., $1.43¾ l'action privilégiée, 2 janvier 1961, inscription 16 décembre.

Building Products Ltd., 45 cents l'action, 3 janvier 1961, inscription 20 décembre.

Canadian Industrial Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 31 janvier 1961, inscription 30 décembre ; 93¾ cents l'action privilégiée, 3 janvier 1961, inscription 15 décembre.

Canadian Ingersoll-Rand Co. Ltd., 25 cents l'action, plus un boni de 25 cents, 19 décembre, inscription 14 décembre.

Cons. Mining and Smelting Co. of Canada Ltd., 40 cents l'action, plus un boni de 10 cents, 16 janvier 1961, inscription 16 décembre.

Grand and Toy Ltd., 45 cents l'action, 30 décembre, inscription 20 décembre.

Banque Impériale du Canada, 45 cents l'action, 1er février 1961, inscription 31 décembre.

Imperial Investment Corp. Ltd., 31¼ cents l'action privilégiée 6¼%, 31 janvier 1961, inscription 16 janvier 1961.

John Wood Industrials Ltd., 40 cents l'action ordinaire "A" et $1.12½ l'action privilégiée, 2 janvier 1961, inscription 16 décembre.

Modern Containers Ltd., 25 cents l'action "A", 2 janvier 1961, inscription 20 décembre.

Northern Telephone Ltd., 3 cents l'action, plus un boni de 2 cents l'action, 16 janvier 1961, inscription 30 décembre.

Russell Industries Ltd., 15 cents l'action, 30 décembre, inscription 16 décembre.

Sangamo Co. Ltd., 15 cents l'action, 21 décembre, inscription 19 décembre.

Switson Industries Ltd., 3 cents l'action, 31 décembre, inscription 16 décembre.

Toronto Iron Works, 15 cents l'action "A", 1er janvier 1961, inscription 15 décembre.

Walter-Gooderham and Worts Ltd., 35 cents l'action, 16 janvier 1961, inscription 21 décembre.

Zeller's Ltd., 35 cents l'action, 1er février 1961, inscription 3 janvier 1961.

Ventures Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 31 janvier 1961, inscription 16 janvier 1961.

Matériaux d'asphalte

OTTAWA. — Les livraisons de bardeaux d'asphalte, de papier-toiture en rouleaux à surface minérale, de revêtements en rouleaux et de feutres imprégnés de goudron ou d'asphalte ont été moindres en octobre de cette année qu'un an plus tôt. Voici les totaux: bardeaux d'asphalte, 232,508 carrés (305,192 un an plus tôt); papier-toiture en rouleaux à surface unie, 54,165 (70,947); revêtements en rouleaux, 12,981 (17,946); et feutres imprégnés de goudron ou d'asphalte, 5,769 (7,090) tonnes.

Informations boursières

Offre d'achat

Hudson Bay Company a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a offert officiellement d'acquérir les actions ordinaires sans valeur au pair de Henry Morgan & Co. Limited encore en circulation sur la base suivante, soit l'échange d'une action de la dernière entreprise pour une de la première, plus $14.00 en espèces. Cette offre n'est pas contingente à l'acceptation par certain pourcentage des actionnaires.

Dans sa lettre aux détenteurs d'actions, le président de Henry Morgan & Co. déclare que les administrateurs et les intérêts de la famille Morgan, représentant 70% des actions ordinaires qu'ils contrôlent, ont décidé d'accepter l'offre. Les membres de la famille Morgan continueront de porter certain intérêt à l'entreprise, par leur détention d'actions d'Hudson Bay Co. et ils constitueront un des groupes les plus imposants de cette entreprise. Cette dernière vient d'anoncer qu'elle procédera immédiatement à l'échange des actions et du montant en argent précité. Les autres actionnaires intéressés à échanger leurs actions n'ont qu'à déposer ces dernières entre les mains du Royal Trust Co.

Pacific Petroleums Limited — vient d'aviser la Bourse de Montréal, relativement à l'acquisition des propriétés de Phillips Petroleum Co. et Sunray Oil Co., qu'en vertu d'un accord en date du 15 juillet 1960, conclu entre Pacific et Phillips, sous réserve d'approbation par ses actionnaires, la première entreprise a consenti à acheter tous les intérêts dans les propriétés de pétrole et de gaz au Canada de Phillips ainsi que tous ses intérêts dans des établissements de production et de mises sur le marché, situés en Alberta et en Colombie-Britannique, à l'exclusion de ses espèces, valeurs et ses intérêts dans des comptes, etc., en échange de 5,762,514 actions ordinaires de Pacific en faveur de Phillips.

En vertu d'un même accord conclu avec Sunray, aussi daté du 15 juillet 1960, sous réserve de son approbation par les actionnaires, Pacific a aussi consenti à acquérir au 15 juillet 1960, de Sunray, toutes ses propriétés de pétrole et de gaz ainsi que ses autres actifs au Canada, autres que ses espèces, ses valeurs et ses comptes, en échange de 861,310 actions ordinaires de Pacific Petroleums Limited.

Huiles et graisses

La production de graisse culinaire et d'huiles raffinées a été plus élevée en octobre et en janvier-octobre de cette année qu'un an plus tôt, mais celle de saindoux et de suif a été moindre au cours des deux périodes. La production de margarine (spreads compris) a baissé au cours du mois, mais elle a augmenté au cours des dix mois.

Voici, en milliers de livres, la production d'huiles et graisses, en octobre: margarine (spreads compris), 15,880 (16,084 un an plus tôt); graisse culinaire, 16,542 (16,430); huiles raffinées 6,376 (5,993); saindoux, 8,403 (13,430); et suif, 15,187 (16,753). Suivent les totaux de janvier-octobre: margarine, 137,097 (125,645 un an plus tôt); graisse culinaire, 133,158 (132,789); huiles raffinées, 58,668 (49,452); saindoux, 100,031 (127,438); et suif, 158,479 (158,632).

COURS DES DEVISES

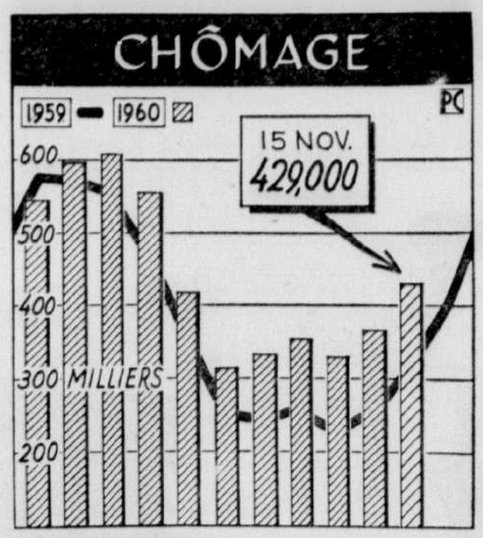
A New York, le dollar canadien est inchangé à une prime de 2¼ pour cent; la livre sterling est cotée $2.80⅞, en hausse de 5/64.

A Montréal, le dollar américain est à 2 3/16 pour cent d'escompte; la livre sterling est en hausse de 7/16 à $2.74 11/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.1993
Belgique, franc	0.0197
Italie, lire	0.00158
Espagne, peseta	0.0164
Suisse, franc	0.2272
Pays-Bas, florin	0.2593
Norvège, couronne	0.1372
Danemark, couronne	0.1420
Suède, couronne	0.1892
Tchécoslovaquie, couronne	0.1359
Allemagne, deutsch mark	0.2346
Mexico, peso	0.0795
Venezuela, bolivar	0.2944



LE CHOMAGE AUGMENTE. — Le 15 novembre, le nombre des sans-travail au Canada avait atteint 429,000, soit le chiffre le plus élevé depuis 15 ans pour un mois de novembre. Il s'agit d'une augmentation de 61,000 chômeurs sur les statistiques de la mi-octobre et d'une hausse de 50,000 sur le record établi en novembre 1958.

Le graphique indique le nombre des personnes licenciées temporairement et celui des autres chômeurs.

Farine de blé

Production, exportations en octobre

OTTAWA. — La production de farine de blé, en octobre, s'est élevée à 3,754,000 quintaux, soit une diminution de 2 p. 100 sur les 3,818,000 d'octobre précédent. Au cours des trois premiers mois de la présente campagne agricole canadienne (août-octobre), la production s'est accrue de 4 p. 100 sur un an plus tôt (10,826,000 quintaux contre 10,437,000).

En octobre, les exportations de farine de blé ont baissé de 1,611,000 à 1,064,000 quintaux pour abaisser de 17.5 p. 100 le total d'août-octobre à 3,468,000 (4,204,000).

Troisième pays

La Suisse produit de l'eau lourde

LAUSANNE. — Après la Norvège et la France, la Suisse est le troisième pays d'Europe occidentale à produire de l'eau lourde. Les Usines d'Ems S.A. à Ems dans les Grisons (Suisse) sont devenues ainsi les fournisseurs en eau lourde des instituts de recherches scientifiques de Suisse, des universités, de l'Ecole polytechnique fédérale et du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) à Meyrin près de Genève. Cette production est faite à l'aide de machines construites en collaboration avec la maison Sulzer Frères S.A. de Winterthour.

Cours des titres à revenu fixe

Cours complétés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99½	100
Canada	5½	1962	102½	103
Canada	4	1963	99½	100
Canada	5¾	1965	94¾	95¾
Canada	2¾	1966	87½	88½
Canada	4¼	1972	91¾	92¾
Canada	3¼	1976	78¾	79¾
Canada	4½	1963	89	90
Canada	3	perp.	68	69
C.N.R.	5½	1964	102¾	103¾
C.N.R.	5¾	1965	103	104
C.N.R.	4	1981	83¼	84¼
Canada	5½	1969	103¼	104¼
Can.	5½	1975	100¾	101¼
CNR	5¾	1981	93¾	94¾
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitli P.	4½	1966	96	98
Alias Steel	5	1967	98	101
Brazilian	4½	1971	74½	77
B.C. Elect	6	1984	107½	109½
C Delhi	5½	1973	83	85
Can Pfina	4	1972	81½	83½
Can. Util.	5¾	1977	106	110
Cockshutt	5	1968	90	93
Dom Text	4	1966	92	94
Grey Line	5½	1978	100	103
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	97	99
Inland NG	5½	1977	84	86
Inlan N.G.	5½	1977	85	87
Loblaw	4¾	1976	122	127
Pac. Pete	5	1977	89	91
Sha W&P	5½	1972	106½	108½
Simpson	5	1976	113	117
Simpson	5½	1979	105½	107½
Triad Oil	4¾	1971	78	80
W Coast C	5½	1988	87	89
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta Tl	4¼	1978	86	88
B.C. Pow	5	1982	89	91
Man. Hy.	5½	1979	97½	98½
N. Bruns.	3½	1965	62¼	93¼
N. Br.	5	1979	92	93
Terre-N.	6½	1980	100	102
N.-Ecosse	3¼	1965	91¾	92¾
Ontario	5½	1980	99	100
Ontario	3	1965	91½	92½
Ontario	5½	1980	98¾	99¾
Ont. Hydro	4	1966	94½	95½
Ont. Hy	5½	1980	98¾	99¾
Québec	4	1962	98¼	99¼
Québec	4¼	1977	91¾	92¾
Ont. Hyd	5½	1980	98½	99½
N. Ecosse	5½	1980	97¾	98¾
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Que. Hyd	5½	1962	98	99
Québec	4	1962	98½	99½
Saskat	5½	1980	97½	98½
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Québec	5½	1981	99	100
INDUSTRIES				
Abitib P&P	6¼	1977	103	105
Albert G T	5¼	1961	94	96
Algoma St	5¼	1978	94	96
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B A Oil	5¼	1977	95	97
Can. Brew	5	1965	91½	93
Can. Cem.	5¼	1976	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	95½	97½
C. Chem.	5¼	1971	95	—
C. I. L.	5¼	1977	99½	101
Can. Oil	4	1976	85	86
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	3¾	1972	84	86
C P R	5	1983	91½	93½
C.S. Den.	5	1962	99½	100½
Cred Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
D. Tar&C.	5¼	1978	92	94
C Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imp. Oil	3	1969	87	89
Ind. Acc.	5½	1978	96	98
Loblaw Gr	6	1977	100	102
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr.	4½	1976	87	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	3¾	1977	100	102
Rem. A.	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
S. Law Crp	5	1978	93	95
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	6½	1967	99½	100½
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	95	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
T.C. Pipe	5.85	1987	93	95
Geo. West	4¾	1971	93½	95½
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1988	87	89
TCP Notes	5½	1987	127	130
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1983	99	101
Av. Tel.	3½	1966	85½	—
Bell Tel.	3¾	1979	78½	80½
Bell Tel.	6¾	1978	103	105
Bell Tel	5¾	1982	101½	103½
Bell. Pow	6¼	1978	105	107
Braz Tract	4¾	1970	78	80
B.C. Elect.	5¾	1977	97½	99½
B. C. Elec.	5¾	1977	98½	100½
B. C. Elec.	5¼	1968	94	96
B.C. Tele.	5¼	1983	93	—
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn. W. Nt.	5¾	1983	97	100
Cons. Gas	5¾	1977	100½	103
Con. Gas	5	1978	94	96
East. L&P	4	1969	85	—
Gt. Lk. Pw.	5¾	1977	98	100
Inland N.G.	6	1982	97	10
Mariti Ele.	4	1975	81	—
Nfld L&P.	4½	1974	89	—
Nfld L&P	5½	1978	98	—
N. Ont. NG	5½	1982	92	94
North. Tel.	5¼	1978	93	—
Powr Corp	5½	977	94	—
Q. Nat Gas	5¾	1985	69	17
Que. Tel.	6	1977	99	101
Shaw. P.	4¾	1976	92	—
Shaw. P.	4¾	1975	93	—
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	97½	—
Bell Tel.	5¾	1982	99	101
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93½
Brantf. C.	6	1978	91	—
Eaton Rlty	5½	1968	89	—
Eaton Rlty	5	1978	92	—
Lob. Lease	5½	1983	98	99

Magasins à rayons

OTTAWA. — Les ventes des magasins à rayons, au cours de la semaine terminée le 3 décembre, ont été de 2.4 p. 100 plus élevées en valeur qu'un an plus tôt ; c'est ce que révèle un communiqué spécial du B.F.S.

Les ventes se sont accrues de 2.7 p. 100 dans les provinces atlantiques, de 5.6 en Alberta et de 14 en Colombie-Britannique ; elles ont baissé de 3 p. 100 au Québec, de 0.6 en Ontario et de 1.1 en Saskatchewan ; elles n'ont pas changé au Manitoba.

L'activité industrielle en octobre

Livraisons, stocks, commandes des fabricants

OTTAWA. — Les livraisons des fabricants ont été évaluées à environ $2,023,426,000 en octobre, soit 2.2 p. 100 de moins que le chiffre rectifié de septembre ($2,068,597,000) et 5.5 p. 100 de moins qu'en octobre 1959 ($2,142,157,000); c'est ce qu'indiqueront les chiffres provisoires du B.F.S. qui paraîtront dans le numéro d'octobre de Inventories, Shipments and Orders in Manufacturing Industries. Durant la période janvier-octobre

marché local

Bourse de Montréal

(séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	670	$ 38⅜	37¾	38⅛
Algoma	370	$ 32½	32¾	32½
Alumin	2033	$ 31⅜	31¼	31⅜
Alum 2 pr	z5	45	45	45
An C Pulp p	z1	$ 52½	52½	52½
Argus	300	$ 33⅛	33¼	33¼
Asbestos	z50	$ 24½	24½	24½
Atlas Steel	350	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Bk Mont	1405	$ 57	56½	56¾
Bank NS	567	$ 64¾	64½	64¾
Banq CN	345	$ 53⅛	52½	53¼
Banq PC	852	$ 38⅜	38¼	38⅜
Bath Pr A	200	$ 41¾	41½	41¾
Bath Pr B	120	$ 34	34	34
Bell Tpo	2367	$ 47¼	46¾	46⅞
Bowat 40 r	50	$ 47¼	47¼	47¼
Brazil	243	365	365	365
Brascan	500	$ 27½	27⅜	27⅜
BCE 5 pr	1425	$ 48⅜	48½	48½
BC Forest	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
BC Pow	1535	$ 36	35¾	36
Build Prod	25	32	32	32
Cal Pow	275	$ 22⅜	22⅝	22⅝
Can Cem	270	$ 25⅜	25¼	25⅜
Can Cem pr	71	$ 26½	26½	26½
Can Iron	540	$ 17½	17¼	17½
C Bk Com	600	$ 56¾	56¼	56¾
C Brew	1045	$ 42¼	42¼	42⅜
C Br Alu	z50	$ 8	8	8
C Bronze	z10	$ 17½	17½	17½
C Cel	z125	$ 24½	24¼	24½
C Cel $1 pr	z30	$ 19	19	19
C Fairb B	200	$ 7¼	7	7
C Husky	1200	415	410	410
CIL	200	$ 14¾	14¼	14¼
C Int Po	1202	$ 10½	10⅛	10⅛
C Int P pr	525	$ 39¾	39½	39¾
C Oil	250	$ 20⅜	20⅜	20⅜
CPR	2478	$ 21¾	21½	21⅝
Con MS	1130	$ 19½	19¼	19⅜
Corby A	z23	$ 16	16	16
Crow Zel A	100	$ 19½	19½	19½
Dist Seag	339	$ 32⅜	32⅜	32⅜
D. Bride	110	$ 15¾	15¾	15¾
D Dairies	125	$ 13¼	13¼	13¼
D Glass	85	$ 65	65	65
D Steel	z50	$ 10⅛	10⅛	10⅛
D Stores	100	$ 65¼	65¼	65¼
D. Tar	715	$ 14¼	14¼	14¼
D. Text	250	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Du Pont	995	$ 20¼	20¼	20¼
Fam Play	z50	$ 17½	17½	17½
Fleetwood	z10	$ 10	10	10
Fndation	z150	$ 10¼	10¼	10¼
Fraser	575	$ 22	21¾	22
Fr Pete pr	z5	360	360	360
Gatineau	200	$ 37½	37½	37½
Gat 5 pr	35	$100	100	100
GL Paper	410	$ 39½	39	39½
Hom Oil A	600	775	760	760
Hom Oil B	200	715	715	715
H. Smith	250	$ 34½	34½	34½
Hud Bay	245	$ 45¼	45¼	45¼
Imp. Bank	275	$ 64¼	64	64
Imp Inv A	225	$ 11	11	11
Imp Oil	951	$ 35	34¾	34¾
Imp Tob	102	$ 13⅜	13¾	13⅜
Ind Accep	425	$ 43¼	43¼	43¼
Ind. Accep	425	$ 43¼	43¼	43¼
I Bronze p	z5	$ 22	22	22
Int Nickel	3210	$ 57½	56¼	57⅛
Int Paper	530	$ 30	30	30
Int Util	250	$ 35⅝	35⅝	35⅝
Int Util p	100	$ 41	41	41
Intprov PL	295	$ 61¾	61¾	61¾
Jamaica	200	$ 30½	30½	30½
Labatt	50	$ 29⅞	29⅞	29⅞
Laura Sec	145	$ 16	16	16
ML-PR	2538	$ 15½	15¼	15¼
Mass Fer	1103	$ 15¾	15¾	15¾
Mass F 5½ p	40	$101¼	100¾	100¾
Molson A	1241	$ 23⅜	23½	23⅜
Molson B	576	$ 23½	23	23
Molson pr	z20	$ 40¾	40¾	40¾
Mtl Loco	1500	$ 12¼	12½	12⅜
Morgan	665	$ 34½	34¼	34½
Morgan pr	z5	$ 95	95	95
Morgan p	z5	$ 95	95	95
Nat Sti Car	z50	$ 10¼	10	10
Noranda	1075	$ 39¼	39	39¼
N S Light	z143	15½	15½	15½
Page Hers	425	$ 22⅞	22⅝	22⅝
Penmans	225	$ 29	29	29
Power Crp	155	$ 45¼	45½	45¾
Price Br	375	$ 38	37¾	38
Prov Tr pr	100	$ 45	45	45
Q Nat Gas	700	$ 5¼	5¼	5¼
QN aGs u	105	$ 39¼	39¼	39¼
Que Pow	352	$ 37	36¾	37
Reitmans	550	$ 17	16¾	16¾
Reitmans A	315	$ 15	15	15
Roe AV C	325	455	455	455
Rolland A	100	37½	37½	37½
Royal Bk	1667	$ 70	69½	70
Royalite	500	555	555	555
StL Corp	2325	$ 17⅜	17½	17⅜
Salada-S	1150	$ 11¼	11¼	11¼
Shawin	2156	$ 26½	26¼	26½
Shawin A	100	$ 29	29	29
Shawin 4pr	170	$ 41	41	41
Shawn 4½p	25	$ 46	46	46
Sheraton	200	$ 18	18	18
Sicard	z30	$ 6	6	6
Simpsons	345	$ 27¼	27¼	27½
Steel Can	730	$ 65½	65	65
Steinbg A	420	$ 19	18⅞	18⅞
Texaco Cn	220	$ 56½	56½	56½
Tr Dm Bk	385	$ 58	57½	58
Tr C Ppe	736	$ 18¼	18⅛	18¼
U Steel	2865	$ 6⅞	5⅞	6½
Walk GW	275	$ 38½	38⅛	38½
Weston A	200	$ 38½	38½	38½
Wstn 4½pr	z5	$ 90½	90½	90½

Bourse canadienne

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Amrnium	1000	2½	2½	2½
Ang Cdn	350	$ 40¼	40	40
Ang Nfld	400	$ 6½	6⅜	6⅜
Anthonian	500	3	3	3
Arno	4500	3½	3½	3½
Atlas	1000	3	3	3
At Telef	2500	46	42	46
Augustus	11861	33	31	33
Avalon T	125	$ 7¼	7¼	7¼
Bak Tele	1575	10	10	10
Barnat	3000	170	170	170
Bateman	5500	7	6½	7
Bellechas	1500	19	19	19
Belle Chib	500	4	4	4
Bluewater	1500	11	11	11
Bonanyvle	2767	17	17	17
Bu Hill	5450	8	7	7
Butterfly	z50	200	200	200
Calalta	1000	21	21	21
Calumet	500	2½	2½	2½
C Kodiak	2400	100	95	95
Canalask	z220	2	2	2
Camoium	2000	12	12	12
Carbec	3000	6½	6½	6½
Cartier Q	900	9½	9½	9½
Cassiar	300	13	13	13
Chemalloy	5875	219	214	219
Chipman	2000	5½	5½	5½
Cleveland	1500	7	7	7
CC Cad	1500	3	2	2
Crus Pete	800	118	115	118
Dalfens	200	50	50	50
Dolsan	z100	3	3	3
Dome	z50	$ 23½	23½	23½
D Eng	100	$ 15¾	15¾	15¾
D Oilcloth	530	$ 21	20½	21
East Sull	1000	150	150	150
Emp Oil	2000	3¼	3½	3½
Falcon	200	$ 37	37	37
Fontana	1000	3	2½	3
Gaspe O	19100	3½	3	3½
Gold Age	1000	40	40	40
Int Cera	3000	8½	8½	8½
Iso	2000	48	48	48
Israel Co	z300	4	4	4
Kontiki	1000	3½	3½	3½
Lambert B	z25	$ 15¼	15¼	15¼
Lith Corp	8500	44	40	44
Massval	z625	7	6	6
Merrill	500	45	45	45
Min Corp	1000	$ 12¼	12¼	12¼
Molybdn	z200	55	55	55
Nfld Light	25	$ 47	47	47
N Sartiago	500	2	2	2
NW Amul	500	9	9	9
Normetal	100	253	253	255
NA R M	4000	30	29½	29½
NQ Pow	135	$ 25½	25½	25½
Obalski	9000	7½	7	7
Okalta	500	29	29	29
Opemisca	2850	7	7	7
Opemiska	1100	510	505	505
Orchard	1500	157	157	157
Paudach	1500	20	18	20
Pennbec	500	7	7	7
Pitt Gold	1500	4	3½	4
Porcupi	17000	11	10	11
Prem Ste	250	$ 7¾	7¼	7¼
Provo	200	182	182	182
Que Chi	z100	13	13	13
Que Cob	1100	215	210	210
Que Sme	2700	8⅛	8	8
Rexspar	1000	18	18	18
S E Col	765	540	535	535
Shop Save	201	7¼	7¼	7¼
Sobeys	150	$ 13	13	13
Soca	100	105	105	105
S Dufau	15405	11½	10	10
Stand Go	z300	5½	5½	5½
Tache	2000	6	6	6
Tazin	2000	7½	7½	7½
Tib Exple	1500	9	8½	8½
Tr C Corp	120	$ 30	30	30
U Asbestos	200	365	365	365
U Pr Prop	1300	140	140	140
Vanguard	6500	6½	6	6½
Wendell	500	2	2	2
Westburn	1000	43	43	43
W C Brew	300	$ 32½	32½	32½

Section non officielle

Alb T A	450	$ 24¼	24¼	24¼
Beatty	600	7¼	6¾	6¾
Camp Chib	600	600	600	600
C Dev	300	450	450	450
C Silk A	500	25	25	25
Cent Del	400	505	505	505
C Paper	1525	$ 40¼	40	40¼
Cons Gas	860	$ 15⅜	15	15
Ford	35	$129½	129½	129½
Hollinger	z50	$ 19½	19½	19½
I Points 6 p	z25	$ 17½	17½	17½
Kelly Dr A	150	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Kerr Add	600	12	12	12
Loblaw A	100	$ 28¾	28¾	28¾
Loblaw B	25	$ 31¼	31¼	31¼
Maclaren A	650	$ 20	20	20
Moore	365	$ 46⅜	46¼	46⅜
Pemphna	100	$ 7¾	7¾	7¾
Steep R	500	650	650	650
T Fin A	660	$ 37	37	37
Trans Mt	1110	$ 9⅜	9⅜	9½
Union Gas	1850	$ 15	14⅜	15

Bourse de New York

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laborator.	55⅞	55⅜	55⅜
Air Reduction	37¾	36¾	37⅛
Am. Can.	33⅜	33⅜	33
Amerade Pete	69¼	68⅛	69¼
Am. Locomotive	90¾	88⅛	89
Am. Smelting	58¼	58	58¼
Am. Tel. & Tel.	95¼	95	95⅛
Am. Tobacco	63⅜	62½	63⅜
Anaconda Copper	44⅜	44⅜	44⅜
Armo Steel	66¼	66	66¼
Atchison	21⅞	21⅜	21⅜
Baltimore & Ohio	27¾	27¾	27¾
Bethlehem Steel	39⅜	39⅛	39⅜
Boeing Aircraft	38½	38¼	38⅜
Borden's Co.	58⅛	58⅛	58⅛
Canada Dry	21½	21	21½
Canadian Pacific	21⅜	21⅜	21⅜
Case, J. I.	9⅜	9¼	9¼
Caterpillar Tractor	31⅜	31⅜	31⅜
Cerro de Pasco	31⅝	31⅜	31⅜
Chance-Vought	39¼	39¼	39¼
Chesapeake & Ohio	59⅛	58⅝	59⅛
Chrysler	40⅛	39¾	40⅛
Coca Cola	79¾	79	79¾
Colgate-Palmolive	31⅝	31½	31⅝
Comm. Credit	69¾	69¼	69¾
Cons. Edis. of N. Y.	64¾	64½	64¾
Continental Can	34⅜	33⅜	34
Cont. Oil	55⅜	55½	55⅜
Corn Products	80¾	80¼	80⅜
Curtiss Wright Cor.	16	15⅞	16
Delaware & Hudson	18¾	18¼	18¼
Douglas Aircraft	30⅜	29¼	30⅛
Du Pont	186½	184⅛	185¼
Eastman Kodak	112⅝	111⅜	112
Eversharp	22½	21¾	22
Firestone	34⅛	33¾	34⅛
Ford Motor	65¾	64¾	65¼
Gen. Electric	75½	75¼	75½
Gen. Foods	74¼	73⅜	74
Gen. Dynamics	42	42	42
Gen. Motors	41⅝	41	41⅛
Gillette S. R.	86½	86⅛	86½
Goodrich	51	50¾	51
Goodyear Tire	36⅛	34⅝	35⅝
Homestake Mining	46¾	46¾	46¾
Illinois Central	30⅜	30⅜	30⅜
Int. Business Mac.	586	581	585
Int. Harvester	43	42¼	43
Int. Nickel	58⅜	58½	58⅜
Int. Paper	91⅝	91	91½
Inter. Tel. and Tel.	45⅜	44⅞	45
Johns-Manville	59½	59½	59½
Kennecott Copper	74½	74	74
Lockheed	28⅝	27¾	28⅛
Mack Trucks	33⅛	33¼	33¼
Mont. Ward	27⅛	25⅝	26¾
Motorola	78⅜	78	78⅝
Nat. Biscuit	71⅜	70¾	71⅜
Nat. Cash Reg	60¾	59¾	60½
Nat. Dist.	25¼	24⅞	25
New York Central	16⅛	15⅜	15⅞
North Am. Aviat.	47¼	46¾	47⅛
Northern Pacific	41½	41½	41½
Ohio Oil	36¼	35½	35¾
Owens-Illinois	94	94	94
Pennsylvania R.R.	11	11	11
Pepsi Cola	45½	44¾	45½
Phelps Dodge	47⅜	47	47⅛
Phillips Pete	52⅞	51⅝	52⅜
Pitts. Pl. Gl.	70¼	68⅝	69¾
Procter & Gamble	139	138	139
Pullman	21⅞	21⅝	21⅞
Pure Oil	32⅞	32⅜	32⅜
Radio Corp.	54¼	53⅜	53½
Republic Steel	54⅝	53½	53½
Sears Roebuck	55⅜	55⅜	55⅜
Schenley Dist.	23¾	23¼	23¼
Shell Union	38⅜	38⅛	38⅜
Simmons	43	42½	43
Sinclair Oil	35⅝	35	35⅜
Socony Mobil	38⅛	37¾	37⅞
Southern Pacific	20	20	20
Southern Railway	48¾	48⅜	48⅜
Standard Oil (N.J.)	39	38⅝	39
Standard Brands	55½	55⅛	55½
Studebaker	7¼	7	7¼
Texas Co.	80½	80⅛	80½
Union Carbide	121⅞	121¼	121⅝
Union Oil	32¾	32½	32¾
United Aircraft Co.	37⅜	36⅛	37⅜
U. S. Rubber	45	44⅜	44⅝
U. S. Smeiters	25⅛	25½	25¾
U. S. Steel	76⅛	75¼	75⅞
Vanadium Steel	18¼	18¼	18¼
Warner Bros.	53½	52½	53½
Western Union Tel.	41⅜	41⅛	41⅜
Woolworth	67¾	67¾	67¾
Youngstown S. & T.	90½	89⅛	90
Zenith Radio	100½	100	100⅛

Bourse américaine

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
1400 Allegh C Wts	7½	7⅛	—
4600 Atlas C Wts	1½	1⅜	—
1300 Braz T L P	3¾	3¾	3¾
300 Breeze Crp	4¼	4¼	4¼
1200 Brit Am Oil	28¼	27⅞	27⅞
1000 Brit Pete	6⅝	6½	6½
400 Brown Co	12⅞	12¾	12¾
600 Cal East	2⅜	2⅜	—
6800 Cadn Javlin	7	6¾	6¾
1400 Can Marconi	5	4⅞	5
7100 Cnt Hadley	1¾	1⅝	1⅝
200 Corby Dst A	16¾	16	16
1100 Creole Pet	29	28½	28¾
1700 E B Share	23⅝	23⅜	23⅜
1500 Fairchd C I	155¼	154½	155
2200 Felmont Pet	5¾	5⅜	5⅜
25 Ford of Can	134	134	134
1500 Imp Chem	9⅜	9⅜	9⅜
400 Imp Oil	35⅜	35½	35⅝
200 Jeannette Gl	11⅞	11⅜	11⅞
400 Mlybdenm	39½	38½	39½
400 N J Zinc	19¼	19⅛	19⅛
3000 Pancoastal Vt	1	⅞	⅞
500 Pantepec Oil	½	½	½
58600 Sapphire Pet	½	½	½
200 Scurry Rnbow	5⅜	5¼	5¼
600 Seeman Brs	22¼	21⅞	22¼
300 Std Oil Ky	67	66¼	66¼
300 Tri Cnt Wt	24¼	23⅞	24⅛
2100 U S Foil B	35	34¼	34⅜
1200 Web 'n Knp	1¼	1	1

Qui ne s'attache pas fermement à la crainte de Dieu, sa maison sera bientôt détruite. (Eccli 27, 3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

MAINTENANT A QUEBEC

PARK & TILFORD

La première et la seule distillerie canadienne a ajouter des whiskies plus vieillis et coûteux à toutes ses marques – vous offrant un surplus de qualité et de satisfaction pour la gamme complète des prix — sans en augmenter le coût.

WHISKIES CANADIENS P&T

ROYAL COMMAND
10 ans avec 15 ans ajoutés

PASSPORT
6 ans avec 12 ans ajoutés

MEDALLION
5 ans avec 10 ans ajoutés

LANCER
3 ans avec 8 ans ajoutés

Egalement disponible
PARK & TILFORD LONDON DRY GIN

ACES AHEAD

CANADIAN PARK & TILFORD LTD.
MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

Bourse de Toronto

(INDUSTRIELLES)

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	865	$ 38⅜	37¾	38⅛
Abit pr	z25	$ 23¾	23¾	23¾
Acad-Atl	600	$ 14¼	14⅛	14⅛
Acad-Atl pr	50	$ 91¾	91¾	91¾
Agnew-S	200	$ 19	19	19
Alta Dist	600	195	190	190
Alta D vt	z50	145	145	145
Alta Gas	2860	$ 24¼	24⅛	24¼
Alta G pr	110	$106½	106	106½
Alta G w	1035	780	770	770
Alta N G	980	$ 14¼	14¼	14¼
Alg Cen	853	$ 15½	15½	15½
Alg C pr	z8	$ 52½	52½	52½
Alg Cen w	255	380	380	380
Algoma	565	$ 32½	32¾	32⅝
Alumini	1949	$ 31¾	31¼	31½
Alum 1 pr	z10	$ 21	21	21
Analog	150	300	300	300
Analog w	200	100	100	100
Anth B pr	100	$ 95	95	95
Argus	760	$ 33½	33¾	33¾
Arg 250 pr	125	$ 48¼	48¼	48¼
Atlas Steel	220	$ 21¼	21¼	21¼
Auto Elec	z75	$ 6¾	6¾	6¾
Bank Mont	698	$ 56¼	56½	56¾
Bank N S	891	$ 65	64¾	65
Bath Pow A	65	$ 41½	41½	41½
Bath Pow B	25	$ 34	34	34
Bathurst	5200	$ 7¾	7¾	7¾
Beav Lumb	z75	$ 21¼	21½	21¼
Bell Phne	2435	$ 47½	47¼	47¼
Bowat pr	135	$ 47¾	47¼	47¼
Bowat 5½p	220	$ 51	51	51
Bowater	407	$ 7¾	7⅝	7⅝
Brazil	1100	370	365	370
BA Oil	3470	$ 27½	27¼	27¼
BCE 4¼pr	93	$ 91	91	91
BCE 5pr	65	$ 48½	48½	48½
BCE 5½pr	z10	$ 52	52	52
BC Forest	2265	$ 10¾	10¾	10⅝
BC Pow	2152	$ 36	35¼	35⅝
BC Phone	175	$ 45¾	45½	45⅝
Brockville	100	$ 9¼	9¼	9¼
Burlington	450	$ 15	15	15
Burns	300	$ 11⅝	11½	11½
Burrard A	100	$ 6¼	6¼	6¼
Cal Pow	1760	$ 22⅜	22½	22½
Can Cem	165	$ 25¼	25½	25¼
C Cem pr	z5	$ 26¾	26¾	26¾
CCC Stone	100	$ 13¾	13¾	13¾
C Foils A	z50	$ 20	20	20
C Fndry A	z82	$ 19	19	19
C Fndry	175	$ 17¾	17⅜	17⅜
Can Malt	375	$ 63½	62½	62½
C Pack B	25	$ 43	43	43
Can Perm	100	$ 52	52	52
Cdn Baks	100	$ 7	7	7
C Bnk Com	539	$ 56¾	56½	56¾
Cdn Brew	1252	$ 42½	42¾	42⅝
C Br Alum	135	$ 8¾	8⅝	8⅝
CBAI A w	210	250	245	245
C Can A	225	$ 13	13	13
Cdn Celan	z20	$ 24⅝	24⅜	24⅜
C C 175 p	z12	$ 32½	32½	32½
C Chem	400	$ 6	6	6
C Chem w	50	180	180	180
C Colries	200	$ 6¾	6¾	6¾
C Curl W	1000	90	90	90
C Drawn pr	z40	$ 9¾	9¾	9¾
C Fairbk B	100	$ 7¾	7¾	7¾
CF Prod p	30	$ 84	84	84
C Gas In pr	900	460	455	455
C Husky	4900	420	410	410
C Husky w	400	110	110	110
C Hydro C	430	$ 9½	9½	9½
CDN I Gs	1000	380	380	380
CIL	215	$ 14¼	14¼	14¼
C Marconi	100	490	490	490
Cdn Oil	106	$ 20¾	20¾	20¾
CPR	3921	$ 21¾	21¾	21½
C Pet pr	385	$ 7¼	7¼	7¼
C Well B	900	$ 36½	36½	36½
CWN Gas	200	$ 13¾	13¾	13¾
CWN G 5½	100	$ 20	20	20
Cockshutt	100	$ 14¼	14¼	14¼
Comb Ent	z60	$ 10	9¾	10
Conduits	z75	$ 11½	11½	11½
Con Gas	2675	$ 15½	15	15½
Con Gas A	50	$105¼	105¼	105¼
Corby vt	500	$ 15¼	15¼	15¼
Cosmos	200	$ 11¼	11¼	11¼
Crain RL	490	$ 17	17	17
Cr Trust	25	$ 28½	28½	28½
Crown Zell	144	$ 48¾	48½	48¾
Crow's N	100	$ 17¼	17¼	17¼
Crush Int	650	6	6	6
Dist Seag	2135	$ 32¾	32¼	32¼
D. Bridge	1025	$ 15¾	15¾	15¾
D. Dairies	265	$ 13¼	13¼	13¼
Dom. Elect	260	$ 5½	5½	5½
D Fndry	362	$ 43¾	43¼	43¾
D. Fndry p	10	$100	100	104
D. Magnes	160	$ 7	7	7
Dosco	200	$ 10¼	10¼	10¼
Dom Store	965	$ 65⅜	65	65⅛
Dom Tar	1003	$ 14¼	14¼	14¼
Dom Text	1181	$ 9¾	9¾	9¾
Dover pr	z72	$ 9¾	9¾	9¾
Dow Brew	45	$ 45	45	45
Eddy Match	25	$ 26¾	26¾	26¾
Fam Play	z70	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Fanny F	z50	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Fed Grain	z10	$ 48	48	48
Fed Grain p	50	$ 27½	27½	27½
Fleet Mfg	300	50	50	50
Ford US	20	$ 63¼	64¼	63¼
Ford Com	35	$130	130	130
Fraser	820	$ 22	21¾	22
Frost A	100	$ 15¾	15¾	15¾
Gatineau	500	$ 37½	37½	37½
Ger Bake	z25	$ 7¾	7¼	7¼
GMC	120	$ 40¾	40¾	40¾
GP Drill	250	62	61	61
GS Drill	250	62	61	61
GS Wares	z50	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Globe A	100	$ 11	11	11
Goodyear	60	$127	126	126
G Macks A	200	$ 6¼	6¼	6¼
GL Paper	527	$ 39¼	39¼	39¼
GL Power	200	$ 25	25	25
GI. Pow w	15	590	590	590
GN Gas w	250	65	60	65
GN Gas B	665	105	90	90
CW Coal A	350	440	420	420
Great West	635	150	150	150
Gr Wpg G	1850	$ 10¼	10	10
Gr Wpg vt	164	$ 10	10	10
G Wpg 58w	40	240	240	240
Greyhd	150	$ 12	12	12
Hardee	150	$ 11¾	11¾	11¾
Hard Carp	110	$ 11¾	11¾	11¾
Hendsh p	35	$102	102	102
H. Dauch	z12	$ 48¼	48¼	48¼
Horne Pf	300	330	325	325
H Smith	50	$ 34¾	34¾	34¾
Hur Erie	z5	$ 62¼	62¼	62¾
Imp Flo	z10	$ 35	35	35
Imp Inv A	500	$ 10¾	10¾	10¾
Imp Life	z10	$ 88	88	88
Imp Tob	1125	$ 13¾	13¼	13¾
Ind Accep	215	$ 43½	43¼	43½
I Ac wts	5	$ 2¼	18¾	18¼
Inglis	150	400	400	400
Inld Gas	2300	415	410	410
Inld Gas p	100	$ 16½	16½	16½
Inld Gas w	200	100	100	100
I Bronze	z35	$ 22½	22½	22½
Int Util	588	$ 35¾	35¾	35¾
Inter PL	357	$ 61¾	61½	61¾
Inv Scn A	410	$ 31½	31¼	31½
Inv. Scn A	410	$ 31

SESSION PROVINCIALE

MM. Lapalme et Lévesque accusent l'opposition de faire obstruction

QUEBEC, (J.M.) — M. Georges Lapalme, procureur général, et M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, ont accusé hier soir l'opposition de se livrer à une "obstruction systématique" pendant les débats de la présente session du parlement provincial et particulièrement pendant l'étude du projet de loi pour augmenter le rendement de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

Le député d'Outremont a été particulièrement mordant. Il reproche à ses adversaires de prendre des "airs de vierges offensées" lorsqu'ils se plaignent d'être maltraités par le gouvernement.

"Nous avons déjà siégé dans l'opposition, rappelle M. Lapalme, et le chef actuel de l'opposition siégeait alors à l'endroit où nous sommes aujourd'hui. Il ne paraît pas se rappeler ce qui se passait de ce côté-ci de la chambre sous l'Union nationale. La différence, c'est que, moi, j'en ai gardé le souvenir . . ."

Le procureur général a raconté alors une série d'anecdotes comme celle-ci :

A l'époque du gouvernement précédent, les exemplaires d'une loi ont été distribués à deux heures de l'après-midi alors que l'étude était pour trois heures ; cela ne donnait qu'une heure aux libéraux pour se préparer.

Un autre jour, M. Maurice Duplessis força l'opposition du temps à discuter d'un projet de loi sans avoir le texte en main.

M. Lesage note aussi que le texte de la loi pour permettre la vente, par l'Hydro-Québec, de son réseau de distribution du gaz a été remis à la députation un matin et que l'ancien chef de l'Union nationale en a exigé l'adoption, en 1ère, en 2e et en 3e lecture, la même journée.

Le député d'Outremont fait observer :

"Voilà qu'aujourd'hui les membres de l'Union nationale prétendent que le "Fair Play" a disparu de cette chambre, brandissant le spectre de la dictature . . ."

Et d'ajouter que la dictature est à jamais bannie du parlement . . . Ayant dénoncé les "leçons de vertu" données par ses adversaires politiques, M. Lapalme s'en prend à leur "tactique de poser aux victimes".

De son côté, M. René Lévesque déplore l'"obstruction systématique" du groupe adverse parce qu'elle risque d'"engendrer dans le public le mépris du parlement". Le député de Laurier dit que l'Union nationale continue le "travail de dégradation du parlementarisme", qu'elle a commencé en étant au pouvoir.

M. Lesage a parlé, quant à lui, des "manoeuvres dilatoires" de l'opposition. Elles sont contraires aux intérêts des députés eux-mêmes, fait-il remarquer, parce qu'elles les empêchent de recevoir les renseignements dont ils ont besoin.

Le premier ministre se déclare prêt, lors de l'étude du texte de la "résolution", à donner toutes les informations qu'on voudra.

Le projet de loi instituant l'assurance-hospitalisation est adopté — sur division — par le Conseil législatif

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Le Conseil législatif a adopté hier après midi sur division le projet de loi du gouvernement instituant l'assurance-hospitalisation. Les conseillers ont également donné leur approbation à la loi pour favoriser l'exécution de travaux d'hiver par les municipalités afin de remédier au chômage. Ces deux lois ont reçu la sanction royale dès leur adoption par la Chambre haute et ils sont maintenant en vigueur.

Toute la séance de l'avant-midi a été prise par l'étude du projet de loi de l'assurance-hospitalisation. Les conseillers de l'Union nationale ont repris en général les mêmes arguments que les députés de l'opposition avaient soulevés contre le projet de loi lors de son étude par la Chambre basse.

A la reprise de la séance de l'après-midi, le chef du groupe ministériel M. Georges Marler, a signalé que le débat du matin avait permis aux membres du conseil d'analyser tous les aspects du projet et de se fixer suffisamment sur sa portée.

M. Edouard Asselin, chef de l'opposition, a rappelé que ses collègues et lui-même s'étaient prononcés pour le principe de la loi.

"Quant à ses modalités, a-t-il ajouté, nous y voyons de grands inconvénients, mais nous ne croyons pas qu'il nous appartienne de le modifier. Nous laisserons le gouvernement assumer ses responsabilités."

Sur ces quelques remarques qui couronnaient les débats du matin, la loi a été adoptée en 3e lecture, sans amendement. La Chambre haute s'est ensuite attaquée à l'étude de la loi sur les travaux d'hiver, qui n'a pas soulevé de débat particulier.

Immédiatement après l'adoption de cette loi, le conseil s'est ajourné, sine die, c'est-à-dire que la prochaine séance aura lieu selon le bon plaisir des représentants.

Dix-neuf lois sanctionnées

Voici la liste des dix-neuf projets de loi que son excellence le représentant de la reine, l'honorable Onésime Gagnon, a sanctionnés hier après-midi :

No 2. — Loi instituant l'assurance-hospitalisation;

No 3. — Loi modifiant la loi du mérite agricole;

No 7. — Loi modifiant la loi des terres de colonisation;

No 9. — Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires;

No 15. — Loi modifiant la loi concernant le système administratif de la cité de Montréal;

No 16. — Loi pour favoriser l'exécution de travaux d'hiver par les municipalités;

No 23. — Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1961, et pour d'autres fins;

No 101. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Marian L. Lewandowski à l'exercice de la profession d'avocat dans la province de Québec;

No 102. — Loi modifiant la charte de congrégation Beth-El;

No 104. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre M. Paul Lacoste à l'exercice de la profession d'avocat;

No 113. — Loi concernant la Société coopérative agricole des pommiculteurs de Frelighsburg;

No 119. — Loi constituant en corporation les Messageres de Jésus;

No 124. — Loi autorisant la congrégation St. Andrew's United Church, des cité et district de Trois-Rivières, à vendre, céder ou transporter un certain lot de terre;

No 127. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Peter Michael Pitfield à l'exercice de la profession d'avocat;

No 137. — Loi accordant certains pouvoirs spéciaux à la Commission des écoles catholiques de Shawinigan, comté de Saint-Maurice;

No 139. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre M. Nicolai Nasadink à l'exercice de la profession d'avocat dans la province de Québec;

No 140. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Joseph Secter à l'exercice de la profession d'avocat dans la province de Québec;

No 184. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Mara Ingeborg Kathe Eugenie Neumann Putsep à l'exercice de la profession d'avocat dans la province de Québec;

No 186. — Loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Margaret June Bartlett, épouse séparée de biens de Vincent Joseph Gagnon, à l'exercice de la profession d'avocat;

M. Bellemare et le "bâillon"

Peut-on se plaindre d'être "bâillonné" alors qu'on fait un discours et qu'on parle sans être interrompu par la partie adverse ?

C'est la question que l'on se pose après un dialogue comme celui qu'on a entendu hier à la Chambre basse :

M. Bellemare, se plaignant depuis vingt minutes du "bâillon" dont l'Union nationale et lui-même se disent victimes à l'Assemblée législative : "C'est épouvantable de saboter ainsi les droits parlementaires".

M. Jean Lesage, chef du gouvernement : "Mais on vous laisse parler".

M. Bellemare, insinuant que, par ses paroles, il a piqué au vif le premier ministre : "Un homme qui devrait être calme !"

M. Lesage, montrant la pile de lettres au bas desquelles il appose des signatures depuis vingt minutes, soit depuis le début du discours du député de Champlain : "Je suis calme. Voyez ! J'en profite pour signer des lettres . . ."

M. Lapalme, s'adressant à M. Bellemare : "C'est vous qui ne voulez pas du débat : vous réclamez l'ajournement . . ."

Félicitations au Dr Couturier

QUEBEC, (J. M.) — L'opposition s'est jointe au groupe ministériel pour offrir félicitations et meilleurs voeux au Dr J.-A. Couturier, député libéral de Rivière-du-Loup, ministre de la Santé publique, qui célébrait hier son anniversaire.

C'est M. Jean Lesage qui avait attiré l'attention de l'Assemblée législative sur l'événement.

L'opinion de M. Bourque

SHERBROOKE. — M. Johnny-S. Bourque a déclaré hier qu'il faisait plus confiance à l'auditeur-général de la province qu'au premier ministre actuel du Québec en ce qui concerne le domaine des finances.

L'ex-ministre des finances répondait ainsi à une accusation de M. Jean Lesage selon laquelle M. Bourque n'avait pas donné à son dernier budget provincial son vrai visage.

M. Bourque a expliqué que l'auditeur-général de la province, qui a la responsabilité du rapport financier, est au-dessus de toute influence politique et qu'il fallait les deux tiers des votes des deux chambres pour le congédier.

L'ancien député de Sherbrooke à la législature a mentionné que le dernier budget qu'il a présenté au gouvernement reflétait bien l'état des finances de la province.

Honnête malgré tout

OTTAWA. (M.A.) — Le ministère des Postes a reçu, ces jours derniers, une enveloppe en provenance de Montréal qui contenait deux billets de $20 et une note: "Division finances, Postes, Ottawa. $40. Remboursement d'une somme retenue".

Le montant fut porté au crédit du Receveur général du Canada.



COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux. RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître. Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux" OP-21

le BRANDY favori du Québec



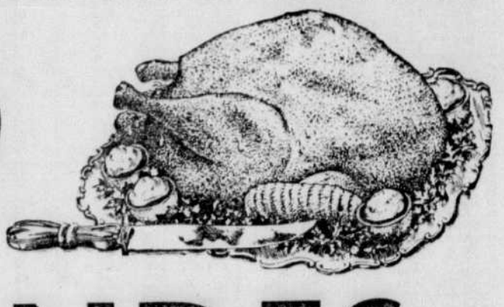
PAUL MASSON ★★★ BRANDY

★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.

P.M.-11

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071





DINDES

Cat. "A"—Prêtes pour le four

18 lbs et plus lb 49c | 10 à 14 lbs lb 53c

AUCUNE A PRIX PLUS HAUT DANS CES CLASSES DE PESANTEUR

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 24 décembre, dans la province de Québec

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE



LE LAVAGE ET LE SÉCHAGE AUTOMATIQUES COÛTENT MOINS CHER QUE VOUS NE LE CROYEZ!

LES NOUVELLES LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE AUTOMATIQUES DELUXE Beatty À BAS PRIX

LESSIVEUSE DELUXE SEULEMENT $319.00 AVEC VOTRE ECHANGE CLASSE "A"

SÉCHEUSE DELUXE SEULEMENT $209.00

POSSÈDE UN CONTRÔLE-GUIDE DE LAVAGE . . . Le contrôle-Guide de Lavage vous donne 5 programmes de lavage pour chaque tissu en n'importe quel état de saleté. Vous réglez simplement le cadran des programmes et poussez le bouton du sélecteur de saleté. Les durées de lavage et de rinçage et les températures sont complètement automatiques.

POSSÈDE UN CONTRÔLE-GUIDE DE SÉCHAGE . . . Le Contrôle-Guide de Séchage vous donne 5 programmes de séchage. Chaque programme prend soin du temps de séchage. Le sélecteur de tissus règle la température correcte pour une charge de n'importe quel tissu.

Demandez à voir les Custom Wondermatics Beatty — la lessiveuse avec dispensateur de blanchiment — le séchoir qui soit de lui-même quand le linge est sec.

LES DEUX EN SPECIAL POUR SEULEMENT $528.00 — VENDUE AUSSI SEPAREMENT

CONSULTEZ VOTRE MARCHAND BEATTY LE PLUS PROCHE

R. H. BEAULIEU
4487 DeLaroche, Montréal Tél.: LA. 6-7788
1988 Ontario est, Montréal Tél.: LA. 6-0839

RENE CHARBONNEAU
87 Haut St-François, Duvernay Tél.: NO. 1-7247

DOMON LTEE
1366 Notre-Dame, Lachine Tél.: ME. 7-2314

JEAN GERVAIS INC.
5270 Henri-Julien, Montréal Tél.: CR. 7-4103

REAL LAROCQUE LAVEUSES ENRG.
3817 St-Denis, Montréal Tél.: AV. 8-8261
4227 St-Jacques ouest, Montréal Tél.: WE. 5-5046

LINTON ELEC. & FURNITURE STORE LTD.
653 Ogilvy, Montréal Tél.: CR. 2-1944

LACOMBE & TREMBLAY ENRG.
3609 Ste-Catherine est, Montréal Tél.: LA. 1-1118

ROMEO REPAIR SHOP REG'D.
1325 Beaubien est, Montréal Tél.: CR. 9-1300

LUCIEN TURCOT INC.
861 Church, Verdun Tél.: PO. 7-9995

J.-A. TESSIER & FILS LIMITEE
600 Notre-Dame, Lachine Tél.: ME. 7-4621

LEON VELLONE ENRG.
6572 Papineau, Montréal Tél.: RA. 8-0424

MAISON PERRAS FURNITURE ENRG.
7635 Centrale, Ville Lasalle Tél.: DO. 6-9232

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTOMOBILE AUJOURD'HUI ?

VOICI UN MESSAGE DE

Wawanesa

AUX PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILE DU QUEBEC QUI POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE ONT BESOIN D'UNE ASSURANCE STABLE ET SOLIDE

Voici des faits sur Wawanesa, qui aideront à vous convaincre que cette compagnie est bien capable de vous procurer une assurance automobile stable et solide.

1. WAWANESA est une compagnie essentiellement canadienne, fondée en 1896 ;
2. WAWANESA débuta en affaires, dans la province de Québec, en 1931 ;
3. WAWANESA dans le Québec a toujours offert et veut continuer de maintenir une assurance à prix raisonnable pour toutes les classes d'automobiles, y compris les taxis ;
4. WAWANESA, avec un actif de plus de 30 millions de dollars, est capable de faire face à toutes ses obligations financières.
5. WAWANESA ajoute à une longue expérience, un personnel qualifié, capable de satisfaire aux demandes des propriétaires d'automobiles dans le Québec.

Assurez-vous avec

Wawanesa

ACTIF DE PLUS DE 30 MILLIONS DE DOLLARS

TAUX REDUITS PAIEMENT EN 10 MOIS

4 BUREAUX DE SERVICE DANS LE GRAND MONTREAL

8585 BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHAT VILLE JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHAT BOULEVARD PIE-IX 5688 AVENUE VERDUN, ANGLE DE LA RUE MOFFAT

EN PLUS, 18 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE, POUR VOUS SERVIR :

CHICOUTIMI • QUEBEC • SHERBROOKE • TROIS-RIVIERES • RIMOUSKI • BEAUHARNOIS • DRUMMONDVILLE • VICTORIAVILLE • HULL
ROUYN-NORANDA • SEPT-ILES • SAINT-JEAN • SAINT-JEROME • SAINTE-FOYE • JOLIETTE • SHAWINIGAN • SAINTE-AGATHE • GRANBY

NAISSANCES

BOUDREAU-ROY — A l'hôpital Notre-Dame, le 27 novembre 1960, à M. et Madame Léonard Boudreau, (née Rosaline Roy) un fils baptisé Joseph, Napoléon, Jean-Michel, petit frère d'Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Provost. Porteuse, Mlle Gilberte Boudreau, tante de l'enfant. 54—2

GAUVIN — A Montréal, le 11 décembre 1960, à l'hôpital Notre-Dame, à M. et Madame Roger Gauvin, née Marie-Paule Demers, une fille, petite soeur de Louyse, Paule et Pierre. 54—2

GRAVEL — A l'hôpital Général de Montréal, le 13 décembre 1960, à M. et Madame J. P. Gravel, née Jeannine Chartrand, une soeur à Bruce et John. La mère et l'enfant se portent bien. 53—3 R

DECES

BARNABEI, Francesca — Le 13 décembre 1960, à sa demeure, Francesca Gagliardi, épouse bien-aimée de Francesco Barnabei, mère de Mme A. Trapani (Elvire), Mme A. Patrizi (Jane), Marco, Mme F. Provost (Jemma) et Vincent. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Clarke, 5580 ouest, rue Sherbrooke. Messe de requiem à l'église St-Raymond, samedi à 10 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 52—3

BEAUDRY — A Verdun, le 13 décembre 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé Irénée Beaudry, époux de feu Emérentienne Moisan, demeurant à 384, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512 rue de l'Eglise à 8h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9h. et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 52—3

BEDARD — A Rigaud, le 13 décembre 1960, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre Bédard, époux de Malvina Bédard. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure au Rang du petit brûlé, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Aubry & Fils.

BELISLE — A Laval-des-Rapides, le 15 décembre 1960 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Albert Bélisle née Aurore Lesault, demeurant à 2 rue Derome. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, No 90 boul Lévesque à 8:15 hrs pour se rendre à l'église St-Christophe-de-Pont-Viau où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

BERUBE — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-A. Bérubé, époux de H. Beaudry, autrefois de Joliette, demeurant à 5540 Ave Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 54—2

BOURASSA — A Montréal, le 13 décembre 1960, à l'âge de 70 ans, 5 mois, est décédé Wilfrid Bourassa, exempcier de la cité de Montréal, fils de feu Joseph Bourassa et de feu Georgiana Gingras, demeurant 817 rue Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier No 3503 rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

BRASSARD — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 69 ans, est décédé Ernest Brassard, époux de Rose Smith, demeurant 8555 Forbin-Janson. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, no 8628 rue Hochelaga, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

BRISEBOIS — A Outremont, le 14 décembre 1960, est décédé Jean-Paul Brisebois, fils de feu David Brisebois, ex-instituteur, et de feu Rebecca Poissant, demeurant à 1569 Avenue Lajoie. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty et Monty, No 1926 rue Plessis à 10 heures, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

CARIGNAN — A Montréal-Est, le 14 décembre 1960 à l'âge de 17 ans est décédé André Carignan, fils de Amédée Carignan et de Georgette Gilbault demeurant à 4 rue Hinton. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras No 11813 rue Notre-Dame Est à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

CHARBONNEAU — Subitement, à Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 65 ans, est décédé J. Ernest Charbonneau, époux de feu Alice Landreville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 790 boul. Ste-Croix. St-Laurent, à 9:15 hrs pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANTONIO — A Montréal, le 14 décembre 1960 à l'âge de 80 ans est décédée Dominica Rossi épouse de feu Dominico D'Antonio demeurant 1251 Everett Appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc. No 1350 rue Beaubien, Est à 8 hres pour se rendre à l'église St-Grégoire le Grand où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

DEMEULE — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 85 ans, est décédé Adélard Demeule, époux de Aurore Perreault, demeurant à 8491 De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 8535, rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53-2

DESORMIERS — A St-Henri de Mascouche le 14 décembre 1960 à l'âge de 88 ans est décédé Rachel Lescarbeau, épouse de Charles Désormiers, demeurant 134 Boul. Ste-Marie Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 175 Boul. Ste-Marie Ouest à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Aubry & Fils.

DESROSIERS — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 93 ans, est décédé Pierre Desrosiers, époux de feu Marie-Louise Brouillard, demeurant 2139 Lebrun. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret No 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53-2

DEVEAULT — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Adélard Deveault, née Rosina Deveault. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 3198 rue Ontario, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 52—3

ELLIS — A l'hôpital St. Mary's, le 13 décembre 1960, est décédé, dans sa 80e année, le rév. chanoine John David Ellis, époux bien-aimé de Ade Belle Higgins. La dépouille mortelle est exposée à Arthur Anglicane St. Thomas, où le service fut célébré jeudi à 2 hres p.m. et de là au cimetière de Mont-Royal.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

DECES

FORTIER — A Verdun, le 15 décembre 1960 à l'âge de 70 ans est décédé Emile "Percy" Fortier, époux de Eliane Bernier, demeurant 398 Moffat. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltee No 5551 rue Wellington à 8:15 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera celébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

GABET — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Louis Gabet, époux de Modeste Ulluac, demeurant à 4625 Bourbonnière, ex-employé de la Commission de Transport. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 505 rue De Boucherville, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 53—2

GASCON — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 55 ans, est décédée Albertine Mainville, épouse de feu Elzéar (Ti-Pit) Gascon, demeurant à 8989, Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc., no 1350, rue Beaubien Est, à 8 h. pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

GILBERT — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 82 ans, 10 mois, est décédé Albert Gilbert, époux de Maria Mireault, demeurant à 592 Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628, rue Hochelaga à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

HENRICHON — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 42 ans, est décédé Jean-Paul Henrichon, époux de Yvette Maillet, demeurant 4390 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

HURTUBISE — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ephrem Hurtubise, née Marie-Anne Lavoie, demeurant à 211A, De Courcelle. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame Ouest, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

JEAN-LOUIS, EUGENE — A Montréal, accidentellement, le 14 décembre 1960, est décédé Eugène Jean-Louis, époux bien-aimé d'Yvette Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Thomas Kane, no 5301 boul. Décarie, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 80 ans, est décédée Georgiana Thériault, épouse de feu Azarias Lalonde, demeurant 2902 Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 1e Ave Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANNEGRACE — A Verdun, le 15 décembre 1960, à l'âge de 75 ans, est décédé Eugène Lannegrace, époux en 1ères noces d'Irène Robert et en 2es noces de Marie Asselin, demeurant à 3266 Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 3565, boul. Lasalle à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la Paix, où le service sera celébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

LAPLANTE — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis O. Laplante, gérant des ventes à la compagnie Richards Glass, époux de Cécile Courtemanche, demeurant à 3775 Avenue Botrel, N.D.G., père de Odette et Micheline et Donald. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 9:45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée vendredi à 2 heures p.m. 54—2

LAVIGNE — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 81 ans, est décédé Amédée Lavigne, époux en 1ères noces de Victoria Bazin et en 2es noces de Edwilda Rivard, autrefois d'Asbestos, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 2251 rue Jean-Talon est, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Barnabé d'Asbestos où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

LAVIOLETTE — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Edouard Laviolette, ex-capitaine des pompiers de la Cité de Montréal, et ex-chef de pompier de Joliette, époux de Alice Deschesnes, demeurant à 4447 De Laroche. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848 rue Papineau, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE — A St-Jérôme, le 14 décembre 1960, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Raymond Léveillée époux d'Amanda Léveillée, père du Frère Octave Régis, Marisse. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Grouix, no 171 boul. Ste-Anne, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS—A la Maison St-Dominique, le 14 décembre 1960 à l'âge de 82 ans est décédé le colonel G.-E. Marquis, ex-conservateur de la Bibliothèque législative, de la province de Québec, époux de dame Eugénie Plante. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la maison St-Dominique No 1045 rue St-Cyrille Ouest à 8 hrs 55 pour se rendre à la chapelle de l'Institution, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Gervais, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Arthur Cloutier et Fils. 53—2

PARENT — A Verdun, le 15 décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Adélard Parent, née Marie-Louise St-Pierre, demeurant à 4074 Ross; mère de Elzéar "Slim", Mme Denis Stuart White (Marguerite), Donat, Fernand, Raymond, Mme Georges Bonin (Anne-Joseph). Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, 512, rue de l'Eglise, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

ROBIN — A Montréal, le 14 décembre 1960, à l'âge de 48 ans, est décédé André Robin, époux de Adrienne Golland, demeurant à 3278 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., No 25, Avenue Laurier, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

TURGEON — A St-Isidore, le 14 décembre, à l'âge de 82 ans, est décédé le lieutenant-colonel Joseph Turgeon, autrefois commandant du régiment de la Chaudière. Il fut l'époux en premières noces de feu Cordélia Genest, et en secondes d'Alice Chabot. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. 30. Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 53—2

Nécrologie

M. J.-E. LAVIOLETTE

M. Joseph-Edouard Laviolette, autrefois capitaine des pompiers de Montréal et ex-directeur de



la brigade des incendies de Joliette, est décédé hier à Montréal après une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

Epoux en premières noces de Laetitia Lebrun et en secondes noces d'Alice Deschesne, le défunt laisse, outre son épouse, six fils, Julien, Philippe, Robert, Raymond, René et Laurent, deux filles, Pauline et Mme Laurent Maheu (Marcelle), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 4848, rue Papineau. Les funérailles auront lieu samedi à 8 h., à l'église N.-D. du T.S. Sacrement.

M. Irénée Beaudry

M. Irénée Beaudry, ancien employé de la Gatineau Power, est décédé mardi à l'âge de 66 ans.

Né à Ste-Julienne, comté de Montcalm, le défunt demeurait à Verdun depuis une dizaine d'années. Son épouse, née Moisan (Emérentienne) l'avait précédé dans la tombe.

Il laisse : cinq fils, MM. Jacques, entrepreneur électricien de Ste-Julienne; Me René, avocat de Montréal et juge municipal de l'Ile Perrot; Jean, représentant syndical des Métallos Unis; Guy, employé de l'Hydro-Québec; quatre filles, Mmes Joseph Ciccariello (Cécile), Fernand Duquette (Thérèse) et Mlles Louise et Mariette; ses frères, Georges, notaire; Maurice, agronome; Bernard et Jean-Louis; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Noël Perrault, Maurice Perrault, Mme Prosper Lévesque et le R. P. Fabien Moisan, C.S.V.

La dépouille mortelle est exposée au 510 rue de l'Eglise, Verdun; les funérailles auront lieu samedi en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Verdun, et l'inhumation à Ste-Julienne.

LA ZENITH

SUITE DE LA PAGE 3

nous avons été informés que plusieurs courtiers avaient procuré à leurs frais d'autres polices d'assurance à leurs assurés. Certains nous ont même affirmé qu'il leur en coûtait plusieurs mille dollars de réassurance mais qu'ils considéraient de leur devoir d'agir ainsi. Apparemment, aucune loi n'oblige le courtier à suivre une telle ligne de conduite et nous connaissons aussi des assurés de la Zénith qui se trouvent actuellement sans protection parce que leur courtier a refusé de les réassurer ailleurs à ses frais.

Perte inconnue

Il est encore impossible de préciser quelles seront les pertes totales encourues dans la faillite de cette entreprise. Nous n'avons pu obtenir combien elle comptait d'assurés ni quel était le montant des réclamations en cours au moment de la mise en faillite. M. Lucien Bélair, qui a été chargé par les autorités provinciales de faire la vérification des livres de la compagnie, a mentionné au représentant de LA PRESSE qu'aucun bilan définitif n'avait été établi.

Un fait reste cependant certain, un grand nombre de courtiers subissent des pertes considérables et des assurés non réassurés aux frais de leur courtiers, sont actuellement sans protection et devront verser une nouvelle prime d'assurance s'ils veulent obtenir une police. On ne mesure donc pas facilement l'étendue des conséquences d'une telle faillite.

On nous apprend aussi que certains risques, acceptés par la Zénith, sont refusés ailleurs. Malgré la bonne volonté des courtiers, les détenteurs de telles polices pourront difficilement trouver une solution à leur problème d'assurance.

Le projet des parcs nationaux

L'Assemblée législative a voté, en première lecture, le projet de loi relatif aux parcs nationaux. Comme l'a expliqué M. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, il s'agit de changer le nom de ces domaines en celui de "parcs nationaux", de fixer de nouvelles limites au parc du Mont-Tremblant et de permettre au gouvernement de réglementer la location de certaines parties des parcs pour l'érection de tours devant servir aux télécommunications.

DECES

TRUDELLE — Subitement à St-Eustache, le 14 décembre 1960, à l'âge de 60 ans 4 mois, est décédé Alderic Trudelle, employé de la Cité de Montréal, époux de Marguerite Houle, demeurant 148 St-Viateur, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, No 105 rue St-Eustache, à 9 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 53—2

L'orientation internationale de "l'Etat du Québec" à l'étude

Les Chevaliers de la table ronde du Québec libre organisent en fin de semaine des journées d'étude sur l'orientation internationale de l'Etat du Québec, à la salle Maisonneuve, 1192 de la rue Maisonneuve, à Montréal. Des délégués de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec, du Ralliement pour l'indépendance nationale, de la Liberté étudiante, du Comité Québec-Algérie-Afrique et du Comité Québec-URSS-USA sont attendus.

Vendredi soir, après un bref exposé par M. Georges Schoeters, du Comité de solidarité Québec-Canada, on discutera de la solidarité économique du peuple de Cuba et du Québec. A cet effet, un délégué mystère de Cuba viendra présenter le point de vue de son pays.

Le lendemain après-midi, on discutera de la solidarité politique des peuples d'Algérie et du Québec. Me Jogues Girard, du Comité Québec-Algérie fera alors un bref exposé de la situation.

Enfin, samedi soir, la solidarité pacifique des peuples des Etats-Unis, du Québec et URSS exposera la question.

L'ASSURANCE

SUITE DE LA PAGE 35

hospitalisation défraiera le coût de leur séjour dans une salle publique, au taux de $15 par jour.

Pour être admissible, il faut être résidant de la province depuis au moins 3 mois, et cela, afin d'empêcher, par exemple, des résidants des Etats américains voisins de venir se faire hospitaliser gratuitement dans le Québec.

Les tuberculeux et les malades mentaux, qui sont couverts par des subventions venant d'autres sources, ne bénéficieront pas du plan d'assurance-hospitalisation, non plus que les épileptiques et les alcooliques séjournant dans des instituts spécialisés. Toutefois, si ces quatre catégories de malades sont traités dans un hôpital général, ils seront couverts.

Beaucoup d'autres modalités ont été abordées par le conférencier, qui accordera aujourd'hui une entrevue aux journalistes afin de compléter son exposé.

Tous les détails qu'il a déjà fournis aux médecins et qu'il fournira aux représentants de la presse seront contenus dans des articles subséquents.

L'AEROGARE

SUITE DE LA PAGE 3

aériens pour la région de Montréal, M. J.-Léon Blondeau.

Il s'est aussitôt rendu dans la salle principale de l'aérogare, où quelque 500 invités étaient déjà rassemblés.

L'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, a ensuite procédé à la bénédiction de l'édifice, après quoi divers hommes publics ont été invités à adresser la parole.

La cérémonie s'est terminée enfin par un geste symbolique posé par les trois ministres des Transports qui ont présidé à la construction de l'aérogare : MM. Balcer, Hees et Chevrier ont en effet appuyé en même temps un bouton contrôlant l'éclairage général de l'édifice. La lumière s'est alors faite sur tous les étages de l'impressionnant édifice de huit étages, marquant ainsi le début d'une ère nouvelle dans le domaine de l'aviation commerciale de la métropole canadienne, qui n'avait pas été "gâtée" sur ce point par les années passées.

"Montréal n'a rien perdu pour attendre", s'est exclamé le maire Jean Drapeau, hier, à la cérémonie d'inauguration de la nouvelle aérogare.

"Tandis que le besoin d'une aérogare capable d'accommoder le trafic voyageur de l'aéroport international se faisait sentir avec urgence depuis plusieurs années, les travaux de construction du nouvel édifice trainaient en longueur, mais la métropole est aujourd'hui bien récompensée."

"Rien, dit le maire Drapeau, n'a été épargné pour doter Montréal d'une aérogare digne de son titre de capitale mondiale de l'aviation. Nous n 'avons rien perdu pour attendre."

Pour le premier magistrat, l'inauguration de la nouvelle aérogare constitue, en même temps qu'une étape importante dans l'histoire de la métropole, le rappel d'une réalité historique et géographique.

"Il convenait depuis longtemps, dit-il, que Montréal, de loin la plus importante porte d'entrée sur le Canada, puisse disposer d'une aérogare digne de son titre de métropole, digne du pays dont elle est le symbole et, pour tant de voyageurs, la première impression qu'ils en ont.

"Désormais, le voyageur, d'où qu'il vienne, pourra mesurer dès son'arrivée la taille de la grande ville qui l'attend et le rythme de son activité industrielle et commerciale."

En 82 ans . . .

M. Léon Balcer, ministre des Transports et Communications, a noté les progrès extraordinaires accomplis par l'aviation canadienne depuis ce jour de 1878 où le premier ballon s'est envolé de Montréal (plus précisément, de la piste Shamrock-LaCrosse, à Westmount).

"Plusieurs personnes, à Montréal, se souviennent certainement de ce premier vol, entre la métropole et St-Hyacinthe. Qui eût dit alors que notre aviation se développerait aussi rapidement ?"

Le ministre a aussi rappelé l'inauguration de l'aéroport domestique, qui ne date que de 19 ans, et le rôle important qu'il a joué durant la deuxième grande guerre.

"En 20 ans seulement, des progrès incroyables nous ont menés jusqu'à cet édifice ultra-moderne, certainement le mieux outillé au monde."

Le prédécesseur de M. Balcer au ministère des Transports, M. George Hees, a déclaré de son côté qu'il n'était que logique qu'une "ville internationale du calibre de Montréal possédât l'aérogare la plus moderne au monde".

Avant la cérémonie, M. Balcer avait invité M. Lionel Chevrier, ministre des Transports dans le gouvernement St-Laurent, à prendre place sur la tribune. C'est sous le ministère de M. Chevrier qu'avaient débuté, il y a environ sept ans, les travaux de construction de la nouvelle aérogare.

Bureau de poste à St-Germain

OTTAWA. — M. D. Walker, ministre des Travaux publics, a annoncé hier la construction d'un nouveau bureau de poste à Saint-Germain de Grantham. L'édifice sera érigé par la firme Robert Lemire, du même endroit, pour une somme de $18,500.

Il s'agit d'une construction d'un étage mesurant 33 pieds par 36 et située sur la rue Principale.

En 1961

Le taux d'assurance automobile ne varie pas sur celui de 1960

Le dernier rapport de la Fédération des compagnies d'assurance du Canada indique que les automobilistes canadiens paieront environ le même montant comme assurance, cette année, que l'an dernier.

Plusieurs automobilistes, cependant, paieront plus ou moins cher de prime, selon qu'ils auront ou non réclamé l'an dernier. Plusieurs compagnies, en effet, ont une échelle d'escompte pour les automobilistes n'ayant pas réclamé depuis une longue période.

La fédération déclare également que plusieurs compagnies couvriront maintenant un nouveau secteur, appelé "tous périls", qui consolidera la présente assurance-collision et les autres assurances contre le feu, le vol, etc.

BLOCUS

SUITE DE LA PAGE 3

travaux d'aqueduc et à des travaux de voirie essentiels au développement d'une nouvelle agglomération domiciliaire, le Domaine Gentilly, dans le secteur est de Jacques-Cartier.

Or, la Loi des cités et villes de règlement doivent être soumis à l'approbation des contribuables avant d'être adoptés en troisième lecture. Si, au cours de l'assemblée spéciale convoquée pour connaitre l'opinion populaire, plus de 40 électeurs enregistrent leur opposition au projet de règlement, il doit y avoir référendum avant que le projet devienne un règlement.

. . . la protestation

Plus de 60 électeurs du secteur est de la cité, surtout des propriétaires du Domaine Bellerive, lequel est déjà fort bien pourvu en égouts, conduites d'eau et rues pavées (travaux pour lesquels ces propriétaires payent seuls une "répartition"), ces électeurs donc se sont amenés hier soir à l'hôtel de ville où ils avaient droit d'être reçus, entre 7 h. et 9 h., à l'assemblée spéciale, désireux de savoir si, comme l'aurait laissé entendre un article paru dans un hebdomadaire local, le remboursement de l'emprunt projeté les astreindrait à des répartitions supplémentaires et, si cela s'avérait exact, pour enregistrer leur opposition. Ce qui aurait provoqué un référendum, leur nombre excédant 40.

Echevin molesté et journalistes "arrosés"

Ces contribuables n'ont pu exercer leur droit à cause des fiers-à-bras qui obstruaient l'escalier. Entre autres, un de ces individus, au vu de trois journalistes, a molesté l'échevin Tousignant qui voulait lui aussi (et pour cause) se rendre à la salle du conseil, escorté par le chef de police.

Incidemment, les bloqueurs d'escalier ne prisaient pas davantage les journalistes. Ils l'ont manifesté concrètement en nous crachant dessus du haut de leurs "positions".

Le chef de police prêt à démissionner

Le chef de police, M. Lefebvre, a reconnu facilement que les citoyens étaient dans leur droit mais qu'il n'avait pas les effectifs nécessaires pour faire respecter ce droit.

Dans la salle du conseil, (à quoi faire?) il y avait le maire Rémillard; ses partisans les échevins Thomas Dubuc, Lorenzo Defoy et Rosaire Clavette; le secrétaire-trésorier de la cité, M. Jean-Charles Desjardins; et le régistrateur M. Joseph Côté. Etaient absents les échevins Tousignant, René Provost et Robert Meunier, les deux derniers étant des indépendants qui n'appuient pas toujours le maire Rémillard.

Le chef de police, qui a souventes fois eu maille à partir avec le maire, a dit qu'il en avait marre et qu'il songeait à démissionner.

Billy Hudson jouera pour le Los Angeles

(PC) — Billy Hudson, bloqueur des Alouettes de Montréal, a déclaré hier qu'il a signé un contrat avec les Chargers de Los Angeles, de la ligue Américaine de football, en vue de la saison prochaine.

Dans une interview avec le commentateur sportif d'un poste de radio montréalais, l'ancienne étoile de Lemson College a déclaré que son contrat avec les Chargers a été signé vendredi dernier. La veille, la direction des Alouettes avait exprimé l'espoir que Hudson reviendrait à Montréal en 1961.

Hudson avait signé un contrat régulier avec les Alouettes la saison dernière à la condition que l'équipe lui donnât l'assurance qu'il ne serait pas repêché et qu'il serait libre d'aller jouer aux Etats-Unis une fois son contrat expiré.

La télévision des joutes de la N.H.L. blâmée à Winnipeg

VANCOUVER. (PC) — Les directeurs de la Ligue de hockey de l'Ouest se sont joints aux Warriors de Winnipeg dans leur lutte pour une compensation de la part de la Ligue Nationale pour la télévision des joutes de cette dernière dans l'ouest canadien.

Jack Perrin, le propriétaire du Winnipeg, blâme les joutes de la N.H.L. télévisées le samedi soir pour les faibles assistances à Winnipeg. La Ligue de l'Ouest soutient que la télévision des parties de la N.H.L. effecte toutes les équipes du circuit.

Perrin songe à transporter quelques-unes des joutes de Winnipeg dans la région de Minneapolis-St-Paul.

SHAUGHNESSY

SUITE DE LA PAGE 17

77 années, semblait très optimiste.

Devant les journalistes, qui paraissaient incrédules peut-être parce que leur confiance avait été ébranlée par Loren Cassina, Shaughnessy a annoncé que ses deux principaux problèmes étaient les suivants: 1—signer un bail avec les propriétaires du stade. 2—obtenir des joueurs.

Richardson avait précédemment expliqué que les Dodgers de Los Angeles avaient accepté de vendre la franchise des Royaux à un groupe dirigé par Frank Shaughnessy pour la somme de $90,000. Cette somme est incidemment $35,000 de moins que la somme demandée au groupe dirigé par Cassina.

Pour $90,000, le groupe dirigé par Shaughnessy recevra en plus de la franchise, le système de réflecteurs du stade, les droits de concession, les bâtons, les balles, les uniformes des joueurs et des placiers et tous les meubles et filières du bureau de direction.

Pour Shaughnessy, le problème de trouver une douzaine d'actionnaires parmi ses nombreux amis ne paraît pas être un problème.

La question du stade

Le principal obstacle envisagé par Shaughnessy est la question du stade. "Les propriétaires du stade, la Sherburn Investment Corporation réclament un loyer de $60,000 ce qui est considérablement moins que le montant versé par les Dodgers l'an dernier. Nous souhaitons cependant que le prix du loyer soit baissé à $35,000. Plusieurs clubs de soccer ont exprimé le désir de jouer leurs joutes locales au stade de la rue Delorimier l'été prochain. Nous pourrions conclure une entente avec les clubs de soccer dans un effort pour faire diminuer le prix du loyer. Nous ferons opérer un club de triple A et non un club majeur", a dit M. Shaughnessy.

En s'adressant aux

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Loisirs à Longueuil

Grâce à la générosité du club Richelieu, les jeunes de Longueuil et de Montréal-Sud auront la grande joie de profiter de fêtes de Noël, où l'entrée sera libre.

En effet, jeudi dernier, lors du souper hebdomadaire du club Richelieu-Longueuil, le président de ce groupement remettait à la direction de la Commission des Loisirs de cette ville un chèque au montant de $300. Cette somme devait servir à l'organisation des célébrations de Noël pour les enfants.

De fait, cet argent sera dépensé à une telle fin par la Commission des Loisirs, en collaboration avec les Loisirs St-Antoine, St-Pierre-Apôtre et St-Georges. Une triple fête se déroulera le 26 décembre, soit le lendemain de Noël, dans ces trois paroisses. Le programme sera annoncé sous peu.

Par ailleurs, on annonce qu'un cours de gymnastique pour dames et jeunes filles débutera à Longueuil, après la période des Fêtes. Il sera organisé par la Commission des Loisirs de cette ville, en collaboration avec l'Union des familles.

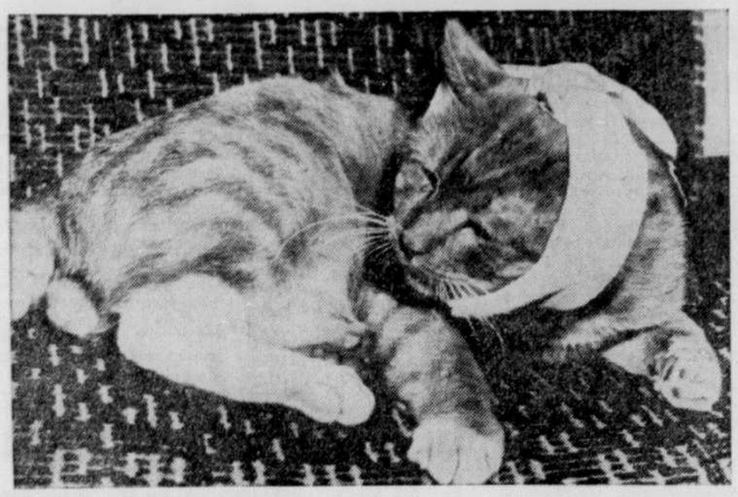
La responsable de ces cours sera Mme Gagné. Celle-ci s'occupe présentement de mettre la dernière main aux détails de cette organisation. Toutes les dames et jeunes filles de Longueuil seront invitées à profiter de ces cours qui auront lieu très probablement le mardi soir. Le professeur sera une spécialiste en éducation physique pour les adultes.

Pour inscription et renseignements supplémentaires, s'adresser à Mme Gagné (OR. 4-4828).

A Mgr-Pigeon

Il a été décidé par la direction du Centre Mgr-Pigeon, à la Côte-St-Paul, que le grand Carnaval d'hiver s'y ouvrira le 4 février prochain et durera 10 jours.

Le programme comportera le couronnement de la "Reine" qui sera choisie à l'issue d'un grand concours de personnalité. Il y aura également une mascarade, une randonnée en traîneaux, une course en raquettes, etc. Un comité spécial sera bientôt mis sur pied pour l'organisation de ces fêtes.



LE CHAT "HERMAN" regrette son trop grand empressement. Il a voulu manifester trop d'affection aux chattes siamoises de la voisine, à Alameda, Californie. Son geste a même fait le sujet d'une poursuite devant le tribunal; la proprio des chattes siamoises réclame même une indemnité de $3,500. Pendant ce temps, "Herman" est tout penaud; il a reçu de violents coups de griffe qui ont nécessité des soins et un pansement chez le vétérinaire.

Le Père Noël au Club Social

La grande soirée d'avant Noël aura lieu demain au Club Social Villeray. Il y aura programme récréatif spécial, avec la visite du Père Noël qui distribuera des cadeaux. Cette fête est ouverte à tous les membres de ce groupement de loisirs pour gens libres (célibataires masculins et féminins, veufs et veuves), et ceux qui désirent le devenir.

Dimanche, il y aura autre soirée récréative; lundi soir, cours de yoga, à 7 h. 30 pour les débutants et à 9 h. pour les plus avancés; mardi, soirée du "bon vieux temps", avec piano et violon; jeudi, cours de yoga à 7 h. 30 pour les débutants et à 9 h., pratique de danse.

A Noël, après la messe de minuit, un réveillon sera servi au Club Social à l'intention des gens libres; les réservations doivent être faites avant le 22 décembre. Le 31 décembre, il y aura soirée récréative à 9 h.; elle sera interrompue à 11 h. afin de permettre aux participants d'aller assister à la messe de minuit du Jour de l'An, puis il y aura réveillon, à 1 h., à la salle du Club Social. Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

Club de ski Métropolitain

La direction du club de ski Métropolitain annonce que ses excursions du samedi débuteront après la période des Fêtes, soit le 14 janvier prochain. Les amateurs de ski sont invités à bénéficier des nombreux avantages offerts par ce club, qui est membre de l'ACSM. Pour renseignements, s'adresser au secrétaire, M. Yves Maisonneuve (CR. 6-0694, tous les soirs de la semaine, sauf samedi et dimanche).

Il est intéressant de souligner que le club Métropolitain, dont le dévoué président est M. René Boulay, s'occupe activement de l'organisation des sports extérieurs aux Loisirs de la paroisse St-Alphonse d'Youville.

Au sujet du ski, M. Boulay rappelle aux parents que le meilleur âge pour apprendre aux enfants à pratiquer ce sport se situe à 6 ans environ, mais que les enfants doivent être confiés à des instructeurs compétents pour s'initier au ski. "Bien des parents, dit-il, font l'erreur d'enseigner eux-mêmes les rudiments du ski à leurs enfants, alors que très souvent, ils ne peuvent expliquer clairement les mouvements à faire. Il s'ensuit que l'enfant n'acquiert aucune théorie de base réelle, esquisse des mouvements au petit bonheur et qu'il devra plus tard réapprendre le tout avec un instructeur qui possède une méthode éprouvée."



M. RENE BOULAY, président du club Métropolitain.

L'organisation des sports dans la Ligue des parcs de Montréal est particulièrement remarquable dans le district no 4 (Lafontaine, Jeanne-Mance, Laurier).

NOUVEAU ! Chez dupuis

PERCOLATEUR DE LUXE

Sunbeam



Capacité 8 tasses **31.50**

Capacité 10 tasses **32.95**

Entièrement automatique, donnera un délicieux café en 5 minutes. Elément étanche donc nettoyage plus facile. Pompe en acier inoxydable. Faces intérieures et extérieures à placage nickel et chrome — 1000 watts.

DEMONSTRATION

La représentante de la Cie SUNBEAM sera au Rayon de l'électricité, 3e étage, chez Dupuis, pour faire la démonstration de ce nouveau percolateur. Chacun pourra déguster une tasse d'excellent café.

VENDREDI de 2 h. à 9 h. du soir
SAMEDI de 10 heures à 5 heures

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

NOËL Chez dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

LE PERE NOEL et la FEE DES ETOILES reçoivent leurs petits visiteurs de 9 h. 30 à 6 heures

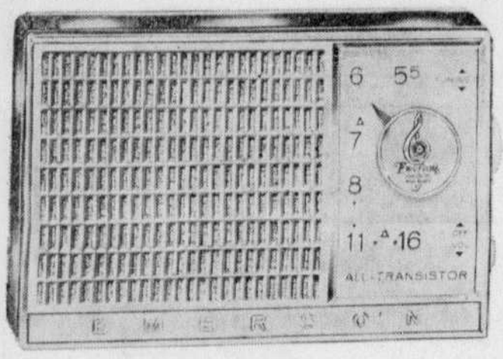
OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h. 30

samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

Le Père Noël et la Fée des Etoiles reçoivent leurs petits visiteurs de 9 h. 30 à 6 heures

Donnez le cadeau personnel

"Emerson" **portatif**



RADIOS BOITIER PLASTIQUE SUR TRANSISTORS

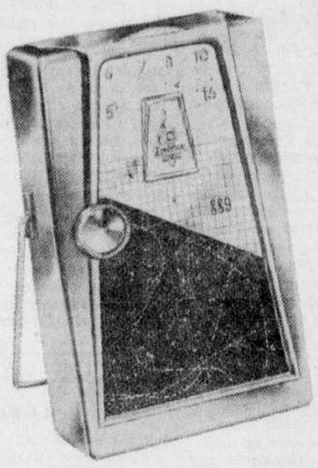
Bas prix jamais vus faites-en votre profit

EMERSON (855) ORD. 39.95 — **21.50**

EMERSON (889) ORD. 64.95 — **44.95**

Radio portatif modèle (889) avec un bel étui de cuir et écouteur

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840



Un vrai beau cadeau à la

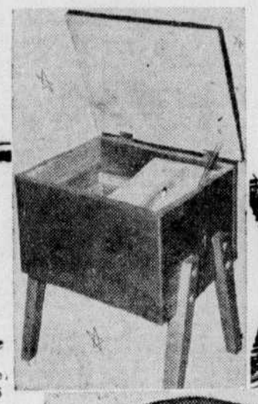
COUTURIERE

BANCS AVEC CASES

pour ranger les accessoires de couture

Fabrication solide fini noyer. En soulevant le couvercle, vous obtenez des divisions pratiques. Prix ord. 21.95

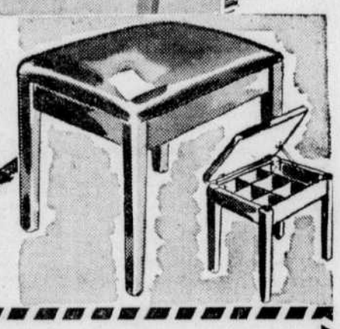
SPECIAL AVANT NOEL **16.95**



AUTRES MODELES

Bancs fini noyer à divisions, surface du siège ton crème.

ord. 14.95 — **10.95**



Commandes postales et téléphoniques acceptées

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE RAYON 775



Chauds ... confortables

PALETOTS D'HIVER

plusieurs modèles pour hommes, jeunes gens, tailles 34 à 46. PRIX ORD. 49.98

39.98

BEAUCOUP DE CONFORT A UN BIEN BAS PRIX

- devant droit 3 boutons
- manches Raglan, col Balmacaan
- poches de biais (c'est le modèle illustré)

Autres paletots à manches tailleur ordinaires, col ordinaire, poches appliquées. Entredoublure et doublure de satin.

Statures : ordinaire, courte, élancée

DUPUIS — SOUS-SOL, 1605

AU SOUS-SOL DUPUIS



3 PANTALONS -- PLUS -- UN VESTON

COMPLETS 4 PIÈCES

pour garçons de 6 à 16 ans

16.98

prix ord. 22.98

DEUX PANTALONS sont de même tissu que le veston

LE TROISIEME PANTALON de tissu différent, teinte au choix

Elégants et pratiques complets pour collégiens. Veston droit "CONTINENTAL" 3 boutons, 3 poches, fente chaque côté. Doublure soyeuse. Les trois pantalons avec poches, glissière. Bas des jambes à revers. CHARCOAL, BRUN, BLEU, GRIS.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



PALETOTS D'AUTO

CAPUCHON AMOVIBLE

longueur ¾, tailles 36 à 46 pour hommes

ord. 17.98 — **15.98**

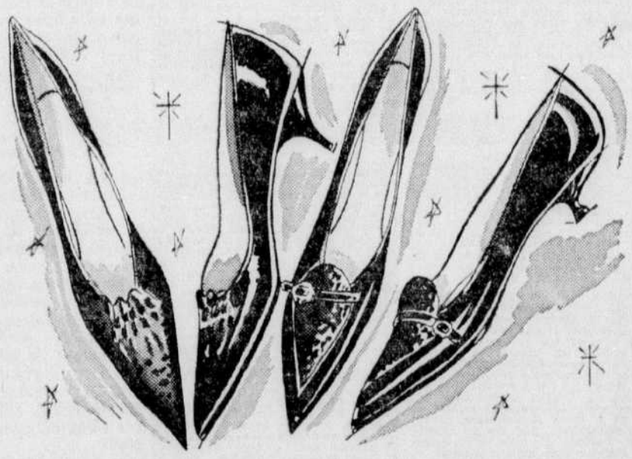
TISSU 100% NYLON SERRE

- MARINE
- GRIS CHARCOAL
- FORTE GLISSIERE DISSIMULEE

Ces paletots avec poignets tricot de laine à l'intérieur. Poches de biais. Une doublure matelassée protège du vent, du froid.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1615



SOULIERS FANTAISIE — POUR DAMES

Elégants et confortables, forme escarpin dont l'empeigne est ornée de découpes ou de fantaisie. Talons "Queen Ann" et "Princesse". Semelles en composition. Demi-pointures comprises. 4 à 9. LA PAIRE **5.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455



CAOUTCHOUCS NOIRS — POUR HOMMES

Empeigne fermée genre "tempête", arrière talon renforcé. Epaisses semelles à reliefs pointillés. Pointures 6 à 11. — ORD. 2.19 LA PAIRE **1.87**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1465



SOULIERS DE CUIR — POUR GARÇONS

Choix de cuir noir ou brun. Souliers lacés avec empeigne unie, fantaisie, quelques paires mocassins. Semelles et talons en composition. Pointures 11 à 5 et demies. Ord. 4.98 LA PAIRE **4.37**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1475



SOULIERS LACÉS — POUR HOMMES

Elégants souliers de cuir noir à trépointe Goodyear. Les semelles sont en composition. 6 à 11 demi-pointures comprises. **9.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

OUVERTS CE SOIR et TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. 30

SAMEDI EXCEPTE 9 h. 30 à 5 h. 30

NOËL chez dupuis



ECOUTEZ PERE NOEL
POSTE CJMS
TOUS LES JOURS
A 5 H. 55

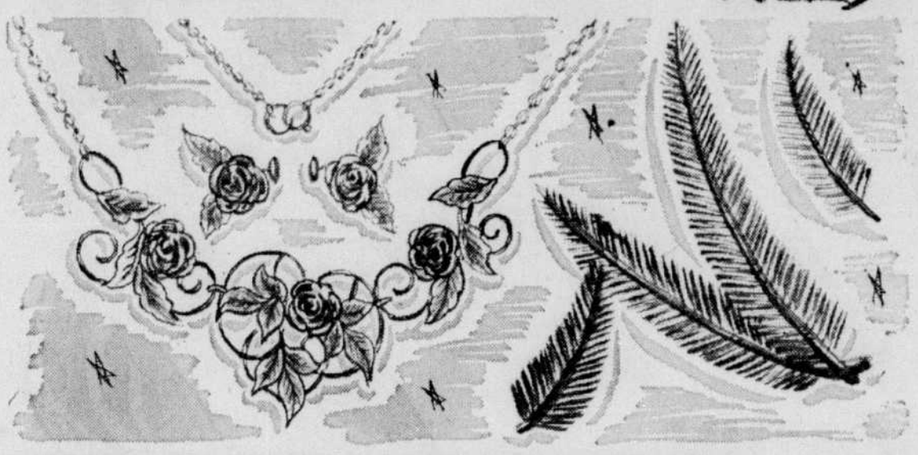
LES CADEAUX DE CHOIX
POUR MONSIEUR OU POUR MADAME

VOTRE PAYS DES MERVEILLES

GAGNEZ LE 3e GROS LOT DE $2000.00

participez à notre concours BAS DE NOEL

ATTRIBUTION LE 23 DEC.



RAVISSANTS BIJOUX ARGENT "STERLING"

c'est un présent délicat toujours en vogue

a) Un ensemble : broche avec boucles d'oreilles. Feuilles en argent sterling ton doré ou blanc. l'ensemble **13.00**

b) Collier tout en argent sterling ou fini doré. AVEC BOUCLES D'OREILLES motif roses et feuilles. Une parure ravissante avec les tons foncés ou pastels. **12.50**

Plusieurs autres modèles attendent votre choix — CARTONNAGE DES FETES SI DESIRE

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



CADEAUX EMBAUMES DE

YARDLEY

Avec vos meilleurs voeux

DEUX PRODUITS POUR "LUI"
- eau de Cologne
- lotion à barbe
- emballage des fêtes

l'ensemble **1.85**



UN DESODORISANT AVEC UNE LOTION A BARBE

les deux produits dans un joli cartonnage des fêtes. **3.00**



LOTION AVANT LA BARBE
au rasoir électrique

POUDRE DE TALC
invisible. Le tout dans un emballage CADEAU. **3.00**

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

CONTINUATION DE NOS SOLDES

PALETOS D'HIVER
DE 55.00 ET 69.50 A PRIX SPECIAL **49.95**

COMPLETS *pour hommes*
ORD. 65.00 A 95.00 A PRIX SPECIAL **59.95**

NOMBRE RESTREINT — VENEZ DES 9 H. 30 — DUPUIS — CONFECTION POUR HOMMES, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

SOULIERS *pour hommes* la paire **12.95**

Achat spécial — bas prix spécial. Economisez de 4.00 à 6.00 par paire. Pointures : 6 à 12 — largeurs B à E.
Prix ord. 16.95 — 18.95 et plus
2 paires $25
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

Présents de saison

BOTTINES DE SKI

profitez-en pour acheter à ce prix des bottines de fabrication parfaite

BOTTINES "DAOUST ET LALONDE"

Tout cuir souple à grain noir. Ce sont des répliques de bottines importées d'Europe et se vendant beaucoup plus cher. Intérieur renforcé, laçage double à l'arrière : pour hommes, pointures 8 à 12; pour dames, pointures 6 à 9.

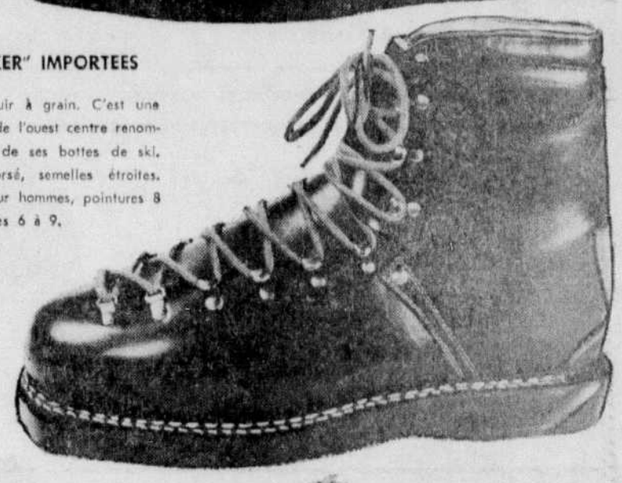
la paire **24.95**



BOTTES DE SKI "RICKER" IMPORTEES

En noir dans un souple cuir à grain. C'est une importation de l'Allemagne de l'ouest centre renommé pour la haute qualité de ses bottes de ski. Laçage double, renfort corsé, semelles étroites. Arrière en deux parties. Pour hommes, pointures 8 à 11 ; pour dames, pointures 6 à 9.

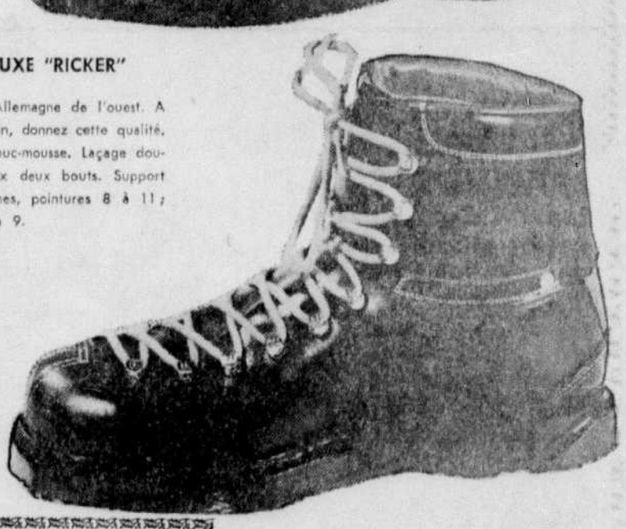
la paire **29.95**



BOTTES DE SKI DE LUXE "RICKER"

Egalement importées de l'Allemagne de l'ouest. A celui qui désire la perfection, donnez cette qualité. Intérieur matelassé caoutchouc-mousse. Laçage double — semelles ferrées aux deux bouts. Support intérieur corsé. Pour hommes, pointures 8 à 11 ; pour dames, pointures 6 à 9.

la paire **39.95**



DUPUIS — SPORT, MEZZANINE, RAYON 920



Monsieur choisirait de tels luxueux chandails ...

TRICOT INDEMAILLABLE

Chandails PULL-OVER création GRESSEBI d'Italie hautement réputée. Manches façonnées façon RAGLAN. Haut des manches, encolure à tricot fantaisie opposé. Ces chandails 100% laine de qualité supérieure. 38 à 42. En gris ou beige. **$35**

CARDIGANS FANTAISIE

Expression même du confort dans la note chic créée par GRESSEBI d'Italie. Devant boutonné, col châle. Manches tailleur, poignets de tricot côtelé ajustés. Tricot câbles d'un effet différent ... voilà un modèle qui sera apprécié de l'homme de goût. 36 à 42. En gris ou beige. **$45**

VI. 2-6171 — CARTONNAGE DES FETES — DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



FAITES CADEAU D'UN BROWNIE

avec réflecteur (flash) — plus accessoires

au complet **17.50**

L'appareil avec viseur au niveau de l'oeil. Le projecteur (flash) est à même. Dispositif prévenant double exposition. Ajustement facile: pour groupe, scène. Eclairage à 3 ouvertures de lentille.
- plus 4 ampoules M2
- bobine film 620 (12)
- 2 piles sèches
- 1 courroie
- livret explicatif

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



A qui voyage en "avion" un cadeau utile et pratique

SACS "AVION"

forte toile nylon • bleu • gris — pour hommes longueur 40 pouces; pour dames longueur 54 pouces.

Ord. 44.95
Spécial Noël **29.95**

C'est merveilleux tout ce que peut contenir ce sac sans devenir lourd. Forte toile nylon renforcée de cuir dans les angles, et en surface. Poignées cuir doublure de bengaline. Deux pochettes extérieures, une pochette intérieure. Avec cintres à vêtements. (modèle pour dame avec une pochette extérieure, une pochette intérieure et cintres)

VI. 2-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930

Le PERE NOEL
et la FEE DES ETOILES
reçoivent leurs petits visiteurs
de 9 h. 30 à 6 heures



POUR TOUS IL Y A DES MERVEILLES
A LA CITE DES JOUETS AU
4e ETAGE CHEZ DUPUIS

LE PERE NOEL attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... il a un souvenir pour chacun.

LA FEE DES ETOILES la plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté ... pour tous elle a un cadeau surprise. entrée **.25**

LE PETIT TRAIN DU NORD transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

Prix du voyage **.15**

AU 4e ETAGE — DUPUIS

FRIANDISES POUR TOUS A NOEL

VI. 2-6171

"MOIRS" CHOCOLATS — centres variés. Boîte 5 livres, ord. 4.19 **3.59**

"MOIRS" MENTHES enrobés de chocolat- 2 boîtes 7 onces (1.00) **.79**

"VIAU" BONBONS genre crèmes françaises, diverses saveurs. 5 livres en boite **2.45**

"MOIRS" CHOCOLATS jolie boîte décor satin/fleur, une livre. Ord. 4.00 **1.49**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960



LES BEAUX JOUETS POUR LEUR GRANDE JOIE

NUMEROS DE TELEPHONE DUPUIS

COMMANDES TELEPHONIQUES	VI. 2-6171
AFFAIRES DU MAGASIN	VI. 2-5151
COMPTOIR POSTAL	WE. 3-1171



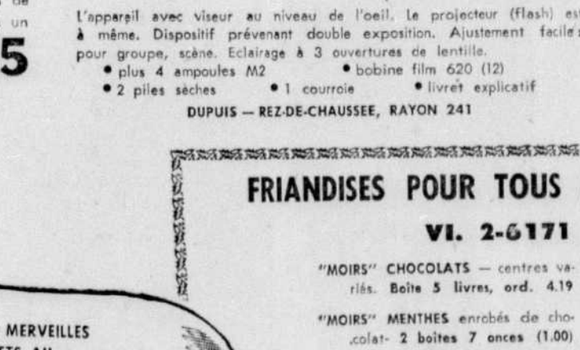
"OUTILS" JOUETS POUR BAMBINS

coffre en métal 12 x 5¼ x 2 pouces

Au complet **2.89**

- marteau
- scie
- tournevis
- équerre
- règle-mesure
- triangle
- crayon
- papiers sablés

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



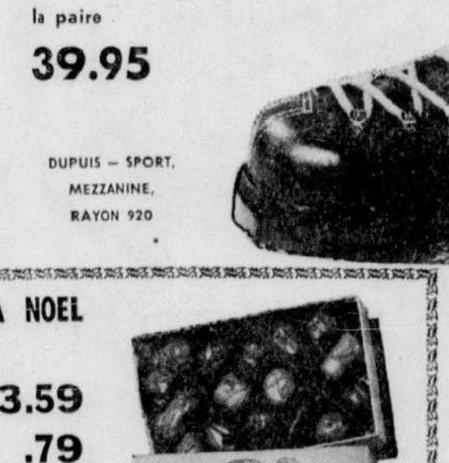
GROS CAMIONS A BASCULE

tel que celui dont il rêve ...

longueur 17½ **1.98**

Incassale, robuste en Polythène rigide. Un déclic fait renverser la boîte qui vide son contenu.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



LE BEAU "POSTE D'ESSENCE"

imitant ceux qu'il voit chaque jour

16" x 13" **2.98**

Tout métal, hauteur 10¼". Le garage a deux étages. Espace pour le stationnement à l'étage supérieur qui s'atteint au moyen de l'ascenseur à voitures. Maints accessoires : porte-pneus, porte-batteries, pompe à essence ET DEUX AUTOS EN PLASTIQUE.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



GRANDE POUPEE de 40"

fera les délices de la fillette

19.98

Merveilleuse poupée entièrement vinyle, membres articulés, beaux grands yeux mobiles, cheveux saran qui se brossent, se peignent, se lavent. Robe taffetas blanc à pois rouges, jupon, culotte, socquettes et jolis souliers.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

OUVERTS CE SOIR ET TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 h. 30

samedi 9h.30 à 5h.30

PARTICIPEZ AU CONCOURS 'BAS DE NOEL'

Gagnez le 3e GROS LOT de **$2000.** *et plus*

attribution le 23 décembre

NOËL Chez dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

LE PERE NOEL ET LA FEE DES ETOILES RECOIVENT LEURS PETITS VISITEURS DE 9 H. 30 A 6 HEURES.

★ *Un patient mental oublié* **ATTEND** *votre cadeau*

Déposez-le dans la boîte-cadeaux au rez-de-chaussée chez Dupuis



4 SPÉCIAUX SAMEDI $1.

9 h. 30 à 11 heures

CHAPEAUX D'ENFANTS

Assortiment divers comprenant des feutres, des coiffants en velours, plusieurs coloris. — **Ord. 3.99**

$1

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 341

CULOTTES "KAYSERETTE"

Tricot 15% laine. Gousset double. Taille sur élastique ainsi que le bout des jambes. BLANC (légères imperfections). M. seulement.

Ord. .89 **2 pour $1**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

FOULARDS 30 x 30"

PURE SOIE, jolis imprimés, teintes nouvelles. Bordés à la main. —

Ord. 2.99 et 3.99 **$1**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

GANTS DE LAINE

Epais tricot protégeant bien du froid. Modèle fantaisie en beige, blanc, noir. P.M.G. .

PAIRE $1

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques pour ces marchandises



ACHAT SPECIAL OPPORTUN

Aussi plusieurs paires provenant de notre stock séries désassorties

ORD. 13.95 A 18.95 LA PAIRE

SPECIAL LA PAIRE **$10.**

Tous ces souliers de marques recherchées tels que **PICCO — SILHOUETTES — MARIE-FRANCE** et autres, dont la fabrication soignée dans des cuirs de la meilleure qualité ne peuvent que vous donner entière satisfaction. Formes pointues et menues très nouvelles, petits talons fins illusion ou hauts. Voyez les modèles ici illustrés... quantité d'autres à votre choix — 4½ à 9½ — AAA-AA et B en : rouge, fashion brown, maroquin vert, veau bleu, brun, noir, aussi suède noir ou cuir verni uni ou combiné de cuir de veau.

S.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470



PARAPLUIES "SPORT"

pliants — dans étui cuirette

Une qualité de 10.00 ordinairement !... Couverture en tissu acétate, nuances ombrées dans dessins de fantaisie. ETUI

• brun • gris • rouge • vert • fauve • bleu.

5.99

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260



BLOUSES JERSEY MAT

"La Rose"

5.99

Jolies blouses en souple jersey mat, velouté. Manches courtes, boutons nacrés, empiècement rond, découpé, à l'encolure qui fait très nouveau. Peut se porter avec la jupe ou le pantalon. Tailles 12 à 20 ans en • noir • vert mousse • mauve • beige • rouille.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540



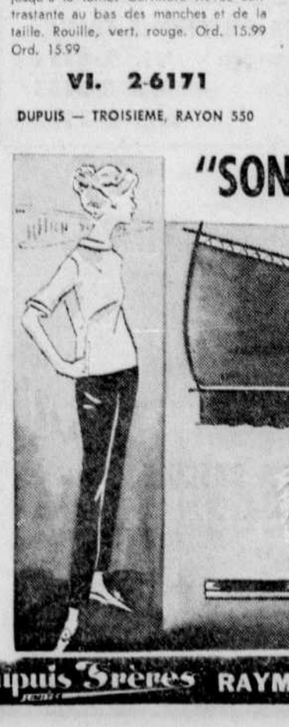
GANTS DE CRISTALLON

pour dames et jeunes filles

Chic modèle, manchette rabattue. Aussi gants nylon Simplex à ce prix. En beige, champagne, blanc. — 6 à 7½.

PAIRE 1.69

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



GILETS "ESKIMO"

SPECIAL **$11**

pour fillettes 8-14 ans

Le capuchon sur glissière et doublé peluche. Le gilet ferme sur une glissière et est doublé de similifourrure jusqu'à la taille. Garniture ric-rac contrastante au bas des manches et de la taille. Rouille, vert, rouge. Ord. 15.99 Ord. 15.99

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



SOLDE

PANTALONS NEIGE

pour fillettes 4-6x ans

1.99

Pantalon doublé, idéal pour l'hiver. Jambes fuselées, taille sur élastique au dos, retenu par des bretelles. Coupés dans divers tissus tout laine, bonne qualité. Bleu, brun, vert, rouge.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



ROBES

pour adolescentes 10 à 14x ans

8.99

TAFFETAS IMPRIME

• vert • bleu • rose

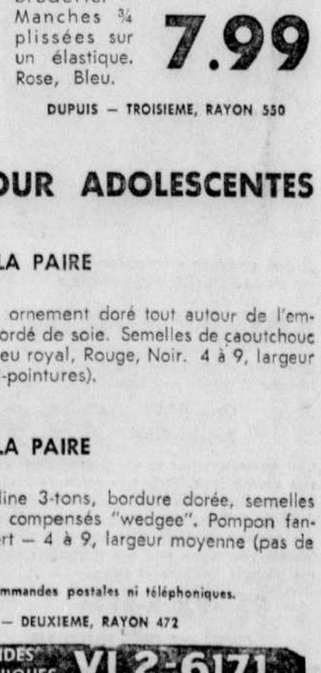
Deux jolis modèles au choix

a) Encolure ronde, garniture fantaisie. Crinoline.

b) Encolure "écharpe". Plis sur le corsage. Crinoline.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



CACHE-POUSSIERE

pour fillettes 8-14 ans

Nylon uni et piqué. Col orné d'une insertion. Plastron avec motifs de broderie. — Manches ¾ plissées sur un élastique. Rose, Bleu.

7.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

AUTRE ACHAT SPECIAL POUR VOTRE CONFORT !

BOTTILLONS COURTS "APRES SKI"

importés de l'Italie . . . ***Ord. 8.95***

½ PRIX

PAIRE **4.47**

Tout suède souple ou suède et cuir contrastant, chaudement doublés. Semelles et talons caoutchouc antidérapant. Choix de suède vert, rouge, beige, noir dans la collection. Pointures 5 à 10.

S.v.p, pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

GRATIS

Les 100 premières clientes qui achèteront 3 paires de nylons "Sheer-Magic" à 1.35 la paire — obtiendront GRATUITEMENT une paire additionnelle.

NYLONS "SHEER-MAGIC"

avec ou sans couture



PAIRE 1.35

SANS COUTURE

a) Haut dentelle, texture filet 400 aiguilles et 15 deniers. COCOA (brun foncé), SPICE (brun épices), PRELUDE (beige moyen).

AVEC COUTURE

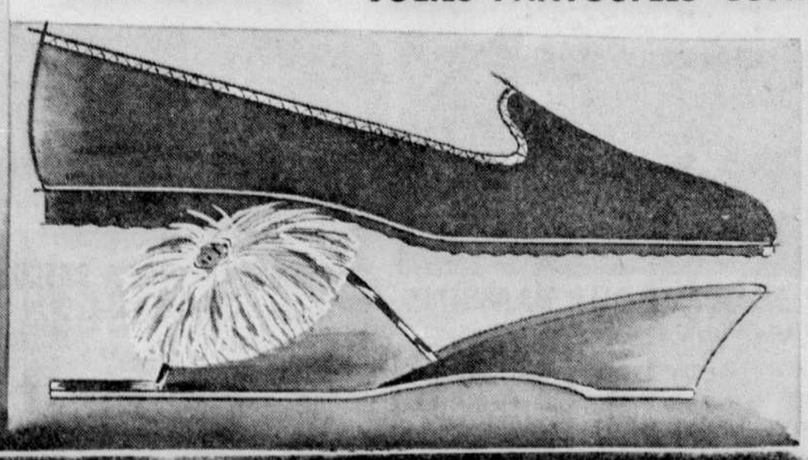
b) Haut dentelle, 45 jauge, 30 deniers. INTRIGUE (brun moyen), TROPIC (brun pâle), PRELUDE (beige moyen).

POINTURES 8½ à 11 et LONGS 9½ à 11½

Emballage des fêtes si désiré

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

"SON CADEAU"! JOLIES PANTOUFLES CONFORTABLES POUR ADOLESCENTES



2.99 LA PAIRE

Velours cordé très fin, ornement doré tout autour de l'empeigne. Doublure en cordé de soie. Semelles de caoutchouc mousse. Talon bas. Bleu royal, Rouge, Noir. 4 à 9, largeur moyenne (pas de demi-pointures).

3.95 LA PAIRE

Petites mules en suédine 3-tons, bordure dorée, semelles de composition, talons compensés "wedgee". Pompon fantaisie. Rouge, Rose, Vert — 4 à 9, largeur moyenne (pas de demi-pointures).

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472